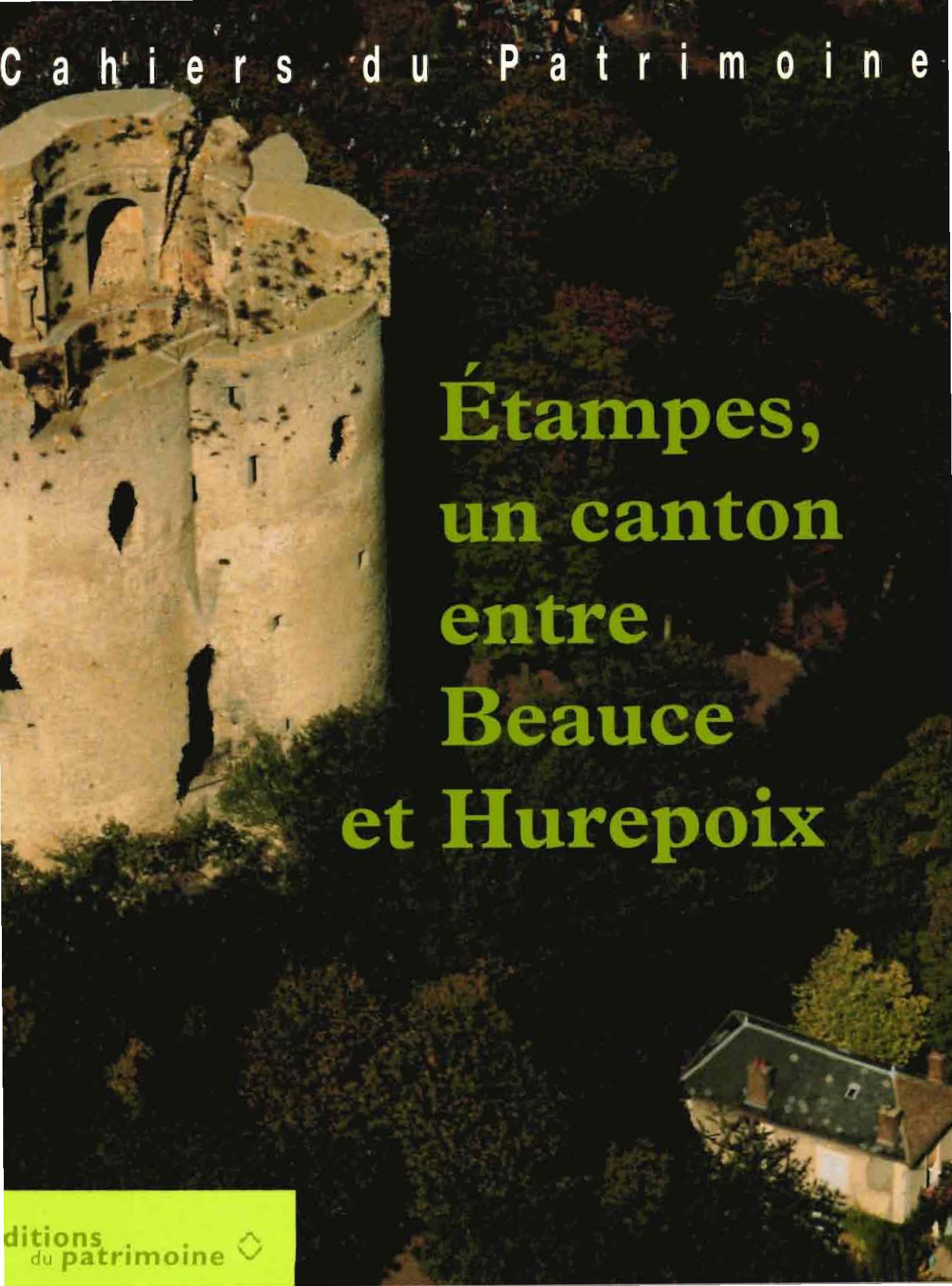


Cahiers du Patrimoine



Étampes,
un canton
entre
Beauce
et Hurepoix

Directeurs de la publication

Julia Fritsch

Dominique Hervier

Auteurs de l'ouvrage

Monique Chatenet

Conservateur en chef du Patrimoine,
sous-direction des Études, de la
Documentation et de l'Inventaire

Julia Fritsch

Conservateur du Patrimoine au musée
national de la Renaissance, château
d'Écouen

Dominique Hervier

Conservateur général du Patrimoine,
conservateur régional de l'inventaire
général

avec la participation de

Claudine Billot

Directeur de recherche au CNRS

Nicolas Faucherre

Maitre de conférences, université
de La Rochelle

Jacques Gélis

Professeur, université
de Paris X-Nanterre, président
de l'association Étampes-histoire

Jean Jacquot †

Professeur, université
de Paris I-Panthéon Sorbonne,
président de la Fédération
des sociétés savantes de Paris
et de l'Île-de-France

Jean-Marie Pérouse de Montclos

Directeur de recherche au CNRS

Philippe Plagnieux

Maitre de conférences,
université de Paris X-Nanterre

Marie-Pasquine Subes

Maitre de conférences, université
de Paris IV-Sorbonne

Illustration de couverture :

Etampes, château fort dit « tour Guinette », vue aérienne.

© Inventaire général, Jean-Bernard Vialles, 1990, ADAGP.

**Étampes,
un canton
entre
Beauce
et Hurepoix**

Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix

*Sous la direction
de Julia Fritsch et Dominique Hervier*

Par Monique Chatenet, Julia Fritsch,

et Claudine Billot, Nicolas Faucherre, Jacques Gélis,
Dominique Hervier, Jean Jacquart †,
Jean-Marie Pérouse de Montclos,
Philippe Plagnieux, Marie-Pasquine Subes

Photographies : Pascal Corbierre et Jean-Bernard Vialles

Cartographie : Pascal Pissot

Ouvrage publié sous la direction du service de l'Inventaire général,
direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France,
ministère de la Culture et de la Communication

© Caisse nationale des monuments historiques et des sites /
Éditions du patrimoine, Paris, 1999.
ISSN 0762-1671
ISBN 2-85822-301-7

Enquête d'inventaire

L'enquête d'inventaire a été réalisée par le service régional de l'Inventaire général, direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France.

Direction de l'enquête :

Dominique Hervier, conservateur général du Patrimoine, conservateur régional de l'Inventaire général.

Enquêtes :

Jean Bergeret, Monique Chatenet, Sophie Cueille, Bernard Ducouret, Nicolas Faucherre, Julia Fritsch, Muriel Genthon, Laurence Guilmard, Dominique Hervier, Jean-Marie Pérouse de Montclos, Lydwine Saulnier-Pernuit, Claire Vignes-Dumas, Chantal Waltisperger.

Photographies :

Pascal Corbierre, Christian Décamps, Bernard Emmanuelli, Philippe Fortin, Jean-Bernard Vialles.

Système informatique, cartographie, relevés graphiques et photogrammétriques :

Françoise Doutreuve, Muriel Genthon, Thierry Lochard, Michel Maumont, Pascal Pissot, Jean-Paul Saint-Aubin.

L'ensemble de la documentation est consultable au service régional de l'Inventaire général, Centre de documentation du patrimoine, direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France

127, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Tél. : 01 56 06 51 30.

Publication

Auteurs de l'ouvrage :

Claudine Billot, directeur de recherche au CNRS

Monique Chatenet, conservateur en chef du Patrimoine, sous-direction des Études, de la Documentation et de l'Inventaire

Nicolas Faucherre, maître de conférences, université de La Rochelle

Julia Fritsch, conservateur du Patrimoine, musée national de la Renaissance, château d'Écouen
Jacques Gélis, professeur, université de Paris X-Nanterre, président de l'association Étampes-histoire

Dominique Hervier, conservateur général du Patrimoine, conservateur régional de l'Inventaire général Île-de-France

Jean Jacquot†, professeur, université de Paris I-Panthéon Sorbonne

Jean-Marie Pérouse de Montclos, directeur de recherche au CNRS

Philippe Plagnieux, maître de conférences, université de Paris X-Nanterre

Marie-Pasquine Subes, maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

Isabelle Balsamo, conservateur en chef du Patrimoine, Bernard Toulier, conservateur en chef du Patrimoine, Pierre Curie, conservateur du Patrimoine, Jean Jacquot†, professeur, université de Paris I-Panthéon Sorbonne,

Joël Perrin†, conservateur général du Patrimoine, et Philippe Araguas, maître de conférences à l'université de Bordeaux III, ont assuré la relecture de cet ouvrage pour le compte du comité de lecture de la sous-direction des Études, de la Documentation et de l'Inventaire.

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui ont apporté leur aide aux enquêtes, facilité l'accès à leur fonds d'archives et à leur documentation et contribué à la réalisation de cette publication :

Monsieur le recteur des universités de Paris (Paris IV), les services des Archives départementales de l'Essonne et leurs directeurs successifs, Paulette Cavailler, Marie-Anne Chabin, Sylvie Le Clech, et les Archives départementales des Yvelines, leurs directeurs successifs et particulièrement Marcel Delafosse, vice-président de la commission régionale de l'Inventaire général.

Mesdames et Messieurs les propriétaires de demeures et châteaux qui ont bien voulu nous accueillir, les desservants des paroisses et tous les habitants qui ont facilité ce travail.

L'Association pour le patrimoine de l'Île-de-France et ses présidents successifs, Marcel Delafosse, Jean Jacquart † et Denis Woronoff.

Francine Arnal, Françoise Baron, Michèle Bimbenet-Privat, Chantal Bouchon, Jean-Claude Boyer, Arnauld Brejon de Lavergnée, Geneviève Bresc-Bautier, Emmanuelle Brugerolles, J. Chalopin, Pierre Curie, M. et Mme Dobler, Vincent Droguet, Laurence de Finance, Élisabeth Foucart-Walter, Michel Hérold, Jean Jacquart †, Hervé Joubeaux, Fabienne Joubert, M^e P. Kneppert, Philippe Lejeune, M.-C. Laydu, Michel Leiris, Stéphane Loire,

P. des Mazis, Michel Melot, Claudine Mullard, G. Nantois, Joël Perrin †, Martine Plouvier, Bruno Pons †, Michel Popoff, M. M. de Prunelé, M. de Saint-Léon, Francis Salet, M. Vivaux, Clément Wingler.

Que soit particulièrement évoquée la mémoire de Pierre Rousseau, qui a mis avec générosité son savoir à la disposition de l'équipe.

À la mémoire de Jean Jacquart, 1928-1998

Sommaire

- Du xie siècle à la guerre de Cent Ans**
- 13 **Avant-propos**
Michel Berson
 - 15 **Préface**
Jean-Marie Pérouse de Montclos
 - 17 **Introduction**
Dominique Hervier
 - 27 Repères historiques
Julia Fritsch, Jean Jacquart
 - 31 Étampes : formation et développement de la ville et de ses faubourgs
Claudine Billot
 - 39 Les résidences royales d'Étampes
Monique Chatenet, Nicolas Faucherre, Marie-Pasquine Subes
 - 61 « Habergerments », manoirs et châteaux aux alentours d'Étampes
Julia Fritsch, Dominique Hervier
 - 73 L'architecture religieuse
Monique Chatenet, Julia Fritsch, Dominique Hervier, Jean-Marie Pérouse de Montclos, Philippe Plagnieux
- De la fin de la guerre de Cent Ans au premier tiers du XVIII^e siècle**
- 111 Une histoire pleine de contrastes
Jean Jacquart
 - 117 La reconstruction dans les campagnes
Julia Fritsch, Dominique Hervier

123 Étampes au XVI^e siècle
Monique Chatenet, Nicolas Faucherre,
Jean-Marie Pérouse de Montclos

**Du siècle
des Lumières
à la Première
Guerre
mondiale** 159 Paix retrouvée et nouveaux troubles
Jacques Gélis
175 La ville d'Étampes
Monique Chatenet, Julia Fritsch

215 L'architecture ordinaire du territoire rural
Dominique Hervier

227 Demeures et résidences d'agrément
Julia Fritsch

**Décor,
objets d'art
et mobilier
religieux** 239 Les peintures murales
Marie-Pasquine Subes
247 Objets d'art et mobilier religieux
Julia Fritsch

270 **Annexe**
Charly de Viart, *le Jardiniste moderne*,
Paris, 1819, extrait

274 Orientation bibliographique

276 Notes

294 Index

297 Résumé en français et en anglais

305 Table des matières

Liste des abréviations

- AC : Archives communales – AD : Archives départementales
AN : Archives nationales – BNF : Bibliothèque nationale de France
chap. : chapitre – col. : collection – D. H. : Dominique Hervier
Est. : Estampes – fol. : folio – J. F. : Julia Fritsch
J.-M. P. de M. : Jean-Marie Pérouse de Montclos
M. C. : Monique Chatenet – M.-P. S. : Marie-Pasquine Subes
Ms : manuscrits – N. F. : Nicolas Faucherre
Nouv. acq. fr. : nouvelles acquisitions françaises
n. st. : nouveau style – p. : page – Ph. P. : Philippe Plagnieux
pl. : planche – s. d. : sans date – t. : tome

Avant-propos

Michel Berson

Président du Conseil général de l’Essonne

Étampes, dans une Île-de-France où ne manquent pas les villes au riche passé historique, se place au premier rang pour l’intérêt de son patrimoine et de ses églises insignes.

Étampes, dans le département de l’Essonne qui vient de fêter ses trente ans, représente une tradition millénaire et méritait à coup sûr pour son entrée dans le XXI^e siècle ce livre riche et documenté qui fait honneur à ses auteurs.

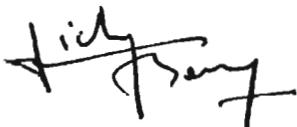
Étampes, ville royale, joyau d’architecture médiévale que surplombe la tour Guinette est aussi le cœur d’une campagne aux paysages variés qui touche à l’ouest aux confins de la Beauce céréalière, jadis grenier à blé de la capitale et choyée par les rois capétiens et qui participe au nord et à l’est de ce Hurepoix fait de vallons et de plateaux dont l’agriculture naguère encore offrait une belle diversité.

Le canton d’Étampes, il y a près d’un quart de siècle, a été le premier choisi en Île-de-France pour faire l’objet d’une enquête d’inventaire. Et ce sont les fondateurs mêmes de l’entreprise lancée en 1964 par André Malraux – Julien Caïn et André Chastel – qui apprirent l’intérêt de ce territoire et souhaitèrent donner à son approche une valeur heuristique. Ce livre présente ainsi les résultats d’une exploration lancée par Jean-Marie Pérouse de Montclos en 1970 où il put élaborer les principes méthodiques qui président encore aujourd’hui pour une bonne part aux enquêtes de l’Inventaire général. En Essonne d’ailleurs, les cantons de Bièvres, de Montlhéry et bientôt celui d’Arpajon bénéficient de ces enquêtes. Le bilan, on peut le constater, est très positif.

Il faut savoir gré aux équipes de chercheurs dirigés par Dominique Hervier d’avoir servi de catalyseur en révélant au fil des

recherches savantes les trésors côtoyés sans avoir été jusqu’alors véritablement vus et compris. Ici, dans leur sillage se dessine un ambitieux programme de restauration de la collégiale Notre-Dame d’Étampes qui permet au service des Monuments historiques de redonner splendeur à l’édifice. Là, des chercheurs d’universités britannique, américaine et japonaise se penchent sur le portail royal de la collégiale Notre-Dame ou sur le prieuré Saint-Pierre ; des fouilles sont entreprises et grâce à l’association Étampes-Histoire s’élabore une connaissance plus fine du renouveau du XIX^e siècle et une mise en valeur des édifices étampois.

Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix est dédié à Jean Jacquot, historien du Hurepoix, ancien président de la Fédération des sociétés savantes de Paris et de l’Île-de-France, qui sut tout au long de sa carrière universitaire faire se rencontrer et s’enrichir mutuellement tous ceux qui œuvrent pour le patrimoine. Nous savons que cet ouvrage lui doit beaucoup. Nous savons aussi qu’en mettant en perspective continue la dimension locale et le modèle national, il permettra aux Essonniens, passionnés d’histoire ou simplement curieux du passé, une meilleure compréhension de leur département et de ses richesses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Jacquot".

Préface

Jean-Marie Pérouse de Montclos

Directeur de recherches au CNRS

L'introduction de Dominique Hervier, conservateur régional de l'Inventaire d'Île-de-France, explique fort bien dans quelles circonstances et pour quelles raisons fut lancée, voici plus de trente ans, une opération expérimentale d'inventaire dans le canton d'Étampes qui fut une des premières traductions concrètes de la création par André Malraux de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

Ce canton devint un lieu de rencontre pour les chercheurs et techniciens de ce tout nouveau service, un lieu de confrontation des points de vue sur la méthode à suivre, un lieu de mise en commun des difficultés rencontrées par les chercheurs dans d'autres régions, en Alsace comme en Bretagne, en Normandie comme en Languedoc. Les premiers résultats des travaux qui y furent conduits servirent à l'élaboration des premiers volumes typologiques et méthodologiques de la collection des « Principes d'analyse scientifique », coéditée par le ministère de la Culture et l'Imprimerie nationale, collection qui contribua si fortement à développer les recherches sur le patrimoine français et à le faire connaître bien au-delà des frontières nationales.

L'équipe régionale a pris l'heureuse décision de mener à bien la prospection et l'étude ébauchées pour que le canton d'Étampes soit doté d'un inventaire visant à l'exhaustivité (à l'exception des objets mobiliers du domaine privé) qui, pour le moins, devait être conforme aux normes établies dès l'origine par la commission nationale chargée de la mise en œuvre de cette nouvelle mission du jeune

ministère de la Culture. Le dossier, dûment archivé et consultable par tous, donne la juste mesure de l'information rassemblée, la présente publication n'étant qu'une synthèse.

Cet ouvrage, on l'aura compris, reflète les ambitions premières de l'entreprise lancée avec une énergique audace en 1964 dont on trouvera la concrétisation dans les années 70 et 80 dans quelques-unes de ces solides monographies qui ont été l'honneur des « Inventaires topographiques » coédités par le ministère de la Culture et par l'Imprimerie nationale. Il témoigne aussi de l'attention portée dès les années soixante-dix aux édifices majeurs tout aussi bien qu'à l'architecture ordinaire de la ville et des campagnes. L'Inventaire général en ce domaine contribua puissamment à l'élargissement de la notion de patrimoine. On observera enfin dans ce volume que la photographie prise il y a un quart de siècle devient à son tour une source documentaire.

Il n'est pas d'usage qu'un des auteurs d'un ouvrage collectif soit aussi le préfacier de la publication. Mais son signataire n'est en vérité que le porte-plume du fondateur de l'Inventaire général, André Chastel : aussi peut-il sans complaisance saluer la publication de ce beau livre, comme l'aurait sûrement fait ce dernier.

Introduction

Dominique Hervier

Lorsqu'en 1970, la commission nationale chargée de lancer l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France voulut éprouver les méthodes en cours d'élaboration, elle demanda à Jean-Marie Pérouse de Montclos de choisir un terrain d'expérience proche de Paris. Son choix se porta sur le canton d'Étampes. Ainsi naquit ce travail qui garde, trente ans après, pour l'entreprise immense qu'est devenue l'Inventaire général, valeur d'exemple.

En 1979, quand fut installée une commission régionale pour l'Île-de-France, son vice-président, Marcel Delafosse, et moi-même eûmes à cœur de conduire à son terme cette enquête demeurée expérimentale, dans laquelle beaucoup de forces intellectuelles avaient été engagées. Les campagnes d'inventaire dans ce canton se succédèrent jusqu'en 1988 avec des effectifs encore faibles. Ce ne fut qu'à cette date que l'on put songer à publier les premiers résultats. Cet ouvrage est donc, en dehors de sa valeur toujours actuelle, un reflet des débuts de l'histoire de l'Inventaire général, celle de « l'inventaire fondamental » appelé aussi « inventaire lourd ». Il témoigne également de l'évolution de nos publications, qui, d'une exhaustivité méticuleuse, s'orientèrent progressivement vers des présentations plus discursives.

Pour toutes ces raisons, le lecteur mérite quelques explications, tout d'abord sur le choix du canton d'Étampes et l'approche qui en est proposée, sur le plan adopté dans l'ouvrage ensuite, qui fait alterner textes introductifs et monographies très denses mais opère l'impasse sur certains aspects du patrimoine des XIX^e et XX^e siècles que l'on ne prenait pas alors en compte.

Le choix du territoire

Au cœur de la partie méridionale du département de l’Essonne, à la rencontre du Hurepoix et de la Beauce, le canton d’Étampes est constitué de onze communes de bonnes dimensions. Au centre se trouve la ville d’Étampes dont la commune étend son emprise dans trois directions jusqu’à presque atteindre la limite cantonale au sud. Cette configuration générale est très différente de celle des cantons environnants, fragmentés en de nombreux petits territoires communaux. La ville, dense, abrite quelques-uns des plus insignes édifices d’Île-de-France, et contraste résolument avec l’architecture rurale plutôt austère des villages de cultures céréalières et d’élevage. La Beauce est proche, et sauf dans les villages de Chalo-Saint-Mars, de Puiselet-le-Marais et de Morigny-Champigny, plus pittoresques, l’architecture de villégiature si précoce en Île-de-France ne se rencontrait guère au moment de l’enquête.

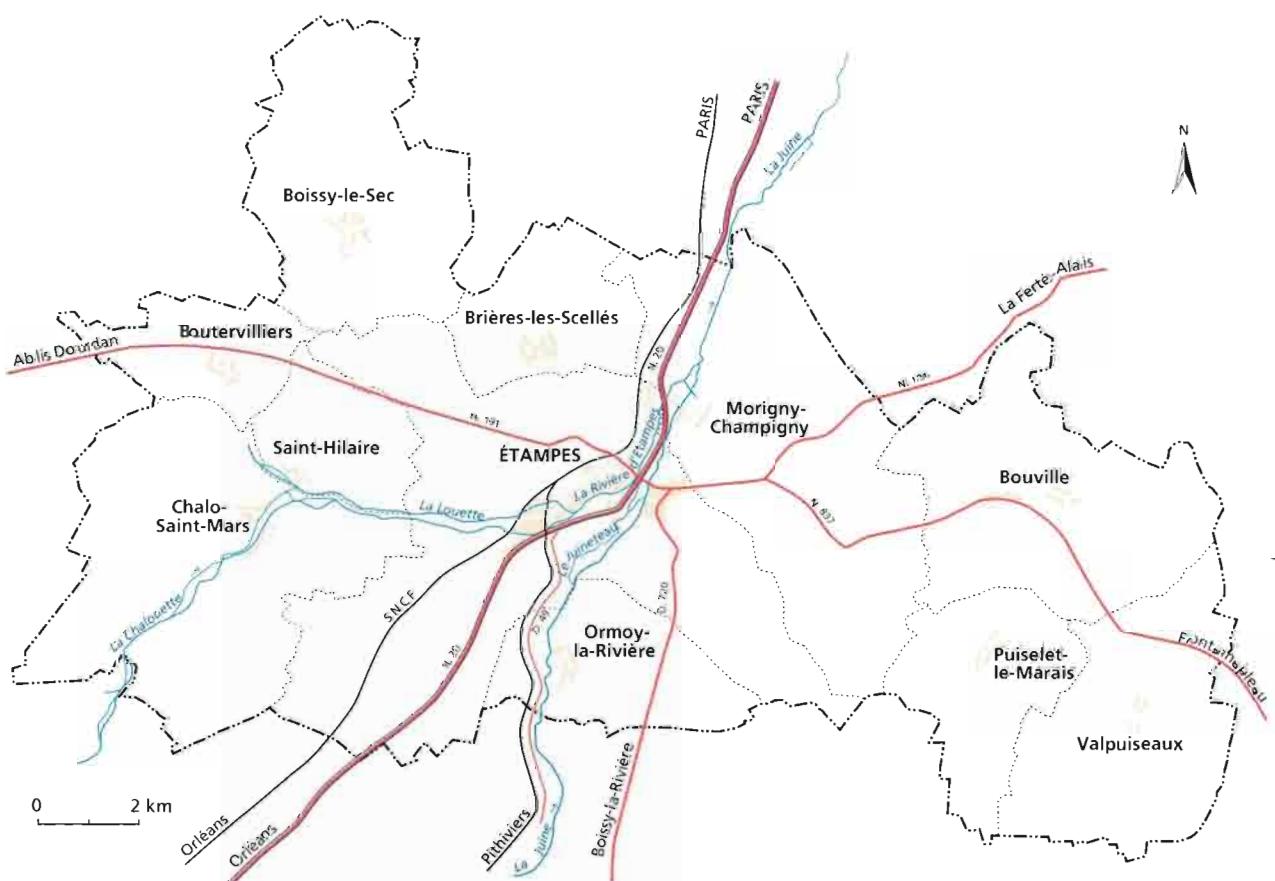
C’est pourquoi ce canton fut préféré à quelques autres aussi renommés, Provins par exemple, pour la variété des éléments qu’il allait offrir aux expérimentations méthodologiques dont l’Inventaire général avait besoin. De fait, il servit pendant près de dix ans de champ d’apprentissage, occasionnant stages (c’est certainement un des cantons de France les mieux pourvus en relevés photogrammétriques !) et rencontres où s’élaborèrent les principes du repérage et de la sélection en architecture. En effet, ce canton offrait à la fois des édifices d’une grande complexité archéologique, qui firent l’objet de monographies très détaillées, et un tissu urbain jamais encore scruté *à la parcelle* dans la ville d’Étampes. Il offrait aussi une campagne à l’architecture vernaculaire ordinaire, point trop dénaturée au début des années soixante-dix, ponctuée de solides églises et de quelques châteaux dont l’étude était à faire.

Ce choix fut aussi le résultat d’un argumentaire archéologique : la bibliographie dans son ensemble remontait aux trois premières décennies du xx^e siècle et l’on pouvait à juste raison espérer apporter quelques éclairages nouveaux.

Les méthodes et leur évolution

Il faut rappeler ici que, lorsque fut entreprise cette étude, on avait assigné à l’Inventaire général la date de 1850 comme limite chronologique et que, au-delà de cette date, seules les œuvres exceptionnelles étaient étudiées. Ce n’est qu’en 1987 que cette limite fut repoussée à la veille de la Seconde Guerre mondiale. On ne s’étonnera donc pas de la faible représentation dans cet ouvrage des éléments d’architecture et des objets mobiliers datant des xix^e et xx^e siècles. Une étude engagée vers 1985 aurait à coup sûr mis en valeur les demeures de villégiature à Chalo-Saint-Mars ou à Morigny-Champigny, aurait par exemple abordé la pergola de *la Douce France* à Étampes récemment publiée par P.-L. Rinuy et classée depuis parmi les Monuments historiques.

Dès les premières années de son activité, l’équipe régionale élabora un programme d’enquêtes pluriannuelles qui prenait en



— Limites cantonales
..... Limites communales

compte les aspects représentatifs de cette singulière région à la fois rurale et fortement urbanisée, où longtemps les chefs-d'œuvre de l'art national – la basilique de Saint-Denis, les châteaux de Fontainebleau et de Versailles – ont fait négliger une approche plus fine de l'histoire de l'art régionale. On décida donc d'entreprendre l'inventaire de quelques cantons ruraux, comme Bièvres, Étampes précisément ou Villegresnes en Val-de-Marne. Mais on engagea également un programme conséquent d'études de la banlieue qui conduisit à partir de 1985 à prendre en compte aussi bien l'architecture résidentielle des villégiatures disséminées sur un territoire encore agreste dans des sites très pittoresques, que des lotissements modestes, des cités ouvrières, des ensembles de HBM, bref, toutes les créations architecturales du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle. C'est donc aussi la raison pour laquelle on ne fit pas le choix dans le canton d'Étampes d'alourdir, par la prise en compte systématique de ces périodes récentes, des enquêtes déjà très approfondies par ailleurs.

L'enquête, à ses débuts, engagea d'importants moyens intellectuels et matériels dans l'analyse des édifices religieux médiévaux, témoins des périodes fastes de l'histoire de ce territoire, et dans celle de l'architecture vernaculaire rurale. La ville d'Étampes fut ensuite abordée et son étude s'inscrit parmi les premières expériences en milieu urbain. Puis, sur la lancée de ces études approfondies, les châteaux furent à leur tour étudiés. On fit aussi, consciencieusement, un sort à d'autres éléments du patrimoine dont on avait au fil des années perçu l'intérêt, comme les moulins, dont bien peu de vestiges médiévaux demeurent visibles.

Un regret doit être ici exprimé. Celui de n'avoir pas su associer de manière plus étroite les recherches des archéologues qui eussent pu, à n'en pas douter, enrichir par des fouilles systématiques la connaissance de l'architecture des manoirs, nombreux sur ce territoire. La publication qu'il faut souhaiter prochaine des fouilles conduites ces dernières années par le service régional de l'Archéologie autour du tribunal d'Étampes devrait permettre de renouveler l'analyse de l'édifice et de son décor peint. Une autre absence dans cette enquête est celle des objets mobiliers du domaine privé. Depuis 1975 environ, il était en effet admis de ne pas les prendre en compte systématiquement, afin de ne pas alourdir les campagnes d'inventaire réputées déjà longues.

Dans le domaine de l'architecture vernaculaire, l'approche globale du canton porta ses fruits. Si la ville et ses campagnes furent étudiées successivement, il fut mis en évidence que des traits communs les unissaient, comme la mise en œuvre des matériaux, la disposition du bâti sur la parcelle. Dans les faubourgs, l'osmose entre rural et urbain apparut de façon particulièrement sensible. Le rôle fondamental des moulins dans ce pays qui fut l'un des greniers céréaliers de Paris – plus de quarante sites furent dénombrés dont plusieurs encore en activité en 1980 –, celui du marché du quartier Saint-Gilles à Étampes et la présence des auberges furent mis en



Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Nœud du calice
représentant Moïse,
en 1985.

lumière. L'étude fine des mairies-écoles révéla des exemples pré-coces d'organisation scolaire et l'activité dans ce domaine des architectes d'arrondissement.

L'enquête, commencée en 1970, s'échelonna donc, avec des périodes d'interruption et de latence, sur dix-sept années. Elle mobilia treize chercheurs qui pour certains purent travailler ensemble mais qui, pour la plupart, se succédèrent. La documentation micro-fichée et informatisée, désormais consultable dans le Centre de documentation du patrimoine de la direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, témoigne de l'ambition exhaustive des deux premières décennies de l'entreprise.

Malgré ces enquêtes et ces recherches, malgré les efforts du service des Monuments historiques qui entreprit la restauration du portail sud puis des verrières de Notre-Dame d'Étampes et celle de l'abbaye de Morigny, on ne vit pas s'engager immédiatement dans le canton d'Étampes une mise en valeur du patrimoine. Ce n'est qu'en 1995 qu'une zone de protection du patrimoine architectural urbainistique et paysager fut établie sur une large portion de la ville d'Étampes. Depuis lors, la municipalité encourage la publication de fascicules sur les grands édifices de la ville.

L'orientation de l'ouvrage

Parmi les chercheurs qui s'impliquèrent dans cette « aventure de l'esprit », plusieurs d'entre eux, Jean-Marie Pérouse de Montclos, Monique Chatenet, Julia Fritsch et moi-même, conduisirent les enquêtes dont ils avaient eu la responsabilité, en opérant cette savante alchimie qui doit transformer un dossier de l'Inventaire général en un ouvrage. D'autres en revanche, chargés de nouvelles fonctions qui les éloignaient de cette recherche, ne souhaitèrent pas prendre la plume. C'est ainsi que fut demandé à Nicolas Faucherre, spécialiste d'architecture militaire, de présenter la tour Guinette et les fortifications de la ville ; Philippe Plagnieux accepta de présenter la monographie délicate de la collégiale Notre-Dame ainsi que celle de Saint-Martin d'Étampes ; Marie-Pasquine Subes livra des analyses novatrices des peintures murales du palais du Séjour, de l'église Saint-Martin de Puiset-le-Marais et de la collégiale d'Étampes. Une nécessaire approche historique fit solliciter le concours de Claudine Billot et de Jean Jacquot pour le Moyen Âge et l'époque moderne, celui de Jacques Gélis pour le XVIII^e siècle et l'époque contemporaine.

Tous ces textes ont été écrits entre 1989 et 1994, aussi l'institution à laquelle j'appartiens doit à leurs auteurs des remerciements pour ne les avoir point publiés ailleurs et souhaite que, leurs recherches ayant progressé, ils puissent livrer à la communauté scientifique des états plus avancés de leurs réflexions.

S'il y a quelque avantage à avoir laissé si longtemps ce chantier ouvert et ce livre en attente, c'est en tout cas celui de voir s'enrichir les perspectives en histoire et en histoire de l'art grâce aux travaux

publiés tout au long de ces années par des chercheurs, étrangers parfois, avec lesquels l'équipe a pu établir de fructueux échanges. Citons ainsi, dans la collection des « Atlas historiques des villes », le volume élaboré par Claudine Billot en 1989 sur Étampes ; les volumes publiés sous la direction de Jacques Gélis consacrés à Étampes, sous la Révolution et au XIX^e siècle (1989 et 1991). En histoire de l'art, Jacques Henriet dans le *Bulletin monumental* abordait Saint-Martin d'Étampes dans le cadre de ses recherches sur les arcs-boutants en 1978, Walter Cahn se consacrait aux vestiges sculptés du prieuré Saint-Pierre et Kathleen Nolan, au portail sud de Notre-Dame d'Étampes (1986 et 1989) ; dans le volume collectif *Clisson ou le retour d'Italie*, publié en 1990 à la suite des travaux de Jean-Marie Pérouse de Montclos sur l'influence rustique italienne, étaient mis en lumière les italianismes de Jeurre ; enfin, dans un cadre plus général, Jean Mesqui dans *Châteaux et enceintes de la France médiévale* abordait et la tour Guinette et le château de Farcheville (1991-1993).

Si cet ouvrage avait été publié avant 1985, il aurait égrené dans chaque commune le singulier ou l'ordinaire, donné pour chacun une notice courte et précise. Mais depuis, l'édition des notices informatiques supplée de façon adaptée aux demandes et donne accès à l'ensemble des résultats, qui n'apparaissent pas tous dans l'ouvrage.

Quelles sont donc les grandes lignes retenues en 1994 ? Le plan donne une large place à la ville d'Étampes et à ses monuments dont l'histoire architecturale se trouve considérablement enrichie et précisée, mais il conserve les dominantes qui orientèrent l'approche du terrain ou plutôt des deux terrains si différents : la ville et les campagnes. Le souci de camper le décor historique nous a fait introduire chaque grande période par une présentation des événements, du climat politique et économique. Mais, devant l'abondance de la matière à traiter en histoire de l'art, des choix se sont opérés pour privilégier les grands édifices médiévaux civils et religieux. L'architecture urbaine et rurale a été bien traitée, mais avec cette impasse sur les périodes proches sur laquelle nous nous sommes expliqués plus haut. L'approche des objets d'art a privilégié les œuvres religieuses et apporté un éclairage particulièrement neuf sur les peintures murales et le vitrail.

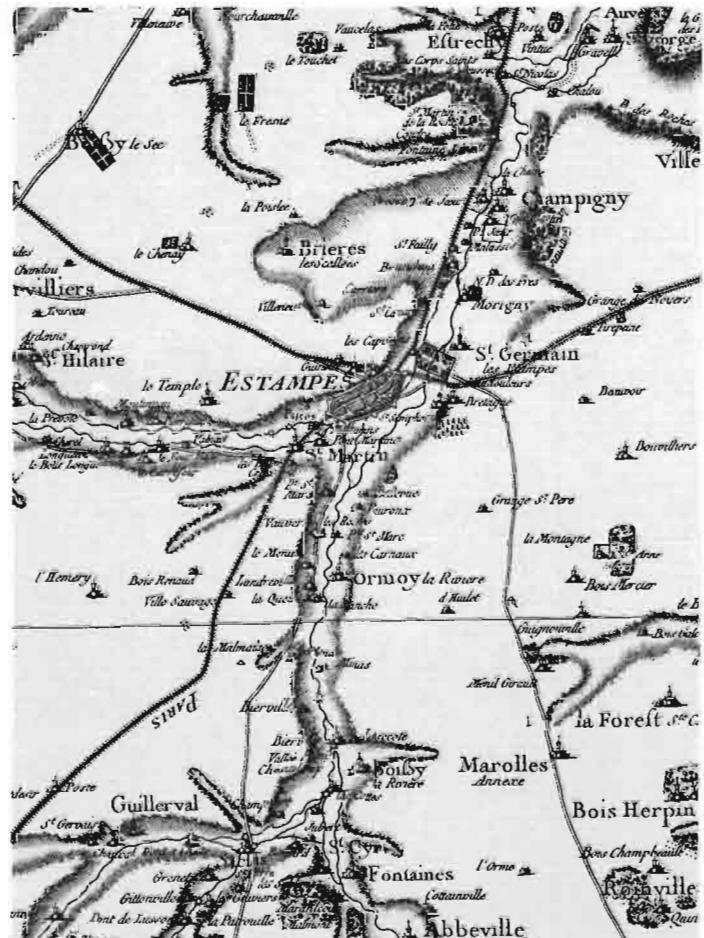
Somme toute, fidèles aux raisons qui avaient dicté le choix de ces premières expériences d'« Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France », nous avons construit un livre qui reflète la richesse et la diversité d'un territoire d'un intérêt exceptionnel.



Du XI^e siècle à la guerre de Cent Ans

*Étampes, collégiale
Notre-Dame. Portail sud,
dit portail royal, en 1989,
détail.*

Extraits de la carte de Cassini (milieu du XVIII^e siècle), territoire autour d'Étampes correspondant aux communes de l'actuel canton.

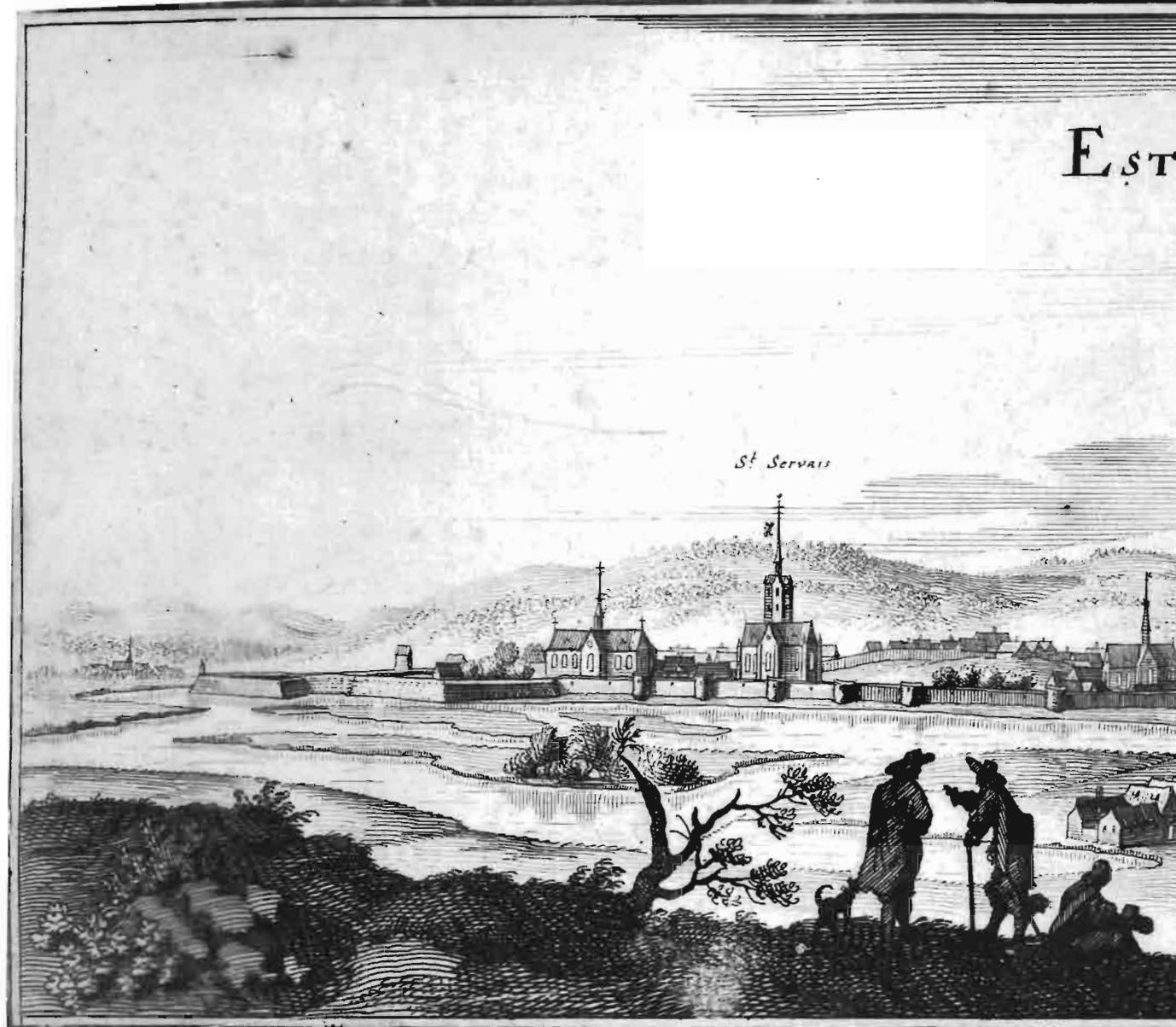


Repères historiques

Julia Fritsch, Jean Jacquart



Héritier lointain du *pagus stampensis* des derniers siècles de la romanité, le comté d'Étampes, plus vaste que l'actuel territoire cantonal, entre très tôt dans la mouvance des Robertiens, ancêtres d'Hugues Capet. Les rois Eudes (mort en 898) et Robert (mort en 923) exerçaient leur autorité sur toute la région comprise entre Seine et Loire. Hugues le Grand (mort en 956), père du fondateur de la nouvelle dynastie, était comte de Paris, d'Étampes, d'Orléans, de Tours. Ainsi ce fief est-il, sous les premiers Capétiens, un des éléments essentiels de leur puissance naissante. Mais cette promotion marquée par l'intérêt porté par les souverains à la petite ville en formation, par la protection accordée à l'abbaye de Morigny, fondée en 1095, correspond aussi à la période de l'éclatement des pouvoirs entre les mains des lignages de chevaliers installés dans les campagnes. Tout le pays d'Étampes est partagé en de nombreux fiefs qui deviennent autant de seigneuries, grandes ou minuscules. La chance des Capétiens fut de s'attacher, comme fidèles, bon nombre de ces nobiliaux campagnards qui servirent comme officiers du souverain. Ainsi, Thion d'Étampes, membre du puissant lignage des Le Riche, fut-il

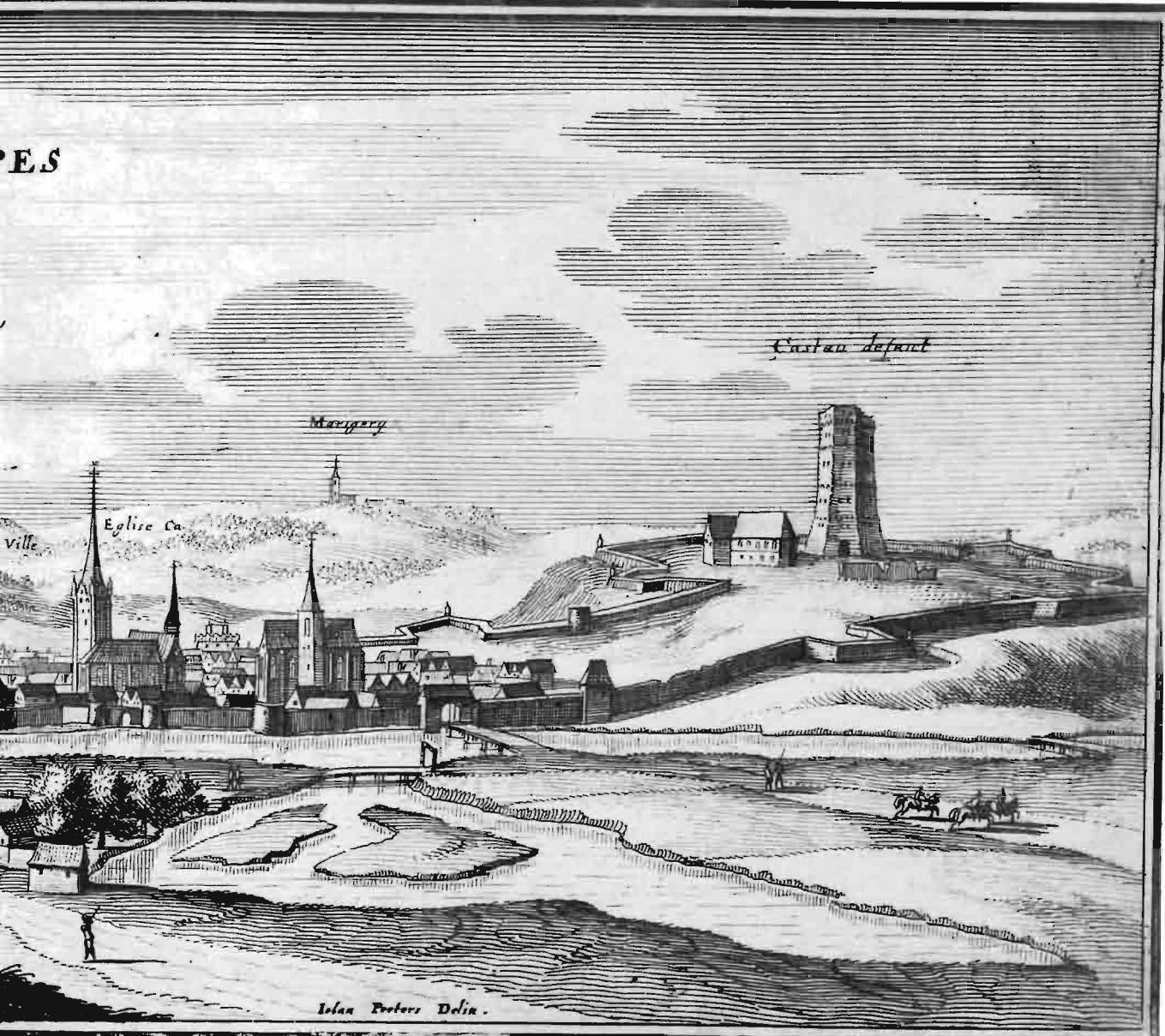


28 prévôt de Paris en 1032, preuve de la confiance du roi¹. Du X^e au XII^e siècle, le système féodoseigneurial s'organise : des seigneurs relevant directement du comte d'Étampes – le roi –, dépendant d'autres petits féodaux en une hiérarchie complexe de vassalité que l'histoire perpétue. Sous l'autorité parfois arbitraire de ces seigneurs, la vie des paysans se déroule dans le cadre des villages, constitués entre 1100 et 1200 en réseau de paroisses. Toute la campagne, vivifiée par l'augmentation de la population, la croissance des échanges et la paix civile assurée par l'autorité grandissante des souverains, est désormais mise en valeur². Aux grains que la fertilité des limons beaucerons favorise, se joignent la vigne et les grasses prairies des vallées de la Juine et de la Louette.

C'est au cours de la première période que sont fondés monastères, prieurés, collégiales et églises paroissiales : témoin l'abbaye bénédictine de Morigny, restée célèbre grâce à sa *Chronique* qui couvre la première moitié du XII^e siècle. À la même époque, les conciles se succèdent à Étampes : le cinquième, convoqué au mois d'avril 1130 et auquel assista saint Bernard, reconnut le pape Innocent II. Dix-sept ans plus tard, le sixième concile, décidant la deuxième croisade, confia la régence du royaume à l'abbé Suger pendant l'absence de Louis VII³.

Si les premiers Capétiens et notamment la reine Constance ont souvent résidé à Étampes pour asseoir leur autorité naissante sur l'axe pri-mordial menant de Paris à Orléans, le comté fut ensuite donné en apanage à partir de 1240⁴.

Vue générale de la ville d'Étampes
de Johan Peeters, 1655.
Provient de Martin Zeiller,
Topographia Galliae...
durch Martinum
Zeillerum, Frankfurt
am Main (sic), in Verlag
Gaspar Merians,
1655, pl. 138.
Il ne peut pas s'agir,
comme indiqué, de Morigny.
L'orientation correspond
à Brières-les-Scellés, Sceaux,
musée de l'Île-de-France.

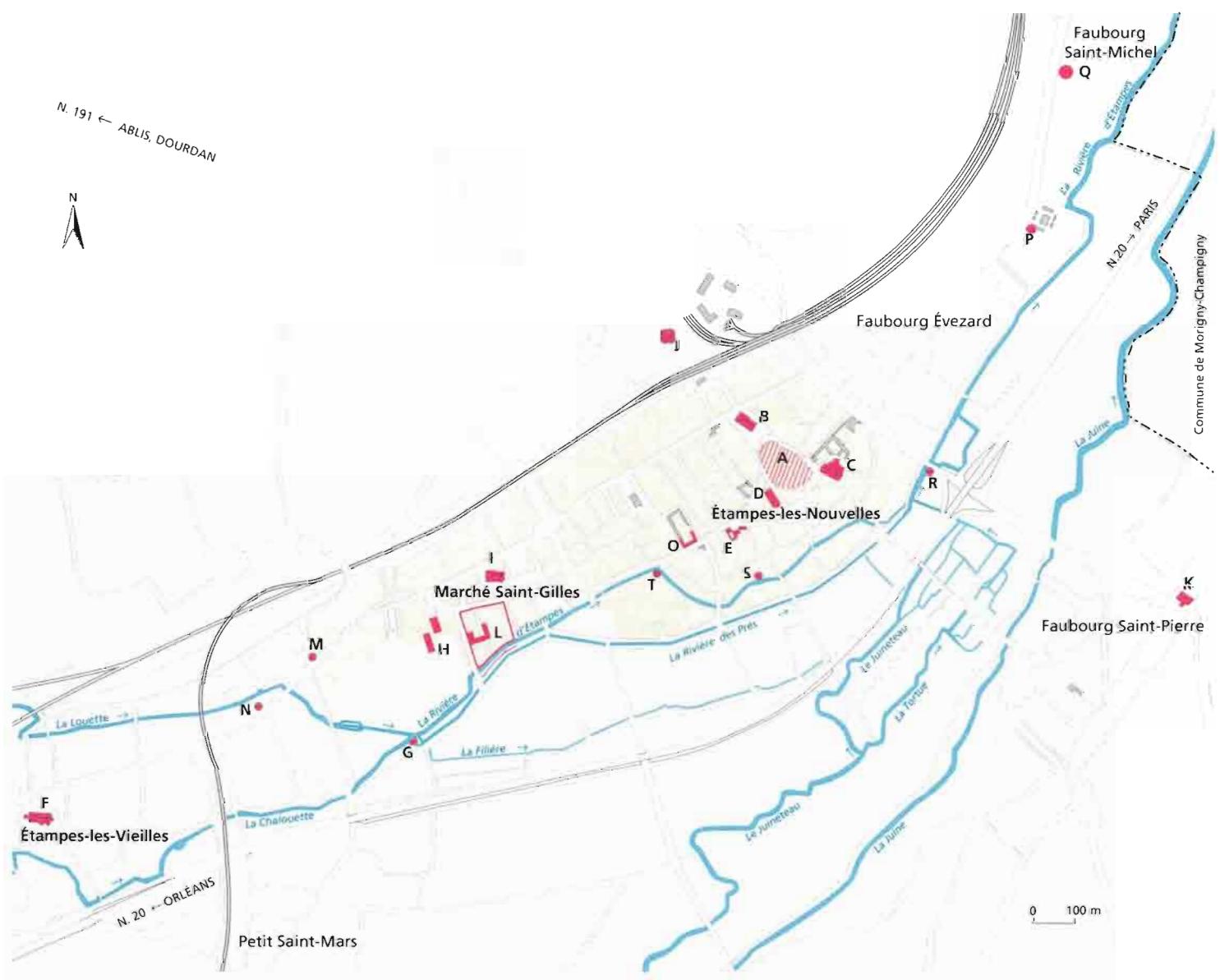


La belle prospérité du XIII^e siècle cède la place, pour un siècle et demi, au temps des épreuves, pour la ville comme pour le plat pays. Les trois fléaux, la guerre, la peste, la famine, alternent pendant cette trop longue période⁵. Ce sont les récoltes médiocres du début du XIV^e siècle, puis la peste noire qui devient endémique. C'est surtout la guerre, interminable, qui ravage le royaume.

Si l'Étampois échappe à la première descente d'Édouard III, il est ravagé entre 1358 et 1360, d'abord par les Anglais, puis par les Royalistes. La ville est prise puis reprise, les campagnes dévastées. Les Anglais reviennent en 1360. Édouard III est installé près d'Arpajon, à Chanteloup, et son armée occupe la région. La guerre civile succède à la guerre

étrangère. Étampes et Dourdan sont domaines du duc Jean de Berry qui a pris parti pour les Armagnacs. À l'orée de l'hiver 1411, Jean sans Peur assiège Étampes et Dourdan. Après le traité de Troyes, toute la région demeure sous l'influence anglo-bourguignonne jusqu'à la reconquête progressive du royaume par Charles VII. Après la reprise de Paris en 1436, l'Étampois retourne dans la mouvance royale. La paix revient peu à peu dans les campagnes. La reconstruction peut commencer mais la crise a été très profonde.

Vers 1450, les campagnes sont dépeuplées et il faut faire venir des migrants de Bretagne, de Normandie, du centre du royaume ; les terres sont en friche, les églises et les maisons incendiées ou en très mauvais état.



Étampes, formation et développement de la ville et de ses faubourgs

Claudine Billot

Carte d'ensemble d'Étampes-les-Nouvelles et de ses faubourgs.

*A - Donjon (détruit) ;
B - église Saint-Basile ;
C - ancienne collégiale Notre-Dame ;
D - église Sainte-Croix (détruite) ;
E - palais dit « Séjour » (actuel tribunal) ;
F - église Saint-Martin ;
G - vanne fortifiée des Portereaux ;
H - grenier d'abondance ;
I - église Saint-Gilles ;
J - château fort (actuellement tour Guinette) ;
K - prieuré Saint-Pierre (vestiges) ;
L - les cordeliers ;
M - Saint-Jean-du-Haut-Pas ;
N - les mathurins ;
O - hôpital Saint-Antoine ;
P - Saint-Jacques de l'Épée ;
Q - maladrerie Saint-Lazare ;
R - moulin Darnatal ;
S - moulin Notre-Dame ;
T - moulin Sablon.*

Sur le plan d'Étampes réalisé d'après le cadastre de 1824⁶, on distingue au centre la ville proprement dite, entourée des trois faubourgs de Saint-Martin au sud-ouest, de Saint-Pierre au sud-est et Évezard au nord-est. Cette configuration est le fruit d'une lente évolution dont il est nécessaire de comprendre les principales étapes.

Étampes-les-Vieilles

Un premier noyau de peuplement se développe à l'ouest du site dans la courbe décrite par la voie Paris-Orléans autour de l'église Saint-Martin. Ce dernier vocable peut remonter à l'époque mérovingienne⁷.

Un palais y a sans doute marqué le centre administratif de cette subdivision de la *civitas senonum*, le *pagus stampensis* érigé en comté par Charles le Chauve en 861⁸. Après sa destruction par les Scandinaves en 911, ce bourg dorénavant exclusivement rural est rebâti entre les rivières Louette au nord et Chalouette au sud⁹. En 1046, une donation du roi Henri I^{er} à l'église Notre-Dame du *castrum* d'Étampes mentionne les dimes des cultures au-dessus de *Stampae Vétulae*, Étampes-les-Vieilles, nouvelle dénomination du faubourg Saint-Martin¹⁰.

Étampes-les-Nouvelles

En effet, un deuxième pôle de développement s'est implanté sur la même route d'Orléans mais à plus d'un kilomètre en aval. Les remarquables trouvailles de Monique Chatenet permettent aujourd'hui de réviser les données traditionnellement admises. Un lieu-dit *le Donjon* est constamment mentionné.

Ce donjon a vraisemblablement fait partie du palais de Robert le Pieux (996-1031). Ce souverain a construit un second palais dans l'île de la Cité à Paris. Seul un troisième palais érigé par les ducs de Normandie à la même époque (vers 1010-1025) a été fouillé : il s'agit de celui de Fécamp, publié par Annie Renoux¹¹. Grâce à son excellente analyse, nous savons maintenant que tous ces palais royaux et princiers obéissaient à des fonctions précises et pérennes qu'il faut d'autant plus évoquer que les sources écrites sont malheureusement peu prolixes. Ils comprenaient un premier pôle ecclésiastique public – ici peut-être l'église Saint-Basile comme le pensait déjà dom Basile Fleureau¹² – et privé avec une chapelle ou un oratoire spécifique pour le souverain. Ils possèdent aussi un second et important secteur laïque éclaté entre des bâtiments domestiques

avec enclos (peut-être les fameux jardins de la reine Constance), la salle ou *aula*, pièce maîtresse du pouvoir officiel, et des fortifications, un *castrum*, dont a pu faire partie ce donjon.

Entouré de maisons, enclos d'une première enceinte, ce nouveau pôle urbain reçoit par opposition au vieux bourg Saint-Martin l'appellation d'*Étampes-le-Châtel* ou *Étampes-les-Nouvelles*.

La rivière forcée

Lié à cette urbanisation, le concept d'un espace artisanal de profit a simultanément germé dans l'esprit des Étampois. En ce début du XI^e siècle, la Juine et ses affluents divaguent dans le fond marécageux de la vallée, sujet à des inondations et impropre à la construction d'habitations et d'installations artisanales indispensables à cette ébauche d'essor économique : « planches » (débarcadères), bacs, échaudoirs, séchoirs et réserves. Il faut donc dériver une partie des eaux courantes en terre ferme. En fonction de la première mention du moulin Notre-Dame sur ce nouveau bras en 1025¹³, on peut le dater des années 1015-1025. La rivière forcée d'Étampes serait ainsi contemporaine de la dérivation réalisée à Beauvais en 1015 dans le réseau de la voirie gallo-romaine, mais antérieure à celle de l'Eure dans la basse ville de Chartres (vers 1050) ou à celle de Provins (XII^e siècle)¹⁴. Officiers du roi Robert le Pieux, religieux de Morigny, qui ont bénéficié de la donation des droits régaliens sur les rivières du lieu, et habitants ont dû conjuguer leurs efforts et leurs capitaux pour ouvrir une tranchée de 1 kilomètre de long et de 4 mètres de large, installer les premières et indispensables vannes de régulation aux Portereaux. Le tracé de cette nouvelle « Rivière d'Étampes » épouse l'avancée sud de la courbe de niveau de 70 mètres, à 4 mètres au-dessus du talweg, dénivellation habituelle de ces rivières forcées des XI^e et XII^e siècles¹⁵.

L'essor économique : les moulins

En fonction des activités agro-pastorales des plateaux environnants, l'eau courante anime maintenant des moulins.

Leur étude archéologique est difficile en raison de l'absence, caractéristique ici, de bassins de retenue et de la difficulté de retrouver les fondations anciennes des bâtiments. S'ils ont gardé la même appellation, ils ont été reconstruits plusieurs fois depuis et pas toujours au même

emplacement, en raison de phénomènes de colmatage dus au ralentissement du courant engendré par leurs installations.

Les sources écrites n'indiquent jamais les dates de construction. Seules les premières mentions attestent – mais combien de temps après leur création ? – l'existence de tel ou tel moulin. Trop de commentateurs confondent allégrement celles-ci et celles-là.

Pour les trois moulins médiévaux situés sur la Rivière d'Étampes intra-muros (Darnatal, Notre-Dame et Sablon), on peut cependant tenter une approche chronologique¹⁶. Le moulin Notre-Dame ou petit Moulin (rue du Pont-d'Anjouan), figurant dans l'acte de fondation-dotation du chapitre de Notre-Dame d'Étampes en 1025, était donc pratiquement neuf. Darnatal (62-66, rue de la République) est cité en 1120 comme assignation d'une rente d'un muid de froment donnée par Louis VI le Gros à la maladrerie de Saint-Lazare¹⁷. L'écart entre la plus ancienne date de construction possible et cet acte est d'environ un siècle. Sablon, l'autre moulin domanial (carrefour du Moulin-Sablon), sert aussi d'assiguation à des rentes constituées par Philippe Auguste pour deux chapelles fondées en 1191 à Saint-Jacques de Bédégond¹⁸. La fourchette maximale serait alors de 160 à 175 ans mais, en réalité, elle est peut-être bien moindre.

Sablon offre l'intérêt de présenter un autre aspect du problème des moulins de cette époque. Leur destination peut changer plusieurs fois au fil du temps. Dans l'acte de la fin du XII^e siècle, il est mentionné comme « moulin à fouler draps ». Entre 1662 et 1668, dom Basile Fleureau consigne qu'il est devenu, mais après combien d'avatars intermédiaires, moulin banal à farine¹⁹.

Dans les faubourgs, il est indispensable de faire accéder commodément aux moulins les lourds charrois venus des plateaux céréaliers environnants. Les moulins sont donc construits souvent en amont, parfois simultanément en amont et en aval d'un pont qui sous-tend une voie de communication essentielle comme le Perray du faubourg Saint-Pierre ou la route de Saclas.

Il est encore plus difficile de dater les moulins du faubourg Saint-Martin, le plus anciennement peuplé. Trois moulins sur la Louette, deux sur la Chalouette sont peu documentés. Branleux d'en haut et Branleux d'en bas (7 et 14, rue du Faubourg-Saint-Martin) sont mentionnés sous Louis VI, en 1113²⁰. Le moulin, qui sera dit plus tard « de l'hospice », est donné à la maladrerie de

La « Rivière d'Étampes », en 1989. Cette dérivation d'environ 1 kilomètre de long des eaux courantes de la Juine facilite au début du XI^e siècle les installations artisanales à proximité d'Étampes-le-Châtel.





Saint-Lazare au milieu du xiii^e siècle²¹. Chauffour (rue de Chauffour) est cité en 1474 dans des lettres patentes de Louis XI, ce qui semble bien tardif²².

Le même problème de décalage entre les dates de construction et celles de premières mentions se posera de nouveau au xvi^e siècle, sans plus d'espérance de solution. Sont mentionnés pour la première fois en 1532 le moulin du Bourgneuf sur la Juine au sud d'Étampes (rue de la République, rue des Grands-Prés) et en 1543 celui de la Trinité (rue de la Digue) sur la Chalouette à l'ouest.

Pour cette cité implantée au rebord du plateau beauceron, les moulins sont majoritairement à blé. En fonction de l'artisanat urbain, les « métiers de la rivière » installent sur les berges des pelleteries pour les peaux « à poil », des tanneries pour les gros cuirs de bovins, des mégisseries pour les peaux de mouton et de veau, des teintureries. Le chanvre baigne dans les routoirs, les fosses de rouissage. La rivière forcée a donc structuré un espace urbain en expansion.

Parallèlement, le commerce se développe. La Grande Boucherie contrôle trois autres boucheries situées au faubourg Saint-Martin, au faubourg

*Étampes, église et faubourg Saint-Martin.
Vue aérienne, en 1990.*

Saint-Pierre et au marché Saint-Gilles²³. Philippe Auguste fait reconstruire cette Grande Boucherie au profit du domaine royal, accordant en 1186 à Hugues Nasard, son précédent propriétaire, une rente de 100 sols parisis de compensation²⁴. La communauté des bouchers en obtient la concession temporairement puis, en 1274, pour la durée de la vie de la reine Marguerite de Provence en raison de son douaire, enfin à perpétuité²⁵. Après les dépouillements effectués par Monique Chatenet, il faut aujourd’hui reconsidérer sa localisation précédemment admise à proximité de l’hôtel Saint-Yon²⁶. Plusieurs actes échelonnés de 1316 à 1762²⁷ et trois plans de la seconde moitié du XVIII^e siècle attestent tous qu’elle était en réalité édifiée place du Marché-Notre-Dame. En 1762, une nouvelle Grande Boucherie sera construite plus au

implantation traditionnelle révélatrice de la protection par l’autorité royale de cette minorité menacée³¹. Des caves peut-être d’origine romane d’après Léon Marquis présentent un plan spécifique à diverticules et signalent encore son emplacement³². Les Juifs sont cependant expulsés du royaume en 1182 et, l’année suivante, l’emplacement de leur synagogue est attribué à la collégiale Sainte-Croix³³.

Le marché neuf intermédiaire Saint-Gilles

Entre Étampes-les-Vieilles au sud-ouest et Étampes-les-Nouvelles au nord-est s’étend alors un terrain non construit. En 1123, une charte de franchises de Louis VI le Gros y fonde un nouveau marché³⁴. Autour de sa place centrale bordée au nord par une chapelle Saint-Gilles, l’espace est loti et attribué à des hôtes. À l’instar des cinq cents villes neuves du Bassin parisien et des cinq cents sauvetés et bastides du Sud-Ouest contemporaines, ces hôtes jouiront pendant dix années de priviléges économiques, fiscaux et militaires substantiels. Dans son ouvrage, dom Basile Fleureau fixe comme limites à ce lotissement la porte Saint-Martin, les rues Saint-Jacques, de l’Étape-aux-Vins et des Cordeliers³⁵. L’examen du parcellaire actuel³⁶ permet d’envisager une extension plus grande, au moins jusqu’à la rue Pavée.

Sont alors définitivement réunis en une implantation linéaire, le long de la route d’Orléans, les deux noyaux d’origine Étampes-les-Vieilles et Étampes-les-Nouvelles par le maillon intermédiaire du marché neuf Saint-Gilles. Vers Paris, au nord-est, le faubourg Saint-Jacques s’est développé autour du lieu-dit Bédégonde donné à Notre-Dame d’Étampes par Philippe I^r vers 1101-1104, à charge d’y construire une chapelle et d’y assurer le service divin³⁷.

Le faubourg Saint-Pierre

Perpendiculairement à ce grand axe fondateur se détache, au sud-est, un axe secondaire. Il prend naissance au nord entre deux collines, passe à la hauteur de Saint-Basile, puis devant Notre-Dame et, extra-muros, à partir de la porte Saint-Pierre, prend le nom de Perray. Depuis des temps très anciens, cette route surélevée par une digue de pierres permet de franchir aisément la zone marécageuse du fond de la vallée et des bras multiples



Étampes, église du prieuré Saint-Pierre. Fragment sculpté en calcaire polychrome, 1160-1175. Étampes, musée municipal.

sud-est, au carrefour du Puits-de-la-Chaîne. Elle fonctionnera à cet emplacement jusqu’à la Restauration.

Philippe Auguste accorde aussi des priviléges aux tisserands en draps et en laine en 1214²⁸. Dès le XII^e siècle, un marché s’est installé le jeudi à Étampes-les-Nouvelles. Des foires sont concédées à des établissements religieux : par Louis VI le Gros en 1117 à l’abbaye de Morigny²⁹, par Louis VII le Jeune vers 1147 à la maladrerie de Saint-Lazare et en 1160 à la collégiale Notre-Dame³⁰.

La Juiverie est située entre le donjon précédemment mentionné et le palais du « Séjour »,

de la Juine et du Juineteau. Cette disposition a d'ailleurs été propice à l'implantation de nombreux moulins et d'installations drapières.

Dès le milieu du VII^e siècle, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire possède dans cette zone des terres³⁸. Vers la fin du VII^e siècle ou le début du VIII^e, elle y fonde un prieuré Saint-Pierre. L'essor démographique permet sa transformation en un prieuré-cure dont la première mention remonte à 1103³⁹. Le faubourg se développe autour de l'église et surtout de part et d'autre du Perray qui assure la liaison avec Étampes.

Cette augmentation de population se poursuit, les trois paroisses de Saint-Martin, Notre-Dame et Saint-Pierre se révèlent bientôt insuffisantes. Deux nouvelles paroisses sont créées : dès 1150, Saint-Gilles, une génération après la création du marché neuf qui s'est révélé une réussite et, en 1227, Saint-Basile dont nous avons vu plus haut les liens antérieurs possibles avec le palais de Robert le Pieux⁴⁰.

Le rôle défensif

Avec la construction sur la butte nord de la citadelle et de la tour Guinette, le rôle défensif s'est déplacé. L'étude archéologique permet d'établir une fourchette de construction entre 1130 et 1150 pour ce nouvel ensemble, avec d'importants remaniements ultérieurs sous Philippe Auguste⁴¹.

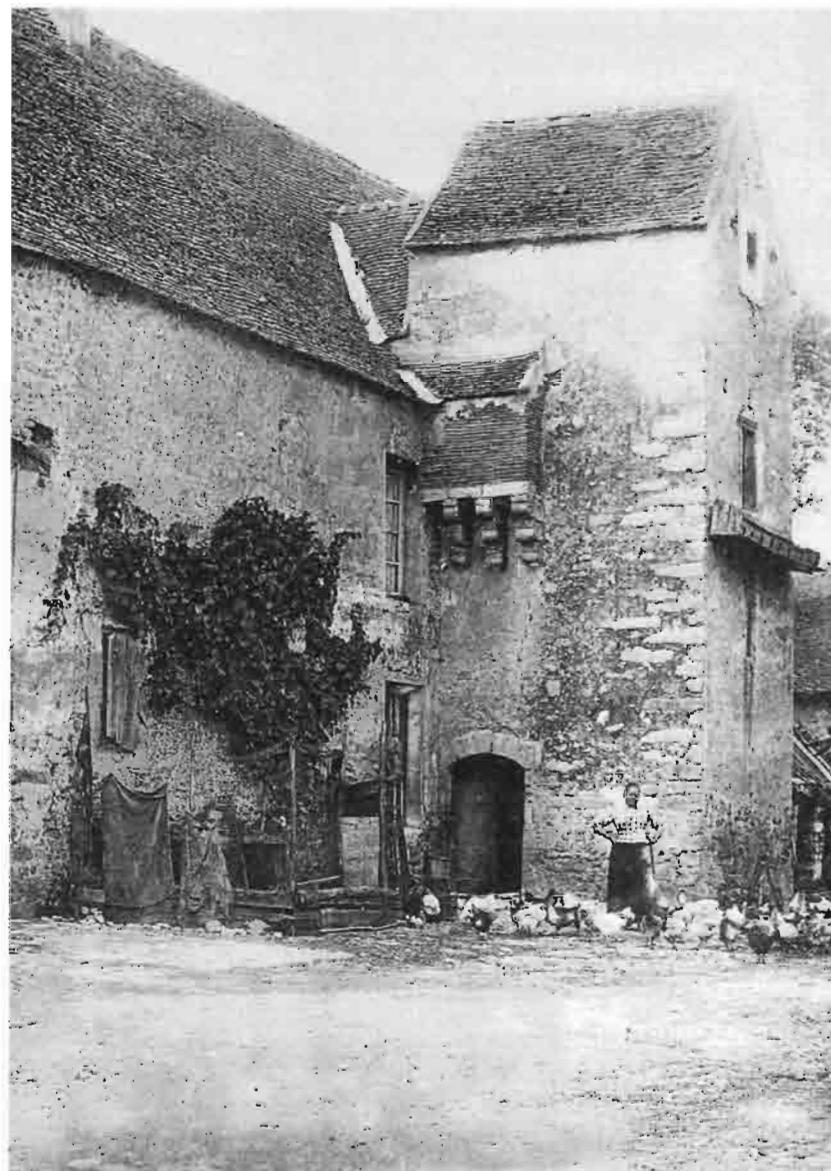
Hormis quelques mentions dans les comptes royaux citant des tours, des portes et des fossés, le tracé de la première enceinte urbaine médiévale reste pratiquement inconnu. Cette dernière a sans doute été refaite en pierre à la fin du XII^e siècle.

La collégiale Notre-Dame est fortifiée au début du XIII^e siècle : faut-il voir dans cette transformation l'éventualité d'un ultime réduit pour les Étampois assiégés ou pour la garnison royale menacée par ces mêmes habitants révoltés ?

L'installation des ordres mendians

Un autre témoignage du développement démographique et artisanal d'Étampes au début du XIII^e siècle réside dans l'implantation des ordres mendians. Dans Étampes-les-Vieilles, les mathurins fondent le couvent de la Trinité (24, rue du Faubourg-Saint-Martin). Peut-être après un premier séjour dans ce même faubourg, les cordeliers s'installent dans le marché neuf Saint-Gilles (rue des Cordeliers), sans doute dans les années 1227-

Étampes, ancienne maladrerie Saint-Lazare, puis auberge Saint-Michel.
Carte postale, vers 1900.
Collection particulière.



1230, puisqu'ils sont cités dans le rouleau des morts du chevalier Guillaume de Barres en 1233⁴². Comme à Sens ou à Provins, les frères mineurs ont choisi Étampes pour trois raisons fondamentales : c'est un grand axe de circulation, un siège du pouvoir et un quartier nouveau de marchands et d'artisans. De cet environnement industriel profite aussi une communauté de béguines : seul le toponyme du *Carrefour des Béguines* (aujourd'hui rue de la Manivelle) attesta longtemps leur passage dans cette ville.

Mathurins et cordeliers avaient respectivement besoin de l'assistance matérielle des aumônes d'un ensemble de 2 500 fidèles pour survivre. Cela indique qu'Étampes aurait compté, au XIII^e, environ 5 000 habitants, ce qui correspond bien, dans le royaume de France, à une ville moyenne médiévale.

Les établissements hospitaliers

Dans leur rôle d'accueil des malades et des pauvres itinérants, plusieurs hôpitaux fonctionnent simultanément. Intra-muros, l'aumône Notre-Dame est abritée au XI^e siècle dans la collégiale même, puis, vers 1194-1199, dans des bâtiments indépendants situés dans le cloître canonial⁴³. Les plus anciens vestiges de l'hôtel-Dieu actuel (37, rue de la République) ne remontent, quant à eux, qu'au XVI^e siècle. L'hôpital Saint-Antoine (20, rue Saint-Antoine), dit aussi « aumônerie des Bretons » – indice d'une immigration précoce dont on a d'autres témoignages dans la région parisienne –, fondé avant 1219, demeure en activité jusqu'en 1629⁴⁴. De cet établissement médiéval il ne reste plus qu'une cave voûtée d'ogives des XIII^e-XIV^e siècles. Il est remplacé au XVII^e siècle par le couvent des Barnabites.

Dans la banlieue sont implantés plusieurs hôpitaux sur les principales voies d'accès. Au faubourg Évezard, en venant de Paris, on rencontrait d'abord la maladrerie de Saint-Lazare (102 et 111-117, boulevard Saint-Michel) qui a été fondée au plus tard en 1120 entre la route et la Chalouette. Disparue aujourd'hui, elle est connue, entre autres documents, par les donations faites par Louis VI (1120) et Louis VII (1147) de terres, de rentes de froment et de vin,

d'une foire et de droits de marché comme on l'a vu plus haut⁴⁵. En 1556, des comptes y révèlent encore la présence de quatre lépreux⁴⁶. Dans la même zone est édifié, dès 1164, l'hôpital de la commanderie de l'ordre militaire castillan de Saint-Jacques de l'Épée (52, avenue de Paris)⁴⁷. Cet établissement sera remplacé au XVI^e siècle par le couvent des Capucins. Dans le faubourg Saint-Pierre, sur la route de Pithiviers (rue des Sablons), le petit hôpital de Buval ou Buzenval est établi avant 1350. Aujourd'hui détruit, il est encore mentionné dans les actes du XVI^e siècle⁴⁸. Dans Étampes-les-Vieilles, l'hôpital de Saint-Jean-du-Haut-Pas (30, rue du Haut-Pavé) a peut-être été fondé par Philippe I^r qui lui donne, en 1085, un arpent de terre « près du pont », les droits sur la rivière qui la jouxte et des hôtes qui y sont établis⁴⁹. De ce refuge des pauvres et de sa chapelle, il ne reste qu'une niche qui, autrefois, abritait une statue de la Vierge.

En conclusion, on retiendra que le bourg Saint-Martin a végété durant les siècles du haut Moyen Âge. Étampes ne connaît un véritable processus d'urbanisation qu'après la rupture fondamentale avec l'ordre ancien du IX^e siècle finissant. Il prend place surtout durant « le siècle du grand progrès » que les médiévistes situent entre 1010-1030 et 1150⁵⁰. Pendant le premier quart du XI^e siècle s'implantent le palais de Robert le Pieux, siège et symbole d'une indispensable autorité, la rivière forcée et les moulins du nouveau pôle d'Étampes-les-Nouvelles. C'est le début d'un essor démographique et économique qui trouve sa pleine mesure durant le XII^e siècle et le premier tiers du siècle suivant. La croissance de la population permet l'épanouissement des cinq paroisses de la ville, maintenant augmentée du marché neuf Saint-Gilles, et de ses faubourgs. L'esprit d'initiative et d'organisation des métiers y multiplie des ateliers pour travailler les cuirs et les draps. Marchés et foires, auberges et établissements hospitaliers, couvents de frères mendians et commanderie de l'ordre castillan de Saint-Jacques de l'Épée attestent la vigueur des échanges avec le monde extérieur. Cette première période remarquable de l'histoire d'Étampes établit une trame urbaine qui ne sera modifiée qu'à l'époque contemporaine.



Les résidences royales d'Étampes

**Monique Chatenet, Nicolas Faucherre,
Marie-Pasquine Subes**

L'histoire des résidences royales d'Étampes est bien plus complexe qu'on ne l'a cru longtemps. Pour Fleureau et ses successeurs, le « Séjour », actuel tribunal, serait le *palatium* fondé par Robert le Pieux⁵¹. Il aurait été complété au XII^e siècle par le château fort de la colline de Guinette avant de devenir en 1511 un lieu de justice, suivant en cela l'évolution habituelle des grands palais médiévaux. Mais une découverte fortuite dans un registre terrier du début du XVI^e siècle change entièrement cette vision des choses, en révélant l'existence d'un troisième édifice : le « donjon ».

Le *palatium* de la reine Constance

Dans sa vie de Robert le Pieux, le moine Helgaud évoque la construction du *palatium* à la fin du XI^e siècle : « *Stampis castro regina palatium construerat nobile, simul cum oratorio* » et plus loin : « *[Robertus] fecit monasterium sanctae Mariae in Stampi castro. Item ipso castro ecclesiam unam in palatio* »⁵². L'existence de ce *palatium* est confirmée par plusieurs actes de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e passés « *in palatio Stampis novis* »⁵³. Fleureau et ses successeurs semblent avoir identifié correctement l'*ecclesia* ou *oratorium*

dont parle Helgaud avec l'église Saint-Basile qui ne devint paroisse qu'au XII^e siècle. Mais il est difficile d'assimiler, comme ils l'ont fait, le *palatium* avec le « Séjour » en raison de la situation de ce dernier. La demeure n'est nullement située à proximité de Saint-Basile comme le suppose le texte d'Helgaud. Érigée au contraire à une extrémité de l'agglomération du XI^e siècle, elle est séparée de Notre-Dame et de Saint-Basile par la place du Marché – centre d'Étampes-le-Châtel – et par un important quartier juif qui occupait l'ilot en triangle actuellement bordé par les rues de la Juiverie, Aristide-Briand et Sainte-Croix. (M. C.)

« Le donjon »

Le registre terrier du comté d'Étampes de 1511-1512 recense une grande partie de l'ilot situé entre les rues Sainte-Croix (anciennement de la Savaterie), du Petit-Panier, de la République (anciennement de la Cordonnerie) et la place du Marché-Notre-Dame⁵⁴. Il répertorie notamment dix maisons contiguës rue Sainte-Croix depuis l'angle de la rue du Petit-Panier jusqu'en face de l'église Sainte-Croix (n^os 3 à 19 environ, rue

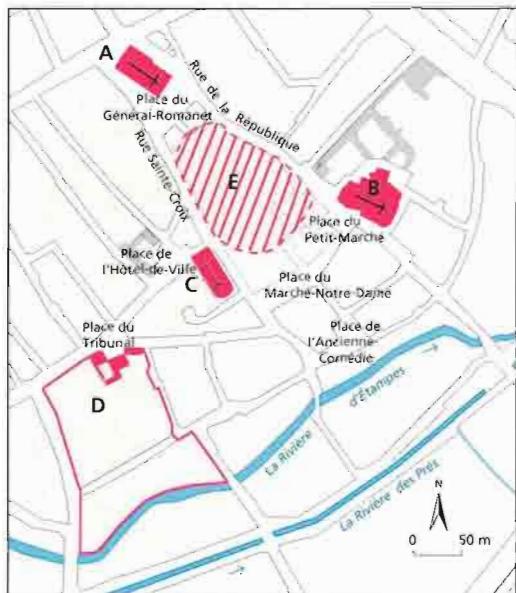
Étampes, château fort.
Miniatuure des Très Riches Heures du duc de Berry,
« le Mois d'août », attribuée à Jean de Limbourg (?)
vers 1415. Chantilly,
musée Condé.

Sainte-Croix). À l'exception de la première (n° 3), toutes aboutissent par-derrière à un lieu-dit appelé « le donjon ». Du côté de la rue de la République, le même document cite sept maisons « aboutissant au donjon », l'une d'elles « tenant à la voie à aller au donjon ». Est également mentionné un « appentil et estable [...] tenant d'une part sur la ruelle allant de l'hostel Dieu Notre-Dame au donjon et aboutissant d'un bout sur une ruelle en cul de sac ». Le texte mentionne également plusieurs « accroissements » de propriétés sur le terrain du donjon. Le terrier du roi de 1527-1530⁵⁵ mentionne lui aussi un « manoir manable, rue de la Savaterie (actuellement rue Sainte-Croix) près l'église Sainte-Croix », aboutissant « au donjon ». Enfin, le censier de Notre-Dame (1599) cite trois maisons rue de la Cordonnerie donnant « par-derrière » sur le donjon, ainsi qu'une « maison où pend pour enseigne le petit écu » tenant d'un bout à la « rue du cul de sac » et de l'autre « sur le donjon »⁵⁶.

Deux autres sources apportent des précisions sur le lieu-dit. Le premier est un *Mémoire sur les rues d'Étampes* du XVIII^e siècle : « Le Donjon, c'est une place vide derrière le petit panier et l'épée royale qui est à l'opposite de Sainte-Croix dans la paroisse Saint-Basile⁵⁷ ». L'autre est un extrait de l'inventaire des titres du duché d'Étampes : « Sentence sur les appointemens à mettre rendue aux requestes du palais le 17 juillet 1636 par laquelle les particuliers dénommez en ladite sentence sont maintenus en la possession et jouissance des accroissements dépendants de leur maisons pris sur partie de la place du Donjon avec permission à eux de les faire clore ; le surplus de ladite place demeurant commun pour l'usage des habitants⁵⁸ ».

Les textes que l'on vient de citer permettent de préciser la localisation de la place du Donjon entre la collégiale Sainte-Croix au sud et l'hôtel-Dieu au nord. La ruelle menant du donjon à l'hôtel-Dieu doit être l'actuelle impasse aux Chats, et l'autre « rue en cul de sac » l'impasse au Bois. Le terrain couvrait tout l'îlot, puisqu'il s'étendait derrière la maison 5, rue Sainte-Croix.

D'évidence, le toponyme n'est pas né du hasard. Selon son acception médiévale, le terme donjon désigne la partie principale du logis seigneurial – aussi bien le lieu d'exercice du pouvoir que le complexe résidentiel⁵⁹. Comme le prouvent les terriers et la requête de 1636, le donjon était à l'origine une terre royale.



L'îlot présente aujourd'hui encore une forme arrondie, la courbe étant particulièrement marquée du côté de la rue de la République et de l'impasse aux Chats. Le cœur de l'îlot est occupé par des jardins séparés par des murets. Les sols sont plats, mais à différents niveaux selon les parcelles, ce qui laisse supposer des travaux de terrassement.

La forme ovoïde du terrain placé au cœur même de l'agglomération du XI^e siècle et son aplatissement manifeste font penser à une motte dérasée. Il y a tout lieu de croire que cette « place vide » du XVIII^e siècle, progressivement concédée aux propriétaires mitoyens, était occupée au Moyen Âge par un édifice fortifié.

Expliquer le « donjon » suppose que l'on tienne compte des constructions attestées de Robert le Pieux : un monastère (Notre-Dame) dans le *castrum* distinct d'une église (Saint-Basile ?) dans le *palatium*. Autre donnée du problème : Étampes-le-Châtel est créé à la fin du XI^e siècle, alors que la grosse tour Guinette date seulement des années 1136 et que les premiers éléments datables du « Séjour » ne sont pas antérieurs à la fin du XIII^e siècle.

Deux hypothèses peuvent être formulées.

Étampes, hypothèse de localisation du palais du « Séjour », de ses jardins et du donjon, d'après le cadastre de 1824.
 A - Église Saint-Basile ;
 B - collégiale Notre-Dame ;
 C - église Sainte-Croix ;
 D - emplacement du palais du « Séjour » ;
 E - emplacement du donjon.



Étampes, cadastre de 1824. Emplacement du palais du « Séjour » et de ses jardins.

– Première hypothèse : palais et tour sont distincts dans le *castrum* du XI^e siècle, le premier correspondant au « Séjour » et la seconde au « donjon », tour de bois sur une motte. Certes, de nombreux exemples de cette dichotomie spatiale entre l'exercice judiciaire et résidentiel du pouvoir d'une part et son exercice symbolique et militaire d'autre part (la distance de l'un à l'autre peut varier de 100 à 500 mètres) existent pour les XI^e et XII^e siècles : Provins et Troyes pour les comtes de Champagne, Compiègne et Senlis pour les rois de France, Loches pour les comtes d'Anjou (le palais n'est localisé qu'au XIII^e siècle), Les Andelys et La Roche-Guyon en Normandie. Néanmoins, l'existence attestée à Étampes d'une église (*ecclesia*) dans le *palatium* devient inexpliquable, puisque la seule connue à Étampes-le-Châtel est Saint-Basile, située très loin du « Séjour », à l'autre extrémité du *castrum*.

– Seconde hypothèse : le « donjon » cumule les fonctions militaires et résidentielles. Il se prolonge donc au centre du *castrum* par un ensemble de bâtiments intégrant l'église Saint-Basile. Le palais du « Séjour » aurait alors été créé au XIII^e siècle après l'abandon du « donjon » pour suppléer les fonctions judiciaires que ne pouvait remplir le

château de Guinette. Cette seconde hypothèse est peut-être plus vraisemblable, à la fois parce qu'elle rend compte de la position de Saint-Basile, et parce qu'elle explique mieux la topographie si caractérisée de cette partie de l'agglomération dont le « donjon » forme en quelque sorte le nombril, ainsi que la courbe que décrit la Chalouette détournée par ordre de la reine Constance. (M. C.)

Le palais du « Séjour »

Le terme « Séjour », ou « hôtel du séjour » apparaît seulement dans les textes en 1511 (terrier) puis en 1518, au moment même où il cesse, précisément, d'être le lieu de séjour des comtes d'Étampes. Par lettres du 22 novembre 1518 en effet, Claude de France, comtesse d'Étampes, ordonne d'utiliser sa « maison du séjour » pour « y tenir l'auditoire de [sa] juridiction »⁶⁰. La destination des bâtiments affectés au tribunal, à la prison et à la maison du receveur du domaine est alors bien connue. Elle reste inchangée jusqu'à nos jours pour le premier. La seconde fut attribuée à la gendarmerie en 1848, tandis qu'une nouvelle prison était construite dans les anciens jardins du domaine⁶¹. En l'an IV, la maison du receveur fut vendue comme bien national⁶². Habitation privée jusqu'en 1807, elle devint à cette date la gendarmerie⁶³. L'édifice a été profondément remanié au XIX^e siècle ; nous y reviendrons. Examinons ici uniquement la demeure médiévale.

Jusqu'à la Révolution, le bâtiment et ses jardins occupaient tout le terrain situé entre les rues Saint-Antoine, de la Juiverie, de la Prison, et du Pont-Quesneau jusqu'à la rivière⁶⁴.

L'édifice médiéval a été décrit par Fleureau : « Ce palais était composé de plusieurs corps d'hôtel, sous lesquels il y avoit des caves, et au-dessus des greniers qui servoient à retirer les vins et les bleds que l'on recueilloit dans les vignes et sur les terres du Roy avec ceux qui provenoient de ses moulins et autres droits qui lui appartenoient. Il y avoit encore d'autres bâtimens qui servoient d'écuries, que l'on aachevé de ruiner de nos jours ; avec une haute tour en pierre de taille qui servoit de degré et d'échauguette, dont les démolitions ont été données [en 1628] aux pères capucins⁶⁵. »

Deux corps de bâtiment subsistent, fortement remaniés. Le premier, et le plus important, doit remonter aux trente dernières années du XIII^e siècle et non au début du XIV^e comme on l'admet généralement, une analyse précise de la peinture murale apposée au revers du pignon

obligeant à avancer quelque peu la datation. Il a été fortement restauré, mais est connu en détail par plusieurs documents, en particulier par des relevés exécutés par Pierre Magne en 1850. Le décor extérieur du même mur-pignon – fenêtres en arc brisé au rez-de-chaussée à ébrasement mouluré d'un gros tore entre deux cavets – peut convenir à cette datation. Vers 1667, ce « grand corps d'hôtel » était occupé par deux salles, haute et basse, d'environ 150 mètres carrés⁶⁶. La salle basse était divisée en deux galeries par des colonnes de pierre portant les quatre poutres maîtresses. Les contreforts du mur nord qui existent encore servaient à épauler les poutres. Une chapelle occupait vraisemblablement l'extrémité orientale de la pièce ; elle était éclairée par les deux grandes fenêtres en arc brisé du mur-pignon toujours visibles⁶⁷. La salle haute, qui n'était pas subdivisée, était couverte par une charpente lambrissée. La charpente actuelle à chevrons portant ferme doit être en partie d'origine ; elle présente des traces d'un lambris et si de nombreuses pièces ont dû être changées, la forme générale n'a pas subi de modifications. Nous verrons bientôt comment l'analyse de la peinture murale peut permettre de dater finement cette salle.

Le second corps est situé à l'équerre du premier. Il contenait lui aussi deux pièces superposées. À l'époque de Fleureau, le rez-de-chaussée servait de salle d'audience. Le premier étage était directement couvert par une charpente lambrissée qui subsiste aujourd'hui dans le comble. La charpente, qui porte les traces d'un lambris, possède des poinçons, entraits et sablières moulurés assez caractéristiques de la fin du xv^e siècle ou du début du xvi^e. Les murs, englobés dans des constructions plus récentes, n'ont gardé aucune trace de leur disposition d'origine.

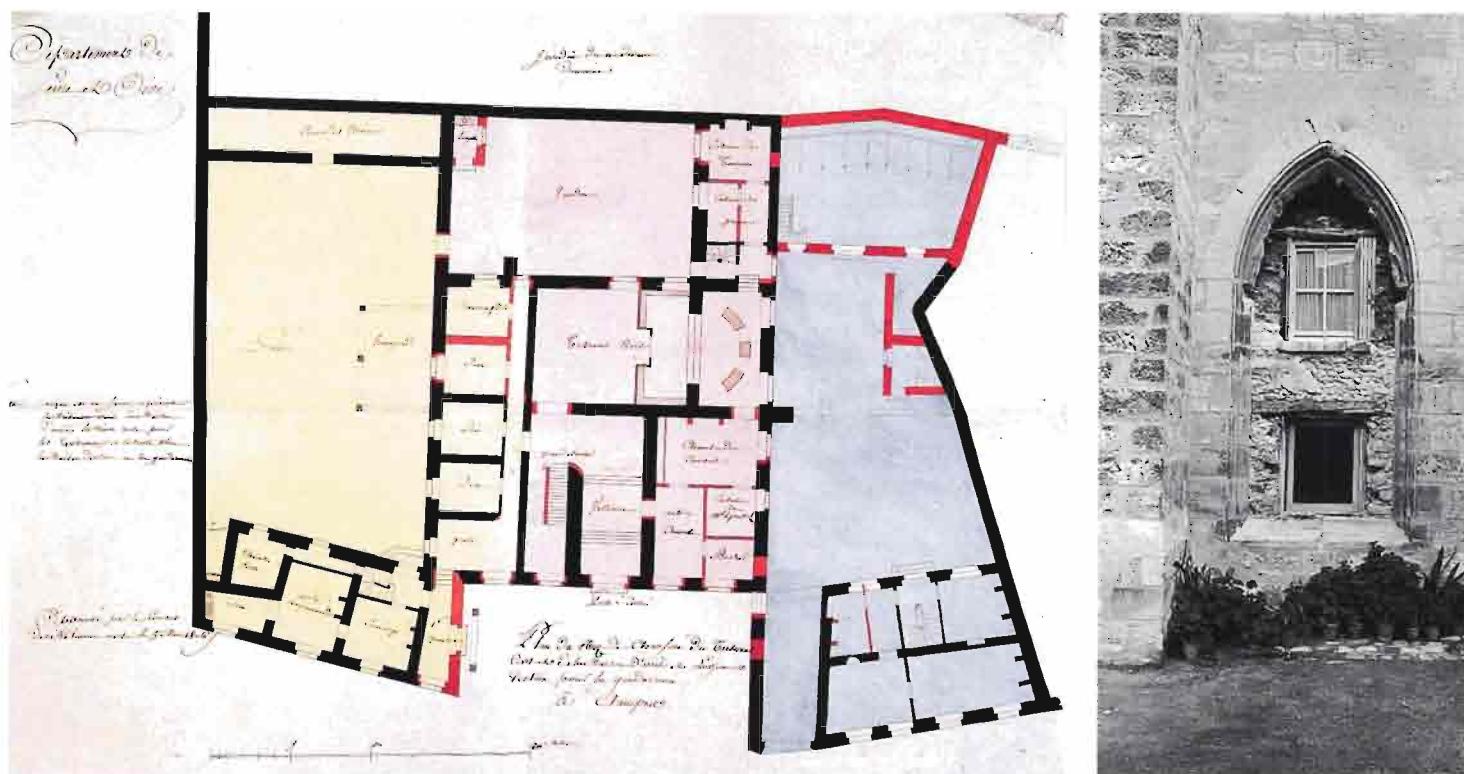
Jusqu'en 1628, l'escalier, situé dans une tour de pierre de taille, assurait la distribution de l'étage⁶⁸. Il faut sans doute le restituer hors œuvre, dans l'angle des deux corps.

Par son volume et sa disposition (salle basse à file de colonnes et salle haute lambrissée), la grande salle d'Étampes peut être rapprochée de la salle des États du château de Blois qui vient d'être étudiée ou de celle du palais comtal de Provins. Enfin, la comparaison avec Vincennes, que les fouilles des années 1990, conduites par Jean Chapelot, datent aussi de la seconde moitié du XIII^e siècle se justifie, d'autant plus qu'il s'agit également d'une résidence royale. (M. C.)

Étampes, palais du « Séjour ».

À gauche,
plan du rez-de-chaussée,
1806. AN F²¹ 1904³.

À droite,
pignon sud, fenêtre du rez-de-chaussée, en 1976.



La peinture murale du palais du « Séjour »

C'est une vaste composition, d'au moins 3,60 m de hauteur et de plus de 7,80 m de large. Le premier poinçon de la charpente marque la séparation entre les deux scènes représentées⁶⁹.

Une très large bordure décorative encadre encore la partie gauche de la composition. Elle se prolongeait très certainement non seulement sur la partie droite, aujourd'hui à moitié détruite, mais aussi dans la partie basse de la peinture, désormais occultée par un faux plancher.

C'est donc une composition fort endommagée qui nous est parvenue. Outre ces mutilations, l'état de dégradation très avancé de la couche picturale n'en facilite pas non plus la lecture. Cette peinture n'a, en effet, pas été réalisée à fresque, mais sur un enduit assez grossier, très mal lissé, et avec un liant si peu stable⁷⁰ qu'en de nombreux endroits, seul le dessin préparatoire à l'ocre rouge est conservé.

Les pigments employés sont assez peu nombreux, puisqu'ils se limitent, dans l'état actuel de la peinture, à un ocre jaune, un ocre rouge et un bleu. Mais comme le remarque fort justement L.-E. Lefèvre⁷¹, l'artiste semble avoir terminé son œuvre en appliquant des couleurs plus subtiles avec un liant différent. Lefèvre repéra par exemple sur les casques, les cottes de mailles ou sur les petits disques de la bordure, les traces « d'un produit foncé plus brillant et plus dur que le reste ». Ayant pu faire les mêmes observations, nous pensons que cette hypothèse de couleurs finales appliquées à la colle ou à l'œuf – ou plus vraisemblablement avec un mélange d'huile et de résine – est fort séduisante. Ainsi l'aspect original de l'œuvre était certainement beaucoup plus riche, chatoyant et raffiné que cette pâle esquisse désormais ruinée⁷².

Iconographie

L.-E. Lefèvre, dans les trois études successives qu'il a consacrées à l'ancien palais royal d'Étampes et sa peinture historique⁷³, rend compte des difficultés de lecture qu'il partagea avec Marcel Magne⁷⁴. S'il interpréta correctement la scène droite, celle du roi couronné, assis sous un dais fleurdelisé et tendant le bras droit à la main gantée, il commit, à notre sens, une profonde erreur de lecture lorsque, après avoir décrit dans la scène de gauche les hommes d'armes, il affirma distinguer une cavalière, une « reine écuyère » montée sur le grand cheval caparaonné de fleurs

de lis⁷⁵. Il a remarqué que le pied, de petite taille, ne venait pas se loger dans l'étrier, mais se placer juste au-dessus, dans l'étrivière. Si cette première affirmation peut laisser quelques doutes, on ne peut, en revanche, suivre cet auteur lorsqu'il voit dans le buste et la tête entourée d'une coiffure de forme triangulaire, la partie haute de ce même personnage⁷⁶. Il s'agit d'une lourde confusion, d'ailleurs illustrée par le dessin de E. Krier publié par L.-E. Lefèvre et reproduit par Deschamps et Thibout⁷⁷. En réalité, ce personnage est distinct du premier et chevauche un second animal de couleur jaune.

Mais, poussant plus loin son analyse, L.-E. Lefèvre a cru y reconnaître non seulement le buste de la reine, mais également sa coiffure qu'il identifie à une aumusse. S'il ne s'agit certes pas d'une aumusse ecclésiastique à silhouette carrée, il n'est pas impossible que soit représenté dans cette curieuse coiffure un chapeau à pointe ou à cornette⁷⁸. Cette coiffure pouvait effectivement être portée par les femmes. Ainsi pourrions-nous reconnaître dans le buste – il est vrai particulièrement menu – de ce personnage de second plan celui d'une femme accompagnant le premier cavalier⁷⁹. De ce cavalier, nous ne voyons désormais plus rien d'autre que les formes pâles d'une jambe droite et d'un pied placé dans l'étrivière. Ces détails nous conduiraient à penser que ce cavalier est un enfant, et non une reine. En effet, un examen des sceaux du XIII^e siècle représentant des femmes à cheval dans un contexte guerrier a montré que les femmes avaient alors le pied placé à l'étrier, comme les hommes, et que leur cheval est généralement nu, sans caparaçon⁸⁰. En outre, L.-E. Lefèvre remarque lui-même que « toutes les autres écuyères à califourchon [...] portent des robes longues, ne laissant jamais voir la jambe⁸¹. » Enfin, il note qu'à Étampes est représentée une « selle d'homme reconnaissable aux bâtes du garrot et de la cuiller sayantes devant et derrière »⁸². Il découle de ces observations réunies que, si l'on admet l'interprétation du pied dans l'étrivière, c'est bien un enfant qui monte ce cheval caparaonné aux fleurs de lis, la petitesse de sa jambe suffisant à expliquer l'emplacement de son pied. Son jarret vêtu d'une chausse de mailles est très normalement découvert, et sa selle, aux bâtes élevées, le retient. Il est logique que les proportions très courtes de son buste, désormais disparu, aient laissé voir le second cavalier adulte qui l'accompagne, très probablement une femme. Quant à

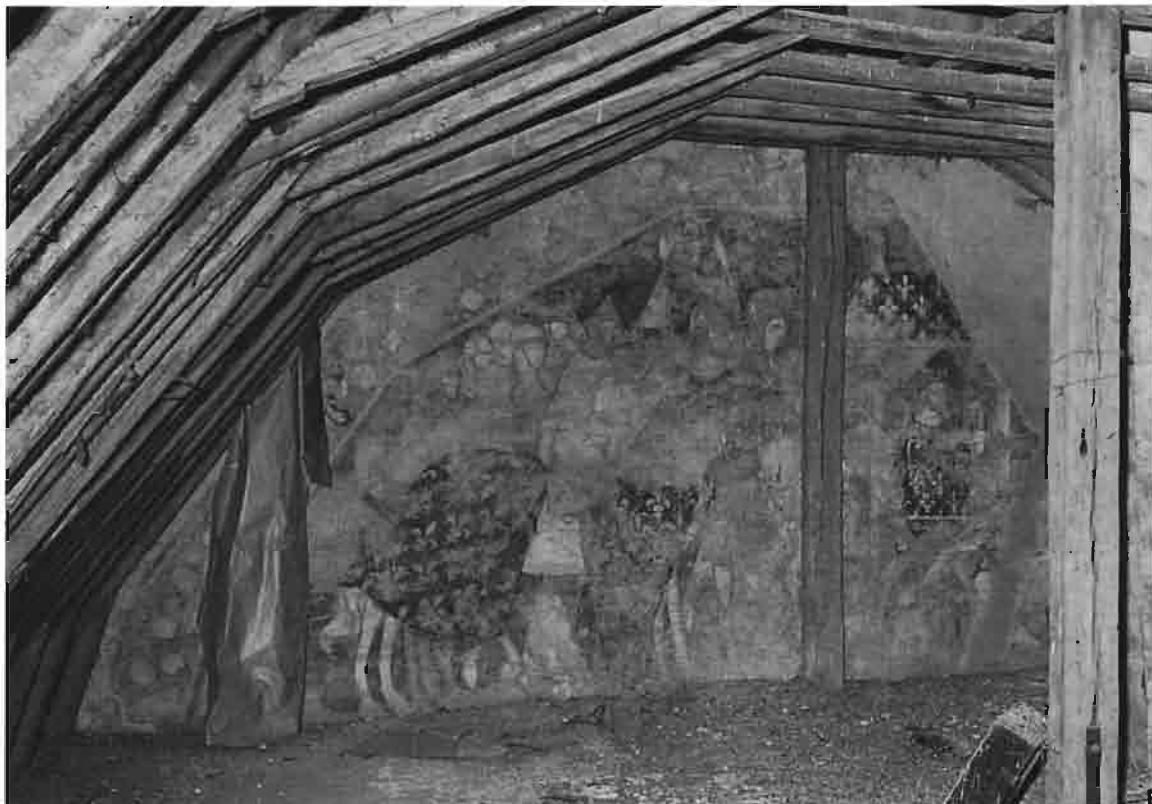
l'héraldique de son caparaçon, elle ne laisse pas de doute possible, il pourrait s'agir d'une très rare représentation d'un enfant du roi de France.

Avant d'examiner les différentes interprétations que l'on pourrait donner à cette scène, essayons d'en préciser la datation.

Un premier point de repère est donné par l'allure de la housse fleurdelisée. Cette housse en deux parties enveloppant très généreusement la croupe et dont l'avant-main est largement fendue

XIII^e siècle. Cependant, dans la scène de droite, la coiffure aux longs cheveux blonds ondulés du roi, tout comme le type de sa couronne fleurdelisée⁸⁶, nous ramènent bien à la fin du XIII^e siècle. Ainsi la réalisation de cette peinture paraît-elle pouvoir se placer dans la seconde moitié du XIII^e siècle, entre 1270 et 1290 environ.

Une telle datation, avant 1300, ainsi que l'hypothèse d'un cavalier royal enfant, remettent entièrement en cause l'interprétation iconogra-



Étampes, palais du « Séjour ». État de la peinture murale en 1976.

sur le poitrail évoque tout à fait celles représentées sur les sceaux de Pierre, comte d'Alençon, en 1271, et celui de Philippe, fils aîné de Saint Louis, en 1267. Sur ces deux exemples, les chevaux portent, comme à Étampes, un cimier qui apparaît dans les sceaux à partir de 1267⁸³. Enfin, sur cette housse, la forme des fleurs de lis est aussi très voisine de celles peintes dans les années 1260-1280⁸⁴.

Les hommes d'armes qui accompagnent le roi portent cependant de simples casques coniques posés sur leur camail de mailles. Cette défense de tête, utilisée dès le XII^e siècle et qui perdure au début du XIII^e siècle, fut rapidement remplacée par le heaume cylindrique⁸⁵, elle paraît donc un peu archaïque pour la fin du

phique proposée par L.-E. Lefèvre⁸⁷ et jusqu'ici communément acceptée. Il n'est désormais plus possible de reconnaître dans cette vaste scène la remise de baronnie d'Étampes par Philippe le Bel à son demi-frère Louis d'Évreux en 1307, pas plus que la mère de ce dernier comme l'écuyère royale de la scène de gauche.

C'est probablement un enfant de France, accompagné sans doute d'une femme à cheval, ainsi que d'hommes d'armes, qui se dirige vers la droite où un roi de France d'âge mûr et couronné, assis sur un trône et sous un dais fleurdelisé, tend son bras droit et sa main gantée, d'un geste éminemment autoritaire.

Étant donné la date que nous proposons pour l'exécution de cette peinture, il serait tentant de



Étampes, palais du
« Séjour ».

Peinture murale, partie
gauche. Représentation
supposée de Saint Louis
enfant désigné par
son père comme héritier
de la couronne.



Partie droite. Représentation
supposée de Louis VIII
désignant son héritier avant
son départ pour la croisade.

voir la représentation de Saint Louis enfant accompagné de sa mère, Blanche de Castille. L'événement représenté se situerait alors entre la naissance de Saint Louis, en 1214, et son sacre, à douze ans, en 1226. Serait-ce alors son grand-père, Philippe Auguste, qui vécut jusqu'en 1223, ou bien son père Louis VIII, figuré en roi couronné dans la scène de droite ? Nous proposerions d'identifier cette scène, malheureusement fragmentaire, au règlement de la succession de Louis VIII, en juin 1225. Avant de partir dans le Midi, le roi destina à son fils aîné la couronne royale et le duché de Normandie avec tout l'or et l'argent qui étaient conservés dans la tour du Louvre⁸⁸. Ce testament fut essentiel, car les circonstances rendirent sa succession dramatique : Louis VIII mourut lors de cette campagne le 8 novembre 1226, et Louis IX n'avait que douze ans lorsqu'il fut couronné à la fin de ce même mois de novembre. Le geste du roi représenté à droite est donc peut-être celui de cette désignation, par le dernier détenteur de la couronne, de celui qu'il choisissait comme héritier. Si cela est réellement le cas, une telle représentation de la transmission du pouvoir royal serait tout à fait exceptionnelle et hautement révélatrice des volontés politiques de la dynastie capétienne.

Mais l'état de dégradation de la peinture ne permet pas d'être aussi affirmatif, et d'autres hypothèses sont à suggérer pour l'identification de cette scène royale. Ces hypothèses, tout comme la nôtre, seront d'autant plus difficiles à étayer que l'on manque cruellement de points de comparaison sur de tels sujets historiques. Comme l'ont montré P. Deschamps et M. Thibout dans leur chapitre sur l'art seigneurial⁸⁹, les décors civils de la seconde moitié du XIII^e siècle sont le plus souvent constitués de frises héracliques, de combats de cavalerie ou de scènes chevaleresques. Sur les murs-pignons, comme celui du palais d'Étampes, ce sont des tournois qui sont le plus fréquemment représentés. Les épisodes historiques sont beaucoup plus rares, et seul le décor de la tour Ferrande à Pernes (Vaucluse)⁹⁰ mettant en scène des épisodes de l'histoire de Charles d'Anjou pourrait, de ce point de vue, être rapproché de celui d'Étampes dont il est probablement contemporain. Mais au palais royal d'Étampes, la scène est traitée dans un style autrement élaboré et avec beaucoup plus de majesté. Elle constitue une véritable création iconographique répondant, très probablement, à une commande de la famille royale.

Enfin, il faut rappeler que cette scène n'était certainement pas isolée. Il est au contraire très probable qu'elle ait eu au moins un symétrique sur le mur-pignon opposé. Elle pouvait aussi fort bien constituer un point d'aboutissement de scènes plus nombreuses se déroulant en registres sur les parois de cette vaste salle du palais dont le décor était apparemment voué à l'illustration du pouvoir royal. (M.-P. S.)

Le château fort

En dehors de l'analyse des vestiges, deux sources, l'estimation des réparations à faire en 1553⁹¹ et la description par Fleureau vers 1667⁹², permettent de tenter une restitution du château. Le seul document graphique, mais parfaitement fidèle à la réalité si on en juge par la position exacte des souches de cheminées et de la guette, est l'enluminure des *Très Riches Heures du duc de Berry* peinte entre 1414 et 1416. Ce document de premier ordre n'était pas connu de Léon Marquis lorsqu'il proposa sa restitution du château. De plus, une peinture de la fin du XVIII^e siècle conservée au musée municipal représente de manière vraisemblable les ruines du château, contrairement à la gravure totalement fantaisiste de Chastillon.

Historique

L'appellation « tour Guinette » que l'on donne communément au donjon du château d'Étampes ne se rencontre pas dans les textes avant la fin du XVIII^e siècle, époque où les derniers vestiges du château disparaissant laissaient la grosse tour ruinée se dresser seule dans le paysage. Pour Fleureau⁹³, comme pour Trudaine, le mot Guinette désigne uniquement la ferme et le lieu-dit situés sur le plateau dominant le château au nord. L'hypothèse selon laquelle le mot Guinette dériverait du vieux français *guigner* signifiant « voir de loin », tradition reprise par tous les auteurs depuis Mont-Rond⁹⁴ en 1836, doit donc être abandonnée.

D'après Helgaud⁹⁵, l'historien de Louis le Pieux, la reine Constance fit construire à Étampes un palais avec un oratoire ou une église. Mais, comme on vient de le voir précédemment, rien ne prouve que cette mention désigne le château de Guinette comme on le pensait au XIX^e siècle, ni d'ailleurs la « maison du séjour » comme on l'admettait encore très récemment ; elle paraît plutôt désigner un édifice situé à proximité immédiate de Saint-Basile et de Notre-

Dame. Les fouilles qui ont mis au jour, en 1860, les fondations de la tour Guinette n'ont pas révélé les substructures d'un édifice antérieur⁹⁶.

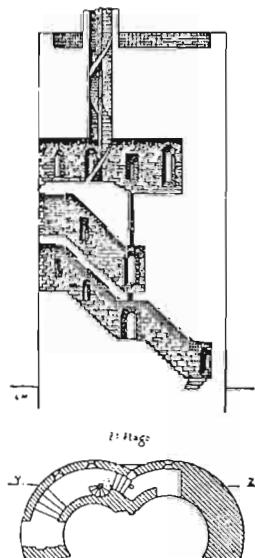
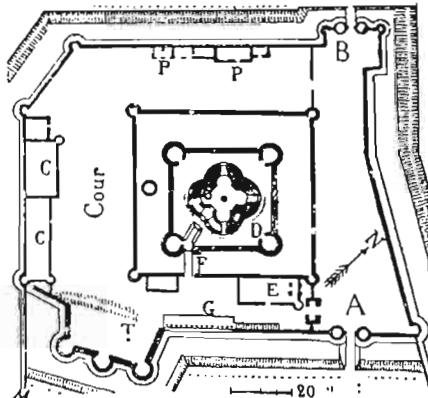
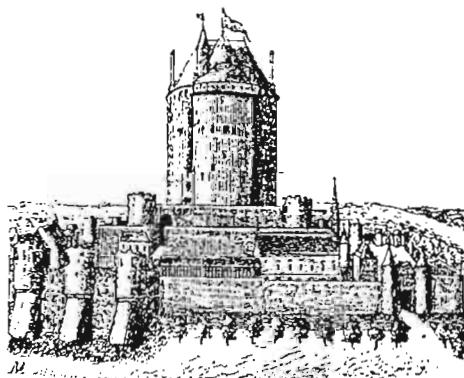
Aucun document ne signale la construction d'un château au XII^e siècle. On sait simplement par Suger que Louis VI s'établit à Étampes pour lutter contre les seigneuries voisines rebelles, en particulier celle de Montlhéry et du Puiset qu'il assiégea trois fois entre 1111 et 1114. Le roi finit par écraser ses ennemis, dégageant la route d'Orléans.

En 1185, une bulle du pape Lucius III « confirma tous les priviléges qui avoient été accordez à l'Eglise et aux chanoines de Notre-Dame, aux églises de Saint Bazile, de Saint Jacques de Bedegon, de Saint Laurens dans la tour (*ecclesiam sancti Laurentii in turre regia*)⁹⁷ ».

duc de Guyenne, allié aux Bourguignons, qui finit par s'emparer du château après y avoir fait brèche et avoir sapé le donjon. Le château fut repris par le roi en 1417, puis occupé en 1465 par le comte de Charolais.

En 1513, à l'occasion d'un séjour de Louis XII et d'Anne de Bretagne, des travaux y furent entrepris : les fourriers du roi « firent commandement aux officiers et échevins d'aller au château d'Étampes pour y pourvoir et aviser à l'accourement des choses nécessaires à faire et réparer dans ledit château⁹⁹ ». En 1516, Claude de France voulut également loger au château¹⁰⁰.

Les 20 et 21 juillet 1553, Jean Hudebert, maître juré de la ville d'Étampes sur le fait de maçonnerie et de charpenterie, accompagné des



Étampes, château fort.
Élevation du château restitué, plan et coupe des escaliers du donjon par Léon Marquis, 1885.

C'est la première mention du château et de sa chapelle Saint-Laurent.

En 1194, Philippe Auguste fait enfermer Robert, comte de Leicester, « en la tor d'Étampes⁹⁸ ». C'est le premier emprisonnement dans le château certifié par un témoignage contemporain. Il sera suivi, de 1201 à 1213, de celui, plus célèbre, d'Ingeburge, épouse répudiée de Philippe Auguste. En 1240, le domaine d'Étampes, avec le château, est engagé à la reine Blanche de Castille. Par la suite, il ne cessera guère d'être engagé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En 1400, Étampes passa dans les mains du duc de Berry ; en 1411, le capitaine du château, le chevalier de Bois-Bourdon, fut attaqué par le

maîtres charpentiers Jean Lastier et Jean Gayet et des maîtres maçons Pierre Lalande et Jean Godin, procède à l'estimation des réparations à faire. Le document apporte de nombreuses précisions sur la disposition des bâtiments (« pavillon d'entrée », « corps de logis neuf », chapelle, corps de logis « de derrière », « plate-forme », etc.) et sur la distribution (chambre, cabinet, salle et galerie de l'appartement ducal, offices et cuisines, etc.). Il signale pour la « grosse tour » une « montée » (escalier droit) s'appuyant sur « une branche de haulte voulte » donnant accès à la « choguette » (échauguette)¹⁰¹. Ce texte rejoint la description de Fleureau vers 1667¹⁰² qui signale trois corps de logis organisés autour d'une cour centrale. Ces

deux documents constituent, avec la miniature des *Très Riches Heures*, les seules sources faisant connaître sommairement les dispositions d'ensemble du château.

Pendant les guerres de Religion, le château passa plusieurs fois d'un parti à l'autre. Le 4 novembre 1589, Henri IV s'empara définitivement de la ville et du château ; « L'expérience du passé avait fait connaître à ceux d'Étampes que le château de leur ville estoit la cause de sa perte et de leur ruine, ils demandèrent au Roy la permission de le démolir, qu'il leur accorda, et ils l'exécutèrent aussitôt eux-mêmes. D'ailleurs sa Majesté, considérant que cette misérable ville avoit été prise trois fois en quatre mois, jugeant qu'il estoit difficile de la conserver, fit ruiner ce qu'il y avoit de fortification¹⁰³. » Pour détruire le donjon, on plaça sous le pilier central du rez-de-chaussée une charge de poudre qui, en explosant, détruisit les voûtes et créa quatre grandes brèches, une dans chaque lobe.

Pendant la Fronde, la ville fut assiégée en 1652 et le château, qui n'avait pas été totalement détruit, servit encore. C'est ainsi que les troupes de Turenne battirent « quelques temps la vieille Tour du Château, mais inutilement, à cause de la solidité de sa muraille. Les assiégés eurent toujours sur cette Tour un homme qui découvroit ce qui se passoit au camp du roy, dont il donnoit incessamment avis¹⁰⁴ ».

Dans son ouvrage, publié en 1683, Fleureau dit que « du château d'Étampes il ne reste plus aujourd'hui que la vieille tour où les vassaux du duché d'Étampes vont rendre leurs hommages ». Ce qui n'est pas tout à fait exact puisqu'en 1718 un texte nous apprend que « la chapelle de Saint-Laurent du château d'Étampes » est desservie par le sieur Voiot¹⁰⁵. « Vers l'an 1735, on abattit un nombre assez considérable » de « débris » du château. Est-ce à ce moment que disparut la chapelle ? Peu après, le marquis Poillouë de Saint-Mars transforma « l'ancienne tour en un immense colombier » et fit « boucher à grands frais plusieurs brèches ». Pour préserver la couvée des pigeons de l'attaque des rongeurs, il fit crépir les joints de pierres, les lézardes, avec du plâtre, en formant deux ceintures de 2 mètres de hauteur entourant complètement l'édifice¹⁰⁶.

Devenues bien national à la Révolution, les ruines furent acquises en 1794 par l'architecte Pailhès, avec la charge d'en effectuer la démolition en six mois, mais la municipalité lui interdit bientôt d'enlever les pierres de la tour¹⁰⁷.

Vers 1830, le donjon fut acquis par Auguste de Grandmaison¹⁰⁸ qui fit dessiner le parc qui l'entoure encore aujourd'hui et construire l'actuel pavillon du gardien. En 1832, il fit également faire quelques fouilles dans la tour où on découvrit plusieurs pièces de monnaie¹⁰⁹.

En 1859, le « bois de Guinette » fut acheté par la ville qui fit entreprendre de nouvelles fouilles ; elles permirent de reconnaître que les fondations de la tour reposaient dans la pente de la colline directement sur le sable. En 1862, le donjon fut classé Monument historique.

La fouille du puits de la tour, en janvier 1876, permit la découverte de trois canons en bronze d'époque Henri III¹¹⁰.

En 1880, à la suite d'un éboulement, le maire fit murer la partie inférieure de la grande brèche du lobe sud-est. En 1881, la commune proposa « de rétablir les marches des escaliers, dont l'emplacement existe à l'intérieur des murs [...] pour permettre l'ascension au sommet des ruines et signala » comme « excessivement urgent » la restauration des maçonneries de la tour¹¹¹.

À l'occasion de l'agrandissement des voies du chemin de fer en 1891-1892, des portions de l'ancien château furent découvertes, dont le pont de la porte des Lions et des galeries de contre-mine¹¹².

En 1942-1943, on restaura les parties hautes du donjon. Le bombardement aérien du 10 juin 1944 endommagea la partie supérieure des murs de la tour¹¹³. Le devis de consolidation approuvé le 23 juillet 1945 prévoyait des reconstitutions importantes, en particulier pour les fenêtres. Le lobe sud-ouest fut ainsi refait par l'architecte en chef Chauliat. Enfin, en 1966, Robert Camelot fournit un nouveau devis de restauration, approuvé le 23 décembre et exécuté en 1970.

Le site

Le château d'Étampes, aujourd'hui séparé de la ville qu'il domine par la vaste saignée du chemin de fer, est construit sur une butte naturelle à la limite du calcaire d'Étampes et des sables de Fontainebleau. Cette butte est détachée du plateau beauceron qui l'enveloppe entièrement au nord et le domine d'une centaine de mètres. Cette position défavorable en contrebas d'une rupture de pente est largement compensée par l'emplacement stratégique dominant qu'occupe la tour par rapport à la vallée de la Juine. Surplombant d'une quarantaine de mètres la

ville d'Étampes-le-Châtel, le donjon-signal surveillait – et était vu de – tous les accès importants de la ville : sa position très en avant du plateau lui permettait de prendre en enfilade la vallée vers Orléans et Paris ; le chemin de Dourdan, dont le tracé primitif (dit « le creux chemin ») pénétrait dans la ville plus à l'ouest par la porte Dorée, a été détourné pour l'obliger à longer le flanc oriental du donjon et à entrer en ville par la porte des Lions ou du Château¹¹⁴ ; bien plus, la tour a été volontairement placée dans l'axe exact de l'ancienne rue du Perray (actuelle rue de la République) qui, au-delà du faubourg Saint-Pierre, conduit à La Ferté-Alais et à Pithiviers. Ainsi, il est certain que le choix de l'emplacement du château a été déterminé par l'existence d'un carrefour de voies importantes à contrôler au plus près, entérinant une situation de fait : la présence d'une ville close antérieure. Ce contrôle du carrefour primant toute autre considération stratégique, le choix du constructeur s'est porté sur une position dominée, alors qu'un site d'éperon bien plus aisé à valoriser, dominant à la fois l'emplacement actuel du château et la vallée sèche où s'est aujourd'hui installée la route menant à Dourdan, existait à 60 mètres au nord-est (lieudit colline de Mâchefer).

La structure

Les vestiges du château se composent d'un donjon, de deux pans de sa chemise, de quelques fragments de murs et d'une cave.

Le donjon est construit en petits moellons calcaires ébauchés, raidis sur toutes les arêtes (angles, ouvertures, arcs) par des pierres calcaires harpées en besace.

Le plan quadrilobé est formé de la pénétration de quatre demi-tours circulaires engagées dont le diamètre serait de 13,50 m. La tour comporte aujourd'hui les vestiges d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés. L'étage de comble a entièrement disparu. Les segments de murs curvillignes séparant les lobes ménageaient à chaque niveau un espace circulaire de 11 mètres de diamètre sur lequel ouvraient les quatre demi-cylindres.

Les retraites intérieures de la maçonnerie, qui ne sont pas systématiquement de niveau avec les planchers, ont correspondu à des reprises d'horizontale lors de la construction, marquées à l'extérieur par une arase. La plupart des percements reposent sur ce niveau de retraite, sur lequel l'architecte a pu tracer directement le plan

des ouvertures projetées. Bien évidemment, ces retraites successives permettent de réduire progressivement l'épaisseur des murs vers le haut, économisant ainsi un important cubage de maçonnerie. De 4 mètres d'épaisseur à la base, le mur ne mesure plus que 2,10 m au sommet actuel, perdant ainsi près de la moitié de son épaisseur. En somme, ces retraites étagées au-dessus d'une base renforcée font de la tour Guinette un donjon lesté, comme le seront beaucoup de grosses tours postérieures.

Au sud et à l'est, l'absence de retraite est exclusivement due à la superposition des services – portes, escaliers, couloirs, latrines – évitant l'intérieur de la maçonnerie. Ainsi, l'opposition est totale entre les fronts nord de la tour, dont les murs pleins n'offrent aucune faille du côté d'où viendront nécessairement les coups, et les faces sud dominant la vallée, volontairement ajourées et fragiles.

Cette masse importante de 31 mètres de haut sur 25 de large a été bâtie quasiment sans fondation. Les fouilles de 1860 ont bien mis en lumière l'assiette de la tour au sud ; la semelle de fondation épaisse suivant la pente du plateau est posée dans le sable à 3 mètres du sol actuel.

L'architecte qui a conçu la tour maîtrisait parfaitement les problèmes de répartition des pressions dans un sol non stabilisé ; la structure polylobée qu'il met au point est indéformable ; sur le principe de la pyramide, il a lesté le donjon à la base pour assurer la cohésion des cylindres (aucune des fissures actuelles ne provient de désordres dans les fondations, mais elles sont toutes dues à des déversements faisant suite à l'explosion de 1589). Afin d'éviter un glissement toujours possible de cette masse énorme dans la pente sablonneuse, il a volontairement déchargé les faces sud en y superposant services et percements, pour renforcer le poids statique des faces nord, ancrées plus profondément dans le terrain. Ainsi, malgré toutes les vicissitudes de son histoire, la tour Guinette a exceptionnellement bien résisté aux agents destructeurs.

Des trous de boulin existent de façon très régulière sur les parements extérieurs de la tour. Ces orifices sont alignés suivant une horizontale très stricte tous les 1,50 m environ (quarante trous de boulin ceinturent la tour) et superposés en zigzag tous les mètres. Le trou de chaque bou-



lin est profond d'une quarantaine de centimètres et n'est jamais visible en vis-à-vis sur le parement intérieur. L'échafaudage de la construction reposait donc à l'extérieur sur un poteau montant de fond contre lequel étaient ligaturées alternativement à gauche et à droite les pièces de bois introduites dans les boulins, de façon à assurer un meilleur contreventement.

Les ouvertures répondent à deux modèles différents : les jours en archère des escaliers à partir du premier étage au sud, les fenêtres de la grande salle du deuxième étage (restituables à partir de l'ouverture est du lobe nord-est) sont soigneusement appareillés à double ébrasement ; les ouvertures du rez-de-chaussée (d'après le lobe sud-est) et du premier étage (d'après le lobe nord-est), celles de l'escalier au rez-de-chaussée et les trois placées au raccord des deux lobes (deux pour les latrines et une pour le couloir du deuxième étage) sont à ébrasement simple ; l'encadrement seul appareillé est souligné d'un chanfrein. Ces différences s'expliquent par l'emplacement du percement, les ouvertures basses étant étroites pour des raisons évidentes de sécurité, celles placées au raccord de deux lobes pouvant difficilement être à ébrasement extérieur. Une place à part doit être faite aux ouvertures percant le lobe sud-est au deuxième étage ; le linteau conservé de celle du nord permet de restituer un jour en archère chanfreiné identique aux ouvertures basses. Il est séduisant de formuler l'hypothèse que cette rangée d'ouvertures (trois ?) pourrait exercer un contrôle sur la porte d'accès à la chemise, que l'enluminure des *Très Riches Heures* place immédiatement au-dessous. Dans ce cadre, il convient d'affirmer que les jours en archère de la tour Guinette sont conçus pour servir au tir à l'arc, surtout celui ouvrant au sud à l'aplomb de la porte d'entrée de la tour dont la fente démesurément longue, les ébrasements très raides à la jonction des lobes montrent à l'évidence l'adaptabilité à un tir fichant battant la porte.

Sur la façade méridionale, la partition des percements sans aucune recherche pour imposer une structuration en étages ou en travées – les ouvertures sont toutes déterminées par une recherche de composition ou d'adaptabilité des espaces intérieurs sans aucune volonté d'organiser les façades –, comme l'absence d'appui appareillé pour de très nombreuses ouvertures – est-ce l'indication que l'ouverture a été décidée au

moment d'une reprise d'horizontale dans la construction ? – ou bien encore l'alternance anarchique de baies à linteau et de baies cintrées sont autant d'indices d'un constructeur à la fois architecte, maître d'œuvre et maçon, distribuant ses ouvertures au fur et à mesure de l'avancement du chantier sans dessin préétabli. L'absence de reprise dans les maçonneries malgré cette hétérogénéité de conception est bien la preuve que tous ces percements sont contemporains. L'absence d'appui appareillé dans l'encadrement de bon nombre des baies doit être soulignée comme un caractère original. Il convient de noter aussi, comme dans beaucoup d'autres donjons de la même époque, la largeur croissante des fenêtres au fur et à mesure que l'on s'élève dans les étages, ainsi que la régularité des claveaux étroits constituant les encadrements intérieurs des baies.

Circulation et distribution

La porte était placée, au sud, à plus de 4 mètres du sol dans un pan coupé au raccord de deux lobes. Il fallait donc, pour y accéder, emprunter une échelle mobile ou un pont volant jeté depuis la chemise qui a pu être un pont-levis à treuil. Le passage, de 2 mètres de haut, s'ouvrait par deux arcs dont l'un était vraisemblablement percé d'un assommoir desservi depuis le palier supérieur. Selon Viollet-le-Duc, une ouverture destinée à faire chuter l'assaillant emporté par son élan devait se trouver dans l'axe de la porte d'entrée, dans le mur séparant le vestibule de la salle basse. À contrario, la brèche très reprise que l'on voit à cet emplacement, étroite et placée plus haut que le niveau du sol du vestibule, ne peut pas avoir correspondu à une porte d'origine.

L'escalier se compose de trois volées ménagées dans l'épaisseur des murs au sud, incurvées en plan pour suivre la courbure des lobes. Ces volées sont délimitées par des paliers aux étages et deux repos placés à mi-hauteur. Il fallait au premier et au deuxième étage traverser de part en part la salle pour continuer l'ascension.

La volée inférieure est ménagée dans le lobe sud-ouest, les deux autres sont strictement superposées dans le lobe sud-est. Elles sont couvertes de voûtes en berceau incliné appareillées en blocage de moellons irréguliers noyés dans un mortier épais dont les couchis subsistent par endroits.

Le palier du premier étage est percé d'un conduit carré montant selon toute vraisemblance jusqu'au niveau supérieur. Il faut voir dans cet

orifice non pas un assommoir, qui aurait été inutilisable puisqu'il n'était pas associé à une clôture, mais bien plutôt un porte-voix destiné à transmettre les ordres depuis le poste de commandement placé au deuxième étage. De plus, le double glacis terminant le pan coupé entre les deux lobes où se trouve placée l'entrée est profilé de façon à dégager au maximum les vues sur les abords de la porte depuis une longue ouverture percée au deuxième étage. Ce porte-voix et cette ouverture de 1,40 m de haut – très vraisemblablement une archère battant l'accès qui a pu servir également de gaine pour la corde levant le tablier du pont-levis de la porte inférieure, comme le suggèrent les traces de frottement – associent pleinement le deuxième étage au contrôle du seul point faible de la tour, ainsi défendable sur trois niveaux superposés.

Le problème de l'emplacement de la dernière volée donnant accès au deuxième étage avait été résolu par tous les auteurs en restituant une échelle de bois ou un escalier en vis dans la brèche occupant la place de l'échelle métallique actuelle. Au contraire, nous avons acquis la certitude que la dernière volée était un escalier droit pénétrant depuis le repos vers l'intérieur de la salle supérieure en prenant appui sur le pilier central du premier étage. En effet, les deux premières marches de cette volée sont partiellement conservées dans le mur nord. Les deux départs de la voûte du repos et les premiers claveaux de l'arc diaphragme qui supportait la partie supérieure du mur intérieur du lobe subsistent de part et d'autre de la brèche. Le grand arc rampant jeté entre le mur intérieur du lobe et le pilier central et qui servait de support à cette volée droite est explicitement mentionné dans l'estimation de 1553 : « Une branche de haute voulte sur laquelle branche estoit la montée par laquelle on montoit en ladite choguette¹¹⁵. » Au moment où l'on voûta d'ogives le plafond du premier étage, les nervures couvrant le lobe sud-est furent nécessairement jetées au-dessus de la cage, indiquant que la pente de cette volée, orientée de biais par rapport à l'axe du lobe, était assez douce pour que l'escalier débouche au centre de la salle.

La conséquence la plus importante de ce nouvel emplacement est un changement radical dans les circulations au deuxième étage, la pièce surmontant le deuxième repos n'étant plus un palier de l'escalier, passage obligé vers la grande salle et la vis, mais un espace logeable en cul-de-

sac. Comme au premier étage, il fallait donc traverser de part en part la salle pour continuer l'ascension. L'erreur capitale faite par Viollet-le-Duc dans son plan du deuxième étage qui n'indique pas le couloir entre la vis et la salle, erreur reprise systématiquement par tous, Fino, Chatelain et Mesqui sauf Marquis, interdisait de comprendre la disposition que nous avons mise en évidence.

Conservé sur une quarantaine de marches, l'*escalier en vis* partant du couloir méridional et tournant à gauche ne desservait pas les tribunes puisqu'il débouche actuellement plus de 2 mètres au-dessus de leur plancher présumé. Les marches, taillées dans un calcaire très fin, sont faites chacune de deux blocs appareillés plein-sur-joint dont l'un est scellé dans le mur de cage et dont l'autre constitue aussi le noyau de l'escalier une marche sur deux. Les tambours du noyau ne sont pas monocylindriques mais semi-cylindriques irréguliers ; de cette façon, le noyau présente des segments harpés dans lesquels se cale la voûte de blocage. Cette voûte n'est pas, comme dans l'escalier en vis de Saint-Gilles, un berceau clavé prenant appui sur une épaule hélicoïdale ciselée dans le noyau, mais un berceau coffré tournant sur un noyau harpé dans lequel sont sertis les reins de la voûte en blocage. Ce procédé archaïque et fastidieux dans sa mise en œuvre correspond à une phase de transition vers l'escalier en vis à noyau portant marche, que l'on retrouve dans d'autres édifices contemporains.

La guette était desservie par l'escalier en vis qu'elle prolongeait. D'après l'enluminure, cette guette hexagonale couverte en poivrière, placée dans le flanc du lobe sud-est qui regarde la porte d'entrée, s'élevait de plus de 10 mètres au-dessus du deuxième étage. Sa présence est pleinement justifiée dès l'origine de la construction par la nécessité de dégager les vues vers le plateau dominant le site ; en effet, le sommet actuel de la tour est à 2 mètres en contrebas du rebord du plateau. Son entretien, même après la ruine du donjon (rôle primordial dans le siège de 1652), explique bien ce besoin vital d'un observatoire pour surveiller le côté d'où vient le danger.

Le conduit des *latrines* est ménagé dans l'épaisseur du mur du lobe sud-est, à proximité du raccord est. Ce conduit traverse toute la hauteur de la tour depuis une fosse placée sensiblement

ment au niveau du sol extérieur jusqu'au sommet du mur où il est obstrué. À la base, le conduit, de 2,90 m sur 0,90, repose sur deux grands arcs de décharge inscrits dans les longs côtés. Une brèche rebouchée au ciment, visible à l'extérieur près du raccord des deux lobes, semble avoir pris la place d'une ouverture de vidange ancienne. Il n'y avait pas d'accès par le rez-de-chaussée, comme le prouve l'étroitesse de la brèche actuelle ainsi que l'absence de conduit isolé et de siège à ce niveau.

Au premier étage, l'accès au réduit se faisait par une porte aujourd'hui détruite percée dans le flanc oriental du lobe nord-est. Le couloir rectiligne conduit à la latrine ménagée dans une niche concave couverte en cul-de-four. La niche de la fenêtre, ouverte dans le raccord des lobes, était couverte d'une juxtaposition de trois énormes linteaux monolithes surmontés d'un arc de décharge.

Au deuxième étage, la porte est ouverte dans le tableau droit d'une fenêtre présentant une feuillure biaisée par rapport à l'axe de la niche. Cette porte, dans la feuillure de laquelle subsiste un gond à droite, est couverte d'un linteau en bâtière brisé surmonté d'un arc de décharge. Le couloir coudé en contrebas de deux marches mène à un conduit carré sur lequel subsistent les traces d'arrachement d'un siège percé monolithe. À ce niveau, le conduit se dédoublait pour se prolonger jusqu'au sommet du mur, prouvant qu'il desservait aussi un niveau supérieur.

L'ordonnance intérieure

Le rez-de-chaussée servait de lieu de stockage pour des vivres, ce que corroborent les nombreux débris organiques retrouvés dans les fouilles de 1860. Le conduit d'évacuation d'eau, visible à l'extérieur vers l'ouest, correspondait peut-être à un évier, indiquant que le puits était accessible de ce niveau. Les jours en archère étroits, ébrasés vers l'extérieur – disposition rare dans les donjons romans – laissent penser que la tour était entourée d'une chemise dès l'origine. L'absence de latrine et de cheminée rend malgré tout cette salle basse peu habitable. La charpente rayonnante reposait sur le pilier central et sur les retraites ménagées dans les segments curvilignes entre les lobes. Tous les parements de ce niveau ont été rétablis lors de la restauration.

Le premier étage faisait fonction de salle de garde. La nécessité pour le visiteur de traverser la pièce de part en part dans son ascension vers

l'étage noble permettait d'exercer un contrôle. L'absence de cheminée interdit de faire de cette salle une cuisine. Le puits occupant le devant d'une niche de fenêtre pouvait ne pas avoir de margelle mais s'obstruer d'une simple trappe dans le sol. La latrine n'avait pas de porte pour l'isoler de la salle.

Le couvrement comprend trois états successifs : à l'origine, une charpente rayonnant autour d'un pilier central, puis des voûtes d'ogives s'appuyant sur ce même pilier, et enfin, après destruction du pilier, une poutraison rayonnante prenant appui sur des consoles et un poteau central vraisemblablement pivotant pour desservir des boulins à pigeons. La voûte d'ogives, d'après le profil des nervures subsistantes taillées dans un calcaire jaune et enduites, pourrait dater du règne de Philippe Auguste.

Le deuxième étage comprenait la salle d'apparat et une pièce déjà mentionnée au sud-est ayant pu faire fonction d'oratoire ou de chapelle. La salle était chauffée par deux cheminées en vis-à-vis et équipée d'un évier et de latrines closes par une porte. L'accès à cette salle se faisait comme on l'a vu par une volée droite qui occupait le lobe sud-est, considérablement réduit à ce niveau par un mur diaphragme jeté au-dessus de l'escalier. La première vision du visiteur débouchant dans la salle était donc celle des deux grands arcs se croisant au-dessus du lobe nord-ouest, précisément le seul à ne pas être encombré de services et considérablement mis en valeur par cette disposition.

Comme au premier étage, il fallait traverser la salle de part en part pour emprunter le couloir conduisant à l'escalier en vis. Ce couloir donnait aussi accès, dans son prolongement, à un espace ménagé à la fois dans l'épaisseur des maçonneries et au détriment du lobe nord-est, à l'aplomb du palier d'escalier inférieur. Cette pièce, de 7 mètres sur 3, s'élargissant vers le fond, était séparée en deux par une arcade, repérable par des arrachements dans la voûte et le mur, assurant la liaison entre deux voûtements perpendiculaires. La pièce, orientée au nord-est mais éclairée par l'est, a pu dès l'origine servir de chapelle ou plus probablement d'oratoire, car il semble difficile d'y faire entrer un autel. La niche était alors peut-être un lavabo et le renforcement contre l'escalier en vis, magnifiquement couvert d'une trompe monolithique, l'emplacement d'un bénitier. Les deux fenêtres, dont les tableaux soi-

gneusement appareillés subsistent de part et d'autre de la brèche, en encadraient vraisemblablement une troisième.

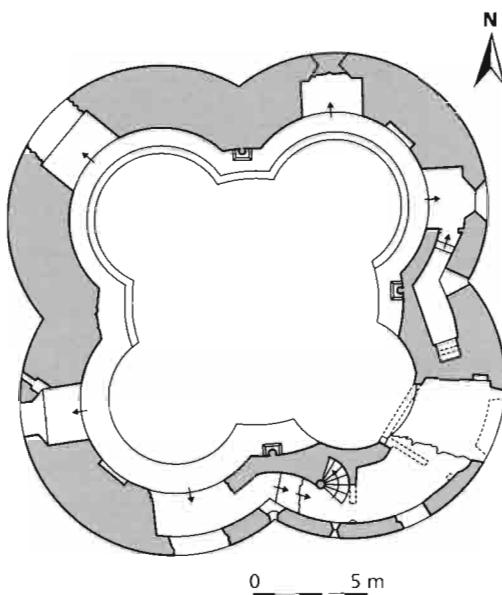
Les deux niveaux de retraites dans la tribune surmontant cette pièce indiquent manifestement une disposition visant à interdire l'usage du comble au-dessus, peut-être par une couverture factice. Il s'agissait d'un parti extrêmement répandu consistant à ne pas utiliser les espaces placés au-dessus d'un sanctuaire logé dans un donjon (Nemours ; tour de Londres).

Dans la salle, le volume central était couvert par les deux arcs diaphragmes se croisant à 12 mètres de hauteur pour porter le plancher du comble et prenant appui sur quatre puissantes colonnes dont la base repose sur une retraite des murs. Ces colonnes sont engagées du tiers dans les segments de mur curvillignes placés entre les lobes. Le lobe sud-est étant beaucoup plus petit (5 mètres de large au lieu de 8), les segments du mur est et sud sont très larges et donc les colonnes considérablement décalées pour respecter le plan carré de la travée centrale.

De la colonne occidentale ne subsistent que les arrachements en besace. Au nord et au sud, la colonne a une base formée d'une scotie entre deux tores et cantonnée de griffes ; à l'est, en revanche, les tores sont cannelés horizontalement. La corbeille des trois chapiteaux est composée de deux blocs dont l'inférieur forme boutisse. Les corbeilles sud et nord ont un décor identique de feuilles d'eau, la corbeille orientale présente un décor différent (rubans croisés). Les tailloirs à plusieurs rangs de moulures des chapiteaux est et sud sont identiques. En revanche, le tailloir du chapiteau nord est décoré d'un ruban perlé et de palmettes. Seule la colonne orientale a conservé le départ de l'arc diaphragme à section carrée composé de onze claveaux (chacun d'eux étant formé de deux parties) à douelles d'extrados régulières maintenant l'écoinçon de moellons.

Les lobes étaient couverts de tribunes sans liaison entre elles ; aucune n'était accessible de plain-pied par l'escalier en vis desservant l'étage supérieur de la guette. De toute évidence, il n'y avait pas d'escaliers en bois pour relier ces quatre tribunes à la salle, déjà réduite par l'emprise de l'escalier venant des niveaux inférieurs. Les escaliers desservant ces tribunes redescendaient donc depuis le comble comme le confirme un culot isolé dans le lobe nord-est, support vraisemblable d'une volée de bois.

Le plancher de ces tribunes est marqué, à deux niveaux différents, par des corbeaux et une retraite sans liaison entre eux. Il faut considérer que la retraite ne portait pas le plancher mais avait pour seule fonction de réduire l'épaisseur des maçonneries au niveau où étaient percées les fenêtres ; la présence d'une fenêtre dans chaque lobe s'ouvrant sur la retraite confirme que cette dernière ne pouvait porter le plancher. Celui-ci, placé au ras de l'intrados des niches inférieures, s'appuyait donc sur les deux niveaux de corbeaux dont le plus bas portait les aisseliers ; la présence à ce niveau de corbeaux tournés vers le centre de la salle pourrait marquer une séparation de l'espace central plutôt qu'une coursière



ceinturant la salle (comme le donjon de Pons en Saintonge) et reliant les tribunes, où la circulation aurait été gênée par les écoinçons des quatre arcs diaphragmes.

Prenant appui sur la retraite et contre le diaphragme du niveau inférieur, deux arcs diaphragmes étaient jetés en travers de deux lobes occupés par une cheminée à l'étage inférieur.

Les indices de l'existence d'un **étage supérieur dérasé** sont nombreux : le sommet du mur mesure encore 2,10 m d'épaisseur, le départ des deux arcs diaphragmes au niveau des retraites des tribunes nécessite une flèche de

*Étampes, château fort.
Donjon, plan du deuxième étage, 1986.*

6 mètres, le conduit des latrines et l'escalier en vis desservait cet étage sommital.

À partir de l'enluminure de Jean de Limbourg, on peut reconstituer très fidèlement ces parties hautes, aujourd'hui découronnées sur plus de 4 mètres. Au-dessus des tribunes, le dernier étage était exclusivement réservé à la défense. Accessible par l'escalier en vis, un chemin de ronde à ciel ouvert ceinturait les quatre lobes. La toiture en retrait reposait sur le parement intérieur, libérant ainsi une circulation au sommet des murs de 1 mètre de large au moins, protégée par un parapet. Ce chemin de ronde était crénelé régulièrement avec des merlons hauts et étroits. L'enluminure suggère la pré-

croupe arrondie aux deux extrémités réunissait les lobes sud-est et nord-ouest, tandis que des toits coniques autonomes coiffaient les deux autres lobes surmontés des cheminées. Cette disposition est certifiée par les deux arcs jetés en travers des lobes nord-est et sud-ouest qui marquaient la jointure entre les trois toits. Chacun des deux arcs était assurément surmonté d'un mur diaphragme pour rétablir une horizontale de façon à supporter à la fois les chevrons latéraux du grand comble, les coyers et l'entrait de l'en-rayure d'un petit toit. Il est possible que les eaux pluviales, collectées sur le chemin de ronde par un chéneau de pierre, aient été évacuées à l'est par le conduit des latrines, qui assurait donc un



Étampes, château fort.
Donjon, deuxième étage,
couloir et escalier sud.
Carte postale, vers 1900.
Paris, bibliothèque Forney.

sence, dans le lobe sud-ouest à l'aplomb de la porte d'entrée, d'une petite échauguette en encorbellement, certainement postérieure à la construction, placée en contrebas du crénelage. Aucun hourdage n'est visible sur l'enluminure ; cependant Viollet-le-Duc indique des trous de boulin en couronnement à l'est, dont l'un est encore visible sur un dessin de la tour au XIX^e siècle. On peut éventuellement considérer que seuls les angles rentrants formés par le raccord de deux lobes pouvaient être équipés de hourdages temporaires.

La couverture peut être restituée avec exactitude : un toit à deux versants se terminant en

double usage à ce niveau, et à l'ouest par un conduit de descente dont le débouché est toujours visible au ras du sol extérieur.

Quoi qu'il en soit, la volonté du concepteur était de libérer un vaste étage de comble faisant office de grenier et d'arsenal. Les portées de charpente, toutes inférieures à 8 mètres, n'imposent pas la présence de poinçons, et les deux arcs diaphragmes étaient jetés au-dessus de cet espace. Le plancher reposant sur la clé des diaphragmes inférieurs pouvait supporter des charges considérables. Ce comble était, comme on l'a vu, le seul accès aux tribunes, mais il communiquait aussi avec le chemin de ronde exté-

rieur, peut-être grâce à l'escalier en vis de la guette. Ainsi, comme le souligne Viollet-le-Duc, les défenseurs pouvaient très rapidement s'assembler dans la grande salle pour prendre les ordres ou informer le poste de commandement.

En somme, l'élevation de la tour, conçue pour une défense encore passive en partie basse, ne répond pas à l'excellence du tracé polylobé ; le petit nombre de postes de tir ménagés au-dessous du couronnement rejette la quasi-totalité de la garnison, dont les effectifs ne devaient pas dépasser une trentaine d'hommes, dans l'étage sommital.

L'enceinte et le château

Tangeant au lobe nord-est, un pan de maçonnerie rectiligne marque le vestige de l'ancienne chemise du donjon. La construction est caractérisée par des moellons de moyen appareil dont chaque assise est réglée par de petits moellons plats rattrapant les horizontales. Des trous de boulin très larges sont régulièrement disposés en quinconce. Cette chemise était vraisemblablement quadrangulaire et cantonnée de huit tours dont quatre en milieu de courtine. Celle du nord est encore visible sur le plan de Trudaine, qui représente aussi, à l'emplacement de la tour occidentale, un rectangle de jardin à quatre parterres (?). Il pourrait occuper la place de la cour des puits, dont Fleureau donne les dimensions : 42 mètres sur 28. Au début du XV^e siècle, un logis est appuyé à la chemise au sud, tandis que la courtine se décroche de l'est pour suivre la déclivité du terrain. Vers 1550, un « corps neuf » attenant au pavillon d'entrée a été appuyé sur la courtine orientale de la chemise et un autre (?) logis neuf regarde vers la ville d'Étampes. Sur l'enluminure, toutes les tours et la base des courtines sont percées d'archères et les couronnements sont crénelés, sauf au sud où subsistent des brèches importantes écrétant le sommet des courtines.

Plusieurs vestiges de murs affleurent à mi-pente de la butte au sud et à l'est. Au sud-est, le mur de fond des toilettes publiques est formé d'une maçonnerie de petits moellons non réglés dont les angles sont raidis par des chaînes de grand appareil. L'actuel pavillon du gardien de Guinette est lui-même construit sur une plate-forme en saillie sur l'alignement général des escarpements et étayé par de fortes maçonneries courbes. Plus loin vers le sud-ouest subsistent des vestiges plus importants comprenant la base d'une tour semi-circulaire ; ils semblent correspondre à la plate-forme à trois saillants visible sur les vues anciennes.



Étampes, château fort.
Donjon, deuxième étage,
colonne est, en 1982.



Étampes, château fort.
Donjon, deuxième étage,
colonne sud, en 1982.

**Datation de l'édifice et place dans
l'architecture militaire de son temps**

Les auteurs du XIX^e siècle ont des avis divergents sur la datation de l'édifice. Victor Petit attribue la tour au règne de Philippe Auguste, Viollet-le-Duc aux années 1150-1170, tandis que Marquis, citant Fleureau, la rattache au château du règne de Robert le Pieux, vers 1080. Se référant aux travaux de Lefèvre Pontalis (1919) et Enlart (1932), l'étude définitive d'Héliot et Rousseau (1967) a parfaitement cerné la datation de la tour dans le deuxième quart du XII^e siècle, grâce à la comparaison des chapiteaux avec ceux de Notre-Dame et Saint-Gilles d'Étampes, des bases avec celles du clocher vieux de Chartres et de la façade de Saint-Denis. L'ensemble de la construction de la tour, ses percements et ses distributions ne présentant aucune reprise, peut être daté de la dernière décennie du règne de Louis VI le Gros, mort en 1137, ou de celui de Louis VII, avant son départ pour la croisade en 1147.

Le donjon construit entre 1130 et 1150 n'occupe pas l'emplacement d'un édifice antérieur. Des travaux importants (voûtement d'ogives au premier étage) sont réalisés sous Philippe Auguste. On peut affirmer qu'une enceinte et des bâtiments entouraient le donjon dès son érection. Ce donjon-palais ne pouvait abriter les troupes dont le logement, au moment des opérations militaires de Louis VI dans le sud du domaine royal, avait justifié la construction du château ; la tour, affaiblie par des percements au rez-de-chaussée, était nécessairement protégée du plateau qui la domine par un retranchement, peut-être à l'origine simple fossé d'isolation surmonté d'une palissade sans saillants. De plus, le donjon lui-même ne pouvait être emmotté, vu la faiblesse de ses fondations et la présence de nombreux percements à la base.

Selon toute vraisemblance, le logis du château fut reconstruit en pierre au début du XIII^e siècle. La chemise du donjon visible sur l'enluminure, épaulée de tours aux angles et au milieu de ses faces, date très certainement du règne de Philippe Auguste ; la chapelle Saint-Laurent, en revanche, est déjà mentionnée en 1185.

La tour Guinette d'Étampes est un édifice majeur de l'architecture militaire médiévale. Le caractère unique de son plan quadrilobé s'inscrit dans une recherche de tracés nouveaux pour les donjons qui se développe à partir de la fin du XI^e siècle, en réaction contre les plans quadrangulaires : tracé octogonal avec contreforts à Gisors

(Eure), avec tours accolées à Provins (Seine-et-Marne), tracé circulaire simple à Fréteval (Loir-et-Cher), avec quatre contreforts à Châteaufort et Maurepas (Yvelines), avec tourelles accolées à Houdan (Yvelines), tracé ovoïde à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne). Contrairement à ce qu'affirment de nombreux auteurs, le plan géométrique d'Étampes n'est en tout cas pas une spéculation sur le flanquement : aucun tir croisé n'est possible depuis les flancs des lobes, ce qui multiplie les angles morts et les secteurs privés de feu, tandis que les tirs frontaux sont privilégiés aux rac-cords des lobes. Comme le souligne Lefèvre¹¹⁶, l'origine de ce plan est peut-être à trouver dans les dispositions de certains chevets d'églises à chapelles rayonnantes. Quoi qu'il en soit, cette imbrication de quatre demi-cylindres de 13 mètres de diamètre ménageant un vide central de 11 mètres est une structure simple et rationnelle, combinant habilement les avantages du plan quadrangulaire, dont la tour Guinette possède le vaste espace intérieur commode pour le logement, et ceux du plan circulaire, peu habitable mais mieux défendable et plus économique en maçonnerie. La disparition du donjon comme lieu de résidence privilégié peut expliquer que ce plan si riche en implications architecturales n'ait pas vraiment fait école ; s'il est difficile de placer dans la filiation d'Étampes au XIII^e siècle la tour Clifford à York, on peut voir en revanche dans le donjon de Saint-Cyr-la-Rivière (Essonne) une diffusion très locale du principe du polylobe. Mais surtout, une ressemblance très forte existe avec le donjon d'Ambley dans l'Aisne, récemment redaté des années 1130.

Le couvrement de la grande salle du second étage a lui aussi fait couler beaucoup d'encre ; en effet, plusieurs auteurs ont vu dans ce système d'arcs croisés une des recherches qui aboutira à la voûte d'ogives. Comme le souligne Baltrušaitis, ce système se retrouve, à la même époque, dans différentes églises d'Arménie qui auraient alors influencé l'Occident (clocher de Moissac – Tarn-et-Garonne – 1125). Pour Héliot et Rousseau, ce système de couvrement a une élaboration européenne qui découle de la nécessité d'ouvrir les murs de refend des grands donjons romans par une arcade, comme à Rochester et surtout à Hedingham en Angleterre. Nous nous bornerons à constater que le donjon d'Étampes s'apparente aux grands donjons quadrangulaires d'Angleterre auxquels il emprunte les préoccupations de confort et la magnificence d'un décor sculpté,

exceptionnel en France. Ainsi, le donjon d'Hedingham, construit vers 1130-1140, présente une salle supérieure couverte par un mur diaphragme ajouré, avec des tribunes ménagées dans l'épaisseur des murs.

Pourtant, ces observations sur le caractère résidentiel de notre tour doivent être tempérées ; comme plus tard à Château-Gaillard et à La Roche-Guyon, le palais royal est situé dans la ville, au pied de la forteresse qui ne peut servir au prince que de résidence temporaire. Ces considérations font que la tour Guinette d'Étampes s'inscrit, par la redondance de ses volumes, par le traitement volontairement ostentatoire apporté à ses aménagements intérieurs et par l'abondance, exceptionnelle en France pour l'époque, des percements, dans la phase ultime de la tendance à l'affirmation du pouvoir par le donjon. À défaut d'être rationnelle, la tour Guinette, véritable donjon-palais, est du moins conçue comme autonome et logeable : pour la première fois, semble-t-il, le puits est intégré à l'intérieur du donjon et non rejeté dans l'enceinte, comme dans les donjons de la dynastie blésoise après 1150 (Châteaudun et Gallardon en Eure-et-Loir). De même, il faut souligner à Étampes la première apparition de latrines à conduit totalement intérieur vraisemblablement avec fosse d'aisances vidangeable, disposition qui sera reprise dans la seconde moitié du siècle au donjon de Neaufles-Saint-Martin (Eure) avant de connaître une grande diffusion.

Enfin, il convient de replacer la tour Guinette dans le contexte plus local dans lequel elle s'inscrit. Les similitudes de tracé avec le donjon de Houdan (Yvelines), construit pour le sire de Montfort avant 1137, ont souvent été soulignées, la tour Guinette étant l'aboutissement logique d'une tendance à privilégier les saillants au détriment des courtines. Malgré tout, à Houdan, la porte est encore percée sur le saillant d'une des tourelles ; à Étampes, en revanche, elle est plus correctement placée à la rencontre de deux lobes, au point le plus protégé. Dans les deux cas, le premier étage est dépourvu de cheminée mais garni de latrines. Les percements eux-mêmes évoquent les grands donjons contemporains : les petites ouvertures cintrées à double ébrasement, caractéristiques de l'Île-de-France, se retrouvent à Maurepas, Châteaufort, Neaufles-Saint-Martin, Chevreuse ; les grandes niches cintrées avec arc appareillé à Fréteval et Neaufles. Mais la comparaison la plus significative est à faire avec la

tour Beauregard de Compiègne, énorme donjon cylindrique de 19 mètres de diamètre construit pour Louis VI le Gros dans le palais carolingien. Les encadrements de baies appareillés, leur répartition par étage, les retraites et le pilier central pour porter les planchers, l'absence de retraite à l'endroit des escaliers, les volées d'escalier démarquant et aboutissant dans le tableau d'une niche, le parement en moellons calcaires non assisés sont autant d'indices qui permettent d'affirmer la similitude absolue du parti architectural et des mises en œuvre d'Étampes et de Compiègne. Enfin, le donjon détruit du palais de la Cité à Paris, dit tour Montgomery, construit par Louis VI après 1111 pour abriter son trésor, était couronné (sur le plan de Turgot de 1739) d'un toit conique très proche de celui que nous avons voulu restituer pour la tour Guinette.

En matière d'architecture militaire, un certain nombre d'innovations appelées à un brillant avenir sont présentes à la tour Guinette : comme dans un grand nombre de donjons de Philippe Auguste, l'escalier rampant est pris dans l'épais-

seur des murs par volées successives, obligeant à traverser chaque étage, et le puits est intégré de manière encore malhabile à l'intérieur, comme cela se généralise après 1150. Pour éviter toute surprise ou trahison, le système d'ouverture de la porte se morcelle : deux postes de commande superposés (probablement vantail et pont volant) actionnent l'ouverture sous le contrôle direct du poste supérieur qui coordonne par porte-voix. La défense, encore passive et rejetée dans les couronnements, se dynamise ; à cet égard, l'existence d'une archère, que sa longueur authentifie ainsi que l'adéquation à son objectif, l'entrée, doit être regardée comme une exception, compte tenu de l'absence d'archères bien référencées avant Philippe Auguste dans le domaine royal. En revanche – et nous avons souligné la parenté de notre tour avec les grands donjons quadrangulaires anglais –, les tours de l'enceinte extérieure de Gisors, construites vers 1124 par Henri Ier Beauclerc, sont équipées d'archères au premier étage, de même que la tour du Moulin à Chinon. (N. F.)



*Boissy-le-Sec, château.
Pilier de la cave, chapiteau,
fin du XIII^e siècle, en 1986.*

« Habergements », manoirs et châteaux aux alentours d'Étampes

Julia Fritsch, Dominique Hervier

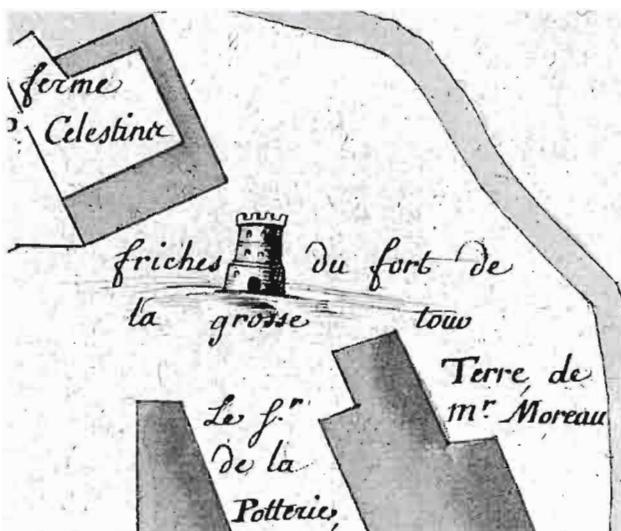
La très forte présence des Capétiens puis celle des Valois jusqu'au XVI^e siècle explique l'absence dans un large rayon autour d'Étampes de ces grandes familles, qui ailleurs en Île-de-France se sont constituées de vastes domaines, tels les Montfort ou les Monthéry, ou encore de ces vastes domaines relevant des grandes abbayes parisiennes, Saint-Germain-des-Prés ou Saint-Martin-des-Champs. Aussi, dans la lecture alternative d'Étampes et de son territoire qui fait l'objet de cet ouvrage, force est de constater qu'aux insignes édifices royaux d'Étampes ne correspondent, dans les campagnes, que de pauvres vestiges bien amoindris des lieux de pouvoir de ces seuls petits vassaux que toléra la monarchie. Une seule famille se distingue par sa puissance politique, celle des Bouville ; son château de Farcheville représente, par certains de ses aspects, une singularité qui dépasse les limites de l'Étampois. Quant à la famille des Paviot, c'est sans doute à sa longévité à Boissy-le-Sec qu'on doit ce véritable palimpseste architectural que représente son château, modeste mais toujours en place.

Ainsi que l'avait observé Paul Dupieux, le pays d'Étampes « a toujours été regardé par les

rois de France comme un élément vital de leur domaine » et « les Capétiens ont toujours exercé juridiquement leur pouvoir sur ce joyau de leur couronne »¹¹⁷. L'autorité du roi y est d'autant plus sensible que celui-ci contrôle la route d'Orléans, et c'est sans doute la raison pour laquelle on ne trouve ici aucune grande famille à l'exception des Bouville. Ainsi, les fiefs relèvent encore au XVI^e siècle directement de la grosse tour d'Étampes¹¹⁸, de sorte que « nulle part [...] le pouvoir central ne garda autant de force et de ténacité » que dans ce territoire¹¹⁹.

Vassaux sans puissance, vestiges architecturaux sans consistance

L'approche architecturale des sièges de ces pouvoirs locaux est assez courte car les vestiges bâtis en place sont très lacunaires. Peut-on suggérer que ces édifices étaient à l'origine modestes et qu'ils ont de ce fait mal résisté aux crises successives qui ont maltraité le pays ? Peut-on aussi reconnaître que leur étude par les seules techniques de l'inventaire général était insuffisante et que des fouilles auraient sans doute pu apporter une lecture plus féconde ?



Quoi qu'il en soit, pour la première période qui s'étend de 987 à 1240 et couvre le « gouvernement direct des Capétiens¹²⁰ », la résidence du Petit Saint-Mars, qui s'apparente à la tour-salle de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e¹²¹, est le seul souvenir d'un habitat seigneurial antérieur à la construction du château de Farcheville en 1291.

La tour de Cenive a été considérée comme « un minuscule vestige de la puissance féodale de cette maison de Boutevilliers de Senive, dont elle marquait le fief¹²² ». Aujourd'hui transformé en habitation, cet édifice « servant à la défense et à l'observation¹²³ » date peut-être aussi du XIII^e siècle.

C'est Saint Louis qui, le premier, se démit du territoire d'Étampes en faveur de sa mère, ouvrant ainsi la « période des apanages » qui devait durer jusqu'en 1384¹²⁴. Toutefois, les seigneurs d'Étampes, « princes

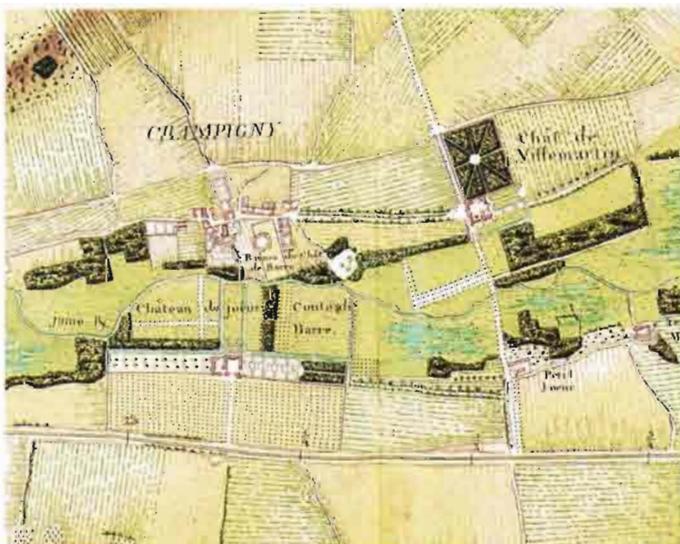
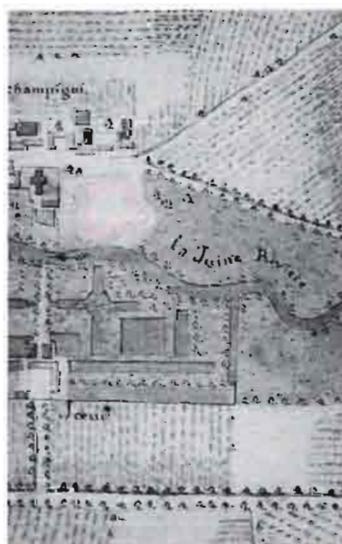
du sang, étaient placés là comme les dépositaires de la volonté de leur suzerain¹²⁵ ». C'est ainsi que les Paviot, gentilshommes de vieille souche, possèdent la terre de Boissy-le-Sec depuis 1349, année de l'aveu et dénombrément donné par le sieur Paviot chevalier à la comtesse d'Alençon à cause de sa châtellenie d'Étampes¹²⁶. Cinquante ans plus tard, la situation est la même pour Pierre de Paviot qui rend alors hommage à Jean, duc de Berry à cause dudit comté d'Étampes. La cave qui subsiste de cet « habergerement », nous y reviendrons plus loin, est l'unique témoignage bâti de la seconde moitié du XIV^e siècle.

La succession des seigneurs de Boissy est bien connue grâce à la « Généalogie de MM. de Paviot, etc., dressée sur les titres qui en restent aujourd'hui par Julien Delimoges, notaire royal à Boissy-le-Sec, le 18 Janvier 1695¹²⁷ » : Jacques – fils de

Boutevilliers, tour de Cenive.

Ci-dessus, à gauche, extrait du plan de 1733, « Bois dépendans de la ferme de Boutevilliers... ». AN, N 311 Seine-et-Oise 3721.

Ci-dessus, à droite, carte postale, vers 1900. Paris, abbaye Sainte-Marie, rue de la Source.



Mornay-Champigny, château de Jeurre et ruines du château de Barres-les-Étampes (?)

À gauche, « Plan de la ville d'Étampes et de ses environs », XVIII^e siècle. Étampes, musée municipal.

À droite, « Atlas de Trudaine, vers 1750. AN F 14 8447. »



Brières-les-Scellés,
manoir transformé
en ferme.

Ci-dessus,
façade sur cour, en 1975.

À droite,
logis, serrure en bois de la
porte de l'escalier, en 1975.

Pierre -, chevalier échanson du roi Charles VI se marie en 1401 ; Loys, gouverneur de Pithiviers et Étampes, tué en 1422 dans un combat contre les Anglais ; Pierre II, maître d'hôtel du duc Charles de Berry, frère de Louis XI, gouverneur des places d'Étampes et de Dourdan en 1465.

C'est ce dernier qui, le 21 juin 1481, rend foi et hommage au comte d'Étampes Jean de Foix pour la tour de Jeurre¹²⁸. Les Paviot conserveront cette possession pendant seulement un siècle et demi, avant de la céder à Guillaume Millet en 1631. La représentation sur le plan de Trudaine d'un bâtiment carré pourvu de quatre avant-corps légèrement saillants constitue, avec le dessin sur un plan de la même époque, le seul souvenir du « château de Barres-les-Étampes, ci-devant la grosse tour de Jeurs »¹²⁹, dont aucune description n'est connue. Peut-être faut-



il néanmoins associer à cet ensemble disparu le sous-sol voûté identifié dans un champ à l'est du domaine actuel dont il est séparé par la Juine ?

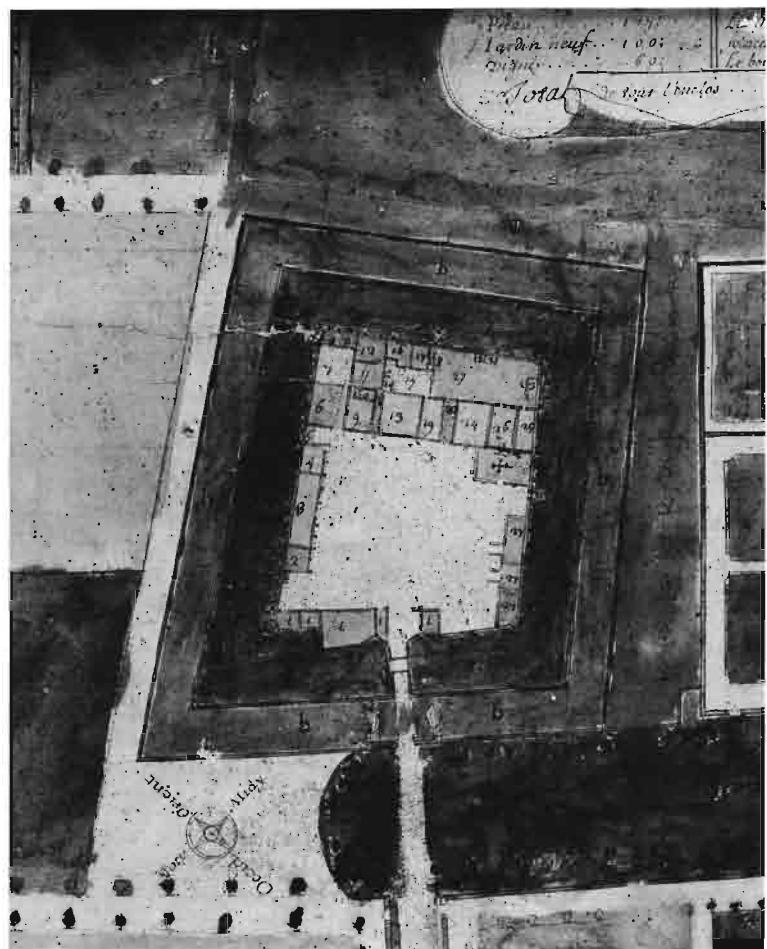
Pour la première moitié du xv^e siècle, il faut encore citer la seigneurie de La Fosse, à Chalo-Saint-Mars, appartenant aux Boutarvilliers qui la tenaient en plein fief du château d'Étampes et celle de Vaudouleurs, où un « hôtel » appartenant à Guillaume Petitbon existe en 1449¹³⁰.

Issue de Jean des Mazis, échanson du duc de Bourgogne en 1445, la branche principale de cette famille possède la terre de Brières-les-Scellés jusque vers 1660¹³¹. En 1445, ce fief était dit « nouvellement acquis » par Jehan des Mazis, écuyer, bailli, capitaine d'Étampes¹³². Il est alors « arrière-fief de Mr. d'Orléans à cause de la seigneurie de Vayres (?) mouvante elle-même de la Ferté-Aleps ».

Pour la même année, on dispose d'une longue description faisant état de travaux (« réparation ») de menuiserie et de serrurerie exécutés « à la requeste de noble homme Jehan des Mazis [...] en ung hostel et appt dicelui apptten audit escuyer situés assis au lieu de Brières¹³³ ».

On peut en tirer quelques indications précieuses concernant les bâtiments et notamment le logis. Dans l'ordre apparaissent la « porte et portiz dudit hostel », le « puis » (auquel on met « bois et roues ») ; la « porte et portiz de la granche » ; la « cave dudit hostel » (pour laquelle on refait la porte d'entrée) ; le « coulombier » (à propos d'« ung huis neuf estant nécessaire à faire en la cour derrière pres du coulombier » ainsi que la porte du colombier lui-même) ; enfin un « appentis estant en icelle maison » qui nécessite des réfections plus importantes (charpente et maçonnerie). Quant à la distribution, on en connaît quelques éléments : la « gallerye » (à l'entrée de laquelle on fait un « huis neuf » et deux « fenestres ») ; des « greniers » (une porte et trois fenêtres) ; une chambre contiguë à la salle (une porte et cinq fenêtres) et une autre chambre « joignante de la chabre dessus nommée ».

Rien ne permet toutefois d'identifier le logis auquel s'applique ce texte avec le logis actuel. Dans son aspect général et par certains détails tels que les encadrements des portes ou la cheminée, ce dernier paraît plutôt dater de la fin du xvi^e siècle ou du début du xvii^e. On pourrait ainsi le rapprocher du manoir du Tronchet à Chalo-Saint-Mars¹³⁴. Néanmoins, quelques-uns des éléments cités (les portes) et le volet, de même que la serrure en bois expressément mentionnée dans le mémoire des travaux, semblent relativement plus anciens. Il faut



donc envisager l'hypothèse qu'ils ont été remployés après la disparition du logis de 1445.
(J. F., D. H.)

Le puissant seigneur de Bouville et son singulier château de Farcheville

Vers 1668, époque de l'achèvement des *Aniuitiez de la ville et du duché d'Estampes* de dom Basile Fleureau, on pouvait lire sur la porte du logis du château de Farcheville : « *Anno Domini MCC nonagesimo primo, Hugo de Bovilla Dominus de Milliaco fecit construi domos istas* »¹³⁵. Le même auteur avait auparavant évoqué comment Hugues II de Bouville, chambellan de Philippe le Bel, qui avait vu « ses biens si fort augmentez, et qu'il n'avoit pas à Bouville une maison convenable à sa qualité, [...] résolut de faire bâtir un château considérable, qui fit voir ce qu'il étoit¹³⁶ ». Hugues de Bouville avait acquis la terre de Farcheville, « qui étoit alors un petit hameau¹³⁷ » en 1290 par un échange qu'il fit avec

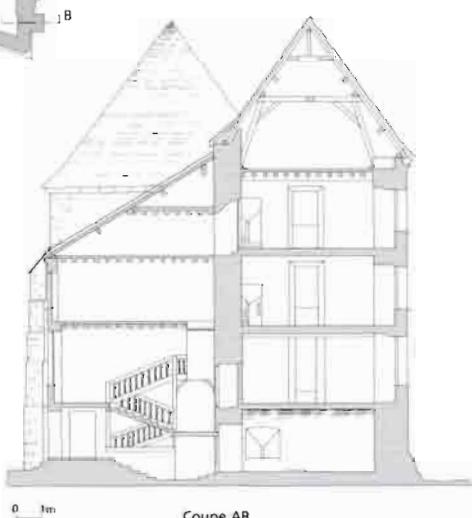
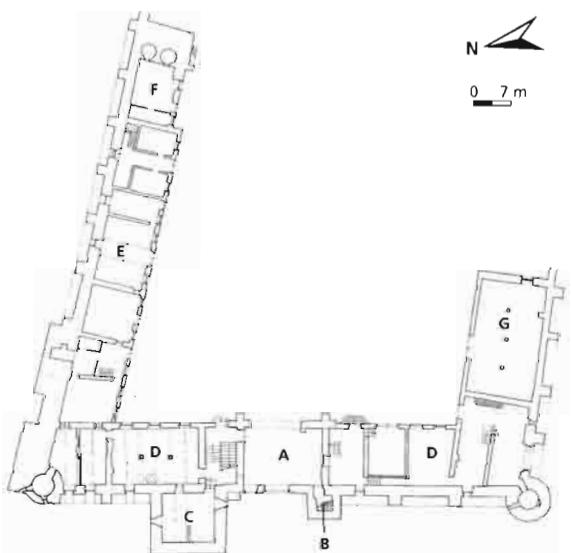
Bouville, château de Farcheville.

Ci-dessus,
« Plan du château et parc de Farcheville »,
XVIII^e siècle, détail.
Archives privées.

Ci-contre en haut,
vue aérienne prise du nord-ouest avant 1984. Paris,
Documentation française,
91 78 09 039 DDKA.

Ci-contre à gauche,
plan partiel en rez-de-chaussée, 1988.
A - Pavillon d'entrée ;
B - tour d'escalier ;
C - pavillon ;
D - logis ;
E - dépendances (?) ;
F - ancien fournil ;
G - remise.

Ci-contre à droite,
coupe sur le pavillon carré et le logis.



ses cousins Jehannot et Guillaume de Bouville. « Et ensuite il fit bâtir en ce lieu de Farcheville le château et la forteresse qui y est encore aujourd’hui [...]. Il y fonda une chapelle [...] laquelle il dota, et enrichit de beaux et précieux ornement[s]¹³⁸. » La chapelle existe vraisemblablement dès 1321¹³⁹; elle est mentionnée dans le pouillé rédigé vers 1350¹⁴⁰. Toutefois, aucune indication n'est fournie quant à son emplacement.

On sait qu'en 1360, le château est racheté aux Anglais en vertu du traité de Brétigny¹⁴¹.

En 1407, le domaine entre dans les possessions de la famille de Chastillon, qui le conservera pendant deux siècles. Les premières indications concernant le bâtiment datent des guerres de Religion : le château fut pillé à trois reprises entre 1567 et 1576, entraînant « beaucoup de dommage¹⁴² ». En 1576, un procès pour réparations fut ouvert, et l'on a pu supposer que la remise en état et la modernisation eurent lieu entre 1578 et 1604, date de la mort de Charles III de Chastillon.

Le domaine est vendu le 3 janvier 1637 à Étienne Jappin, secrétaire du roi¹⁴³. La description sommaire fait état du « chasteau et baronnie de Bouville et Farcheville [...] ou il y a plusieurs chambres, garderobbes, greniers, pavillons, escuaries, granges, bergeryes, estables a vaches et porcz et plusieurs autres batiments couverts d'ardoize et thuille, grande court, pont levis, clos a murs et fosses, jardin parc et coulombier à pied, et autre closture ou il y a plusieurs pavillons couverts dardoise, moulin, pressoir ».

Moins d'un siècle plus tard, le 1^{er} août 1704, Vincent François Maynon, secrétaire du roi et surintendant des finances du duc de Berry, achète le château de Farcheville à Jean-François Jappin, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, troisième fils d'Étienne Jappin.

La description faite à cette occasion n'est guère plus précise que celle de la vente de 1637 ; la glacière est mentionnée ainsi que les cultures (arbres fruitiers, vigne, bois taillis et futaie, sainfoin).

Certaines de ces indications apparaissent aussi sur un plan probablement contemporain. À cette époque, la chapelle occupe déjà le même bâtiment que de nos jours.

Pendant la période révolutionnaire, Vincent-Michel Maynon, président au Parlement, à qui Farcheville a été attribué par un partage de 1741, tente d'épargner à son château la destruction « des tourelles, forteresse et fossés » prévue par



Bouville, château de Farcheville.
Vue de la tour sud-ouest, du logis, de la tourelle d'escalier et du pavillon d'entrée. Peinture signée E. T., vers 1860.
Collection particulière.



Bouville, château de Farcheville.
Pavillon d'entrée et tourelle d'escalier vus du sud-est, en 1987.

l'arrêté du directoire du district d'Étampes paru le 11 janvier 1794. Grâce à la correspondance que Maynon entretient avec son régisseur et à des comptes relatifs aux travaux, il semble possible d'évaluer ceux-ci. Au total, seize arcades, soit environ la moitié du pourtour, paraissent avoir été détruites, ainsi qu'un « coin », « le mur du côté du potager » et « un petit bâtimen des remparts »¹⁴⁴. On apprend également à cette occasion que le pont-levis (attesté en 1637) a disparu depuis « cinquante ans au moins », alors qu'un « petit pont levis servant uniquement à sortir immédiatement, et à pied, du cabinet où l'on

se tient, dans le clos », a été construit « il y a une trentaine d'années ».

Enfin, les fossés de même que les terrasses sont à cette époque « cultivés et en rapport ». Dès 1786, un mémoire destiné au jardinier de Farcheville faisait état des « espaliers, figuiers et arbres à fruits dans les fossés du château¹⁴⁵ ».

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, l'essentiel des travaux – pour lesquels les mémoires sont conservés dans les archives du château – concerne la réfection du mur du parc (entre 1811 et 1816 et en 1839-1840), ainsi que la couverture en tuiles et en ardoises (entre 1811

et 1817). On notera également que dès cette époque la « réparation des arcades » est entreprise (neuf jours en mai 1815 et trente-deux jours en 1816 : « 4 arcades du ch^{au} derrière la grange »). Enfin, à partir de juillet 1823, on effectue des réparations à la chapelle¹⁴⁶.

Jacques Henri Thirouin, négociant en farine, et Flore Pauline Corpechot son épouse font l'acquisition de Farcheville les 30 et 31 mai 1842¹⁴⁷.

Le nouveau propriétaire entreprend divers travaux à partir de 1844. Il s'agit en grande partie de la réfection des toitures (jusqu'en 1859 furent livrées environ 154 000 tuiles et 213 faïtières ainsi que 1 150 ardoises).

Seules quelques constructions neuves sont mieux documentées¹⁴⁸.

En 1897, la « tourelle proche le potager » (ancien colombier) sert d'habitation au jardinier – les premiers projets de cet aménagement



remontent à 1855 –, alors que « dans les angles est et ouest » les pavillons sont habités par les gardes du domaine¹⁴⁹.

Une nouvelle campagne de restaurations de grande envergure est attestée à partir de 1899, alors que Farcheville est la propriété indivise d'Édouard Victor Bartaumieux, commissaire-priseur, et d'Alfred Émile Robert.

Deux documents iconographiques antérieurs à 1899 nous donnent la preuve irréfutable que la façade principale du château fut entièrement « rhabillée » par Bartaumieux et Robert.

Un « mémoire des travaux de charpente, menuiserie et serrurerie exécutés pour le compte de Messieurs Robert et Bartaumieux » en 1900-1901 par Berthelot et Cailloux, entrepreneurs à Étampes, sous la direction de l'architecte

Anjubert, nous apprend que la plupart des charpentes furent remaniées à cette époque. Cette modification est très vraisemblablement liée à la construction du chemin de ronde qui repose sur les arcades, puisque l'on a été obligé de modifier la pente du toit du côté extérieur.

L'état d'origine à la fin du XIII^e siècle de cette partie du domaine sera sans doute mieux connu lorsqu'il aura été possible d'y faire des fouilles archéologiques. Il reste en effet à ce jour très difficile d'établir une chronologie fiable de cet ensemble, d'autant plus qu'il a été à nouveau fortement restauré au cours des années 1980. L'enceinte de la fin du XIII^e siècle, dont les dimensions étaient vraisemblablement les mêmes qu'aujourd'hui, présente – selon Jean Mesqui¹⁵⁰ – « au moins deux particularités tout à fait notables : [...] tout son périmètre est étayé par des contreforts entre lesquels sont bandés des arcs brisés ». D'autre part l'emploi du mâchicouillis sur arc semble peu fréquent en Île-de-France, et les exemples donnés sont Niort en Poitou, Lucheux dans la Somme et « toute une série d'églises fortifiées languedociennes : il est vrai que dans les églises, ou dans les donjons à contreforts, ce dispositif coulait presque de source du fait de la présence structurelle des contreforts ». On citera enfin La Grange Bléneau en Seine-et-Marne (construction début XV^e siècle ?) et Saponay dans l'Aisne, qui date probablement de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Bien que dépourvue de toute fonction défensive, la galerie sur arcs qui borde le Logis du Roi reconstruit par Charles V avant 1375, à l'ouest de l'ancien palais de la Cité, constitue un exemple supplémentaire de cette formule¹⁵¹. On notera toutefois qu'ici les arcs ne sont pas brisés mais en plein-cintre subdivisé.

L'ensemble seigneurial tel qu'il apparaît sur le plan du XVII^e siècle s'organisait autour de deux cours. Les bâtiments 13 et 19 forment la salle, dont la porte située dans la partie gauche ouvre sur un passage menant directement vers la cour des cuisines (7 et bâtiments 9 à 12). Uwe Albrecht propose d'y reconnaître une similitude avec les « halls » anglais du début du XVI^e siècle, comme par exemple à Compton Wynyates (Warwickshire)¹⁵². La chapelle s'adosserait ainsi aux bâtiments d'habitation (n°s 24 et 26), transformés en écuries à une époque ultérieure. La disposition de la chapelle parallèlement à la salle n'est pas exceptionnelle¹⁵³, mais on observera que l'actuelle chapelle n'est pas orientée. Fut-elle déplacée ? (J. F.)

*Bouville, château de Farcheville.
Charpente de la chapelle peinte, état antérieur aux restaurations des années 1980.*



Bouville, château de Farcheville. Terrasse : à l'entrée, degrés convexes symétriques de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle, en 1987.

Les Paviot à Boissy-le-Sec ou la permanence d'un site architectural

L'absence quasi complète de sources documentaires¹⁵⁴, une lecture des campagnes de constructions et des transformations rendue aujourd'hui particulièrement difficile à cause de l'enduit qui recouvre l'ensemble des façades sont autant de difficultés qu'il faut surmonter pour approcher une de ces familles d'ancienne noblesse dans ces aîtres.

Quatre principales étapes peuvent néanmoins être déterminées.

La salle basse voûtée et les caves¹⁵⁵ sont les seuls vestiges de l'hébergement attesté en 1349

mais dont l'existence est peut-être plus ancienne, du temps de Jean de Paviot. En effet, par leur style, le chapiteau et les ogives se rapprochent bien d'exemples datant de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e¹⁵⁶.

À cette époque, un corps de bâtiment (logis ?) devait s'élever au-dessus du sous-sol où l'on distingue encore les vestiges d'un départ d'escalier. Aucune trace d'une construction antérieure n'a pu être identifiée par ailleurs.

Les descendants de Jean de Paviot ont conservé le domaine jusqu'en 1702. À cette date, l'acte de vente à « Dame Marie-Magdelaine Le Tellier dame de Fresne, veuve de Claude



Boissy-le-Sec, château,
en 1986.

© J.-L. COULON,
façade sur cour.

© J.-L. COULON,
cour, vestige du château
datant vraisemblablement
de la fin du XIII^e siècle.



Hémart », fait état d'un « *vieux château* composé de corps de logis, court, jardins, basse cours, bâtiments, granges, étables, escuries, couloir à pied, parc planté en bois charme et allées entouré de murailles en ruine advenues plantées d'ormes¹⁵⁷ ».

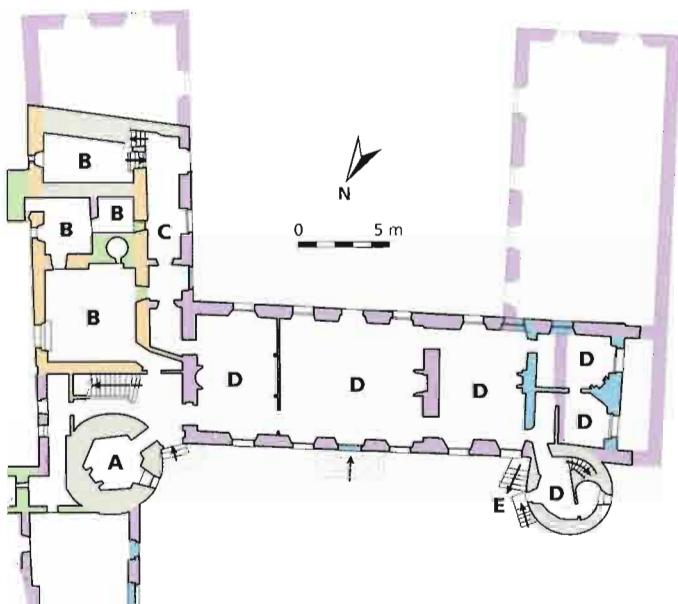
Il faut vraisemblablement y reconnaître l'actuel bâtiment 2 avec la grande cuisine au rez-de-chaussée et trois pièces annexes : cette partie du château doit dater des premières années du XVII^e siècle.

En 1791, Charles Hector François Boyet de Boissy, lieutenant au régiment de l'Orléanais

Telle qu'elle est représentée en 1754, l'élévation possède une travée centrale bordée de chaînes à refends et surmontée d'un fronton triangulaire. Aucun vestige de cette disposition ne subsiste aujourd'hui ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Cependant, le relevé photogrammétrique de cette façade a fait apparaître que l'actuelle fenêtre axiale est légèrement plus large que les autres ouvertures, ce qui confirmerait bien l'exactitude du dessin de 1754.

Le parc est sans doute contemporain de ces aménagements. La disposition du potager sur le côté et son organisation correspondent à des prin-

- Attesté en 1349
- « Vieux château », début XV^e siècle (?)
- Première moitié XVII^e siècle (1710-1754)
- 1791-1805 (transformations)
- Incertain



Boissy-le-Sec, château.

plan chronologique.

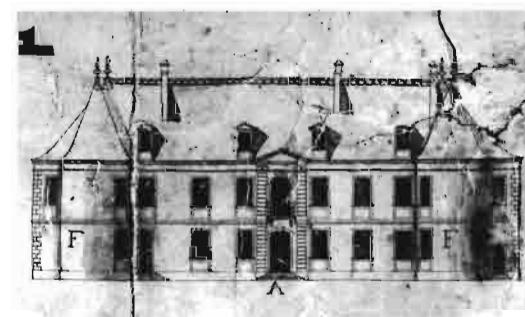
A - Tour ; B - cuisine et annexes ; C - galerie ; D - logis principal actuel ; E - accès à la cave.

detail d'un plan de 1754,

détail de la façade sur cour. Collection particulière.

(cavalerie), demeurant à Paris, vend à Guillaume Couturier, ancien fermier général, demeurant aussi à Paris, « le manoir et maison cydevant seigneuriale [...] consistant en un gros corps de logis, deux ailes, bâtiments et quatre tourelles aux quatre coins d'iceux¹⁵⁸ ». Un plan daté 1754 illustre bien cette description.

C'est donc entre 1702 et 1754 que se situent les transformations et l'agrandissement du vieux château, vraisemblablement plutôt après 1710, année de l'acquisition du domaine par Charles Boyet de Mérouville¹⁵⁹. Les travaux auraient alors consisté en la réutilisation – peut-être partielle – d'un bâtiment existant au-dessus de la cave, et en la construction du principal corps de logis entre cour et jardin, avec la seconde aile en retour. La cuisine et l'office furent doublés d'une galerie.



cipes déjà appliqués au XVII^e siècle¹⁶⁰. En revanche, les parterres à l'anglaise, dans le prolongement des ailes du château, se rapprochent plutôt d'un dessin de Blondel publié en 1737¹⁶¹. Cette composition – y compris le labyrinthe en forme d'escargot – reste encore lisible aujourd'hui.

Dès 1805¹⁶², l'aile ouest a disparu, le château se présentant tel qu'il apparaît actuellement, mais on ne possède aucune information sur ces travaux qui se déroulèrent entre 1791 et 1802. Quant à la ferme mitoyenne, dont certains bâtiments existent également dès le début du XVII^e siècle¹⁶³, elle est dissociée du domaine depuis 1924. Elle ne se distingue en rien de l'ensemble des fermes étudiées dans le canton, si ce n'est par le colombier – détruit après 1824 – et la grange aux champs qui témoignent tous deux du droit seigneurial attaché à Boissy-le-Sec. (J. F.)



L'architecture religieuse

*Monique Chatenet, Julia Fritsch,
Dominique Hervier,
Jean-Marie Pérouse de Montclos,
Philippe Plagnieux*

Une flagrante inégalité

À propos des constructions religieuses de ce territoire partagé entre les diocèses de Chartres et de Sens, une observation liminaire s'impose : aux édifices insignes concentrés à Étampes et à Morigny-Champigny s'opposent quelques simples prieurés et églises paroissiales répartis sur les communes environnantes.

Si la majorité des paroisses dépendait du diocèse de Sens, Saint-Louis de Boissy-le-Sec¹⁶⁴, Saint-Quentin de Brières-les-Scellés et le prieuré Saint-Médard à Chalo-Saint-Mars¹⁶⁵ auxquels il faut sans doute ajouter Saint-Jean-Baptiste de Bouterville « autrefois hameau de la paroisse de Challou-Saint-Mard, et depuis érigée en cure succursale¹⁶⁶ », relevaient du diocèse de Chartres. Ces dernières, situées à l'ouest de la route qui conduit de Paris à Orléans (actuelle RN 20), ne présentent aucune différence notable sur le plan architectural qui nous occupe avec celles qui relèvent du diocèse de Sens.

C'est au premier groupe des églises que se consacre ce chapitre. À Étampes, la collégiale Notre-Dame, l'église paroissiale Saint-Basile et la collégiale Saint-Martin, la collégiale Sainte-Croix dont seuls quelques vestiges subsistent ; l'abbaye

de la Sainte-Trinité à Morigny (toujours en place), justifient en effet par leur importance dans l'histoire de l'architecture religieuse des XI^e, XII^e et XIII^e siècles d'un traitement monographique.

Quant à la petite troupe des prieurés et des églises paroissiales, leur modestie ne gagne rien à être rapprochée des édifices majeurs dus à la présence royale. Aucun d'entre eux ne semble avoir eu quelque influence et aucun reflet de la grande architecture ne se décèle dans ces plans à chevet plat, dans ces décors parcimonieux. Leur étude nécessiterait plutôt, pour offrir une synthèse féconde, d'être enrichie de comparaisons avec les constructions d'un territoire plus vaste que celui du canton d'Étampes. Une telle perspective sort cependant du cadre de cet ouvrage. On se contentera donc ici de dégager brièvement un panorama chronologique et d'esquisser à leur propos quelques remarques morphologiques du premier art roman au début du gothique flamboyant.

Au risque de se répéter, il faut réaffirmer que la situation politique qui vient d'être analysée à propos des manoirs et des châteaux a eu avec vraisemblance les mêmes effets sur les constructions religieuses. Tout d'abord, la présence royale



a dissuadé les grands monastères parisiens d'installer des communautés aux alentours d'Étampes. Sauf à citer le prieuré Saint-Médard de Chalo-Saint-Mars dépendant peut-être à l'époque carolingienne de Saint-Germain-des-Prés, il semble qu'on n'en rencontre guère.

Pour cette période, trois prieurés sont plus ou moins conservés et leur existence signalée dans les textes. Saint-Pierre, au faubourg éponyme d'Étampes, relève de l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire, au VII^e ou au début du VIII^e siècle. Ses fonctions curiales ne sont attestées qu'à partir du XII^e siècle. Transformé en ferme, un vestige du logis prioral inclus dans le logement du fermier daterait du XIII^e siècle tandis qu'un fragment sculpté conservé au musée d'Étampes et provenant, selon Walter Cahn, d'une clôture de chœur date de la fin du troisième quart du XII^e siècle¹⁶⁷.

Du prieuré de bénédictines à Saint-Hilaire, il ne subsiste que la chapelle bien amoindrie¹⁶⁸ mais qui offre cependant encore l'élévation du chœur, une voûte en berceau brisé et des chapiteaux à feuillages à l'entrée du chœur. L'ensemble date probablement du milieu du XII^e siècle.

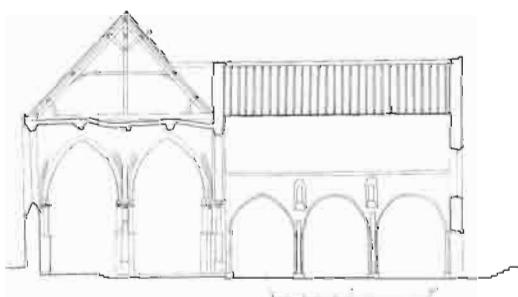
Le prieuré Saint-Médard, à Chalo-Saint-Mars, déjà cité, est attesté jusqu'à la Révolution, mais il n'en subsiste que l'église, aujourd'hui

paroissiale. Le chœur et la souche de la tour du clocher datent de la seconde moitié du XII^e siècle.

Si bien qu'à part les ordres mendiants installés à Étampes, au sujet desquels Claudine Billot a rassemblé ce qu'il était possible en l'absence de témoins architecturaux¹⁶⁹, aucun établissement monastique ne vient renforcer le maillage paroissial.

D'autre part, les petits seigneurs étampois, pas plus qu'ils ne semblent avoir fondé des demeures notables dans cette première période, n'ont soutenu très activement les constructions paroissiales, se réservant plutôt de participer aux chantiers des grands établissements. Ainsi Jean des Mazis contribue en 1432 aux réparations de l'église de la Sainte-Trinité à Mornigny. Cependant, il faut souligner à ce propos que les textes connus sont généralement plus récents¹⁷⁰ et que seule l'analyse archéologique a permis de situer les constructions, et parfois déjà les reconstructions, au XII^e siècle. C'est ainsi qu'il est possible de dater du XI^e siècle le vaisseau principal de Brières-les-Scellés caractérisé par de très petites ouvertures percées juste sous le départ de la voûte en berceau.

On vérifie dans cette partie de l'Étampois ce qui se remarque dans d'autres « pays » d'Île-de-France : les traditions du premier âge roman se prolongent jusqu'à une époque avancée du XII^e siècle, mais à partir des années 1140, une



activité architecturale exceptionnelle se manifeste : l'église de Boissy-le-Sec, les chœurs à chevet plat de Brières-les-Scellés et de Chalo-Saint-Mars, la première église de Valpuiseaux de même que celle de Puiselet-le-Marais sont ainsi bâtis dans la seconde moitié du XII^e siècle. Cette dernière possède sans doute la seule tour-clocher du XII^e siècle qui ait conservé sa couverture originelle dans cette partie de l'Essonne¹⁷¹. Avec celle de Chalo-Saint-Mars, couverte plus sim-

Saint-Hilaire. Chœur de la chapelle du prieuré, en 1989.

Brières-les-Scellés, église Saint-Quentin. Coupe longitudinale sur le vaisseau principal, relevé photogrammétrique, 1978.



Bouville, église Saint-Martin. Première travée de la nef et chœur, en 1975.

plement en bâtière et datant de la seconde moitié du XII^e siècle, ces deux tours-clochers offrent des similitudes avec les églises du sud des Yvelines et tranchent avec les clochers de l'Étampois qui ne s'élèvent guère au-dessus du chœur ou de la nef.

Il faudrait compléter cette énumération par les parties les plus anciennes de Saint-Martin de Bouville. Dans la première travée du chœur, le traitement des chapiteaux annonce la formule à

crochets qui se généralise à partir de 1160. Les bases composées d'une scorie assez haute entre deux tores correspondent également à cette datation.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, on peut juste mentionner les reprises des tours-clochers de Bouville et de Valpuiseaux et il faut attendre la fin de la guerre de Cent Ans et la seconde moitié du XV^e siècle pour assister à une reprise générale de la construction religieuse. (J. F., D. H.)

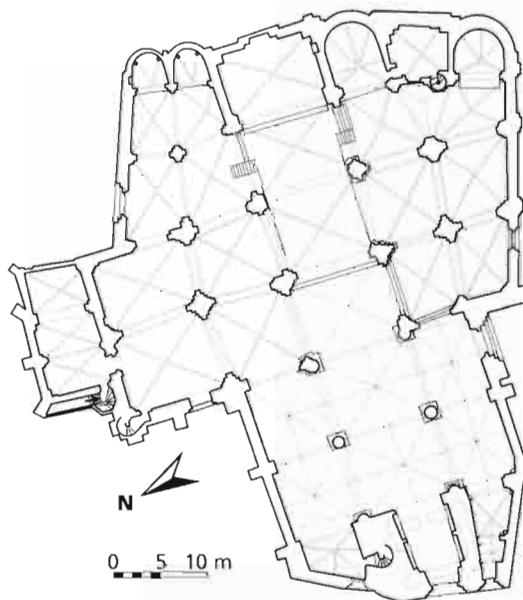


La collégiale Notre-Dame d'Étampes

Hormis la crypte datant du début du XI^e siècle¹⁷² et diverses adjonctions plus tardives, l'essentiel de l'église de Notre-Dame-du-Fort à Étampes remonte au XII^e siècle et témoigne des premières expériences en matière d'architecture gothique. L'édifice du XII^e siècle est pourtant loin d'être homogène. Il reflète trois jalons différents de ce nouveau style qui se succédèrent extrêmement

exemple un mauvais raccordement entre les murs nord et est du bras septentrional du transept. Ces irrégularités résultent à la fois de la topographie et de problèmes survenus en cours de chantier, et non d'un changement de parti ou d'une phase de construction différente.

Le moine Helgaud de Fleury, historiographe de Robert le Pieux, attribue à ce roi la fondation de Notre-Dame d'Étampes¹⁷³. L'église était donc



Étampes, collégiale Notre-Dame.

Ci-dessus, à gauche,
relevé Inventaire général,
1976 ;

à droite,
crypte, en 1974.



rapidement dans le temps, si bien qu'il n'y eut sans doute pas d'arrêt dans le chantier, mais deux changements de parti au cours de la construction. Si la nef, probablement édifiée vers 1135, baigne encore dans un climat fortement influencé par l'architecture romane, les piles et les chapiteaux appartiennent déjà au monde gothique. Quant au chœur, entrepris autour de 1145, l'architecte opta pour une structure entièrement novatrice faisant appel à la voûte d'ogives. Il projeta également un volume hors norme pour l'époque en concevant, comme dans une halle, des collatéraux s'élevant au même niveau que le vaisseau central. Ce système fut repris ultérieurement – vers 1150 – par les actuels collatéraux bâtis, ainsi que le transept, lors d'une troisième campagne. Ces changements successifs confèrent au monument un plan assez singulier, déformations résultant plus encore des impératifs topographiques. Bordée de plusieurs rues, l'église eut quelques difficultés pour s'agrandir au sein du dense tissu urbain. Il existe par ailleurs des irrégularités dans l'appareil, par

antérieure au décès du souverain en 1031. Selon le témoignage des chanoines au XVI^e siècle, elle aurait été édifiée à partir de 1022 (arrêt du Parlement du 23 janvier 1572)¹⁷⁴. Il semble toutefois qu'elle succéda à un ancien oratoire, la chapelle Saint-Seurin. Notre-Dame était située au centre du *castrum* (Étampes-le-Châtel), pôle de développement le long de la voie Paris-Orléans, proche du palais construit vers 1015 par la reine Constance d'Arles, dernière épouse de Robert le Pieux. La demeure royale constituait le siège de l'autorité administrative, alors que le rôle religieux était dévolu à la collégiale Notre-Dame, gardienne des reliques des saints protecteurs de la ville. Elle abritait également l'un des trois autels paroissiaux primitifs de la cité, mais elle dut partager son territoire en 1227, quand l'église Saint-Basile fut à son tour érigée en paroisse¹⁷⁵.

En 1046, l'édifice n'était sans doute pas complètement achevé, puisque à cette date, le roi Henri I^{er} confirmait la donation de Robert le

Pieux, tout en accordant de nouveaux revenus pour les travaux de l'église¹⁷⁶. Durant tout le xi^e siècle, Notre-Dame continua de bénéficier de la faveur des rois capétiens. Plusieurs abbés furent choisis parmi les membres de la famille royale : Henri de France, abbé vers 1137, était le troisième fils de Louis VI. En 1147, il abandonna le siège abbatial à son frère puiné, Philippe. Après 1193, les textes ne mentionnent plus d'abbé à Notre-Dame, le roi se réservant probablement cette prérogative. Le premier chantre assura désormais la direction effective du chapitre¹⁷⁷. Au cours des xi^e et xii^e siècles, le bras-droit du transept servit, semble-t-il, d'hôtel-Dieu¹⁷⁸. L'église fut fortifiée au début du xiii^e siècle, ou à l'extrême fin du xi^e siècle, peut-être sur l'ordre du roi Philippe Auguste, abbé de Notre-Dame, craignant une action des habitants à la suite de la suppression de la commune en 1199¹⁷⁹. On observe un chemin de ronde crénelé au sommet de la façade, du chevet, du collatéral droit de la nef et du bras gauche du transept. Ces éléments défensifs sont contemporains du portail occidental dont les assises sont montées en même temps que celles du mur crénelé. Stylistiquement, le portail, hélas très restauré au siècle dernier, date de 1200 environ. Un nouveau programme de fortification fut entrepris durant la première phase de la guerre de Cent Ans : on creusa des fossés autour du quartier Notre-Dame en 1353. La collégiale devint Temple de la Raison Triomphante le 8 décembre 1793, mais fut par la suite rendue au culte¹⁸⁰.

De l'église fondée par Robert le Pieux en 1022, seule la crypte subsiste. La construction en petit appareil, de taille modeste et de forme rectangulaire se termine par une abside, à l'origine éclairée. Les voûtes d'arêtes retombent directement sur des supports surmontés de chapiteaux frustes, sans l'intermédiaire de doubleaux. Une double file de colonnes divise le volume en trois vaisseaux. L'accès se faisait primitivement dans l'axe, les escaliers latéraux ayant été ménagés lors des restaurations de 1811.

L'église est précédée d'un clocher-porche, fruit également de plusieurs campagnes de construction. Les premiers niveaux, flanqués de deux vestibules se raccordant aux bas-côtés de la nef, comprennent un porche et une tribune. Celle-ci s'ouvre largement sur la nef au moyen d'un arc, aujourd'hui partiellement obstrué par l'orgue. Ces deux étages sont surmontés d'un clocher à deux niveaux carrés percés sur chaque

face de baies jumelles. Il est terminé par un octogone cerné de quatre clochetons et couronné d'une flèche à huit pans ornée.

Actuellement, la nef bordée de bas-côtés ne comporte plus que deux travées. Primitivement, elle possédait assurément une travée supplémentaire. En effet, les piliers placés entre la première et la seconde travée de la croisée du transept enserrent dans leurs maçonneries une pile circulaire, encore en partie visible, identique à celles de la nef. Par ailleurs, dans un rapport daté du 17 octobre 1843, l'architecte Pierre Magne déclare que lors de la restauration de la seconde pile circulaire située au nord, à la rencontre de la nef et de l'actuelle première travée du transept, en démontant les assises plaquées lors des reprises ultérieures du support, il mit au jour quatre voussoirs, précise-t-il, perpendiculaires au bras du transept, constituant donc le départ d'une troisième grande-arcade¹⁸¹.

Comme dans le déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris, un petit élément sculpté marque la naissance des voûtes d'arêtes qui couvrent les collatéraux. À l'instar du système de voûtement, les piles implantées au revers du mur externe des bas-côtés rappellent l'architecture romane : une colonne engagée au-devant d'un large dosseret, la colonne recevant les doubleaux en arc brisé, tandis que les formerets reposent sur les angles du dosseret. Inversement, les fortes piles circulaires de la nef centrale sont inconnues du monde roman et renvoient à certaines formules caractéristiques de l'architecture gothique à ses débuts. Vers les bas-côtés, les arcs retombent sur des chapiteaux, alors qu'en direction de la nef, une demi-colonne engagée monte directement de fond jusqu'à la naissance de la voûte. La répartition des chapiteaux est ainsi soumise à la logique des retombées, de même que les chapiteaux dont la corbeille s'articule en fonction des arcs qu'ils reçoivent, donnant plus l'impression de trois panneaux juxtaposés que d'un chapiteau taillé dans un seul bloc. Une telle adaptation de la sculpture au contexte architectural se retrouve à la même période dans le chœur de Saint-Martin-des-Champs et à Saint-Pierre-de-Montmartre. Le niveau des fenêtres-hautes et le voûtement du vaisseau central posent certaines difficultés. L'un a été modifié dès le Moyen Âge, ne laissant aucune trace des baies d'origine, l'autre date entièrement du xix^e siècle. Toutefois, les deux voûtes d'arêtes construites

par Pierre Magne reproduisent vraisemblablement le mode de voûtement primitif du haut vaisseau. À plusieurs reprises, Magne précise qu'avant son intervention, la nef possédait déjà un voûtement d'arêtes qu'il dut démolir puis reconstruire en matériaux plus légers¹⁸². Reste à lever une dernière incertitude : les voûtes détruites étaient-elles d'origine ou bien une addition ultérieure sur une nef primitivement charpentée ? Certains indices semblent favorables à la première solution. Avant de commencer la restauration, Magne indique que les murs de la nef centrale souffrent de la poussée exercée par les voûtes. Le Maître de la nef d'Étampes ne paraît pas avoir été conscient de ce problème au départ, mais on s'en aperçut en cours de chantier. On contrebuta le vaisseau central au moyen d'arcs-boutants dont l'aspect extrêmement fruste – ils ne sont ni en arc de cercle ni clavés – indique qu'il s'agit plutôt de bêquilles que de véritables arcs-boutants prévus dès le départ. Qu'ils appartiennent au premier projet ou qu'ils lui soient légèrement postérieurs, ils ne peuvent avoir été construits que très tôt, le rampant de l'un d'eux étant pris dans la maçonnerie du premier tronçon du mur ouest du bras septentrional du transept. Cette partie fut probablement édifiée en même temps que le chœur – vers 1145 –, car à l'extérieur l'appareil est différent de celui du reste du transept, élevé aux environs de 1150. Outre cet important vestige, on observe encore le départ d'un second arc dans le mur du bras sud. Avant de récents travaux, il existait un arc-boutant de ce type, cette fois complet, entre la première et la seconde travée sud¹⁸³. Il n'est guère possible d'imaginer la nécessité de contrebuter la nef avant 1150 si celle-ci avait été simplement charpentée¹⁸⁴.

Quelle date pouvons-nous proposer pour la nef ? L'architecture demeure en bien des points attachée à la tradition romane, alors que les piles témoignent de recherches propres à l'architecture gothique naissante, comme à Saint-Martin-des-Champs, construit vers 1130-1135. La sculpture fait appel à un répertoire et à un traitement caractéristiques des édifices gothiques mis en œuvre entre 1130 et 1145, les chevets de Saint-Martin-des-Champs, de la cathédrale de Sens, de Saint-Denis ou de Saint-Germain-des-Prés, par exemple. On remarque, entre autres, des masques ou des rinceaux au traitement de surface extrêmement précieux et rappelant à certains égards l'enluminure : tiges avec de petits

bourrelets, gaines plissées, bagues et rubans perlés. Quant aux bases à la gorge très haute surmontant un tore inférieur ramassé, elles sont surtout proches des édifices appartenant au début de cette série. La datation la plus vraisemblable doit se situer autour de 1135.

La nef à peine achevée, un nouvel architecte entreprit la construction du chœur. Celui-ci tourne résolument le dos à tout rappel du passé. Les deux travées et l'abside du chœur sont voûtées d'ogives quadripartites retombant sur des colonnettes dont les chapiteaux et les bases se présentent de biais, ce qui prouve que ce type de voûtement fut envisagé dès l'implantation des piles composées. Celles-ci, au moins du côté du vaisseau central car la partie tournée en direction des collatéraux a été remaniée, sont constituées d'un noyau cruciforme encore perceptible, aux angles vifs recreusés d'une gorge. Une colonne engagée sur chaque face reçoit les doubleaux ou les grandes-arcades et dans les angles une colonnette canalise les ogives jusqu'au sol. Les formes reposent sur le tailloir des chapiteaux des ogives, probablement pour éviter l'addition d'une retombée supplémentaire pouvant nuire à la lisibilité de la pile. Le vaisseau n'est directement éclairé que par les petites baies hautes situées dans la travée jouxtant l'abside. Mais la lumière provient surtout des deux baies et de l'oculus des murs latéraux de l'abside et du double étage de trois fenêtres percées dans le mur plat fermant le chœur. Il est possible que le choix d'une abside carrée s'explique autant par la topographie que par le souci d'y concentrer l'essentiel des sources lumineuses du chœur.

Les grandes-arcades de la dernière travée du chœur retombent sur des chapiteaux situés très haut. Si l'existence de grandes-arcades prouve que le chœur était prévu avec des collatéraux, la hauteur de l'arc indique que ceux-ci devaient monter presque aussi haut que le vaisseau central, comme les collatéraux actuels, bien qu'appartenant à une campagne plus tardive. À la partie ouvrant sur le chœur – devenue par la suite la deuxième travée de la croisée –, les chapiteaux sont encore placés à un niveau différent et l'on observe, en outre, des arcs supplémentaires retombant sur de petits masques sculptés. Tout cela semble indiquer que cette travée était déjà la croisée d'un transept dont la voûte montait aussi haut que celle du vaisseau central du chœur. Dans ces conditions, le second architecte conçut une œuvre particulièrement originale, où les volumes



*Étampes, collégiale
Notre-Dame, en 1974.*

De gauche à droite,
vue de la nef vers le chœur ;
nef, collatéral droit,
deuxième travée ;
bras gauche du transept,
premières travées, vues du
chœur.



se fondent, les voûtes du vaisseau central, du transept et des bas-côtés montant pratiquement à la même hauteur. Bien que le projet de ce maître d'œuvre soit à tous égards différent de celui de son prédécesseur, il n'en est guère éloigné dans le temps. En effet, les chapiteaux du chœur demeurent très proches de ceux de la nef : ils sont parfois traités un peu plus brutalement. Par ailleurs, le profil des bases n'autorise guère une datation au-delà de 1145.

Il est possible que le deuxième architecte ait imaginé un transept à deux vaisseaux, en remaniant la dernière travée de la nef. Si le transept date pour l'essentiel d'une troisième phase de construction, nous avons déjà remarqué que la deuxième travée de la croisée était à l'origine celle du transept correspondant au chœur. Par ailleurs, la première travée du transept, édifiée à partir de la troisième travée de la nef, comporte également



les traces d'une première reprise contemporaine de la construction du chœur. Les piles circulaires sont certes englobées dans les maçonneries du transept des années 1150, mais on remarque plusieurs chapiteaux similaires à ceux du chœur au sommet des piliers, preuve, peut-être, d'un premier remaniement. Notons également que l'arc d'entrée du bas-côté sud de la nef n'est plus celui d'origine mais retombe sur deux chapiteaux de même style que ceux de la deuxième campagne. Enfin, le premier tronçon des murs ouest des deux bras est à l'extérieur totalement différent du reste du transept, le bras nord comportant, en outre, des chapiteaux semblables à ceux du chœur.

Les doubles collatéraux du chœur et le transept furent érigés lors d'une troisième campagne de construction, selon un parti différent de celui prévu par l'architecte du chœur. Effectivement, pour les implanter, le nouveau



Étampes, collégiale
Notre-Dame, en 1974.

De gauche à droite et de haut en bas,

nef, chapiteau du collatéral,
pilier d'entrée droit ;

nef, premier pilier droit,
chapiteau du collatéral ;

nef, premier pilier droit,
chapiteau du collatéral,
angle antérieur ;

nef, collatéral droit,
première travée, angle
antérieur gauche.

maître d'œuvre transforma la partie externe des piles composées du vaisseau central, ainsi que les piliers des deux travées de la croisée. Les bras possèdent deux vaisseaux, mais seul celui du sud est véritablement saillant. Il se raccorde à un ossuaire à deux étages, construit antérieurement – vers 1125 ? –, l'étage haut ayant été profondément repris au début du XVI^e siècle. Le bras sud n'est qu'en partie saillant, en raison de contraintes topographiques et peut-être également à cause de la présence, à cet emplacement, du portail royal. Les doubles collatéraux et les absidioles qui les terminent sont voûtés d'ogives. Au nord, les clefs s'ornent de personnages sculptés, marquant, peut-être, un espace liturgique privilégié, tandis qu'au sud les deux absidioles enserrent le chartrier, de plan carré et à deux étages. Des piles composées, très complexes, où le noyau n'est plus directement perceptible et dont le plan varie en fonction de leur emplacement, comme dans le porche de Saint-Denis par exemple, séparent les doubles collatéraux et les deux vaisseaux du transept. Le dessin des socles traités avec un soin particulier et le souci de continuité des bases et des chapiteaux caractérisant l'ensemble des piles composées prouvent l'homogénéité de cette troisième campagne. Le décor sculpté révèle un courant typique du premier art gothique qui ne semble pas dépasser le milieu du XII^e siècle : chapiteaux à la corbeille couverte de plusieurs rangs de feuilles lisses ou déchiquetées dérivées du corinthien, lions, sirènes et créatures fantastiques au traitement précieux et délicat. (Ph. P.)



Étampes, collégiale
Notre-Dame, en 1974.

Ci-dessus,
bras gauche du transept,
premier pilier médian,
angle antérieur droit.

Ci-contre,
chœur, premier pilier droit.





Le portail sud de Notre-Dame d'Étampes

Le portail royal de Notre-Dame d'Étampes est situé sur le flanc droit de l'ancienne collégiale. Même si cette localisation est inhabituelle, on ne s'en étonnera guère puisque le portail se trouve ainsi dans le prolongement de la rue reliant le palais du « Séjour » à l'église. Il est en légère avancée sur la nef et se compose d'un ébrasement à quatre ressauts, surmonté d'un tympan et d'un arc brisé avec trois rouleaux de voussures.

Dans son étude géologique menée en 1984-1985, Annie Blanc notait : « Le portail méridional de l'église Notre-Dame est construit avec deux sortes de calcaires. Le calcaire d'Étampes est la pierre de construction de la région, il a été utilisé pour la majeure partie de l'édifice. Pour les parties sculptées, les sculpteurs ont choisi un calcaire fin et tendre : un calcaire à milioles du Lutétien. Les statues-colonnes de 2,40 m de hauteur sans joint, sont posées en délit¹⁸⁵. »

À l'examen, il apparaît même que toutes les colonnes ont été retaillées soit à la base soit au niveau de l'astragale du chapiteau. Ainsi, l'hypothèse récemment émise à propos des statues-colonnes de Chartres¹⁸⁶ s'appliquerait aussi à

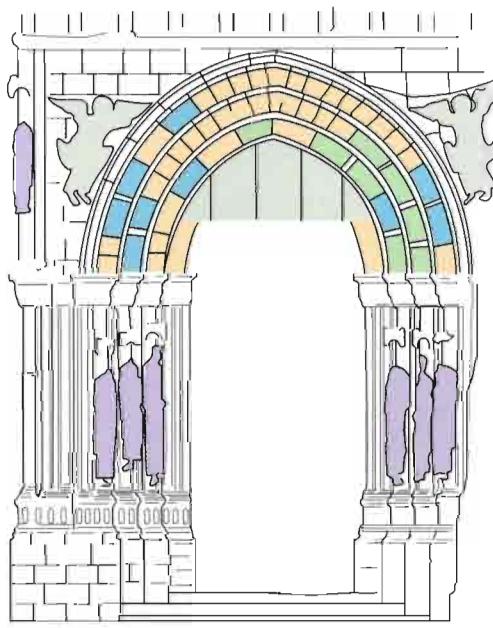
celles d'Étampes : ces figures pourraient avoir été sculptées dans des ateliers parisiens. Les deux statues placées depuis une date indéterminée dans la chapelle nord du chevet sont certainement contemporaines et ont dû faire partie de la même commande. Toutefois, leurs têtes datent du XIX^e siècle.

En ce qui concerne la polychromie, Louis-Eugène Lefèvre avait sommairement décrit ce qu'il voyait en 1908 : du bleu sur le fond du tympan, de la dorure sur les nimbès¹⁸⁷. Quelques années auparavant, G. Sanoner avait en outre observé de « l'ocre jaune ou brun sur les vêtements de plusieurs personnages¹⁸⁸ ». Enfin, on sait que l'architecte Daniel Ramée, qui nettoya les chapiteaux en 1835, découvrit « des peintures aussi fraîches que si elles venaient d'être appliquées¹⁸⁹ ».

Une campagne de restauration récente permet de préciser que les « couleurs de base forment une gamme extrêmement simple : rouge, bleu, jaune, vert. Elles se répartissent par des effets d'alternance entre les voussures, les fonds et les personnages, dont les chairs sont rehaussées d'une teinte rose. Le décor était, enfin, enrichi par le scintillement de rehauts à la feuille d'or et feuille d'argent (auréoles, rangs de perles, galons des vêtements...) encore nettement lisibles par leurs apprêts¹⁹⁰ ». « Ces traces sont bien réparties sur l'ensemble du portail (plus de 20 % de la surface). Les drapés des statues-colonnes étaient rouges, comme le fond des chapiteaux où se déroule la vie du Christ ; des bleus et peut-être des verts (ce n'est pas une certitude absolue, ces verts sont peut-être une altération due au temps de certains bleus) pour des fonds de voussures, pour des vêtements des Vieillards de l'Apocalypse et des Prophètes ; des bleus encore pour une sorte de décor d'étoiles sur le fond jaune du tympan. Toutes ces couleurs provenaient de pigments minéraux¹⁹¹. »

L'ébrasement est orné de trois statues-colonnes de part et d'autre¹⁹². Au-dessus – comme au portail occidental de Chartres ou à celui de Corbeil, aujourd'hui détruit – les chapiteaux forment une frise historiée continue, représentant des scènes de l'Ancien Testament et des épisodes de la vie du Christ¹⁹³.

Les quatorze figures nimbées du linteau ont fait l'objet d'interprétations légèrement différentes selon les auteurs¹⁹⁴ ; en effet, compte tenu de l'état de conservation de l'ensemble, il est très difficile de se prononcer à ce sujet. Quant au tympan, à l'exception de L.-E. Lefèvre qui, au



Étampes,
collégiale Notre-Dame,
portail sud.

À droite,
relevé photographique,
1974, proposition
d'attribution de la sculpture
à cinq artistes.

À gauche,
vue générale, en 1974.

- Le Maître d'Étampes
- 2^e main, étroitement apparentée
- 3^e main
- 4^e main
- 5^e main ?

début du siècle, développa longuement sa théorie sur la représentation du triomphe de l'*Agnus Dei* ou de la glorification du Rédempteur à propos de cette scène¹⁹⁵, tous les auteurs s'accordent pour y reconnaître l'Ascension.

Enfin, les trente-six personnages des voussoirs, tous figurés assis, ont été identifiés comme les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse (pour les deux rouleaux intérieurs), alors que le rouleau extérieur est occupé par quatorze prophètes.

Deux anges tenant des navettes à encens ainsi qu'une figure isolée placée à l'angle du massif complètent le décor sculpté.

La datation du portail latéral droit « des environs de 1140 »¹⁹⁶ n'a pas été remise en cause par les travaux de S. Baratte-Bévillard¹⁹⁷. Depuis le début du siècle, L.-E. Lefèvre clamait l'antériorité du portail d'Étampes par rapport au portail royal de Chartres ; ne disposant pas de nouvelles données historiques, W. Sauerländer affirme qu'il est « pratiquement impossible de dire si le portail d'Étampes est antérieur au portail royal de Chartres, ou s'il est un rejeton provincial¹⁹⁸ ». A. Priest et W. S. Stoddard avaient pourtant émis des conclusions rejoignant celles de Lefèvre. Nous ne jugeons pas utile de revenir sur ce point ici, mais nous allons plutôt tenter de clarifier les divers rapprochements stylistiques proposés à la suite de W. Vöge qui avait étudié dès 1894 la sculpture du premier âge gothique en France¹⁹⁹.

Les liens étroits qui unissent les figures du portail sud d'Étampes aux deux statues extérieures de l'ébrasement gauche du portail gauche de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres ont été maintes fois évoqués (Vöge, Priest, Stoddard, enfin Sauerländer : « Les correspondances sont si étroites qu'il faut y voir une même main »). Ce sculpteur est connu sous le nom de « Maître d'Étampes ».

L. Pressouyre ayant établi que les têtes des statues-colonnes chartraines sont toutes rapportées, on n'envisagera pas de parallèles iconographiques. Mais il apparaît clairement que « le traitement graphique des plans des draperies » ainsi que l'indication des articulations et des courbes du corps par des cercles rapportés – « comme des tatouages » dit Vöge²⁰⁰ – sont les mêmes. Le rapprochement entre les figures de Chartres et l'ébrasement droit d'Étampes est particulièrement sensible : Aaron porte un costume identique à celui du personnage de gauche ; les attributs sont les



Étampes, collégiale Notre-Dame, portail latéral droit.

En haut,
ébrasement gauche, en 1974.

En bas,
ébrasement droit, dans
surmontant les statues-
colonnes, en 1984.

mêmes (long bâton et phylactère) et la position des bras et des mains se retrouve également sur la figure extérieure à Chartres. La statue au centre de l'ébrasement droit d'Étampes peut de même être comparée au personnage central de Chartres. Vöge considère seulement la sculpture d'Étampes comme plus maniériste.

Le deuxième cycle comparable, aujourd'hui pour ainsi dire disparu, se trouvait sur la face nord de l'église de la Madeleine à Châteaudun. Celui-ci a été longuement étudié par S. Baratte-Bévillard²⁰¹ et des comparaisons précises ont été établies avec les figures des contreforts n°s 7 et 9 par une gravure de Simonneau²⁰² : « On retrouve les mêmes longues nattes qui suivent la bordure du manteau, une disposition des vêtements identique et des plis semblables » ainsi que « des bandes de broderies sur les jambes »²⁰³. La Sibylle d'Étampes semble la plus proche de la figure n° 9 de Châteaudun. Dans la figure n° 7 de Châteaudun, on reconnaît à nouveau le vêtement et l'attitude d'Aaron à Étampes comme de la statue extérieure de Chartres²⁰⁴.

semblablement la figure isolée placée en haut à l'angle gauche du massif, sont l'œuvre d'un seul artiste. On ne retrouve pas de manière aussi systématique ce graphisme presque métallique sur les chapiteaux, où l'on voit également apparaître les pans de manteau soufflés qui caractérisent aussi bien les anges du tympan que ceux des écoinçons. Les chapiteaux de l'ébrasement droit n'en comportent pas et c'est ici qu'apparaissent à nouveau les plis de surface caractéristiques du « Maître d'Étampes ». On les distingue cependant à l'ébrasement gauche sur le chapiteau représentant le bain du Christ enfant. Chacun de ces pionniers reflète sans doute la manière d'un sculpteur distinct.

Aucun pli soufflé n'est visible sur le linteau. La forte mutilation de celui-ci ne permet pas d'apprécier le traitement des drapés dans leur ensemble ; ce qui subsiste présente une acuité linéaire proche de celle des statues-colonnes, mais simplifiée par rapport à celles-ci et dépourvue de la finesse graphique notée aux ébrase-



Étampes, collégiale Notre-Dame, portail latéral droit.

À gauche, ébrasement gauche, Annunciation, en 1984.

À droite, ébrasement droit, les Saintes Femmes au tombeau et Dieu montre l'arbre, en 1989.

Enfin, la figure n° 8 de Châteaudun, d'une facture visiblement semblable, n'a son homologue exact ni à Étampes ni à Chartres, malgré l'analyse de Vöge qui voulait la rapprocher de la Sibylle d'Étampes.

Ce débat devient aujourd'hui plus complexe dans la mesure où l'on sait que les statues-colonnes sont très probablement de provenance parisienne. Les personnages se retrouvent également d'un portail à l'autre.

Il nous appartient à présent de déterminer s'il est possible à Étampes même de distinguer les différents sculpteurs qui ont réalisé le décor du portail droit. Il semble tout d'abord que les six statues-colonnes actuellement en place et vrai-

ments. C'est ici que l'on pourrait évoquer ce que Priest a appelé des plis « à grosses côtes ».

Les reliefs du tympan associent les deux formules, notamment dans les deux anges debout, dont les vêtements présentent à la fois les plis concentriques sur la poitrine et les bandeaux brodés sous les genoux (ange de gauche) caractéristiques des statues-colonnes des ébrasements, et les pans de manteau soufflés « bourguignons ». Ce qui subsiste de la figure du Christ doit également être mis en rapport avec les statues-colonnes. Nous pensons toutefois que le tympan n'a pas été réalisé par le même artiste que les grands personnages des ébrasements, qui témoignent d'une plus grande finesse.





Étampes, collégiale Notre-Dame, portail latéral droit, en 1984.

À droite,
première voussure,
vieillard de l'Apocalypse.

À gauche,
deuxième voussure,
vieillard de l'Apocalypse.

Il semble enfin que deux mains au moins soient reconnaissables dans les voussures : le premier sculpteur, très proche du maître des statues-colonnes, paraît avoir cherché à reproduire aussi fidèlement que possible le style graphique et linéaire déjà analysé. Tous les plis sont lisibles et l'on comprend le fonctionnement du drapé. Le second a plutôt répété un peu mécaniquement le schéma décoratif en aplatisant le relief dans une réalisation plus grossière. Le vieillard du bas semble même constituer l'exemple d'une interprétation mal comprise : le ventre est marqué par deux plis en amande, mais les plis verticaux de la tunique se prolongent sans interruption.

Entre ces deux groupes se situe toute la série des autres voussures, qui se rattachent néanmoins plutôt au premier sculpteur. Il est vrai que l'état général de conservation ne permet pas toujours de distinguer les détails ; on peut également admettre qu'un troisième sculpteur a travaillé aux voussures.

Il s'agit donc bien de l'un des premiers grands portails gothiques, où subsistent néanmoins certaines techniques propres à l'art

roman. Ainsi, le tympan se compose de cinq dalles, chacune recevant une figure ; les personnages des voussures sont presque tous coupés par un joint, alors qu'à Chartres, par exemple, chaque personnage occupe une voussure. De même, la frise de chapiteaux historiés disparaît progressivement au milieu du XII^e siècle.

De plus, à l'intérieur de l'édifice aussi existe encore un chapiteau représentant le lavement des pieds. Il date de la deuxième campagne, tout comme le soubassement de certaines colonnes dont le motif se retrouve au portail.

On peut donc effectivement placer la construction du portail royal d'Étampes entre l'achèvement de la nef (vers 1135) et le début des travaux au transept (vers 1150). Une deuxième statue sans doute située à l'angle droit du massif a dû être supprimée à cette occasion. (J. F.)

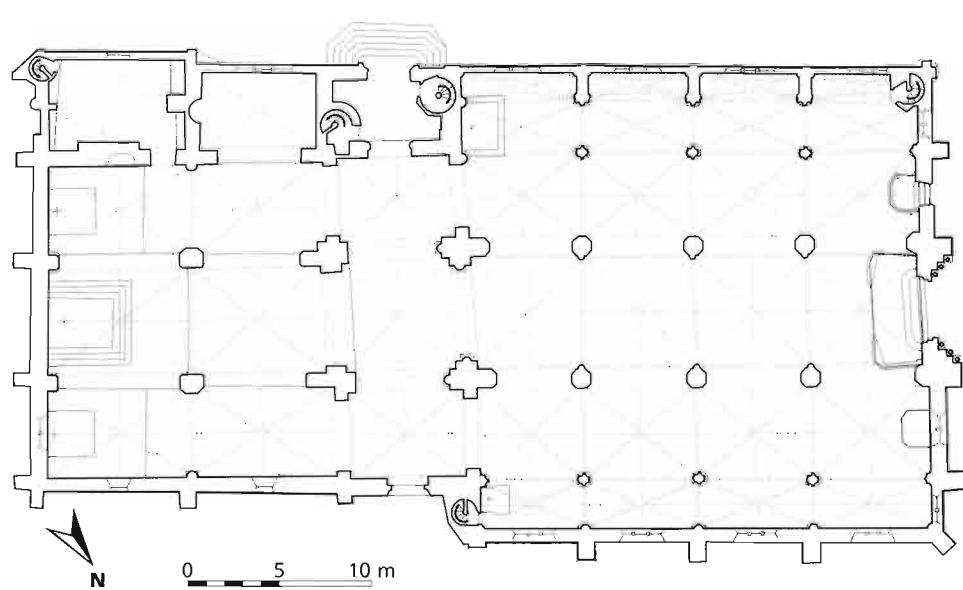
L'église Saint-Basile d'Étampes

Cette église présente d'importants vestiges d'une construction du XII^e siècle. Elle date pour l'essentiel de la fin du XV^e et du XVI^e siècle.

L'église du XII^e siècle

Par la chronique d'Helgaud, nous apprenons que Robert le Pieux « après avoir fait bâtir l'église Notre-Dame d'Étampes-le-Chatel, fit édifier une autre église dans le même chatel²⁰⁵ ». Il n'y a pas lieu de mettre en doute l'identification qui a été faite de cette seconde église, non nommée dans le texte d'Helgaud, avec l'église Saint-Basile²⁰⁶. Elle est citée sous le vocable de Saint-Basile dans la charte de Henri I^{er} en 1046²⁰⁷. Très tôt, elle apparaît comme l'église jumelle de Notre-Dame, mais vouée au service paroissial²⁰⁸. Elle acquit assez vite une relative indépendance par rapport à la collégiale Notre-Dame, puisqu'en 1119 l'archevêque de Sens y nommait lui-même le curé²⁰⁹. En 1226, l'église Saint-Basile fut dissociée de la collégiale Notre-Dame, ce qui donna naissance à deux paroisses distinctes. Le chapitre de Notre-Dame continua pourtant à considérer l'église Saint-Basile comme étant sous sa dépendance²¹⁰.

Il ne reste rien de la fondation de Robert le Pieux. L'église fut apparemment reconstruite entièrement au XII^e siècle. De cette époque datent le portail antérieur et la fenêtre placée au-dessus de celui-ci, les parties basses du transept et du chœur, la tour de croisée et quelques éléments de la nef. L'ensemble fut sans doute construit en plusieurs campagnes. Anthyme Saint-Paul²¹¹ date le



Étampes,
église paroissiale
Saint-Basile.

En haut:
vue du chevet, en 1974.

En bas:
plan, 1976.



Étampes,
église paroissiale
Saint-Basile.
Vue intérieure de la nef,
en 1974.

portail entre 1125 et 1145, la tour de croisée entre 1145 et 1175. Lefèvre-Pontalis date cette dernière du milieu du XII^e siècle²¹².

Le transept du XII^e siècle peut être assez précisément restitué par les éléments qui subsistent : piles de croisée à noyau cruciforme flanqué de colonnes à base attique, murs-gouttereaux antérieurs percés d'un oculus, murs-gouttereaux postérieurs ornés d'une arcature de baies en plein-cintre, corniche à modillons au faîte des murs-gouttereaux. Celle-ci (encore visible dans les combles du collatéral gauche du chœur) est à peu près au niveau des naissances de l'arc des actuelles fenêtres des murs-pignons : les bras étaient donc sensiblement moins hauts qu'aujourd'hui. L'escalier postérieur du bras-droit, en vis à berceau hélicoïdal en blocage, doit également faire partie du transept du XII^e siècle.

Le chœur du XII^e avait trois vaisseaux, dont il reste les grandes-arcades avec les colonnes engagées semblables à celles des piles de croisée, les

murs-gouttereaux des collatéraux avec leurs fenêtres en plein-cintre. Dans le mur-gouttereau de droite, devenu mur de refend par la construction de la chapelle et de la sacristie, il subsiste non seulement une de ces fenêtres en plein-cintre, mais encore une arcade en plein-cintre qui témoigne que l'emplacement de l'actuelle sacristie était, dès le XII^e siècle, bâti (chapelle latérale ?).

De la nef du XII^e siècle, il ne reste guère que les deux arcades par lesquelles les collatéraux donnaient dans le transept. C'est assez pour reconstituer une nef à trois vaisseaux. Peut-être les contreforts des murs-gouttereaux du vaisseau central, sur lesquels butent les actuels arcs-boutants, sont-ils aussi de cette période.

Le chœur, le transept et la nef étant moins élevés, la tour de croisée était primitivement plus dégagée. On devait voir au-dessus du faîte de ces corps la corniche à modillons passant sous les baies de la chambre des cloches, corniche qui n'est aujourd'hui visible que dans les combles.

L'église de la fin du XV^e et du XVI^e siècle

Le 17 novembre 1488 Jean, roi de Navarre, comte de Foix et d'Étampes, accordait à l'église Saint-Basile « trois toises de terres à prendre depuis le mur du chœur dans le carrefour des Ormes, appelé anciennement le Viel Marché des Ormes de Saint-Basile²¹³ ». Le 11 mars 1497, Tristan de Salazar, archevêque de Sens, consacrait sept autels : celui du chœur dédié à la Sainte-Trinité, à la Vierge et à saint Basile dont il abritait les reliques ; le deuxième, à la Sainte-Trinité, à la Vierge et à saint Jean-Baptiste ; le troisième à saint Jacques et à saint Sébastien ; le quatrième à saint Prix ; le cinquième à saint Maur et à saint Fiacre ; le sixième à saint Michel et à sainte Catherine ; le septième à saint Sauveur²¹⁴.

La voûte de la première chapelle droite de la nef, qui porte les armes de Bretagne, doit dater de la période 1513-1524, soit entre le rattachement du comté d'Étampes au duché de Bretagne et la mort de Claude de France, héritière du duché et épouse de François I^{er}. Une inscription sur le chevet marque le terme d'une campagne de travaux : *Faxit Deus perficiar - 1559*.

La consécration de 1497 annonce apparemment l'issue d'une reconstruction du chœur. Elle n'est pas liée à la donation du terrain de 1488, car sur celui-ci est construit un « très beau charnier qui sert pour donner la Sainte

Communion», commandé par Jacques Petau, conseiller du roi, lieutenant général du bailliage, gouvernement et duché d'Étampes de 1554 à 1583²¹⁵. On peut reconnaître une campagne de construction du xv^e siècle, caractérisée par la mouluration à deux cavets des arcs, des nervures, et des ébrasements. Elle consiste en une surélévation générale : voûtes et fenêtres-hautes de la nef, du transept et du chœur datent de cette campagne. Dans la nef, les grandes-arcades ont été également reprises. Au-dessus des voûtes de la nef, on voit une charpente à chevrons-portant-fermes, à poinçons moulurés et à liens courbes, qui semble faite pour porter un lambris en berceau. Aussi les voûtes de la nef pourraient-elles être plus tardives mais, bien que très restaurées, elles sont anciennes, comme l'atteste le culot postérieur gauche.

Il n'y a peut-être pas de solution de continuité entre la campagne du xv^e et celle du xvi^e siècle.

raît aux nervures en attente au chevet, qui permettent de reconstituer la partie du projet dont l'exécution a été abandonnée en 1559 : un déambulatoire étroit (comme le deuxième collatéral de nef) avec des chapelles entre-murs.

L'étude du flanc droit confirme bien l'évolution des travaux de la nef vers le chœur. Sur la nef, les pilastres sont encore Première Renaissance ; sur le chœur, ce sont des pilastres corinthiens plus classiques. Cependant la porte du transept est encore entièrement gothique : on voit mal comment elle pourrait être antérieure au côté de la nef puisque c'est le projet de reconstruire le mur de fond du transept au nouvel alignement donné par ce côté, qui seul peut expliquer la curieuse disposition du porche et donc la place de cette porte. À moins que celle-ci ne soit un remploi.

Il ne reste pas trace du charnier construit sur ordre du bailli Petau sur le terrain donné en 1488, qui touchait au mur du chœur. Ce charnier



Les portes des murs-pignons du transept sont semblables à la porte d'entrée de l'actuelle sacristie de Notre-Dame, reprise en 1513-1515. L'étude de la mouluration permet d'affirmer que les travaux du xvi^e siècle se sont développés de la nef (profil à doucines) vers le chœur (profil à trois fasces comme un profil d'architrave). Au début des travaux sont achevés ou repris les collatéraux gauches de nef (piliers, voûtes), construits le deuxième collatéral droit (y compris les piliers entre le premier et le deuxième) et les premières chapelles latérales (celles aux armes de Bretagne entre 1513 et 1524) ; puis la chapelle latérale du chœur (voir le profil des fenêtres et des formers) et la sacristie. Le profil à trois fasces appa-



existait encore au xix^e siècle à côté de la sacristie. Il a pu être construit entre 1554 (nomination du bailli) et 1559, si l'on admet que cette date inscrite au chevet marque une interruption générale des travaux. Est-ce coïncidence si cette date est celle de la mort d'Henri II et de la disgrâce de Diane de Poitiers, qui perd le duché d'Étampes ? Il faudrait que celle-ci ait été pour quelque chose dans le développement du chantier.

Les restaurations du xix^e et du xx^e siècle

Rien à signaler pendant deux siècles et demi, si ce n'est la chute de la foudre sur le clocher en 1625 et probablement une reconstruction de la sacristie, puisque celle-ci porte la date de 1772.

*Étampes,
église paroissiale
Saint-Basile, en 1975.*

*À gauche,
portail occidental,
détail de gauche.*

*À droite,
Portail occidental,
détail de droite.*

Un inventaire des effets de l'église Saint-Basile a été dressé conformément à une délibération de la commune d'Étampes du 18 juin 1780. Outre l'autel du chœur et celui de la chapelle des fonts, l'église était alors pourvue de sept autels dédiés à la Vierge, saint Sébastien, saint Antoine, saint Pierre, saint Marcoux, sainte Marguerite, Notre-Dame-de-Pitié. Le charnier est également mentionné, près de la sacristie²¹⁶. Saint-Basile fut fermée en 1790 comme les autres églises de la ville, et rendue au culte le 17 messidor an IV (5 juillet 1796)²¹⁷. Le charnier avait été réparé pour servir, à partir du 30 vendémiaire an III (21 octobre 1794), de local à l'Institut national de musique d'Étampes²¹⁸. L'église servit de caserne et de salpêtrière²¹⁹. La commune avait formé le projet de la détruire²²⁰. On ne connaît pas les raisons pour lesquelles ce projet ne fut pas mis à exécution, mais on sait qu'en 1830 une partie des habitants d'Étampes demandaient encore cette destruction²²¹.



Étampes,
église paroissiale
Saint-Basile. Nef, clefs
de voûte de la troisième
chapelle droite, en 1975.

Les premières restaurations furent entreprises en 1842 à l'initiative de l'abbé Alexis-Louis Buffet, curé de Saint-Basile de 1826 à 1876²²². Selon Lenoir, receveur municipal à Étampes, cette première campagne aurait duré jusqu'en 1872²²³. Les archives des Monuments historiques n'en conservent pas le souvenir. En 1842, le plâtre qui couvrait le portail antérieur fut enlevé et on découvrit un décor sculpté²²⁴. Les travaux de restauration du portail furent effectués par Pierre Magne, architecte de la ville d'Étampes. Dans sa description de l'édifice, Guilhermy mentionne la restauration récente des anges de l'archivolte et des six colonnes des ébrasements : ce texte n'est pas daté, mais il est vraisemblablement contemporain de la

première visite de l'auteur à Notre-Dame en 1844²²⁵. Une inscription sur les ferrures de la porte indique que les vantaux sont l'œuvre du serrurier Tabart, exécutée en 1845.

Le texte de Guilhermy mentionne encore les mutilations importantes des clefs de voûte des collatéraux et du vaisseau central. Ces dernières étaient pourtant encore identifiables. Les clefs des collatéraux et des chapelles furent refaites par le sculpteur Sandrier d'après des dessins fournis par Lenoir, le receveur municipal. Le même sculpteur exécuta trois bas-reliefs pour la première chapelle droite de la nef, Notre-Dame-de-Pitié, dans le style des six autres bas-reliefs qui ornent cette chapelle et qui proviennent de l'église d'Étréchy²²⁶. Les dates de 1858 et 1867 sont gravées respectivement sur la première clef du deuxième collatéral droit, et sur le décor mural de la deuxième chapelle droite. Les clefs des travées des premiers collatéraux de nef et du collatéral gauche du chœur portent dix blasons non identifiés : ces clefs ayant été refaites, l'identification des blasons n'apporterait qu'une information sujette à caution.

Les clefs de voûte, toutes refaites, sont peut-être assez fidèles aux originaux. Guilhermy, qui a vu les clefs du vaisseau central de la nef, a identifié un personnage « portant sur sa tête une corbeille de fleurs », saint Laurent, saint Nicolas et la Trinité. Ces identifications peuvent être vérifiées dans l'état actuel, à la réserve que le « personnage » est aujourd'hui un saint Sébastien et que l'identification du quatrième sujet est douteuse. La clef pendante de la chapelle à droite du chœur montre un saint Jacques, un saint André et deux anges portant le voile de Véronique avec la Sainte Face. Les clefs pendantes des chapelles de la nef sont des chapiteaux classiques. Il nous paraît difficile de croire que toutes ces formes sont sorties de l'imagination de ce Lenoir, receveur municipal.

La description de Guilhermy fait état de la construction récente « derrière le chevet d'un édifice gothique fort pitoyable qui paraît être une dépendance de la sacristie²²⁷ ». Celui-ci est encore visible sur un croquis exécuté par Marquis²²⁸.

De 1884 à 1886, une campagne de travaux fut entreprise par l'architecte des Monuments historiques Louis Petitgrand comportant la reprise en sous-œuvre des piles de la croisée écrasées par la tour, la réfection complète du perron de la porte latérale droite, parements, dallage et porte en menuiserie, etc.²²⁹. L'édifice nécessitait cependant des travaux plus importants

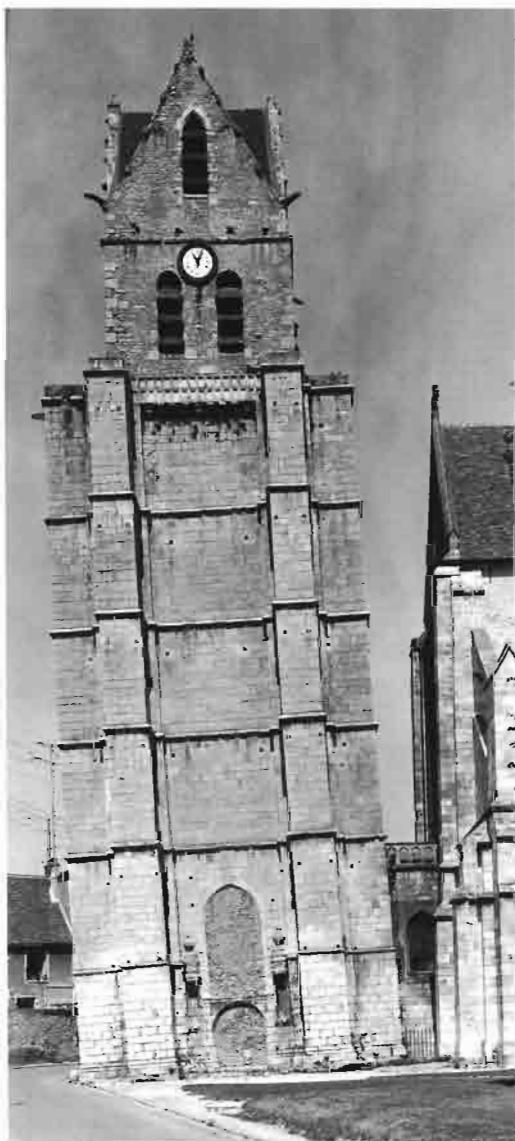




Étampes, ancienne collégiale Saint-Martin, en 1974.

Flanc droit.

Tour vue de droite.



Étampes, ancienne collégiale Saint-Martin, en 1973.

Rond-point, dernières travées.

signalés par Petitgrand dans un rapport de novembre 1883 : rétablissement des arcs-boutants, restauration complète de la face antérieure, réparation de la toiture. (J.-M. P. de M.)

L'église Saint-Martin d'Étampes

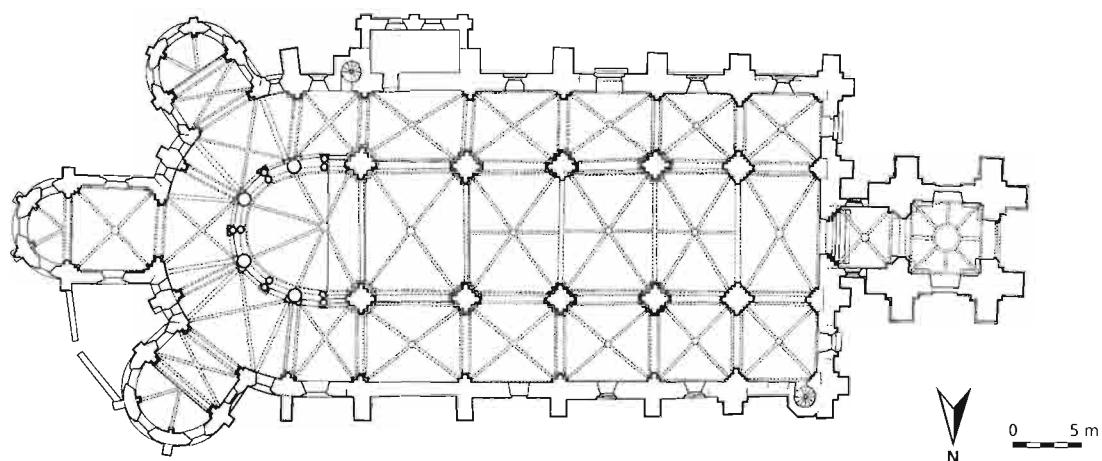
Un sanctuaire dédié à saint Martin fut fondé à l'époque mérovingienne, par Clovis selon certains historiens, dans le bourg d'Étampes-les-Vieilles. L'édifice abritait l'autel paroissial dès l'origine²³⁰. En 1106, le roi Philippe I^{er} fit don de l'église à l'abbaye de Morigny²³¹, elle-même établie, vers 1095, sur une terre acquise par le roi capétien, à quelques kilomètres au nord d'Étampes²³². Saint-Martin était alors une collégiale. L'abbé, le chantre et les douze moines qui la desservaient revendiquèrent toutefois leur indépendance, refusant la tutelle du monastère de Morigny. Aussi les deux communautés s'opposèrent-elles durant plus de trente ans. En 1112, par exemple, le chapitre de Saint-Martin chassa l'abbé de Morigny, venu célébrer la messe, alors que, la même année, Louis VI confirmait la donation octroyée par son père²³³. Le différend persista jusqu'en 1142, date à laquelle les derniers chanoines survivants furent expulsés²³⁴. Les moines entreprirent probablement la reconstruction de l'église dès ce moment. La concession par le roi Louis VII, toujours en 1142, de l'usage de bois à brûler et à bâtir dans la forêt d'Yveline, en faveur des bénédictins de Morigny, est peut-être à mettre en rapport avec la réédification du monument²³⁵. Malheureusement, aucun autre texte ne permet de suivre la progression du chantier, si ce n'est un accord scellé en 1213, entre le prieur de Saint-Martin et le doyen d'Étampes, prévoyant l'addition d'une travée supplémentaire à l'ouest, pour accueillir l'autel de la paroisse²³⁶. L'édification de la tour-clocher, penchée en raison de tassements de terrain, remonte au début de la Renaissance ; elle fut achevée en 1537²³⁷.

Très tôt, l'église fut l'objet d'incessantes campagnes de restauration. Les voûtes du chœur et celles de la croisée du transept ne sont plus celles d'origine, mais datent du début du XVI^e siècle, comme l'attestent leurs clefs, sculptées aux armes de France et de Bretagne, Anne de Bretagne puis sa fille, Claude, ayant été comtesses d'Étampes. C'est d'ailleurs certainement à la suite de ces travaux que l'on procéda à une nouvelle consécration de Saint-Martin, en 1526²³⁸. La réfection du voûtement nécessita également la transformation



Étampes, ancienne collégiale Saint-Martin.
Nef, vaisseau central vers l'est, en 1974.

Plan d'après plans anciens,
1976.



des baies hautes. Quant aux voûtes des trois premières travées de la nef, elles s'effondrèrent au XVIII^e siècle ; de fausses voûtes de bois recouvert d'enduit les remplacèrent. Dans leur chute, elles entraînèrent la disparition de l'étage intermédiaire des deux travées centrales. Les fausses tribunes de la nef, qui primitivement caractérisaient le second niveau, ne subsistent plus que dans la travée orientale, la travée occidentale, construite après 1213, ayant été entièrement reconstruite, ainsi que la façade, au XIX^e siècle²³⁹.

En plan, l'édifice se compose d'une nef, de trois travées, divisée en trois vaisseaux, d'un transept non saillant et d'une courte abside cernée d'un large déambulatoire ouvrant sur trois chapelles rayonnantes. Hormis la tour et la travée occidentale, l'analyse archéologique prouve que l'ensemble de la construction fut rapidement mené à son terme, et que celle-ci débuta bien vers 1142, par le chevet. Le plan du chœur reste exceptionnel pour cette époque. En effet, avec ses trois chapelles rayonnantes développées en longueur et surtout nettement séparées les unes des autres, le chœur évoque l'architecture du XI^e siècle, comme le chevet de la cathédrale de Chartres, construit par l'évêque Fulbert vers 1030. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'architecte de l'actuel chœur de Saint-Martin ait repris celui de l'église antérieure. D'autres solutions témoignent également de l'attachement du maître d'œuvre à des manières héritées du monde roman, comme la conception des piles de la nef et de la croisée, ainsi que celles situées au revers des murs du déambulatoire et des bas-côtés, inspirées des supports de la nef de la Madeleine de Vézelay²⁴⁰. Inversement, le recours à l'ogive pour voûter l'ensemble du déambulatoire et des chapelles rayonnantes fait montrer de moins de conservatisme. L'architecte sut même se tirer avec habileté de la difficulté de voûter les parties tournantes du déambulatoire, en alternant voûtes quadrangulaires et voûtes triangulaires. L'élévation est une adaptation, plus ou moins réussie, de celle de la cathédrale de Sens, l'un des monuments essentiels de l'architecture gothique à ses débuts. Outre l'utilisation de piles jumelles alternées pour le premier niveau, on retrouve la même élévation à trois niveaux, faisant appel, pour le deuxième étage, à de fausses tribunes – aujourd'hui obstruées –, couvertes d'un simple appentis et s'ouvrant sur le haut vaisseau par une série de baies géminées. Par ailleurs, il est possible que primitivement, sur le modèle de Sens, les baies hautes de Saint-Martin aient

aussi été géminées, comme semblent le confirmer les colonnettes latérales, tronquées au XVI^e siècle²⁴¹. Mais surtout, comme à la cathédrale de Sens, l'architecte fit appel, pour contrebuter le haut vaisseau, à une série d'arcs-boutants externes, au moins à partir d'un certain stade du chantier. Si, comme dans la majorité des monuments du XII^e siècle, les arcs-boutants de Saint-Martin furent quasiment tous repris ultérieurement, celui qui contrebutait l'entrée du chœur, dans sa partie sud, conserve sa culée primitive, la volée ayant été supprimée, alors que celui situé au-delà du transept méridional est intact : les éléments les plus caractéristiques des arcs-boutants du XII^e siècle étant la forme en quart de cercle pour l'intrados de l'arc, l'extrados parfaitement plan et l'absence de charge en bâtière pour la culée. C'est en partie grâce à l'existence de cet arc primitif que l'édifice a acquis une notoriété certaine parmi les historiens de l'architecture médiévale²⁴². (Ph. P.)

La collégiale Sainte-Croix d'Étampes

Comme Sainte-Croix d'Orléans, la collégiale Sainte-Croix d'Étampes est née d'un pogrom : « *Facta autem infidelium judaeorum ejectione, et eorumdem per universum orbem dispersione, Philippus rex semper augustus [...] an. incarn. 1183 [...] easdem sinagogas Ecclesia Deo dedicari feci [...] Hujus ad exemplum Aurelianensis Cives in Ecclesia sua quae Aurelianis fuerat sinagoga praebendas perpetuo instituerunt ubi clerici ordinari die ac nocte celebrant officia ; similiter in Ecclesia Stampensi, quae fuerat Sinagogua factum fuisse vidimus*²⁴³. » La fondation de la collégiale sur les ruines de la synagogue est confirmée par des lettres patentes royales de 1183 et une bulle de Lucius III de la même année²⁴⁴. Enfin, en 1187, Philippe Auguste confirma « une donation avec amortissement d'une maison qu'un nommé Roger avoit donnée en pure aumône aux chanoines [de Sainte-Croix] auquel le roi l'avoit auparavant donnée, et qui faisoit partie des biens d'un nommé Moïse, juif²⁴⁵ ». Et Fleureau de conclure : « Il y a bien de la probabilité que la place de cette maison a été enfermée dans le corps de l'église, et que c'est pour cela que le chapitre de Sainte-Croix paye tous les ans au domaine d'Étampes trente-cinq sols tournois de censive sur le corps de l'église. » La collégiale, comme son homonyme orléanaise, possédait des reliques de la vraie Croix ; son chapitre comprenait deux dignitaires et vingt prébendes canoniales.

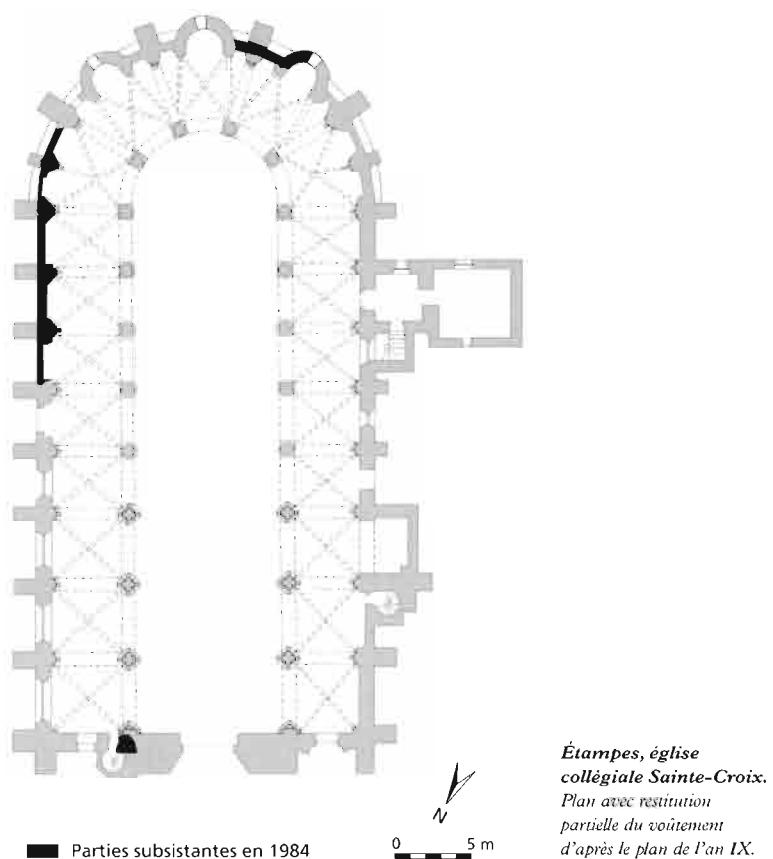
Si les circonstances de la fondation sont bien connues, aucun document ne se rapporte directement à la construction de l'édifice dont l'existence se manifeste surtout par une interminable succession de procès intentés contre le chapitre de Notre-Dame et réciproquement, la proximité des deux grandes collégiales étant en fait la principale cause des conflits²⁴⁶.

Quelques travaux de restauration ou de reconstruction sont attestés. Au milieu du xv^e siècle, le chapitre reçut une donation de 500 livres pour « aider à la reconstruction » de l'église dévastée par les Anglais en 1370²⁴⁷. D'autres déprédations eurent lieu lors des guerres de Religion (prises de la ville par les réformés en 1562 et 1567) et sous la Fronde (siège de 1652)²⁴⁸. Mais « la grande et ancienne église », malgré la pauvreté d'un chapitre réduit à un chantre, huit chanoines et huit chapelains au xviii^e siècle²⁴⁹, survécut jusqu'à la Révolution. Le 15 août 1793, l'église fut vendue comme bien national à un nommé Pierre Angot qui entreprit aussitôt de la démolir²⁵⁰. En 1824, selon le cadastre, ne subsistaient plus que le mur nord et la moitié nord de l'abside. Le terrain était alors vierge de construction. En 1886 et 1894, Louis-François Saulay, marchand de biens, acquit une partie des terrains afin de les lotir²⁵¹. Les maisons sises 26 et 28, rue Sainte-Croix furent démolies, avec le mur nord de la nef sur lequel elles s'appuyaient. Il ne subsiste plus aujourd'hui que les trois dernières travées du mur, ainsi que deux fragments de l'abside. Seule la face interne du mur est visible, excepté à la sixième travée dont le parement externe peut être examiné à l'étage d'une maison de la rue Sainte-Croix. Plusieurs documents permettent néanmoins de se faire une idée générale de l'édifice. La vue cavalière de Chastillon, qui montre une église à transept, paraît de pure fantaisie. En revanche, la période révolutionnaire a laissé un plan très précis, reproduit avec quelques erreurs par Léon Marquis en 1881²⁵², ainsi qu'un détail d'une partie du bas-côté sud (an IX) et que l'inventaire mobilier dressé du 13 au 20 octobre 1790²⁵³. De plus, en 1894, lors de la mise au jour du mur nord avant sa démolition, Maxime Legrand a fait un examen minutieux des vestiges que l'on connaît aussi par trois cartes postales²⁵⁴.

L'église était orientée, avec un désaxement vers le sud-est. Sans transept, elle se composait d'un vaisseau central de huit travées (cinq travées pour la nef, trois pour le chœur) flanqué de collatéraux.

Autour du rond-point, un déambulatoire de cinq travées ouvrait sur trois chapelles rayonnantes.

L'édifice était entièrement voûté d'ogives. Les voûtes des trois premières travées du vaisseau central reposaient sur des piliers cruciformes à quatre colonnes et quatre colonnettes engagées. Les travées 5 et 6 présentaient des supports de plan octogonal, les dernières travées droites et l'abside des colonnes cylindriques. Dans les collatéraux et le déambulatoire, les ogives retombaient sur des dosserets précédés d'une colonne



et deux colonnettes, supports manifestement apparentés à ceux des trois premières travées du vaisseau central. Les chapelles rayonnantes, de plan semi-circulaire, étaient très petites, celle de l'axe légèrement plus grande que les deux autres. Entre chacune d'elles, le déambulatoire s'éclairait par deux fenêtres séparées par un contrefort. La restitution par Léon Marquis d'une voûte à trois quartiers dans la dernière travée du déambulatoire n'est pas recevable, l'auteur ayant confondu les lignes de construction du plan révolutionnaire avec des indications de voûtement. De même, on ne peut accepter la proposition de

Branner qui, sous l'influence de Marquis, place une voûte à trois quartiers dans la première travée du déambulatoire²⁵⁵. En revanche, le voûtement qu'il propose pour les trois travées médianes paraît conforme aux indications du document de l'an IX.

Robert Branner accorde une grande importance à Sainte-Croix d'Étampes, dont le déambulatoire, avec ses doubles fenêtres séparées par un contrefort, constituerait le maillon de la chaîne reliant Saint-Martin d'Étampes à la



Étampes, église collégiale Sainte-Croix.

À gauche,
mur du bas-côté nord,
troisième travée, face
externe. Carte postale
de la démolition en 1895.
Paris, abbaye Sainte-Marie,
rue de la Source.

À droite,
collatéral nord, sixième
travée (première travée
du chœur), face externe,
en 1985.

cathédrale de Bourges. Cela suppose une datation autour de 1190. On a bien peu d'éléments pour en juger : quelques fragments du bas-côté nord avec une belle corniche à arcatures trilobées reposant sur des culots feuillagés et un chapiteau à crochets. Tout cela n'est pas incompatible avec une construction de l'extrême fin du XII^e siècle, de même que le plan sans transept, les supports de la nef à colonnettes engagées et, naturellement, le plan du chevet. Les travaux se sont en tout cas déroulés en plusieurs campagnes comme le prouvent les changements du plan des supports du vaisseau central. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les piliers octogonaux appartiennent à la « reconstruction » postérieure à la guerre de Cent Ans. (M. C.)



L'abbaye de la Sainte-Trinité à Morigny

L'église contient quelques vestiges de la construction primitive de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, augmentée au XIII^e siècle. Ruinée par la guerre de Cent Ans, elle a été restaurée dans la première moitié du XVI^e siècle. De cette période reste également une partie du logis abbatial. La décadence de l'établissement commence dès le XVII^e siècle. L'emplacement des premières travées de la nef ruinée est compris aujourd'hui dans la place publique. Le château, pour l'essentiel du XIX^e siècle, a remplacé le logis abbatial. L'abside de l'église donne directement dans le parc du château.

Fin du XI^e et début du XII^e siècle

Les débuts de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Morigny sont connus par la *Chronicon Mauriniacense*, document d'une valeur considérable, écrit de 1106 à 1151²⁵⁶. Elle nous apprend qu'Anseau, membre de l'illustre famille des Garlande²⁵⁷, frappé par la piété des moines de Saint-Germer-de-Fly²⁵⁸, leur donna une église et des biens qu'il possédait à Étréchy, puis des propriétés à Morigny où fut fondée une église en l'honneur de la Sainte-Trinité. On situe cette fondation à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle²⁵⁹. Cette donation fut confirmée par Hugues, seigneur du Puiset, dont Anseau était le vassal²⁶⁰. On peut proposer la date de 1082 pour l'arrivée des moines à Étréchy, et placer l'installation à Morigny sous l'abbé Albert, peut-être aux environs de 1095²⁶¹, en tout cas avant la mort de l'archevêque de Sens, Richer, survenue avant décembre 1096²⁶².

Un certain nombre de faits éclairant l'histoire du monument sont donnés par la *Chronique* qui n'a été que partiellement lue, ce qui explique la divergence des opinions concernant la construction. On apprend tout d'abord que le roi Philippe I^r, considéré comme bienfaiteur de l'abbaye, acheta le fief dont dépendait Morigny à Evrard, fils d'Hugues du Puiset, qui partait pour Jérusalem²⁶³. La vente doit dater du début de l'année 1096²⁶⁴. La dépendance spirituelle et matérielle de Morigny vis-à-vis de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly provoquait des discordes. Par l'intermédiaire de Vulgrin, chambellan de Philippe I^r, et grâce à ses donations, une transaction faite en 1106 marqua la séparation définitive entre les deux abbayes²⁶⁵.

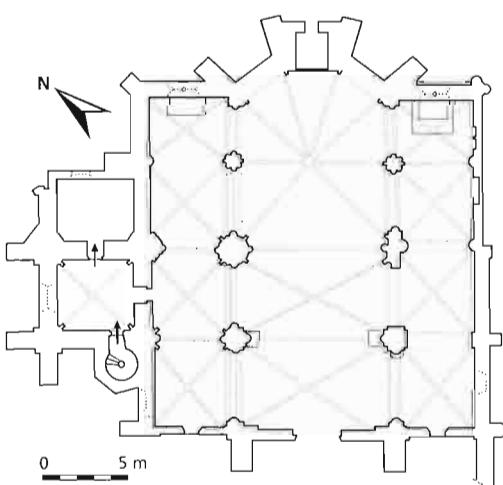
Nous ne savons rien sur l'installation matérielle des moines dans les premières années du



Morigny-Champigny,
abbaye de la Sainte-
Trinité.

Ci-dessus,
vue du chevet par la droite,
en 1974.

Ci-contre,
plan, 1973.



Morigny-Champigny,
abbaye de la Sainte-
Trinité.
Vue aérienne, en 1990.



Morigny-Champigny,
abbaye de la Sainte-
Trinité, en 1974.

À gauche,
collatéral droit, première
travée, pilier postérieur
gauche.

À droite,
collatéral gauche, deuxième
travée, pilier antérieur droit,
face postérieure gauche.

XII^e siècle. Il ne faut sans doute pas attacher d'importance au titre de « fondateur » qui est donné trois fois de suite à Anseau²⁶⁶. Le premier livre de la *Chronique* le considère comme bienfaiteur, non seulement de l'abbaye, mais aussi de l'église paroissiale Saint-Germain-les-Étampes, et c'est sans doute ainsi qu'il faut le considérer²⁶⁷.

De la *Chronique*, on peut seulement relever que c'est « *in capitulum nostrum* » que le futur Louis VI vint en 1106 confirmer la donation de son père²⁶⁸, en déposant solennellement les lettres patentes sur l'autel²⁶⁹ ; et c'est dans le chapitre aussi que fut enterré l'abbé Regnault, mort en 1110²⁷⁰. L'auteur du Livre I de la *Chronique*, le moine Teulfe, parlant du village de Maisons, acquis par Morigny en 1102²⁷¹, vante un certain Baudoin, dont il a déjà parlé longuement, dit-il, et qui avait tant travaillé à la construction du monastère et du dortoir²⁷². Mais le passage relatif à l'activité de Baudoin, comme beaucoup d'autres, n'est pas parvenu jusqu'à nous, car le Livre I ne nous est connu que par un abrégé mal-adroit fait à la fin du XII^e siècle²⁷³.

C'est pourquoi la dédicace d'un oratoire, qui était relatée dans le Livre I, n'est plus aujourd'hui que mentionnée dans le Livre II²⁷⁴ ; on en ignore la date, et s'il s'agissait d'un lieu de culte provisoire ou d'une partie de l'église. L'auteur du Livre II qui écrit vers 1132²⁷⁵, parlant de Thomas, qui devint abbé fin 1111 ou début 1112 après quelques difficultés au sein de la communauté et une famine de sept ans, lui attribue (à lui ou à ses prédécesseurs ?) toutes les constructions qu'il a sous les yeux²⁷⁶. Mais quel crédit faut-il accorder à cet éloge que reprendra d'une manière plus lyrique encore l'auteur du Livre III dans son prologue²⁷⁷ ?

La *Chronique* nous apprend aussi que l'église fut dédicacée par le pape Calixte II, le 3 octobre

1119, en l'honneur de la Sainte-Trinité, de la sainte Croix, de la Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints²⁷⁸. Mais ce ne fut sans doute qu'une nouvelle consécration puisque l'auteur précise lui-même, quelques lignes avant, afin d'éviter toute confusion, que l'autel consacré auparavant avait été déplacé et que par la loi canonique il devait être consacré de nouveau. Il ajoute que la nef de l'église était complètement achevée²⁷⁹. C'est sans doute pour englober ces deux faits qu'il emploie le terme impropre ici de dédicace, car il n'y a pas lieu de croire que l'église entière était achevée, comme le pensait Louis-Eugène Lefèvre²⁸⁰ : la suite de la *Chronique*, qui n'a pas été lue, le prouve.

En effet on apprend plus loin qu'au milieu des difficultés apportées par les chanoines de Saint-Martin-les-Vieilles-Étampes, dans la nouvelle querelle soulevée en 1120, à propos de la sépulture des habitants d'Étampes, l'abbé Thomas construisit le chœur « *Capud* » de son église²⁸¹. Grâce à une seconde fraternité de fidèles étampois, tous les vitraux de l'église furent posés et un pont de pierre fut construit sur la rivière²⁸².

Vulgrin, familier et bienfaiteur de l'abbaye, fut enterré dans le cloître qu'il avait fait construire « depuis longtemps²⁸³ » ; il faut fixer sa mort au mois de mai 1129²⁸⁴.

En janvier 1131, le pape Innocent II s'arrêta deux jours à Morigny ; à la demande de l'abbé Thomas, il consacra l'autel qui « était » devant le crucifix, en l'honneur de saint Laurent et de tous les martyrs du Christ²⁸⁵.

Macaire, successeur de Thomas, obtint du roi le privilège de prendre du bois dans la forêt de Dourdan, tant pour bâtrir que pour brûler²⁸⁶. Mais d'après la *Chronique*, c'est Thévin, la deuxième

année de son abbatial, c'est-à-dire en 1146, qui fit travailler dans l'église à une nouvelle couverture et à un nouveau lambris de couvrement (« *laquearis tabulatu* »)²⁸⁷. Il fit intra-muros une belle cour avec ses dépendances²⁸⁸ et à sa mort, en 1148²⁸⁹, il fut enterré devant l'autel de l'abbaye²⁹⁰, le grand autel selon dom Fleureau²⁹¹.

De l'église primitive, il reste quelques piliers : piliers isolés avec noyau cruciforme flanqué de demi-colonnes ou piliers engagés avec demi-colonne sur dosseret. On trouve ce type de support sur le mur de clôture entre le parc et la place, ce qui permet de restituer sur celle-ci quatre travées de la nef détruite. En faisant abstraction des rhabillages ultérieurs, on peut encore le discerner dans la première travée de la nef actuelle et peut-être même jusque dans les deuxièmes supports de gauche. Ceux-ci retiennent particulièrement l'attention. Il paraît possible de restituer ici des supports plus forts que ceux du reste de la nef. Le pilier engagé a certainement deux dosserets au lieu d'un seul. Sur le pilier isolé, les angles du noyau cruciforme encore visibles dessinent un périmètre plus grand que celui du premier pilier isolé. La limite postérieure de l'actuelle deuxième travée devait donc marquer le bout de la nef primitive, qui aurait eu six travées (en admettant que les quatre travées restituées sur la place soient bien les quatre premières travées). Lefèvre²⁹² affirmait que l'actuelle première travée faisait partie du chœur primitif, en s'appuyant sur un passage de dom Fleureau²⁹³. Ce passage, relatif à la position de la tombe de Thévin par rapport au maître-autel, permet tout au plus de dire que le chœur liturgique avait plus d'extension que le chœur architectural et débordait sur la nef.

De l'élévation intérieure du vaisseau central de cette nef, il reste les grandes-arcades de l'actuelle première travée, avec leurs chapiteaux et la demi-colonne montant au couvrement, qui a été visiblement prolongée pour atteindre les voûtes actuelles.

Les culots postérieurs de la première travée du collatéral droit sont à rapprocher de ceux des collatéraux de la nef de Notre-Dame-du-Fort à Étampes ; à Morigny, les ogives sont en tout cas plus tardives. La fenêtre de cette même travée, malgré quelques remaniements, peut être rattachée à la première période de construction.

Celle-ci commence sans doute en 1095, à l'arrivée des moines à Morigny ; mais elle ne s'achève pas avec la « dédicace » de 1119. Le

chœur est en cours de construction en 1120. Rien ne soutient la thèse de Lefèvre²⁹⁴ qui datait vers 1090 les chapiteaux de la première travée.

Deuxième période de construction : XIII^e siècle

La deuxième campagne de construction apporte un changement total de parti.

Le collatéral gauche porte les traces d'importants remaniements : élévation latérale de la première travée (fenêtre murée en 1744) ; deuxième grande-arcade ; corps de moulure formé d'un tore en amande entre deux baguettes, et chapiteaux à crochets, rhabillant les supports de la deuxième travée.

Aux deuxièmes piliers, sur l'élévation intérieure du vaisseau central, les corps de moulure avec tore en amande montent jusqu'aux naissances du voûtement actuel. Le vaisseau central a été en effet voûté (ou revouté) dans cette deuxième période. En témoigne l'arc-boutant au droit de la face antérieure. L'observation de cet arc conduit à deux conclusions. Premièrement, le vaisseau central avait un triforium avec mur de fond percé de baies. Le vestige de ce mur apparaît à l'aplomb de la colonnette de l'arc-boutant. Les baies donnant du triforium dans le vaisseau central n'ont, semble-t-il, laissé de traces que sur le mur-gouttereau gauche (parement vu dans le comble du collatéral). Deuxièmement, les voûtes étaient construites sensiblement plus haut que les voûtes actuelles.

Dans le collatéral droit, le doubleau antérieur de la première travée, qui est noyé dans le mur de face, et le départ de l'ogive de la dernière travée détruite relèvent du même parti. Également, la tour qui devait être couverte d'une flèche octogonale (les trompes sont en place).

Le bras gauche d'un transept peut être assez précisément restitué. Son mur du fond, aligné avec le mur gauche de la tour, était percé d'une porte centrale dont il reste un piédroit. Ce bras ne fut sans doute jamais achevé : l'emplacement du mur de fond est signalé sur les parties hautes par des pierres d'attente. Le rez-de-chaussée de la tour, entièrement ouvert sur le collatéral de la nef et sur la deuxième travée du transept, donnait à celui-ci une sorte de collatéral. La première travée de l'élévation intérieure avait trois niveaux dont les arrachements apparaissent sur la tour : grande-arcade (le grand arc forme aujourd'hui le doubleau postérieur de la deuxième travée du collatéral de la nef) ; tribune distribuée par le premier étage de la tour (vestige de la baie donnant

dans le vaisseau, solin du toit) ; fenêtre-haute. Les voûtes devaient être au même niveau que dans la nef. La coursière extérieure des parties hautes de la tour, qui aujourd’hui débouche sur le vide, donnait dans le comble du transept. En tenant compte de la largeur du vaisseau central longitudinal et de la position de la porte en bout de bras, on peut retrouver la largeur du vaisseau transversal : ses supports postérieurs auraient été au droit du mur postérieur des collatéraux. On est ainsi amené à rattacher à ce programme le pilier tronqué de l’angle postérieur du collatéral droit. D’autres arguments militent en ce sens. Ce pilier a un noyau cylindrique comme le deuxième pilier gauche (qui serait la pile antérieure gauche de la croisée) et les mêmes bases. De plus, il est trop fort pour n’appartenir qu’à une partie secondaire de l’édifice comme on le dit généralement. Sa forme comme sa position appellent soit un collatéral postérieur de transept, soit un chœur à double collatéral.

La datation exacte de cet important programme est délicate. La mouluration avec tore en amande entre deux baguettes apparaît à Laon et à Chartres au début du XIII^e siècle. Dans le clocher, qui est généralement daté du début du XIV^e siècle, la mouluration est un peu différente.

Nous savons seulement que l’abbé Nicolas I^r, mentionné dans des textes de 1254 à 1278, aurait fait bâtir la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion « qui est au bout du chapitre » (détruite ?). Ses armes étaient représentées à la clef de voûte et sur les vitraux ; il y fut enterré²⁹⁵. C’est sans doute la guerre de Cent Ans qui a causé l’interruption de la construction.

Du XIV^e à la première moitié du XVI^e siècle

Dès le milieu du XIV^e siècle, on peut recueillir toute une série de témoignages sur la pauvreté et le mauvais état du monastère. Dans les comptes de 1369 et 1370, l’abbaye de Morigny est exemptée de toute charge à cause de sa pauvreté²⁹⁶. Sous l’abbé Pierre IV, mentionné en 1432, le seigneur voisin de Brières-les-Scellés, Jean des Mazis et sa femme, Jeanne de Broillart, donnent « cent salus d’or pour être employés aux réparations de l’église et du monastère²⁹⁷ ».

Une supplique des religieux de Morigny²⁹⁸, adressée au roi pour obtenir confirmation du privilège accordé par Philippe I^r, nous apprend que l’abbaye a été « totalement pillée et brûlée » pendant la guerre de Cent Ans, que les religieux dispersés se sont rassemblés à Étréchy en attendant



Morigny-Champigny,
abbaye de la Sainte-
Trinité, en 1974.

À gauche,
dalle funéraire à
l’emblématique de Galeas de
Salazar.

À droite,
dalle funéraire à
l’emblématique de l’épouse
de Galeas de Salazar.

la restauration du monastère, et que, depuis 1450, l’abbaye a été litigieuse jusqu’à la nomination d’un abbé qui l’a pacifiée. Mais les difficultés qu’à l’abbaye pour recouvrer ses titres et revenus font qu’on ne « peut avancer la restauration des apparentes ruines et démolitions d’icelles ». Cette supplique n’est pas datée²⁹⁹.

Un traité passé entre Simon Le Gras, abbé de Morigny, et le chantre du chapitre de Notre-Dame d’Étampes, le 29 mars 1442, pour cession et affranchissement de champart, indique précisément le motif de cette opération : l’église et le monastère sont dans un état déplorable à cause des guerres ; il faut qu’il y ait de l’argent pour rebâtir³⁰⁰. Le 2 janvier 1472, un acte fut passé dans le chapitre afin de députer des frères pour quêter dans les bourgs voisins en transportant les reliquaires. Il s’agit là encore, sans doute, de l’état des bâtiments³⁰¹. En 1473, des lettres analogues avaient été adressées au clergé des diocèses de Sens et de Troyes par les évêques Simon et Louis³⁰². Mais aucune précision n’est donnée sur les éventuels travaux faits au cours du XV^e siècle. Le frère Jean Baron, trente-quatrième abbé (mentionné en 1474 et 1483) fut enterré dans le chœur entre les deux « pupitres »³⁰³.

Il faut attendre l’abbé Jean de Salazar, élu en 1525, pour avoir quelques renseignements : il construisit un logis abbatial sur les ruines des offices du couvent, fit travailler au dortoir et au réfectoire sur la porte duquel il était représenté avec sa mère et ses sœurs³⁰⁴. Il commença à faire construire le chœur jusqu’aux fenêtres ; les deux « chapelles latérales » (probablement les collatéraux du chœur) furent achevées³⁰⁵. Ces deux chapelles portaient le nom et les armes de Salazar, armes que l’on voyait aussi sur la cheminée de la salle haute du logis abbatial et à la « Tour dans laquelle est l’Escalier » : écartelé aux 1 et 4 d’or à cinq molettes

d'éperon de sable en sautoir, aux 2 et 3 d'or à cinq feuilles de figuier aussi en sautoir³⁰⁶.

Ces armes sont un peu différentes de celles que porte d'ordinaire la famille de Salazar³⁰⁷ : les molettes sont en réalité des étoiles, les feuilles sont de peuplier et portent le nom de panelles³⁰⁸. Ce sont les mêmes armes, mais aux quartiers inversés que l'on voit à la clef de la deuxième travée du collatéral gauche et les mêmes pièces héraldiques qui ont été sculptées sur les deux pierres aujourd'hui levées contre les premiers piliers droit et gauche du vaisseau central.

L'initiative de la reconstruction de l'église, brûlée pendant la guerre, semble bien revenir à l'abbé Jean de Salazar. Le parti adopté marque une régression par rapport à celui du XIII^e siècle (abandon du transept, abaissement des voûtes). Les textes permettent d'attribuer à Jean de Salazar la construction des deux dernières travées formant le chœur actuel avec l'abside et les collatéraux (sous réserve des restaurations du XIX^e siècle). Il a également fait remonter des ogives dans les deux premières travées du collatéral gauche.

On dispose de très peu d'informations concernant le logis abbatial et les bâtiments conventuels. Selon dom Fleureau, « l'ancien logis abbatial étoit dans le jardin d'aujourd'hui³⁰⁹ ». Le même chroniqueur rapporte que Jean de Salazar « fit faire une maison pour se loger, sur les ruines des Offices du Couvent³¹⁰ ». L'actuel château est incontestablement postérieur au XVI^e siècle, mais le petit corps en aile pourrait être un vestige du bâtiment précédent, pour lequel sont mentionnées « la Salle haute », avec sa cheminée et « la Tour dans laquelle est l'Escalier » qui portent les armes du trente-sixième abbé³¹¹.

Le chœur aurait été achevé en 1542 par l'abbé Jean Hurault³¹², ainsi que la petite chapelle dans l'axe du maître-autel. Ce sont en effet ses armes surmontées d'une croise d'abbé mutilée qui se trouvent à la clef de cette petite chapelle : d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules³¹³. On lit la date de 1540 sur un phalactère à la deuxième travée (culot postérieur du formeret droit du vaisseau central).

Un marché fut passé le 8 novembre 1549 entre Adrien Lempereur, maître fondeur en cuivre et bourgeois de Paris, et Jean Hurault pour l'exécution de « 4 collombes de cuivre de la façon de celles qu'y sont derrière le cuer de l'église de Saint-Benoit à Paris », à livrer à Pâques³¹⁴.

Du milieu du XVI^e siècle à nos jours

En 1557, l'abbaye est pillée par un protestant, Joachim du Ruth, seigneur de Venant, mais qui ne s'attaqua qu'aux reliques et à l'orfèvrerie³¹⁵. En 1575, la voûte de la nef, qui devait menacer ruine depuis un certain temps, tomba³¹⁶. Y eut-il des travaux sous Jean Hurault III, abbé commendataire âgé de six ans, effectués par la mère de celui-ci³¹⁷? Rien ne permet de l'affirmer.

Au XVII^e siècle, l'abbaye ne s'affilia à aucune congrégation réformée ; les religieux faisaient partie des « anciens » bénédictins³¹⁸. L'abbé commendataire, Henri de Refuge, nommé par le roi le 2 mai 1646, fit refleurir l'observance régulière³¹⁹. Mais lui doit-on aussi une restauration matérielle³²⁰ ?

Au XVIII^e siècle, les moines sont de moins en moins nombreux et le monastère est si pauvre que l'on ne songe plus à sa restauration. L'archevêque envisage d'unir la maison conventuelle de Morigny au Grand Séminaire de Sens et obtient le 22 avril 1743 le consentement et la démission des cinq moines de l'abbaye³²¹. Le lendemain est dressé le procès-verbal de visite de l'église et des bâtiments par des ecclésiastiques et des experts³²². L'église, qui est réduite à peu près aux dimensions actuelles, est en bon état, sauf quelques lézardes dans les voûtes ; certains petits travaux de charpente et de couverture sont à faire, notamment à la tour et au collatéral gauche. L'ancienne nef est en ruine et il est nécessaire de démolir « ce qui est resté ». Certains bâtiments, comme la chapelle Notre-Dame-de-Piété (probablement la même que celle désignée au XIII^e siècle sous le nom de chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion), un ancien logement ou l'infirmerie menacent ruine et sont à démolir ; d'autres, comme le chapitre, l'ancien réfectoire ou le dortoir, ont leur plancher ou leur couverture en mauvais état ; dans le cloître, il faudrait redresser les piliers de pierre et refaire en partie la charpente. Il est fait mention d'« un grand et ancien logement qui a vue sur le dortoir, du costé du midy et l'autre vue au nord » ; il est situé dans la cour de la communauté. La description ajoute « qu'une partie du dit bastiment est absolument tombée en ruine, tant par vétusté que faute d'entretien, que l'autre partie qui subsiste est de la longueur de sept thoises et demye sur quatre thoises et demye de large ».

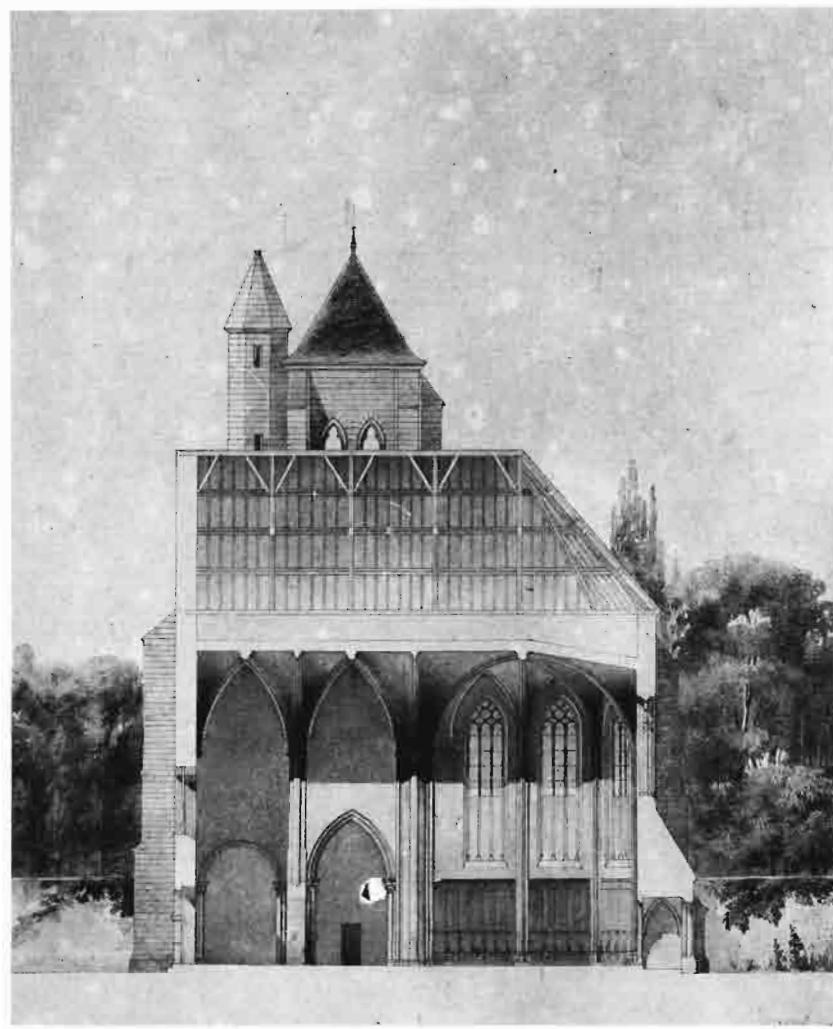
Par décret du 10 août et du 24 septembre 1743, l'archevêque de Sens décide l'extinction et la suppression de la conventualité et des offices

claustres de Morigny³²³. La mense de Morigny est partagée entre le chapitre de Sainte-Croix d'Étampes et le Grand Séminaire de Sens. Les abbés commendataires désignés par le roi doivent verser un loyer au Grand Séminaire de Sens, s'ils gardent la mense abbatiale³²⁴. Les lettres patentes du roi, en octobre 1743, approuvent ce décret³²⁵.

Les bâtiments de l'abbaye sont en partie démolis et les matériaux vendus. Les correspondances entre Baron, procureur de l'abbaye à Paris, Valiton, supérieur du Grand Séminaire de Sens, et les religieux restant à l'abbaye pour régler les affaires donnent quelques renseignements sur ces faits³²⁶. On consulte les entrepreneurs, on établit des prix pour la démolition de la chapelle, des deux côtés du cloître, de la tour et du dortoir en 1746, pour récupérer « les bonnes pierres³²⁷ ». Six colonnes et leurs chapiteaux provenant du cloître sont attribués à Yves de Paris, capucin gardien d'Étampes³²⁸ ; d'autres pierres sont vendues aux célestins de Marcoussis à charge de faire abattre à leurs frais et rendre la place nette³²⁹. Mais certains bâtiments sont conservés, puisqu'en 1746, on restaure le pignon de la « Maison de Morigny » qui était sur le point de tomber³³⁰.

D'autres précisions nous sont apportées par la supplique de l'abbé Le Bègue de Majainville, pièce du procès lancé contre les religieux de Morigny en 1744³³¹. Il s'agit de réclamations dont certaines concernent la démolition des bâtiments et les réparations. L'abbé exige que certains murs soient réduits, d'autres arasés, que des portes soient percées ou déplacées. On apprend que l'ancienne nef possède encore ses arcades ; le Grand Séminaire de Sens devra les faire démolir et reconstruire la façade antérieure. En 1748, l'abbé menace encore de poursuivre les religieux parce qu'ils n'ont pas fait « respecter le décret comme d'abattre la nef et de faire la reprise du pilier qui est fendu du costé du cloître », à la suite de certaines démolitions³³².

Dans une lettre de l'abbé Drouas de Boussey à M. de Nantouillet datée 1762 figure une brève description des lieux en 1749. La maison abbatiale y est qualifiée d'« assez jolie », et l'auteur précise : « Jusqu'en 1754 que je fus nommé à l'évêché de Toul, j'ai employé à peu près tout mon revenu à arranger et apprivoier ce manoir. » On apprend enfin que l'ancien abbé commendataire a « dépensé plus de 6 000 livres pour de nouvelles distributions et arrangemens », mais celui-ci souligne qu'« aucune partie de ce qui existe n'a été



construite par lui » et que « ce grand logement tel qu'il est étoit le même pour l'abbé il y a plus de cinquante ans »³³³.

Le 16 mars 1791, l'abbaye fut vendue comme bien national, mais l'église fut distraite de la vente³³⁴ et devint paroissiale en remplacement de l'église Saint-Germain-les-Étampes qui avait été détruite.

À la demande du ministre de l'Intérieur, l'architecte Pierre-Joseph Garrez dresse, le 18 novembre 1846, un rapport sur l'état de l'église de Morigny et les travaux urgents à exécuter, accompagné d'un plan et d'une vue perspective³³⁵. Le rapport précise que de l'ancienne abbaye, il ne reste aucune trace ; le mur droit d'une hauteur de 4 mètres environ est le seul vestige des quatre premières travées de la nef ; la façade antérieure est sans décoration. La végétation dense du parc nuit beaucoup à l'édifice et à ses fondations. Le mur postérieur du collatéral gauche est en mauvais état. La couverture en

*Morigny-Champigny,
abbaye de la Sainte-
Trinité. Relevé de
l'architecte Magne, 1848 :
coupe longitudinale gauche.
Étampes, musée municipal.*

ardoises est à refaire au moins pour moitié. Le curé voudrait agrandir l'église dont les proportions sont insuffisantes, et propose de le faire en prolongeant le collatéral gauche de deux travées vers l'est. En effet, le rapport et le plan précisent, comme l'avait déjà fait le procès-verbal de 1743, la différence entre les collatéraux gauche et droit. L'architecte suggère plutôt d'ouvrir la nef dans toute sa largeur, et de la prolonger par une construction simple.

En 1848, Auguste-Joseph Magne présente un projet de restauration³³⁶.

Une série de petits travaux et embellissements furent faits par des personnalités locales. Des boiseries de chêne furent placées dans le chœur : est-ce en 1847 aux frais de la fabrique³³⁷, ou vers 1860 par la comtesse de Mollien³³⁸ qui avait peint le tableau au-dessus de l'autel³³⁹? En tout cas, c'est sans doute au cours de ces travaux que l'on mura la petite chapelle dans l'axe du chœur, la séparant de l'église par une cloison de briques et transformant la fenêtre en une porte s'ouvrant sur le parc du château³⁴⁰.

Le sol du chœur, en parquet, fut exécuté en 1858 aux frais de Caroline de Lorme, épouse du vicomte de Venancourt³⁴¹. C'est elle qui fit construire en 1864 la chapelle dite Saint-Charles, c'est-à-dire les deux dernières travées du collatéral gauche, ainsi qu'en témoigne une inscription placée sur le mur gauche de la troisième

travée³⁴². Ce sont les armes des Cornette de Venancourt que l'on voit à la clef de la troisième travée : d'argent en chevron de sable, accompagné en chef de deux quintefeuille de gueules et en pointe d'un lézard de sinople posé en pal³⁴³. À la clef de la quatrième, un blason portant un arbre arraché qu'encadrent deux lions, et au chef trois étoiles, correspond sans doute à d'autres alliances de la vicomtesse de Venancourt.

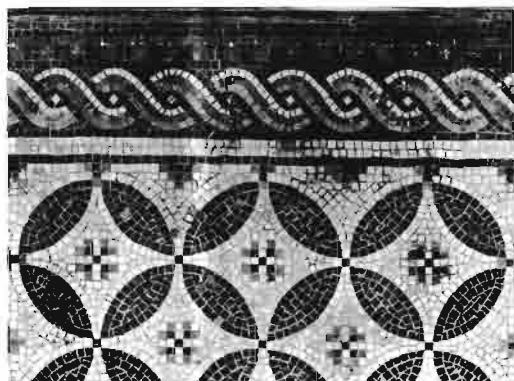
Cette chapelle Saint-Charles fut bâtie en superposant « un mur plein » et « un gros contrefort ». Les maçonneries s'étant affaissées, l'architecte diocésain intervint en cours de travaux et fit reconstruire le pilier depuis la base³⁴⁴. Ce contrefort devait être celui qu'on voit entre la première et la deuxième fenêtre gauche du chœur, sur la vue perspective de Garrez.

La petite pièce attenant à la sacristie, établie depuis 1834 au rez-de-chaussée de la tour³⁴⁵, fut construite par la commune sur le terrain donné par la vicomtesse de Venancourt³⁴⁶.

L'église fut classée Monument historique en 1862. En 1880, le sol est refait, sauf dans la chapelle Saint-Charles et le chœur, en ciment de Portland ; dans le vaisseau central, sur 1,50 m de large, le pavement de l'allée centrale est la copie d'un fragment de la mosaïque romaine découverte à Souzy-la-Briche en 1865 ; dans la chapelle de la Vierge, les carreaux sont de grès cérame de Maubeuge³⁴⁷. (J.-M. P. de M.)

*Morigny-Champigny,
abbaye de la Sainte-
Trinité.*

*Pavement copiant la
mosaïque gallo-romaine
de Souzy-la-Briche,
en 1974.*





De la fin
de la guerre
de Cent Ans
au premier tiers
du XVIII^e siècle



Une histoire pleine de contrastes

Jean Jacquot

De 1450 à 1700, dates « rondes », l'Étampois connaît trois périodes assez contrastées : un temps de reconstruction et de croissance, de la fin de la guerre des Anglais au déclenchement des conflits religieux ; une longue période d'épreuves, ouverte par les trente ans de guerre civile du XVI^e siècle, atténuée par les décennies de la « poule au pot », continuée par la crise générale du second tiers du XVII^e siècle et qui culmine dans les années tragiques de la Fronde ; enfin une troisième phase, après les épreuves des campagnes et la ruine de la cité, est celle d'une très longue, très lente et très difficile convalescence, jusqu'aux croissances du XVIII^e siècle³⁴⁸.

Restauration campagnarde et prosperité citadine (1450-1560)

La guerre de Cent Ans avait durement frappé la ville, plusieurs fois assiégée, prise et pillée, et les campagnes, largement livrées aux excès de la soldatesque. L'Étampois vit encore passer, avant et après la bataille de Montlhéry, les armées de la ligue du Bien public. Mais, à cette date, la convalescence était déjà commencée.

Le dynamisme démographique comble en quelques décennies les déficits entraînés par les pestes récurrentes et les malheurs de la guerre. Le mouvement se poursuit jusque vers 1560-1570, au-delà même des premiers conflits religieux. On atteint alors un des sommets séculaires connus par le « monde plein ». Une croissance de la population qu'attestent le nombre des maisons villageoises, le bourgeonnement des hameaux, tout comme la densification du tissu urbain et la poussée des faubourgs. Les églises devenues trop exiguës doivent être reconstruites ou, au moins, agrandies d'un bas-côté ou de quelques travées. Un état dressé en 1543³⁴⁹ attribue au duché une population de 10 316 feux (sans doute plus de 40 000 habitants) et à la ville, 2 110 feux (plus de 8 000 âmes). C'est nettement plus qu'au début du siècle où l'on dénombrera, dans le même cadre, 6 870 feux pour le plat pays et 1026³⁵⁰ pour la ville. Ce flux démographique est créateur d'activités et de besoins. Il soutient la production, les échanges, les constructions.

Dans les villages, la restauration agricole est le résultat de la double action des maîtres du sol et des paysans. Les uns et les autres avaient un égal intérêt à la rapide remise en ordre des terroirs. Le

cadre traditionnel de la seigneurie n'est pas remis en cause, avec la réserve domaniale et les censives, le complexe système de redevances et de droits, l'exercice de la justice et du droit de ban. Au sommet, le comté, devenu duché en 1537, pour honorer Anne de Pisseleu. Cet élément du domaine royal est généralement engagé par le Trésor à un grand personnage qui porte le titre et perçoit les revenus, sous le contrôle des officiers royaux. Ainsi se succèdent, la liste n'est pas exhaustive, les comtes de Foix, les favorites royales, d'Anne de Pisseleu à Gabrielle d'Estrées en passant par Diane de Poitiers, puis les Vendôme pour un siècle. Le duché forme une unité féodale et entraîne pour son détenteur l'exercice d'un certain nombre de droits, plus ou moins honorifiques, plus ou moins productifs. Les véritables circonscriptions administratives sont le bailliage, composé de quelque quatre-vingts paroisses, échelon de la justice royale au-dessus de la prévôté et des tribunaux seigneuriaux, et l'élection, cadre de la répartition et de la levée de l'impôt roturier, la taille. Ces institutions ont un ressort beaucoup plus étendu que le territoire cantonal. Chacune entraîne la création de nombreux offices, devenus véniaux au cours du XVI^e siècle et qui servent de tremplin social aux notables locaux, venus de la marchandise ou de la gestion des domaines seigneuriaux.

C'est donc de la « grosse tour ou du chastel d'Étampes » que dépendent la plupart des fiefs, terres et seigneuries. La fragmentation féodale est extrême. Pour une paroisse, on compte souvent deux ou trois « seigneurs en partie de... », chacun d'entre eux ayant censive et justice. À quoi s'ajoutent beaucoup de petits fiefs, parfois limités à quelques arpents et à quelques sous de droits de censive. Rares sont les seigneuries qui couvrent la totalité d'un finage. Tandis que les seigneuries d'Église, protégées par la mainmort, se sont maintenues à la fin du Moyen Âge, le groupe des seigneurs laïques a été largement renouvelé. Bon nombre des plus anciens lignages ont disparu. Une première vague a installé, aux XIV^e et XV^e siècles, des serviteurs du roi, venus d'autres provinces : les Châtillon à Farcheville, les Paviot ou les Des Mazis bien implantés dans le terroir. Bientôt, ils seront relayés par les robins, désireux de conforter le prestige social que leur conférait l'exercice d'un office royal par la possession d'une terre noble facilitant l'insertion progressive dans le second ordre³⁵¹. Plus tard, après les guerres de Religion, ce seront les financiers

parvenus qui feront irruption. Mais quelle que soit leur origine, tous ces « seigneurs » cherchent à tirer revenu et honneur de leur domaine, tous sont pointilleux sur la conservation de leurs droits.

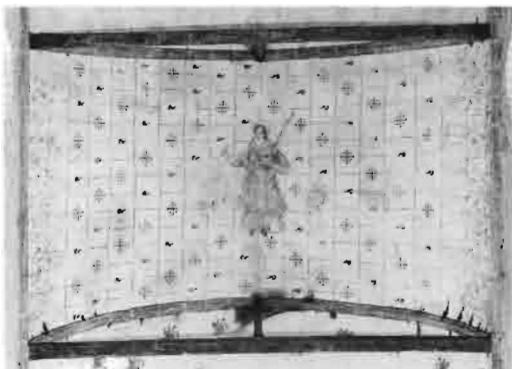
Dans ce contexte seigneurial, les paysans mettent le sol en valeur dans le cadre de leur tenure, généralement de petite taille, ou d'une exploitation plus importante, propriété de quelque communauté religieuse, du hobereau local ou d'un bourgeois citadin. Le plateau beauceron est plus que jamais terre de grains, mais la domination des « bledz » n'exclut ni les vignes des coteaux bien exposés, ni les prairies des vallées, ni les champs de lin ou de chanvre, ni même les maraîchages des faubourgs. Cette production suffit aux besoins locaux et alimente un trafic important, ainsi qu'un artisanat local.

Au cœur de ce terroir fertile, Étampes en tire bénéfice, grâce à son rôle de marché, vivifiée et dominé par les besoins de la capitale. Paris est en pleine croissance, jusqu'à frôler les 300 000 habitants à la veille des troubles, et fait largement appel à toute la région parisienne. Rassemblés sur le marché d'Étampes, les blés beaucerons sont acheminés soit par la route d'Orléans, assez bien entretenue et même pavée sur certains tronçons, soit par le cours de la Juine et de l'Essonne. Ces deux rivières, malgré les innombrables moulins dont les biefs sont autant d'obstacles, ont été aménagées pour pouvoir porter des barques de faible tirant d'eau sur lesquelles on installe sacs de grains et pièces de vin. Au port médiéval, trop en aval, on décide, en 1490, de substituer un nouveau port, près de la porte Évezard. Malgré l'opposition du commandeur de Saint-Jacques de l'Épée, détenteur (et bénéficiaire) de l'ancien emplacement, le nouveau port est ouvert³⁵². Sans cesse remise en question par le mauvais entretien des rives et du cours, la navigabilité de la Juine se maintient, plutôt mal que bien, jusqu'au milieu du XVII^e siècle. À l'activité d'échanges, la cité ajoute le travail du textile, grâce aux toisons des ovins et aux plantes chênevières. Les administrations royales font vivre un menu fretin d'officiers et de basochiens. Et les communautés religieuses s'ouvrent aux cadets et aux filles comme refuge, sinon comme vocation.

Sur son assiette ancienne, la ville se transforme. Des travaux d'agrandissement ou d'embellissement sont menés dans les églises des cinq paroisses. De belles demeures de notables sont édifiées, qui tranchent avec les maisons plus

simples. Cette promotion de la cité est symbolisée par l'obtention, en 1518, d'une « municipalité » avec un maire et quatre échevins.

La frénésie de constructions touche aussi les campagnes, même si les témoignages subsistants sont assez rares, ou profondément modifiés par les siècles. Il en va ainsi, bien sûr, de l'habitat rural, qu'il s'agisse des maisons simples ou des grandes fermes, mais également des manoirs seigneuriaux. Plus visibles sont les travaux effectués entre 1450 et 1560 dans les églises villageoises : ajout d'une chapelle seigneuriale, d'un bas-côté, installation de vitraux...



Étampes, église Saint-Gilles.

Voûte de la deuxième travée, peinture sur lambris représentant saint Vincent, en 1975.

Le temps des guerres civiles (1560-1595)

Vint le temps des épreuves. On signale la présence de « mal sentants de la foi³⁵³ » à Étampes au milieu du XVI^e siècle. En 1562, Jean Delaistre comparait devant le Parlement pour avoir possédé des livres interdits et Matry Vallée reconnaît être allé deux fois « à la presche ». Il semble même qu'une petite communauté réformée se soit assemblée, mais que l'hostilité générale fit rapidement disparaître. Quant aux seigneurs du pays, ils demeurent majoritairement fidèles à la foi ancienne, contribuant à maintenir leurs dépendants dans le bon chemin.

Mais la place fortifiée d'Étampes, sur la grande route de Paris au val de Loire, avec son marché de grains fournissant la capitale, devient un enjeu pour les factions rivales qui se disputent le contrôle de Paris, siège du pouvoir³⁵⁴. Tout au long des trente années de troubles, la ville et son plat pays vont souffrir de cette situation. Lorsque Condé, au printemps 1562, quitte la Cour pour rassembler ses forces autour d'Orléans, la régente établit aussitôt à Étampes une garnison de cinq compagnies de cavaliers, renforcée par une « bande » de fantassins. On installe dans la ville

un magasin de vivres pour ravitailler l'armée royale qui se dirige vers le sud. À la cité de fournir vins, grains et fourrages. En novembre 1562, en marche sur Paris, Condé occupe Étampes qui n'a pas résisté. Les soldats de l'armée huguenote pillent la ville et les plus exaltés commettent de nombreux actes d'iconoclasme. Ayant échoué sous les murs de Paris, Condé fut vaincu en décembre à Dreux et la garnison protestante évacua Étampes.

Nouvelle offensive protestante à l'automne 1567. Malgré la garnison royale commandée par le seigneur de Bonnelles, la ville fut prise par escalade le 17 octobre. Un temple fut établi dans Étampes, où les nouveau-nés furent baptisés jusqu'à ce que l'occupant abandonne la place le 16 novembre, après la bataille de Saint-Denis. Dans les décennies suivantes, s'il n'y eut pas de véritable campagne militaire dans la région parisienne, l'Étampois souffrit des passages de troupes, des pillages d'irréguliers mal payés, du rassemblement de garnisons aux moments où la menace ennemie se fait jour.

Après la mort du duc d'Anjou, qui fait de Navarre l'héritier légitime de la Couronne, les catholiques fervents se liguent contre la menace d'un souverain hérétique. Et la lutte se fait plus âpre. Au printemps 1585, la ville est mise en défense : cinq portes sur huit sont murées et une forte garnison établie, que le roi vient passer en revue le 31 juillet. Nouvelle alerte été 1587, lorsque s'approche l'armée des rétrécis, en route vers le val de Loire. Mais elle est mise en déroute par Guise à la bataille d'Auneau. La ville a évité le siège, mais les pauvres paysans ont vu passer, une fois encore, les hommes d'armes.

La Ligue triomphe dans Paris au printemps 1588. Trois mois plus tard, clercs, gentilshommes et notables d'Étampes et du plat pays adhèrent au mouvement. Le bailli royal, jugé trop tiède, est emprisonné. La garnison ligueuse est confiée au seigneur de Pussay. Commencent alors les cinq années où toute la région parisienne vit passer et repasser les armées royale et ligueuse, les soldats débandés, les pillards de tout poil. La ville fut prise par l'armée conjointe d'Henri III et du roi de Navarre en juin 1589. Elle fut reprise par les ligueurs en octobre, puis de nouveau reprise, reperdue, regagnée. En 1590, elle faisait sa soumission au nouveau souverain, sollicitant, pour assurer la tranquillité de la cité, l'arasement de la tour Guinette et le démantèlement des murailles. Ce qui ne l'empêcha pas de retomber aux mains

des ligueurs. Quant aux campagnes, elles subissaient depuis une trentaine d'années les exactions des soldats, les exigences du fisc, les conséquences de l'insécurité. Les terres retournaient à la friche. Le bétail était décimé. Les forces vives étaient atteintes. Enfin, la paix revint avec la conversion du Navarrais et la reprise de Paris.

Au-delà des péripéties guerrières, le traumatisme subi par les campagnes et par la cité est important. Encore en 1599, le sergent chargé de recouvrer les décimes sur les bénéficiers du doyenné d'Étampes trouve « plusieurs villages dézertz ou si peu habitez que la plupart des finaiges sont délaissiez »³⁵⁵. De nombreux bâtiments d'exploitation ont été incendiés, spécialement dans les grosses fermes appartenant aux communautés religieuses, parce que la violence des réformés s'y exerçait particulièrement, mais aussi et surtout parce que les soldats, et de tous les camps, pensaient y trouver grains, chevaux, fourrages en plus grande quantité. Les communautés villageoises, privées de ressources, ne pouvaient plus entretenir les églises. L'époque a vu beaucoup de terres changer de mains. Les paysans endettés ont vendu leurs maigres parcelles. Et l'Église, sollicitée par le roi, a dû aliéner une partie de ses domaines et de ses droits. En tirerent avantage les nobliaux du cru et les officiers royaux. Même la duchesse Anne de Pisseleu profite de la vente de 1568-1569 pour racheter à Morigny une rente de 60 livres sur les immeubles d'Étampes, tandis que Châtillon de Farcheville acquiert une substantielle rente de 26 setiers de grains à Bouville... En ville, les couvents ont été pillés, les églises ont subi les dégâts des iconoclastes. Et toutes les maisons religieuses ont connu la baisse de leurs revenus fonciers et seigneuriaux. Une nouvelle remise en ordre s'imposait avec le retour de la paix.

D'une crise à l'autre (1595-1660)

De 1595 à 1650, la région d'Étampes recouvre la paix, sinon la prospérité. Dans une première période, la restauration de l'économie domine, soutenue par le pouvoir royal renforcé, par les efforts des paysans revenus gratter le sol, par les sacrifices des maîtres du sol, impatients de voir leurs revenus se redresser. Il fallut remettre les terres en culture, reconstituer le cheptel, restaurer les bâtiments d'exploitation. Souvent, les grands propriétaires firent des avances de grains, de cheptel et d'écus aux nouveaux fermiers pour

aider au redémarrage de l'exploitation. Peu à peu, la production retrouve un niveau normal, les échanges se régularisent, l'économie reprend son rythme.

Pendant trois ou quatre décennies, une prospérité relative règne dans les campagnes et à la ville. Mais cette prospérité s'avère fragile. Dès 1630, le retour des pestes, en particulier lors de leur grande offensive de 1629-1632, la succession de mauvaises récoltes, la hausse de la rente foncière qui frappe tous ceux qui louent la terre qu'ils travaillent et surtout la monstrueuse pression fiscale exercée par Richelieu puis par Mazarin pour soutenir l'effort de guerre entraîne une crise générale du monde rural. La misère s'étend chez les petits, tandis que les gros exploitants, les « coqs de village », renforcent leur pouvoir économique et social sur le village, en attendant de placer leurs enfants dans les petits offices, après les avoir envoyés au collège. La crise touche aussi le groupe seigneurial. C'est le temps de Pierre Mérault qui se constitue, autour de Bonnes (Chamarande), un vaste ensemble de fiefs et de seigneuries. C'est l'époque où les Châtillon, fiers de leur lignage, cèdent Farcheville.

Un temps de crise pourrait n'être guère favorable aux constructions et aux activités artistiques. Mais il faut compter avec le désir des notables enrichis et plus ou moins anoblis de manifester leur nouvelle condition. Tout acquéreur d'un domaine campagnard y voit non seulement une source de revenus, mais aussi une forme de promotion.

Mais c'est à la Réforme catholique que l'on doit les changements les plus nombreux et les plus significatifs. Dans la suite du concile de Trente, dans l'atmosphère de reconquête du peuple chrétien sur le protestantisme désormais cantonné, en même temps que protégé, toute la vie religieuse est revivifiée. De vieilles communautés, ruinées par les guerres civiles, affaiblies par la décadence interne, cèdent la place à de nouvelles familles religieuses, tournées vers l'action dans le monde. Ainsi, Henri III, dès 1580, installe les capucins dans les locaux de la commanderie de Saint-Jacques de l'Épée³⁵⁶. Les religieux en prennent possession en 1598. Ils construisent leur chapelle et rénovent les bâtiments. C'est aussi sous Henri III que les cordeliers transforment leur couvent et sa chapelle³⁵⁷. Le mouvement se poursuit dans la première moitié du XVII^e siècle. En 1629, les barnabites sont

appelés à prendre en charge le collège, créé en 1576, mais qui vient de recevoir un legs substantiel de Nicolas Petau, lieutenant général du bailliage³⁵⁸. Il leur faut construire leur couvent. La même année, l'archevêque de Sens installe à Étampes des religieuses de la congrégation Notre-Dame, vouée à l'enseignement élémentaire. Dans les années suivantes, elles achètent des maisons en ville pour édifier leur couvent-école et se constituent un patrimoine foncier à Saint-Hilaire et à La Forêt-le-Roi pour assurer leur revenu. À la même époque, des travaux sont menés dans le vieux couvent des mathurins³⁵⁹.

Le mouvement général concerne aussi les églises paroissiales, dans la cité comme dans les villages. Partout, on remet les édifices en état, on les décore dans un esprit nouveau, en éliminant des représentations jugées désormais « inconvenantes », en insistant sur les dévotions valorisées par le concile : le rosaire, le saint sacrement, les saints. Encore nombreux sont les témoignages de cette ferveur renouvelée : retables, tableaux, statues, vitraux, qui subsistent dans les églises et parfois dans les musées, malgré les excès révolutionnaires, l'avidité des pilleurs d'église et la mauvaise application des réformes liturgiques contemporaines.

La crise économique et sociale qui se développe depuis 1630 atteint son apogée avec les malheurs de la Fronde. Après la fuite du roi en janvier 1649, qui met la capitale indocile en état de rébellion de fait, les troupes fidèles du prince de Condé entreprennent de bloquer le ravitaillement de Paris en se déployant tout autour de la ville, tandis que la milice bourgeoise et les troupes des princes révoltés tentaient, par des coups de main, de garder ouvertes les routes et d'acheminer les convois de vivres. Derrière les murailles d'Étampes, on avait amassé quantité de grains, de vins, de bestiaux. Mais la route de Beauce était solidement tenue par les royalistes. Le plat pays, lui, comme d'habitude, devait subir les excès de la soldatesque. Monsieur Vincent, qui avait mené à Frenneville (hameau de Valpuiseaux) les troupeaux menacés de ses fermes de Saclay, dut reprendre la route au bout d'un mois devant les risques de pillage et se réfugier « en un village fermé au de ça d'Étampes, à quatre ou cinq lieues³⁶⁰ ». Comme lui, les paysans se mettaient à l'abri derrière les murailles, avec leurs meubles et leur bétail.

Les épreuves, relativement brèves, de la première Fronde furent légères, comparées à celles

du printemps et de l'été 1652. À la famine préparée par plusieurs mauvaises récoltes s'ajoutèrent les conséquences de cinq mois de campagne militaire, accompagnée et suivie d'une épidémie dramatique. Étampes et l'Étampois sont parmi les secteurs les plus touchés de la région parisienne³⁶¹.

Au printemps 1652, l'armée royale commandée par Turenne et l'armée des princes engagèrent, après le combat de Briare, une sorte de course pour s'assurer le contrôle de Paris. Le 23 avril, au soir, l'avant-garde de Condé se présenta à la porte Saint-Pierre. Saulx-Tavannes voulait s'emparer des provisions de grains amassées dans Étampes. Les notables tentèrent d'obtenir que la ville ne soit pas occupée, mais les généraux préférèrent la sûreté que leur offraient les murailles à un camp dans le plat pays. Plusieurs milliers de cavaliers et de fantassins s'installèrent, avec ce que cela signifiait à l'époque de réquisitions, de pillages, de violences. Turenne, qui avait disposé ses troupes vers Arpajon, tenta une première attaque le 4 mai. Il força le faubourg Saint-Martin, mais ne put aller plus loin et se retira. Mais de nouveau, le 26 mai, l'armée royale fit mouvement vers la ville. Saulx-Tavannes avait soigneusement préparé sa défense, évacuant et incendiant les faubourgs, détruisant les maisons trop proches des remparts, amassant les vivres. Ce fut un vrai siège en règle. Le 29 mai, le jeune roi vint même inspecter ses troupes. Après une série d'escarmouches, Turenne tenta l'assaut le 1^{er} juin. L'arrivée en Brie de l'armée du duc de Lorraine obligea les troupes royales à abandonner le siège. La lutte se déplaça vers la Brie. Ce n'est qu'à l'automne que le calme revint. Devant la guerre, la fuite était un bon moyen de survie. Des milliers de paysans avaient cherché refuge, qui en ville, qui dans les châteaux dont on espérait qu'ils seraient respectés par la troupe. Les sœurs de la congrégation Notre-Dame se réfugièrent à Port-Royal. Les récoltes furent dévastées : les blés avaient été coupés en vert ou donnés en fourrage aux chevaux ; les vignes étaient saccagées. Beaucoup de fermes furent pillées, voire incendiées. Mais le désastre fut aggravé par l'épidémie de peste. Un notable d'Étampes, René Hémard, nous a décrit le triste tableau laissé par les armées : « Les armées ne furent pas plustost retirées que les fumiers, les haillons, les cadavres et autres puanteurs infectant l'air, réduisirent presque la ville et les environs en un gigantesque hospital. » Les

relations charitables renchérissaient ; toujours à propos d'Étampes : « La misère est telle qu'on le ne se peut exprimer, la mortalité si grande que les cimetières sont trop petits pour recevoir les corps, les loups commencent à y chercher leur pasteur. » Bientôt les secours s'organisèrent. Monsieur Vincent, ses frères et ses sœurs y jouèrent un rôle essentiel, établissant des soupes populaires, soignant les malades, ensevelissant les morts, séparant les contagieux. Partout où l'on peut mesurer les pertes humaines, on demeure étonné. La mortalité de 1652, en Hurepoix, l'emporte sur celle de 1693 et fait disparaître souvent plus de 10 % de la population. La vie reprit au printemps 1653, difficilement.

Une longue stagnation (1660-1730)

Étampes mit de longues années avant de recouvrer un semblant de prospérité. Onze ans après le drame, lorsque La Fontaine traverse la ville en route pour le Limousin, il trouve un affligeant spectacle : « Imaginez-vous une suite de maisons sans toits, sans fenêtres, percées de tous les côtés. Il n'y a rien de plus laid et de plus hideux³⁶². » Et

René Hémard constatait : « Cette jadis ville est devenue depuis un moyen village, un désert, un cimetière³⁶³. » Et pourtant, il fallait bien que la vie continue. La population, grâce à l'immigration venue des villages ou de plus loin, se reconstitua. Mais on ne dénombre que 1188 feux à la fin du siècle³⁶⁴. Ce chiffre diminue encore au XVIII^e siècle, en pleine période de croissance démographique. Non seulement la cité ne retrouve pas sa population antérieure, mais son activité semble décliner : baisse de l'artisanat, peut-être déclin du marché des grains, Paris se tournant plus vers les pays de France et de Brie. Reste le rôle administratif et judiciaire qui lui évite de n'être qu'un gros bourg rural.

Les campagnes ont aussi souffert de la crise, de la guerre, des épidémies. Les décennies suivantes ne permettent guère aux paysans de sortir du marasme. En 1660-1661, nouvelle mauvaise récolte, nouvelle disette, nouvelle mortalité. Au-delà des belles moissons du temps de Colbert, qui font chuter les prix, ce sont les « années de misère » de la fin du siècle. Dans le village, le fossé se creuse entre les petits et les gros exploitants, eux-mêmes atteints par la dépression.

La reconstruction des campagnes

Julia Fritsch, Dominique Hervier



Brières-les-Scellés,
église Saint-Quentin.
Collatéral,
vue vers le chœur, en 1973.

Les églises

À l'issue de la guerre de Cent Ans, malgré les incursions des bandes dans les campagnes du sud de la région et la crise économique concomitante, le redressement de la vie rurale a été relativement rapide – quoique encore fragile – dès la décennie 1440, et on observe une période de très sensible restauration des édifices religieux³⁶⁵. Ces reconstructions sont certainement favorisées par l'arrivée de populations nouvelles : maçons limousins dans la région de Longjumeau, bretons dans les environs d'Étampes³⁶⁶. Le règne de Louis XI fut somme toute bénéfique pour la région. Si l'on excepte des troubles importants comme ceux qui suivirent la bataille de Montlhéry en juillet 1465 après laquelle Charles le Téméraire, duc de Bourgogne se replia sur Étampes, il semblerait d'après les *Visites archidiocésaines de Josas* que les dévastations furent plus répétées que drastiques³⁶⁷.

La reconstruction de quasiment toutes les églises semble avoir débuté plus tôt dans le pays que dans la ville elle-même : pour la seconde moitié du XV^e siècle, on retiendra la réédification du collatéral de Valpuiseaux, sans doute aussi de celui de Puiselet-le-Marais et de Brières-les-

Scellés, où l'on transforme probablement l'ancienne chapelle seigneuriale. À Bouville on rebâtit presque entièrement la nef : reprise des piliers sur plan octogonal, construction des grands arcs, voûtement sur croisées d'ogives prévu mais non réalisé. Dans tous ces chantiers, rien ne révèle un gothique flamboyant inventif ; la seule église qui se distingue est située à Étampes, c'est Saint-Gilles et son analyse, au chapitre suivant, vient parfaire le tableau de la ville au XVI^e siècle. (J. F., D.H.)

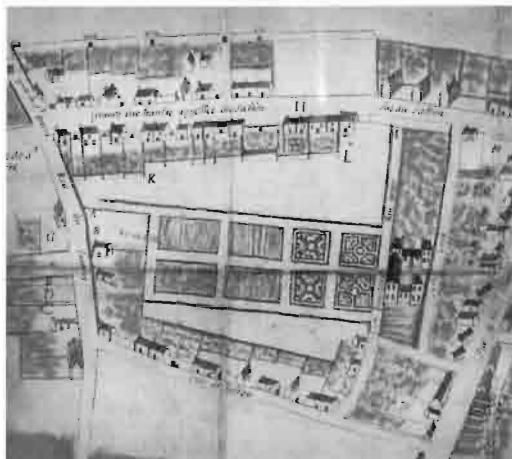
Les châteaux

Là encore, hors Étampes, l'énumération sera courte et décourage les synthèses. Hormis Boissy-le-Sec et Farcheville abordés précédemment, des deux édifices que l'on peut évoquer, le château du Bourgneuf et celui de Chalo-Saint-Mars, c'est ce dernier que l'on a choisi de traiter en monographie pour mettre en valeur son caractère de demeure des champs.

Certes, pour la période allant de la fin de la guerre de Cent Ans au milieu du XVII^e siècle, quelques châteaux sont attestés, mais les descriptions sont rares et ils ont subi de bien nombreuses transformations.

En 1530, le « manoir » du Bourgneuf se compose de deux corps de logis et appartient à François Roiger, conseiller du roi et procureur général au parlement de Paris³⁶⁸. À Morigny-Champigny on peut signaler le manoir de Villemartin ; sont également en place un « manoir » à Brunehaut³⁶⁹ et, sur le territoire de Chalo-Saint-Mars, les manoirs de la Fosse et celui des Carneaux. Jean Morin, écuyer, est en effet désigné comme « seigneur des Carneaux » en 1572³⁷⁰. D'un accès difficile, il n'a pas été possible de dater ces édifices, ou ce qu'il en reste, avec plus de précision³⁷¹.

Après les pillages de 1567-1575 s'ouvre une période de construction qui concerne près de la moitié des châteaux de ce territoire au long du XVII^e siècle. C'est Bénigne Le Ragois, conseiller du roi et receveur général des finances à Limoges, qui entreprend dans l'ancienne demeure des baillis d'Étampes des travaux conséquents entre 1630 et 1655 : « Et ce qui rend lad. maison considérable c'est les augmentations qu'y a faites led. feu SR. Ragoix, qui a enfermé [...] deux rues dans son enclos ainsi qu'il se reconnoist, le vestibule estoit une desd. rues [...]. Il y a fait bastir la grande salle, la galerie et la basse court³⁷². »



Étampes, château du Bourgneuf.
Plan s. d. AC Étampes.

Dans plusieurs de ces cas, en tout état de cause, on assiste à « la forme ordinaire de la modernisation avec conservation de l'emplacement³⁷³ ». (J. F., D. H.)

Le château du Tronchet à Chalo-Saint-Mars

C'est dans le contrat du mariage entre Gédéon Des Mazis et Anne de Rochechouart, en 1613³⁷⁴, que l'on trouve la première mention explicite du Tronchet. Le futur époux y est désigné comme « escuier sieur du Tronchay et de Saint-Mard en partie, enseigne des gardes du corps du Roi ». On y apprend surtout qu'un bâtiment est attesté à cette époque : « La principale demeure du futur époulx³⁷⁵. »

À défaut d'une description, on ne sait pas s'il s'agit du logis qui existe toujours. Cependant, la clef de voûte de l'ancienne cuisine porte la date 1623, associée aux armoiries des seigneurs du Tronchet à cette époque (Rochechouart à dextre et Des Mazis à senestre)³⁷⁶. À moins d'une erreur de lecture de la part du copiste moderne (1623 au lieu de 1613), cette date peut correspondre à l'achèvement de la construction, dix ans après le mariage des propriétaires.

Le maître d'œuvre du début du XVII^e siècle s'est directement inspiré du *Livre d'architecture* [...] pour [...] bastir aux champs de Jacques Androuet Du Cerceau, paru en 1582.

Compte tenu de l'importance considérable de cet ouvrage, en particulier pour l'architecture « rustique », il ne paraît pas surprenant qu'on y ait recherché un modèle, même près de trente ou quarante ans après sa parution. En effet, plusieurs projets qui y figurent ont pu servir d'exemple à l'architecte du Tronchet.

Chalo-Saint-Mars,
château du Tronchet.
Vue aérienne, en 1990.
Logis, façade sur cour,
en 1986.



Le plan d'ensemble paraît s'inspirer de la planche III, qui présente un corps de logis un peu plus ramassé avec de petits pavillons carrés sur les côtés, alignés sur la façade arrière. La distribution telle que la décrit Du Cerneau est en tout point similaire à celle du Tronchet :

« Les commoditez du logis seigneurial sont d'un escallier au milieu : & d'un costé d'iceluy est une salle, & de l'autre une chambre & un cabinet. Les deux petits corps joignants, sont deux garderobbes, l'une pour la commodité de la salle, l'autre pour le service de la chambre. Au dessous de ces membres, principalement sous le grand corps, sont caves, esquelles on descend des deux costez par la court du Seigneur, comme apparoist par le dessein de l'élévation. Au-dessus de la salle, chambre, & garderobbe, sont galletas de pareilles commoditez.

« Es deux coings du grad corps du costé du jardin ; sont come deux petits pavilloz, lesquels serviront à chacun estage de petits cabinets... »

C'est dans la planche IV que l'on retrouve des pavillons posés sur les angles (notamment le pavillon de gauche, carré), mais la distribution intérieure comporte une pièce supplémentaire et l'escalier a été doublé et placé à chaque extrémité du logis. Ici, le rôle défensif mais aussi hygiénique des pavillons est clairement exprimé : « Es coings d'iceluy [le corps de logis] par le dehors, sont deux pavillons inesgaux, servans tant pour commoditez à chacun estage, que pour descouvrir le long des fossez. » Mais l'aspect esthétique est également pris en compte : « Les pavillons estans es coings, seront élevéz d'un estage plus que le grand corps, pour servir aux galletas d'iceluy, & aussi pour donner beauté au lieu. »

Concernant le problème posé par l'absence d'escalier, aujourd'hui, dans le vestibule central du principal corps de logis au rez-de-chaussée, nous avons été amenés à le résoudre en restituant un escalier rampe-sur-rampe à deux volées, la première volée s'appuyant contre le mur de refend droit du vestibule. Ce principe correspond à celui existant au premier étage, mais ici, des modifications ont supprimé le repos formant retour complet à gauche pour le remplacer par deux repos reliés par trois marches. L'inclinaison originelle du limon est bien visible sous les marches modernes.

Josiane Sartre a souligné « l'importance constante et primordiale accordée par Jacques Androuet Du Cerneau aux éléments de défense : fossés à pont-levis, bastions, tours d'angle, cours



fermées³⁷⁷ ». Il n'a pas pu être établi si au Tronchet l'enceinte extérieure était bordée d'un fossé, mais la volonté de conférer un aspect défensif au manoir se manifeste par la présence d'un vestige d'échauguette à trois angles, le flanquement du quatrième angle ayant sans doute été à l'origine assuré par le pavillon arrière droit. Les bossages tout comme les meurtrières horizontales sont autant d'éléments complétant ce caractère. Les embrasures à mousquets horizontales permettent aussi de confirmer la datation : selon Jean Mesqui, elles n'apparaîtraient pas avant le XVII^e siècle³⁷⁸. Enfin, sur le cadastre de 1824, la porte d'accès au domaine semble protégée par un massif qui pourrait être un châtelet d'entrée.

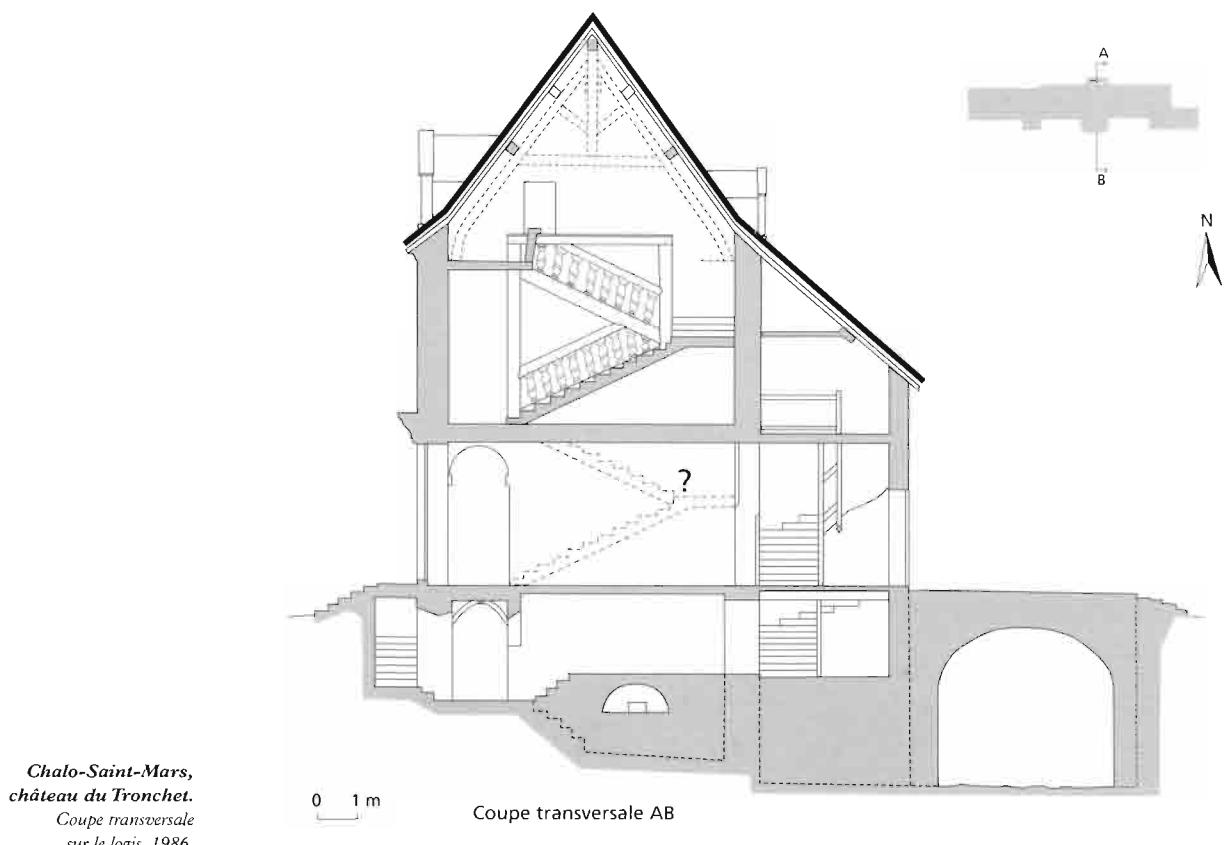
Malgré la présence d'ouvertures au niveau du sous-sol qui paraissent authentiques (mouluration et barreau forgé), on peut suggérer que le fossé était rempli d'eau, au moins jusqu'à mi-hauteur. En effet, Du Cerneau décrit un exemple similaire à propos de sa planche IV. Il y mentionne une grange : « Par le dehors d'icelle sont deux allées, l'une à dextre, l'autre à senestre,



Chalo-Saint-Mars,
château du Tronchet.

Façade arrière, pavillon d'angle, en 1986.

Logis, clef de voûte
de l'ancienne cuisine aux
armes des Rochechouart et
des Des Mazis, en 1985.



pour du rez de la court veoir le fossé au dessus les appuis : ou bien qui voudroit *pratiquer l'une d'icelle en desce[n]te* par dessous le tallut, moyen[n]ant un arc, par lequel *on feroit boire le bestail*, y garda[n]t toutefois quelque ordre de défense, pour empescher l'entrée à ceux qui y voudroient nuire. » C'est précisément le principe adopté au Tronchet, à gauche de la façade sur cour. Le plan d'origine devait donc se présenter comme un quadrilatère allongé, fermé, les communs adossés au mur d'enceinte sur trois côtés. Au sud, le logis seigneurial précédé d'un fossé dominait le plateau.

En 1710, Anne-Charlotte Henriette Desmazis, qui avait épousé en 1688 Guy-Victor de Vigny, chevalier seigneur d'Émerville, capitaine au régiment d'infanterie d'Orléans, receveur de la ville de Paris, hérite du domaine. La seule construction que l'on puisse leur attribuer est celle du colombier, portant une inscription datée 1720.

Enfin, il ressort de l'inventaire après décès de Claude-Louis-Victor de Vigny en 1808³⁷⁹, qu'en 1780 il avait fait « édifier et construire le bâtiment en aile de l'ancien château du Tronchet ». Quatre

ans auparavant, il avait fait bâtir « l'escalier du château du Tronchet et la lanterne qui l'éclaire³⁸⁰ ».

Le bâtiment neuf, situé dans le prolongement du logis de 1613-1623, fut apparemment conçu pour rompre le moins possible l'harmonie générale. On peut noter le linteau très légèrement cintré des ouvertures et leur encadrement (pour lequel on a renoncé à l'alternance de la brique et de la pierre) dont le dessin reprend celui entourant les baies de l'édifice préexistant. Quant à l'escalier ajouté, il s'agit probablement de celui qui se trouve dans l'avant-corps sur jardin. Faut-il en déduire qu'en 1776 l'escalier principal d'origine menant du rez-de-chaussée au premier étage était déjà destiné à disparaître ? L'état actuel de cette adjonction, qui est bien figurée sur le plan cadastral de 1824, en rend l'analyse impossible.

En conclusion, on retiendra que le Tronchet constitue un exemple exceptionnel en Île-de-France de manoir du premier quart du XVII^e siècle, ayant été en définitive assez peu transformé. (J. F.)



Étampes au XVI^e siècle

*Monique Chatenet, Nicolas Faucherre,
Jean-Marie Pérouse de Montclos*

La connaissance de la ville à partir du début du XVI^e siècle change entièrement de nature en raison de la documentation apportée, à défaut d'actes notariés³⁸¹, par les nombreux registres terriers et censiers conservés : comté et duché d'Étampes, chartreux d'Orléans, chapitre de Notre-Dame, célestins de Marcoussis, trinitaires d'Étampes, seigneuries du Bourgneuf et du Temple. Malgré les lacunes importantes (en particulier les censives de Sainte-Croix, de l'hôtel-Dieu et de Saint-Lazare) qui concernaient surtout le quartier de Saint-Gilles et les faubourgs, on peut appréhender le réseau viaire, le parcellaire, l'origine des propriétés et, parfois, le bâti. (M. C.)

La ville

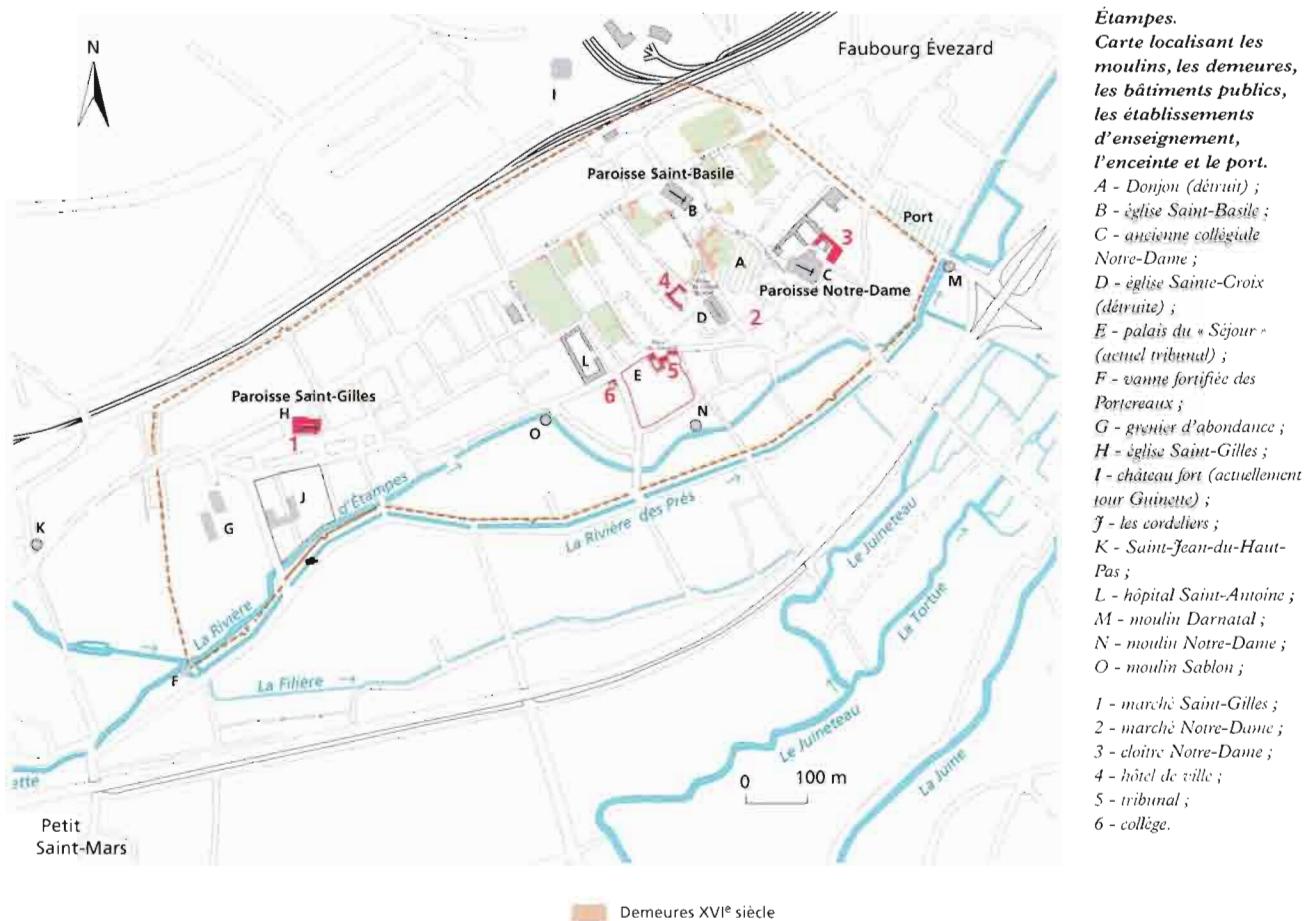
Au début des temps modernes, Étampes flotte dans ses nouveaux murs comme un corps amaigri dans un vêtement trop grand. Intra-muros, les quartiers sont néanmoins bien différenciés, ce que reflète encore très clairement le parcellaire « en accordéon » du cadastre de 1824, avec ses contractions et ses élargissements brutaux.

La paroisse « chic », indéniablement, est la paroisse Saint-Basile. La plupart des demeures

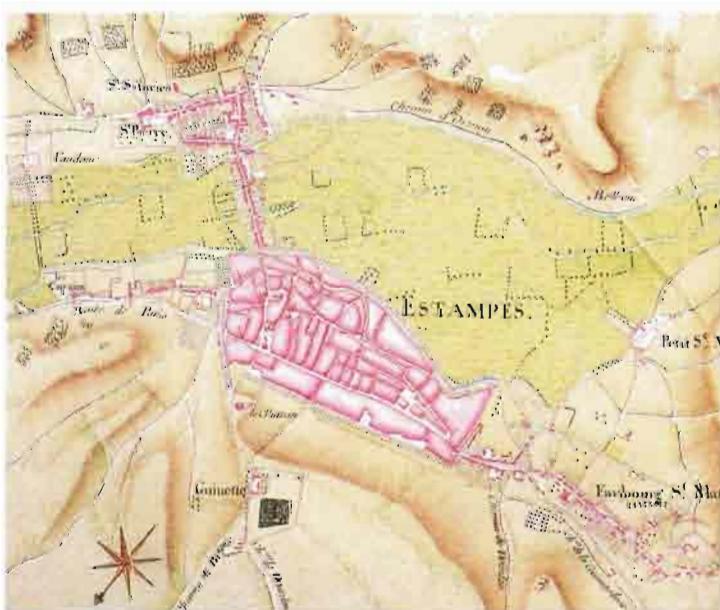
du grand parcellaire se regroupent aux abords de l'église, notamment le long de l'actuelle rue Sainte-Croix (hôtels du Plateau et « de Diane de Poitiers ») et sur la rue Saint-Jacques (actuellement rue Louis-Moreau) où elles voisinent avec des auberges (maison Du Camel³⁸², hôtels de l'Écu de Berry³⁸³ et de l'Écu d'Orléans³⁸⁴, « grand hôtel des Carneaux »³⁸⁵, auberge de la Mule³⁸⁶, etc.). Plus bas, un autre secteur moins important autour d'un lieu de justice, l'hôtel du Petit-Mesnil Girault³⁸⁷, se déploie du côté sud de la rue de la Tannerie avec l'hôtel « Saint-Yon ». Ici toutefois, au bord de la rivière, l'habitat se partage sans doute avec les activités artisanales, elles aussi génératrices de grandes parcelles. Il devait y avoir également des demeures importantes à proximité de l'ancien palais royal, sur la rive externe de la rue de la Juiverie, mais leur témoignage n'est pas parvenu jusqu'à nous.

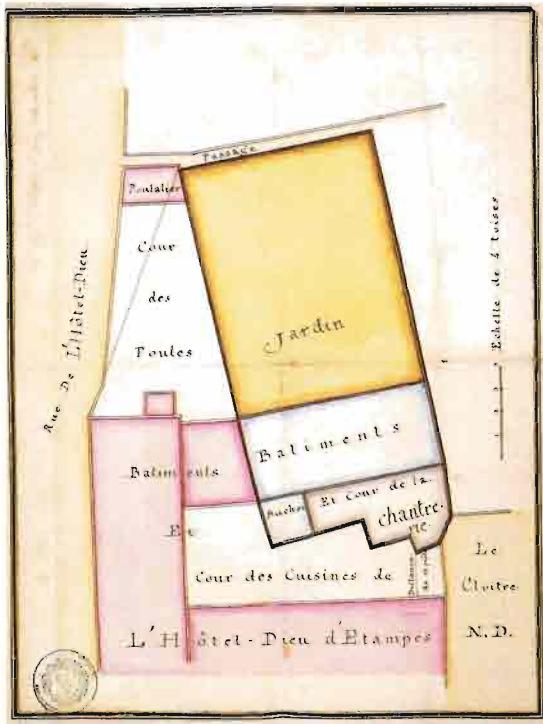
Le petit parcellaire, quant à lui, se fixe autour des deux marchés, la place du Marché-Notre-Dame et la place du Marché-Saint-Gilles, que relient la rue de la Foulerie et la rue Saint-Antoine. Autour du marché Notre-Dame – où se dressait la halle de la boucherie fondée par Philippe Auguste³⁸⁸ –, le petit parcellaire est bloqué au nord

De la fin de la guerre de Cent Ans au premier tiers du XVIII^e siècle



Demeures XVI^e siècle





*Étampes, la chantrerie
entre 1790 et 1792.
AD Essonne.*

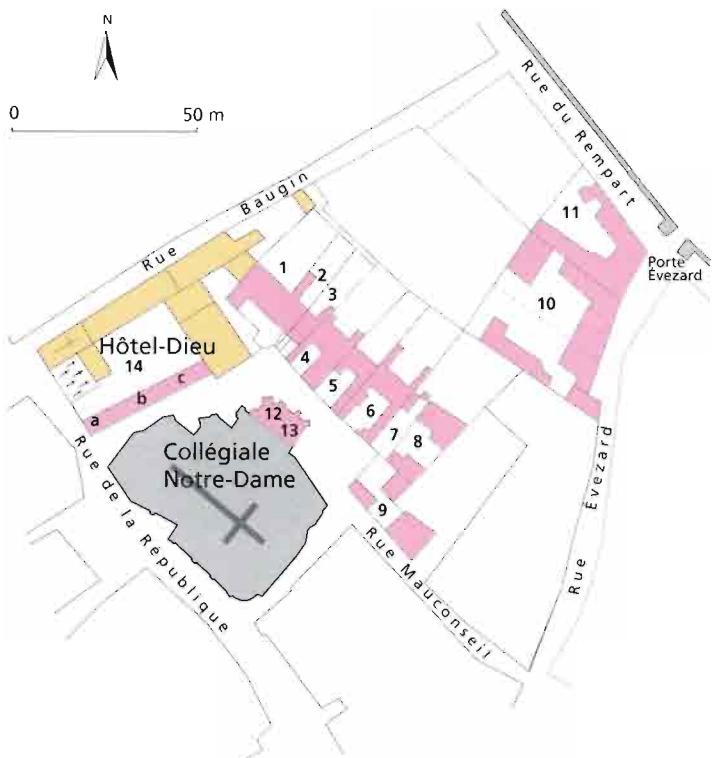
Étampes, plan du cloître Notre-Dame en 1791, d'après AC Étampes.

1 - La chantinerie Notre-Dame (depuis 1697) ;
 2 - maison du chapitre de Sainte-Croix ;
 3 et 4 - maisons du chapitre Notre-Dame ;
 5 - maison de la maîtrise ou des Enfants d'anbe de Notre-Dame ;
 6 - ancienne chantinerie (en 1599) ;
 7 - ancienne venelle de l'auberge du Sauvage

(1599) puis annexe du presbytère ;
 8 - presbytère Notre-Dame ;
 9 - maison des prédicateurs de Notre-Dame, ou maison de la Sorbonne ;
 10 - hôtellerie du Sauvage ;
 11 - hôtellerie du Sauvage (XVII^e siècle) puis maison du Colombier ;
 12 - chapelle du Sépulcre et salle capitulaire ;
 13 - « mairie » ;
 14 - hôtel-Dieu: a) maison du chapelain, b) ancienne maison de l'abbé Heurtault (1653), c) ancienne maison de l'abbé Anquetil (1653).

et à l'est de la collégiale par l'hôtel-Dieu et le quartier canonial. L'habitat se presse au contraire sur les deux longs côtés de la place, et s'étend surtout vers l'est jusqu'à la rue de la Tannerie car il est arrêté à l'ouest par les vestiges du « donjon ». Au sud, l'îlot triangulaire de la collégiale Sainte-Croix, que bornent la place Notre-Dame, l'hôtel de ville et le nouveau tribunal³⁸⁹, forme le cœur de cette partie de l'agglomération.

Aux abords du marché Saint-Gilles où se signale la maison « des pilliers du marché Saint-Gilles » à l'enseigne du saumon³⁹⁰, toute l'ancienne « ville neuve », que limitent à l'est de grandes propriétés ecclésiastiques, présente un parcellaire également très petit, en dehors de deux unités plus grandes appartenant aux receveurs de domaines religieux : la maison des célestins d'une part (30, rue du Coq)³⁹¹, l'hôtel de la Commanderie d'autre part (27, rue des Cordeliers)³⁹². Quant à la portion sud de la rue Saint-Jacques – qui s'appelle encore rue Saint-Martin à la fin du xv^e siècle –, elle est déjà essentiellement dévolue aux auberges. Au xv^e siècle, on y trouve aussi le lieu de justice, l'hôtel des Piliers Saint-Jacques : « Un hostel a quatre gros pilliers quarrés saillans sur rue, dessoubz lesquels pilliers on tient et a coutume tenir continuellement au jour de jeudi par chascune sepmaine les plaz et plaidoiries d'icelle ville³⁹³. » (M. C.)



Cl-contre,
de gauche à droite,
plan de la ville dans l'atlas
de Trudaine, vers 1750.
AN F¹⁴ 8447 ;
plan de la ville entre 1769 et
1791. Étampes, musée
municipal.



Le cloître de la collégiale Notre-Dame

Un dernier quartier retiendra un instant notre attention en raison de sa particularité : le « cloître » Notre-Dame, ensemble formé par les demeures des chanoines de la collégiale, aujourd’hui bien altéré, mais dont de nombreux documents nous permettent de restituer avec précision la configuration à partir de la fin du XVI^e siècle.

Bien que le chapitre ait été fondé dès 1022, le quartier canonial que nous connaissons n’est pas antérieur à la fin de la guerre de Cent ans, à l’époque où furent supprimés les fossés creusés

pour fortifier la collégiale après la prise de la ville par les Anglais en 1353³⁹⁴. L’emplacement du cloître est manifestement en rapport avec la position de la salle capitulaire et de la « mairie » (lieu de justice seigneuriale) appuyées à l’extrême nord du transept de la collégiale, au-dessus de la chapelle du Saint-Sépulcre. Le cloître était un espace libre de forme irrégulière longeant les faces nord et ouest de la collégiale, fermé par des portes à ses extrémités comme une voie privée et bordé par les maisons des chapelains. Entre les maisons et la collégiale subsistait peut-être encore le « cimetière des chapelains » cité en 1543³⁹⁵. Les censiers de Notre-Dame rédigés en 1599 et 1605, ainsi que plusieurs titres de propriété contemporains, mentionnent la plupart des maisons du cloître, et notamment celles ayant une fonction particulière : du côté ouest (devant l’hôtel-Dieu) la maison du chapelain de l’hôtel-Dieu, attestée en 1543³⁹⁶; au nord, la « maison des enfants d’aube » dite aussi « maison de la maîtrise », attestée en 1599³⁹⁷ de même que la « chantrerie » qui hébergeait le chantre, premier dignitaire du chapitre, la « maison presbytérale de la paroisse Notre-Dame » et la « maison des prédicateurs » dite aussi « maison de la Sorbonne »³⁹⁸.

L’aspect de ces demeures n’est, à vrai dire, véritablement connu qu’à la fin du XVIII^e siècle, grâce aux états des lieux de neuf d’entre elles vendues comme biens nationaux³⁹⁹, mais les deux qui subsistent – le presbytère Notre-Dame et la maison des prédicateurs – remontent au XVI^e siècle. Les maisons canoniales répondent à un type architectural singulier : malgré leurs dimensions très modestes, elles adoptaient un plan d’hôtel à la française, avec un logis entre cour et jardin d’un étage carré précédé d’une courte pavée ouvrant sur le cloître, et suivi du côté opposé par un étroit espace pavé séparé du jardin par un muret à hauteur d’appui. Côté cour, le logis était flanqué en équerre de communs en rez-de-chaussée couverts en appentis. L’homogénéité des matériaux – murs enduits, toits en tuile plate – devait accentuer la parenté formelle de l’ensemble. Ce type de demeure, que l’on pourrait appeler « maison en forme d’hôtel », ne se rencontrait pas ailleurs dans la ville. (M. C.)

L’église Saint-Gilles d’Étampes

L’église Saint-Gilles présente d’importants vestiges d’une construction du XII^e siècle ; elle date pour l’essentiel de la seconde moitié du XV^e et du XVI^e siècle. Les collatéraux et chapelles latérales

Étampes, 6, rue du Cloître-Notre-Dame.
Ancien presbytère, en 1984.

Étampes,
1, rue Mauconseil.
Ancienne maison
des prédicateurs de Notre-
Dame, dite maison
de la Sorbonne, en 1984.

Étampes,
église Saint-Gilles.
Vue aérienne, en 1990.



de la nef ont été aux trois quarts reconstruits après le bombardement de 1944.

L'église du XII^e siècle

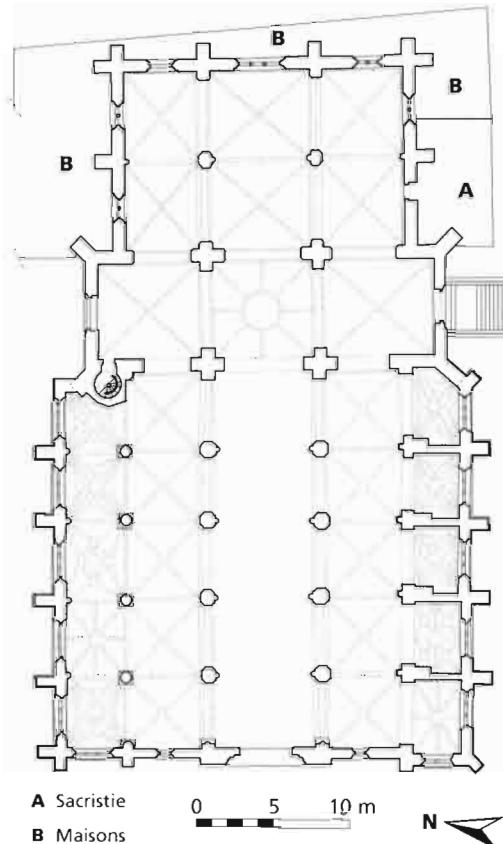
Les origines de l'église Saint-Gilles sont obscures. Pour maître Pierre Plisson, qui en était paroissien au XVII^e siècle, le roi Robert le Pieux aurait fait construire dans les bois, non loin de son château, un oratoire sous le vocable de Saint-Gilles⁴⁰⁰. C'est plus probablement à la piété des habitants du lieu que l'on doit la construction d'une première chapelle qui ne fut longtemps qu'une dépendance de la collégiale Saint-Martin⁴⁰¹. Elle a dû être érigée en paroisse vers 1123, date de la charte par laquelle le roi Louis VI accordait aux habitants du quartier Saint-Gilles franchises et immunités, favorisant le développement du marché et d'une ville neuve entre Étampes-les-Vieilles et Étampes-le-Châtel⁴⁰². La cure de Saint-Gilles est mentionnée en 1161 dans une lettre de l'archevêque de Sens, Hugues de Toussi, à l'abbé Landry de Morigny⁴⁰³. Désormais, l'église est souvent désignée sous le nom de Saint-Gilles-au-Marché. Le droit de patronage de la cure revint aux religieux de l'abbaye de Morigny en 1322⁴⁰⁴.

La face antérieure de la nef sur la largeur du vaisseau central et des premiers collatéraux, les piliers d'entrée au revers de cette face, les grands arcs et les fenêtres-hautes du vaisseau central de la nef, les arcades entre les collatéraux de nef et le transept, et les piles du transept sont les restes d'une église du XII^e siècle dont la construction a probablement été consécutive à la charte de 1123. Elle comportait au moins un transept et une nef de trois vaisseaux à cinq travées ; les collatéraux étaient voûtés sur culots et couverts d'un toit en appentis.

La tour de croisée n'est peut-être pas antérieure au XIII^e siècle. Son type, si commun en Île-de-France, ne s'y répand qu'au XIII^e siècle à partir de la région rhénane, en passant par la Champagne.

L'église du XV^e et du XVI^e siècle

À l'exception de la tour de croisée, le transept et le chœur constituent un tout homogène que son style date du XV^e siècle, probablement de la seconde moitié. Les arcs de la croisée ont été repris en sousœuvre. Le chœur avec ses trois vaisseaux et son chevet plat appartient aussi à un



Étampes,
église Saint-Gilles.

À gauche,
portail de la façade
principale, en 1974.

À droite,
plan d'après plans anciens,
1976.

type commun dans la région. Les clefs de voûte du vaisseau central sont sculptées d'une représentation du Christ et de saint Gilles (reconnaissable à sa biche).

La nef n'est pas homogène et la datation de ses parties est rendue délicate du fait des destructions de la dernière guerre et de la difficulté d'interpréter les sources. « L'on apprend par les comptes des marguilliers de l'an 1547 et des années suivantes, écrit dom Fleureau, que les nefs latérales, les chapelles et la sacristie y ont été ajoutées par leurs soins et aux frais des paroissiens⁴⁰⁵. » Les peintures du lambris en berceau du vaisseau central portent la date de 1596 : cette date ne peut concerner que l'achèvement des peintures ou même un simple remaniement de celles-ci.

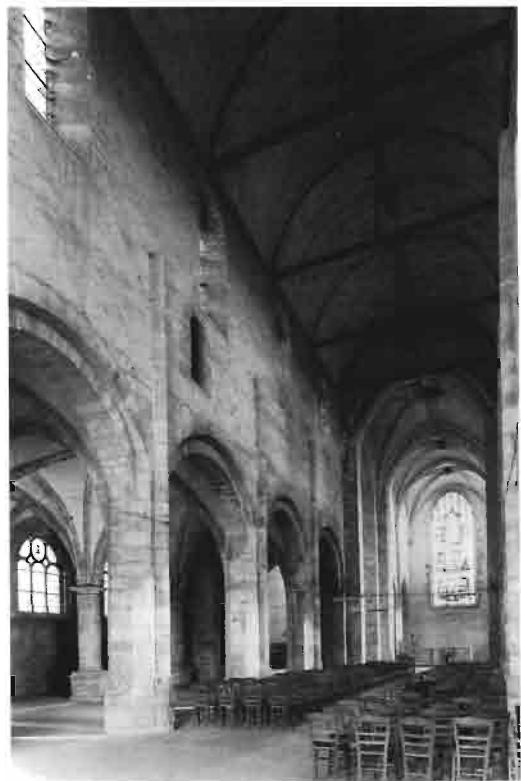
Les emblèmes, meubles héraldiques, monogrammes et figures qui ornent ce lambris recèlent assurément des données historiques. Les fermes de charpente divisent le berceau en six sections. La dernière section présente un semis de fleurs de lis et d'hermine, qui doit dater de la période 1513-1524 (du rattachement du comté d'Étampes au duché de Bretagne à la mort de Claude de

France, héritière du duché et épouse de François I^{er}). Mais le centre est marqué par une croix pattée, des étoiles à cinq branches, dont la signification nous échappe, et par trois croissants enlacés, qui sont l'emblème d'Henri II. Cet emblème se retrouve à la clef de voûte dans la troisième travée du premier collatéral gauche. Il ne donne pas une date précise puisque Henri II le portait alors qu'il n'était que dauphin. Cependant on remarque que la mention rapportée par B. Fleureau donne la date de 1547 qui est celle de l'avènement d'Henri II. La première conclusion est que le lambris est antérieur à 1524 et que son décor a été retouché. Les cinq autres sections ont cependant un parti commun : un semis d'emblèmes et, au centre, une figure de saint entre un monogramme et un blason, le tout désignant évidemment un donateur et son saint patron. À la première section, on reconnaît saint Jean et son aigle entre le monogramme IC et un agneau héraldique. Cette section porte la date 1596, peut-être rajoutée d'ailleurs. À la seconde, on reconnaît saint Vincent à la serpe qu'il tient dans sa main et aux ceps de vigne qui courrent à la naissance du berceau. Le monogramme est effacé. Le

Étampes,
église Saint-Gilles,
en 1974.

À gauche,
collatéraux de gauche.

À droite,
vaisseau central
vers le chœur.



blason paraît être celui d'Étienne Baudry, marchand hôtelier, mort en 1652, et de sa femme Louise Bredet, dont la pierre tombale est dans l'église. La croix potencée cantonnée de petites croix qui figure dans son blason se retrouve en semis ; le monogramme a été effacé : il faudrait imaginer soit une exécution tardive, soit une retouche profitant de l'ambiguïté iconographique entre saint Vincent et saint Étienne, l'un et l'autre diacre et martyr. Le saint entre deux arbres dans la troisième section et le blason ne sont pas identifiés. Le monogramme est F ou FI. À la quatrième section, on reconnaît l'archange saint Michel entre le monogramme LM et une cloche héréditaire ; le semis est fait du chiffre IHS et de la coquille, attribut de l'archange. La cinquième section est probablement la plus remaniée, le blason porte un motif héréditaire proche de celui du connétable Anne de Montmorency. Sous le monogramme LP, on trouve pour la seconde fois la date de 1596. Du fait de celle-ci, le H et la fleur de lis sommés de la couronne impériale peuvent se rapporter à Henri IV, mais on ne peut exclure qu'ils se rapportent à Henri II, qui lui aussi prétendait à l'Empire. À l'évidence, le L qui densifie le semis est un rajout ; de même, le personnage qui est saint par l'auréole, clerc par son aube, roi par le sceptre et la main de Justice pourrait être un saint ecclésiastique, travesti en Saint Louis en l'honneur de Louis XIII. Au total, il apparaît que, faute d'une analyse technique et iconographique plus poussée, le message du lambris reste pratiquement sans utilité pour établir la chronologie de la construction, si ce n'est que le lambris lui-même n'est pas de 1596 mais probablement du début du XVI^e siècle.

Ce lambris a été caché en 1868 par une voûte en brique, qui s'est effondrée au cours du bombardement de 1944. L'objectif du conseil de fabrique était de refaire « la voûte » du vaisseau central. Y avait-il eu antérieurement une voûte au sens technique du terme ? On ne peut l'affirmer, tant le terme peut avoir de sens. Les fabriciens ne se proposaient peut-être que de cacher le berceau de bois, ce qu'ils ont fait en effet. Cependant le long des murs du vaisseau montent des colonnettes qui s'arrêtent à la même arase et sont actuellement sans fonction. Elles datent du remaniement qui a touché les piliers des grandes-arcades. Elles ont alors été montées pour recevoir des nervures multiples en pénétration. Pour une raison inconnue, on aurait renoncé à la dépense des voûtes pour préférer le lambris de bois. Dans

cette hypothèse, le remaniement pourrait remonter au XV^e siècle. Le premier collatéral de gauche pourrait avoir été commencé en même temps ; mais l'emblème d'Henri II, impensable en ce lieu avant 1547, confirme que le chantier est en activité à cette date sur les collatéraux et chapelles latérales. Ces parties ne constituent pas un tout homogène. Les différences dans le voûtement du collatéral de droite et du premier collatéral de gauche ne sont que de détail, mais il y a changement de style avec les colonnes séparant les col-



Étampes,
église Saint-Gilles.
Voûte de la première travée,
peinture sur lambris
représentant saint Jean
l'Évangéliste, en 1975.

latéraux de gauche, le voûtement du second collatéral de gauche et des chapelles de droite. Ce changement de style peut être situé au milieu du XVI^e siècle.

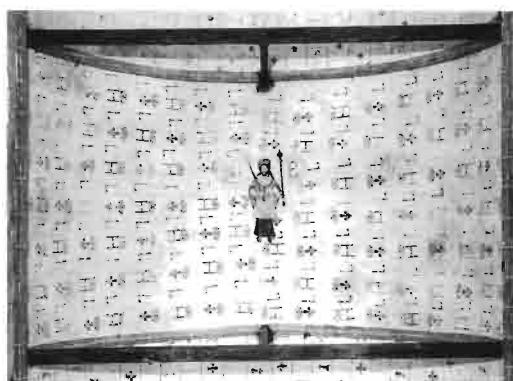
La sacristie, faite de neuf à partir de 1547, devait être à la même place que l'actuelle, reconstruite après 1944. Les photos d'avant 1944 ne montrent à cet emplacement qu'une construction banale.

L'église de la Révolution à nos jours

Pendant la Révolution, l'église Saint-Gilles ne fut fermée qu'en 1791, à la mort de son curé⁴⁰⁶. Un inventaire fut dressé le 29 mai 1791. L'église possédait alors un important mobilier : grille de chœur, retable couvrant le mur postérieur du chœur, plusieurs statues de bois. Les différentes chapelles étaient dédiées à la Vierge, sainte Anne, sainte Geneviève, saint Pierre, saint Gilles, Notre-Dame-de-la-Pitié, saint Christophe, sainte Claire, sainte Catherine⁴⁰⁷. À la demande des habitants du quartier Saint-Gilles, l'église fut convertie en halle au blé par décision de la commune le 7 frimaire an II (27 novembre 1793)⁴⁰⁸. L'église ne fut rendue au culte que le 13 messidor an V (1^{er} juillet 1797)⁴⁰⁹.

En prairial an XI (mai-juin 1803), l'église fut endommagée par un orage. Il était nécessaire de

réparer le pignon antérieur du clocher dont les deux premières assises avaient été renversées, les couvertures du clocher et du chœur, les voûtes dans l'ensemble de l'édifice⁴¹⁰. En 1845, l'architecte de la ville d'Étampes Pierre Magne restaura les contreforts et la partie inférieure du mur droit. En 1852 et 1853, il reconstruisit l'escalier de la porte du bras-droit. Pour cela il abaissa le niveau du sol qui avait abrité un ancien cimetière, il dut également reprendre la base du mur de part et d'autre de la porte. En 1868, le conseil de la



Étampes,
église Saint-Gilles.
Voûte de la cinquième
travée, peinture sur lambris
représentant Saint Louis,
en 1975.

fabrique de Saint-Gilles décida que la voûte du vaisseau central serait « construite avec nervures en briques moulurées selon le style de l'église, recouverte d'une couche de plâtre avec teinte et coupe de pierre d'appareil. Les colonnes manquantes dans lesquelles viennent se profiler lesdites voûtes seront refaites en briques à plat et plâtre, engagées dans les murs ». Les documents manquent de 1869 à 1926, date de l'inscription de l'édifice à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Le 10 juin 1944, l'église fut touchée par un bombardement. Les voûtes du vaisseau central de la nef s'effondrèrent, dégageant le lambris. Dans les deuxième et troisième travées, du deuxième collatéral gauche de nef, dans les troisième, quatrième et cinquième travées du collatéral droit de nef et dans les trois chapelles correspondantes, il ne restait que quelques naissances de voûte et les premières assises des murs. Les parties voisines de ces deux zones de destruction totale étaient ébranlées. Les remplages de toutes les fenêtres avaient été arrachés⁴¹¹.

Les travaux furent pris en charge par l'État au titre de la loi du 12 juillet 1941 sur les monuments sinistrés. Un programme de travaux fut établi sur l'ensemble de l'édifice par Robert Camelot en 1946. Les premiers travaux exécutés

à partir d'août 1948 furent des mesures d'urgence afin d'éviter l'effondrement de la nef. En 1949 fut entreprise la restauration des collatéraux et des chapelles⁴¹². À l'exception de la première, toutes les chapelles du collatéral droit furent reconstruites ou remontées. Différents ouvrages de sculptures furent exécutés pour les collatéraux et les chapelles : fleurons au sommet des pignons à droite et à gauche, crochets, chimères et angelots sur les rampants des pignons, chimères à la base des pignons, gargouilles, clefs de voûte⁴¹³. Pour le collatéral droit et les chapelles, quatorze clés, quatre culots, quatre animaux à la base des pignons des chapelles, deux gargouilles furent refaites. La restauration des collatéraux fut achevée à la fin de l'année 1956. Au cours des travaux de nettoyage du lambris du vaisseau central apparaissent les peintures. Elles furent restaurées en 1958 et 1959. Des vitraux furent posés dans la nef en 1960. La restauration de la nef achevée, on entreprit celle du transept et du chœur. Le devis établi par R. Camelot le 12 février 1958 prévoyait la réfection du sol, des voûtes, des arcs, la reprise des piliers, la réfection des enduits intérieurs. La consolidation de l'ensemble des murs, la restauration des contreforts et de l'arc-boutant gauche du chœur, la réfection du perron de la porte du bras-droit du transept, la réfection des remplages et la pose de vitraux, celle des charpentes et des couvertures, la pose de vantaux aux portes du transept, d'une porte à l'escalier du clocher, la restauration du clocher (réfection du glacis antérieur gauche) furent exécutées de 1960 à 1970⁴¹⁴. (J.-M. P. de M.)

Le port

Dans un réseau hydrographique très marqué par l'intervention humaine, qui a accumulé les moulins barrant les rivières, la navigation n'est possible que sur la Juine, en aval d'Étampes, grâce à une succession d'écluses qui maintiennent un tirant d'eau relatif jusqu'à Corbeil. Au haut Moyen Âge, Grégoire de Tours signale au contraire que Théodoric, dans sa lutte contre Clotaire, utilisa la Louette pour le transport de son armée en amont d'Étampes.

Au XVII^e siècle, il fallait deux jours de navigation avalante à des barges de 3 mètres de large – dix bateaux par jour transportant aussi bien du blé et du vin que des voyageurs – pour atteindre le port des Tournelles à Paris. Mais la voie romaine de Paris à Orléans avait de tout temps



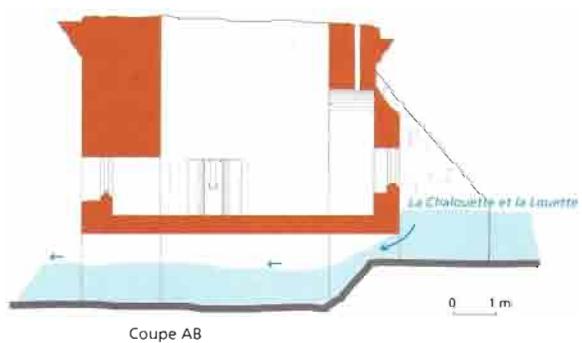
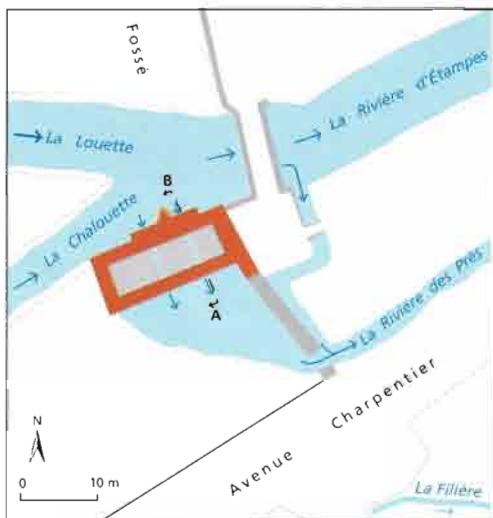
supplanté la voie d'eau pour le fret, malgré les efforts répétés de la monarchie pour donner un port à Étampes, grenier à grain des plateaux beauceronnes alimentant la capitale.

Le premier port signalé dépendait de la commanderie Saint-Jacques de l'Épée fondée en 1180. Il était placé dans un coude de la Chalouette, à 1 000 mètres en aval de la ville, et rejoignait la Juine par un cours canalisé à la hauteur de l'abbaye de Mornay. Celle-ci était titulaire des droits régaliens sur la rivière. Ce port primitif sera l'objet d'un procès de trente-sept ans entre la commanderie de Saint-Jacques et les bourgeois d'Étampes. En effet, en 1490, Jean de Foix, comte d'Étampes, avait autorisé les habitants à creuser un nouveau port, de 37 mètres de long sur 13 mètres de large, le long de l'enceinte à l'est, en contrebas de la porte Évezard. En 1512, c'est précisément pour augmenter le tirant d'eau nécessaire dans le chenal de navigation et constituer une écluse de chasse pour désensabler le lit de la Chalouette avant son confluent avec la Juine qu'est construite, vers l'amont, la bastille des Portereaux. Cette vanne fortifiée était placée au confluent de la Louette et de la Chalouette et pouvait distribuer l'eau alternativement dans la Rivière d'Étampes, dont le lit intra-muros alimente les industries urbaines, et dans la Rivière des Prés, créée simultanément pour constituer un fossé au front méridional de l'enceinte et alimenter directe-

Étampes,
vanne fortifiée
des Portereaux.

Ci-dessus,
face nord, en 1986.

Ci-contre,
plan et coupe transversale.



ment le port. Ainsi le projet du port fait-il d'emblée partie du programme d'ensemble de la nouvelle enceinte urbaine, dont l'achèvement sera différé tout au long du XVI^e siècle.

L'ensablement pose de constants problèmes d'entretien ; en 1558, un mandement d'Henri II autorise les habitants à percevoir une taxe de 6 sols tournois sur chaque bateau chargé au port d'Étampes pour l'employer à rendre navigable la rivière passant par la ville. Immédiatement après les sièges dévastateurs de 1652, à cause de l'amélioration des voies carrossables et de la création du canal de Briare qui détourne les flux économiques, le port est abandonné, malgré les nombreuses tentatives pour le rétablir aux siècles suivants.

Le port servant de fossé à la ville sera comblé progressivement entre 1727 et 1826 pour créer une promenade, dont les arbres sont plantés en 1793. Les escaliers de la promenade, dite du duc de Bordeaux, sont construits par Pierre Magne en 1828. (N. F.)

Au début du XVI^e siècle, les habitants d'Étampes n'avaient encore ni maire ni maison de ville. Quatre échevins élus, « plus soumis au roi que les officiers du bailliage eux-mêmes », se réunissaient au-dessus de la halle de la boucherie, chez le receveur des deniers communs ou chez le procureur du roi⁴¹⁵.

En mai 1514, accédant à une requête des habitants « contenant pour le bien, profit et utilité de la chose publique de ladice ville [...] lesdits supplians feroient volontiers bâtir, construire et edifier une maison commune [...] et feroient et deputeroient maire et eschevins et autres officiers nécessaires pour le bon régime et gouvernement de ladice chose publique », Louis XII octroie la permission « qu'ils puissent faire edifier, construire et eriger toutes et quantesfois bon leur semblera en ladice ville d'Estampes au lieu le plus convenable et propice qu'ils verront à faire, une maison commune de ville en laquelle ils pourront se retirer et mettre en seureté leursdits tiltres, lettres, papiers etc. et en icelle eux et leurs successeurs assembler et congreger quand bon leur semblera [...] aussi qu'ils puissent eriger et deputer en icelle maison de ville maire, eschevins et autres officiers ainsi que l'on a coutume es autres villes de nostredit royaume ayant maison commune de ville⁴¹⁶ ». Ces lettres ne furent pas entérinées, car le prévôt, le procureur et l'avocat du roi s'opposèrent à leur exécution. Il s'ensuivit un procès dont le jugement, rendu le 28 mars 1518 (n. st.) donna raison aux échevins. Le 18 avril suivant, François I^{er} autorisa les Étampois à « prendre des deniers communs que Sa

L'architecture publique : l'hôtel de ville

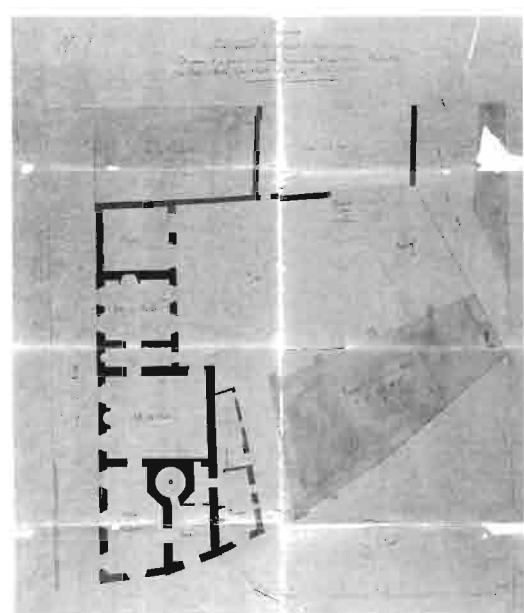
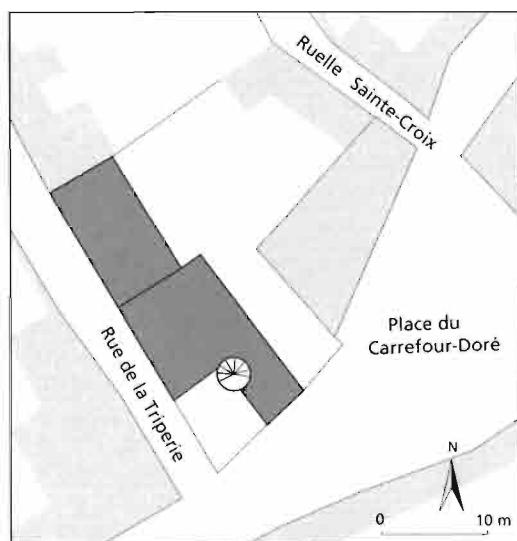
Au lendemain de la guerre de Cent Ans, le renouvellement des institutions civiles du royaume crée dans la ville de nouveaux repères : c'est ainsi que le palais royal devient le tribunal, que l'hôtel-Dieu, mis entre les mains des échevins, voit ses bâtiments reconstruits avec une nouvelle façade tournée vers la ville et, surtout, qu'Étampes se dote d'un nouveau signe de ralliement : l'hôtel de ville.

Étampes, hôtel de ville.

De gauche à droite,

plan de situation restitué à partir de divers documents ;

plan du rez-de-chaussée par Pierre Magne, en 1847.
AC Étampes.

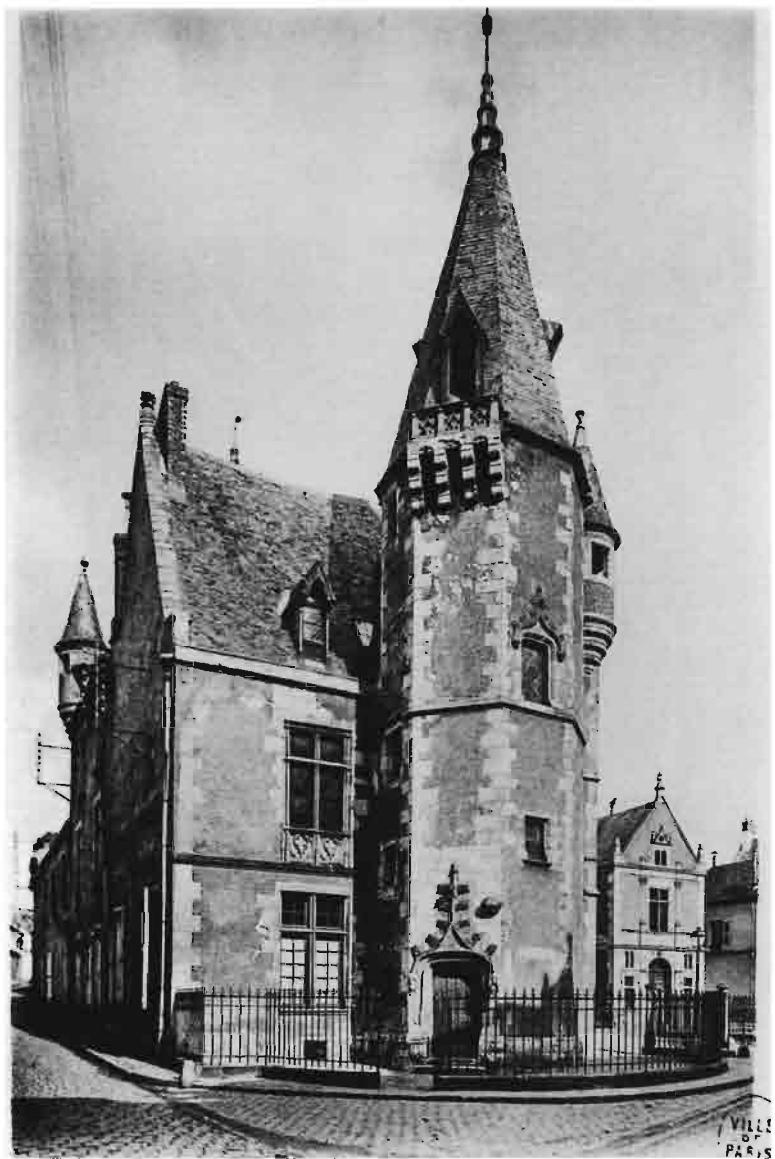


Majesté avait octroyé pour le faict et entretene-
ment des murailles, fossez et autres edifices de la
ville, jusques à la somme de deux mille livres
pour employer à la construction ou à l'achat
d'une maison de ville⁴¹⁷ ». C'est à la seconde
solution que se rangèrent les échevins qui acqui-
rent une maison le 30 décembre 1521 à l'issue
d'une adjudication par décret⁴¹⁸. L'édifice com-
prenait deux parties : un corps principal qui
relevait de la censive de Sainte-Croix et une
ancienne auberge ou « maison ou soulloit pendre
pour enseigne l'ymaige sainct Christofle appellee
anciennement la maison de la Treille » qui dépen-
dait de « la tour de l'Humery ». L'ensemble, qui
comportait « une cour, un jardin, un grenier à sel
et un grenier à grain⁴¹⁹ », était situé à l'angle
de la rue de la Triperie (rue Saint-Mars), du
Carrefour-Doré (place de l'Hôtel-de-Ville) et de
la ruelle Sainte-Croix (rue des Marionnettes), et
formait un fonds assez considérable pour justi-
fier le prix d'achat important de 2 000 livres.

Le 1^{er} juin 1538, le maire et les échevins acqui-
rent, à l'issue d'une autre adjudication par décret,
une seconde maison située rue Saint-Mars,
« tenant d'une part [...] aboutissant d'un bout à la
maison commune de la ville d'Estampes⁴²⁰ ». La
propriété devait être encore complétée par l'achat
d'un terrain contigu en 1608⁴²¹.

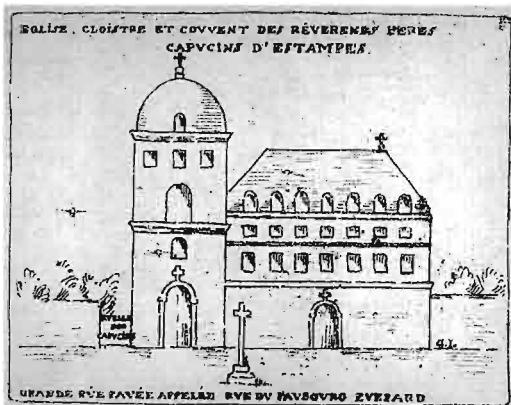
Plusieurs documents permettent de restituer
dans ses grandes lignes l'édifice au XVI^e siècle qui
subsiste en partie sous sa restauration de 1850 :
une description sommaire dans un compte de la
ville de 1625-1628, de nombreux marchés de
réparations enregistrés dans les registres des déli-
berations du conseil et, surtout, les plans et
mémoires rédigés par l'architecte Pierre Magne
au moment de la restauration.

L'édifice occupait l'extrémité est d'un îlot
bordé par la rue de la Triperie, le carrefour
Doré (aujourd'hui agrandi pour former la place
de l'Hôtel-de-Ville) et la ruelle Sainte-Croix.
La partie principale était située au sud, le long
de la rue de la Triperie. Au fond d'une petite
courte accessible par le carrefour, un grand
corps de bâtiment presque carré et simple en
profondeur était précédé d'une tour polygonale
contenant un escalier en vis sur lequel s'ap-
puyait à droite une courte aile en retour.
Derrière le corps principal, en bordure de la
rue de la Triperie, s'accostait un corps de bâti-
ment plus bas. L'ensemble devait former la
maison de la Treille et son annexe acquises en
1521⁴²². La petite aile en équerre a été détruite



au XIX^e siècle, mais les murs des deux autres
corps existent encore, malgré la réfection de la
plupart des percements. L'escalier est la partie
la mieux conservée, avec des marches en pierre
pour la première volée, en charpente pour les
parties hautes, structure typique de la
région⁴²³. Les baies d'origine conservées⁴²⁴,
dont la modénature suit la mode courante sous
les règnes de Charles VIII et Louis XII, doivent
appartenir à l'ancienne demeure. Les échevins
se contentèrent apparemment de faire abattre
le mur de refend divisant le corps principal
pour créer, au rez-de-chaussée, une salle d'as-
semblée et de construire des échauguettes en
brique aux angles des deux corps principaux
pour signaler la nouvelle affectation de l'édi-
fice⁴²⁵. Quant à la maison achetée en 1538,

Étampes, hôtel de ville.
Corps principal,
carte postale, vers 1900.
Sceaux, musée
de l'Île-de-France.



Étampes, commanderie des hospitaliers de Saint-Jacques de l'Épée devenue couvent des capucins. Gravure, XVII^e ou XVIII^e siècle. Collection particulière.

située rue de la Triperie à l'ouest de la partie principale, elle fut démolie à une date indéterminée pour faire place à une remise⁴²⁶. Les dépendances, établies le long du carrefour Doré et de la ruelle Sainte-Croix, étaient accessibles par un grand passage charretier ouvrant sur la vaste cour centrale. Elles se composaient de deux greniers à sel ; le principal, épaulé par de puissants contreforts, bordait le carrefour Doré. Les greniers étaient loués au receveur des gabelles, de même que les étages de la maison commune qui lui servaient de logis. La ville était donc représentée par un édifice imposant et comme elle n'en occupait qu'une petite partie, elle pouvait tirer du reste des bâtiments des revenus non négligeables⁴²⁷. (M. C.)

Étampes,
17, rue Saint-Antoine
et 2, rue Magne. Ancien
collège, avant 1927. Arch.
photogr. MH 48568.



Les établissements d'enseignement

La fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle se marquent aussi très fortement à Étampes, non pas tant, comme ailleurs, par l'apparition de nouveaux ordres religieux (en dehors des capucins installés au faubourg Évezard en 1580)⁴²⁸ que par le développement de l'enseignement : au petit collège, reconstruit en 1565, succèdent en 1629 le collège des barnabites, puis, pour l'instruction des filles, la congrégation Notre-Dame qui fonde une école en 1630. Les bâtiments de la congrégation ont disparu du carrefour des Religieuses. On reviendra plus loin sur le collège des barnabites qui a vu ses bâtiments renouvelés au XVIII^e siècle, et il ne reste qu'un vestige de la fondation de Charles IX. Néanmoins, ces institutions marquent profondément la topographie, car les très grands terrains alors acquis devaient bloquer le parcellaire du centre et du sud de la ville jusqu'à la Révolution et même au-delà.

Le collège

Dès le début du XVI^e siècle, la ville possédait un petit collège, installé dans une maison donnée par un particulier⁴²⁹. Le 25 avril 1560, François II autorisa les échevins à prélever 600 livres sur les deniers communs pour réparer « la maison et collège [...] laquelle maison est actuellement grandement détériorée et en danger de tomber en ruine⁴³⁰ ».

Une estimation des travaux, effectuée le 14 juillet 1561, conclut à la nécessité d'une reconstruction⁴³¹. Celle-ci est entreprise immédiatement. Un compte de la ville de 1564-1566 permet de connaître en détail les dispositions du nouvel édifice⁴³². Le bâtiment principal, de 16 toises et demie de long sur 24 pieds de large (environ 32 mètres sur 8), longeait la rue Saint-Antoine à l'angle de la rue Magne⁴³³. Construit en moellons, il présentait un étage carré et un étage de comble éclairé sur la voie principale par deux lucarnes. À l'angle des deux rues, une tourelle « pour servir d'estude », construite « en grosse brique de Basville » et couverte d'ardoises, était portée par un cul-de-lampe en pierre de taille. Elle était percée de deux fenêtres « avecq quatre barbacanes [meurtrières ?] et une pierre de lyez employee en une table remplie d'escription [...] et troys armoiries, assavoir une aux armes du roy nostre sire, une autre aux armoiries de monseigneur d'Estampes, et l'autre aux armoiries de la ville ». Il n'en subsiste aujourd'hui que quelques maçonneries et le cul-de-lampe de la tourelle. La tour elle-même, qui portait la date de 1564, a été reconstruite au début de ce siècle, mais sa forme d'origine est connue par une photographie et un dessin de Narcisse Berchère⁴³⁴. (M. C.)



A gauche.

Étampes, 4, rue Sadi-Carnot. Cave, en 1984.

Les demeures

Si l'on peut dessiner à grands traits la configuration de l'agglomération et même restituer par endroits le parcellaire, il est impossible de définir globalement l'habitat d'avant la Fronde car il ne reste plus aujourd'hui que des fragments du tissu

urbain, en dehors de trois ou quatre édifices bien conservés.

Le Moyen Âge a laissé une quinzaine de caves voûtées d'ogives, notamment 13, place de l'Hôtel-de-Ville, 29, rue Notre-Dame, 23, rue des Cordeliers, 4, rue Sadi-Carnot et 13, rue de la

Ci-contre, de gauche à droite.

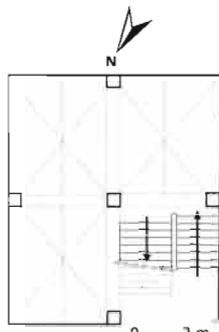
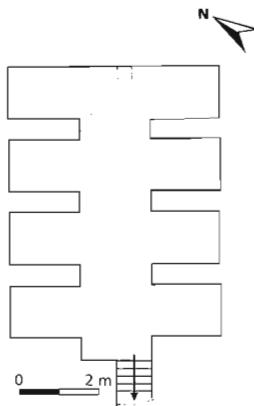
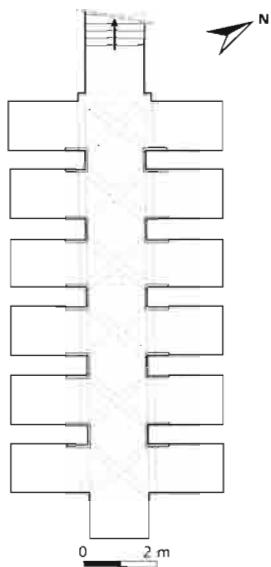
Étampes, 4, rue Sadi-Carnot. Plan de la cave, 1985.

Étampes, 23, rue des Cordeliers. Relié schématique.

Étampes, 29, place du Marché-Notre-Dame. Plan de la cave, 1984.

Ci-dessous,

Étampes, 16, rue Van-Loo, en 1984. Murs en moellons avec chainage en grès et pierre de taille pour l'encadrement de la porte de la cave.



Tannerie, la plus belle étant celle de l'hôtel de la Commanderie cité plus haut qui doit dater du XIII^e ou du XIV^e siècle. On trouve aussi en sous-sol des celliers d'une forme assez curieuse, avec une sorte d'allée centrale voûtée d'arêtes ou d'ogives, flanquée de chaque côté par des renflements rectangulaires⁴³⁵. En superstructure, il subsiste un peu partout dans la ville et le long des axes principaux des faubourgs des éléments épars : beaucoup de portes en plein-cintre ou en anse de panier à cadre mouluré, en particulier autour du marché Saint-Gilles (19, place Saint-Gilles et 20, rue des Cordeliers, rue de la Rose, 34, rue Paul-Doumer, 20, 16 et 44, rue de la Plâtrerie, 23, rue Évezard), quelques tourelles d'escalier (5 et 23, rue Louis-Moreau, 15, rue de la Tannerie, 8, rue Aristide-Briand, 49, rue de la République) dont l'une, 13 rue de la Tannerie, est surmontée d'un pigeonnier, quelques éléments de sculpture, en place ou remployés (niche à dais 49, rue de la République, tête de chérubin 1, rue Mauconseil), des tourelles d'angle en surplomb sur cul-de-lampe (16, rue Sainte-Croix, 10 et 23, rue Louis-Moreau, la dernière démolie assez récemment), les vestiges d'un important escalier rampe sur rampe en pierre construit en 1527 (1, rue Louis-Moreau) et une belle cheminée en plâtre, perdue à l'étage d'une



De gauche à droite
et de haut en bas,

Étampes, 20, rue de la République, en 1985.

Étampes, 49, rue de la République, en 1984.
Base de la tour de l'escalier.

Étampes, 10, rue Louis-Moreau, en 1984.

Étampes, 1-1 bis, rue Louis-Moreau, en 1984.
Escalier droit, tête du mur noyau.



À droite,

Étampes, 200, rue de la République.

Cheminée à hotte peinte.
La hotte droite portée par
des consoles et la
modénature évoquent
la seconde moitié
du XVII^e siècle. La structure
de bois revêtue de plâtre
pour imiter la pierre de taille
est rare dans la région.

État en 1984.



De gauche à droite,

Étampes, maison
23, rue Louis-Moreau,
en 1985.
Portail rue Saint-Mars.

Étampes,
4, rue de la Plâtrerie,
en 1985.



ferme, en plein milieu du faubourg Saint-Pierre (200, rue de la République). La hotte de cette dernière pièce est revêtue d'un décor polychrome encore lisible. Le *Christ en croix* ornant la table centrale est peut-être plus récent, mais les cartouches latéraux, décorés de cuirs et de volutes feuillagées, ainsi que les motifs géométriques ornant le manteau sont certainement d'origine.

Les plus grandes demeures ont évidemment mieux survécu. On examinera plus loin les trois plus beaux hôtels de la ville, mais auparavant mention doit être faite de deux maisons qui, en dépit de leur modestie et de leurs importants remaniements, permettent d'esquisser la typologie de l'habitat étampois entre la guerre de Cent Ans et la Fronde.

Maison, 15, rue de la Tannerie

La maison la plus petite est située 15, rue de la Tannerie, à côté de l'hôtel Saint-Yon dont elle aurait été la dépendance entre 1607 et 1820⁴³⁶. Sans avoir pu le vérifier, le fait semble plausible : la « maison Diane de Poitiers » utilisait aussi une petite maison voisine comme communs. Ici, le logis sur rue est particulièrement étroit avec ses deux travées irrégulières en façade. La porte, couverte d'un arc segmentaire mouluré, peut dater du XVI^e siècle, de même que la niche à accolade qui la surmonte. Plus intéressante est la disposition du côté de la cour à laquelle on accède par une allée latérale : à l'arrière du logis sur rue se greffe une tourelle d'escalier polygonale en pan-de-bois – unique exemple subsistant à Étampes – qui, grâce à un étroit corps de galerie également en pan-de-bois, va rejoindre l'étage d'un corps de bâtiment postérieur beaucoup plus large qui donne sur la rivière. Ce dernier a été totalement remanié en façade, mais il conserve au rez-de-chaussée un lavoir dont la baie vers la rivière était soutenue par des colonnes de remploi à chapiteaux sculptés de la seconde moitié du XII^e siècle bien insolites à cet endroit. Il est impensable d'y voir, comme l'a proposé Louis-Eugène Lefèvre, le vestige de la Grande Boucherie médiévale d'Étampes, car les textes localisent celle-ci sans ambiguïté sur la place du Marché-Notre-Dame. En revanche, l'idée d'une tannerie ou d'une mégisserie, également proposée par l'historien, n'est pas à écarter : plusieurs propriétaires de l'hôtel Saint-Yon aux XVIII^e et XIX^e siècles étaient d'ailleurs mégissiers. Quant aux colonnes, ce sont d'évidence des remplois. D'où viennent-elles ? Étant donné l'importance de la ville au Moyen Âge, on a vraiment un peu trop l'embarras du choix.

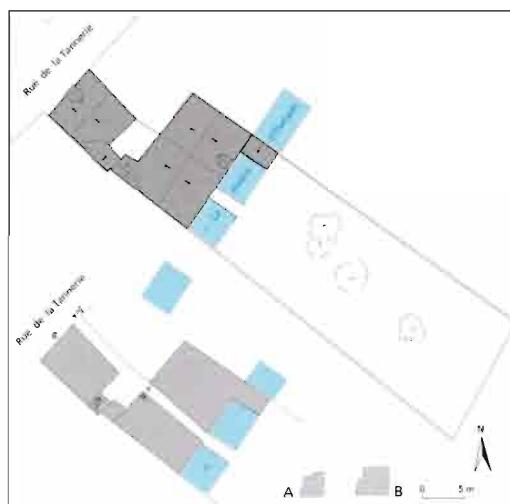
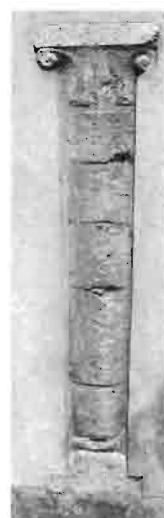


Étampes, 15, rue de la Tannerie, en 1984.

Façade sur rue.



Récuplois sur façade de jardin.



Étampes, 15, rue de la Tannerie. Plan de situation et de distribution.
A - Ébrasement de la porte ;
B - ébrasement de la fenêtre du rez-de-chaussée.

Maison, 23, rue Louis-Moreau

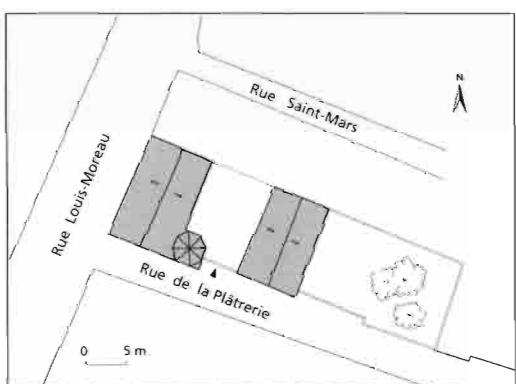
La seconde maison, située 23, rue Louis-Moreau (anciennement rue Saint-Jacques), a perdu une bonne partie de son caractère après deux réfections successives de sa façade antérieure. Elle représente néanmoins parfaitement la catégorie médiane de l'habitat étampois, le seul exemple, d'ailleurs, conservé pour le XVI^e siècle.



Étampes, 23, rue Louis-Moreau.

Narcisse Berchère,
aquarelle, 1888. Étampes,
musée municipal.

Plan de situation.



Aucun document ne nous renseigne sur la construction que le style du décor permet de dater de la fin du XV^e siècle ou des premières années du XVI^e. Par ailleurs, un état des lieux du 3 thermidor an VIII (22 juillet 1800) nous fait connaître dans le détail ses dispositions à cette époque⁴³⁷ et l'on peut suivre les dernières étapes de son évolution grâce à une aquarelle peinte par Narcisse Berchère en 1888 et une carte postale antérieure à 1920.

La maison est située à l'angle de la rue Louis-Moreau et de la rue de la Plâtrerie, sur une parcelle allongée de 12 mètres de large. Son corps principal, qui présente sur la rue Louis-Moreau une façade de trois travées, possédait jadis une tourelle d'angle en surplomb démolie en 1920 ; double en profondeur⁴³⁸ avec un sous-sol, un étage carré et un étage de comble, il est distribué par un escalier inscrit dans une tourelle polygonale hors œuvre sur la face postérieure. Derrière le logis s'étend une petite cour accessible depuis la rue Saint-Mars par une porte piétonne percée dans le mur de clôture. Un petit corps de communs en rez-de-chaussée ferme la cour et l'isole du jardin qui occupe le fond de la parcelle.

La distribution du logis est la caractéristique majeure de ce type médian : du côté de la rue principale, une porte centrale en anse de panier à cadre mouluré (aujourd'hui remplacée par une porte rectangulaire) ouvrait sur une « allée » centrale traversant tout le bâtiment et séparant deux « pièces à cheminée ». L'allée conduisait à la cour par où l'on rejoignait l'escalier. Autre élément typique du paysage étampois : la tourelle d'angle en surplomb, dont il n'existe plus aujourd'hui que deux exemplaires – 10, rue Louis-Moreau et 16, rue Sainte-Croix (hôtel du Plateau) – mais qui devait être relativement fréquente puisque le premier collège de la ville construit à la fin du XVI^e siècle en possédait aussi une⁴³⁹. (M. C.)

Les hôtels

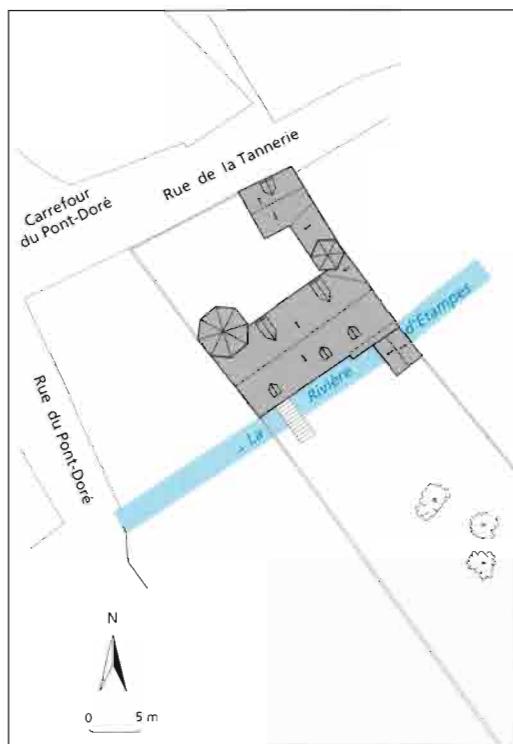
La catégorie supérieure de la demeure étampoise a beaucoup mieux traversé les siècles : alors qu'il est difficile de montrer une maison petite ou moyenne dans un degré suffisant d'homogénéité, on a ici le choix entre trois beaux hôtels du XVI^e siècle : l'hôtel dit de Saint-Yon, l'hôtel du Plateau et l'hôtel dit de Diane de Poitiers⁴⁴⁰.

*L'hôtel dit de Saint-Yon,
17, rue de la Tannerie*

Un registre des cens de la collégiale Notre-Dame daté de 1500 fait apparaître deux maisons occupant les deux côtés de la rue de la Savaterie (aujourd'hui rue Sainte-Croix), aux angles nord-est et sud-est du carrefour du Pont-Doré. Celle du sud-est (rue de la Roche-Plate) appartient à Denis Mahon, celle du nord-est (actuellement 19, rue de la Tannerie) aux héritiers de

d'Étampes mentionné en 1556 dans la coutume du duché⁴⁴³.

Grâce à Louis-Eugène Lefèvre qui avait vu des titres de propriétés aujourd'hui disparus⁴⁴⁴, on connaît trois autres propriétaires de l'hôtel : Jacques Alleaume, fils de Ferry (avant 1607), « Hémard de Danjouan » (entre 1607 et 1675 : sans doute René Hémard, seigneur de Danjouan, lieutenant particulier du bailliage puis maire d'Étampes), Robert Darblay, mégissier (1764).



Guillaume Boucher. Cette dernière appartient au nord, c'est-à-dire du côté de l'hôtel dit de Saint-Yon, à « Pierre Ponnille, esleu ». Cet officier de l'élection d'Étampes n'est pas connu par ailleurs, mais Marie Ponnille, sans doute sa parente, est à la même époque l'une des riches bourgeois de la ville⁴⁴¹. Cent ans plus tard, dans le registre des cens de 1599, les maisons aujourd'hui 17 et 19, rue de la Tannerie sont réunies entre les mains des héritiers de Ferry Alleaume⁴⁴², ancien maire



La famille de Saint-Yon dut aussi posséder l'hôtel au XVIII^e siècle comme le montre une inscription ancienne. Au XIX^e, on retrouve un autre mégissier, Claude Dupuis (1824) et son fils, puis en 1863, Auguste Dujonquoy-Langevin, maire adjoint, dont les descendants étaient encore propriétaires il y a quelques années. L'hôtel a donc été constamment la demeure de l'élite bourgeoise ou de l'aristocratie de la ville.

À défaut de renseignement sur la construction, on connaît assez bien les importantes restaurations entreprises entre 1870 et 1879 par Auguste Dujonquoy grâce aux matrices du cadastre, aux ouvrages de Lefèvre et de Marquis⁴⁴⁵ et aux inscriptions portées par l'édifice. Ces travaux concernent la construction en 1870-1871 d'une aile de communs à droite dans la cour (inscription) par F. Roguet, restaura-

*Étampes,
hôtel Saint-Yon,
17, rue de la Tannerie.*

De gauche à droite,
plan de situation en 1824
d'après le plan de Lefèvre
en 1909 ;
élevation sur cour,
vers 1874-1879.
Arch. photogr. MH 7185.



*Étampes,
hôtel Saint-Yon,
17, rue de la Tannerie,
en 1985.*

De gauche à droite,
bâtiment sur rue, hancarne ;
fenêtre de l'escalier nord.

rateur de l'église Saint-Martin, et la restauration de l'aile gauche en 1874 avec un décor peint intérieur exécuté entre 1874 et 1881 par le peintre Bizot⁴⁴⁶. La réfection du corps principal, légèrement postérieure à celle du corps sur rue, fut sans doute entreprise en 1879, date à laquelle, selon Marquis, les armes des Saint-Yon furent apposées sur la façade. Enfin, avant 1909, l'extrémité ouest du logis fut surélevée côté jardin⁴⁴⁷.

que l'on peut aussi rejoindre par un petit pont établi du côté opposé.

Pour comprendre la disposition d'origine, il faut faire abstraction des communs, construits au XIX^e siècle, et du portique précédant l'aile gauche, ajouté au XX^e devant la tour d'escalier. Cet escalier constituait le seul accès au corps principal, car l'actuelle porte d'entrée, précédée d'un perron, était manifestement à l'origine une fenêtre. De plus, la tour d'escalier de droite



Étampes,
hôtel Saint-Yon,
17, rue de la Tannerie.
Élevation sur jardin, carte
postale ancienne. Sceaux,
musée de l'Île-de-France.

L'hôtel, dans lequel on pénètre à l'ouest par un portail percé dans un mur de clôture, présente aujourd'hui un logis principal en fond de cour, bordé à l'arrière (c'est-à-dire à l'est) par la rivière qui l'isole du jardin. Ce logis, à l'origine simple en profondeur, est élevé de deux étages carrés et d'un étage en surcroît. Il est flanqué à chaque extrémité, côté cour, d'une tourelle polygonale hors œuvre contenant un escalier en vis. La plus étroite, qui est aussi la plus haute, est à gauche (au nord) ; elle dessert à la fois le corps principal et un corps en retour vers la rue. La plus large, à droite, n'a plus de marches au rez-de-chaussée⁴⁴⁸ et distribue seulement les étages et le comble du logis. Des communs, au sud, flanquent le côté droit de la cour. Enfin, un petit corps hors œuvre greffé au nord du logis et enjambant la rivière assure un accès au jardin

n'appartenait pas à la demeure, mais à la maison voisine qui, on l'a vu, fut réunie à l'hôtel au XVI^e siècle. La partie du corps principal située derrière cette tour appartenait aussi à la maison contiguë. En dépit de la minceur apparente du mur de refend, la représentation de la façade sur jardin par Bizot et les cartes postales anciennes le montrent bien : le sommet du mur-gouttereau de cette partie de la façade régnait à la même hauteur que celui de la maison voisine, alors que le reste du logis de Saint-Yon est beaucoup plus élevé. D'ailleurs, la tour d'escalier sud, bien que plus large que la tourelle d'origine de l'hôtel (au nord), est nettement moins haute et toutes ses ouvertures sont tournées vers l'autre demeure. Enfin, à l'intérieur, on discerne nettement plusieurs portes murées qui distribuaient les pièces de l'autre logis.

À l'origine, l'hôtel présentait donc une cour plus étroite qu'aujourd'hui, privée de sa partie occidentale. Son corps principal, moins étendu, se composait à chaque niveau de deux pièces d'égales dimensions séparées par un épais mur de refend. Un corps secondaire de plan carré et contenant seulement une pièce par étage était établi sur la rue, à gauche. Un escalier en vis dans une tourelle hors œuvre relié à un étroit corps de galerie assurait la distribution de l'ensemble.

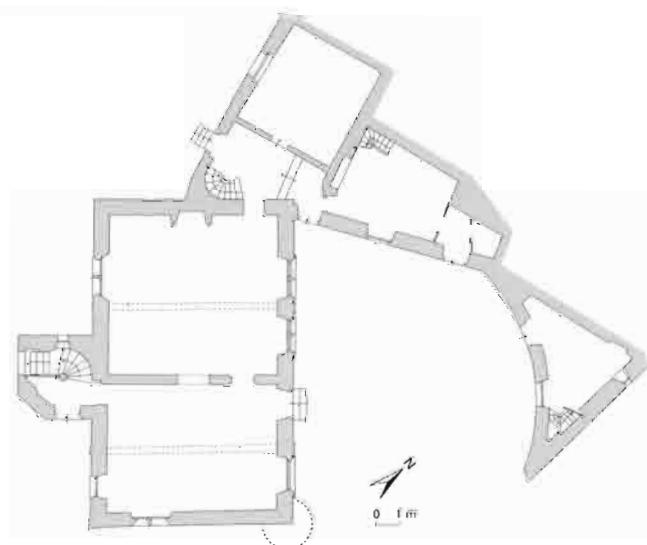
Grâce à deux photographies antérieures à la restauration du corps principal, on peut proposer une datation : les lucarnes, aujourd'hui refaites « à l'identique », sont en effet assez caractéristiques du règne de Louis XII : l'une possède un tympan de proportions assez peu élancées sculpté d'un buste en médaillon, l'autre présente un tympan festonné. Les encadrements des croisées sont ornés de moulures de type flamboyant qui se croisent aux angles de la plate-bande et retombent sur des bases en bouteilles, autre décor caractéristique de cette époque. Enfin, si l'on ne peut accorder aucun crédit à la lucarne sur rue, sans doute inventée par le restaurateur de même que l'allège très « aile Louis XII de Blois » de la croisée qu'elle surmonte, la guir-

lande de l'appui de la lucarne et les culots des fenêtres de l'escalier, qui paraissent authentiques, nous ramènent encore aux deux premières décennies du XVI^e siècle. L'hôtel serait donc, avant celui du Plateau, le premier témoin de la Renaissance à Étampes.

L'hôtel du Plateau, dit maison d'Anne de Pisseleu, 16, rue Sainte-Croix

L'édifice, qui porte depuis le XIX^e siècle le titre romantique de « maison d'Anne de Pisseleu⁴⁴⁹ », s'appelait à l'origine l'hôtel du Plateau, comme l'établit une déclaration des cens relevant de l'abbaye de Marcoussis du 25 décembre 1716 au nom de Marie Durand, veuve du secrétaire des finances Jacques Duris, pour « une grande maison sise audit Étampes rue de la Savaterie [actuellement rue Sainte-Croix] faisant le coing d'une petite rue appelée la rue du Pain [actuellement place de l'Hôtel-de-Ville] qui tend de ladite rue de la Savaterie au carrefour Doré [place de l'Hôtel-de-Ville] le long du grenier à sel, ladite maison appelée anciennement l'hôtel du plateau⁴⁵⁰ ».

La date de 1538 est inscrite sur une fenêtre au premier niveau de la façade nord⁴⁵¹ : elle correspond suffisamment au style du décor de la



Étampes,
hôtel du Plateau,
dit maison d'Anne de
Pisseleu, 16, rue Sainte-
Croix.

De gauche à droite:
façade nord, en 1984 ;
relevé au théodolite du rez-
de-chaussée d'après plan des
services municipaux, 1985.

Étampes, hôtel du Plateau, dit maison d'Anne de Pisseleu, 16, rue Sainte-Croix.

De gauche à droite,

fenêtre au premier étage de la façade nord, en 1984 ;

porte nord, photographie avant 1936. Arch. photogr. MH 551 ;

aile ouest, couronnement de la porte sur cour, en 1984 ;

corps principal, porte intérieure, en 1984.



façade principale pour que l'on puisse penser qu'elle a été apposée lors de la construction. Grâce à l'acte de 1716 qui nomme les propriétaires enregistrés sur les terriers précédents, on peut penser que le commanditaire est un descendant de Jean Audren, possesseur de l'hôtel à la fin du XVI^e siècle : soit Guillaume Audren, prévôt d'Étampes vers 1512-1538, soit son fils Simon, également prévôt de la ville vers 1538-1557. Mais il peut s'agir aussi de Jean Berenton ou de Jean Renié, premiers possesseurs du bien à des dates malheureusement non précisées.

On ne citera pas ici les propriétaires successifs de la demeure dont on peut établir une liste assez complète : il s'agit de notables, pour la plupart des robins ayant une charge à Paris. En 1842, François Joseph Dupré de Saint-Maur vend la propriété à un épicier, François Rabier, qui y installe sa boutique. Cette occupation devait être très dommageable pour l'édifice qui était dans un état déplorable en 1964, quand il fut acquis par la ville d'Étampes. L'hôtel, restauré une première fois en 1901⁴⁵², a subi de très importants travaux entre 1966 et 1972⁴⁵³.

Plusieurs documents figurés permettent de suivre l'évolution de l'édifice depuis le début du XIX^e siècle. Ce sont, outre le plan cadastral de 1824, deux aquarelles de Narcisse Berchère (vers 1885-1890) présentant les deux façades principales, une gravure dans l'*Étampes pittoresque* de Maxime Legrand et de nombreuses photographies et cartes postales anciennes⁴⁵⁴.

L'hôtel, auquel on accédait primitivement par un portail ouvert sur la rue Saint-Basile⁴⁵⁵, présente un logis entre cour et jardin, flanqué côté cour d'une aile de communs en équerre. Les communs, reconstruits à l'économie au XVIII^e siècle, ont dû remplacer une construction du XVI^e : il en subsiste une petite porte à décor sculpté, située à l'extrémité de l'aile voisine du logis.

Celui-ci, de plan rectangulaire et simple en profondeur, possède un rez-de-chaussée légèrement surélevé, un étage carré et un étage de

comble. À chaque étage, un mur de refend divise la surface en deux pièces de dimensions à peu près égales, dotées chacune d'une cheminée en mur-pignon. Une tourelle en surplomb sur cul-de-lampe orne, côté cour, l'angle qui regardait vers la rue du Pain.

On accède directement depuis la cour à la pièce orientale du logis par une porte piétonne au riche décor. Il faut ensuite traverser cette pièce pour rejoindre l'escalier qui dessert les étages, un escalier en vis portant noyau inscrit côté jardin dans une tour polygonale hors œuvre. La distribution qu'entraîne la position inhabituelle de l'escalier est assez surprenante ; peut-être a-t-on voulu conserver tout l'espace disponible côté cour pour ménager une façade plus spectaculaire ?

Par plusieurs traits de sa structure, la construction reflète des coutumes régionales – l'usage parcimonieux de la pierre de taille tout d'abord. La pierre d'appareil n'est utilisée qu'au premier niveau de la façade antérieure et de la tour d'escalier, les parties hautes, les murs-pignons et la face postérieure étant en moellons : on retrouve cette particularité dans une maison 49, rue de la République. De même, seule la première révolution de la vis est en pierre, les révolutions supérieures étant en bois et en plâtre, structure mixte employée à la même époque dans la maison de ville⁴⁵⁶.

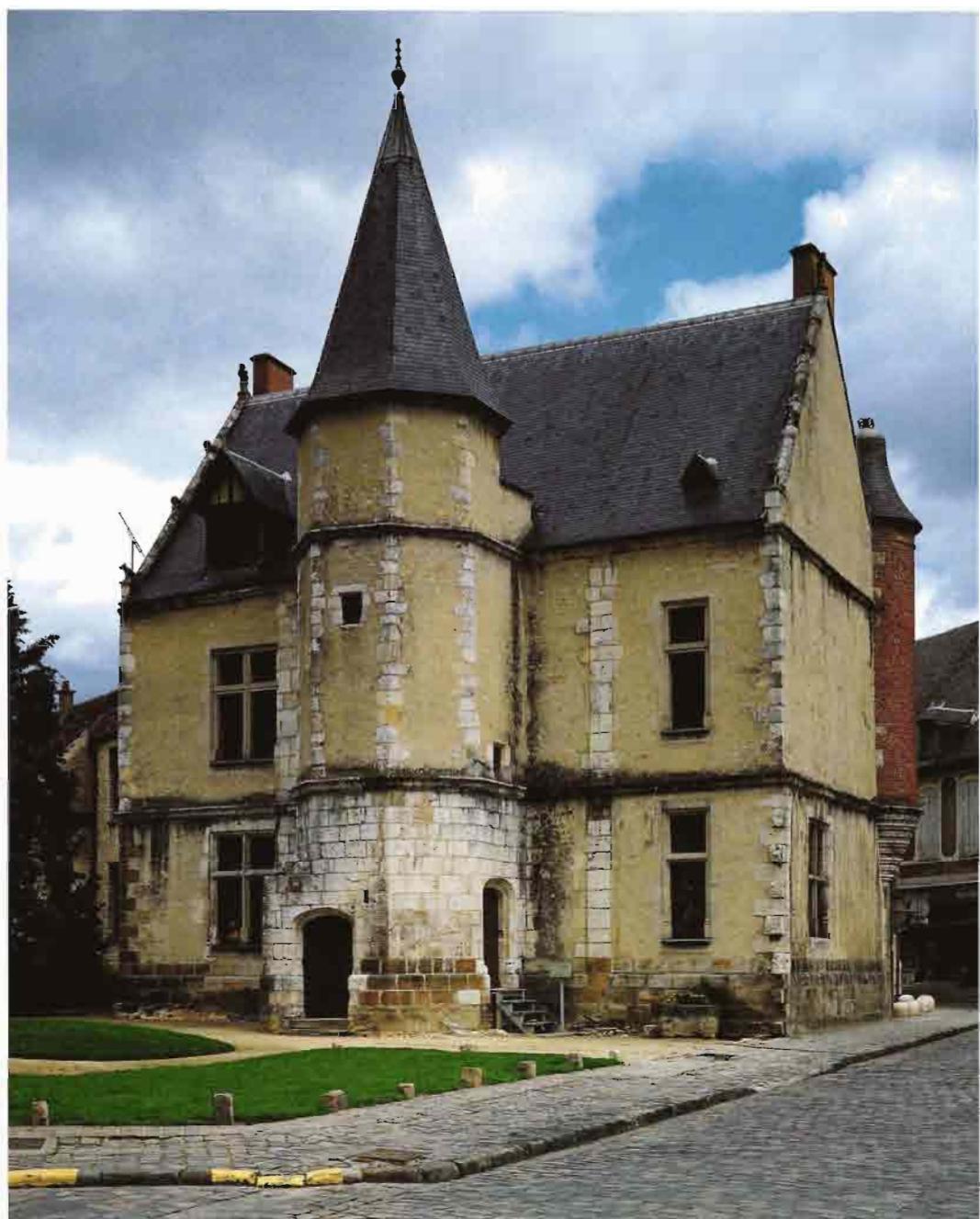
L'usage des « jambes sous poutres » en est une autre illustration. Les maçonneries en moellons sont en effet raidies au droit des poutres des planchers par des jambes en pierre de taille en faible saillie, procédé courant aux XV^e et XVI^e siècles dans toute l'Île-de-France, à l'origine des ordonnances assez particulières des façades de certains grands châteaux comme Écouen et Nantouillet⁴⁵⁷.

Enfin, la juxtaposition dans la même tourelle hors œuvre d'une volée droite avec accès indépendant descendant au sous-sol et d'une vis montant aux étages est une disposition que l'on retrouve également dans la région⁴⁵⁸.



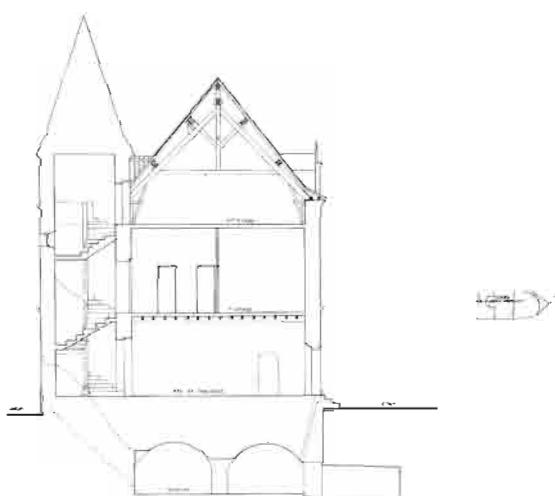
Étampes, hôtel du
Plateau, dit maison
d'Anne de Pisseleu,
16, rue Sainte-Croix.

À gauche,
façade nord, vers 1888.
Arch. photogr. MH 7187.



En haut,
façade sur rue.

En bas,
coupe transversale, plan,
1985.



L'élévation principale, côté cour, est rythmée par deux jambes saillantes qui délimitent à chaque extrémité une travée de croisées, surmontée d'une lucarne à droite. La partie centrale est bizarrement ordonnée, car elle comporte une porte et une fenêtre au premier niveau, une lucarne au troisième, mais est aveugle au deuxième, la dernière restauration ayant supprimé les deux fenêtres du XVIII^e siècle qui éclairaient ici l'étage.

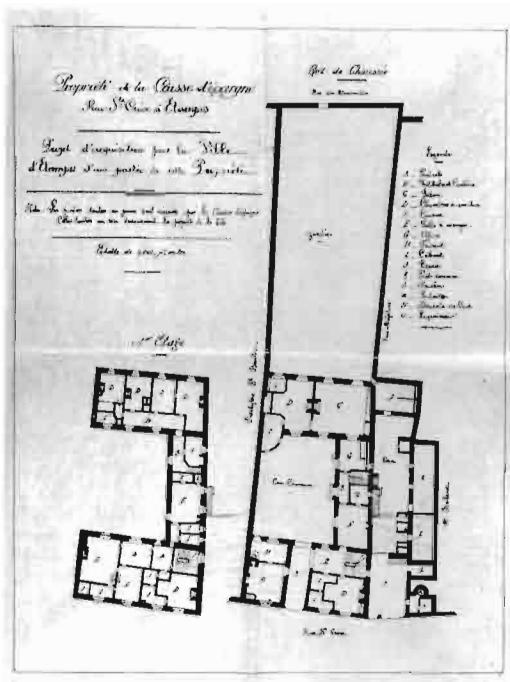
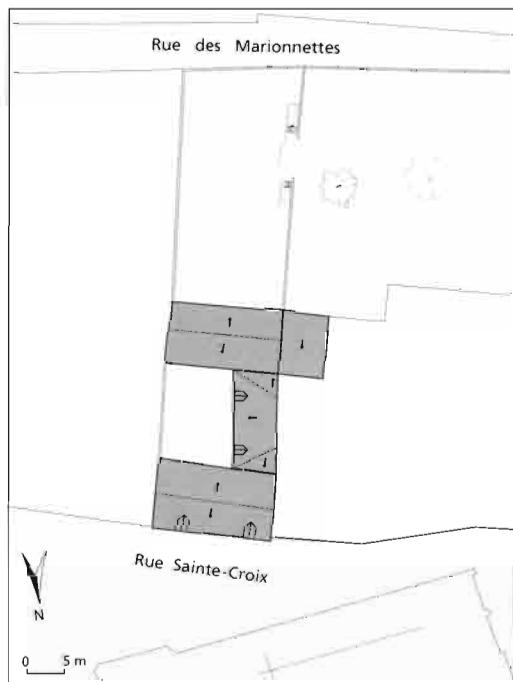
Le décor sculpté s'apparente à la Première Renaissance dont il est un exemple un peu attardé à la date de 1538. À première vue, on pourrait même croire que la date a été gravée après coup tant on relève d'archaïsmes, comme le couvrement de la petite porte en retour sur l'aile droite qui fait penser plutôt à la décennie 1510-1520, les bustes en médaillons insérés sous la corniche ou le cordon mouluré simple (et non double) séparant les niveaux. Néanmoins, l'hypothèse d'une construction en 1538 reste plausible car certains motifs sculptés appartiennent à un art plus avancé, comme les cartouches en cuir découpé et palmettes de la frise sommitale, les vases amortissant les grêles colonnettes des fenêtres de l'étage, ou encore les fenêtres « en tabernacle » qui, malgré la forme très étirée des colonnettes, font appel à des modèles des années 1530⁴⁵⁹. Le même mélange de styles se retrouve dans le décor de la porte qui relie les deux pièces du rez-de-chaussée : l'arc en anse de panier, avec

ses moulures prismatiques ornées de cercles et de losanges et ses bases en bouteilles, fait penser au début de la Renaissance alors que les caulicoles géants de la frise, les consoles en volute et les vases à palmettes ne peuvent être antérieurs aux années 1530.

**L'hôtel dit de Diane de Poitiers,
4, rue Sainte-Croix**

La date de la construction de l'hôtel est connue par le millésime 1554 apposé sur une lucarne de l'aile en retour sur la cour, date que confirment le chiffre et le croissant de Henri II qui apparaissent en plusieurs endroits⁴⁶⁰. Il n'est en revanche pas possible de rendre à la demeure le nom de son constructeur. Contrairement aux assertions d'Henri Stein, on ne trouve nulle part les armes de Diane de Poitiers⁴⁶¹ et c'est bien légèrement que l'historien a avancé son nom ainsi que celui de Jean Goujon à propos de l'édifice⁴⁶². C'est donc faute de mieux que l'on continuera de désigner l'édifice sous l'appellation fantaisiste qui lui a été attribuée au siècle dernier.

Les titres de propriété et déclarations à cens d'une auberge contiguë, l'Écu de Berry, nous apprennent que la demeure était, en 1614, propriété des héritiers de la veuve François Chéron⁴⁶³. Ce nom apparaît aussi dans deux censiers de la collégiale Notre-Dame datés de 1599 et 1605 : « Rue du carrefour de l'église



**Étampes, hôtel dit de Diane de Poitiers,
4, rue Sainte-Croix.**

À gauche,
plan de situation, 1985.

À droite,
plan de distribution par
Letavernier, 1882.
AC Étampes.



Étampes, hôtel dit de
Diane de Poitiers,
4, rue Sainte-Croix,
en 1985.

Saint Basille [rue Sainte-Croix] [...] Jeanne Hacte, veuve de François Chéron, demourante a Estampes, pour sa maison assise aud. lieu, juxte et tenant d'une part audict Me Gerard François, d'autre à ladite veuve Chéron a cause d'une petite maison a elle appartenant qui tient en censive d'autre seigneur⁴⁶⁴, d'un bout a ladite rue et carrefour, d'autre sur ladite ruelle descendant de ladite rue Saint-Jacques audict carrefour Sainte Croix [rue des Marionnettes]⁴⁶⁵. »

On n'a identifié ni François Chéron ni Jeanne Hacte, mais d'évidence, la famille Hacte est, au milieu du XVI^e siècle, l'une des principales de la bourgeoisie locale : en 1556, Esprit Hacte est receveur du domaine du bailliage, Girault Hacte, échevin et Louis Hacte un « honorable » bourgeois⁴⁶⁶.

Les recherches de Maxime Legrand⁴⁶⁷ ont permis d'établir à peu près la succession des propriétaires, qui sont tous des notables de la ville : dans la première moitié du XVII^e siècle, les Legendre, puis les Charron, Viart de Villette et Le Petit de Mézières et, en 1753 Michel-Louis de Bouraine dont la famille devait conserver la propriété jusqu'en 1883.

En 1827, Charles de Bouraine, ancien sous-préfet d'Étampes, achète la maison voisine à l'ouest qui, on l'a vu, avait appartenu à Jeanne Hacte et servait de communs à la demeure ainsi que le montre un plan dressé en 1882 par l'architecte Letavernier⁴⁶⁸.

Le 16 janvier 1883, Armand-Auguste de Bouraine cède sa propriété à la Société de la Caisse d'Épargne qui conserve le corps sur rue et rétrocède immédiatement les deux corps sur cour à la ville d'Étampes pour y installer un musée⁴⁶⁹.



150 Des travaux sont entrepris dès 1886-1887 sous la direction de Letavernier, architecte municipal, puis de son successeur Anjubert, afin d'installer le musée : surélévation du corps postérieur, construction d'un escalier dans l'aile latérale et réfection « à l'identique » des deux lucarnes de la même aile par le sculpteur Sandrier, restaurateur de Saint-Basile, établissement d'un jardin au fond de la parcelle avec un portail ouvrant rue des Marionnettes⁴⁷⁰. On ne connaît pas les travaux effectués par la Caisse d'Épargne qui devait racheter la partie appartenant à la commune en 1939, puis rétrocéder le

tout à la ville en 1970. Une dernière remise en état a eu lieu en 1985 pour installer la bibliothèque municipale⁴⁷¹.

L'hôtel a subi beaucoup de modifications depuis l'époque de sa construction, excepté la façade sur rue qui paraît presque intacte. Côté cour, seul le premier niveau de l'élévation est ancien. À l'intérieur, le passage est en place, avec deux belles portes, mais tout le reste a été remanié, en particulier l'escalier, refait dès le XVIII^e siècle. L'aile latérale conserve sa façade sur cour, avec une belle porte centrale à fronton sculpté, mais les deux lucarnes ont été refaites en 1888. Des

Étampes, hôtel dit de Diane de Poitiers, 4, rue Sainte-Croix, en 1984.

De gauche à droite et de haut en bas.

façade sur cour, fronton de la porte centrale ;

bâtiment sur rue, porte intérieure ;

bâtiment sur rue, porte intérieure ;

façade sur cour.

photographies avant travaux heureusement conservées⁴⁷² montrent que, malgré une certaine lourdeur, la restauration a respecté le dessin général des originaux. L'intérieur a été bouleversé par l'adjonction d'un escalier pour le musée. Quand au corps en fond de cour, il a été totalement repris au moment de sa surélévation à la fin du XIX^e siècle et ne présente plus apparemment qu'une fenêtre d'origine, au premier niveau (à droite), ainsi que le fronton de l'actuelle porte centrale⁴⁷³.

Il subsiste toutefois suffisamment d'éléments pour affirmer que les trois corps sont contemporains – et datent donc du milieu du règne de Henri II : pour les fenêtres, mêmes chambranles à fasces et à frise bombée (corps antérieur et latéral), et mêmes pilastres ioniques et corinthiens (corps antérieur et postérieur) ; pour les lucarnes, même ouverture en plein-cintre à piédroits et archivolte saillante (corps antérieur et latéral) et mêmes pilastres d'angle à fûts cannelés.

d'une maison ordinaire, le logis n'a pas d'accès piétonnier direct sur la rue ; on y parvient par l'intermédiaire d'un grand passage cocher qui traverse le rez-de-chaussée du corps antérieur.

Il reste bien peu de vestiges pour restituer la distribution d'origine, même à partir du plan de 1882, tant les modifications étaient déjà profondes. On ignore en particulier l'emplacement primitif de l'escalier principal. Un escalier secondaire, dont on ignore tout à fait la date, desservait l'étage en surcroît de l'aile latérale et du corps postérieur. Mais il ne s'agissait vraisemblablement pas là d'une disposition d'origine puisque la porte d'accès est ornée d'un fronton figurant la Pentecôte, sujet à priori insolite pour un escalier.

La date de 1554 correspond parfaitement au style des façades où l'ornement classique déjà bien maîtrisé s'allie à des cartouches bellifontains et des entrelacs mis à la mode par Philibert Delorme à Anet.



Étampes, hôtel dit de Diane de Poitiers,
4, rue Sainte-Croix,
en 1985.

De gauche à droite,

lucarne sur rue ;

aile ouest, lucarne de droite, s.d. Sceaux,
musée de l'Île-de-France ;

aile ouest, lucarne de gauche, s.d. Sceaux,
musée de l'Île-de-France.



L'édifice occupe une grande parcelle rectangulaire qui s'allonge entre la rue Sainte-Croix, au nord, et la petite rue des Marionnettes au sud. Il se compose d'un corps antérieur sur la rue Sainte-Croix flanqué, côté cour, d'une aile en retour à l'ouest et, au sud, d'un corps entre cour et jardin.

La disposition d'ensemble tient plus de la grande maison que de l'hôtel puisque le logis est apparemment établi sur la rue. Le corps entre cour et jardin, qui, comme l'aile droite, ne présentait en 1886 qu'un étage en surcroît au-dessus du rez-de-chaussée, pouvait difficilement constituer le corps principal⁴⁷⁴. Mais à la différence

Bien qu'aucun souci de symétrie ne s'y fasse jour, l'élévation sur rue est tout à fait remarquable et fort originale, notamment parce qu'elle rompt résolument avec les habitudes françaises de quadriller la façade par des pilastres superposés et des corps de moulures horizontaux. Le dessin des fenêtres est également intéressant. Au rez-de-chaussée, le cadre à crossettes est accosté de petits ailerons – formule italienne rare en France. À l'étage, des fenêtres en tabernacle accostées de pilastres corinthiens portés par des consoles et portant un entablement à frise d'entrelacs géométrique sont couronnées de frontons

alternativement triangulaires et cintrés, formule de la Renaissance romaine peu diffusée en France. Les lucarnes également, avec leur fenêtre en plein-cintre encadrée d'une travée composite à l'entablement bien dessiné montrent que l'auteur du décor est familier des œuvres des grands architectes du temps et doit avoir un certain bagage théorique.

Les deux grandes portes à deux vantaux placées dans le passage confirment cette impression, avec leur monumental chambranle à crossettes et à fasces portant entablement. La frise de la porte de droite présente bien quelques maladresses de détail, comme le rinceau un peu maigre ou l'amortissement hésitant. La porte de gauche est en revanche superbement maîtrisée avec sa grande frise bombée sculptée d'oves timbrée d'une grande table rectangulaire et sa corniche portée par des consoles qui fait sans doute appel à un modèle vu dans Serlio⁴⁷⁵.

Le décor le plus surprenant est réservé à l'aile latérale, avec sa porte à arc en plein-cintre ouvrant sous une travée corinthienne portant un grand fronton cintré, et surtout ses lucarnes passantes à deux ouvertures superposées. L'ornement purement architectural ne diffère pas de celui de la façade antérieure : colonnes et pilastres d'angle corinthien, entrelacs géométriques sur la frise de la porte et l'intrados des lucarnes. Mais des éléments végétaux et anthropomorphes viennent s'y mêler : de lourdes guirlandes ou chutes de feuillages, fleurs et fruits, retenues par des putti, des soldats à la romaine, mufles de lions, cuirs découpés et autres motifs caractéristiques de l'art de Fontainebleau.

Alors que l'hôtel Saint-Yon et l'hôtel du Plateau sont plus vernaculaires que savants, l'architecture de l'hôtel dit de Diane de Poitiers relève indéniablement de la seconde catégorie. Son originalité confirme, s'il en était besoin, une idée naguère avancée par Jean Guillaume : alors que la Première Renaissance répond à une mode lancée par un cercle relativement restreint de familiers du roi et se répand de manière très inégale, la Renaissance classicisante qui débute vers 1540 et culmine sous le règne de Henri II est beaucoup plus également répartie sur le territoire du royaume et lancée par une autre catégorie de la société : le milieu des hommes cultivés – clercs, bourgeois prospères, petits nobles – qui ont appris la théorie des ordres antiques à la lecture du *Vitruve* illustré par Jean Goujon ou, surtout, du traité de Serlio. (M. C.)

La porte de Bressault

Jusqu'à sa stupide destruction en 1962⁴⁷⁶, on pouvait contempler à Étampes un rare témoignage de cette seconde Renaissance. Dans le faubourg Saint-Martin en effet, au lieu-dit Bressault, se dressait à l'entrée d'une demeure depuis longtemps disparue un grand portail de pierre d'ordre rustique, réplique exacte – à quelques détails près – de la très célèbre entrée du Grand Ferrare de Fontainebleau⁴⁷⁷, demeure suburbaine reconstruite par Serlio pour le cardinal de Ferrare en 1544-1546⁴⁷⁸. On connaît bien mal l'histoire de la réplique étampoise mentionnée dans l'inventaire des biens des Trinitaires d'Étampes :

« Censive sur diverses maisons à Bressault et diverses pièces de prez [...]]

« – Déclaration du 15 juillet 1656 devant De Lambon, notaire à Étampes, par laquelle Genevière Thibaut, veuve de Me Georges



Guibour, greffier du bailliage d'Étampes, reconnaît tenir à titre de chef cens du sieur ministre [de la Trinité] [...] une maison scize à Bressault dont la porte est façonnée en pierre de taille contenant un demi-arpent, un demi quartier et dix perches⁴⁷⁹. »

La précision, si insolite dans ce type de document, nous fait penser qu'il s'agit bien de la spectaculaire porte serlienne.

En raison de la disparition du terrier des Trinitaires, on ne peut établir les antécédents de la propriété. Néanmoins, deux actes des

Étampes, demeure détruite dite de la porte de Bressault.
Fragments récupérés du portail détruit en 1962 et entreposés dans un local municipal. État en 1994.

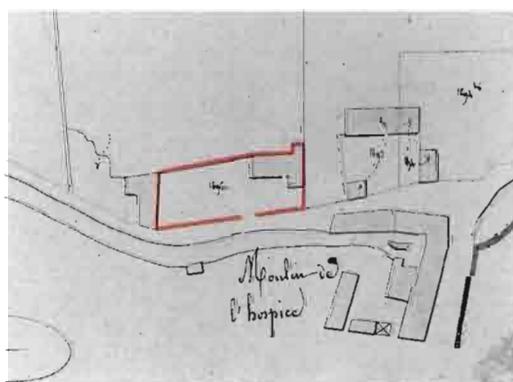
10 octobre 1575 et 8 juin 1638 cités dans l'inventaire⁴⁸⁰ font mention d'un sieur Guibour, propriétaire à Bressault ; en 1575 il s'agit de « Jean Guibour, valet de chambre du roi ». C'est bien peu de chose, mais une piste est ouverte et peut-être parviendra-t-on un jour à cerner la personnalité du commanditaire de cette œuvre surprenante. (M. C.)



Étampes, demeure détruite dite de la porte de Bressault.

Carte postale. Paris, abbaye Sainte-Marie, rue de la Source.

Plan de situation sur le cadastre de 1824.



Les fortifications d'agglomération : une enceinte médiévale à l'âge classique

Étampes-le-Châtel se constitue autour du château élevé pour la reine Constance vers 1015, de la collégiale Notre-Dame-du-Fort et de l'église paroissiale Saint-Basile fondée vers 1020 sur les dépendances du palais royal. Une dérivation sur la Chalouette est creusée en 1015 à la demande de Constance qui souhaite agrémenter et ceinturer de fossés sa nouvelle demeure⁴⁸¹. Cette enceinte, approximativement circulaire et englobant une superficie d'une quarantaine d'hectares, est mentionnée dans une lettre du comte de Nevers à Suger⁴⁸².

Il ne subsiste aucune trace tangible, même inscrite dans le parcellaire, de l'enceinte primitive d'Étampes-le-Châtel, vraisemblablement reconstruite en pierre à la fin du XII^e siècle.

Du côté d'Étampes-les-Vieilles, l'actuelle rue Pavée doit marquer vers l'ouest la limite primitive du *castrum* capétien, pris entre le port et le marché Saint-Gilles hors les murs d'une part, entre le coteau portant Guinette et les prairies inondables de la Juine de l'autre. En effet, autour de la future église Saint-Gilles, Louis VI fonde un « nouveau marché » auquel il concède en 1123 une charte de franchise, qui constitue en vérité la fondation d'une ville neuve extra-muros. En 1360, le transfert du marché Saint-Gilles « à cause des menaces de l'ennemi et pour la seureté des marchands et des marchandises [...] en la place qui est devant l'église de Notre-Dame⁴⁸³ » indique avec certitude que le bourg Saint-Gilles n'est toujours pas incorporé à l'enceinte urbaine.

Le compte des dépenses de Philippe Auguste pour l'année 1202 fait uniquement état des travaux d'entretien aux tours et aux fossés⁴⁸⁴. La porte Évezard vers Paris, mentionnée en 1226, et celle de Saint-Pierre, donnant accès au « Bourgneuf » Saint-Pierre par la chaussée du Perray franchissant la vallée, sont les seuls ouvrages attestés comme construits en pierre au XII^e siècle.

Probablement devenu abbé de Notre-Dame en 1193, le roi fait fortifier l'église contre les actions des habitants qu'il pouvait craindre à partir de la suppression de la commune en 1199⁴⁸⁵. Or, à partir de 1353, cette église Notre-Dame sert de refuge aux habitants qui en isolent certaines faces par de larges fossés⁴⁸⁶. La collégiale semble même constituer l'unique point de résistance lors du siège de 1358. Les sièges de 1411



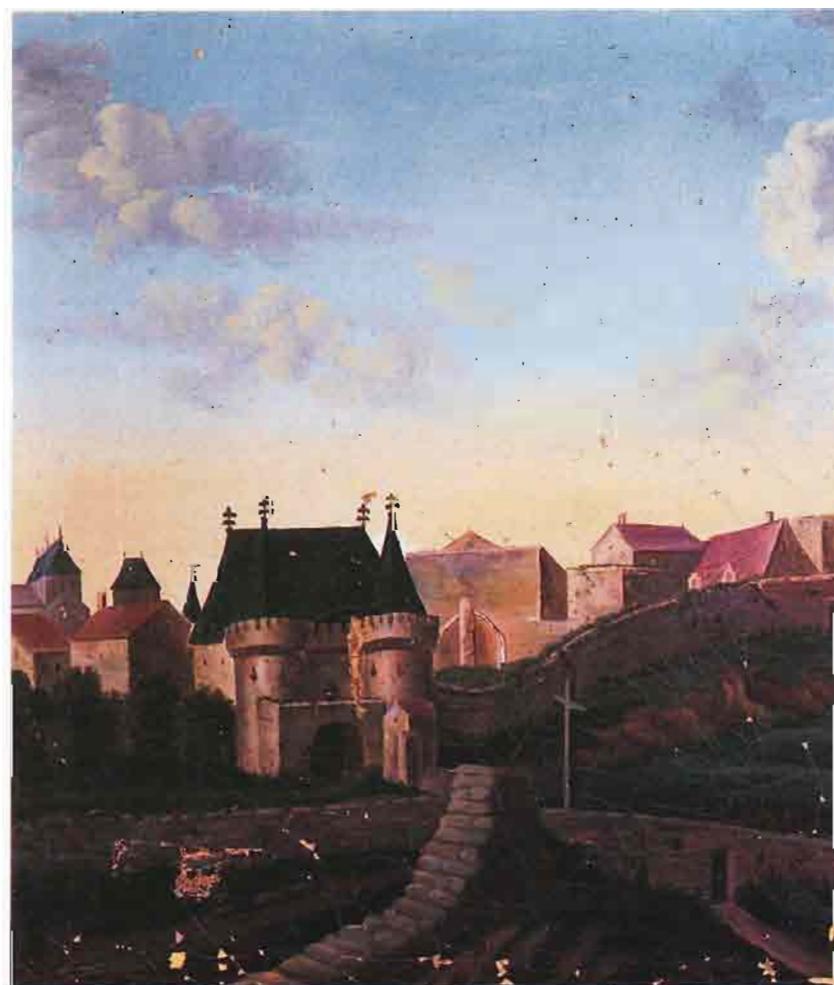
Étampes, carte de restitution du tracé de l'enceinte au XV^e siècle sur le cadastre de 1970. Aucune trace tangible ne subsiste de l'enceinte primitive.

Vue de l'ancienne porte Saint-Jacques depuis la route de Paris, avec les ruines du château. Philippe Delisle, huile sur toile, XIX^e siècle. Étampes, musée municipal.

et 1417 ne concernent que le château de Guinette, comme si la ville n'était plus en état de se défendre depuis l'abandon d'Étampes par le roi à la fin du XIII^e siècle.

Retournée sous contrôle royal après 1466, la ville est enclose d'une nouvelle enceinte de pierre à partir du règne de Louis XI. En 1476, une maison appartenant à Louis Alard est localisée près de Saint-Gilles, entre la rue Saint-Jacques et les « grands fossés de la ville », soit l'actuel boulevard Henri IV⁴⁸⁷. L'intégration de la paroisse Saint-Gilles dans l'enceinte d'Étampes-le-Châtel est donc réalisée ou en cours. Cette campagne de travaux est confirmée dans un texte, essentiel pour l'étude des fortifications d'Étampes, transcrit en 1757 d'après le mémoire de Chardin, lieutenant de la prévôté d'Étampes, et intitulé « Traité des noms et surnoms des rues de la ville et faubourgs d'Étampes⁴⁸⁸ ». Il y est fait mention en 1487 de la construction des portes Saint-Fiacre et Saint-Gilles et des murailles depuis les Portereaux « jusqu'à une tour nouvellement faite un peu au-dessus de la porte Saint-Fiacre ».

À partir de 1491 et tout au long du XVI^e siècle, de trois ans en trois ans environ, des lettres patentes royales, reprenant une formulation stéréotypée, prolongent les octrois à employer aux travaux de fortification et de voirie de la ville.



Jusqu'aux guerres de Religion, divers événements retardent l'achèvement de cette clôture. Deux procès, de trente ans chacun, tout comme l'inertie des échevins périodiquement combattue par des ordres du roi liés aux menaces d'invasion, méritent d'être évoqués. Les six prises d'assaut entre 1562 et 1589 donnent une piètre idée de ces fortifications toutes neuves, qu'Henri IV autorisa les habitants à raser, afin qu'ils puissent demeurer neutres.

Pourtant, ces fortifications ruinées sont restaurées dès 1602, reliées en 1623 à la tour Guinette par deux longs murs et renforcées par deux ouvrages avancés enveloppant les faubourgs Saint-Pierre et Saint-Martin. Elles se révèlent ainsi suffisamment fortes en 1652 pour repousser la puissante armée royale dirigée par Turenne.

Abandonnée dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, l'enceinte était encore intacte vers 1667, telle que la décrit Fleureau : « La ville est ceinte de fossés revêtus de pierres, excepté du côté de la prairie, et de bonnes murailles garnies de tours, le tout soutenu de remparts de terre fort larges », les portes sont ouvertes entre deux tours et équipées de « porteaults »⁴⁸⁹. Elle sera maintenue comme barrière fiscale jusqu'en 1860.

L'acharnement mis par l'État moderne à fortifier ce site, difficilement défendable de par les coteaux tout proches, s'explique en partie par la présence du port d'aval sur la Juine, seul cours d'eau permettant, via Corbeil, le transport des céréales de la Beauce vers les marchés parisiens et faisant d'Étampes un des principaux greniers à blé de la capitale.

Par rapport à l'enceinte médiévale, celle de la Renaissance est beaucoup mieux connue. Huit portes entre deux tours jalonnaient ce périmètre de 3 500 mètres de circonférence, défendu par de modestes tourelles à murs maigres – dont deux subsistent – et par une fausse braie doublant l'ensemble des courtines. De plus, la fortification intégrait, au milieu du XVII^e siècle en tout cas, des retranchements de terre palissadés enveloppant les fronts extérieurs des faubourgs Saint-Pierre et Saint-Martin qui subsistent partiellement.

Par chance, l'ouvrage le plus original de cette enceinte, seul conservé en France à notre connaissance, existe encore. En effet, la *bastille des Portereaux* est une vanne fortifiée qui commande toujours l'entrée des eaux dans la ville. Au confluent de la Louette et de la Chalouette, les Portereaux distribuent depuis le XI^e siècle l'eau d'amont, tantôt vers la rivière forcée alimentant les fossés du *castrum*, ses moulins, ses tanneries, ses boucheries et son port d'aval, tantôt vers l'ancien lit, dit ruisseau de la Filière, irriguant le vaste marais de fond de vallée permettant la croissance et la macération des plantes textiles.

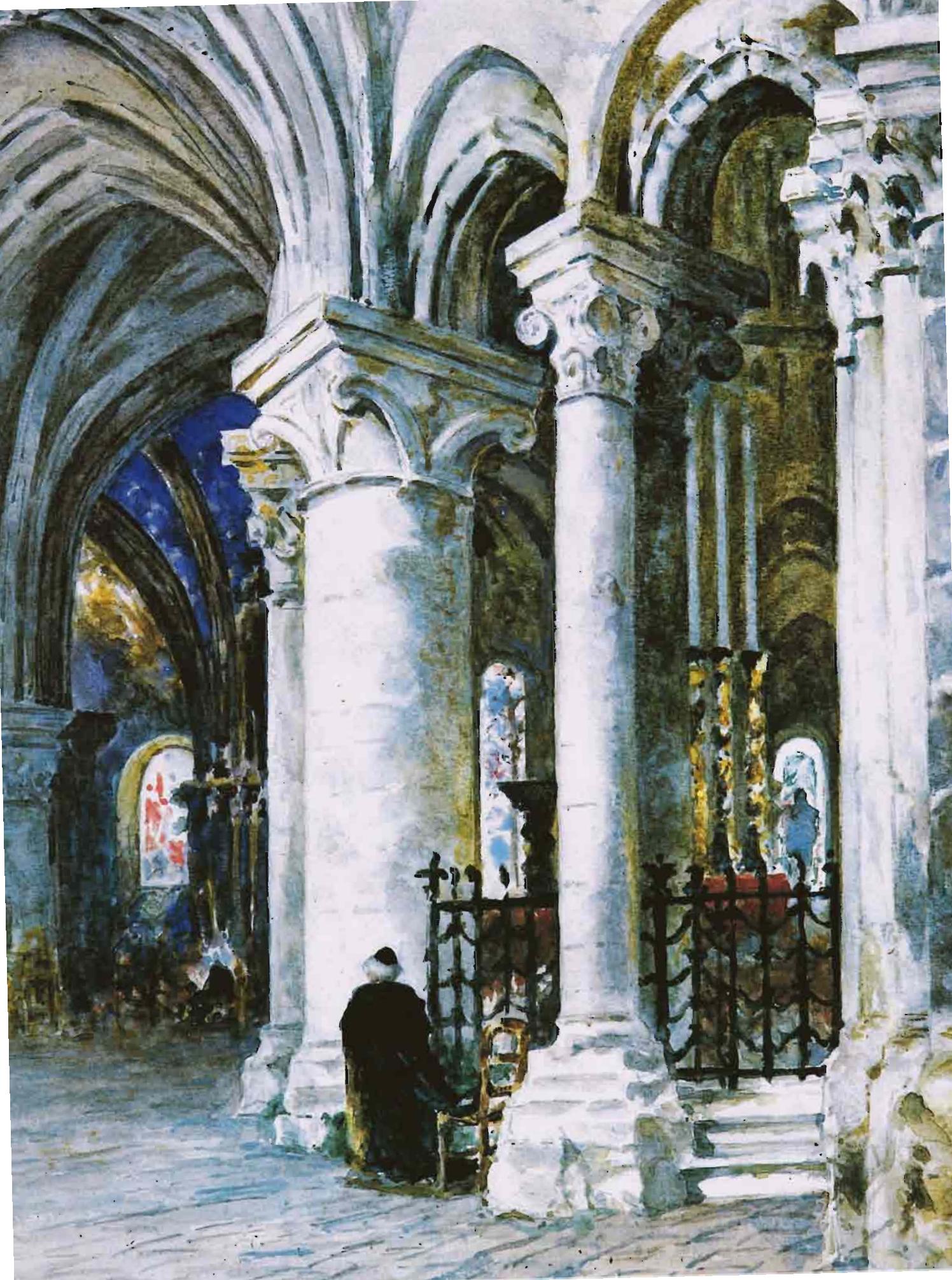
Daté de l'année 1514 par une source du XVIII^e siècle⁴⁹⁰, l'ouvrage est construit au moment de la mise en place de la nouvelle enceinte, démesurément étirée dans ce secteur, pour qu'il en constitue précisément l'angle saillant méridional. La rivière des Prés, formant fossé de la ville au sud-est, est creusée à la même époque. La bastille est bâtie à la fois en barrage du flux de la Louette, en flanquement du front sud-ouest de l'enceinte et à la tête de la levée de terre séparant la Chalouette forcée de la rivière des Prés. C'est une construction en grand appareil de grès, couronnée même à la gorge de mâchicoulis et équipée d'un bec d'amont entre les deux prises de vannes. Elle était couverte, comme l'indiquent les événements d'embrasures. Ses ouvertures de tir, comme à la tour du Loup toute proche, sont des embrasures à la française (soit à double ébrasement) encore archaïques, à fente haute, attribuables à la fin du règne de Louis XI⁴⁹¹. (N. F.)





Du siècle des Lumières à la Première Guerre mondiale

*Étampes, place du
Marché-Notre-Dame.
Fontaine Hugo, en 1984.*



Paix retrouvée et nouveaux troubles

Jacques Gélis

À la fin du XVII^e siècle, le souvenir des grands traumatismes guerriers des décennies précédentes n'est pas effacé de la mémoire des Étampois ; les récits des misères endurées pendant les sièges, le mépris affiché de la soldatesque pour le civil, la mise à sac des faubourgs et la dévastation des édifices ont installé durablement la peur dans les esprits. La crainte d'un retour de ces horreurs et des années de calamités, où « les pestes » – entendons les épidémies – avaient décimé la population de la ville et des campagnes proches, fait d'autant mieux apprécier la paix des règnes du « Bien-Aimé » et du dernier des Bourbons.

Le siècle des Lumières ou le bonheur d'être en paix

Même si le ciel n'est pas toujours aussi clément que les cultivateurs le souhaiteraient – et les années terribles de 1693 à 1695, puis le grand hiver de 1709-1710 viennent rappeler la dureté des temps – on se sent enfin délivré des malheurs de la guerre, puisque désormais les champs de bataille sont aux frontières du royaume. En témoigne, dans les registres paroissiaux des années 1746 et 1747, la longue succession des

victoires des troupes françaises, qui sont autant de « Te Deum » auxquels on convie régulièrement les habitants⁴⁹². À ces solennités guerrières, qui se déroulent ordinairement le dimanche après-midi en l'église Notre-Dame, les Étampois préfèrent, et de loin, les fêtes qui accompagnent les heureux événements dans la famille royale ou encore les entrées des princes et princesses du sang, ou, mieux, du souverain lui-même dans sa bonne ville.

Le Prince honore

Le mariage de Louis XV avec Marie Leszczyńska, la naissance du Dauphin et des différents enfants de France donnent lieu à festivités officielles. Les édiles s'empressent de prendre les mesures nécessaires qui permettront de célébrer cela dignement. On illumine la ville, on sort les lampions et les « terrines à feu » ; on invite les habitants des rues principales à éclairer les façades et les fenêtres de leurs demeures. Il faut pour ces temps exceptionnels que la cité brille de tous ses feux.

En octobre 1751, pour la naissance du duc de Bourgogne, les échevins et les officiers de ville décident de consacrer douze cents livres à doter cinq filles choisies dans chacune des paroisses de

la ville ; elles seront mariées toutes ensemble en une cérémonie très officielle, avec sonneries de cloches, défilé dans la ville avec violons et flûtes, et grand banquet solennel⁴⁹³. Même si la décision est visiblement « inspirée » d'en haut, on peut se demander si elle n'est pas aussi le signe d'une volonté municipale d'encourager la natalité dans une ville qui n'a sans doute pas encore retrouvé la population qui était la sienne avant la Fronde.

Mais cette adhésion à la cause monarchique est également sensible dans les moments difficiles. La maladie du roi atteint de la petite vérole suscite bien des inquiétudes chez les sujets et donne lieu à des prières publiques. Et lorsqu'en 1757 Damiens porte un coup de canif au roi, l'émotion est à son comble ; de ferventes prières sont alors adressées « au Roy des Roys », par l'intermédiaire des saints patrons de la ville, avec l'ardent espoir que le Prince survive à « l'horrible parricide »⁴⁹⁴.

Quand, en 1688, Louis XIV manifeste sa volonté de s'arrêter à Étampes, tout ce que la ville compte de notables va l'attendre, comme il se doit, à l'une des portes de l'enceinte. Le roi se voit remettre symboliquement les clés de la cité et assiste ensuite à la messe solennelle dans la collégiale Notre-Dame⁴⁹⁵. Louis XV, accompagné du Dauphin et de la Dauphine, y fait halte lui aussi et y couche deux nuits en 1745. Les journées qui précèdent ces occasions mémorables mettent la cité sens dessus dessous. C'est que rien ne doit manquer au confort du Prince ! Et le jour dit, tout le monde déborde d'allégresse, parce qu'on est fier de voir que le souverain tient toujours Étampes en haute estime⁴⁹⁶.

Une ville plus « passante » que jamais

Marchands et rouliers, administrateurs allant prendre leurs postes en province et soldats revenant de campagne, maçons du Limousin et ouvriers d'Aquitaine – bref, tout ce qui bouge dans le royaume – passent ou sont passés un beau jour par Étampes. Le « pavé royal » de Paris à Orléans est sans conteste l'axe le plus fréquenté du royaume. Au milieu du siècle, l'aménagement du tracé et l'amélioration notable de la chaussée par l'administration de Trudaine facilitent désormais la circulation des hommes et des marchandises.

Le flux qui l'irrigue fait la fortune de la ville. Étampes connaît alors son âge d'or. De ce flux, qui n'est freiné que par le mauvais temps ou la crise économique, elle tire en effet une bonne

partie de ses ressources. Les droits payés aux « barrières » font entrer chaque année dans les caisses de l'administration municipale des sommes importantes qui permettent de faire face aux échéances ordinaires. Quant à l'argent laissé dans les nombreuses auberges de la ville par les équipages qui y font étape, il fait vivre bon an mal an tout un monde de palefreniers et de bourrelliers, de charrons et de maréchaux-ferrants, de restaurateurs et de « gens de bouche ». Enfin, chevaux et moutons, accueillis dans de vastes écuries-bergeries pendant la nuit, laissent sur place des tombereaux de bon fumier, qui font le bonheur des horticulteurs et des maraîchers des faubourgs⁴⁹⁷.

Cette activité liée au passage n'est pourtant pas sans contrepartie. La ville paie au prix fort cette circulation incessante, bruyante et désordonnée. À partir du milieu du siècle, la grand-rue par où transite la majorité des charrettes s'avère largement inadaptée à l'accroissement du trafic. Les accrochages y sont fréquents et les altercations entre rouliers parfois vives. Toutes proportions gardées, les « embarras d'Étampes » n'ont rien à envier à ceux de la capitale ! Deux points noirs sont particulièrement redoutés : au droit de Saint-Gilles, où l'étroit boyau qu'est la rue d'Enfer mérite plus que jamais son nom – ce n'est qu'en 1769 qu'on percera enfin la rue Neuve-Saint-Gilles qui permettra une circulation directe et aisée – et à Saint-Martin, où le passage du pont sur la Chalouette se fait non sans mal. L'entretien de ce pont à voie unique, dont les voitures lourdement chargées écornent le parapet en virant, est, jusqu'au Directoire qui l'élargit et en modifie la structure, une préoccupation constante des édiles, au même titre que les chaussées « impraticables » ou « totalement ruinées », dont font régulièrement état les registres des délibérations du conseil de ville.

Le nouveau visage de la ville

Au cours du XVIII^e siècle, la ville commence à perdre son visage médiéval. Dans les premières décennies du siècle, on commence à négliger l'entretien des murs d'enceinte ; des éboulements se produisent, et certains particuliers trouvent là une source de profit en vendant la pierre ; la municipalité doit alors rappeler que celle-ci est propriété publique... En 1726, nouvelles malversations : des individus, « de jour comme de nuit » descendent et emportent les gonds et pentures de la porte Saint-Jacques...

Insensiblement, par touches, des améliorations sont apportées au décor urbain. Dans les faubourgs subsistent encore bien des chaudières ; mais la crainte des incendies incite les propriétaires, encouragés par les autorités, à faire couvrir leurs héritages en ardoise ou en tuile. L'alignement des maisons, leur numérotation, l'éclairage des rues sont l'objet de débats municipaux⁴⁹⁸. Ces initiatives, dont certaines ne se concrétiseront qu'au début du siècle suivant, témoignent du souci nouveau de normalisation de l'espace, de la recherche d'un ordre, d'une esthétique de la ville.

À partir de 1740, Étampes s'ouvre à la modernité ; c'est là comme une nouvelle respiration, après des siècles de peurs liées aux sièges et aux passages de troupes. Entre les portes Saint-Jacques et Évezard, au pied d'une enceinte qui n'a plus d'utilité, on aménage un jeu de paume et l'on crée, en remblayant jusqu'à la rivière, la place du Port. « Pour qu'on puisse s'y promener avec facilité et agrément, pour le bien et la décoration de la ville », on trace trois allées et on plante ormes et peupliers⁴⁹⁹.

Ce regard porté sur la cité témoigne de l'existence d'un esprit nouveau : avec la paix retrouvée, le souci séculaire de sécurité fait place chez « les habitants commodes et aisés » à la recherche de plaisirs jusqu'alors inconnus. La Nature, thème majeur du XVIII^e siècle cultivé, est là qui s'offre aux promeneurs, aux portes mêmes de la ville... Dans les fraîches vallées environnantes commencent à s'édifier les « maisons des champs » et les châteaux fréquentés aux beaux jours par les gentilshommes et les riches bourgeois parisiens.

Ces préoccupations nouvelles, qui révèlent un certain bonheur de vivre, ne peuvent s'exprimer que parce que le pays est à l'aise. Étampes et ses campagnes profitent en effet à partir des années 1730 d'un essor économique qui tranche avec le marasme de la période précédente. Le volume de la production agricole enflé avec le lent accroissement des rendements, même si l'on n'est jamais à l'abri d'années trop humides ou trop sèches qui viennent compromettre les récoltes. C'est en ces temps calamiteux que, sous la pression des cultivateurs des faubourgs et des paroisses de la campagne proche, on décide de descendre la chasse des saints patrons et de lui faire faire un solennel tour de ville, dans l'espérance de tempérer ainsi le climat et d'assurer l'abondance des fruits du terroir⁵⁰⁰.

En bonne année, « coqs de village » et laboureurs du plateau beauceron apportent à pleines charrettes à Étampes ces « bleds » qui font la réputation de la ville. Mais comme ils ont le sens des affaires, ils attendent volontiers les périodes de bons prix du printemps pour réaliser de fructueuses transactions. Les rentiers du sol, dont beaucoup résident à la ville, investissent ordinairement leurs profits dans les charges et la construction. Car si le visage de la ville change au cours du XVIII^e siècle, ce n'est pas seulement grâce aux initiatives des pouvoirs publics, mais aussi parce que les propriétaires aisés des quartiers du centre font modifier leurs anciennes demeures ou en font édifier de nouvelles. Hôtels particuliers, avec large passage couvert pour laisser passer les carrosses, cour pavée et jardin courant jusqu'à la rivière, maisons de rapport construites en belle pierre combinent ainsi certains vides d'une urbanisation qui a toujours été lâche⁵⁰¹ et le restera. Les faubourgs, qu'il s'agisse de Saint-Martin, de Saint-Pierre ou de Saint-Michel au nord sur la route de Paris, profitent eux aussi de cet essor de la construction qui attire à Étampes une main-d'œuvre de terrassiers et de gens du bâtiment. Un élément de l'activité économique locale qui va se perpétuer au siècle suivant.

Une société diversifiée

Le petit monde des élites locales se retrouve volontiers dans ces sociétés de pensée où l'on fait lecture des dernières nouveautés, où l'on parle des nécessaires réformes politiques, de la liberté du commerce ou de la guerre d'Amérique. L'apothicaire Clozier y présente les dernières acquisitions de son cabinet de curiosités et le naturaliste Guettard y a sans doute fait part de ses premières découvertes botaniques, en un temps où tout un chacun rêve, comme Rousseau, d'herboriser⁵⁰².

La proximité de Paris favorise la diffusion des idées et des modes. La franc-maçonnerie crée une loge à Étampes ; et au quartier Saint-Pierre, dans son château du Bourgneuf, le marquis de Valory qui tient salon invite des personnalités parisiennes. Ne dit-on pas que Voltaire lui-même ne dédaigna pas d'y faire un séjour⁵⁰³ ?

Même si le poids des classes bourgeoises et des rentiers du sol est sensible, il ne faudrait pas croire que la ville n'est qu'oisiveté et plaisirs. La société étampoise est d'une grande diversité, et les métiers manuels y sont fortement représentés.

Certes, comme partout, les vieilles corporations ont bien décliné ; mais l'artisanat conserve une place importante dans les activités urbaines. À Saint-Gilles, Saint-Martin ou Saint-Pierre, près des rivières ou dans les arrière-cours, les bruits témoignent de cette animation : bruit des martinettes des moulins, des marteaux des maréchaux-ferrants et des tonneliers, bruits des baquets que l'on vide, des toisons que l'on bat et que l'on tord pour leur faire rendre le suint. Sans oublier toutes ces odeurs, toutes ces couleurs qu'il est aujourd'hui si difficile de restituer...

Une ville sous influence

La géographie a scellé pendant des siècles le destin d'Étampes ; et le plus mauvais stratège ou le plus piètre politique est capable au premier coup d'œil de percevoir cette évidence : le contrôle militaire et économique de cette ville est pour Paris une nécessité. Le pouvoir ne peut en effet se désintéresser d'un point d'appui qui verrouille à douze lieues de la capitale l'itinéraire le plus fréquenté du royaume ; et l'approvisionnement de la grande ville en denrées de première nécessité est trop important pour qu'on cesse de surveiller étroitement le principal grenier du royaume : la Beauce.

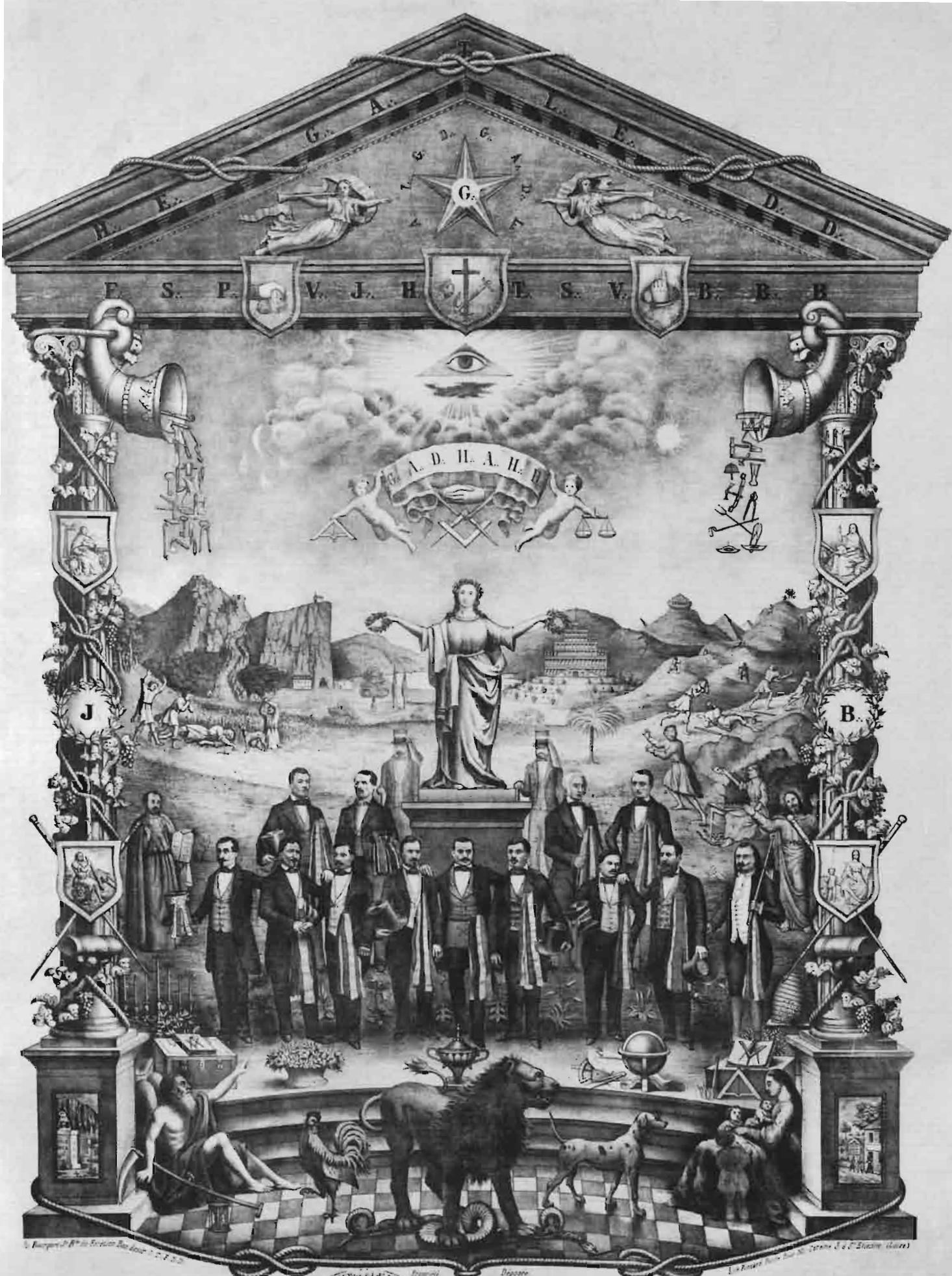
Cette dépendance à l'égard de Paris prend des formes diverses. La plus apparente réside dans l'assujettissement séculaire du pouvoir local. L'administration municipale semble émerger au début du XVI^e siècle d'une longue période de médiocrité. La réforme de 1514-1517 qui a institué une communauté de ville, avec désignation pour quatre ans par les aisés d'un maire et de quatre échevins, a introduit une certaine autonomie de gestion, à laquelle les Étampois sont sensibles : leur ville est enfin dotée d'un statut comparable à celui des autres « bonnes villes » d'Île-de-France. Mais ne nous y trompons pas, cette autonomie reste encadrée, surveillée par les agents royaux, bailli et procureur du roi surtout ; et les troubles des XVI^e et XVII^e siècles ne pouvaient guère conduire le pouvoir à se montrer plus généreux. De fait, la politique royale a d'abord eu pour objectif d'améliorer l'efficacité d'une municipalité docile ; elle s'efforce de s'attacher les élites par des concessions qui ne remettent pas en cause le pouvoir du monarque ; telle est l'ambition du règlement de 1739 qui précise dans le sens souhaité la composition et les conditions de fonctionnement des assemblées générales⁵⁰⁴.

Le pouvoir municipal demeure ainsi, tout au long du XVIII^e siècle, l'affaire d'un petit nombre de notables d'origine noble ou bourgeoise, qui se succèdent ordinairement par cooptation. Ce qui ne signifie pas que les points de vue soient unanimes. Des turbulences existent, liées à des rivalités de personnes et à des divergences d'appréciation à propos de la gestion. Au cours des années 1780, de nouvelles aspirations sont par ailleurs perceptibles chez certains édiles ; et en 1786, le différend qui oppose le maire Hochereau des Grèves et le premier échevin Thomas Petit-Ducoudray oblige l'intendant lui-même à intervenir. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'à l'origine du litige il y a le mode de perception des impôts, la pratique des exemptions, « les abus qui préjudicent aux habitants », c'est-à-dire en fait au tiers état. Car le fond de l'affaire est bien de nature politique. En janvier 1787, l'assemblée porte à la mairie Picart de Noir-Épinay, un gentilhomme « réformateur éclairé mais prudent, soucieux de concorde et d'ordre social⁵⁰⁵ ». Étampes est sensible au climat de réforme ; elle est à l'unisson du royaume.

Avec les marchandises et les hommes, la route draine aussi les nouvelles et les idées des provinces lointaines – du Limousin, du Berry ou de l'Aquitaine profonde –, de la capitale surtout. La proximité de Paris, son influence croissante du point de vue politique et culturel au cours du XVIII^e et du XIX^e siècle font perdre à Étampes ses velléités d'autonomie, si tant est qu'elle en eût encore...

Tout contribue en effet à accentuer l'ombre portée de la grande ville sur Étampes et son territoire : la disproportion flagrante de la démographie, le renforcement d'un pouvoir central sans cesse plus présent et plus efficace, la rapidité et la facilité des liaisons. Courriers rapides et malles-poste apportent leur lot quotidien de voyageurs et de nouvelles. Pas un événement d'importance – émeute populaire parisienne, victoire ou défaite sur un lointain champ de bataille, décès d'un grand de ce monde – qui ne soit connu et commenté dans la journée même. Arrêtés, ordonnances, instructions gouvernementales arrivent régulièrement sur le bureau des édiles municipaux et du subdélégué. La ville est un rouage d'une mécanique complexe à laquelle personne ne pense à se soustraire. Les monarques peuvent changer, Étampes est, et demeure, une ville de légitimité.

Allégorie maçonnique.
Lithographie, XIX^e siècle.
Étampes, musée municipal.



Assistance et hygiène publique

Après les désastres de la Fronde qui ont fait fondre dramatiquement sa population, Étampes a mis trois bons quarts de siècle, soit plus de deux générations, à retrouver son équilibre démographique ; ce n'est guère en effet qu'à partir des années 1740-1750 que la ville retrouve son niveau du siècle précédent. Une sérénité nouvelle est alors perceptible qui doit sans doute beaucoup à l'amélioration de l'alimentation, à l'amortissement relatif du phénomène épidémique, à une meilleure hygiène individuelle et collective. Ici et là des indices témoignent d'une volonté de jouir désormais un peu plus de la vie, du temps qui passe : le « souci de soi » va de pair avec un intérêt grandissant pour le « bien public ».

Cette volonté de vivre mieux et plus longtemps trouve d'ailleurs un écho favorable auprès du pouvoir politique ; l'État, qui a conscience du bien précieux que représente le nombre de ses sujets, prend des initiatives pour préserver les populations des ravages des maladies – la variole, la typhoïde, toutes ces fièvres malignes, éruptives ou miliaires si souvent dénoncées par les médecins⁵⁰⁶ – et de la mort prématuée. De ce point de vue, Étampes s'inscrit dans le contexte large des « Lumières ». Faire « le bonheur des peuples » devient un thème à la mode du discours « éclairé ».

Le praticien Claude-François Boncerf, correspondant apprécié de la Société royale de médecine et médecin des épidémies de la région, est un bon représentant des élites locales. Grâce aux excellents rapports qu'il adresse alors à la vénérable institution, nous connaissons bien l'état sanitaire d'Étampes et de ses campagnes dans les années qui précédent la Révolution⁵⁰⁷. Avec son collègue, le chirurgien-accoucheur Filleau, il contribue à illustrer ce corps médical qui veut faire progresser la qualité des soins, expérimente pas à pas de nouvelles thérapeutiques, bref tente, souvent avec succès, de faire reculer la mort.

C'est sur ce genre d'hommes, sur les toutes nouvelles sages-femmes, sur les « sœurs grises » de l'hôtel-Dieu, que le pouvoir royal compte pour consolider sa politique de bienfaisance à l'égard des pauvres et des indigents. Et la pièce maîtresse du dispositif, c'est bien ici l'hôtel-Dieu, l'hôpital. Sans doute cette fondation est-elle bien antérieure au XVIII^e siècle, mais ce n'est guère qu'à partir de la fin du siècle précédent qu'elle a été dotée de moyens plus importants et d'une meilleure structure de fonctionnement. Cela n'a

pas empêché un long conflit de compétence entre religieuses et administrateurs de se développer ; on y met fin en 1779, grâce à une nouvelle réglementation qui subordonne en fait définitivement les sœurs aux médecins⁵⁰⁸. C'est durant cette grande période de l'histoire de l'hôpital d'Étampes, de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle, que sont construits autour de la première cour les bâtiments dont on peut encore admirer aujourd'hui la belle architecture⁵⁰⁹.

L'établissement qui reçoit hommes et femmes (à raison de neuf hommes pour une femme), Étampois et « passants étrangers » (un tiers seulement des malades sont originaires de la région d'Étampes) est un miroir de la misère sociale de l'époque : « L'hôtel-Dieu est presque exclusivement l'asile des indigents⁵¹⁰. » On y soigne les villageois démunis et les soldats vagabonds de passage ; les filles de la ville et de la campagne viennent y donner naissance en secret à un enfant illégitime. Mais les fièvres épidémiques qui se multiplient après 1770 transforment alors l'établissement en mouvoir. Ce sont d'ailleurs les plus jeunes qui pâtissent surtout de cette période noire ; dans la ville, 175 enfants de moins de 4 ans disparaissent ainsi durant la seule année 1770, et 203 en 1781 ! Le gaspillage de la vie demeure donc une triste réalité.

À la campagne, les conditions d'existence favorisent aussi la propagation du mal. Boncerf, qui est souvent appelé à intervenir dans les villages des environs, insiste dans ses rapports sur le manque d'hygiène des ruraux, sur la mauvaise qualité des eaux des puits pollués par les infiltrations des fumiers, sur les effets désastreux des sépultures autour des églises, quand ce n'est pas dans les églises mêmes⁵¹¹. Le déplacement des cimetières d'Étampes de la proximité des lieux de culte à la périphérie de la ville témoigne pourtant d'une prise de conscience nouvelle : il s'agit de faire disparaître de l'horizon quotidien des vivants le spectacle de la mort, qui maintenant répugne tant aux sensibilités...

Les tourments du jansénisme

Si les conditions de vie s'améliorent peu à peu, si les corps souffrent un peu moins que dans un passé récent, l'esprit religieux, lui, est en crise ; et à Étampes, les fidèles ne sont pas insensibles à la pénétration des idées jansénistes.

Tout en étant proche de Paris, la ville est située dans cette pointe extrême du diocèse de Sens qui est, depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, un

foyer actif de jansénisme⁵¹². Bien que soucieuse de paix publique, elle se trouve ainsi engagée dans une querelle politico-religieuse qui ne manque pas au XVIII^e siècle de troubler l'opinion. De cet engagement des élites religieuses et politiques de la ville, les indices ne manquent pas. Il y a tout d'abord, dans les inventaires de bibliothèques locales, la fréquente mention des *Nouvelles ecclésiastiques*, une publication défendant les thèses des milieux jansénistes dont le rôle fut important dans la controverse. Mais les sources signalent aussi l'existence de pèlerins originaires de la région, parmi les convulsionnaires de Saint-Médard ayant bénéficié des miracles du diacre Pâris⁵¹³.

Deux épisodes illustrent surtout cet enracinement local de la « secte » : l'affaire des sœurs de la congrégation Notre-Dame et la dévotion populaire autour de la dépouille d'un « saint homme ». La condamnation du jansénisme par la bulle *Unigenitus* en 1713 ne mit pas fin à son influence à Étampes ; ce fut au contraire le point de départ d'une fronde prolongée avec le pouvoir épiscopal. En 1713, vingt-trois prêtres de la ville, sans parler des réguliers, protestèrent contre la bulle ; et à Étréchy comme à La Ferté-Alais, d'autres ecclésiastiques furent « appellants⁵¹⁴ ». Les sœurs de la congrégation Notre-Dame⁵¹⁵, qui avaient une institution importante à Étampes, au quartier Saint-Gilles, où elles se chargeaient depuis 1630 de l'instruction des filles, manifestèrent alors leurs sympathies jansénistes. À tel point qu'en 1732, 1733 et 1737, alors que la querelle janséniste avait pris un tour plus politique, l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, très hostile à la nouvelle doctrine, crut bon de venir à Étampes, avec la volonté de faire disparaître ce foyer contestataire. Il imposa la nomination d'une supérieure favorable à la bulle ; mais dix-huit religieuses sur trente-sept refusèrent de se soumettre, et huit d'entre elles furent alors exilées au couvent des ursulines de Saint-Charles d'Orléans. Les esprits ne s'apaisèrent pas pour autant, puisqu'en 1737 encore, l'archevêque fut contraint de revenir à Étampes⁵¹⁶.

Quelques années plus tard, en 1740, la découverte inopinée en l'église Saint-Germain-lès-Étampes du corps incorrompu du vicaire Glasson, un mystique mort en odeur de sainteté au siècle précédent, fit crier au miracle et déplaça la querelle janséniste sur le terrain de la religion populaire. La fréquentation journalière de son tombeau dans l'église de Mornigny mit à nouveau en émoi les autorités religieuses hostiles à des

pratiques qu'elles contrôlaient mal : exposition de nourrissons rachitiques sur la pierre du tombeau, dévotions exagérées, relents de paganisme, superstitions⁵¹⁷...

Dans la région d'Étampes, ces deux affaires laissèrent des traces durables. L'Église donna en effet le spectacle de querelles qui ne l'honoraien guère. Et même s'il est difficile d'en apprécier toutes les conséquences, nul doute que l'esprit janséniste influa sur les mentalités locales. On sait que les jansénistes avaient une morale austère, une vision pessimiste de la destinée de l'homme, auquel la grâce de Dieu n'était jamais assurée. Leur exigence n'était sans doute pas du goût de tout le monde, en un siècle qui s'ouvrait à la nouveauté. Certains paroissiens ne furent-ils pas tentés alors de se réfugier dans l'indifférence religieuse ? Le jansénisme a pu préparer localement, bien avant la Révolution, le lent détachement des populations. Et ce n'est sans doute pas un hasard si, en 1791, la congrégation Notre-Dame fut un foyer d'opposition à la Constitution civile du clergé⁵¹⁸.

Le poids des campagnes

À la veille de la Révolution, les vastes horizons beaucerons, avec leurs champs fertiles et leurs villages groupés, donnent au voyageur avisé qu'est l'Anglais Arthur Young une impression d'aisance. Propriétaires de grands domaines, nobles, ecclésiastiques et bourgeois, d'Étampes ou de Paris, font exploiter leurs terres par des fermiers. Certains ordres religieux détiennent de vastes domaines qui seront sécularisés et vendus à vil prix après 1789. Tels les célestins de Marcoussis qui possèdent près d'Étampes les terres de Bois-Renault, d'Ardennes, du Pavillon, de Lhumery, de Villesauvage et de Saclas, soit près de 750 hectares ! Ils sont d'ailleurs également seigneurs des fermes d'Ardennes, de Saint-Hilaire et Pierrefitte, dont ils perçoivent les redevances⁵¹⁹. Précisons pourtant que ce ne sont pas forcément les propriétaires qui profitent alors le plus du revenu des terres, mais les riches fermiers beaucerons. Ceux-ci, véritables entrepreneurs de cultures, concentrent en effet entre leurs mains plusieurs exploitations, et comme ils sont aussi receveurs de seigneuries et volontiers spéculateurs de grains, on les appelle par dérision les « vice-rois » de la Beauce. À côté d'eux, même s'ils tirent leur épingle du jeu, les laboureurs font évidemment piétre figure. Quant aux innombrables ouvriers agricoles, « brassiers » ou

« manouvriers », ils ne savent jamais comment ils atteindront le bout de l'an, principalement lorsque survient le dérèglement des saisons, avec pour corollaire une moindre embauche et la flambée du prix du pain.

Mais le pays d'Étampes, ce n'est pas seulement « la belle et féconde Beauce⁵²⁰ ». La ville est également au contact du Hurepoix et du Gâtinais qui offrent des paysages bien différents et une plus grande diversité de productions ; les terres y sont plus ingrates, plus morcelées aussi. Friches, bois, marais paraissent plus étendus, couvrant parfois jusqu'au quart du finage. Un « pays mêlé », plus isolé, peut-être plus équilibré socialement. La vigne, l'exploitation des communaux permettent de survivre, à défaut de vivre bien.

Hors du grand axe nord-sud qu'est le « pavé du roi », la circulation est malaisée dans cet espace rural. La plupart des chemins sont en terre, transformés en cas d'intempérie en véritables bourbiers où les cultivateurs risquent toujours de verser ou de briser roues et essieux. Ces chemins, qu'on qualifiera de vicinaux au siècle suivant, sont pourtant essentiels pour l'économie locale ; on les emprunte pour aller aux champs bien sûr, mais aussi pour se rendre au marché d'Étampes, où la vente de grains et de volailles procure le numéraire indispensable aux achats de nécessité et au paiement des impôts.

La crise révolutionnaire

Avant même que n'éclate la crise révolutionnaire⁵²¹, les élites libérales d'Étampes ont appelé de leurs vœux la venue de temps nouveaux. La ville n'est donc pas surprise par la Révolution. Comme partout, Étampes et les communautés rurales proches expriment leurs désirs de changement dans les cahiers de doléances. La crise économique et sociale, la hausse du prix du pain, la crainte d'une explosion sociale inquiètent sérieusement les esprits. C'est que la « tyrannie des blés » n'est jamais aussi forte qu'en période d'incertitude politique. Et dès les premières difficultés du printemps de 1789, la pression de la capitale pour assurer ses approvisionnements en farines s'accentue sur la région : elle ne se relâchera pas pendant dix ans. Le marché devient pendant toute cette période le centre de gravité de la vie locale. C'est d'ailleurs en voulant s'opposer à une émeute venue des communes rurales proches de Chamarande avec une maladresse qui est interprétée comme une provocation que le

maire Simonneau va trouver la mort au marché Saint-Gilles en mars 1792. La région, qui n'a jamais été que fort modérément révolutionnaire, sort traumatisée de l'événement⁵²².

Au changement souhaité a en effet très vite succédé la peur du changement, l'incompréhension devant une accélération de l'histoire, dont témoignent aux yeux des Étampois la mobilisation des hommes, l'incessant passage des convois sur la route, les réquisitions en tout genre, les restrictions et le marché noir. La Révolution vient en effet confirmer et même amplifier le rôle d'étape de la ville. Les Étampois renouent bien malgré eux avec une vieille tradition : celle du logement de la troupe. Certes, il s'agit maintenant de soldats-citoyens qui n'ont plus rien à voir avec les bandes indisciplinées des siècles précédents ; ils n'en perturbent pas moins la vie quotidienne des habitants.

Le changement des noms de rues, la désaffection des lieux de culte modifient les repères dans l'espace urbain⁵²³. La collégiale Sainte-Croix et l'église du prieuré Saint-Pierre sont démolies ; une partie de la charpente de Saint-Martin va servir à la fabrication d'affûts de canon ; Notre-Dame est transformée en Temple de la Raison et Saint-Gilles en halle au blé ; on fait de Saint-Basile un lieu de détention des rebelles de l'Ouest, avant de transformer la ci-devant église en atelier de fabrication du salpêtre⁵²⁴.

Tous ces bouleversements dictés par les urgences du moment – la lutte contre l'Europe des princes coalisés – et la politique de plus en plus antireligieuse des révolutionnaires ont des répercussions fâcheuses sur le patrimoine de la ville et des villages proches. Le mobilier des églises est mis à l'encan, quand il n'est pas purement et simplement détruit, comme le fut, par une troupe de passage, le beau jubé de Notre-Dame⁵²⁵ ; les cloches, les châsses, le plomb des couvertures sont réquisitionnés par l'envoyé en mission Couturier, et expédiés à la fonte. On se préoccupe bien d'ouvrir à Étampes un musée destiné à recueillir les richesses artistiques de la région, mais comme le temps presse et que l'argent manque, on en reste aux intentions⁵²⁶.

Soumises en permanence à la pression des autorités du district, les municipalités des communes rurales s'épuisent de leur côté à fournir les contingents de céréales, les chevaux, les pailles et fourrages dont on exige livraison dans des délais toujours rapides. Mais ce sont les transferts importants de propriétés qui résultent

de la vente des biens nationaux qui contribuent sans doute le plus au désappointement des ruraux. La terre aux paysans ? Sans doute certains d'entre eux ont-ils acquis des biens d'émigrés, lorsqu'on a permis avant Thermidor la vente par petits lots. Plus tard, la vente par grands ensembles a surtout permis à certains spéculateurs parisiens d'acquérir à vil prix, parce que payés en assignats dépréciés, de magnifiques domaines ecclésiastiques⁵²⁷.

Le bouleversement des fortunes, la disparition temporaire des structures religieuses, les incertitudes politiques permanentes contribuèrent à renforcer la méfiance des populations. À l'espérance des débuts succéda un attentisme prudent, une fuite devant les responsabilités administratives et politiques.

La tourmente révolutionnaire passée, Étampes put faire le constat qu'elle n'avait guère gagné au changement. Avant 1789, avec son siège de bailliage royal et d'élection, son grenier à sel et son détachement de maréchaussée, la ville comptait en Île-de-France, même si elle n'avait jamais pu obtenir le siège épiscopal auquel elle estimait devoir prétendre. Elle avait beaucoup espéré des temps nouveaux, et lorsqu'on avait élaboré pour le pays une autre structure administrative, elle s'était persuadée qu'elle pouvait légitimement devenir chef-lieu d'un département. Mais elle n'avait pas su convaincre, et c'était Versailles qui avait donc été choisi comme siège administratif de la Seine-et-Oise.

Au total, le pays d'Étampes avait perdu de son influence ; et l'image même de la ville avait été ternie par la dramatique affaire Simonneau, dont tout le pays avait parlé. Pas de quoi être fier... Les Étampois furent durablement marqués par cette épreuve, qui eut pour conséquence de renforcer leur méfiance instinctive pour les comportements extrêmes. Ne pas se signaler à l'attention des autorités supérieures, appliquer loyalement les décisions prises, telle fut la ligne de conduite des équipes municipales, au demeurant assez ternes, qui se succédèrent dans les premières décennies du XIX^e siècle à Étampes ; et les notables de la campagne furent à l'unisson. Au fond, on s'accommoda d'une situation que chacun ressentait sans se l'avouer ouvertement : la perte d'influence d'une ville et de son pays. En des temps où tout bougeait, où s'annonçait une nouvelle donne économique, Étampes prenait acte de son déclin, face à une capitale si proche, et si lointaine.

Le XIX^e siècle : le temps des occasions manquées

Marquée par une histoire qu'elle assume mal, Étampes est au XIX^e siècle une ville qui ne fait donc guère parler d'elle. Aucun événement comparable aux horreurs de la Fronde ou à l'assassinat de Simonneau pendant la Révolution n'illustre la période. L'occupation « prussienne » de 1870 a été dure, mais pas plus qu'ailleurs⁵²⁸. Étampes semble n'aspirer qu'à une seule chose : se faire oublier...

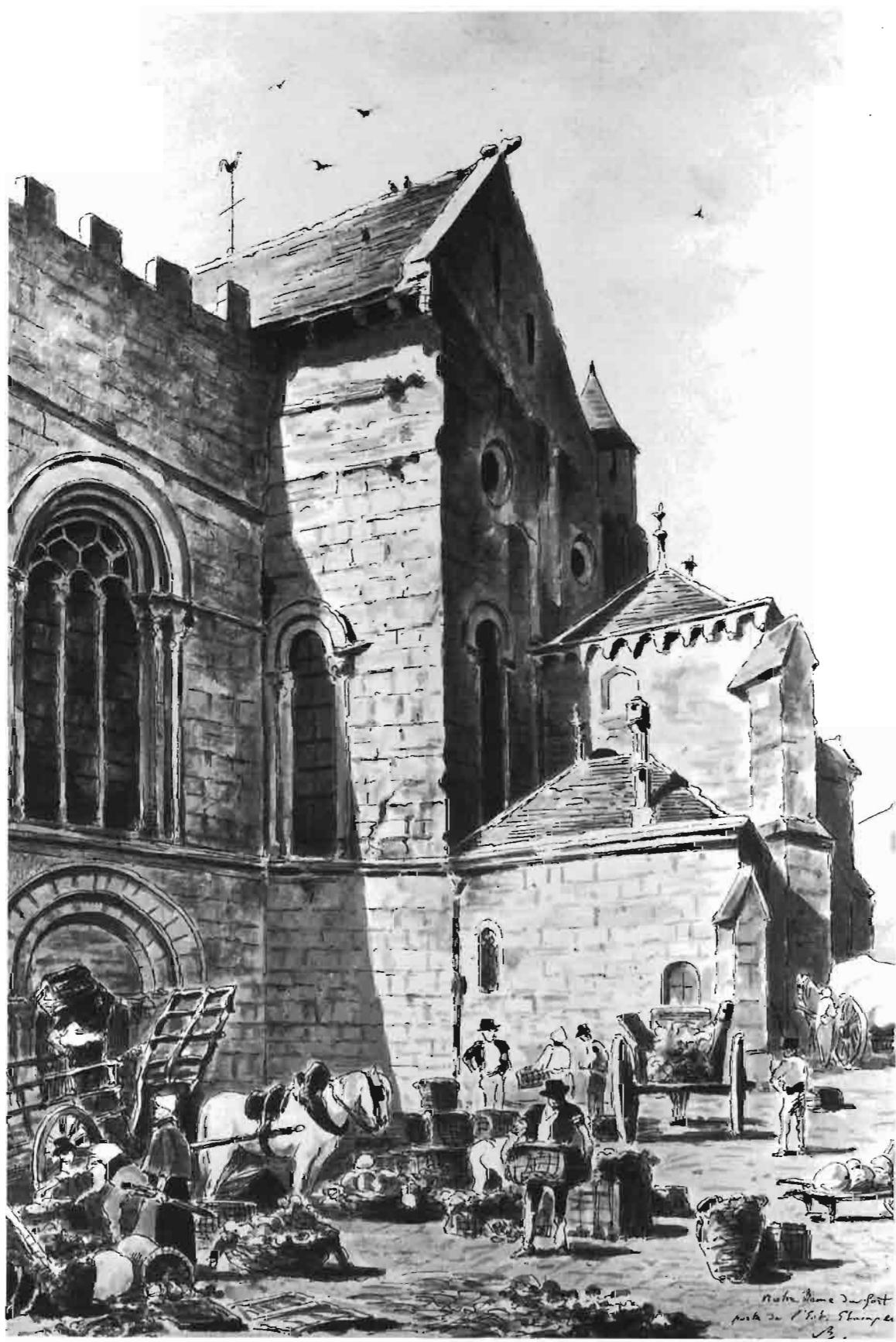
En s'ouvrant timidement à la modernité, un peu malgré elle, la ville se transforme. L'arrivée du chemin de fer introduit un changement considérable dans la vie locale ; la construction de la voie bouscule l'espace étampois. Mais surtout, le train modifie les conditions du roulage, entraînant peu à peu le déprérissement des auberges et tout un pan de l'économie de la ville. Les mentalités évoluent, mais moins vite qu'il n'y paraît. Et le marché, cette institution étampoise, demeure le pivot de la vie économique locale.

Les marchés, centres de gravité de la région

Les riches campagnes qui l'entourent assurent la prospérité de la ville et du marché Saint-Gilles. Marché aux grains, au froment-roi vendu en abondance chaque samedi par les fermiers des alentours. Un froment qui est le baromètre des transactions ; une denrée précieuse et chère, dont on tire la belle farine dans les nombreux moulins des bords de l'eau ; un produit recherché qui fait le bon pain blanc et la brioche des aisés de la ville et de la capitale. À côté, il y a la gamme des céréales de moindre qualité qui servent à fabriquer le pain commun, les menus blés et les mélés, sans oublier les pois, les fèves et les lentilles, ces féculents qui sont à la base de l'alimentation populaire.

Tout un monde de porteurs, de négociants, de revendeurs circule entre les sacs de grains et les charrettes et donne au quartier une animation sans pareille. Autour, dans les cabarets et les auberges – celles-ci moins nombreuses qu'avant l'arrivée du chemin de fer – on parle affaire, on retrouve des connaissances avec qui on évoque les faits divers, les événements politiques du moment. Le marché contribue pleinement à l'expression de l'opinion publique.

À côté du négoce des céréales continue à s'effectuer un commerce de laine, de chanvre et de peaux qui approvisionne les petites entreprises locales. Pour elles, la concurrence extérieure est



Notre-Dame du Fort
port de l'Est, Étampes
Narcisse Berchère, lavis,
seconde moitié du
XIX^e siècle. Étampes, musée
municipal.

Étampes. Notre-Dame du Fort, porte de l'Est. Narcisse Berchère, lavis, seconde moitié du XIX^e siècle. Étampes, musée municipal.

de plus en plus vive depuis l'amélioration des moyens de transport, et beaucoup disparaissent avant 1914.

En plein centre, place Notre-Dame et autour de la collégiale, se tient également chaque semaine un second marché, plus féminin celui-ci. Là se vendent les volailles, les œufs et les fromages des campagnes voisines. Vêtues de noir et coiffées de blanc, les fermières beauceronnes proposent aux ménagères les produits d'un élevage qui permet d'arrondir les revenus de l'exploitation : le pittoresque du marché d'autrefois, densément fréquenté, dans un amoncellement de paniers et victuailles.

L'étude des campagnes de la région d'Étampes au XIX^e siècle reste à faire ; mais on peut discerner les grandes lignes d'une évolution somme toute positive⁵²⁹. Le monde de la terre a commencé ici à bouger dès la fin du XVIII^e siècle ; la demande de la capitale, le développement de la consommation individuelle de nourriture, l'élévation lente des niveaux de vie favorisent, certes très inégalement, la société rurale. Dans le pays d'Étampes, la révolution fourragère contribue à la réduction des jachères qui, de 1837 à 1892, passent de 16 à 7 %. Trèfle, sainfoin et luzerne améliorent la qualité des terres et permettent désormais l'élevage à l'étable d'un abondant cheptel. Préparé dès la fin de l'Ancien Régime par l'agronome Tessier, originaire d'Angerville, qui introduisit en France le mouton mérinos, l'élevage ovin est en essor constant jusqu'au milieu du siècle. Une image s'impose alors : celle du berger accompagné de ses chiens, gardant son troupeau sur les éteules. En vérité, le mouton apparaît vite comme un obstacle à la culture intensive. Le début d'une première mécanisation, la recherche de meilleurs rendements, le succès de la betterave sucrière conduisent à la régression du troupeau dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette évolution, qui accroît les profits, est encouragée par la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Étampes fondée en 1820. Composée principalement de notables, elle favorise les cultures nouvelles, l'introduction des engrains naturels et industriels, le chaulage et le drainage des terres lourdes⁵³⁰.

Le Second Empire apparaît comme une période de bons prix, une sorte d'âge d'or pour les producteurs qui n'ont aucun mal à écouler leurs productions à Étampes : les grains, mais aussi les bestiaux, négociés au Marché Franc à partir de 1868, c'est-à-dire peu après la construc-

tion de l'abattoir municipal⁵³¹. Pourtant, les espérances mises dans le négoce de la viande ne durent pas. Dès les années 1880, les règles de la vie commerciale commencent à favoriser les circuits courts : le boucher parisien achète de plus en plus directement ses bêtes au producteur.

L'impression justifiée de prospérité des campagnes étampoises ne doit pas dissimuler la grande disparité des conditions sociales, et la débauche de travail, féminin en particulier, qu'imposent aux petits producteurs les conditions de la concurrence. Quant aux ouvriers agricoles et autres « gars de batteuses », déracinés et exploités, ils vivent dans une grande détresse morale et contribuent chaque semaine à alimenter la chronique locale des rixes après boire.

Le creuset étampois

La ville du XIX^e siècle est plus que jamais en osmose avec Paris, où beaucoup de natifs d'Étampes partent s'établir. La plupart d'entre eux appartiennent aux classes aisées : rejetons de bonnes familles allant faire leurs études dans quelque institution ou lycée parisien, et qui se fixent définitivement dans la capitale, négociants enrichis qui y achètent un fonds de commerce avantageux, bourgeois qui vont vivre de leurs rentes dans le Paris des beaux quartiers, intellectuels qui ne trouvent que dans la grande ville les moyens de réaliser leurs légitimes ambitions. Mais n'était-ce pas déjà le cas du naturaliste Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'était contenté autrefois de naître à Étampes, avant de faire une brillante carrière dans la capitale ? Pour tous ceux-là, Paris est bien le symbole de leur réussite sociale. Mais ces départs entraînent aussi l'extinction naturelle des lignages ; ils font alors disparaître de l'horizon étampois des familles dont la notoriété s'était souvent maintenue pendant des générations. Et il n'est donc pas étonnant que peu de gens aient pu alors se targuer d'être de très vieille souche étampoise.

Au cours du temps, Étampes a toujours compensé cette hémorragie d'hommes et de femmes par l'accueil d'immigrants, jeunes pour la plupart, qui pouvaient espérer y trouver du travail. Au flux séculaire venu de l'ouest qui avait permis, après les terribles épreuves de la guerre de Cent Ans, de ragaillardir le vieux fonds, s'ajoute à la fin du XVII^e et surtout au cours du XVIII^e siècle un courant d'est : Lorrains ou Francs-Comtois montés à Paris pour affaires ou pour études, tel Claude-François Boncerf, le médecin de l'hôtel-

Dieu de la ville, ou Suisses de la garde du Prince qui, après leur démobilisation, s'installent à Étampes, y ouvrent un commerce et y prennent femme, tel Armand Clartan, maire d'Étampes pendant la Révolution. Si bon nombre de ces immigrants ne sont pas passés à la postérité, certains ont ainsi contribué au renouvellement des élites locales.

Après une longue stagnation démographique durant les trois premiers quarts du siècle – 7 687 habitants au recensement de 1801, 7 710 à celui de 1881 – Étampes gagne environ 2 000 habitants pendant les trente années qui précèdent le premier conflit mondial. C'est là assurément un signe qui ne trompe pas.

Ce redressement, il faut l'imputer une fois de plus au bon fonctionnement du « creuset » étampois ; la ville continue en effet à accueillir de nombreux migrants. Fort heureusement, car les Étampois, qui ont commencé dès la fin du XVIII^e siècle à limiter leur descendance, ont assez peu d'enfants. Sans cet apport extérieur, Étampes et les communes environnantes seraient condamnées à un lent déclin. Malgré ce sang neuf, d'ailleurs, la proportion particulièrement élevée de personnes seules et de gens âgés vient témoigner d'un certain vieillissement de la population.

La main-d'œuvre peu qualifiée venue des provinces du Centre et du Sud-Ouest trouve à s'embaucher dans les ateliers, dans les chantiers de construction et de voirie qui s'ouvrent un peu partout à Étampes. Mais les campagnes sont également affectées par ces remues d'hommes. Comme à la ville, mais avec un décalage dans le temps, la tendance est à la diminution de la taille des familles. La population vieillit, comme en témoigne en particulier la pyramide des âges de Morigny dans la seconde moitié du XIX^e siècle⁵³². Les travaux dans les grandes fermes du plateau happenent chaque année pour des travaux saisonniers des escouades de travailleurs venus du Perche, du Berry et de Belgique. Et certains se fixent alors définitivement dans la région.

L'arrivée du chemin de fer

L'arrivée du chemin de fer en 1843 fut pour la région d'Étampes un événement considérable⁵³³. Le nouveau moyen de transport suscitait à la fois l'intérêt et la crainte. Il assurait désormais une liaison sûre avec la capitale et le val de Loire ; mais il se révélait être aussi un redoutable concurrent de la route à qui la ville était largement redétable de sa prospérité aux siècles précédents.

Étampes pourtant n'avait pas hésité. Dès le début des années 1830, la ville avait manifesté son intérêt pour une ligne qui s'arrêterait chez elle. La concurrence était d'autant plus vive que deux autres tracés avaient été envisagés : à l'ouest par Versailles, à l'est par Corbeil. La mobilisation de la municipalité, les arguments de bon sens – en particulier le trajet plus court par Étampes – avaient permis de triompher des villes rivales.

Expropriations, construction de la gare, des voies ferrées et des ouvrages d'art s'étaient faits non sans difficultés. Il avait fallu en effet vaincre les appréhensions, résoudre des problèmes techniques, tel celui posé par la fameuse « rampe d'Étampes » qui permettait d'atteindre le plateau beauceron. Mais c'était dans la ville même que le chemin de fer imprimait sa marque. Le haut remblai portant les voies était comme un mur qui barrait désormais l'horizon vers l'ouest ; et le symbole que constituait pour Étampes la tour Guinette était retranché de la cité...

L'activité croissante du trafic des marchandises sous la monarchie de Juillet et surtout sous le Second Empire fit de la gare – l'« embarcadère » – le centre de l'activité économique de la région d'Étampes. Le transport aisément pondéreux, en particulier des céréales, la rapidité et la régularité du train l'avantageaient par rapport à la route qui périclitait déjà, il est vrai, avant l'arrivée du chemin de fer. De cette mutation longue, le commerce local pâtit indiscutablement : les aubergistes et restaurateurs, les loueurs de voitures, et tous ceux qui de près ou de loin travaillaient pour eux, virent en quelques années leur activité s'amenuiser. Le train certes desservait Étampes, et il était bien pratique pour ceux qui se rendaient à Paris pour affaires, ou simplement pour visiter la capitale. Mais l'avantage qu'y trouvaient les voyageurs ne compensait pas la baisse des activités économiques ; car le passage de la ligne n'avait pas entraîné de manière significative la création d'activités nouvelles, hormis celles que la compagnie de Paris-Orléans avait elle-même suscitées, avec ses ateliers et son dépôt de machines.

L'amorce d'un changement ?

Il est toujours plus facile d'apprécier les transformations matérielles que les changements qui apparaissent dans les mentalités ; la société étampoise du siècle dernier n'échappe pas à ce constat. Ce sont sans doute les deux organes de presse – *L'Abeille*, le plus conservateur, et *Le Réveil*, incisif et « boulangiste » en son temps –

qui permettent de restituer le mieux l'esprit public d'alors⁵³⁴. Pour ces journaux locaux attachés à l'ordre, « le péril est à gauche », et à l'extérieur. À gauche, parce qu'on redoute depuis la Commune une subversion « internationaliste » qu'accrédite à partir des années 1890 un brusque regain de tensions sociales ; à l'extérieur, parce que l'idée de la « Revanche » court toujours en filigrane dans les éditoriaux et s'impose même au grand jour lorsque s'avive la tension avec l'Allemagne, lors de l'affaire du Maroc par exemple. Reflétant et influençant l'opinion de bon nombre d'Étampois, la presse locale, soucieuse avant tout de défendre l'honneur de l'armée et du drapeau, s'affirme antidreyfusarde. En cela, elle est à l'unisson de la France profonde. Mais Étampes, n'est-ce pas la France profonde ?

Pourtant, si c'est là l'opinion dominante, bien des voix discordantes se font entendre. Un courant politique de gauche, radical et volontiers anticlérical, commence à se manifester en effet un peu avant la fin du siècle. Dans une ville peu pratiquante mais volontiers conformiste, l'expulsion des congrégations, la question des écoles religieuses troubent les esprits. Mais la retenue naturelle incite plutôt à courber le dos, à attendre que l'orage passe, pour préserver l'essentiel ; y compris au moment des inventaires, durant les premiers mois de 1906. Même si la contestation progresse, même si la gauche internationaliste se manifeste à l'occasion avec quelque vigueur, la société étampoise fuit l'excès et s'efforce de préserver l'image de la sérénité bourgeoise.

À qui fréquente alors la ville – ouvriers de passage, démarcheurs et livreurs de maisons parisiennes, touristes après 1900 – Étampes offre bien des contrastes. À l'assouplissement des petites rues s'opposent le brouhaha et l'activité des places les jours de marché. Si les processions religieuses ne foulent plus le pavé étampois après 1890, les manifestations sportives, les réjouissances collectives continuent d'animer la cité pavosée. On apprécie la fête ; on aime organiser des concours de gymnastique, de musique ou de tir auxquels participent les sociétés locales concurrentes, « Les Enfants de Guinette » et « La Revanche étampoise », mais aussi celles des villes du sud de la Seine-et-Oise⁵³⁵.

Les Étampois ne manqueraient surtout pour rien au monde le spectacle de vaudevilles et de comédies dont ils sont si friands. Et l'inauguration du théâtre au centre de la cité en 1852 vient satisfaire enfin une vieille ambition⁵³⁶.

Même s'ils sont souvent d'ampleur modeste, chantiers de construction, d'aménagement de la voirie s'ouvrent tout au long du siècle dans toute la ville. Les préoccupations d'hygiène et de santé publique conduisent à une nouvelle politique de l'eau ; la construction d'un chemin de fer à voie étroite, l'installation du Marché Franc et l'ouverture de nouvelles promenades publiques comme celle du boulevard Henri-IV modifient le visage de la cité sans en altérer la structure séculaire. En 1914, Étampes garde cette dimension humaine qui en fait le charme.

Les blocages

De nombreux indices de réveil sont également perceptibles dans le domaine économique. Pourtant, on ne peut qu'être frappé par la fragilité des entreprises, liées ou non aux productions agricoles qui s'installent alors à Étampes, et en particulier dans son quartier ouvrier, Saint-Martin. Si l'on excepte une fonderie spécialisée, elles disparaissent plus ou moins rapidement après quelques années d'existence. Manque de crédits ? de compétences ? de débouchés ?

Suggérons quelques hypothèses pour expliquer l'incapacité de la ville à franchir un certain seuil de développement. La structure des entreprises reste ancienne, de type familial, et le capital modeste. Il s'agit au mieux d'ateliers où l'organisation du travail reste proche de l'artisanat, même si l'établissement compte parfois plusieurs dizaines d'ouvriers ; en outre ces « maisons », très dépendantes d'une production, paraissent incapables de surmonter la concurrence et de rebondir sur une autre fabrication en cas de crise. Le manque d'ambition et la faiblesse structurelle de ces entreprises empêchent la ville et sa région de remplacer durablement les vieilles activités liées à la terre, qui périclitent, par des activités plus modernes.

Le patronat étampois, prisonnier de vieux réflexes de prudence, n'a pas su profiter des nouveautés du marché pour s'imposer, comme l'a fait celui de Corbeil qui disposait, il est vrai, d'atouts dont Étampes était privé, en particulier de la présence d'une voie d'eau conséquente comme la Seine, et de la proximité de Paris. Les Darblay d'Étampes ne s'y sont pas trompés qui ont décidé d'aller un beau jour s'y établir.

Cette frilosité à entreprendre s'explique sans doute aussi par les pesanteurs du passé. Depuis l'Ancien Régime, la fonction administrative a marqué la ville ; un monde de gratte-papier, de

notaires et d'hommes de loi n'a cessé de marquer l'esprit local. L'innovation, synonyme de mutation sociale, n'y était guère prisée. Sous la Révolution, on aurait bien vu Étampes chef-lieu de département ; et au siècle dernier, on se disait prêt à accueillir une caserne. Mais on refusait l'usine par crainte de l'ouvrier... Était bon pour la ville, pensait-on, tout ce qui pouvait amener des consommateurs ; bref, il régnait un esprit conservateur qui freinait toute initiative.

Il ne faut pourtant pas imputer seulement aux Étampois la responsabilité de cette adaptation en partie manquée à un monde qui se transforme rapidement. Les pesanteurs rurales ont sans doute joué, mais elles n'ont pas été déterminantes. Après tout, Étampes n'était pas si mal desservi par les communications et elle ne manquait pas d'atouts. Au bout du compte, c'est peut-être la nouvelle orientation des flux économiques nationaux et internationaux qui est à l'origine de l'engourdissement durable des activités. Le grand commerce entre les Antilles et Paris via Nantes et Bordeaux avait directement favorisé la ville avant la Révolution. Non seulement son déclin n'avait pas été compensé, mais le roulage avait beaucoup reculé et le chemin de fer n'avait pas apporté le réveil que l'on était en droit d'attendre. En un sens, « Étampes n'est peut-être qu'un exemple de cette marginalisation de l'Ouest français par la révolution industrielle⁵³⁷. » Et ce n'est vraiment qu'après 1890 qu'un nouvel état d'esprit apparaît et que la ville se met à changer.

Pour compenser cette durable difficulté d'adaptation, les Étampois se sont tournés avec quelque nostalgie vers leur passé ; un passé que les érudits locaux ont alors eu tendance au cours du XIX^e siècle à idéaliser.

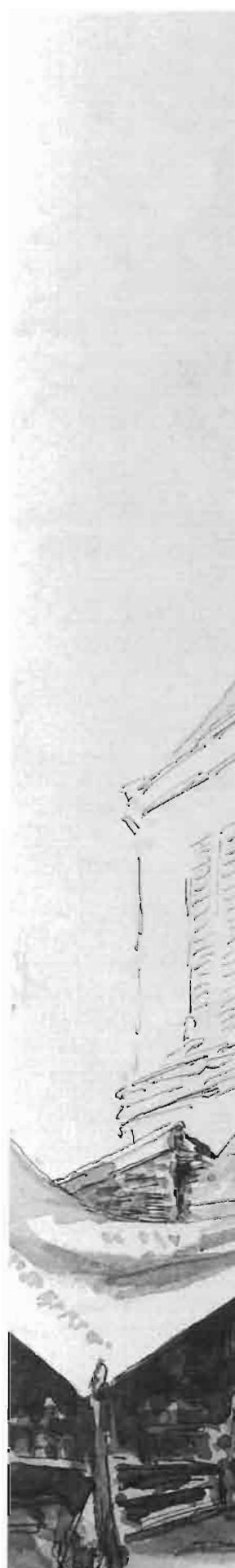
Un passé idéalisé

Au cours de ce siècle, certains Étampois ont conscience d'un assouplissement de leur cité, et de son incapacité à reprendre sa marche en avant. Les « antiquaires » et autres curieux d'histoire locale sont de ceux-là⁵³⁸. À force de se pencher sur les fastes réels ou supposés de son passé, ils en viennent tout naturellement à faire la comparaison, à reconnaître le faible rôle joué maintenant par la ville en Île-de-France. Ils évoquent ces temps bénis où Étampes comptait... Une attitude révélatrice d'une double frustration : celle de l'émergence tardive de la cité au regard de l'histoire, et celle d'une déchéance moderne.

Si certains « historiens » ont cru pouvoir affirmer la haute antiquité d'Étampes, il reste qu'avant la période mérovingienne aucun établissement n'est repérable sur le site actuel de la ville. Au siècle dernier, au moment où l'on exaltait partout le passé national, les Gaulois et les druides, ce constat de l'absence d'un passé ancien était forcément gênant. Car on avait beau chercher, il fallait se rendre à l'évidence : avant l'an mil, protégé par ses marais, Étampes n'était qu'une petite bourgade sans caractère, pour laquelle on était incapable d'inventer le moindre monument significatif...

Les amoureux du passé d'Étampes se « ratrappaient » donc en évoquant les « grandes heures » du passé de la cité à l'époque médiévale. Cette ambition-là était d'abord perceptible chez les historiens de la ville royale, de Maxime de Mont-Rond en 1836 à Maxime Legrand au début de notre siècle, en passant par Léon Marquis et Louis-Eugène Lefèvre. Ils mettaient toute leur science à faire revivre le temps des Capétiens, cet âge d'or où la Cour séjournait volontiers à Étampes : le roi Robert et la collégiale Notre-Dame avec ses allures de cathédrale, la reine Constance et le palais du Séjour dont on se plaisait à imaginer les fastes, Louis VI le Gros qui, en accordant le droit de marché au quartier Saint-Gilles, avait jeté les bases de la future prospérité économique de la ville, Louis VII le Jeune rassemblant à Étampes prélats et barons avant que, pèlerin royal, il parte pour la Terre sainte... Ce sont ces bouffées d'un passé positif qui sont mises en lumière, lorsque la cité aimée des souverains était, entre Paris et Orléans, comme le pivot des possessions royales, un centre de décision, le centre d'un monde. Cette évocation fait d'autant plus chaud au cœur des Étampois que leur ville paraît maintenant en marge de l'histoire ; une ville « sans histoires ».

L'Église et les fidèles sont également sensibles à ce passé de grandeur, qui permet d'oublier les inquiétudes et la médiocrité de l'époque. La baisse de la pratique et la montée de l'indifférence religieuse, l'affirmation vers la fin du siècle d'un anticléricalisme actif conduisent les ecclésiastiques à s'appuyer sur le grand élan de foi médiéval pour tenter d'enrayer la perte d'influence de l'institution dans la société étampoise. La tentative du curé de Notre-Dame, l'abbé Bonvoisin, pour relancer le culte des saints patrons Can, Cantien et Cantienne dont les reliques avaient été autrefois apportées d'Italie





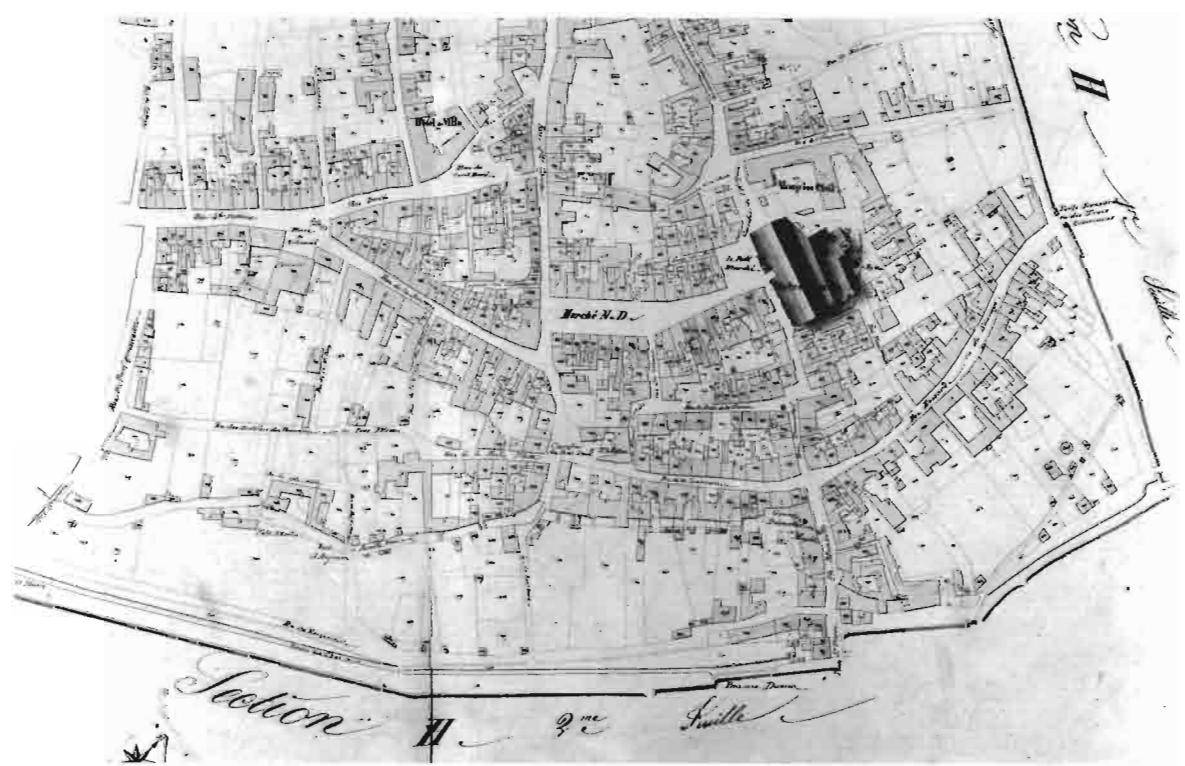
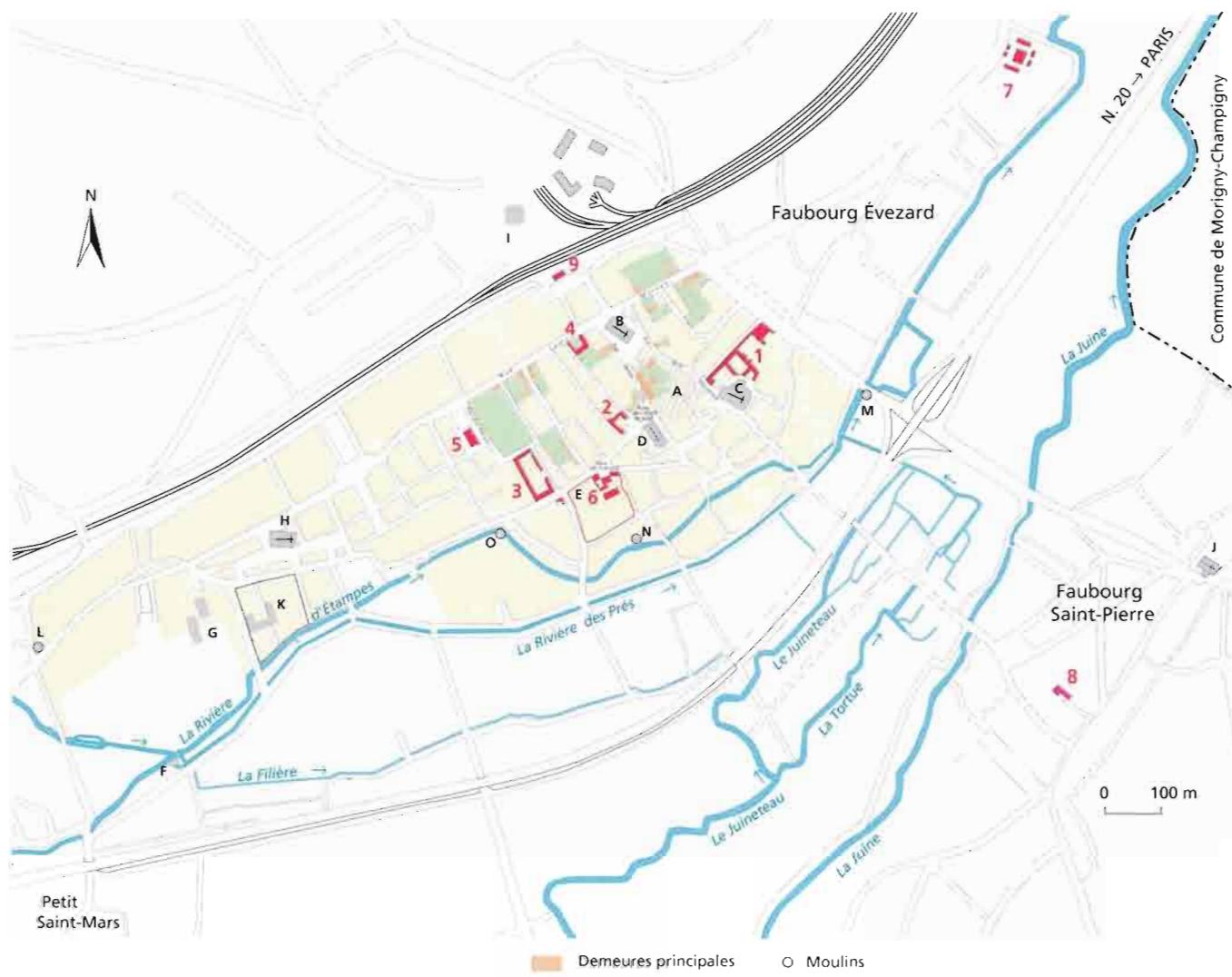
par Robert le Pieux s'inscrit dans ce contexte. Le renouveau du vitrail religieux vient témoigner aussi de cette volonté de retour à l'Histoire. L'illustre saint Bernard, qui fit triompher la cause d'Innocent II au concile d'Étampes de 1130, est honoré, ainsi que le pape, d'une verrière qui commémore l'événement : Étampes, au cœur de la chrétienté.

Entre passé et présent, chacun dans son registre tisse ainsi la trame d'une histoire recomposée qui met en lumière les grandes heures de la ville. Et puisque l'époque se passionne pour l'architecture, après le gâchis révolutionnaire que l'on ne manque jamais de souligner, on veut que tous les monuments qui subsistent dans la cité soient sauvegardés. Cette réhabilitation du passé monumental prend alors deux formes : travaux de restauration – et à partir de la décennie 1840, les églises laissées longtemps à l'abandon sont fréquemment en chantier –, travaux d'investigation historique illustrés par les publications des érudits locaux.

Mais ce sont sans doute les constructions civiles qui interrogent le plus. Autant la chronique religieuse permet en effet d'éclairer tant bien que mal l'antiquité des églises, les époques de leur construction, autant les hôtels anciens paraissent muets, privés du même coup d'un passé gratifiant. Et la disparition de bon nombre d'archives publiques et privées pendant les guerres de Religion et les troubles de la Fronde contribue à cette opacité. La tentation est alors grande de faire de ces hôtels de bourgeois maintenant ignorés les demeures de figures connues de l'histoire nationale ou le siège d'honorables institutions. De ces distorsions, de ces affabulations, l'époque est coutumière. Les élites étampaises du siècle dernier, qui supportent mal le déclin dans lequel, à leurs yeux, la ville est tombée, acceptent bien volontiers les fictions qui leur sont proposées. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, comme on vient de le voir dans le chapitre consacré à la ville au XVI^e siècle, Étampes a ses « hôtels des favorites », Diane de Poitiers et Anne de Pisseleu, et son « hôtel de Saint-Yon ».

*Étampes. Maison d'Anne de Pisseleu.
Narcisse Berchère, lavis,
vers 1885-1890. Étampes,
musée municipal.*

Du siècle des Lumières à la Première Guerre mondiale



La ville aux XVIII^e et XIX^e siècles.

A - Donjon (détruit) ;

B - église Saint-Basile ;

C - ancienne collégiale

Notre-Dame ;

D - église Sainte-Croix (détruite) ;

E - palais du Séjour (actuel tribunal) ;

F - vanne fortifiée des Porteaux ;

G - grenier d'abondance ;

H - église Saint-Gilles ;

I - château fort (actuellement tour Guinette) ;

J - prieuré Saint-Pierre (vestiges) ;

K - les cordeliers ;

L - Saint-Jean-du-Haut-Pas ;

M - moulin Darnatal ;

N - moulin Notre-Dame ;

O - moulin Sablon.

1 - Hôtel-Dieu ;

2 - hôtel de ville ;

3 - collège ;

4 - sous-préfecture ;

5 - théâtre ;

6 - tribunal et prison ;

7 - abattoirs ;

8 - Bourgneuf ;

9 - gare.

*Paroisse Notre-Dame.
Cadastre de 1824.*

La ville d'Étampes

Monique Chatenet, Julia Fritsch

La ville d'après le cadastre de 1824

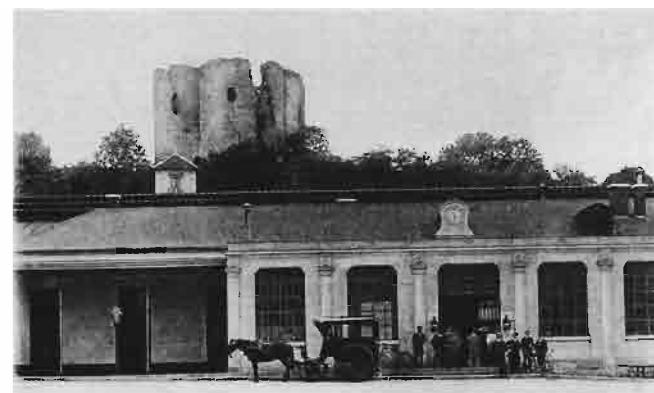
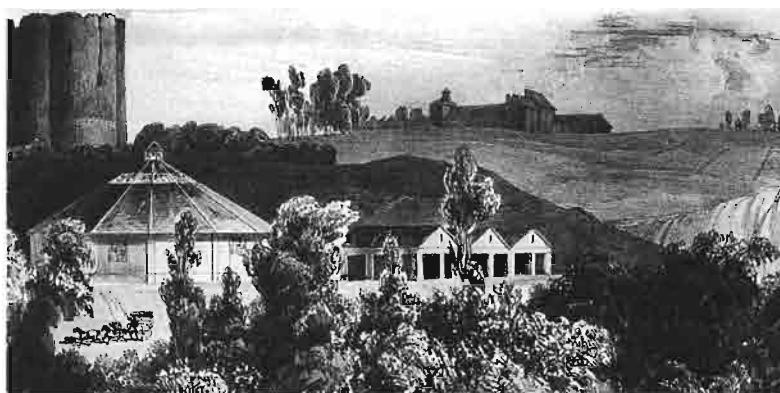
En 1824, Étampes flotte un peu dans les vestiges de ses murs encore présents et, depuis le XVI^e siècle, ses faubourgs n'ont pas considérablement progressé le long des axes routiers. Intra-muros, une large bande non bâtie cerne l'enceinte. Le centre géométrique de la ville reste singulièrement vide et la rue Saint-Jacques paraît toujours isolée du reste de l'agglomération : le quartier du collège ainsi que toutes les transversales est-ouest (rues du Creux-Chemin, du Collège, du Flacon, du Tripot, Saint-Mars, des Marionnettes, du Ronneau) sont bordés par beaucoup plus de jardins que de maisons.

Certes, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les grands établissements religieux ont contribué à figer le parcellaire : toute la pointe sud-est de la cité, en particulier, qui était aux mains des cordeliers et des religieuses de la congrégation Notre-Dame, est restée sans construction. Dans une moindre mesure, les barnabites et le domaine ducal dans la partie centrale, le chapitre de Notre-Dame et l'hôtel-Dieu au nord, contrôlaient les terrains. Mais la raison principale de cette situation reste évidemment l'inertie même de la ville après le désastre de 1652, que la prospérité économique enfin retrouvée dans la deuxième moitié

du XVIII^e siècle ne parvient pas à sortir totalement de sa léthargie, en dépit de quelques constructions publiques – collège, hôtel-Dieu, halle de la boucherie –, de quelques aménagements urbains – promenade du port – et d'un renouvellement profond de l'habitat.

La ville retombe dans sa léthargie au XIX^e siècle. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner le devenir des biens expropriés à la Révolution.

Sur les immenses terrains de la congrégation Notre-Dame, on se contente d'établir un « magasin de subsistances » d'abord dans les bâtiments conventuels, puis en 1820-1824 dans une construction neuve⁵³⁹. Le couvent des cordeliers sert épisodiquement de « muséum, bibliothèque et salle d'assemblée », puis il est acquis en 1807 par la congrégation Notre-Dame qui y réinstalle son école de filles⁵⁴⁰. Les bâtiments sont reconstruits en 1844, la chapelle rebâtie en 1863-1864 et le tout est démolí après la dissolution de la congrégation en 1907⁵⁴¹. Le château du Bourgneuf, démolí dans les premières années du XIX^e siècle, laisse un immense terrain vague qui n'est loti que tardivement. Le site du couvent des capucins, lui aussi, reste vide pendant un demi-siècle, jusqu'à la construction des abattoirs en 1862. Le couvent



de la Trinité ne connaît pas un meilleur sort ; il est occupé vers 1850 par une conserverie⁵⁴². Enfin, le « cloître Notre-Dame », petit à petit englobé dans l'hôtel-Dieu, voit ses maisons disparaître l'une après l'autre.

La monarchie de Juillet et le Second Empire n'auraient pas modifié considérablement la physionomie de la ville que nous montre le cadastre de 1824 sans l'arrivée du chemin de fer qui creuse en 1843 une profonde tranchée sur le flanc de la colline de Guinette. Il faut, bien sûr, évoquer la destruction de l'enceinte, remplacée petit à petit par des boulevards, mais celle-ci est conduite très progressivement et ne s'achève qu'après 1870. Le plan d'alignement dressé en 1828 et révisé en 1830 est sans ambition. En dehors de l'éphémère projet d'une place Dauphine pour commémorer « l'enfant du miracle » (aujourd'hui place de l'Ancienne-Comédie)⁵⁴³, on se contente surtout d'ajustements pour régulariser et élargir les « traverses » des routes royales. La rue Saint-Jacques est relativement peu touchée⁵⁴⁴. En revanche, les façades bordant la rue de la Savaterie et la rue Darnatal sont sérieusement rabotées aux XIX^e et XX^e siècles pour former la rue de la République. (M. C.)

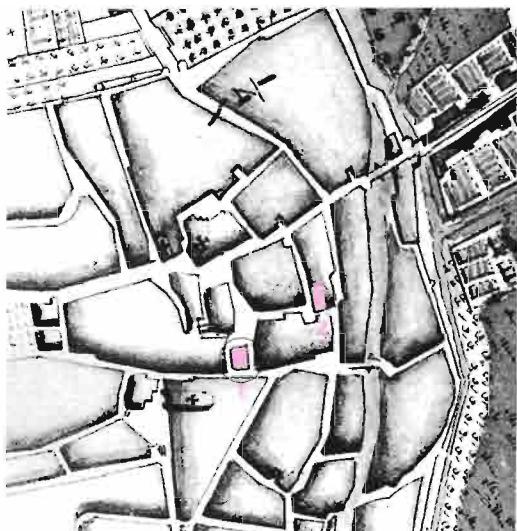
Les édifices publics

Autre symptôme d'immobilisme : les points de repère, dans la ville, ne changent guère. Les églises – moins nombreuses il est vrai⁵⁴⁵ –, l'ancien palais, la « tour Guinette », l'hôtel de ville, l'hôtel-Dieu, hérités du Moyen Âge ou du XVI^e siècle, restent des signaux immuables.

Certes, au XVIII^e siècle, le collège et l'hôtel-Dieu sont rénovés. Au siècle suivant, on refait une façade au tribunal, mais on conserve tout le bâtiment médiéval. On agrandit assez luxueusement l'hôtel de ville, mais on pastiche les parties anciennes. L'hôtel-Dieu s'accroît fortement, mais garde du côté de la rue d'accès ses façades de l'Ancien Régime. Les seules nouveautés, en dehors de trois établissements essentiellement utilitaires – la gare, la prison, les abattoirs –, sont la sous-préfecture et le théâtre municipal précédé d'un square où se dresse l'inévitable statue de l'homme célèbre : Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. La ville vit dans le souvenir de sa gloire passée : c'est au milieu du XIX^e siècle que se fixent les appellations « maison de Diane de Poitiers », « maison d'Anne de Pisseleu » et que le grand salon de l'hôtel de ville est décoré des portraits posthumes de ses plus illustres habitants. (M. C.)

Étampes, la rotonde des locomotives. BNF, Topo VA, fol. tome II, B 6170.

Étampes, la gare et la tour Guinette. Carte postale. Paris, abbaye Sainte-Marie, rue de la Source.



L'hôtel-Dieu

L'« aumônerie Notre-Dame » apparaît dans les textes dès la fin du XI^e siècle. À l'origine, si l'on en croit Fleureau, les lits des malades étaient placés dans la collégiale, « au bout de la nef, au-dessus de la porte du marché⁵⁴⁶ ». La date d'installation de l'établissement hors de l'église n'est pas connue, mais Fleureau suppose avec raison que le transfert eut lieu vers 1194-1199, époque à laquelle Michel de Corbeil, archevêque de Sens, régla un différend entre le chapitre de la collégiale et les « *magister et fratri Domus Dei Stamparum* » en accordant à ces derniers les oblations et autres

Atlas de Trudaine, vers 1750. Emplacements successifs de la boucherie. AN, F¹⁴ 8447.

1 - Ancienne boucherie ;
2 - nouvelle boucherie.

droits attachés à l'hôtel-Dieu mais perçus jusqu'alors par le chapitre⁵⁴⁷. En 1537, à la suite d'une protestation des échevins d'Étampes, l'archevêque de Sens confia la direction du temporel à des représentants élus des habitants. L'ancien « maître » de l'hôtel-Dieu conserva seulement, au titre de chapelain, la direction spirituelle⁵⁴⁸. À la fin du XVI^e siècle, une congrégation de religieuses augustiniennes fut instituée pour assurer les soins des malades ; leur règle fut approuvée par l'archevêque de Sens en 1649.

On ignore la configuration de l'édifice au Moyen Âge. Au début du XVI^e siècle, il occupait un terrain allongé et assez étroit à l'angle de la rue de la Cordonnerie (actuellement rue de la République) et de rue de la Feusterie (actuellement rue Baugin). Il était séparé de l'église par le « cloître Notre Dame » bordé des maisons des chanoines, notamment la chantrerie, demeure du dignitaire principal du chapitre.

De cette époque il ne subsiste qu'un seul bâtiment, très modifié d'ailleurs : l'actuelle chapelle, qui servait à l'origine de dortoir et fut construite en 1559 comme l'indique une inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée. Elle fut transformée en chapelle en 1632, date de la construction d'un nouveau dortoir⁵⁴⁹. Ce dernier bâtiment forme aujourd'hui, en bordure de la rue Baugin, l'aile ouest de la première cour de l'hôpital ; il ne comportait à l'origine qu'un seul étage carré auquel on accédait par un escalier extérieur.

L'édifice, de dimensions apparemment modestes à la veille de la Fronde⁵⁵⁰, devait connaître des embellissements et agrandissements considérables au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Les premiers travaux commencent en 1701 avec la reconstruction du portail principal, à nouveau refait en 1766-1768 par le maître maçon Antoine Morize⁵⁵¹. Ils se poursuivent en 1705, avec la construction de « l'aile de la communauté », au fond de la première cour pour loger les sœurs augustiniennes. Les travaux, confiés à l'architecte Jollivet, sont financés par le legs de Marie-Elisabeth Jolly, née Fleureau⁵⁵². Moins longue que le bâtiment actuel, l'aile était isolée du dortoir du XVII^e siècle par un bâtiment aujourd'hui détruit. Quelques années plus tard, en 1719, un chœur des religieuses vint compléter la chapelle⁵⁵³. En construisant le nouveau bâtiment conventuel, les administrateurs de l'hôtel-Dieu ne respectaient pas les dispositions testamentaires de la bienfaitrice qui avait souhaité la construction d'un dortoir « pour les femmes en

couches et les pauvres prêtres malades⁵⁵⁴ ». Le vœu fut néanmoins accompli en 1713, date à laquelle le dortoir de 1632 fut prolongé au nord (actuellement aile ouest de la cour centrale)⁵⁵⁵. Cela permit d'installer les hommes et les femmes dans deux pièces distinctes. De plus, grâce à l'acquisition d'un terrain situé de l'autre côté de la rue Baugin en face du dortoir des femmes, on put construire en 1757 une aile pour les accouchées reliée au reste de l'édifice par un pont couvert enjambant la rue⁵⁵⁶.

La réforme des hôpitaux ordonnée par le roi en 1781-1782 fut à l'origine d'un remaniement complet de l'édifice. Le 29 avril 1783, grâce à une réforme financière entreprise quelques années plus tôt, les administrateurs de l'hôtel-Dieu purent envisager des travaux : « Afin de mettre les malades dans un seul lit [...] et afin de répondre plus directement aux vues du gouvernement qui fait de cet ordre la première règle de tous les hôpitaux [...] [l'administration] a mandé le sieur Viel, architecte des hôpitaux de Paris, et l'a chargé de visiter exactement le local de cette maison⁵⁵⁷. » Il s'agit de Charles François Viel, architecte de l'hôpital général depuis 1781⁵⁵⁸. Viel rendit son rapport le 16 avril 1783 et les travaux qu'il proposait furent immédiatement mis à exécution. La surface des dortoirs fut doublée, ce qui permit, temporairement d'ailleurs⁵⁵⁹, de ne mettre qu'un malade par lit. C'est alors que l'on construisit un second étage au-dessus des deux dortoirs existants – il existe encore. Les hommes furent placés au premier étage, les femmes au second. Un escalier, construit entre les dortoirs et l'aile de la communauté en remplacement d'un ancien bâtiment, vint assurer la distribution des salles des malades. Ces transformations firent de l'hôtel-Dieu un établissement modèle, comme en témoigne une très intéressante description rédigée en 1785 par le docteur Boncerf, médecin de l'établissement⁵⁶⁰.

À la Révolution, « l'hospice de l'humanité » s'agrandit considérablement grâce à l'acquisition, en 1792, de deux maisons du cloître Notre-Dame⁵⁶¹. L'achat de deux autres maisons canoniales en 1811 et 1834 vint encore accroître le terrain, ce qui permit en 1834 la construction de l'hospice de vieillards pour lequel M. Baugin avait légué en 1829 une somme importante⁵⁶². Le projet fut confié à Pierre Magne, architecte municipal⁵⁶³.

D'autres acquisitions (maison Deniset en 1845, ancienne auberge du Sauvage dite maison Millochau en 1863) étendirent au nord la propriété



*Étampes, hôtel-Dieu.
Aile de la communauté,
façade sud, en 1983.*

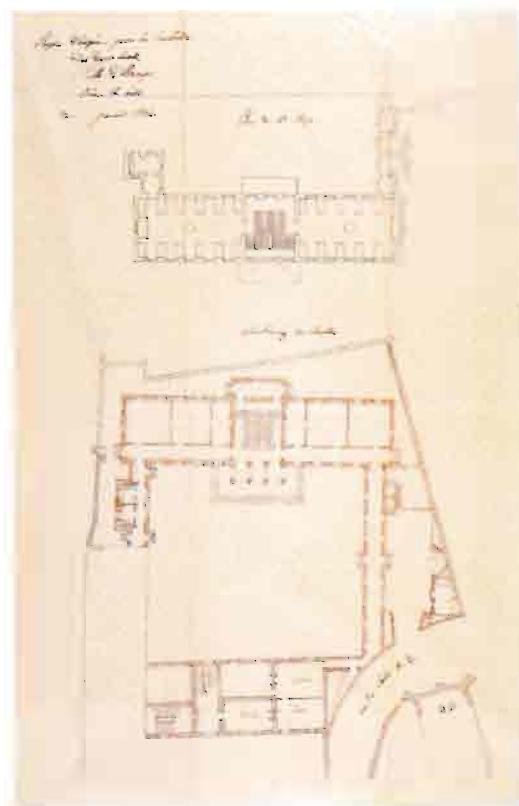
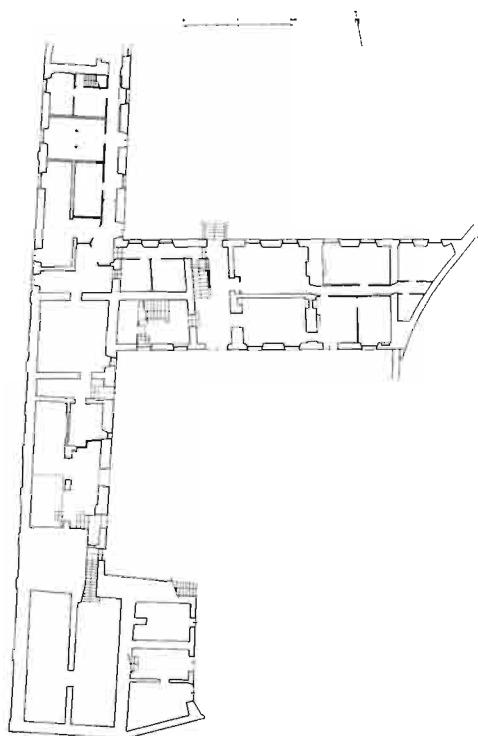


Étampes, hôtel-Dieu.

Bâtiment des vieillards,
en 1973.

Plan au théodolite
du premier étage, 1985.

Projet par Pierre Magne
pour l'asile des vieillards,
1834, rez-de-chaussée
et premier étage.
AN, F²¹ 1904, pièce 36.



jusqu'à l'ancienne enceinte, tandis que l'achat de deux anciennes maisons canoniales (maison Forbet en 1864, maison Hardy en 1866) augmentait la propriété vers l'est⁵⁶⁴. Ces acquisitions permirent de construire l'aile de chirurgie en 1894, la maternité en 1905 (architecte Anjubert) et de « retourner » l'accès de l'hôpital vers le nord⁵⁶⁵.

De cette longue histoire, il subsiste d'importants bâtiments.

L'ancienne cour antérieure, au sud, est précédée par le grand portail ionique à fronton élevé en 1766 qui s'ouvre, devant la collégiale, sur l'ancienne rue de la Savaterie. La cour est bordée de constructions en moellons enduits : à gauche, la chapelle construite pour servir de dortoir en 1559 et convertie en chapelle en 1632, puis le dortoir du XVII^e siècle surélevé à la fin du XVIII^e ; au fond, l'aile de la communauté bâtie en 1705 et achevée en 1783.

La chapelle est un vaisseau unique couvert d'un lambris en berceau déprimé. D'une très grande simplicité architecturale, elle doit surtout son intérêt aux tableaux qu'elle contient. La porte sur rue, toutefois, présente une travée dorique de colonnes dont les chapiteaux ont un gorgerin feuillagé et une échine à oves. Au-dessus, un bandeau d'attique, où s'inscrit un verset du Nouveau Testament, est sommé d'un fronton triangulaire portant la date : « M D LIX »⁵⁶⁶.

Le dortoir du XVII^e siècle présente, côté cour, une élévation plus que sobre. Le premier niveau, qui servait de communs, est percé de portes rectangulaires ou à arc en plein-cintre. Le second, celui de la salle des malades primitive, est éclairé par des fenêtres rectangulaires à arête chanfreinée. Les baies du niveau supérieur élevé en 1783 sont également rectangulaires, mais sans chanfrein. La surélévation est plus visible du côté de la rue Baugin, les contreforts du XVII^e siècle n'ayant pas été prolongés lors de la surélévation.

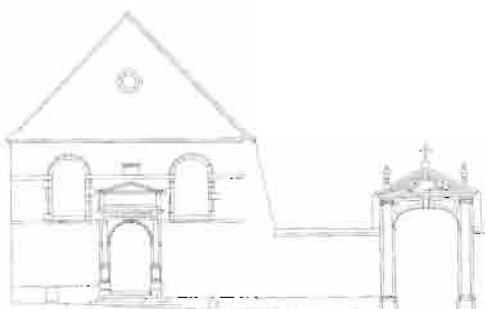
L'aile de la communauté est un corps rectangulaire double en profondeur d'un étage carré et d'un étage de comble couvert d'un toit brisé. Ses façades principales se composent de sept travées



Étampes, hôtel-Dieu.

Ci-dessus,
chapelle, vue vers le chœur,
en 1983.

Ci-dessous de gauche à
droite,
façade de la chapelle et
portail, relevé
photogrammétrique, 1985 ;
portail. Carte postale.
Paris, Bibliothèque Forney.



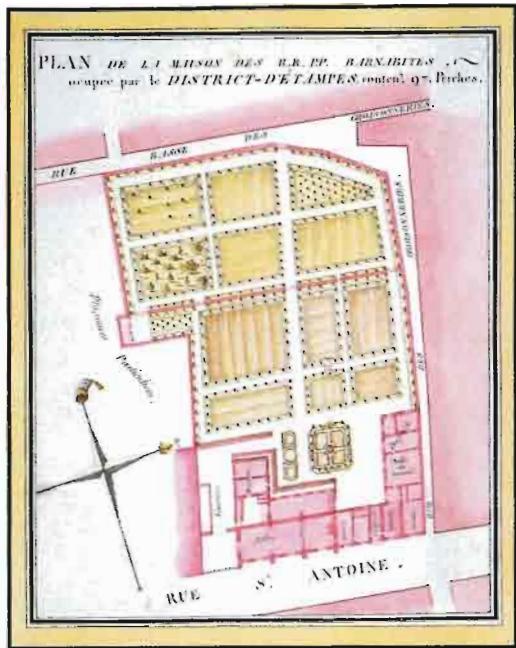


Étampes, hôtel-Dieu,
en 1983.

Aile de la communauté,
escalier central, 1705.

Aile de la communauté,
escalier ouest, 1783.





de Louis XVI. Une citation de saint Augustin sur une plaque de marbre noir dans un cartouche flanqué d'aillerons constitue le seul décor extérieur. À l'intérieur, il faut noter, outre les deux belles rampes d'appui déjà signalées, un décor assez important de boiseries dans lesquelles s'insèrent des tableaux⁵⁶⁷.

La seconde cour est bordée latéralement par le dortoir des femmes construit en 1713 et surélevé en 1783, et au fond par l'aile de l'hospice des vieillards construite en 1834 par Pierre Magne qui a également repris en façade l'aile latérale pour l'harmoniser avec la nouvelle construction. C'est un beau bâtiment néoclassique, malheureusement en partie masqué par des adjonctions peu élégantes, précédé au centre d'un portique dorique à quatre colonnes sans base de proportions monumentales³⁶⁸. (M. C.)

Le collège

Le collège occupe le terrain de l'hôpital Saint-Antoine, ou aumônerie des Bretons, attesté dès 1210⁵⁶⁹. Au milieu du XVI^e siècle, l'hôpital se composait d'un logis en bordure de rue au nord, et d'une chapelle au sud flanquée d'une boutique et d'un ouvroir. Un portail ouvrait sur une cour bordée au nord par un dortoir, au sud par un jardin sur lequel s'éclairait la chapelle. Il y avait aussi un ancien bâtiment, appelé le Romarin ou le Vieil Logis, qui fut démolí en 1564-1565 et dont il subsiste peut-être au sous-sol une cave voûtée d'ogives qui pourrait remonter au XIII^e ou au XIV^e siècle⁵⁷⁰.

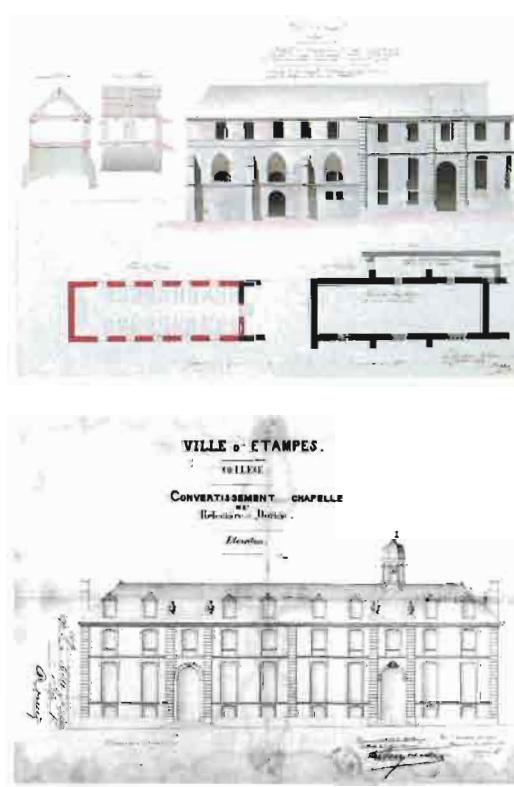
Le 5 septembre 1629, une convention est passée entre la ville d'Étampes et les pères de la congrégation de Saint-Paul ou barnabites. Ces derniers s'engagent à assurer l'instruction dans la « maison du collège de lad. ville », les maire et échevins leur cédant en contrepartie la propriété du collège, petit édifice de la fin du XVI^e siècle situé à l'angle sud-est de la rue Saint-Antoine et de la rue Magne⁵⁷¹ en face de l'hôpital, ainsi que les biens de la commanderie hospitalière de Saint-Jacques de l'Épée et 300 livres de rente sur la maladrerie Saint-Lazare. De plus, « d'autant que dans ledict collège il n'y a aucune chappelle » les échevins autorisèrent les religieux à « entrer en jouissance de la maison Sainct-Anthoine scituée vis à vis dudit collège pour y faire les fonctions ecclésiastiques et charges dudit ordre⁵⁷² ». Les barnabites installent leur couvent dans l'ancien hôpital qu'ils agrandissent entre 1634 et 1694 par l'achat de quatorze terrains voisins, étendant ainsi la surface jusqu'aux actuelles rues Cyrille-Brossart et Brunart⁵⁷³. Vers 1690, ils « augmentent la chappelle »⁵⁷⁴. Enfin, en 1718, ils reconstruisent entièrement le corps principal sur rue qu'ils achevèrent en 1720⁵⁷⁵. En 1732, la ville d'Étampes intente un procès aux barnabites à qui elle reproche, d'une part, de laisser le collège à l'abandon en le louant

*Étampes, hôpital
Saint-Antoine devenu
couvent des barnabites
puis collège Guettard.*

Ci-dessus à gauche,
plan d'ensemble,
vers 1791-1795. AC
Étampes.

Ci-après (à haut. en bas, chapelle, projet de transformation, plans, coupes. Élevation par Pierre Magne, 1827. AC Étampes :

projet de reconstruction
de la chapelle. Élevation
sur rue par Letavernier,
1866. AC Étampes.



à un maître d'école inculte, d'autre part, d'avoir utilisé pour reconstruire leur couvent certains legs destinés à l'établissement scolaire⁵⁷⁶. Le procès se prolongea jusqu'en 1779, date à laquelle la direction du collège fut définitivement retirée aux barnabites qui conserveront néanmoins leur habitation jusqu'à la Révolution.

Le nouveau couvent, qui se composait de deux bâtiments en équerre à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue Cyrille-Brossart, est connu par plusieurs plans de l'époque révolutionnaire, époque de son occupation par le district⁵⁷⁷.

Le collège laïque est créé en 1806, sur décret impérial, sans transformation notable des spacieux bâtiments⁵⁷⁸. En 1828-1830, Pierre Magne, architecte de la ville, construit une aile en équerre au sud de la cour, aujourd'hui détruite⁵⁷⁹. En 1867-1869, l'architecte municipal Letavernier démolit la chapelle et élève sur son emplacement un bâtiment dont la façade sur rue prolonge, en la pastichant, celle du début du XVIII^e siècle⁵⁸⁰. Enfin, les salles de classe et des dortoirs sont construits à partir de 1885⁵⁸¹ sur les plans de Joseph Auguste Émile Vaudremer, Prix de Rome, auteur, entre autres, des lycées Pasteur et Buffon de Paris⁵⁸².

Si la chapelle, détruite au XIX^e siècle, est seulement connue par les plans révolutionnaires déjà

Étampes, hôpital Saint-Antoine devenu couvent des barnabites puis collège Guettard. Façade sur rue, clef sculptée sur la droite, en 1985.



cités et des élévations de Pierre Magne⁵⁸³, les bâtiments conventuels des barnabites sont parvenus jusqu'à nous. Ils se composent de deux longs corps rectangulaires à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue Cyrille-Brossart. Rue Saint-Antoine, il ne faut considérer que la moitié nord du bâtiment (cinq travées) jusqu'à la chaîne centrale à refend. La partie sud – le pastiche de Letavernier – s'élève à l'emplacement de la chapelle. La façade est néanmoins imposante, quoique simple, avec des fenêtres à arc segmentaire, très hautes au rez-de-chaussée, beaucoup plus courtes à l'étage. La travée centrale est sou-

lignée par deux chaînes à bossages amorties de pots à feu, et couronnée par un clocher en charpente couvert d'un dôme. Une immense porte en plein-cintre dont la clef est sculptée d'un chérubin donne accès à un vestibule dans lequel une volée de marches conduit à la cour située en contre-haut. De celle-ci, on gagne l'escalier tournant en charpente situé à côté du vestibule, qui conduit aux étages. Le reste des dispositions intérieures a été entièrement modifié. (M. C.)

L'hôtel de ville

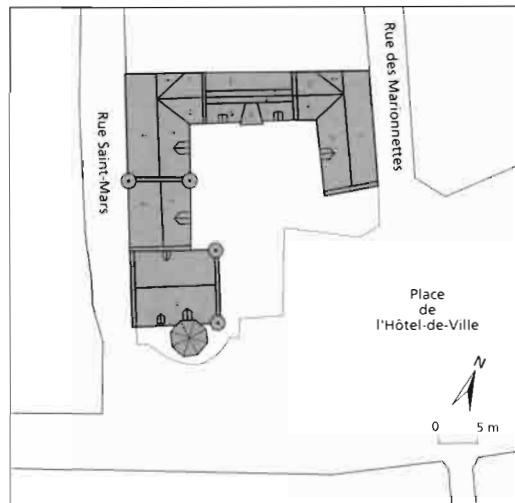
Jusqu'en 1847, l'hôtel de ville garde sa forme originelle⁵⁸⁴, en dehors de quelques adjonctions peu élégantes effectuées entre 1810 et 1813 par Pierre-Toussaint Michau, architecte municipal⁵⁸⁵.

La restauration intervient en trois phases. La première, en 1847, est très modeste. Elle voit la démolition du grenier à sel qui menaçait ruine, pour construire un « corps de garde et un hangar » en bordure de la rue des Marionnettes. Les archives communales conservent la trace de deux avant-projets et du projet définitif, petit bâtiment en rez-de-chaussée de plan allongé, avec deux avant-corps aux extrémités⁵⁸⁶. L'auteur en est Pierre Magne, architecte municipal, auteur de la plupart des constructions publiques de la ville au XIX^e siècle⁵⁸⁷. Les travaux, adjugés le 26 avril 1847, sont achevés dans l'année.

Dans un second temps, le conseil municipal étudie une opération beaucoup plus ambitieuse : la restauration de la partie principale de l'hôtel de ville – l'ancienne maison de la Treille – pour laquelle quatre projets sont successivement soumis.

Le premier est présenté par Pierre Magne dès juin 1847⁵⁸⁸. On le connaît par un plan qui prévoit la conservation de toutes les parties du XVI^e siècle dégagées des adjonctions du XIX^e et agrandies d'un bâtiment à l'ouest et d'une petite loge au nord-est⁵⁸⁹. Ce projet est ajourné par les événements de 1848 et au printemps de 1849, Magne décide lui-même son abandon, jugeant que « la loge du concierge appliquée au flanc de l'hôtel de ville serait d'un plus mauvais effet »⁵⁹⁰.

Un second projet, du même auteur, est commencé en juin 1849 et soumis en août suivant à une « commission chargée de la restauration de l'hôtel de ville » qui avait fait appel à un expert, Daniel Ramée, architecte des Monuments historiques, restaurateur de la cathédrale de Noyon ; à Étampes, il s'est également intéressé au portail méridional de Notre-Dame⁵⁹¹. Le projet fut abandonné en septembre suivant, par suite d'un

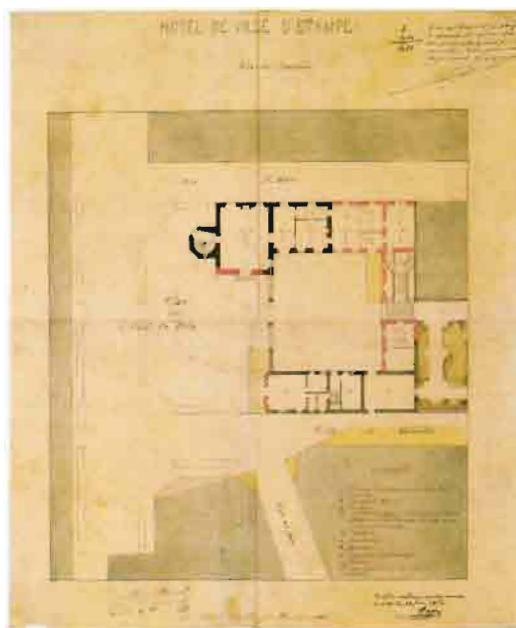


événement imprévu : l'écroulement de la petite aile en équerre du XVI^e siècle flanquant la tour d'escalier⁵⁹². Le vieil édifice était désormais vraiment trop petit pour abriter les services municipaux. Il fallait donc prévoir, avec la restauration, la construction d'une nouvelle aile. Aussi le troi-

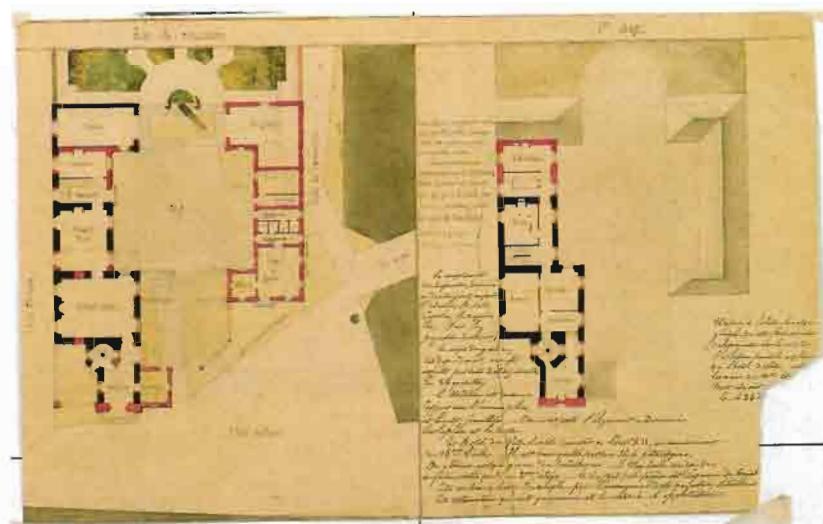
avant-corps central formé du pignon du grand logis du XVI^e siècle percé de trois travées régulières avec une porte axiale et deux arrière-corps latéraux de trois travées également axées par une porte centrale, le tout « médiévalisé » par des ornements néoflamboyants : accolades, gables fleuronnés, choux frisés, orbevoies, échauguettes. Bien que le projet ait été en principe « arrêté de concert » par les trois architectes⁵⁹⁴, le jeune Auguste Magne ne devait pas approuver les choix esthétiques de ses aînés, car il tint à présenter un contre-projet plus à son goût qui finit par emporter la décision. Le parti de restauration, que le jeune émule de Viollet-le-Duc présente comme un manifeste dans un mémoire imprimé adressé au maire⁵⁹⁵, ne cherche pas à donner à l'édifice du XVI^e siècle une « régularité qui n'appartient déjà plus à l'époque ». La tour d'escalier reste hors œuvre et deux nouveaux corps de bâtiment, au sud (rue Saint-Mars) et à l'ouest, assurent la liaison avec le corps de garde. Les façades, évitant la « profusion de moulures dispendieuses sans autre

Étampes, hôtel de ville.

En haut à gauche,
plan de situation, 1985.



sième projet, présenté au conseil en mars 1850⁵⁹³, prévoit-il un nouveau corps de bâtiment inséré entre la tour d'escalier, la rue Saint-Mars et la place. Ce projet, cosigné par Daniel Ramée, Pierre Magne et son fils Auguste Magne, est connu par une esquisse conservée au musée municipal. Caractéristique d'une phase fleurie du courant néogothique, il adopte tant en plan qu'en élévation une régularité toute contemporaine : un



résultat », reçoivent une ornementation qui, plus conforme à « l'archéologie » nous dit l'auteur, est inspirée des « exemples du temps ». Néanmoins, la fidélité à l'original est très relative : une seule baie d'origine est conservée ; les allèges des fenêtres et les chambranles des portes sont dotés d'une riche décoration sculptée qui, pour être librement inspirée de motifs des XV^e et XVI^e siècles, n'en sont pas moins des inventions d'Auguste Magne. Une

Étampes, hôtel de ville.

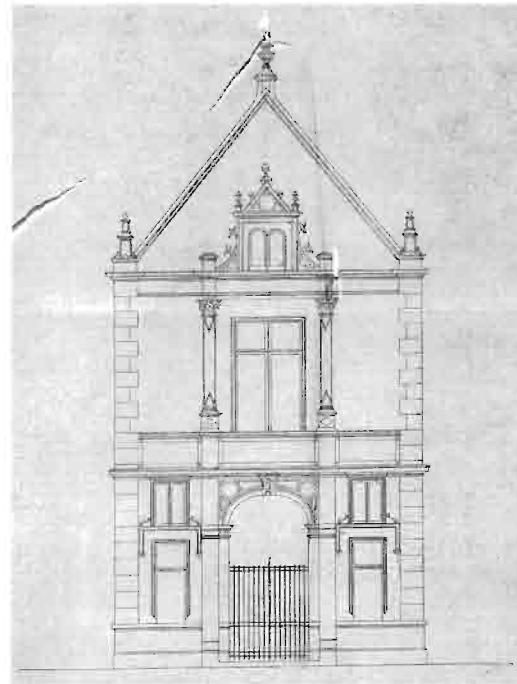
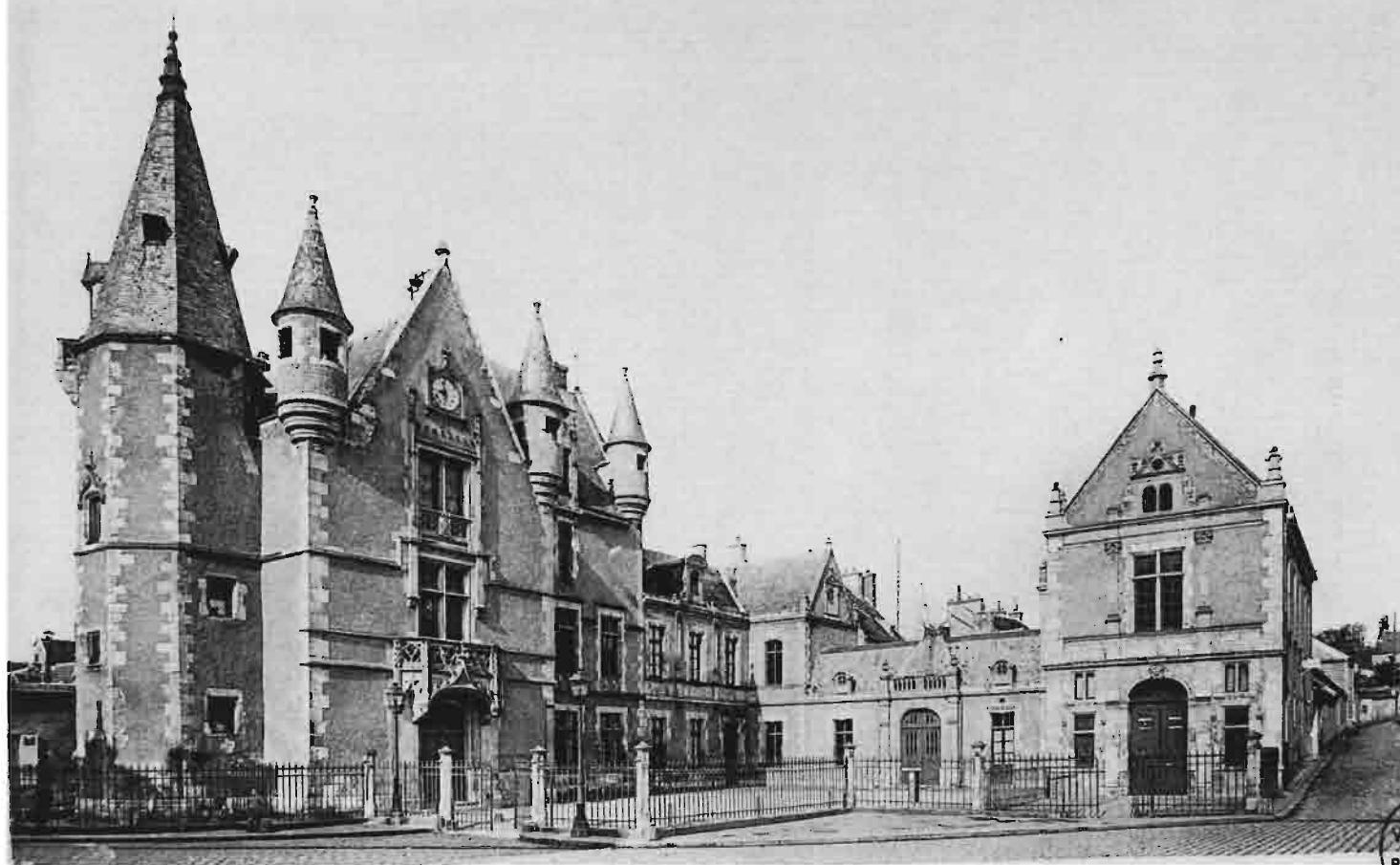
Ci-dessus de gauche à droite,
projet de restauration par
Pierre Magne, 1847. Plan.
AC Étampes ;

projet de restauration par
Auguste et Pierre Magne,
1850. Plan du rez-de-
chaussée. AC Étampes.



Étampes, hôtel de ville.

*Projet de restauration
par Daniel Ramée, Pierre
et Auguste Magne (?),
1849-1850. Étampes,
musée municipal.*



Étampes, hôtel de ville.
Carte postale. Sceaux,
musée de l'Île-de-France.

Aile sud, coupe transversale.
Relevé manuel, 1985.

Projet de reconstruction
de l'aile nord par Auguste
et Pierre Magne, 1852.
Élevation est. AC Étampes.

nouvelle commission municipale, aidée d'un nouvel architecte célèbre – Jean-Baptiste Lassus, architecte des Monuments historiques – se prononce en faveur des plans d'Auguste Magne⁵⁹⁶. Approuvé par le conseil des Bâtiments civils sous réserve de modifications de détail, ce quatrième projet est mis en adjudication le 27 janvier 1851 et réalisé sous la direction de Pierre Magne, architecte d'exécution⁵⁹⁷.



Étampes, hôtel de ville.
Façade sur cour, en 1984.

La troisième phase des travaux concerne la modification du projet en cours d'exécution, ainsi que la conception et la réalisation du décor intérieur⁵⁹⁸.

Le projet finalement adopté prévoyait de conserver le corps de garde de 1847, avec une simple transformation de sa façade est. La disproportion entre cette modeste annexe et la luxueuse restauration parut vite choquante. Aussi, sur l'avis d'Auguste Magne, le conseil municipal se décida-t-il en juillet 1852 à démolir le bâtiment qu'il avait fait construire cinq ans plus tôt, pour établir à sa place une aile reproduisant en symétrie celle qu'avait imaginée Magne en vis-à-vis à l'ouest⁵⁹⁹. L'hôtel de ville achevé est inauguré le 16 mai 1853⁶⁰⁰. Un an et un jour plus tard, « le conseil [municipal], sur la proposition de M. Charpentier, l'un de ses membres, émet le vœu que l'hôtel de ville d'Étampes restauré à grands frais d'après le style de l'époque à laquelle sa construction remonte, soit rangé dans la classe des Monuments historiques⁶⁰¹ ».

Depuis lors, l'édifice n'a guère subi de transformations, en dehors de la réfection d'un escalier⁶⁰².

C'est donc l'œuvre d'Auguste Magne que l'on peut contempler, intacte.

La partie ancienne, avec ses deux corps et l'escalier hors œuvre, s'isole par ses masses élevées et ses hautes toitures, devant trois corps construits *a novo* qui s'ordonnent sur un plan en U : au fond (côté ouest), un corps d'entrée en rez-de-chaussée contenant un escalier monumental, à gauche et à droite de l'entrée, deux corps en équerre symétriques, celui de gauche relié aux parties anciennes, celui de droite avançant au nord sur la place, tous deux traités dans un style éclectique « néo-François I^e », avec des pilastres à chapiteaux italianisants et des lucarnes à frontons cintrés, qui se distingue clairement des parties anciennes dont la source d'inspiration serait plutôt l'hôtel Jacques-Cœur de Bourges ou l'aile Louis XII de Blois. Le tout compose une œuvre qui, sans être de premier plan, n'est pas dénuée d'intérêt. Le jeune architecte y démontre son habileté dans la manière souple dont il sait lier les parties anciennes aux nouvelles constructions, tout en isolant suffisamment, par le jeu des volumes et le décor, le vieil hôtel de ville pour lui conserver son autonomie. (M. C., J. F.)

Le décor de l'hôtel de ville

La restauration du bâtiment fut accompagnée d'une réfection complète des pièces de réception. Grâce à une documentation très fournie, on sait que l'auteur de l'ensemble des projets est Auguste Magne. L'adjudication des travaux du 27 janvier 1851 précise que la menuiserie revient à Joseph Dezallé, la peinture décorative à Baptiste Thuillier, la sculpture à Antoine Debergue⁶⁰³.

Quant au décor peint sur toile marouflée, le programme en fut modifié à plusieurs reprises. Dans la salle du Conseil, les portraits des hommes illustres d'Étampes furent réalisés par Frédéric Barré, peintre amateur et maire adjoint d'Étampes, pour six figures ; par l'arrière-petit-fils de Simonneau pour le maire assassiné en 1792 et par un membre de la famille Duverger pour le général Alexis Duverger (1755-1830)⁶⁰⁴. Tous les personnages représentés peuvent être mis en rapport avec l'histoire de la ville : Étienne Geoffroy Saint-Hilaire y naquit en 1772, le général Duverger en 1755 et le médecin Jacques Houllier au début du xvi^e siècle ; Jean de Villette fut le premier maire en 1517, alors que le général Romanet occupa ces



Étampes, hôtel de ville, en 1982.

Ci-dessus,
grand salon.

Ci-contre à gauche,
escalier principal.

Ci-contre à droite,
grand salon, portrait de
Geoffroy Saint-Hilaire ;
grand salon, portrait de
François I^r ;

grand salon, portrait de
Claude de France.

fonctions en 1814. Enfin, Louis XII fonda la mairie alors que François I^{er} autorisa l'élection de représentants municipaux ; Anne de Bretagne et Claude de France furent duchesses d'Étampes. Narcisse Berchère réalisa les « attributs, deux tableaux dessus de portes peints à l'huile » pour la bibliothèque ; G. Chardin est l'auteur de *La Chasse royale dans la prairie d'Étampes* et Frédéric Barré celui de *La Beauce, allégorie* figurant sur le trumeau de la cheminée du grand salon⁶⁰⁵.

Comme pour les lambris, Auguste Magne fit deux projets de cheminée ainsi que des dessins pour les vitraux. Ces derniers furent exécutés à Paris, par la Manufacture de vitraux Laurent-Gsell et Cie⁶⁰⁶. Placés dans des rinceaux de feuillage, des écus contiennent les armes de France, celles d'Anne de Bretagne, de Claude de France et de la ville d'Étampes. Cet ensemble constitue donc un écho discret au programme peint.

Au début de l'année 1853, un ensemble de dix-huit sièges (deux canapés, quatre banquettes et douze chaises) vint parachever le nouveau décor intérieur de l'hôtel de ville. L'ébéniste parisien Jeanselme Aïné, successeur de Jacob-Desmalter, reçut la commande de la municipalité d'Étampes. Le « style gothique » (d'après la facture du fabricant) devait s'harmoniser au décor « Louis XII » des pièces et Magne avait retouché les premiers dessins présentés par Jeanselme dans cet esprit. Toujours en place, l'ensemble est aujourd'hui presque intact. (M. C., J. F.)

La sous-préfecture (actuellement conservatoire de musique)

Le 10 novembre 1819, une ordonnance royale autorise le maire d'Étampes « à acquérir au nom de la ville, de dame Marie Bouraine, veuve du sieur Saint-Périer, moyennant la somme de 18 000 francs, une maison avec ses dépendances, y compris les glaces qui s'y trouvent, pour servir à l'établissement des bureaux de la sous-préfecture ainsi qu'au logement du sous-préfet⁶⁰⁷ ». La vente est passée le 19 décembre devant M^e Marin Vénard, notaire à Étampes⁶⁰⁸.

La maison, située dans la partie nord de la rue Saint-Jacques près de l'église Saint-Basile (aujourd'hui 19, rue Louis-Moreau), est bien connue par les documents. C'était une auberge à l'enseigne de l'Écu de Berry attestée en 1608⁶⁰⁹ qui, comme plusieurs autres « grandes hôtelleries » de la paroisse Saint-Basile, avait été transformée en demeure. Le changement de fonction avait eu lieu entre 1646 (« maison où pend pour enseigne l'escu de Berry ») et 1716 (« maison où pendoit cy devant l'écu de Berry »), après son acquisition par « Messire Louis Texier, seigneur de Villereau, Crouville, La Chapelle et autres lieux, demeurant à Étampes ordinairement », héritier de Charles Godin, contrôleur du grenier à sel⁶¹⁰.

La propriété avait ensuite appartenu à César Joachim Poillouë de Saint-Périer, qui émigra. Vendue comme bien national le 20 septembre 1796, elle fut acquise par « Marie Geneviève Bouraine, femme divorcée de l'émigré Saint-Périer ».

L'expropriation nous vaut une description précise de l'édifice et de son contenu. La

Étampes, ancienne auberge de l'Écu de Berry, devenue sous-préfecture puis conservatoire de musique, 19, rue Louis-Moreau. Carte postale. Paris, abbaye Sainte-Marie, rue de la Source.

106. ÉTAMPES — La Sous-Préfecture



demeure, à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue des Marionnettes, se composait d'un long corps de logis sur rue de 68 pieds (22 mètres) de long à un étage carré, flanqué d'un corps de communs en équerre, d'une cour « moyenne à porte cochère » et d'un jardin⁶¹¹.

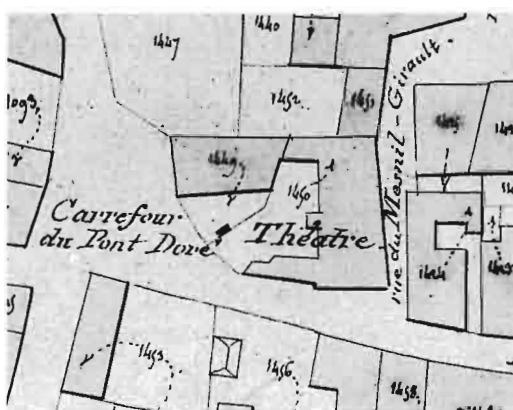
La transformation en sous-préfecture s'accompagna de travaux d'aménagement, entrepris en 1820 sous la direction de l'architecte municipal Pierre-Toussaint Michau, puis en 1827-1829 par Pierre Magne⁶¹². Au milieu du XIX^e siècle, la vieille demeure, dont certaines parties, au dire de Guilhermy⁶¹³, remontaient au XVI^e siècle, était en très mauvais état⁶¹⁴. Après diverses tergiversations entre la municipalité et le préfet, le conseil général, maître de l'ouvrage, décida une reconstruction *in situ* : « Le site, à part qu'il est des plus heureux, n'est qu'à quelques minutes de l'hôtel de ville monumental qui vient d'être restauré, du tribunal, du casernement, de la nouvelle prison, et à une minute seulement du chemin de fer⁶¹⁵. »

Le 1^{er} juin 1854, le projet définitif est rendu par Pierre Magne, l'architecte municipal présenté par le département. Accepté par le conseil général le 31 août, il est renvoyé pour étude à son auteur par le conseil des Bâtiments civils, le rapporteur, Questel, trouvant la distribution incommode. Le projet repasse devant le conseil le 1^{er} mars 1855, qui l'accepte sous réserve de modifications mineures⁶¹⁶. L'adjudication est prononcée le 17 août, et la première pierre posée le 10 novembre. Les travaux avancent lentement en raison du terrain qui « comportait des restes de constructions fort anciennes enfouies dans les remblais » et des « galeries creusées anciennement pour extraire du sable »⁶¹⁷. La réception définitive des travaux a lieu le 9 novembre 1860.

L'édifice ne garda pas bien longtemps sa fonction originelle : la sous-préfecture d'Étampes fut supprimée en 1926 et le bâtiment désaffecté fut loué à la ville pour servir de salle des fêtes. Racheté au département par la commune en 1950, il a subi des travaux importants en 1962 pour abriter le conservatoire de musique.

La construction de Pierre Magne, séparée de la rue par une grille, se compose d'un grand corps de logis à étage entre cour et jardin, précédé, côté cour, de deux ailes basses en équerre qui contenaient les bureaux. Le corps principal s'ouvre sur les façades principales par sept travées, celles du centre et des extrémités s'inscrivant dans des avant-corps. Côté cour, l'avant-corps central est orné de bossages au premier niveau, et au-dessus,

d'un ordre de pilastres corinthiens jumelés portant un fronton cintré qui rappelle plutôt le XVII^e siècle. Côté jardin, l'avant-corps à pans coupés évoque un peu mieux ce « style Louis XV simple et monumental à la fois » dont se réclame Pierre Magne dans le préambule de son projet. La source d'inspiration de l'architecte n'est pas à chercher bien loin : un peu plus au nord sur la rue Saint-Jacques se trouve en effet l'ancien hôtel de Courbeville construit en 1737-1738 (aujourd'hui sous-préfecture, 11, rue Louis-Moreau) qui, avec son toit à croupes, ses baies en arc segmentaire et son avant-corps à trois pans sur le jardin constitue d'évidence la référence de Pierre Magne⁶¹⁸. (M. C.)



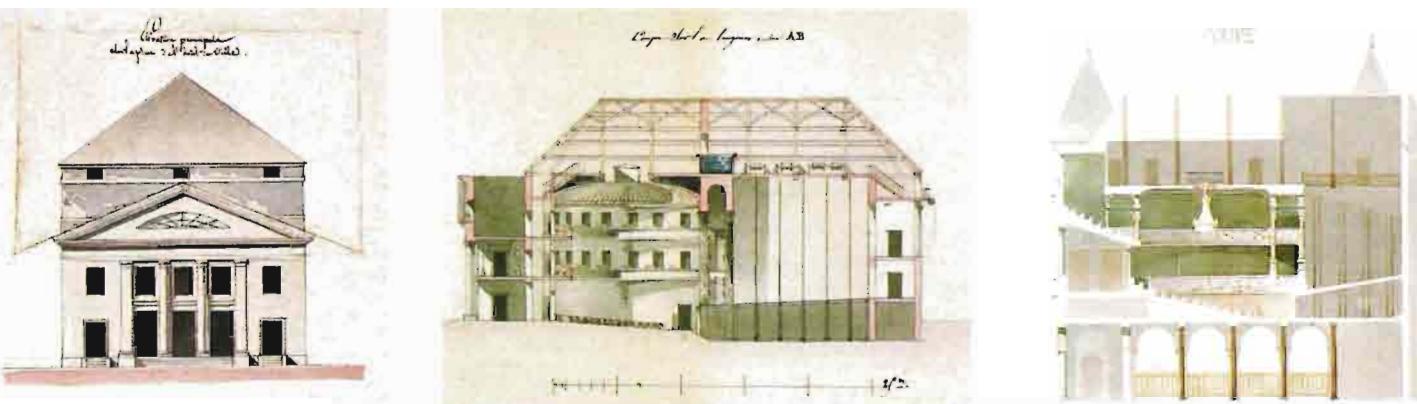
Finalement, le 15 août 1840, la commission municipale recommande le choix d'un autre site et propose un programme plus ambitieux⁶²³. La démolition de l'ancienne salle, décidée en 1842, est effectuée en février 1846⁶²⁴.

Le financement posant quelques problèmes à la municipalité, une société « ayant pour objet l'établissement d'un théâtre dans la ville » se crée en 1850. La même année, elle acquiert le terrain nécessaire à la construction.

C'est à l'occasion de la pose de la première pierre le 21 avril 1851 que l'on apprend le nom de l'architecte chargé de la commande : Gabriel Davioud, qui fait alors un discours⁶²⁵. Il remercie

les gérants et la commune avant d'exprimer ses intentions : « Doter votre ville d'un monument digne d'elle ; unir aux grâces de l'art qui charme les yeux la solidité qui brave le temps ; atteindre ce double résultat dans la judicieuse mesure des sommes que vous y consacrez et avec les seules ressources dont vous disposez, tel est le but de mes efforts et de mes soins... Mon œuvre terminée, vous l'apprécierez. »

Moins d'un an plus tard, le bâtiment est achevé et *L'Abeille d'Étampes* fait l'éloge du maître d'œuvre : « M. Gabriel Davioud, jeune architecte de présent et d'avenir, qui vient d'accomplir un double tour de force : il a fait un



Étampes, hôtel du Petit-Mesnil-Girault devenu théâtre, place de l'Ancienne-Comédie.

Ci-dessus, de gauche à droite,

élévation principale sur la place de l'hôtel de ville, projet non exécuté de Pierre Magne, 1828.

AC Étampes ;

coupe sur la longueur, projet non exécuté de Pierre Magne, 1828.

AC Étampes ;

coupe longitudinale, par Duquesne (?), s. d.

1840 (?).



grand théâtre dans un petit espace, et il n'a pas excédé ses devis tout en dépassant ses promesses. Avis aux bâtisseurs ! [...] C'est simple et c'est élégant, c'est joli sans qu'on sache pourquoi... C'est que M. Davioud est un dessinateur exquis, un des meilleurs élèves de M. Duban ; c'est que son ami Gérôme a prêté ses compositions pour les figures des voussoirs et que les jolis enfants des loges d'avant-scène sont l'œuvre de Robert, sculpteur de talent⁶²⁶. » L'inauguration a lieu le 2 mai 1852 ; deux gravures en perpétuent le souvenir.

Il s'agit de la première œuvre conservée d'un architecte qui devait participer activement aux grands chantiers parisiens sous le Second Empire⁶²⁷. Il s'associe fréquemment au sculpteur Élias Robert et il est possible que ce soit par l'intermédiaire de cet artiste natif d'Étampes que Davioud ait eu connaissance du projet.

On notera que la façade actuelle fut réalisée en 1927 par l'architecte Louis-Charles Boileau ; le projet a « pour objet d'élever l'édifice construit dans un endroit encaissé⁶²⁸ ». La critique reprochant au bâtiment son manque de verticalité s'explique mieux si l'on considère que la mise en valeur de la façade telle que l'avait prévue Davioud, avec une place située 2 mètres plus bas, n'avait jamais été réalisée.

Quant au décor de cette salle, dont le plan polygonal est tout à fait exceptionnel, il se compose d'un ensemble de toiles marouflées garnissant le garde-corps des balcons, le mur de face et le plafond et vise à simuler une architecture de jardin. Les figures dans les médaillons sur les retombées du plafond, attribuées à Jean-Léon Gérôme (1824-1904), sont aujourd'hui recouvertes par des portraits dont le support a été directement cloué sur la toile originelle. Une différence est aussi sensible dans la facture : le traitement par petites touches juxtaposées des cadres est sans rapport avec les grands à-plats des portraits surajoutés.

Dus à Louis-Valentin-Élias Robert (1821-1874), les hauts-reliefs couronnant les loges d'avant-scène sont sans doute une allégorie de la comédie (enfant de gauche souriant, masque comique) et de la tragédie (enfant de droite à l'air sévère, masque tragique, épée). Ils surmontent également le trumeau de la cheminée du foyer. Les cariatides supportant l'entablement des loges d'avant-scène du deuxième balcon sont au début d'une série que le sculpteur réalisera pour le Conservatoire des arts et métiers, l'Opéra, les Magasins Réunis ou le Louvre à Paris⁶²⁹. (J. F.)



Le monument à Geoffroy Saint-Hilaire

Déjà associé à la décoration du théâtre, Élias Robert propose à la mort de David d'Angers, en 1856, d'exécuter la statue de Geoffroy Saint-Hilaire. Dix ans auparavant s'était tenue à Paris la première réunion d'une commission créée par la Ville d'Étampes et les savants qui avaient connu le naturaliste, dans le but d'élever une statue à la mémoire de celui-ci. Le financement serait réalisé à l'aide d'une souscription pour laquelle un programme est défini⁶³⁰. Le choix de l'emplacement provoque des discussions : d'abord situé à l'intersection de la promenade de Guinette et de la route de Dourdan, le monument devait « frapper tous les yeux, et des voyageurs cheminant sur la route, et des voyageurs allant, en chemin de fer, à Orléans, Tours et Bordeaux⁶³¹ ». En 1856, on désigne la place de l'Embarcadère (actuelle place du Général-Leclerc) ; un an plus tard, le conseil municipal décide de dresser la statue sur la place du Théâtre⁶³². La commission précise : « 1^o que le monument [sera] entouré d'une grille et que la figure [sera] dirigée du côté de la ville, tournant le dos au théâtre ; 2^o qu'un marbre commémoratif [sera] placé sur la maison de Geoffroy Saint-Hilaire ; 3^o que l'inauguration du monument [aura] lieu le dimanche 11 octobre 1857 ; 4^o que le Conseil municipal [sera] invité à donner à la place le nom de place Geoffroy Saint-Hilaire⁶³³ ».

Enfin, le 5 août 1857, une lettre d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire au département des Beaux-

Étampes, théâtre.
Plafond de la salle avec portraits de musiciens et de dramaturges. Toiles marouflées. État en 1982.

Arts renouvelle une demande adressée par la commission « il y a quelque temps [d'après un souhait du sculpteur] à l'effet d'être autorisée à exposer la statue, maintenant terminée, devant le Louvre », devant la porte faisant face au pont des Arts, ce qui sera fait peu après⁶³⁴. Le 7 septembre, la commission tient sa dernière séance, au cours de laquelle Élias Robert annonce que les travaux préparatoires étant achevés et le piédestal posé, la statue sera transportée sous peu à Étampes, où elle fut inaugurée comme prévu le 11 octobre 1857.

Alors que David d'Angers avait envisagé de réaliser la statue en bronze, Élias Robert exprime sa préférence pour le marbre ; le piédestal est en grès rouge des Vosges. La Diane d'Éphèse, censée symboliser l'Égypte, ainsi que les sphinx du piédestal rappellent que Geoffroy Saint-Hilaire avait été « l'un des héros scientifiques » de l'expédition de 1799⁶³⁵. Quant à la soutane dont il est vêtu,

elle pourrait faire allusion à sa fonction de chanoine clerc à la collégiale Sainte-Croix avant la Révolution⁶³⁶.

« Cette statue reproduit réellement la beauté et la régularité des traits gracieux de son modèle. L'artiste semble avoir emprunté pour l'exprimer, avec bonheur, la pénétration de l'esprit élevé et méditatif du célèbre Académicien. Nous y reconnaissions le Professeur dans l'une de ses plus énergiques inspirations, au moment où une découverte inattendue vient de se révéler à son imagination féconde⁶³⁷. » (J. F.)

Le tribunal et la prison

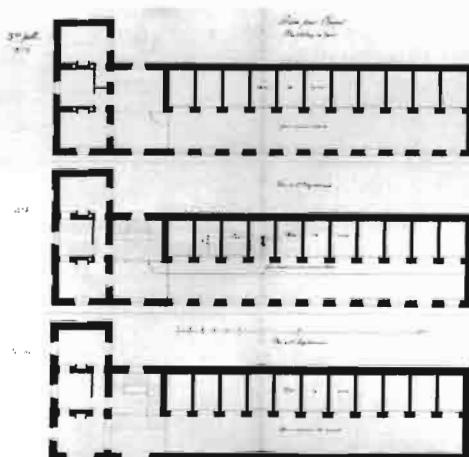
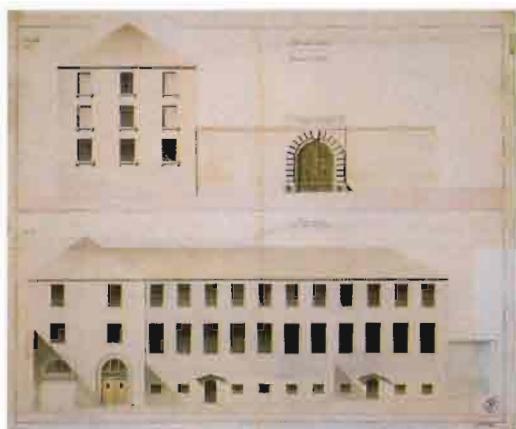
Il n'y a sans doute pas lieu de s'étendre sur l'architecture du tribunal qui occupe aujourd'hui encore l'ancien palais royal. Certes, la construction médiévale a été considérablement modifiée. Mais les adjonctions, connues par une documentation très abondante, ne sont pas, il faut bien le dire, d'un immense intérêt⁶³⁸. On se contentera d'évoquer en passant les réfections de la façade : la première, en 1806, est connue par un projet en élévation de son auteur, Pierre-Toussaint Michau⁶³⁹ ; la seconde, exécutée entre 1890 et 1909, est celle que l'on voit aujourd'hui.

Beaucoup plus intéressante était la prison reconstruite en 1846-1848 par Pierre Magne et démolie en 1978. Son intérêt tenait non seulement à une architecture soignée, mais aussi à son histoire, symptomatique d'une époque où la conception du système carcéral se transforme profondément.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, la prison, considérablement réparée à la fin du XVIII^e siècle⁶⁴⁰, occupait l'emplacement où s'élève aujourd'hui la caserne de gendarmerie. Mais dès 1811, elle semble trop petite et l'idée de la reconstruire sur un site plus vaste se fait jour⁶⁴¹. L'affaire traîne en longueur jusqu'en 1834, date à laquelle la « commission de surveillance des prisons d'Étampes » et le conseil de l'arrondissement se prononcent en faveur d'une reconstruction⁶⁴². La nouvelle maison d'arrêt doit être élevée au sud-est de l'ancienne, sur des anciens jardins domaniaux⁶⁴³. Trois projets sont alors dressés par Pierre Magne. Le troisième est retenu, hormis certains détails de la distribution que l'architecte modifie « suivant le programme et les idées que lui a données M. le Préfet »⁶⁴⁴. Le projet définitif est soumis au préfet en juin 1837⁶⁴⁵. Mais il faudra encore dix ans pour que la prison soit construite. La raison en est clairement exprimée dans l'abondante correspon-

Étampes, place du Théâtre. Statue de Geoffroy Saint-Hilaire, en 1993.





Étampes, tribunal et gendarmerie.
Avant-projet pour une nouvelle prison par Pierre Magne, s. d. 1837 (?).

À gauche,
élevation sur rue. AD Yvelines, 4 N 177.

À droite,
plans des 1^{er}, 2^e et 3^e étages. AD Yvelines, 4 N 177.

dance conservée : « l'indécision » de l'administration française qui cherche à déterminer un nouveau système carcéral – on est au lendemain du fameux voyage d'Alexis de Tocqueville en Amérique⁶⁴⁶. Le ministre de l'Intérieur, qui avait d'abord opté pour le « système des prisons d'Auburn » (auquel correspondait le projet de Magne), se décide en 1838, « après l'acceptation définitive du [projet] de la "maison de justice de Versailles" » pour le « système cellulaire de Pennsylvanie », système prônant « l'isolement complet des détenus pendant le jour et pendant la nuit sans aucune communication entre eux »⁶⁴⁷. Le projet étampois est ainsi bloqué jusqu'en mai 1841, date à laquelle Pierre Magne établit un projet conforme à la nouvelle réglementation. En août suivant, nouveau temps d'arrêt en raison de « l'instruction du ministre de l'Intérieur du 9 août 1841 », rapport imprimé accompagné de plans types. Le système de Pennsylvanie est conservé, mais le nombre des cellules doit être calculé, non sur un maximum de prisonniers, mais sur une moyenne annuelle, quelques chambres « soumises au régime de communauté » permettant de répondre à une « affluence exceptionnelle »⁶⁴⁸. La prison d'Étampes ne comportera donc plus trente cellules mais seulement vingt, réparties sur deux étages. En 1844, Magne est prié par le préfet de s'inspirer du « modèle pour trente-six détenus » proposé par l'architecte Blondel (circulaire ministérielle) et de la « maison de justice de Versailles » récemment réalisée⁶⁴⁹. Le projet passe au conseil général des Bâtiments civils le 19 juin 1845⁶⁵⁰. Quelques modifications sont encore demandées concernant les promenoirs et la cour d'arrivée. L'adjudication des maçonneries est prononcée en août 1846 en faveur d'Augustin Girard, le chauffage et la ventilation le

24 septembre suivant. Les dix-huit plans d'attachement sont conservés aux Archives départementales des Yvelines⁶⁵¹. Les travaux sont achevés en janvier 1848 et l'inauguration en grande pompe a lieu le 12 décembre 1849⁶⁵². La prison ne sembla pas avoir connu de remaniement majeur⁶⁵³ jusqu'en 1968, date à laquelle elle fut définitivement désaffectée. Pendant dix ans les bâtiments servirent à tourner des films jusqu'à la démolition en juillet 1978⁶⁵⁴.

Grâce aux plans d'attachement et à divers autres documents figurés, on connaît parfaitement cet édifice qui n'était pas sans qualité architecturale.

C'était un grand bâtiment rectangulaire à vaisseau central flanqué de chaque côté d'une rangée de cellules sur trois étages desservis par des coursières. Le vaisseau s'achevait au sud par une abside à trois pans qui servait de chapelle. L'entrée était placée du côté opposé, dans un petit corps perpendiculaire qui contenait aussi les bureaux, la cuisine et les escaliers donnant accès aux cellules des étages. L'ensemble était entouré de cinq cours et d'un haut mur de clôture. Sur la façade antérieure, une grande porte d'entrée et de petites fenêtres à encadrement à bossages formaient tout le décor. (M. C.)

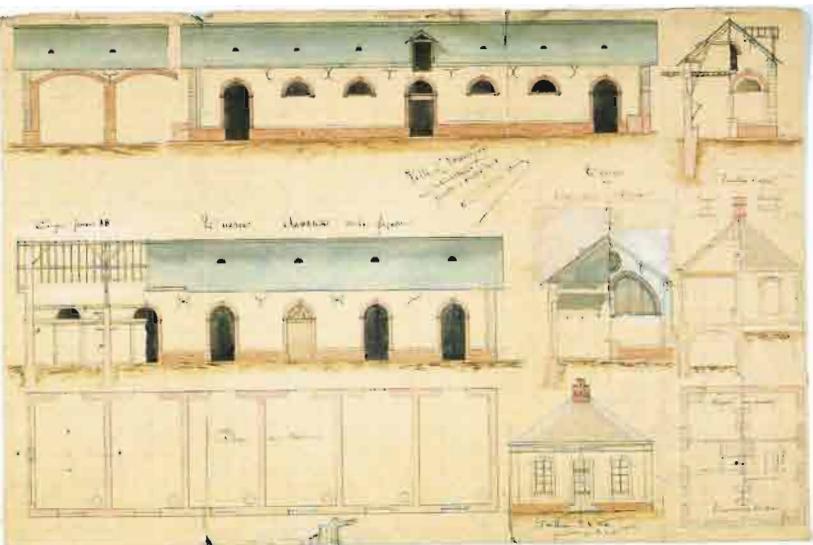
De la Grande Boucherie aux abattoirs

À la fin du XVII^e siècle, la Grande Boucherie de Philippe Auguste occupait, on l'a vu plus haut, l'extrémité de la place du Marché-Notre-Dame regardant vers la collégiale Sainte-Croix. Le 1^{er} mai 1698, certaines préoccupations d'hygiène commençant à se faire jour, les habitants de la ville demandèrent le transfert de la boucherie, remontrant au duc de Vendôme, duc d'Étampes, : « que la boucherie de lad. ville est

située dans le milieu du marché proche l'église Notre-Dame, entourée de toutes parts de maisons de marchands qui n'en sont esloignées que de six à sept pieds ; les bouchers installent leurs viandes, habillent les bestes et les coupent au dehors de lad. boucherie et les attachent contre les murs d'icelle, ce qui fait que dans les chaleurs de l'esté lesd. maisons voisines sont très souvent affectées [...] joint que c'est une place nécessaire pour agrandir le marché qui se trouve trop petit et serré proche l'église Notre-Dame

où les marchands de poissons et autres denrées sont obligés d'exposer en vente lesd. denrées jusques sur les degréz de lad. église ce qui est très indescent [...] à ces causes (dans un lieu proche icelluy où elle est sur le bord de la rivière) [demandent] de faire transférer lad. boucherie⁶⁵⁵ ».

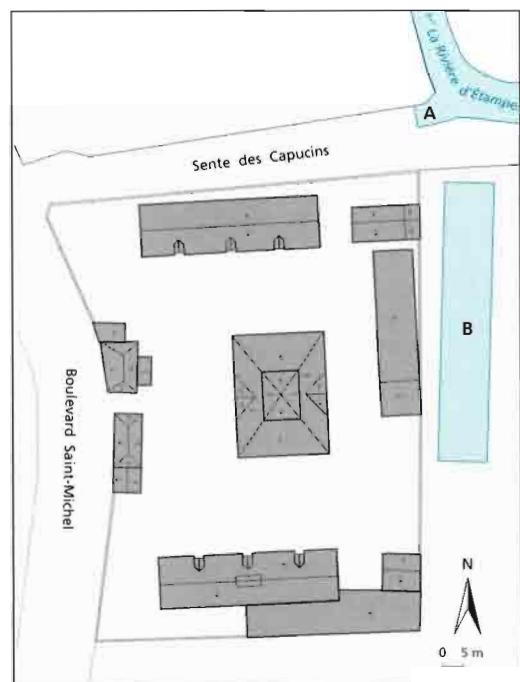
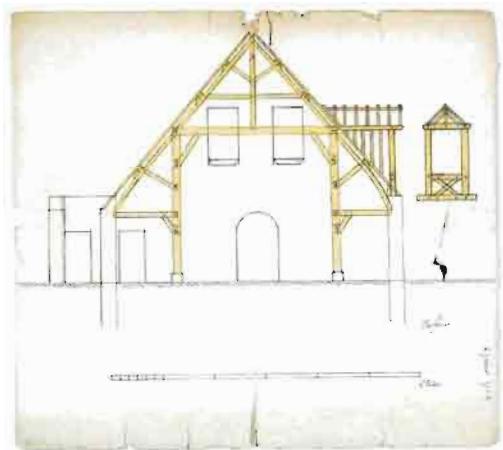
La requête n'eut pas de suite immédiate, malgré son renouvellement en 1737. Le principe était, semble-t-il, accepté, mais les difficultés financières arrêtaient sa réalisation⁶⁵⁶.



Ci-dessus, à gauche,
Étampes,
commanderie des
hôpitaliers de Saint-
Jacques de l'Epée,
devenu couvent des
capucins puis
abattoirs. Projet par
Alphonse Adam, 1857. AC
Étampes.

Ci-dessus, à droite,
Étampes, nouvelle
boucherie rue du
Puits-de-la-Chaîne.
Coupe et charpente par
Guillaume Gaultier, 1762.
AC Étampes.

Ci-contre,
Étampes, abattoirs
construits en 1862. Plan
de situation, 1985.
A - Ancien port, puis
« vivier des Capucins » ;
B - bassin.



Finalement, le 1^{er} juin 1761, la communauté des bouchers consentit « que Mrs les maire et échevins fassent démolir le bâtiment de la boucherie actuelle sise place du marché de Notre-Dame, à charge par eux d'en faire construire une nouvelle dans l'emplacement sis rue du Puits de la Chaîne [rue Émile-Léauté] dans laquelle y aura quatorze étaux [...] laquelle nouvelle boucherie appartiendra en toute propriété à ladite communauté⁶⁵⁷ ». Le terrain est acquis en deux lots les 7 novembre et 8 décembre suivants. Le 25 octobre, Michel Pommeret, maître maçon en plâtre, et Guillaume Gaultier, maître charpentier, dressent un devis des travaux à faire. L'adjudication est prononcée le 4 février 1762 en faveur de Jean Châtelain, maçon et couvreur et de Nicolas Constans, charpentier, qui sont tenus de se conformer au projet de Pommeret et Gaultier dont un plan et une coupe ont été heureusement conservés⁶⁵⁸.

Le 7 vendémiaire an V (28 septembre 1796), la boucherie – qui appartenait à une corporation



Étampes, abattoirs.
Bâtiment principal,
en 1983.

Charpente du bâtiment
principal, en 1983.



supprimée – fut vendue comme bien national⁶⁵⁹. Elle ne subsista pas longtemps et, en 1824, elle avait déjà fait place à deux boutiques⁶⁶⁰. Finalement, la ville racheta le terrain pour former une place publique⁶⁶¹.

L'histoire de la construction des abattoirs débute seulement en 1836 et les avatars du projet – la réalisation dut attendre jusqu'en 1862 – démontrent, plus encore que pour la prison, les lourdeurs administratives qui pèsent dès cette époque sur une petite ville pour un problème somme toute banal.

Le 19 novembre 1836, le maire d'Étampes ayant « exposé au conseil le grand intérêt qu'il y aurait pour la ville d'arriver à la construction d'abattoirs », les élus l'autorisent à « se mettre en rapport avec un architecte qui dresserait des plans et devis⁶⁶² ». Une approbation de principe suit le 18 février et les projets de l'architecte sont déposés le 9 mai⁶⁶³. Mais l'abattoir coûte cher (80 000 francs) et il faut recourir à l'emprunt. Alors que le conseil des Bâtiments civils approuve le 9 décembre 1837, sous réserve de quelques modifications, les plans présentés par Pierre Magne, le préfet désapprouve les modalités de financement de l'opération⁶⁶⁴. Le nouveau projet de Pierre Magne, soumis aux Bâtiments civils le 16 août 1838, est accepté, mais le ministre de l'Intérieur refuse l'autorisation et le projet est abandonné⁶⁶⁵. Il est repris pourtant en 1844 : la construction de l'abattoir pourrait, pense le conseil municipal, « compenser la diminution survenue dans les produits des droits d'octroi depuis la mise en activité du chemin de fer⁶⁶⁶ ». De nouveaux projets de Pierre Magne sont déposés le 11 mai 1846 avec un devis de 68 000 francs ; mais la commission municipale chargée de les examiner ajourne son rapport, une fois encore semble-t-il pour des raisons d'ordre financier⁶⁶⁷. Plusieurs années passent encore. Le 20 décembre 1857, le nouvel architecte de la ville, Alphonse Adam, dépose un projet au conseil⁶⁶⁸. L'abattoir doit alors être placé « sur le terrain de la Croix de Vernaille » : il ne s'agit toujours pas du site définitif. Car se pose maintenant le problème du choix du terrain, ainsi que l'expose le maire le 22 février 1858. Finalement, c'est sur le terrain de l'ancien couvent des capucins, au faubourg Évezard, qu'est trouvé un accord avec les propriétaires⁶⁶⁹. Le projet d'Adam, qui s'élève à 110 000 francs, est approuvé. Mais il doit à nouveau passer par le conseil des Bâtiments civils, qui demande quelques modifications. Puis il est procédé à l'enquête *commmodo incommodo*. Enfin, le 23 février 1861, un décret

impérial autorise la construction⁶⁷⁰ et le terrain, divisé en deux propriétés, est acquis les 19 et 24 mars 1861⁶⁷¹.

Reste à procéder à l'adjudication. Elle devait avoir lieu au début de 1861. Mais elle est retardée, les prix proposés étant trop bas. Sur ces entrefaites, Alphonse Adam démissionne. Il est remplacé par Pierre Magne. Ce dernier révise le projet et rend, le 21 décembre 1861, un rapport concluant que le terrain choisi est trop petit. Heureusement, l'acquisition peut se faire rapidement⁶⁷² et l'adjudication des travaux est finalement prononcée le 31 mars 1862 pour un devis de 170 000 francs. Les travaux se déroulent normalement et sont achevés en 1863⁶⁷³. Il aura donc fallu vingt-sept ans à la commune pour se doter de cet équipement.

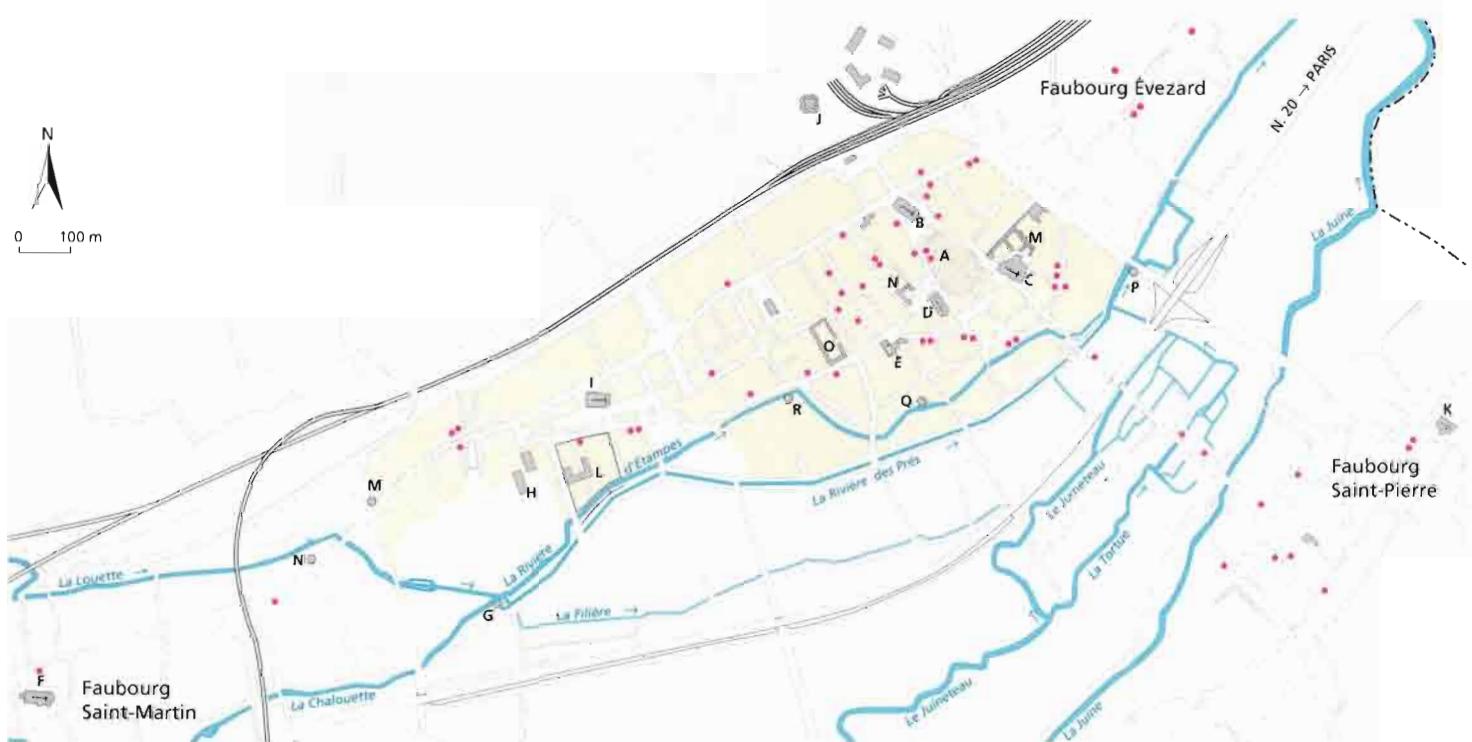
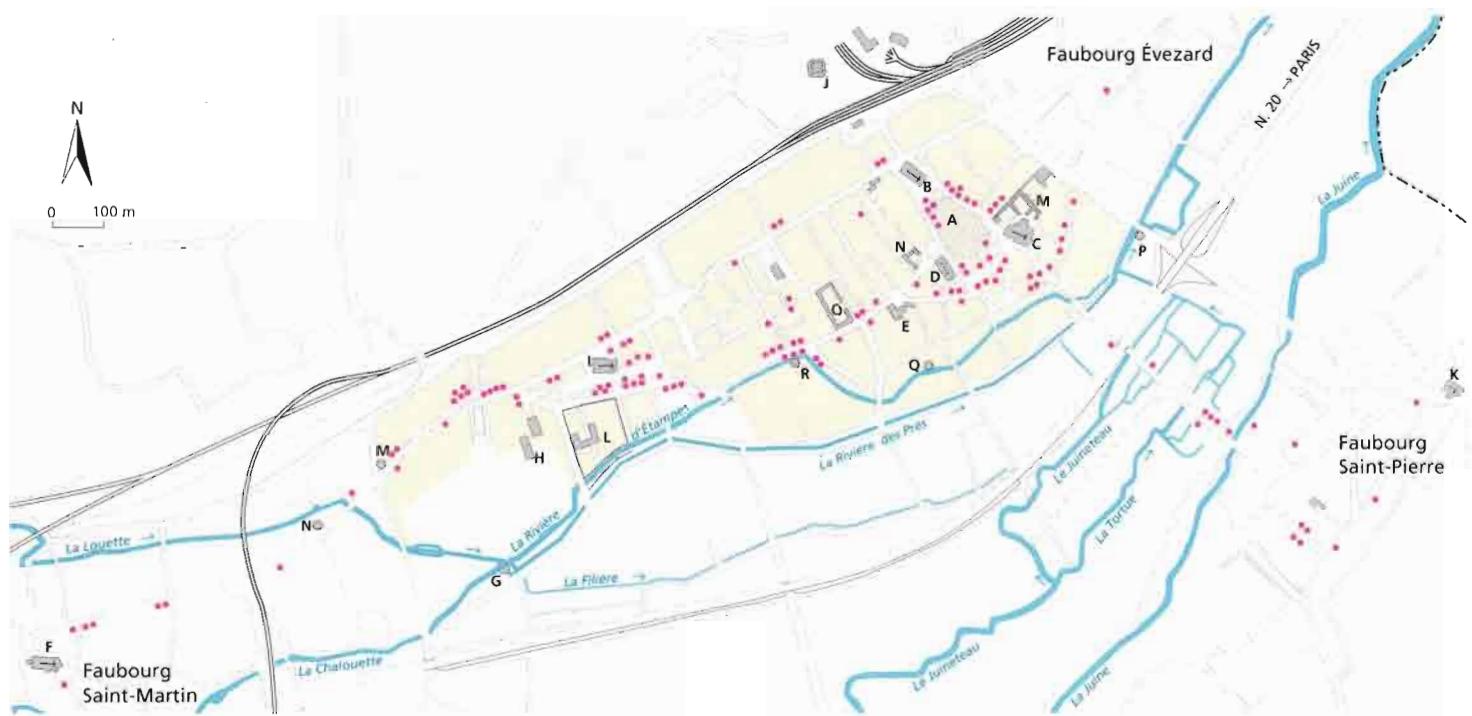
L'œuvre réalisée n'est pas du tout dénuée d'intérêt, et surtout le bâtiment central, de plan carré couvert d'un grand toit à croupes surmonté d'un lanterneau très plat ; l'élévation antérieure, à fronton axial, s'orne d'un grand motif en serlienne créé par une haute porte en plein-cintre accostée, sous les impostes, de deux larges pans de mur traités en moellons de meulière dont la couleur ocre contraste avec l'enduit blanc du reste de la façade.

Les textes ne nous précisent pas quelles sont les parts respectives de Pierre Magne et d'Alphonse Adam. Mais à examiner le projet de ce dernier, il apparaît que les bâtiments annexes reprennent ses propositions. En revanche, le bâtiment central – auquel Adam donnait un plan allongé très différent – fait nettement penser au projet que Pierre Magne avait soumis en août 1838 au conseil des Bâtiments civils⁶⁷⁴. Il se peut donc que la seule partie véritablement monumentale de cette architecture utilitaire soit la dernière œuvre du vieil architecte étampois. (M. C.)

L'architecture privée : maisons, hôtels, auberges

Le tissu urbain

Le siège d'Étampes en 1652 a laissé une ville en ruine. La reconstruction a été très lente à s'amorcer ; aussi, en superstructure, le bâti date-t-il pour l'essentiel des XVIII^e et XIX^e siècles. Pour importante qu'elle soit, la reconstruction ne paraît pas toutefois avoir bouleversé le parcellaire. Certes, en restituant l'histoire de certains îlots, on perçoit quelques modifications, mais rien, semble-t-il, de vraiment significatif⁶⁷⁵.

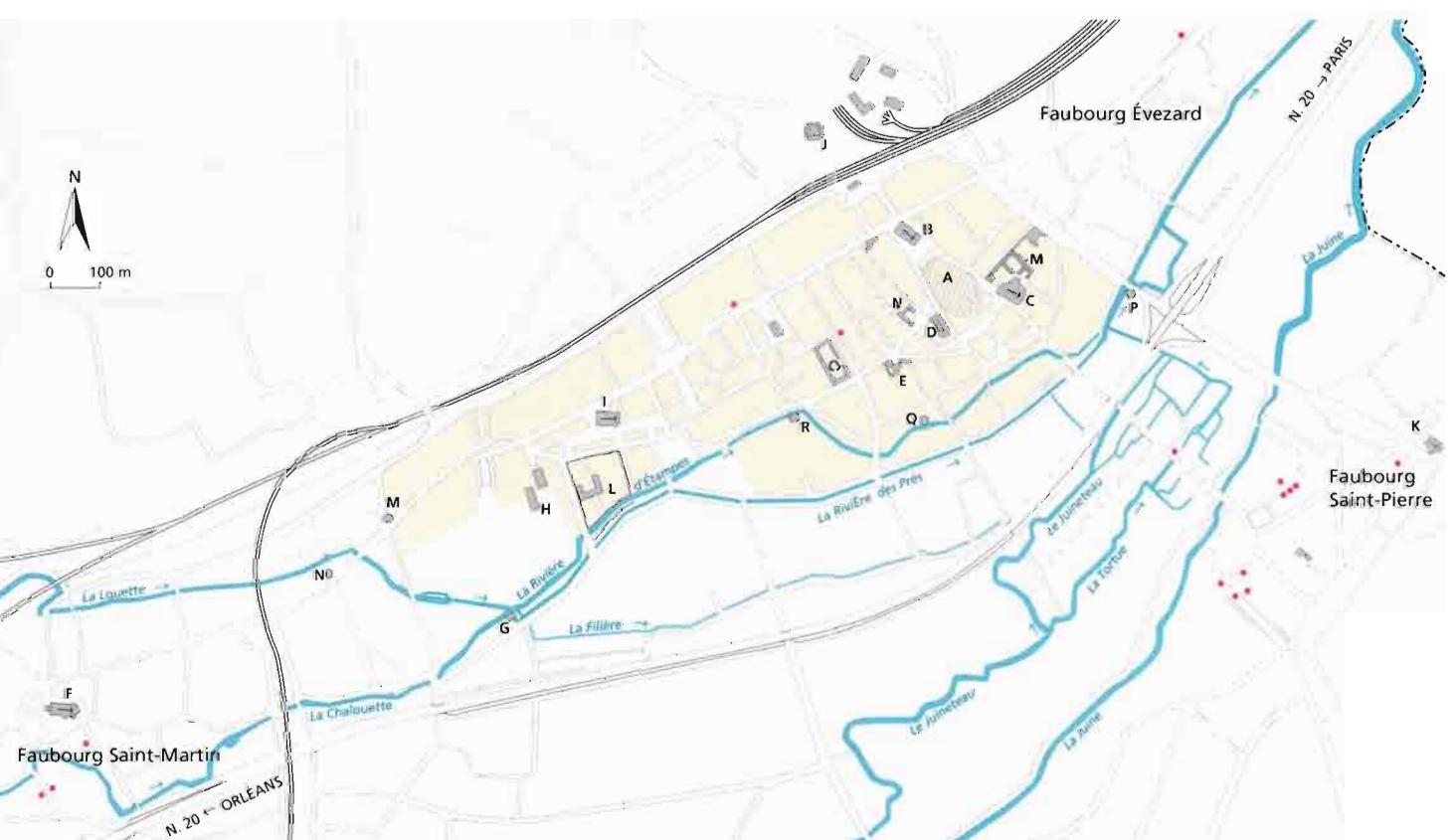
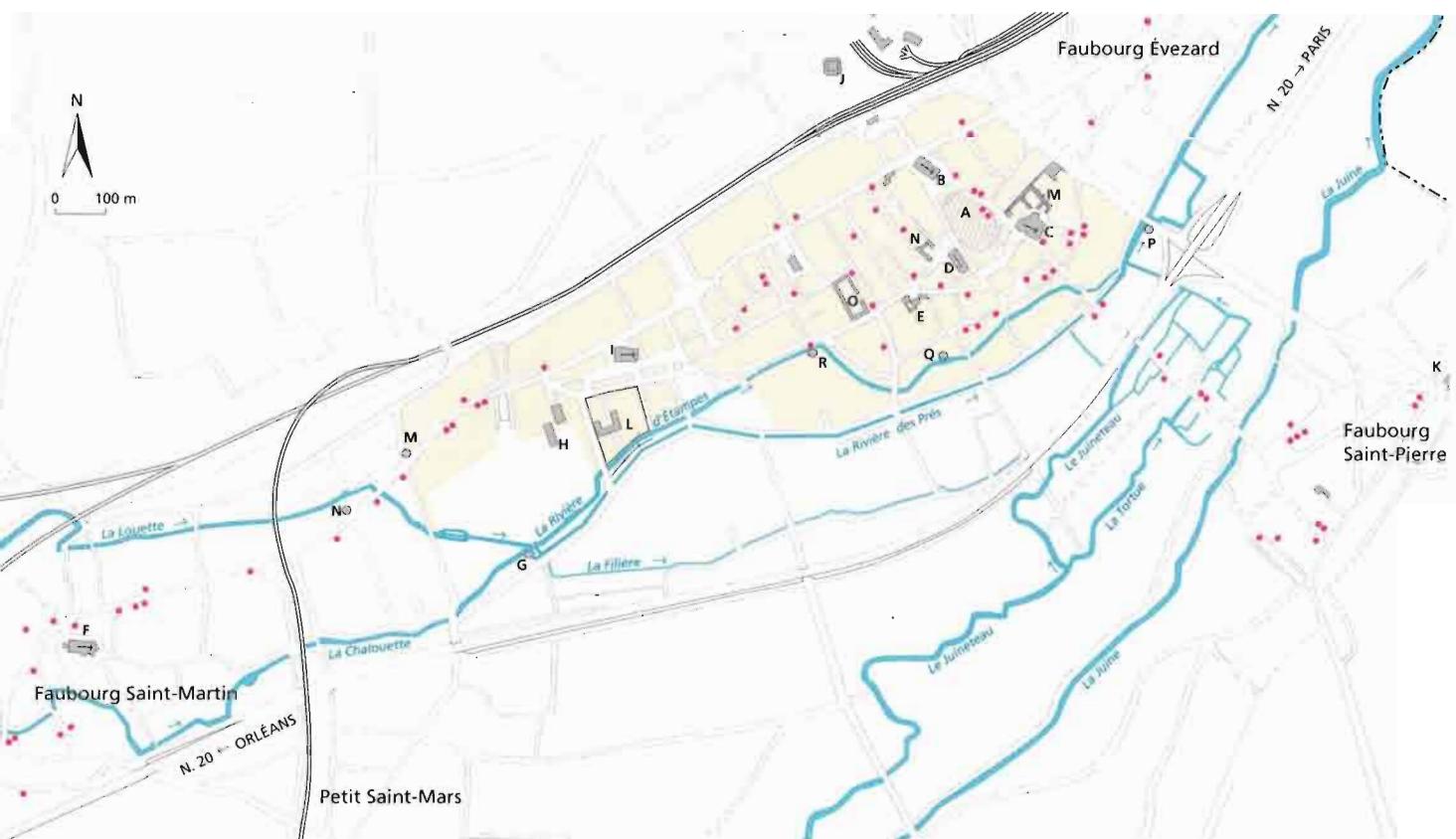


En haut,
*carte de localisation
des maisons du petit
parcellaire (moins
de 9 mètres de large).*

En bas,
*carte de localisation
des maisons du grand
parcellaire (plus de
14 mètres de large).*

A - Donjon (*détruit*) ;
 B - église Saint-Basile ;
 C - ancienne collégiale
 Notre-Dame ;
 D - église Sainte-Croix
 (*détruite*) ;
 E - palais du Séjour
 (*actuel tribunal*) ;
 F - église Saint-Martin ;
 G - *vanne* fortifiée des
 Porteaux ;
 H - grenier d'abondance ;
 I - église Saint-Gilles ;

J - château fort (*actuellement*
 tour Guinette) ;
 K - prieuré Saint-Pierre
 (*vestiges*) ;
 L - les cordeliers ;
 M - Saint-Jean-du-Haut-
 Pas ;
 N - les mathurins ;
 O - hôpital Saint-Antoine ;
 P - moulin Darnatal ;
 Q - moulin Notre-Dame ;
 R - moulin Sablon.



En haut,
carte de localisation
des maisons du
parcellaire moyen
(9 à 14 mètres de large).

En bas,
carte de localisation
des demeures
en rez-de-chaussée.



Étampes, 3, rue de la Roche-Plate.
Lavoir, en 1984.

*Carte de localisation
des résidences de l'élite
étampoise dans le
quartier Saint-Basile
du XVI^e au XVIII^e siècle.*
1 - 1715 : A. L. de Laumoy,
seigneur de Girrerville
(AN S 3945) ;
2 - 1738 : L. M. Leroy,
écuyer, seigneur de
Gomberville, lieutenant
général du bailliage
(AD 78 E 3845) ;

3 - 1715 : C. Viart, écuyer,
seigneur d'Orval
et de Boischambot
(AN S 3945) ;
4 - 1599 : seigneurs de
Pussay (AN R⁴ 1020) ;
5 - vers 1750-1790 :
J. J. Picard, lieutenant
général du bailliage
(maison étudiée) ;
6 - 1632 : noble homme
J. Provensal, élu
d'Étampes ; 1720 :

J. A. de Poilloué,
seigneur de Bonneveau
(AD 78 E 3845) ;
7 - 1646 : J. de Selne,
seigneur d'Orgémont et des
Touches, auberge de l'Écu de
Berry (étudiée) ;
8 - 1680 : J. de Viart ;
1753 : M. L. de Bouraine
(hôtel étudié) ;
9 - hôtel du Plateau. 1538 :
G. Audren, prévôt
d'Étampes ; 1720 :

1712 : J. Duris de Vigny ;
1770 : J. Hochereau Des
Grèves, maire d'Étampes,
avocat au Parlement
(hôtel étudié) ;
10 - 1527 : M. Poynet,
seigneur de Vallenay, élu
d'Étampes ; 1670 :
J. Vincent, avocat
au Parlement
(maison étudiée) ;
11 - 1672 : J. Bredet,
seigneur des Pavillons

La configuration des quartiers, surtout, ne change pas : du XVI^e au XIX^e siècle, l'élite aristocrate et bourgeoise continue d'habiter la paroisse Saint-Basile, tandis que le commerce se concentre dans la paroisse Saint-Gilles et que l'artisanat semble plutôt se développer en bordure de la rivière. Le bâti laisse difficilement percevoir ce dernier caractère. En revanche, la répartition des auberges et des hôtels particuliers le long de la rue Saint-Jacques (aujourd'hui rue Louis-Moreau) est très symptomatique.

Avant l'ère du chemin de fer et de l'automobile, Étampes est une étape imposée sur la route de Paris et Orléans. Marché d'approvisionnement de Paris, c'est aussi un lieu de vente important pour les produits agricoles de la Beauce. Ces

deux facteurs ont entraîné un développement tout à fait exceptionnel des activités hôtelières : de 1315 à 1880, on dénombre dans les textes 135 maisons à enseigne, dont 75 « grandes hôtelleries »⁶⁷⁶. Il n'en reste paradoxalement presque plus de trace aujourd'hui, une très grande partie ayant été détruite par les bombardements de la dernière guerre. Heureusement, des documents nombreux permettent de localiser ces auberges avec beaucoup de précision.

Trois axes d'importance très différente semblent dicter les implantations. Le premier, la route de Paris à Orléans, regroupe à lui seul plus des deux tiers des auberges – 54 sur 75 –, toutes époques confondues : 3 dans le faubourg Évezard, 17 dans le faubourg Saint-Martin et 34 intra-muros. La route nationale 191 de Corbeil à Mantes n'offre rien d'aussi spectaculaire ; on y dénombre néanmoins une dizaine d'auberges dont 5 dans le faubourg Saint-Pierre. Enfin, il faut signaler aussi les 9 établissements répartis le long du vieil axe urbain médiéval reliant la porte Saint-Martin à la porte Évezard en passant par les rues des Cordeliers, de la Foulerie, Saint-Antoine, de la Juiverie, de la Tannerie et Évezard.

La répartition par paroisse est tout aussi significative : sur l'ancienne rue Saint-Jacques, il n'y a que 6 auberges dans la paroisse Saint-Basile pour 28 dans la paroisse Saint-Gilles : le marché constitue d'évidence le point de ralliement.

La disproportion entre les deux paroisses a évolué avec le temps : sensible dès le XVI^e siècle (une auberge au nord pour quatre au sud), elle s'accentue au XVII^e (une pour cinq) et surtout au XVIII^e (une pour neuf) : tandis que se créent de nouvelles auberges près de Saint-Gilles, celles de la paroisse Saint-Basile, rachetées par de riches bourgeois, sont transformées en hôtels particuliers, comme les auberges de la Mule ou de l'Écu de Berry qui vont toutes deux, par un curieux clin d'œil du destin, accéder *in fine* au statut suprême de sous-préfecture⁶⁷⁷. Au début du XIX^e siècle, la prédominance de la route royale est toujours aussi nette (25 auberges sur 32 en 1807, 21 sur 27 en 1820). En revanche, le chemin de fer devait porter un coup fatal aux hôtelleries en général et à celle de la rue Saint-Jacques en particulier. En 1881, il n'y a plus sur la route nationale que 9 auberges (sur 20 au total), dont 5 seulement intra-muros.

Parallèlement à la multiplication des auberges autour de l'église Saint-Gilles, ce sont les hôtels particuliers qui se multiplient dans la paroisse



(AN R⁴ 1177) ;
12 - 1632 : J. Pettau, lieutenant général du bailliage (AC Étampes) ;
13 - auberge de la Mule.
1763-1791 : Mme de Courbeville (AD 91, Hôpital IH1) ;
14 - 1630 : N. Delambon, notaire ; 1634 : T. Migault, conseiller du roi ; 1732 : L. Levevre Du Tillet, seigneur de Villebazine ;

1748 : M. L. de Saint Pol de la Briche ; 1763 : F. Baugin, avocat au Parlement (maison étudiée) ;
17 - hôtel de Carneaux. 1500 : A. Bellemer (auberge étudiée) ;
15 - 1763-1791 : M. de Viart des Francs, écuyer (AD 91, Hôpital IH1) ;
16 - 1580 : seigneur de Boistaillé ; 1665 : L. de Bréhaut, chevalier, seigneur de la Roche Bonneval ; 1676 :

Saint-Basile, mais d'un côté de la rue Saint-Jacques seulement : à l'est, vers le centre de la ville. Le côté opposé, sur la pente de Guinette, reste nettement plus plébéien.

Du côté est de la rue, trois grandes parcelles qui étaient occupées par des auberges au début du XVI^e siècle vont l'une après l'autre perdre leur enseigne. L'Écu d'Orléans (5, rue Louis-Moreau) dépend la sienne dès 1527, date où en héritent le sieur Guillemot de la Lucazière et Pierre Mahon. L'Écu de Berry (19, rue Louis-Moreau) se transforme en demeure entre 1646 et 1716, époque où elle appartient au contrôleur du grenier à sel Charles Godin avant d'être acquise en 1716 par Louis Texier de Villereau déjà cité. Enfin, l'auberge de la Mule, dont les propriétaires aux XVI^e et XVII^e siècles portaient le nom prédestiné de Potovin, voit disparaître son enseigne vers 1737 lorsqu'elle est acquise et reconstruite par Louis Alphonse Houmain de Courbeville. À partir de la fin du XVII^e siècle, toute la rive est de la rue appartient à l'élite aristocratique ou bourgeoise de la ville comme le montre le plan : les Laumois de Gironville, Leroy de Gomberville, de Viart d'Orval et Boischambot, Picard, lieutenant du bailliage, de Lambon, notaire royal, Poynet de Vallenay, élu, Peteau, lieutenant général du bailliage et bien d'autres.

Les maisons et les hôtels

L'étude qui suit se fonde sur une enquête conduite en 1984 qui a porté sur l'intégralité du bâti de la ville, à l'exception des zones occupées seulement à partir du XX^e siècle. 290 demeures ont été retenues pour l'analyse (188 intra-muros et 102 en faubourg), dont 35 ont fait l'objet d'une monographie⁶⁷⁸.

En dehors de quelques exemples déjà cités et d'un nombre relativement important de remplois *in situ*, l'habitat de la ville et des faubourgs remonte pour l'essentiel, en superstructure, au XVIII^e siècle et à la première moitié du XIX^e. Le XVII^e siècle est pratiquement inexistant. Cela nous prouve d'une part l'ampleur des dévastations de 1652, d'autre part la lenteur du retour à la prospérité qui ne se manifeste véritablement dans le bâti qu'autour de 1750. Jamais reconstruites *a novo* mais remodelées à plusieurs reprises, les demeures remploient caves, pans de murs, cadres de baies ou matériaux anciens.

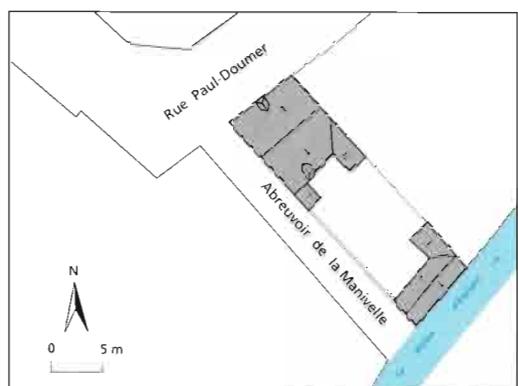
L'habitat tire une grande homogénéité de matériaux locaux et d'une mise en œuvre vernaculaire qui se prolonge assez tard dans le XIX^e siècle.

Les murs, en moellons de calcaire assemblés avec du mortier de terre ou de chaux⁶⁷⁹ et revêtus d'un enduit au plâtre, sont raidis par des « écoinçons » (moellons équarris) de grès. La pierre de taille est un luxe et son emploi en parement, exceptionnel au XVI^e siècle, est inexistant entre 1650 et 1850. Si beaucoup d'encadrements sont cependant en pierre de taille – on note même une certaine préférence dans le quartier de Saint-Gilles pour la porte piétonne couverte d'un arc en anse de panier, en plein-cintre, ou segmentaire⁶⁸⁰ – la majorité des fenêtres est couverte d'un linteau en bois porté par des piédroits constitués « d'écoinçons » et protégé par une décharge grossière en moellons.

Le pan-de-bois n'est pas fréquent, sauf pour les communs ou dépendances (remises, ateliers, étables), souvent couvertes en appentis. Les escaliers sont tous en charpente⁶⁸¹, qu'ils soient en vis ou à retours. La charpente est en châtaignier ou en chêne. Les toits, aux pentes moyennes, étaient à l'origine couverts de tuiles plates. L'ardoise, très exceptionnelle avant 1850, était réservée aux bâtiments publics ou à quelques rares demeures de l'élite⁶⁸². Le chaume était en revanche fréquent dans les faubourgs ainsi que l'attestent deux plans d'alignement du début du XIX^e siècle⁶⁸³.

On relève plusieurs constantes dans le plan d'ensemble et la structure. Le logis est toujours bâti sur rue avec gouttereau sur rue. Double en profondeur, il possède généralement un sous-sol voûté en berceau, un étage carré et un étage en surcroit. Une fois sur deux, l'escalier est situé en œuvre dans le corps sur rue ; il s'éclaire toujours sur la cour et communique directement avec l'allée piétonne ou le passage cocher. On trouve aussi des escaliers placés dans l'aile à la jonction du corps principal (21 %) ou hors œuvre (12 %). Côté cour, le logis est souvent complété par une ou deux ailes en équerre (66 %). Celles-ci n'étaient sans doute pas destinées à l'origine à l'habitation car deux sur trois ne sont pas directement desservies par un escalier. Construites en pans de bois, elles ont d'ailleurs été souvent remaniées après 1824 (61 %).

Les demeures possèdent presque toujours (12 exceptions) une cour ou courette pavée de grès, souvent complétée par un jardin (42 %). Du fait de la pente, le jardin est fréquemment en terrasse. Il n'est en général séparé de la cour que par un muret à hauteur d'appui. En revanche, les demeures sans jardin possèdent pour la plupart un bâtiment annexe (logis secondaire, commun, dépendance) en fond de cour.



Étampes,
hôtel de Saint-Yon,
23, rue Éverard.

À gauche, de haut en bas,
plan de situation, 1985 ;
façade sur rue, en 1984 ;
escalier, en 1984.

Étampes,
43, rue Paul-Doumer.

À droite, de haut en bas,
plan de situation, 1985 ;
façade sur rue, en 1984 ;
lavoir, en 1984.

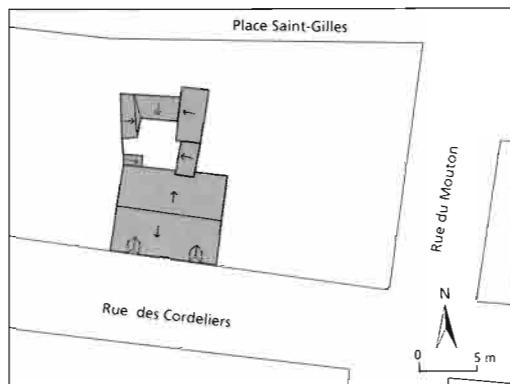


La présence d'un ou de plusieurs étages carrés, le mode d'accès à l'espace libre, la largeur de la parcelle et le nombre des travées en façade sont dans cet ordre les éléments déterminants d'une typologie où l'on dénombre cinq grandes catégories. La cinquième, à logis en rez-de-chaussée, est un type semi-rural. Les quatre autres, qui se caractérisent par un logis à un ou plusieurs étages carrés, sont véritablement des types urbains. Examinons-les en partant du bas de l'échelle.

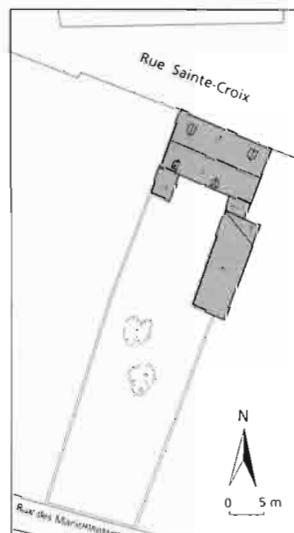
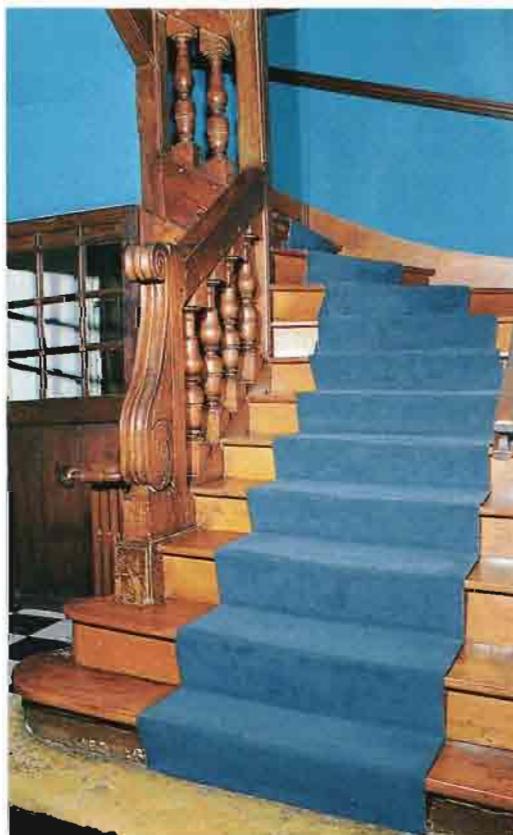
Le type le plus modeste de demeure à étage (type 1) est naturellement le plus fréquent (87 édifices, soit 30 % du corpus). Il se caractérise par la distribution de son espace libre par une allée piétonne latérale (autrement dit un couloir longeant un mur mitoyen). C'est la maison du plus petit parcellaire : 91 % sont établies sur des parcelles de moins de 9 mètres de large. Elle se caractérise aussi par la nature de son espace libre : une petite courrette de moins de 6 mètres de large (91 %) qui constitue souvent (62 %) le seul espace libre de la demeure. Le logis, plus fréquemment que dans les autres types, possède parfois deux étages carrés (40 %)⁶⁸⁴. Toujours double en profondeur, il comporte une seule pièce sur rue et sa façade est percée d'une ou, au maximum, de deux travées de fenêtres (9 exceptions). Le logis est plus fréquemment que dans les autres types complété par une aile latérale (66 %) et un bâtiment annexe en fond de cour (57 %). L'escalier situé dans l'aile à la jonction du corps principal est plus fréquent qu'ailleurs (29 %), ce qui suppose une utilisation plus fréquente des corps annexes pour l'habitation. C'est dans ce type aussi que l'on trouve le plus souvent des coursières ou galeries qui, jointes à un escalier, assurent la distribution d'un logis en fond de cour.

L'analyse plus précise de ce type montre que plus la parcelle est étroite et le nombre des travées de fenêtres réduit, plus le nombre des étages grandit et moins les jardins sont fréquents : ces resserrements du parcellaire qui font en quelque sorte pousser en hauteur les maisons se produisent autour des deux places des marchés, là où l'activité commerciale fait monter le prix du terrain⁶⁸⁵.

Le type 2 (72 édifices ; 25 % du corpus), important en nombre lui aussi, est celui de la « maison moyenne ». Il se distingue très clairement du type précédent par sa distribution à allée piétonne centrale, et par une parcelle plus large (entre 8 et 17 mètres) souvent assez peu profonde. Double en profondeur lui aussi, il comporte au moins quatre pièces au rez-de-chaussée dont deux



Étampes,
12, rue des Cordeliers.
Plan de situation, 1985.
Façade sur rue, en 1984.
Escalier, en 1984.



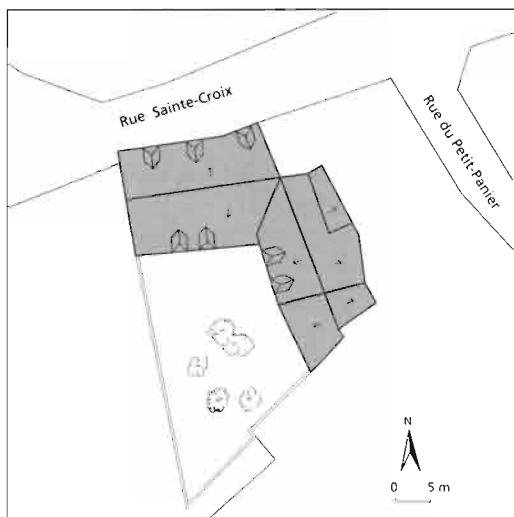
Étampes,
6, rue Sainte-Croix.

Ci-dessus, à gauche,
façade sur rue, en 1984.

Ci-dessus, à droite,
fabrique de jardin, en 1984.

Ci-contre, à gauche,
escalier, en 1985.

Ci-contre, à droite,
plan de situation, 1985.



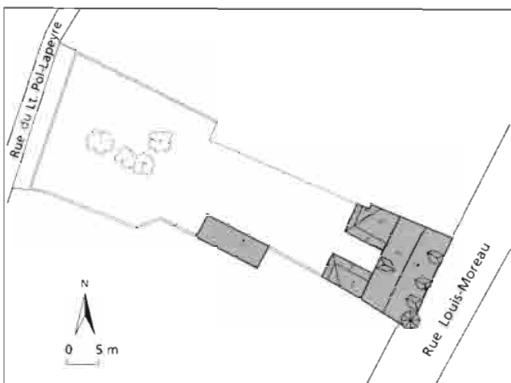
Étampes,
5, rue Sainte-Croix.

À gauche, de haut en bas,
plan de situation, 1985 ;
façade sur rue, en 1984.

À droite, de haut en bas,
clé de la porte cochère sur
rue, en 1984 ;
escalier, en 1984.

En bas,
façade sur jardin, en 1984.





Étampes,
10, rue Louis-Moreau.

À gauche, de haut en bas,
plan de situation, 1985 ;
façade sur rue, en 1984.

À droite, de haut en bas,
façade sur jardin, en 1984 ;
escalier, en 1984.

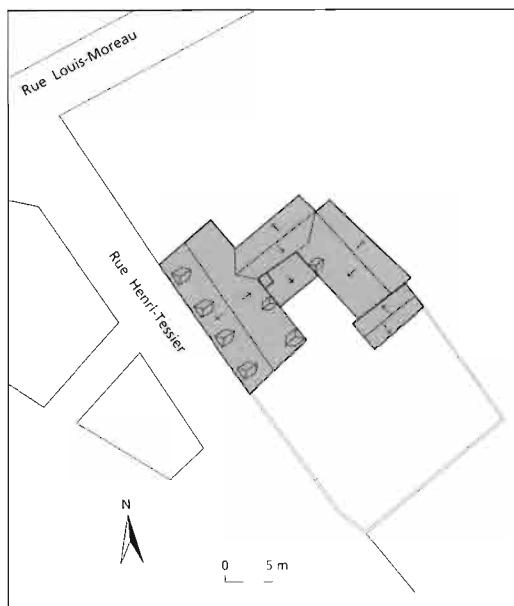
sur la rue. Bien que privé de porte cochère, il présente d'assez grands espaces libres : cour (de plus de 6 mètres de large) ou jardin (45 %). En raison de la largeur de la parcelle, l'édifice comporte plus fréquemment que la moyenne (21 % au lieu de 8 %) deux ailes en retour sur la cour. Mais celles-ci ont rarement un étage habitable : 60 % des escaliers sont situés au centre du corps principal, et 14 % seulement dans les ailes.

Une étude plus fine portant notamment sur le nombre de travées en façade permet de distinguer à l'intérieur du type trois sous-catégories qui se distinguent par une implantation différente. La catégorie inférieure (à 2 travées sur rue et 10 mètres sur rue maximum ; 23 exemples), qui n'a qu'une petite cour et presque jamais de jardin (83 %), est implantée sur le parcellaire assez proche du Carré que l'on rencontre soit dans de très petits îlots (rue des Cordeliers, rue Neuve-Saint-Gilles), soit en

bordure des rues secondaires descendant la pente de la colline de Guinette. En fait, si la forme de la parcelle diffère du type 1, la surface est presque la même, ainsi que l'espace habitable⁶⁸⁶.

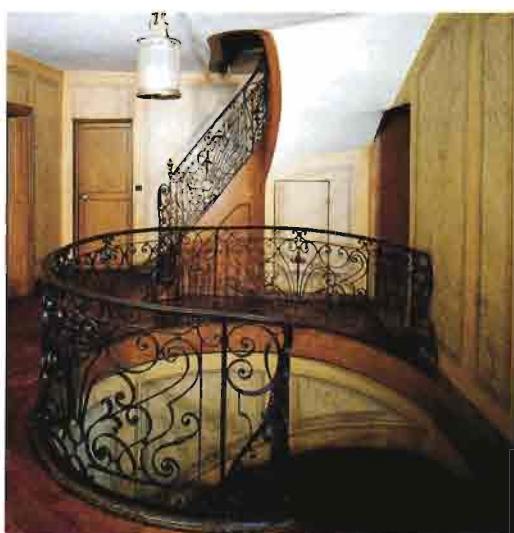
La catégorie médiane de ce type, à trois travées sur rue (et de 8,50 à 14 mètres sur rue ; 24 exemples), est clairement une variante « faubourienne » (63 % des maisons de ce sous-type sont en faubourg alors que les demeures des faubourgs ne représentent que 35 % du corpus total). La largeur sur rue est légèrement supérieure, ce qui entraîne souvent la présence de trois pièces sur rue à l'étage, les cours sont plus vastes et les jardins plus nombreux⁶⁸⁷.

La catégorie supérieure du type 2 (25 exemples), à quatre travées et 12 mètres sur rue au minimum, représente ce que l'on pourrait appeler la « maison cossue ». De dimensions confortables (60 % ont plus de 14 mètres sur rue), cette

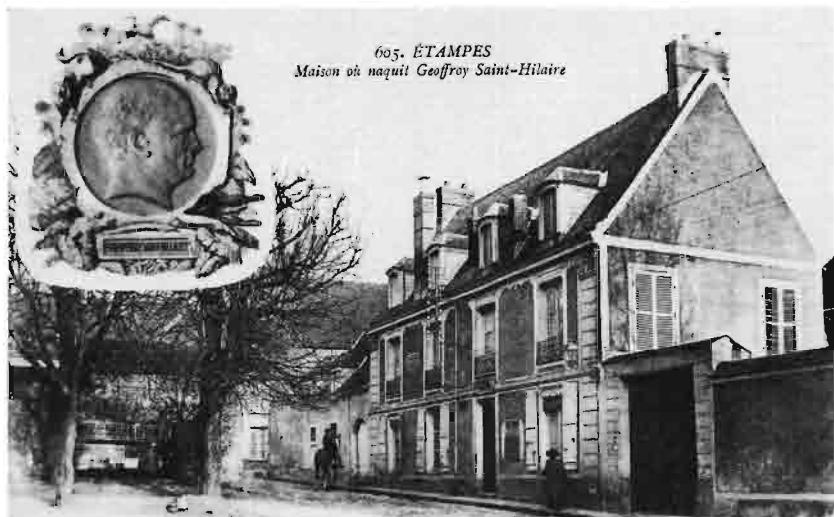


maison se distingue d'abord par les surfaces beaucoup plus vastes de ses espaces libres (52 % ont des cours de plus de 6 mètres de large, 67 % ont des jardins). La cour n'est jamais fermée sur le jardin. La distribution intérieure est, en fait, très différente des exemples précédents car l'accès central, beaucoup plus large, devient un vestibule ouvrant souvent sur la rue par une large porte bâtarde. Au rez-de-chaussée, il n'y a pas plus de pièces que dans les exemplaires plus réduits du type, parfois moins quand le logis est simple en profondeur. Mais on voit apparaître de vastes espaces de réception, salon et salle à manger, et l'escalier, généralement dans œuvre (72 %), se développe dans une large cage autour d'un jour central. La rampe d'appui ornée (en bois ou en métal) caractérise aussi ce type de demeure⁶⁸⁸.

Avec le type 3 (43 exemples ; 15 % du corpus), caractérisé par un logis sur rue accessible par une porte et un passage cocher, on touche à



l'habitat de l'élite. On est véritablement à la limite entre la grande maison bourgeoise et l'hôtel, en particulier quand la porte cochère s'allie à une façade de quatre travées ou plus (28 exemples)⁶⁸⁹. On retrouve ici, plus affirmés encore, les caractéristiques de la grande maison bourgeoise : pièces de réception au rez-de-chaussée, chambres à l'étage, distribution parfois simple en profondeur, grand escalier à rampe d'appui ornée. Deux particularités : la vaste cour pavée est ici de règle (96 %) et le logis principal s'adjoint d'une aile en équerre de vastes dimensions (82 %). Ce type a malheureusement particulièrement souffert, le passage cocher facilitant une utilisation industrielle ou commerciale⁶⁹⁰. Mais de nombreux textes nous montrent qu'à la fin du XVIII^e siècle,

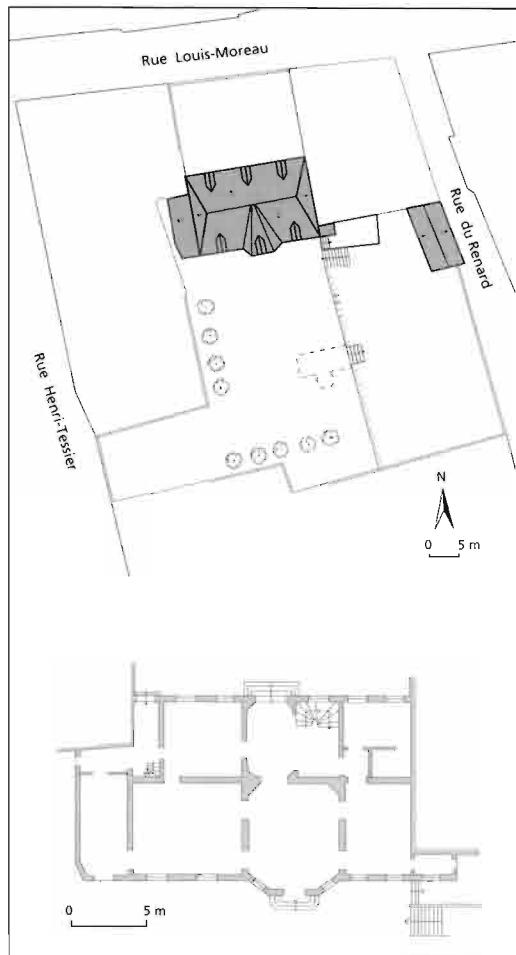


beaucoup de demeures de la noblesse relevaient de cette catégorie, à laquelle appartient d'ailleurs l'hôtel dit de Diane de Poitiers⁶⁹¹.

Le quatrième et dernier type urbain (11 exemples ; 3 % du corpus) regroupe les 11 demeures dont le logis n'est pas situé en bordure de rue (7 demeures) ou n'occupe pas toute la largeur de la parcelle sur la rue (4 demeures) : c'est la catégorie supérieure de la demeure étampoise, celle des hôtels du Plateau, de Saint-Yon ou d'Houmain de Courbeville. Ce type est situé intra-muros et appartient au grand parcellaire. Les 4 demeures établies sur rue mais n'en occupant pas toute la largeur sont accompagnées d'un vaste espace libre directement accessible par un portail percé dans le mur de clôture. Elles s'apparentent aux exemples les plus luxueux du type 2, avec des caractères fortement accentués : les pièces sont plus vastes et

*Étampes,
3, rue Henri-Tessier,
maison natale de
Geoffroy Saint-Hilaire.*

De haut en bas,
plan de situation, 1985 ;
façade sur rue. Carte
postale. Paris, abbaye
Sainte-Marie, rue de la
Source ;
escalier au premier étage,
en 1984.



Étampes, auberge de la Mule, devenue hôtel Houmain de Courbeville puis résidence du sous-préfet, en 1985. Plans de situation et de distribution, 1985.

Ci-dessous, de gauche à droite, façade sur jardin ; entrée de la cave sur jardin.



plus nombreuses, l'escalier, toujours dans œuvre, se signale par des matériaux (pierre de taille, fer forgé) et un décor exceptionnels⁶⁹².

Quant aux 7 demeures à logis placé soit sur un côté de la cour, soit en fond de cour ou entre cour et jardin, c'est celles que l'on peut le plus justement appeler des hôtels quoique le nom apparaisse rarement dans les textes. Si l'on considère leur décor ou leurs dispositions intérieures, ces hôtels ne semblent pas d'ailleurs véritablement relever d'une catégorie sociale distincte des demeures précédentes. L'implantation particulière du logis semble tenir davantage à une date de construction plus ancienne, voire à la déclivité du terrain⁶⁹³.

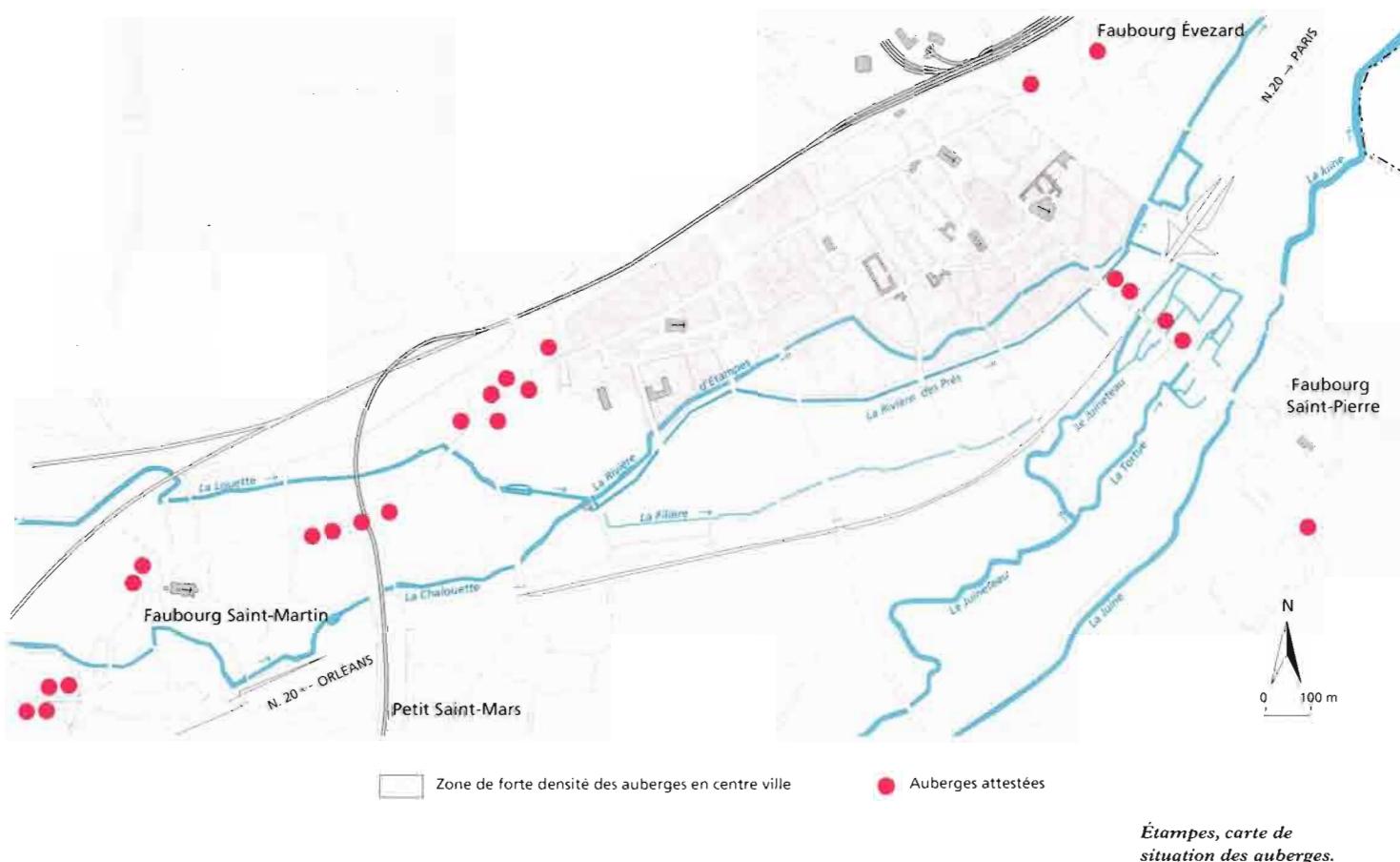
Enfin, la cinquième et dernière catégorie, peu représentée (type 5 : 17 édifices), se définit par un logis ne comportant pas d'étage carré. Ce sont les maisons des faubourgs, aux caractères déjà ruraux : parcelle assez vaste (9 à 14 mètres de large), ailes en retour plus fréquentes qu'ailleurs et vouées à des dépendances agricoles : petites granges, étables, poulailler, remises agricoles, elles s'apparentent à la construction rurale qui est évoquée plus loin. Il est intéressant de noter que si presque toutes sont situées dans les faubourgs – et même dans les rues secondaires de ceux-ci⁶⁹⁴ –, il en existe un exemplaire au beau milieu de la ville, 3, rue Édouard-Béliard, dans le quartier des Groissonneries dont on a signalé le caractère peu



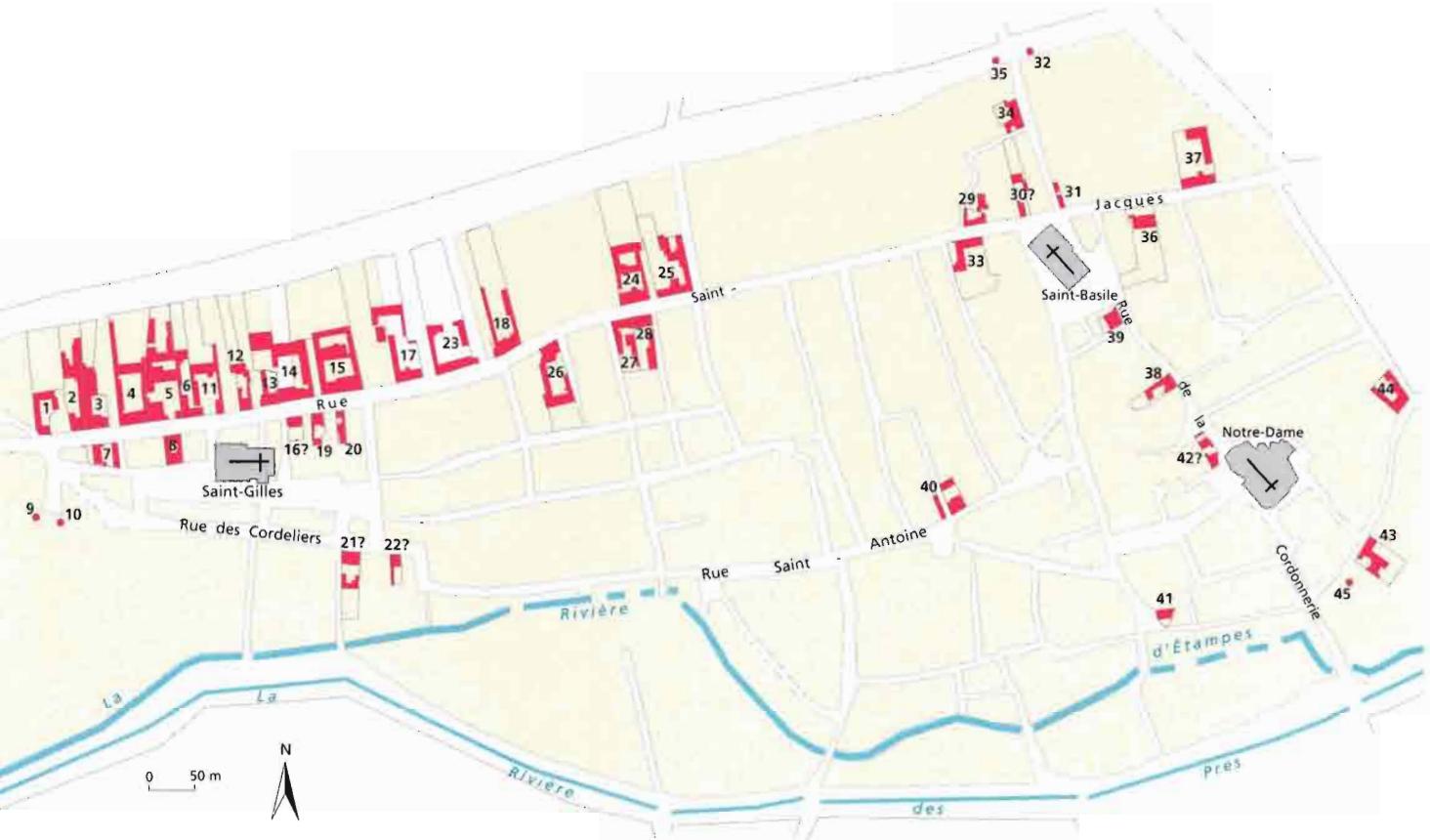
bâti jusqu'au XIX^e siècle. Cette exception est très intéressante car elle corrobore l'observation faite à partir du cadastre de 1824 de la tardive et imparfaite jonction entre les deux pôles de la ville.

Les auberges

Les rares bâtiments subsistants seraient bien insuffisants pour expliquer la forme des grandes auberges d'Étampes qui marquent encore si



Étampes, carte de situation des auberges.



Étampes, carte de situation des auberges en centre ville.

- 1 - *Le Dauphin* ;
- 2 - *la Fontaine* ;
- 3 - *les Ducs de Lorraine* ;
- 4 - *les Trois Rois* ;
- 5 - *les Trois Marchands* ;
- 6 - *le Cygne* ;
- 7 - *le Coq* ;
- 8 - *la Tête Noire* ;
- 9 - *les Trois Maures* ;
- 10 - *les Trois Marchands* ;
- 11 - *la Rose* ;
- 12 - *le Chef Saint-Denis* ;
- 13 - *l'Ours* ;
- 14 - *le Lion d'Argent* ;
- 15 - *le Lion d'Or* ;
- 16 - *l'Aigle d'Or* ;
- 17 - *l'Écu / le Grand Écu* ;
- 18 - *le Bois de Vincennes* ;
- 19 - *le Chêne Vert* ;
- 20 - *l'Étape au Vin* ;
- 21 - *le Duc de Vendôme* ;
- 22 - *le Roi d'Espagne* ;

- 23 - *le Grand Cerf* ;
- 24 - *la Fleur de Lys* ;
- 25 - *Sainte-Barbe* ;
- 26 - *le Grand Courrier* ;
- 27 - *le Chapeau Rouge* ;
- 28 - *la Croix d'Or* ;
- 29 - *Saint-Martin ou la Levrière* ;
- 30 - *la Grâce de Dieu* ;
- 31 - *Saint-Christophe* ;
- 32 - *le Chenin de Fer* ;
- 33 - *l'Écu de Berry* ;
- 34 - *le Nord* ;
- 35 - *les Voyageurs* ;
- 36 - *la Mule* ;
- 37 - *le Petit Paris* ;
- 38 - *la Poule* ;
- 39 - *le Grand Monarque* ;
- 40 - *la Belle Image / Robinson* ;
- 41 - *le Coq en Pâte* ;
- 42 - *le Prince d'Orléans* ;
- 43 - *la Fontaine* ;
- 44 - *le Sauvage* ;
- 45 - *la Ville de Rouen*.



Étampes. Hôtel des Trois Rois, 150, rue Saint-Jacques. Narcisse Berchère, aquatinte, 1888. Étampes, musée municipal.

Étampes, hôtel des Carneaux, devenu auberge du Petit Paris, 2 ter, rue Louis-Moreau. Porte cochère, en 1984.

fortement le parcellaire de la rue Saint-Jacques sans les états des lieux extrêmement précis de 21 « grandes hostelleries » consignées dans un registre des déclarations à cens du terrier de Marcoussis, dressé au début du XVIII^e siècle. Voici, par exemple, la déclaration à cens pour l'établissement sans doute le plus célèbre d'Étampes, l'auberge des Trois Rois :

« Damoiselle Anne Cordeau, veuve de feu sieur Jean Lazare Pepie vivant marchand, demeurante en cette ville, grande rue Saint-Jacques, paroisse Saint Gilles, en la maison où pend pour enseigne les trois rois [...] »

« Une grande hôtellerie où pend pour enseigne les trois rois, scize en ladite grande rue Saint-Jacques du côté des remparts, paroisse Saint Gilles, consistant en une grande chambre basse, cuisine à côté, cave dessous, grande porte charretière, petite salle au bout de ladite chambre basse, grande cour dans laquelle est un escalier pour monter à deux chambres hautes, trois greniers au-dessus ;

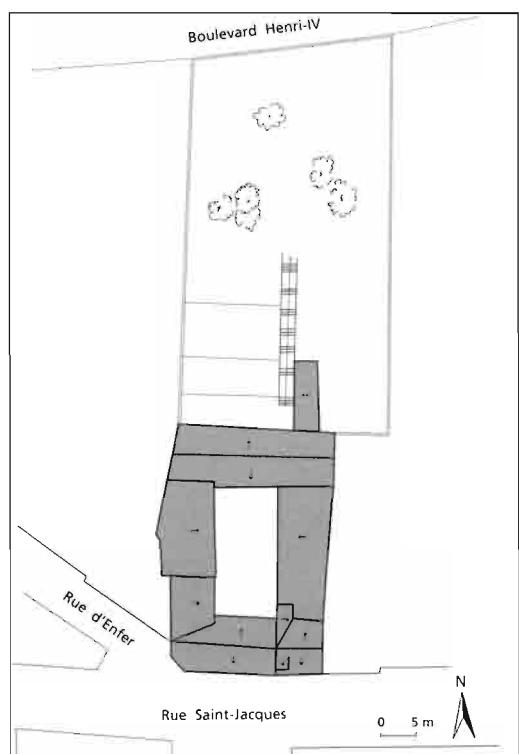
« et dans lad. cour à côté de lad. cuisine est une petite salle, chambres hautes, grenier dessus, remise au bout ;

« de l'autre côté de lad. cour [...] sont construits plusieurs bâtimens consistant en une grande écurie, quatre chambres hautes dont la dernière a sa sortie par un escallier qui descend dans ledit jardin, grande galerie dessus, jardin au bout ;

« et au bout de lad. cour il y a un autre grand bâtimen faisant face au grand portail consistant en deux grandes salles basses, deux grandes chambres hautes accompagnées chacune de leur cabinet, grand escallier au milieu desdits bâtimens, quatre greniers dessus, grand jardin derrière lesd. bâtimens qui a sa sortie sur la ruelle de Mouton, dans lequel jardin il y a une glacière, terre derrière led. jardin en espèce de terrasse sous laquelle est un cabinet qui donne dans led. jardin, tenant le tout d'une part⁶⁹⁵. »

Complétés par le cadastre de 1824 et par quelques autres documents figurés, on parvient sans difficulté à dessiner en quelque sorte le « portrait-robot » des grandes hôtelleries de la rue Saint-Jacques : grande parcelle de plus de 14 mètres de large sur rue, avec une vaste cour et un jardin. Cour fermée en bordure de rue par un logis à un

étage carré avec porte cochère, grande salle basse et cuisine. En équerre sur cour, des écuries très vastes avec de grandes caves ou celliers en sous-sol et, aux étages, des chambres surmontées d'importants greniers. En fond de cour, une grange, une écurie, ou exceptionnellement un second logis. Des « galeries » – vraisemblablement des coursières – distribuaient les chambres hautes. Du côté ouest de la rue, le jardin, isolé, s'achevait par une « terrasse » en bordure du mur de la ville.



Il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un vestige de coursière⁶⁹⁶ et les écuries ont toutes été transformées. Mais les celliers ont mieux résisté. Ils se signalent par leurs grandes dimensions et un plan très particulier, avec une allée centrale flanquée de grandes niches rectangulaires pour loger les barriques. Les deux plus beaux exemples aujourd'hui conservés et qui remontent sans doute à la fin du Moyen Âge appartenaient aux auberges du Dauphin (164, rue Saint-Jacques) et de la Mule (puis hôtel Houmain de Courbeville, actuellement résidence du sous-préfet, 11, rue Louis-Moreau)⁶⁹⁷. (M. C.)

Étampes,
auberge du Dauphin,
164, rue Saint-Jacques.
Plan de situation, 1985.



L'architecture ordinaire du territoire rural

Dominique Hervier

Si la grande modestie des églises paroissiales de cette partie de l'Étampois contraste, on l'a déjà souligné, avec l'exceptionnelle qualité des édifices religieux fondés à Étampes, dans ses faubourgs et à Morigny, il n'en va pas de même dans le domaine de l'architecture vernaculaire. En effet, bien que les types soient différents en ville et à la campagne, on observe ici comme là de nombreux traits communs – mise en œuvre analogue des matériaux, sobriété égale dans l'usage du décor, simplicité générale des parties – comme si artisans, commerçants, meuniers et aubergistes d'Étampes n'avaient pas eu davantage le goût de l'ostentation et de l'imagerie portée dans le bois et la pierre que paysans, meuniers et hobereaux des alentours. La raison en est avec quelque vraisemblance que les générations d'habitants de cette campagne étampoise ayant vu à maintes reprises, de la guerre de Cent Ans à la Fronde, leurs maisons pillées, brûlées et détruites n'euvent plus guère, à partir du milieu du XVII^e siècle ni les moyens ni le goût de reconstruire grand, confortable, orné⁶⁹⁸.

La construction vernaculaire solide et soignée mais d'une grande austérité, qui sert ainsi en quelque sorte de faire-valoir à des édifices reli-

gieux insignes, offre des caractères très homogènes, présents aussi bien dans la petite maison rurale, nommée « bloc à terre » par les géographes, que dans la ferme à cour fermée et les moulins de type artisanal. Ces modes architecturaux se retrouvent également dans les cantons voisins d'Étréchy, Saint-Chéron, Dourdan, Méréville où les variantes mineures constatées ne sont guère signifiantes. Pour que de sensibles différences commencent à se marquer, il faudrait gagner d'un côté les abords de la vallée de Chevreuse et les alentours de la forêt de Rambouillet, et de l'autre la Brie française⁶⁹⁹. On peut ainsi considérer cette portion de l'Étampois septentrional comme bien représentative d'une grande partie de l'Essonne rurale.

Les fondements historiques d'une architecture sans âge

On a évoqué aux précédents chapitres l'importance des possessions royales, l'implantation des seigneuries laïques ou ecclésiastiques⁷⁰⁰, la présence, enfin, d'une petite noblesse de terre⁷⁰¹. Tous ces facteurs entraînent l'existence, dès le Moyen Âge et au moins jusqu'à la fin de l'Ancien

Régime, des grands domaines céréaliers en faire-valoir indirect placés aux mains des gros « marchands-laboureurs »⁷⁰², celle des petits manoirs sièges de fiefs en exploitation directe, conséquence d'une fragmentation féodale extrême⁷⁰³, celle des moulins, possessions lucratives du roi, d'une abbaye ou encore d'un seigneur local, celle enfin des petites propriétés aux mains des laboureurs ou des vigneronnes que les partages successoraux ne cessent d'amoindrir.

Durant le Moyen Âge, l'analyse fine de la répartition des moulins sur les territoires de Chalo-Saint-Mars, Ormoy-la-Rivière, Étampes et Morigny-Champigny⁷⁰⁴ fait ainsi apparaître pour huit d'entre eux une implantation remontant aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Ces sites les plus anciens, on l'a noté, appartiennent au Domaine royal ou à une communauté religieuse⁷⁰⁵. À Chalo-Saint-Mars, le moulin de la Roche est ainsi donné par Saint Louis au milieu du XIII^e siècle à l'abbaye Notre-Dame de Villiers⁷⁰⁶.

Au XV^e siècle, au sud d'Étampes, les célestins de Marcoussis tiennent quatre fermes : Villesauvage, Bois-Regnault, fief attesté dès 1499, Lhumery, Ardenne, seigneurie à Saint-Hilaire⁷⁰⁷. Près de Puiselet-le-Marais, la ferme de Mezières, siège d'une terre et seigneurie, apparaît à partir de 1501 et jusqu'en 1727 environ, régulièrement affermée par le seigneur du lieu⁷⁰⁸. À Morigny-Champigny, Charles de Groux, procureur en la Chambre des comptes, rend hommage pour la terre et seigneuries de Villemartin et des Petites Poeslées, le 15 avril 1556, au nom de Jean le Verrier, premier chirurgien et valet de Chambre du roi, acquéreur de Jean de La Barre, prévôt de Paris⁷⁰⁹. On pourrait multiplier les exemples.

Plus tard, aux XVI^e et XVII^e siècles, quatre nouveaux sites de moulins sont exploités. Sur la Juine, le moulin du Bourgneuf dépend du fief du même nom, tandis que Giroffosse appartient aux barnabites ; sur la Chalouette, la Trinité est exploitée pour les mathurins en 1543 et la Ferté (Chalo-Saint-Mars) attesté en 1690 est propriété de la famille de Vigny à la Révolution⁷¹⁰.

Au XVIII^e siècle, entre 1753 et 1780, on voit seulement cinq nouveaux sites s'implanter mais une dizaine entre 1790 et 1800, ce qui s'explique par la suppression des droits féodaux et aussi probablement par le développement de la ville d'Étampes⁷¹¹.

S'il est ainsi possible, avant le XIX^e siècle, d'établir les dates de création des sites de moulins et d'attester l'existence de certaines fermes,

cette trame historique riche ne transparaît que de façon parcimonieuse dans le bâti vernaculaire. En effet, ces premières sources sont muettes ou très laconiques sur les constructions proprement dites, reconstructions et aménagements. En 1586, on trouve mention à Brières-les-Scellés de la grange Poëlée ; c'est « une maison grange étable bergerie couverte lad. maison de tuiles et le reste de chaumes, jardin et ouches derrière le tout⁷¹² ». Cependant, aucun plan de cette époque ne permet de faire un rapprochement précis avec l'actuelle ferme des Poelées Vieux dont les bâtiments semblent dater de la fin du XVIII^e siècle.



Toutefois, au dernier tiers du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, quelques plans-masses sur les terrains et le cadastre napoléonien (1814-1824) fournissent des indications utiles à confronter avec les bâtiments toujours en place⁷¹³. Sur le terrain, quelques très rares indices, percements ou détails de modénature constituent ici et là des traces de l'origine médiévale probable de plusieurs fermes⁷¹⁴. À Brières-les-Scellés, la ferme dite du château, peut-être de la fin du XVI^e siècle⁷¹⁵ et à Valpuiseaux, la ferme de Beauvais, vraisemblablement construite au cours du XVII^e siècle, représentent les derniers survivants d'une population architecturale sûrement plus nombreuse. Mis à part ces quelques cas, les bâtiments les plus anciens ne semblent pas remonter au-delà du dernier tiers du XVIII^e siècle⁷¹⁶.

Dans l'ensemble, on a affaire ici, comme dans beaucoup de localités d'Île-de-France, à une sorte d'architecture palimpseste ; la reconstruction de la plupart des logis et des bâtiments d'exploitation à

*Morigny-Champigny,
ferme de Beauvais.
Vue aérienne, en 1990.*

partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle a contribué à effacer les traces architecturales – sans doute modestes – des constructions d'origine.

Au XIX^e siècle, aucune grande ferme industrielle ne semble voir le jour⁷¹⁷; en revanche, à la diminution régulière du nombre des moulins créés jusqu'en 1830 correspond à partir de 1820 une augmentation des moulins reconstruits sur des sites existants : ainsi, plus de 25 reconstructions de moulins surviennent entre 1820 et 1860. Elles s'expliquent par la nécessité d'améliorer les rendements et la raréfaction des sites propices et sont consécutives à la mise en œuvre du procédé de mouture à l'anglaise qui nécessite de se déployer sur plusieurs niveaux⁷¹⁸. Conséquence du développement des moulins industriels, les plus petits moulins cessent leur activité à la fin du XIX^e siècle : le moulin des Fontaines est supprimé

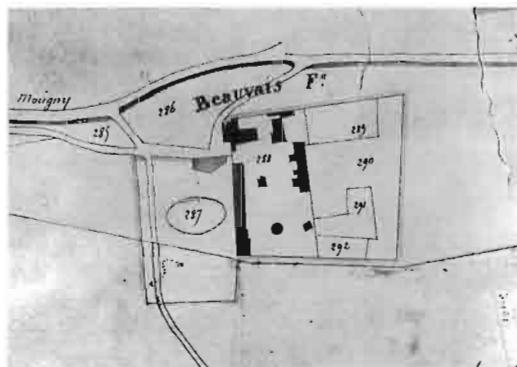
Les facteurs croisés de répartition des constructions

Aux paysages variés correspondent des vocations agricoles différenciées qui se manifestent par des types spécifiques d'habitat et d'exploitation, tandis que les phénomènes de hiérarchie sociale introduisent à leur tour un métissage dans la répartition des types. C'est ainsi que l'on rencontre un habitat tantôt groupé, tantôt isolé – tout à la fois des fermes seigneuriales et des maisons de journaliers, des fermes de laboureurs et des maisons de vignerons.

À l'ouest, dans les vastes campagnes ouvertes où règne depuis des siècles la grande culture céréalière couplée à l'élevage du mouton⁷²³, de solides villages massés ponctuent les avancées du plateau beauceron. Boissy-le-Sec, Boutevilliers, Brières-les-Scellés, voire même Bouville à l'est, regroupent plusieurs exploitations très importantes et des fermes de « laboureurs » entremêlées d'anciennes maisons de manouvriers ou de haricotiers⁷²⁴. Dans la partie centrale du territoire, sur les coteaux des vallées de la Chalouette, de la Louette et de la Juine, on cultive la vigne puis, après son déclin⁷²⁵, dans les fonds les plantes maraîchères, le cresson et le chanvre⁷²⁶. Les villages rubans de Chalo-Saint-Mars, Saint-Hilaire, Ormoy-la-Rivière, Morigny-Champigny s'étirent le long des vallées où s'égrènent moulins⁷²⁷, petites maisons de journaliers ou de vignerons ; on y rencontre aussi quelques fermes de taille plus modeste que sur le plateau⁷²⁸ et une dizaine de moulins et de moulins-fermes isolés produisant surtout de la farine⁷²⁹. Enfin, à l'est, à l'approche du massif de Fontainebleau, les vallons élargis abritent les villages de Puiset-le-Marais et de Valpuiseaux. Là aussi, cultures céréaliers, élevage ovin et vigne – bien attestée au XIX^e siècle – marquent un tissu villageois constitué d'une imbrication serrée de fermes de village et de petites maisons.

Si l'on ajoute, épars sur tout le territoire, la présence d'un petit nombre de fermes isolées dont les exploitations rayonnent facilement sur une soixantaine d'hectares⁷³⁰ comme la Grange-aux-Moines (Chalo-Saint-Mars) ou Beauvais (Morigny-Champigny) ainsi que de petits écarts regroupant deux à quatre fermes – les Poelées (Brières-les-Scellés), le Chesnay (Étampes) ou encore Bonvilliers (Morigny-Champigny), on aura ainsi pris la mesure de la variété des types et de leur mode de répartition.

Quant à la mise en œuvre des matériaux : moellon calcaire sous enduit, inclusion çà et là de



*Morigny-Champigny,
ferme de Beauvais.
Plan de situation. Cadastre
de 1814. ADYvelines.*

en 1883 tandis que le moulin à Tan est transformé en usine de distribution d'eau de la ville en 1881⁷¹⁹. La plus grande partie des déclassements survient entre 1923 et 1930⁷²⁰.

La comparaison du cadastre napoléonien avec le cadastre actuel montre une grande stabilité d'implantation des maisons groupées en village ou en hameaux mais là encore, reconstructions ou adjonctions se laissent entrevoir après 1824.

Cependant, contrairement à ce qui se passe dans des campagnes plus proches de Paris ou plus pittoresques, on a fort peu construit, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e, de ces maisons de plaisance pourvues de jardin mais sans annexes agricoles⁷²¹ qui confèrent aux bourgs une allure de villégiature. Seuls Chalo-Saint-Mars et Morigny-Champigny, pittoresques et agréables villages, en comptent un nombre supérieur à la moyenne⁷²². Si bien que jusqu'aux années 1970-1980, les villages et leurs alentours ont conservé une forte connotation agricole.

moellon de grès pour absorber l'humidité, très rare usage de la pierre de taille, on la retrouve dans tout le canton.

De la maison à la ferme : représentativité et rareté

Les anciennes maisons de journaliers ou de vignerons n'offrent guère aujourd'hui, il faut le reconnaître, de possibilité d'analyse fine ; elles sont transformées en résidences de villégiature depuis un bon quart de siècle et leur distribution, leurs percements, leurs aménagements intérieurs, voire leurs matériaux ont subi des modifications parfois drastiques.

C'est surtout dans les villages de Puisellet-le-Marais⁷³¹ et de Chalo-Saint-Mars que la maison de vigneron a pu être identifiée. À une configuration de « bloc à terre » s'ajoute la particularité d'une cave dissociée de la construction et s'en-

À la différence des maisons qui ne sont jamais isolées dans la campagne, les fermes – ensemble formé d'un ou plusieurs logis et de bâtiments d'exploitation distribués autour d'une vaste cour – se rencontrent aussi bien en village, en écart qu'isolées.

La ferme de château présente des différences de situation qu'il est délicat de lier à la condition de son propriétaire. On observe cependant que les fermes des Des Mazis au château du Tronchet ou celle des Paviot à Boissy-le-Sec sont mitoyennes de la demeure castrale, tandis qu'au château de Farcheville, possession d'André de Châtillon et siège d'une baronnie qui couvre la paroisse de Bouville, celle-ci prend quelques distances par rapport à l'enceinte⁷³⁶. À part la présence de colombier, rien dans la configuration des bâtiments ne les distingue des grosses fermes exploitées par des « marchands-laboureurs » pour des seigneurs éloignés, laïcs et religieux, qui ponc-



Valpuiseaux,
ferme de Beauvais.
Ferme isolée dans un vallon,
en 1978.

fonçant dans le coteau⁷³², disposition observée aussi dans la vallée de Chevreuse⁷³³. Sur des parcelles oblongues, le logis et sa grange s'ouvrent sur une petite cour au fond de laquelle se dresse le cellier et se place l'entrée de la cave.

Les petites maisons de journaliers – deux ou trois pièces –, le plus souvent sans étages, dépourvues de cour, offrent leur mur-gouttereau ou pignon en bordure de rue. Si la maison est au milieu de la parcelle, l'espace qui l'entoure n'est pas clos ; si elle est en retrait de la rue, une ruelle de dégagement permet d'y accéder⁷³⁴. On peut signaler quelques cas où deux corps de bâtiments sont disposés en équerre⁷³⁵. Tous ces traits récurrents présentent de grandes similitudes par rapport aux maisons étudiées dans les communes voisines.

tuent le plateau ou de celles, plus modestes, des simples laboureurs. Tout au contraire, ce qu'on est tenté d'appeler des « fermes-manoirs », sans doute sièges d'un fief en exploitation directe, présentent pour certaines des traits caractéristiques : un logis plus ample et plus soigné et d'impressionnantes granges perpendiculaires au mur d'enceinte. Celle de la ferme dite du Château à Brières-les-Scellés est encore visible⁷³⁷.

La ferme à cour fermée, invention du XIX^e siècle ?

La silhouette de la grande ferme dont les bâtiments à peine ouverts sur l'extérieur délimitent une vaste cour de forme régulière et orthogonale est aujourd'hui une image canonique de l'explo-

tation agricole en Île-de-France. Elle satisfait tant l'esprit en offrant, en quelque sorte, le contrepoint rustique du château enfermé dans ses fossés, que l'on s'est peu interrogé jusqu'ici sur le processus de formation de cette composition d'ensemble⁷³⁸. Or, à bien observer, dans l'Étampois, l'évolution diachronique du plan d'ensemble, on constate que dans les dernières décennies du XVIII^e siècle et jusqu'en 1824, de nombreuses exploitations forment un quadrilatère plus ou moins régulier, composé de l'imbriication de deux à cinq parcelles⁷³⁹. Au centre, deux à cinq corps de bâtiments sont épars dans un espace libre enclos de murs. Alentour, sur les autres parcelles se disposent verger, potager, enclos, mare⁷⁴⁰. La répartition des bâtiments ne semble obéir à aucune logique perceptible. Par chance, deux exploitations, l'une à Valpuiseaux, l'autre à Brières-les-Scellés, ont conservé cette disposition. Il s'agit sans doute de fermes-

Ci-dessous,
Brières-les-Scellés,
ferme-manoir
dite « du château ».
Vue aérienne, en 1990.

Ci-contre,
Chalo-Saint-Mars,
ferme-manoir
de la Fosse.
Vue aérienne, en 1990.



manoirs et c'est peut-être l'explication de la pérennité de leur organisation. Leurs bâtiments peuvent avec quelque vraisemblance dater de la première moitié du XVII^e siècle, mais rien ne prouve que ce mode d'organisation « disjoint » ne soit pas antérieur⁷⁴¹.

Par ailleurs, on constate qu'à partir de 1824, lorsqu'il y a reconstruction, les bâtiments sont repoussés sur les côtés externes de la parcelle et disposés de façon longitudinale⁷⁴². L'espace central forme alors une cour fermée, pavée et souvent occupée par une mare-abreuvoir⁷⁴³. Ce processus



s'observe clairement à la grande ferme de plateau de Beauvais (commune de Morigny-Champigny) où se dessine en outre l'amorce d'une seconde cour. De surcroît, sur les parcelles jadis occupées par des vergers et potagers se construisent de vastes hangars ou des granges secondaires à partir de la fin du XIX^e et au XX^e siècle. Dans cette campagne étampoise, tout semble donc s'être passé comme si les préceptes des traités d'agriculture des XVI^e et XVII^e siècles qui préconisent de disposer la ferme autour d'une cour fermée n'avaient que très tardivement reçu une application⁷⁴⁴. Dans ce cas, la formule d'Arthur Young à la fin du XVIII^e siècle, « Ce pays de Beauce a la réputation d'être la crème de l'agriculture française, le sol est excellent, mais il est mal cultivé⁷⁴⁵ », prendrait sens dans un contexte de longue durée, où la société rurale se montrerait réticente à adopter les pratiques nouvelles.

Le logis et les bâtiments d'exploitation

Dans l'ensemble, on observe à proportions égales des logis situés en bordure de rue ou de route, perpendiculaires ou parallèles à la voie⁷⁴⁶ ou en fond de cour. Orienté plutôt vers le sud et l'est, le logis est toujours ouvert sur la cour ; en général



Brières-les-Scellés,
ferme des Poelées.
Vue aérienne, en 1990.

mitoyen d'autres bâtiments, il affecte un plan rectangulaire⁷⁴⁷. La moitié des logis sont construits sur cave et on observe, dès le début du XIX^e siècle, la présence de caves isolées, tout comme dans les maisons de vignerons. C'est le cas à la ferme de Mézières (Puiselet-le-Marais). Ces logis ne dépassent jamais un étage carré à la différence de ceux des campagnes voisines de la forêt de Rambouillet ; plus vastes sur les plateaux, ils offrent deux ou trois pièces en rez-de-chaussée, parfois aussi à l'étage. Les aménagements intérieurs qui subsistent à la ferme dite du Château à Brières-les-Scellés – hotte de cheminée avec entrée de four à pain, pierre d'évier, carrelage de tomettes, sol de grenier en gros plâtre – sont exceptionnellement conservés⁷⁴⁸. Ici et là, buangeries, laiteries, fours, forges, aire de battage et aire à pommes viennent compléter le dispositif⁷⁴⁹.

Le portail, entrée de la ferme, se différencie souvent par une construction plus soignée en pierre de taille⁷⁵⁰. La porte charretière est alors associée à une porte piétonne ; la couverture de l'ensemble, plus ou moins simple, va du chaperon au véritable toit.

Les vastes granges épaulées de contreforts (ferme de Nonserve, Bouville) sont pourvues de larges portes charretières protégées par des auvents appelés « chapiteaux » (Jeu) ou percées dans des porches⁷⁵¹ afin de laisser les charrettes s'avancer dans les bâtiments pour stocker plus facilement à l'abri la paille et le foin, voire les sacs de blé en l'absence de gerbière⁷⁵². Autour de la cour, les étables à moutons se multiplient à la fin du XIX^e siècle ; avec les écuries et les étables à vaches, elles se signalent à l'extérieur de la ferme par de nombreux jours en archère et de petites bouches d'aération pleines d'invention vernaculaire.

Les colombiers qui marquent de leur présence surtout les fermes de château ou les fermes-manoirs sont situés au milieu, dans un angle ou à l'extérieur de la cour⁷⁵³. Ici comme ailleurs en Île-de-France, l'abolition des droits seigneuriaux a entraîné leur destruction (Boissy-le-Sec) ou leur transformation en logement (Farcheville). Généralement de plan circulaire sauf celui du château (détruit) du Bourgneuf, ils sont parfois de dimension impressionnante (Brières-les-Scellés).

Plusieurs exploitations possèdent encore ces « toits à porcs et poulailler », bâtiments de plan carré, isolés, percés d'une seule ouverture en étage et sans communication entre le rez-de-chaussée et les étages ; ils sont recommandés par



Valpuiseaux, ferme de Maison-Rouge. Portail d'entrée, en 1994.

Étampes, hameau du Chesnay. La bergerie, en 1975.

Boissy-le-Sec, ferme. Aération d'une étable, en 1975.





*Valpuiseaux,
ferme de Beauvais.
Logis et puits, en 1978.*



les traités d'agriculture dès la seconde moitié du XVI^e siècle⁷⁵⁴. Parvenus intacts jusqu'à nous car l'usage auquel ils sont destinés n'appelle pas trop de modernisation ni de reconstruction, ils semblent pouvoir être datés du XVII^e ou de la première moitié du XVIII^e siècle.

Les puits, souvent nombreux dans les grandes fermes, sont aussi bien situés dans la cour qu'en dehors⁷⁵⁵. Comme partout, on rencontre le puits découvert mais c'est le puits couvert, isolé, affectant une forme conique et qui peut atteindre 3 mètres de haut, qui constitue un des traits les plus remarquables de l'Étampois⁷⁵⁶.

Du moulin artisanal au moulin industriel

Trois groupes de moulins, le moulin de type artisanal, le moulin-ferme et le moulin de type industriel, sont répartis sur les territoires communaux de Mornigny-Champigny, Chalo-Saint-Mars, Ormoy-la-Rivière et bien sûr Étampes⁷⁵⁷.

Les moulins artisanaux, situés sur de petites parcelles en milieu rural ou dans les faubourgs d'Étampes, pourvus d'une cour et d'un jardin, ne dépassent jamais trois niveaux, l'activité meunière s'étant cantonnée au rez-de-chaussée⁷⁵⁸. Ils sont constitués d'un seul bâtiment abritant toutes les fonctions, parfois de deux qui sont

alors disjoints. Leur roue est toujours hors œuvre. Si leur existence, on l'a vu, est attestée au Moyen Âge (Ézeaux), l'architecture ne comporte aucun élément de décor datant.

L'équipement de ces moulins est essentiellement constitué d'un moteur hydraulique dont seules subsistent les roues (moulin de Chauffour, de Brunehaut) ; toutes sont verticales à arbre en bois reposant d'un côté sur le mur du moulin, de l'autre sur leur pivot placé sur la motte, muret maçonné séparant le canal de décharge du canal d'aménée⁷⁵⁹. Toutes les roues repérées sont du type Sagebiel : les aubes en bois sont situées selon une direction différente que celle des bras qui sont en fonte. Pour la plupart, ce sont des roues de côté : la lame d'eau vient frapper la roue aux deux tiers supérieurs de sa hauteur⁷⁶⁰.

Si la roue n'est pas en œuvre, elle est protégée des intempéries par un toit en appentis (moulin de l'Ouche à Étampes) ou par un toit à deux pentes (moulin de la Planche à Ormoy-la-Rivière). Enfin, notons qu'un tiers des moulins sont situés directement sur la rivière, alors qu'à Mornigny ils sont sur des canaux de décharge.

Les moulins-fermes, plus nombreux que les moulins artisanaux dont ils représentent une variante⁷⁶¹, offrent le long des petits cours d'eau susceptibles de variations saisonnières une intéressante illustration du besoin de diversification des activités agricoles sous l'Ancien Régime⁷⁶². Situés bien évidemment dans les communes rurales ou à l'extrême des faubourgs d'Étampes, ils sont implantés sur de grandes parcelles

*Chalo-Saint-Mars,
ferme du château du
Tronchet.*
Arbre tournant du colombier
permettant de visiter les nids
installés dans les trous de
boulins, en 1986.

*Étampes, moulin-
ferme de Vaujouan.
Entrée et écurie au fond de
la cour, en 1989.*



pourvues d'un vaste jardin. À l'instar des fermes, ils sont formés de plusieurs bâtiments agricoles disposés autour d'une cour. Le bâtiment du moulin proprement dit s'élève sur trois ou quatre niveaux et la roue est indifféremment en œuvre ou hors œuvre. Si leur activité meunière a cessé depuis plus de soixante ans, il existait encore, en 1988, une activité agricole au moulin de Vaujouan.

Enfin, le groupe le plus nombreux, celui des moulins de type industriel de la seconde moitié du XIX^e siècle⁷⁶³, s'est adapté aux nouvelles techniques de mouture à l'anglaise (ou à l'américaine) introduites vers 1820 en France, tech-

niques qui correspondent à une mécanisation du déplacement des produits par une chaîne à godets et vis d'Archimède. Elles impliquent une différenciation des opérations de mouture par niveaux et donc une augmentation du nombre des planchers. Ces moulins élevés de quatre ou cinq étages sont constitués d'un bâtiment d'une surface importante tandis que toutes leurs façades sont régulièrement percées de baies sommées d'arcs en plein-cintre en brique (Bourgneuf, Chauffour, Brunehaut). Leur silhouette massive, bien particulière, tranche dans le paysage architectural vernaculaire que nous venons d'esquisser.



Ci-dessus, à gauche,
*Morigny-Champigny,
moulin de Brunehaut,
en 1989.*

Ci-dessus, à droite,
*Étampes, moulin à
tan, en 1989.*

Ci-contre,
*Étampes,
moulin de Chauffour.
Vue prise de l'ouest,
en 1989.*





Demeures et résidences d'agrément

Julia Fritsch

La physionomie générale

Comme l'ont montré Jean Jacquart et Monique Chatenet⁷⁶⁴, le pays d'Étampes connaît une période d'accalmie dans la seconde moitié du XVII^e siècle, qui se traduit très fréquemment par des travaux de construction ou de rénovation.

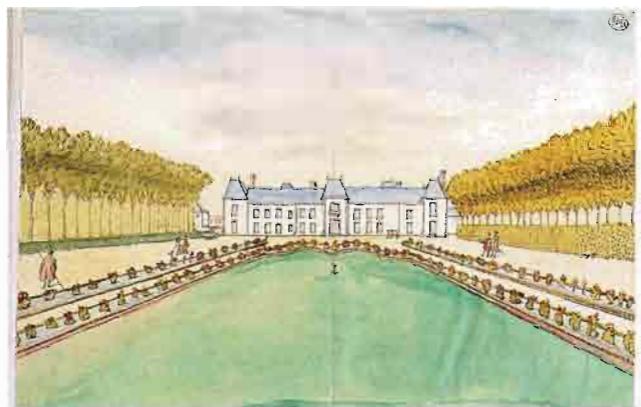
Ainsi, au grand chantier conduit au château du Bourgneuf pour Bénigne Le Ragois entre 1630 et 1655⁷⁶⁵, succède au Grand Saint-Mars une « maison rebâtie à neuf » en 1682, cependant qu'un « pavillon neuf » entouré d'un « nouveau jardin » est édifié à Brunehaut en 1688.

Pour le XVIII^e siècle, on ne connaît pas de construction nouvelle, mais on sait que des transformations et agrandissements furent effectués à Boissy-le-Sec entre 1702 et 1754⁷⁶⁶. La description du château de Boutevilliers, aujourd'hui disparu, rédigée en 1765 à l'occasion de la « visite et estimation de la terre de Boutevilliers », ne nous fournit malheureusement aucune indication quant à la date de l'édifice qui s'élevait à l'entrée du village, sur une légère colline⁷⁶⁷. L'adjonction d'un bâtiment neuf au corps de logis principal du Tronchet à Chalo-Saint-Mars a déjà été évoquée⁷⁶⁸.

C'est au XIX^e siècle que l'on voit apparaître de nouvelles résidences d'agrément où le goût pour

les ruines se manifeste : l'ancien prieuré de Saint-Hilaire conserve encore dans son parc la chapelle qui fait aujourd'hui figure de ruine romantique mais est effectivement gothique⁷⁶⁹ ; à Champrond, la maison existe en 1817, alors que de grands aménagements du parc avec un système d'adduction d'eau sophistiqué sont attestés au même moment⁷⁷⁰.

On relèvera qu'au Grand Saint-Mars le château, qui avait été rebâti en 1682, est dit « construit à la moderne » pour un membre de la famille de Prunelé vers 1827. À la fin du siècle, le nouveau propriétaire, le comte Masse de Combles, y fait édifier une chapelle néo-flamboyante par les architectes Julien Barbier et Eugène Méhu. Ce chantier, pour lequel on eut recours aux « nouvelles découvertes de l'industrie » – en employant notamment des « agglomérés de pierre » pour les ornements⁷⁷¹ –, fut suivi de l'agrandissement des communs dans le genre anglais en 1897-1900. Rien de sensationnel donc, mais des demeures qui continuent à être habitées et contrairement à d'autres, plus proches de Paris, ne suscitent pas de lotissement ou de reconstruction dans la première moitié du XX^e siècle.



Ci-contre, de gauche à droite et de haut en bas,

Chalo-Saint-Mars, château du Grand Saint-Mars. Projet pour les communs par Julien Barbier. L'Architecture, 1900.

Étampes, château du Bourgneuf, en 1752. AD Yvelines.

Morigny-Champigny, domaine de Jeurre. Vue aérienne, en 1990.

Vers le milieu du siècle, il faut citer la demeure de Vaudouleurs, « entièrement reconstruite » en 1860 et dont la maison du gardien conserve un lointain souvenir du pavillon d'entrée de Jeurre (fenêtres en plein-cintre avec un encadrement de brique). Étienne Lazare Couturier, un banquier parisien, avait acquis le domaine le 27 juillet 1859⁷⁷². En 1873, la construction nouvelle de Vauroux est une autre manifestation du goût pour la villégiature qui se développe alors.

L'atlas de Trudaine illustre clairement l'état des bâtiments au milieu du XVIII^e siècle : le « château de Barre » est alors en ruine ; sont également figurés le « château de Joeur » et le « Petit Joeur ». Celui-ci, encore mentionné dans un acte de vente du 23 mars 1792⁷⁷⁴, appartenait en 1588 à « noble homme Pierre des Mazis, écuyer, seigneur de Bruyères-les-Scellez et du Petit Jeurre⁷⁷⁵ ».

Concernant le « château de Joeur », on sait qu'en 1547 une « maison couverte de chaume » était, avec ses dépendances, entourée de « murailles »⁷⁷⁶. Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour une description plus détaillée : « Le lieu seigneurial et principal manoir du Grand Jeures appelé la grosse Tour de Jeurs se consistant en corps d'hôtel, chateau, chapelle, pavillons, colombier a pied, [...], escuries, remises, [?], granges et estables, cour et basse cour, fossés canaux, jardins et enclos⁷⁷⁷ ». On notera que le « Grand Jeures » est ici assimilé à la « grosse tour de Jeurs » ; quant aux bâtiments énumérés, il semble difficile de les identifier avec précision, même sur le plan de Trudaine. On peut y distinguer toutefois la cour entourée par trois corps de bâtiment formant un U ainsi que la basse-cour bordée par les communs.

Le 8 octobre 1760, Adrien Constant Esprit Regnault comte de Barres, petit-neveu du précédent propriétaire, « seigneur de Joeurs et autres lieux, capitaine, grand bailly et gouverneur desd. ville, chateau et duché d'Étampes, demeurant ordinairement en son chateau de Joeurs », vend le domaine à Louis de Talaru, marquis de Chalmazel, comte de Chamarande, chevalier des ordres du Roy, brigadier de ses armées, et premier maître d'hôtel de la Reine. L'acte énumère « le fief terre et seigneurie de la Tour de Joeurs scitué en la paroisse de St Germain lez Étampes, consistant en un chateau en très mauvais état, dont un des pavillons n'est pas couvert, et l'autre n'est pas fini, et au surplus manquant de portes et de fenêtres, terres bois, et autre appartances et dépendances⁷⁷⁸ ».

Lorsqu'il est revendu huit ans plus tard à Germain Petit, « laboureur et receveur de la terre et seigneurie de Mesnil Girault⁷⁷⁹ », le château semble avoir été réparé par Louis de Talaru ou par son fils César Marie. La ferme de la basse-cour comprend alors « deux granges, écurie, vacherie, toit à porcs, colombier et poulailler »⁷⁸⁰.

Le 23 mars 1792, Germain Petit vend le domaine à son gendre Étienne-Louis Collart-Dutilleul, ce dernier agissant comme prête-nom

Ci-dessous,
*Morigny-Champigny,
château de Jeurre.
Vue du bassin, en 1987.*

*Maison du jardinier
en 1985, avant restauration.*



de Louis César Alexandre Dufresne-Saint-Léon, directeur général de la liquidation de la dette publique⁷⁸¹.

Menacé d'arrestation en novembre 1792, puis en novembre 1793, le nouveau propriétaire évita de se faire connaître. Lorsque ses biens immobiliers de Jeurre furent mis sous séquestre, il prit la fuite, et bien qu'il n'eût pas, semble-t-il, quitté la France, il fut déclaré émigré. Radié définitivement de la liste le 16 prairial an VIII (5 juin 1800) il put enfin entrer officiellement en possession de son domaine⁷⁸².

Des difficultés financières l'obligèrent sans doute à revendre la propriété le 30 thermidor an X (18 août 1802) à son ancien prête-nom. Il en conserva toutefois l'usufruit jusqu'en 1809, date à laquelle il le céda à sa filleule, la comtesse Mollien, fille de Collart-Dutilleul et femme du ministre du Trésor impérial. Dufresne-Saint-Léon continua d'ailleurs à résider à Jeurre où un appartement lui fut aménagé dans les nouveaux communs⁷⁸³.

De 1809 à 1814, les Mollien firent exécuter d'importants travaux – agrandissement du château, reconstruction des communs, de la ferme et de la maison du jardinier, aménagement du parc – sous la direction de Pierre-Nicolas Bénard puis de Jacques-Charles Bonnard (à partir de septembre 1813).

L'ancienne ferme fut partiellement démolie en 1809 : on en conserve la grange (aile sud de la ferme) et ses annexes : étables, poulailler. En 1810-1811 on construit l'aile nord de la ferme. Les bâtiments de la « cour du colombier », encore appelée « jardin » en 1811, furent bâtis en 1812-1813. Ils se composent de deux bergeries flanquant une laiterie qui forme le soubassement du colombier. En 1812 également, on commença à construire les communs, achevés au début de l'année suivante. La nouvelle « maison du jardinier », en bordure de la route d'Étampes, dut être entreprise en 1813, année de la pose de la couverture. Les trois portails de la cour paraissent également dater de cette époque. Tous les travaux étaient achevés le 15 février 1814, date à laquelle furent approuvés les derniers mémoires ; apparemment Bonnard n'avait pas profondément modifié les projets de son prédécesseur.

C'est dans la ferme et les communs que l'on reconnaît la véritable originalité de Jeurre. « D'après la tradition familiale, les communs et la maison de portier auraient été construits par le propriétaire lui-même, Dufresne-Saint-Léon, qui avait servi en Italie dans l'administration impé-

riale et aurait rapporté des croquis de fabriques italiennes⁷⁸⁴. » Le fait que Jacques-Charles Bonnard ait été pensionnaire à l'Académie de France à Rome en 1788-1789 peut laisser penser qu'il contribua également à l'élaboration de ces bâtiments.

Il est intéressant de noter que ce type d'architecture « rustique à l'italienne » apparaît en France vers 1809 à Clisson (Loire-Atlantique) et que la ferme et les communs de Jeurre en constituent donc une manifestation très précoce, quasiment contemporaine.

Une dizaine de mémoires concernant des travaux effectués au château sont conservés dans les archives de Jeurre. On retiendra en particulier la « construction de deux pavillons faisant aile » en 1810, réalisée par Simoneau père, maître maçon à Étampes (l'aménagement intérieur, l'année suivante, fut confié au même maçon). Clairement reconnaissables sur le cadastre de 1824, ils furent élevés depuis les fondations et couverts en ardoise, alors que le corps central paraît avoir conservé les fondations du bâtiment attesté au milieu du XVIII^e siècle⁷⁸⁵.

En revanche, on ignore tout des travaux réalisés vers 1900 : une carte postale présente l'état de la façade occidentale avant qu'elle ne fût complétée par un avant-corps à trois pans surmonté d'un bulbe, sans doute lié à l'installation des deux bas-reliefs de trophée et des mascarons à la clef des fenêtres. Les deux bas-reliefs ornés de chutes d'instruments de musique proviennent d'un hôtel parisien situé cul-de-sac de Ménars (construit vers 1732 par Charles Bernard ; démolî en 1864) – vraisemblablement de la façade sur jardin⁷⁸⁶. La dépouille de lion sous le balcon ainsi que toutes les agrafes et clefs ornaient jusqu'à sa démolition en 1905 la façade postérieure de l'hôtel d'Humières (280, boulevard Saint-Germain), construit vers 1716 par Armand-Claude Mollet⁷⁸⁷.

Enfin, le corps central de l'hôtel Le Juge – puis d'Anglade (66, rue des Archives : reconstruit en 1687 par Robert de Cotte avec des sculptures d'Antoine Coysevox ; démolî en 1897) – fut intégré à la façade arrière⁷⁸⁸, bâtie à cette occasion ainsi que les deux pavillons de part et d'autre.

Le principal intérêt du bâtiment tel qu'il se présente aujourd'hui réside donc dans son caractère éclectique lié en majeure partie à la passion archéologique d'un collectionneur. Il est ainsi à l'image de l'ensemble du parc où de nombreux vestiges ont été remontés.



Morigny-Champigny,
château de Jeurre.
Travée centrale de l'avant-
corps au premier étage,
en 1988.

Fronton de l'avant-corps
central, en 1989.



Le parc et les fabriques

Hormis une brève énumération de 1696⁷⁸⁹, où sont cités fossés, canaux, jardins et enclos, les informations ayant trait au parc sont quasi inexistantes. Les canaux, que l'on distingue sur l'atlas de Trudaine, de même que l'organisation géométrique du jardin sont également mentionnés dans un acte de vente un siècle plus tard⁷⁹⁰.

L'aménagement du parc s'inscrit parmi les travaux effectués entre 1809 et 1814. À défaut de sources écrites, le plan cadastral de 1824 illustre parfaitement les transformations intervenues depuis le milieu du XVIII^e siècle.

Quant aux fabriques, transportées à Jeurre vers 1899, elles proviennent pour l'essentiel du château de Méréville (Essonne), où elles furent élevées entre 1786 et 1793 pour le banquier de la Cour Jean Joseph de Laborde⁷⁹¹. D'abord confiée

à l'architecte François-Joseph Bélanger, la direction des travaux est assurée dès l'été 1786 par Hubert Robert, « dessinateur des jardins du Roi » depuis 1778. Jean-Benoît-Vincent Barré, architecte de Laborde à Paris, est également associé à cette vaste entreprise. C'est à lui que reviennent, semble-t-il, les dessins du temple de la Piété filiale⁷⁹², achevé en 1789.

Sur le modèle des temples de la Sibylle à Tivoli et de Vesta à Rome et dans la continuité par exemple du temple de l'Amour au Petit Trianon élevé une dizaine d'années plus tôt, cet édifice périptère en marbre blanc comporte une *cella* centrale fermée, entourée d'un péristyle circulaire de dix-huit colonnes cannelées corinthiennes. Les chapiteaux furent sculptés par Mézières, alors que le piédestal est dû à Lucien Levieux et la frise de l'intérieur à Joseph Hermand.



Morigny-Champigny,
château de Jeurre,
en 1987.

De gauche à droite
et de haut en bas,
plan, 1865. Collection
particulière ;
entablement d'un temple ;
la colonne rostrale et les
communs ;
le cénotaphe de Cook.



La colonne rostrale, « autrefois placée dans une île à Méréville, [...] avait été dédiée par M. de Laborde à deux de ses fils, péris dans le Pacifique, dans l'expédition de La Pérouse en 1786⁷⁹³ ». Le 13 mai de cette année, « le sculpteur L.-F. Leprince s'engage à exécuter une colonne navale avec un *Pied d'Estal en Marbre Bleu Turquin*⁷⁹⁴ ». Peut-être inspirés par la colonne du capitaine Grenville publiée dans le recueil de Le Rouge dix ans auparavant, les travaux furent réalisés en 1787 et 1788⁷⁹⁵.

Le cénotaphe de Cook, qui a été rapproché d'un dessin d'Hubert Robert représentant vers 1785 la fontaine dite de Commode à Rome ou d'un monument à la reine Caroline, fut mis en place le 2 mars 1788⁷⁹⁶. Alors que Mézières fit le modèle en plâtre, sculpta quelques ornements du piédestal, la rosace du portique (?), les godrons de chapiteaux⁷⁹⁷, le buste du célèbre navigateur fut créé par Augustin Pajou. Ce même artiste avait été chargé de la statue symbolisant la piété filiale (incarnée par Nathalie de Laborde) destinée à orner le temple.

Dernière fabrique élevée à Méréville entre 1790 et 1792, la laiterie fut construite par J. B. Pailhet dit La Liberté⁷⁹⁸. Seule la façade a été transportée à Jeurre alors que la grotte subsiste encore à Méréville.

Par ailleurs, le portail de l'hôtel de Verrue, élevé par Victor-Thierry Dailly entre 1735-1739 et 1741 à Paris (37, rue du Cherche-Midi, démolie en 1907 lors du percement du boulevard Raspail), a été remonté près de la route nationale, de même que le fronton provenant du château de Saint-Cloud placé au fond de l'allée verte en 1938. « Ce fronton fait partie de la campagne de travaux entrepris par Jules Hardouin-Mansart qui succéda ici à Le Pautre ; Mansart édifa l'aile droite qui abritait la Galerie et redécora l'aile gauche déjà construite à partir de 1670 ; c'est à ce moment que Mansart conçut les grands frontons qui ornaient les façades de ces deux ailes ; on peut dater ces travaux aux environs de 1677. » Quel en fut le sculpteur ? Boris Lossky a avancé le nom de Cadaine, « sculpteur ordinaire de S.A.R. Monsieur » en 1688. « Des photographies montrent Saint-Cloud avant et après l'incendie de 1870 ; l'une d'elles montre très clairement la façade sud de l'aile droite et son fronton qui est exactement le même que celui conservé à Jeurre mais avec un décor inversé ; ce fronton est celui acheté en 1893 par la princesse Clémentine d'Orléans et conservé de nos jours au château

d'Euxinograd en Bulgarie ; on peut donc considérer que le fronton qui nous intéresse ornait la façade sud de l'aile gauche et était le symétrique de celui d'Euxinograd⁷⁹⁹. »

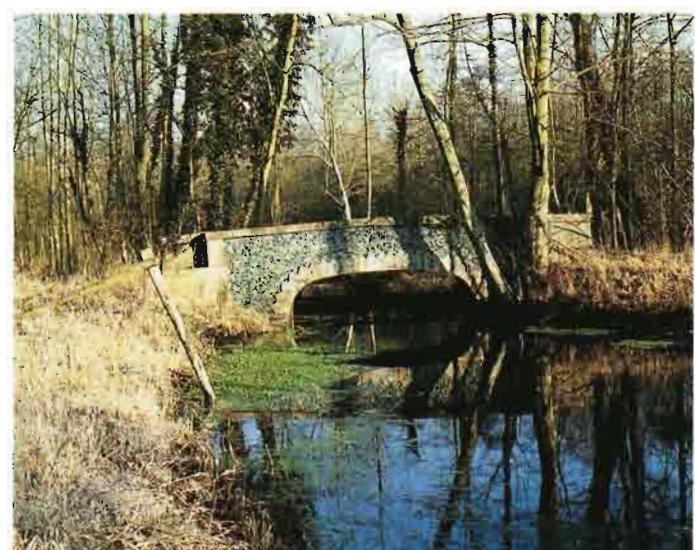
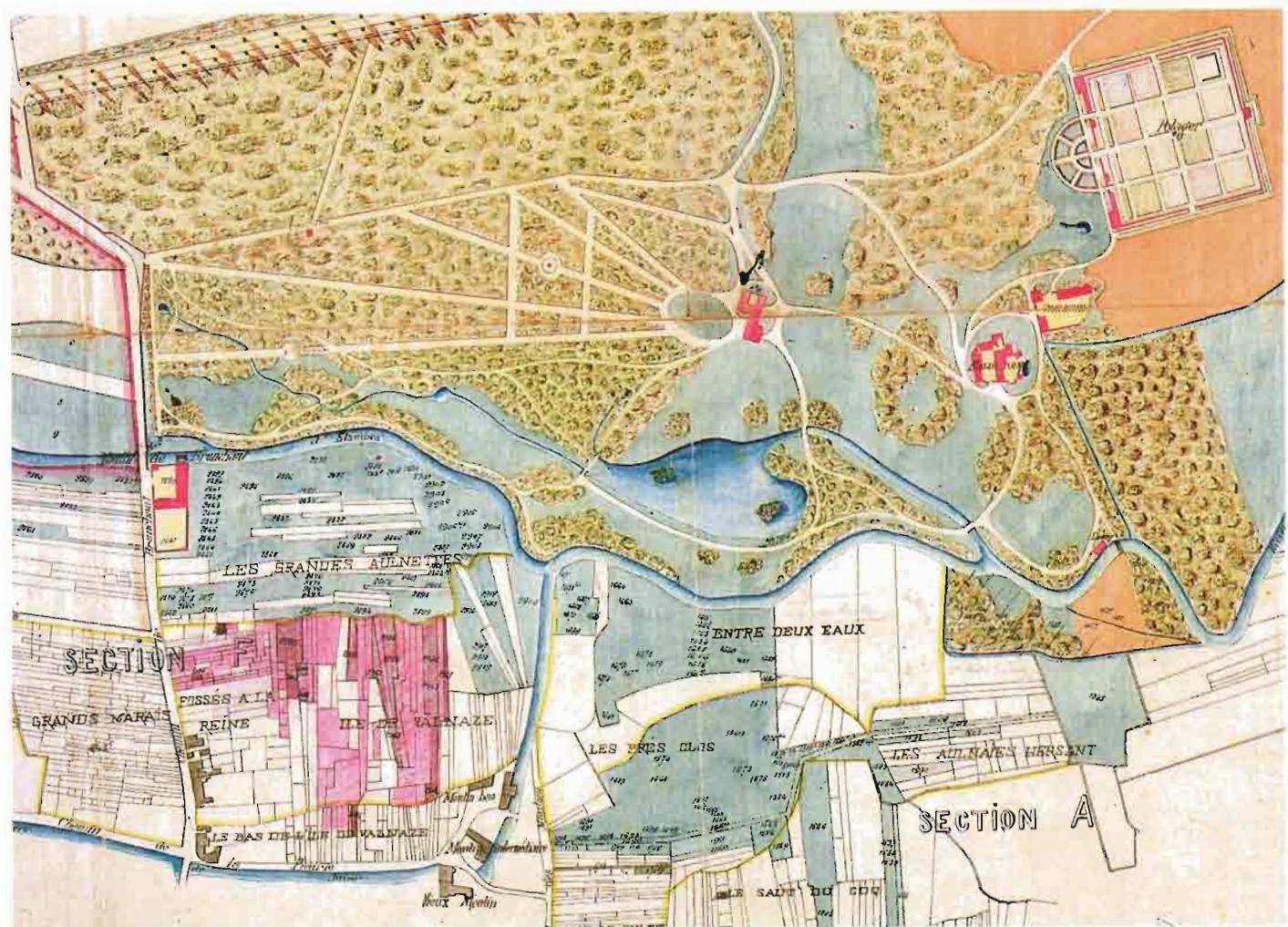
Le domaine de Brunehaut à Morigny-Champigny

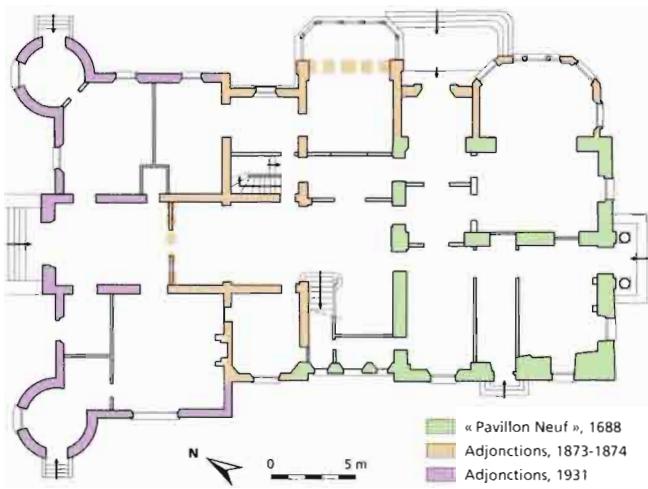
Transformé et augmenté jusqu'en 1931, le château de Brunehaut conserve peut-être dans ses fondations le souvenir du « *vetus aedificium Brunichildis* » mentionné en 1046 dans une charte d'Henri I⁸⁰⁰. Ce serait là en tout cas une explication de l'épaisseur irrégulière du mur extérieur à l'angle sud, qui pourrait bien correspondre à la base d'une tour carrée à rapprocher de celle qui figure sur une gravure du XVIII^e siècle. Il est dit par ailleurs qu'en 1688 Brunehaut consiste « en un enclos contenant vingt huit à trente arpens fermés de murs et de la rivière par bas, un *pavillon neuf* au milieu dudit enclos basty sur les vestiges de la Tour dudit Brunehault⁸⁰¹ ».

Cette information venant corroborer l'analyse *in situ*, il faut admettre aujourd'hui que, contrairement à ce qu'affirmait Jousset⁸⁰² et même l'inventaire après décès dressé en 1902⁸⁰³, Lady Tufton n'a très vraisemblablement pas fait raser le château de Brunehaut qu'elle avait acquis une trentaine d'années auparavant⁸⁰⁴. En effet, la superposition des deux cadastres fait apparaître clairement que le pavillon carré situé à l'est du bâtiment actuel est bien le château de Charles de Viart tel que l'avait dessiné Constant Bourgeois en 1808. Nous proposons en outre de l'identifier avec le « pavillon neuf » qui apparaît dans la cession de 1688 tout comme sur le plan de Trudaine au milieu du XVII^e siècle. De plus, les deux étages évoqués en 1786⁸⁰⁵ semblent coïncider avec l'élévation figurée en 1808.

Surtout, ce document nous intéresse pour la seule représentation connue à ce jour des communs du château. Car c'est en réalité ce bâtiment « ayant l'aspect d'un fort et communiquant avec le pavillon par un corridor » qui fut rasé en 1873-1874 lors de l'agrandissement du logis.

Mitoyen de Jeurre, le domaine de Brunehaut illustre dès les premières années du XIX^e siècle le goût pour le pittoresque tant avec le nouveau dessin du parc que dans les fabriques qui le peuplent. Le créateur de cet ensemble est Charles de Viart (1762-1839) qui se fait connaître en 1819 par un ouvrage intitulé *Le Jardiniste moderne. Guide des propriétaires qui s'occupent de la composition de leurs*





*Morigny-Champigny,
château de Bruneau.*

Ci-dessus, à gauche,
plan chronologique, 1989.

Ci-dessus, à droite,
façade sud-ouest, en 1990.

Ci-contre

plan du domaine, 1896.
Collection particulière ;
le « pont bleu », en 1989 ;
le temple de l'Amitié,
en 1989.

le temple de l'Amitié,
en 1989.

jardins ou de l'embellissement de leur campagne⁸⁰⁶.

Les constructions se divisent en quatre catégories : les habitations, les « monuments » (temple, pavillons, obélisques, colonnes, statues, ruines et tombeaux), les « fabriques utiles » et les « ponts »⁸⁰⁷. Tous les bâtiments sont considérés du point de vue de leur fonction décorative, même le moulin « produit la double impression d'utilité et d'agrément »⁸⁰⁸. Inspirées par l'architecture rustique italienne (les communs doivent être rapprochés des fermes fortifiées de Toscane et d'Ombrie) ces constructions se signalent aussi par la poly-chromie des matériaux (enduits, brique, tuile).

Entre 1859 et 1868, Amédée de Viart, respectant parfaitement le style voulu par son père, ajoute notamment un pigeonnier à la ferme, une maison servant d'habitation au jardin potager entouré de murs et enfin la maison du garde.

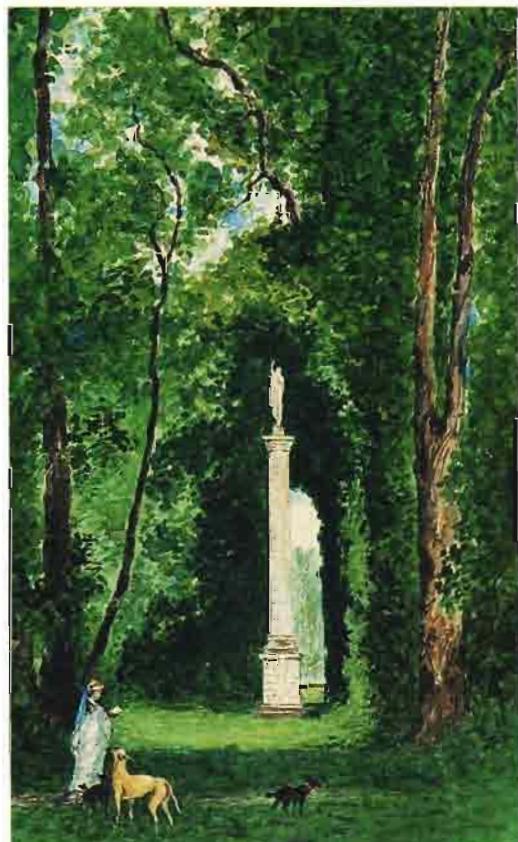
Tous ces éléments bâtis s'inscrivent dans un parc, qui fut aussi repensé par ce « jardiniste », illustre en son temps. Ses innovations apparaissent clairement lorsque l'on confronte un plan de la fin du XIX^e siècle avec le plan de Trudaine.

Les cinq allées convergentes (patte-d'oeie) sont visibles dès le milieu du XVIII^e siècle et correspondent sans doute au « nouveau jardin » évoqué en 1688⁸⁰⁹. Cette « plantation en futaie d'un effet imposant » est attribuée à Le Nôtre par Charles de Viart⁸¹⁰. Il prend soin de la conserver dans le parc qu'il réorganise et il crée même une sorte de pendant en forme d'étoile à proximité de la ferme de la basse-cour. Les parterres visibles au XVIII^e siècle sont remplacés par des « bois taillés », « gazons », « massifs », « bosquets » et autres « plantations variées⁸¹¹ ».

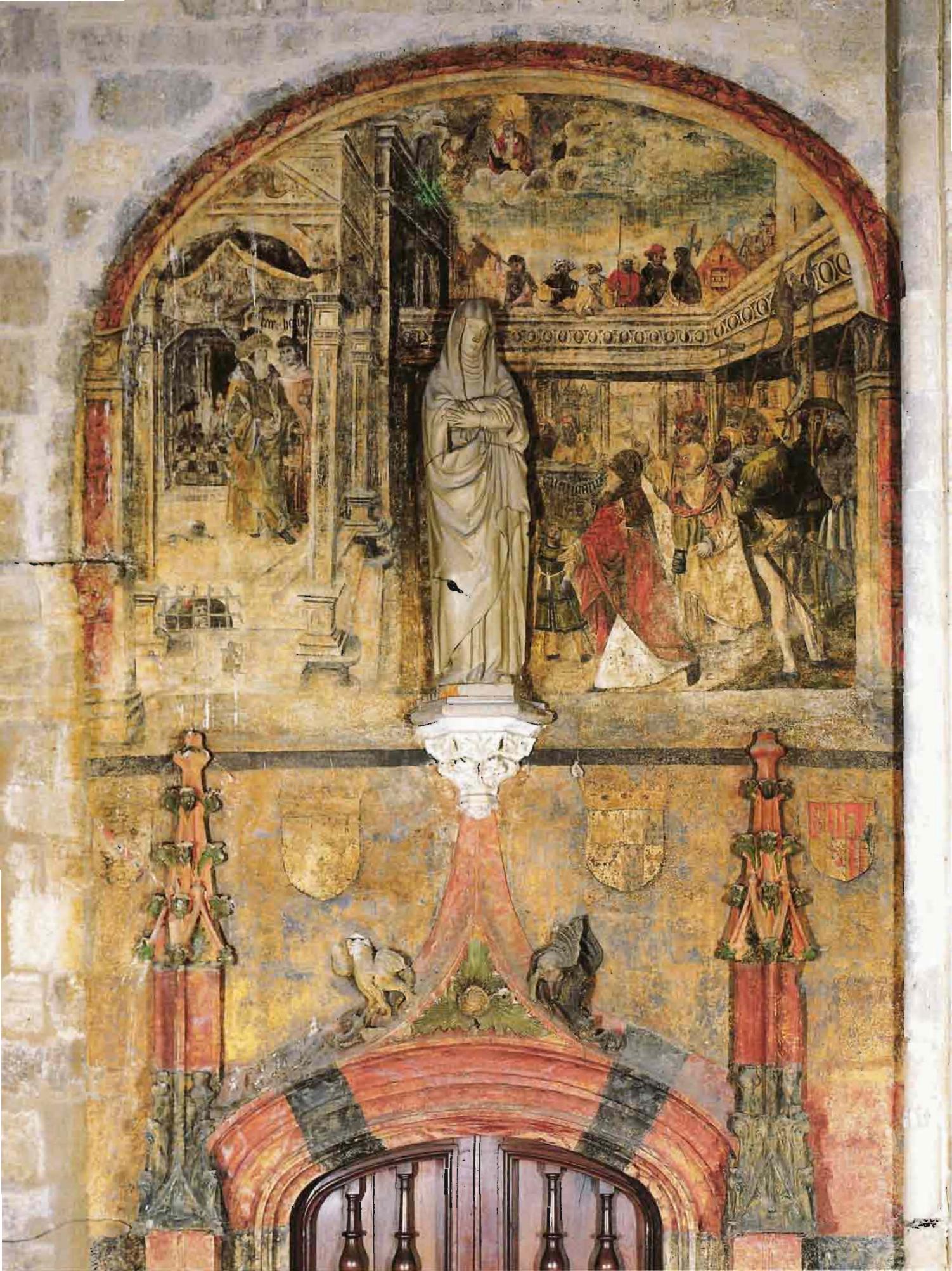
Enfin, le lac, alimenté par plusieurs sources et donnant à son tour naissance à un affluent de la

Juine, fait également partie de la composition conçue par Charles de Viart. Un réseau de chemins sinués invite à la promenade et réserve au visiteur « d'agréables échappées de perspective »⁸¹².

Alors que le parc ne subit pas de transformations notables, la demeure du propriétaire fut agrandie à deux reprises. En 1873-1874, l'architecte Charles-Justin Lecœur (1830-1906) est chargé des travaux généralement qualifiés de *reconstruction*⁸¹³. Il s'agit en réalité de l'adjonction d'un corps de bâtiment qui abrite surtout l'escalier monumental éclairé par trois fenêtres.

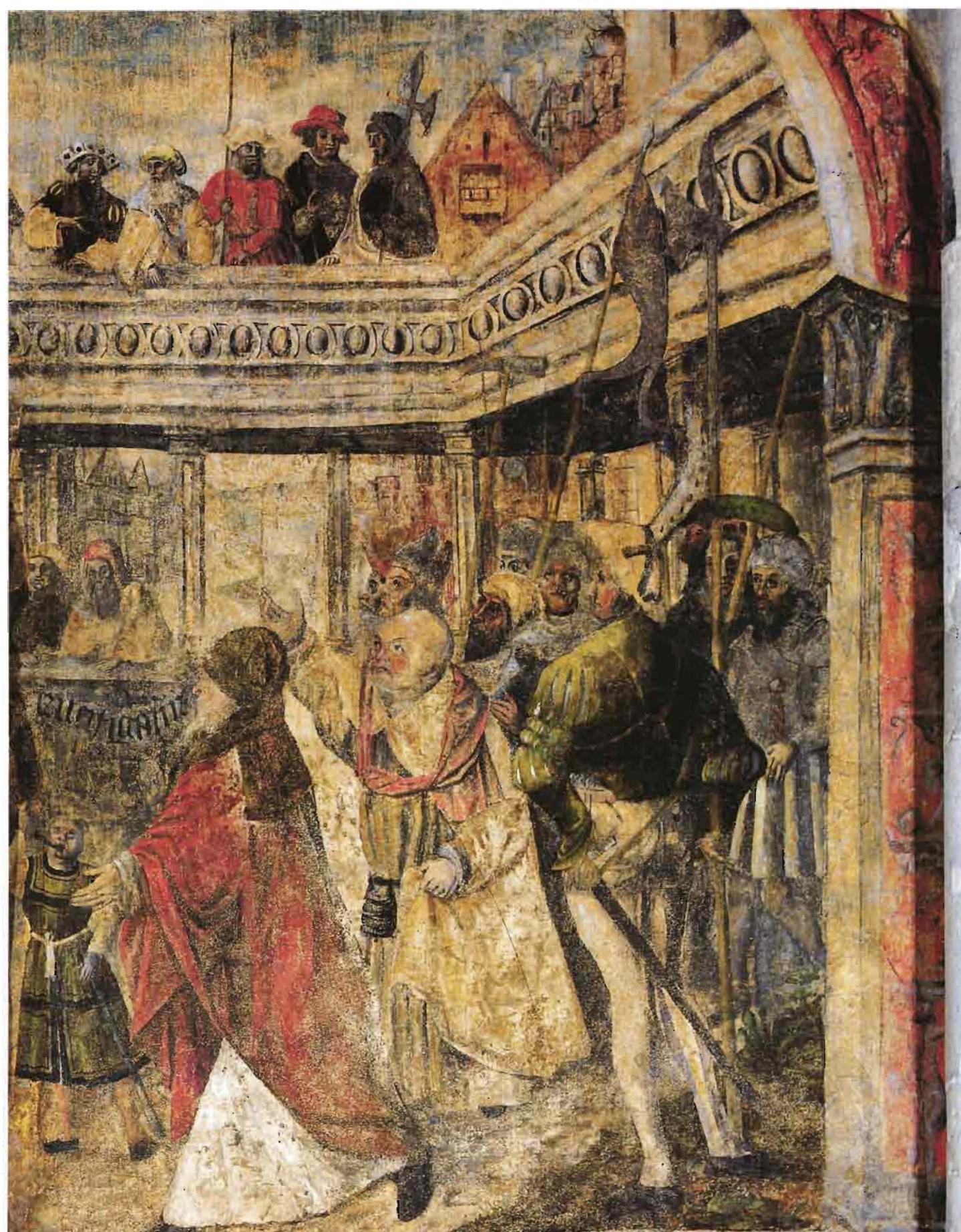


À droite,
Une allée avec la colonne de
la Concorde civile. Dans le
parc de Bruneau,
Narcisse Berchère, aquarelle,
1887. Étampes, musée
municipal.



Décor, objets d'art et mobilier religieux

*Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Peinture à l'entrée de la
chapelle du Saint-Sépulcre,
en 1993.*



Les peintures murales

Marie-Pasquine Subes

Deux ensembles de peintures murales, l'un à Puiselet-le-Marais et l'autre à Notre-Dame d'Étampes, illustrent cette dernière partie consacrée au décor, aux œuvres d'art et au mobilier religieux. Quant aux objets eux-mêmes, ils seront abordés par technique dans un déroulement chronologique.

L'église Saint-Martin à Puiselet-le-Marais

La petite église de Puiselet-le-Marais conserve un décor peint de la fin du Moyen Âge qui apparaît à de nombreux endroits et à travers des sondages réalisés avant 1944. Armand Caillet, membre de la commission des Arts et Antiquités de Seine-et-Oise et auteur en 1954 d'une notice sur le village, signale en effet avoir mis au jour « les fresques de l'intérieur de l'édifice en faisant tomber le badigeon qui les recouvre⁸¹⁴ ». Ces traces de peintures, et en particulier un « décor de tissu damassé à gros damas rouges sur fond jaune », ont été relevées par A. Neury⁸¹⁵ lors de sa visite en 1963 et sont encore visibles. Leur dégagement rendrait à cette modeste église toute sa parure et l'ambiance colorée qui était la sienne à la fin du Moyen Âge.

*Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Peinture à l'entrée de la
chapelle du Saint-Sépulcre,
en 1993, détail.*

Beaucoup plus difficilement accessible et donc moins connue encore, une grande peinture murale de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e représente une Charité de saint Martin sur le mur intérieur en pignon de cette même église. Cette peinture n'a pourtant jamais été recouverte par un badigeon, mais s'est trouvée cachée par l'installation, à la fin du Moyen Âge, d'un lambris de plafond supportant la charpente. Bien qu'elle ait été « retrouvée » en 1949 à l'occasion de la réfection des toitures et classée Monument historique en 1950, P. Deschamps et M. Thibout ignorent cette œuvre dans leur synthèse sur les peintures murales médiévales⁸¹⁶. Cette peinture n'a subi aucune restauration et se trouve aujourd'hui dans un état de conservation tout à fait alarmant.

Il s'agit pourtant d'une œuvre fort intéressante à plusieurs titres et, tout d'abord, par son emplacement.

Dans l'axe de la nef, au-dessus de l'arc triomphal du chœur roman, elle se trouvait face aux fidèles, et à une hauteur du sol d'environ 8 à 9 mètres. Pour cette raison, la figure de saint Martin revêt des dimensions imposantes : la taille des deux personnages, comme celle de l'animal, est nettement supérieure au naturel. Le décor de

faux-joints sur lequel se détache la scène est traité dans les mêmes proportions, puisque chaque pierre ainsi figurée mesure, pour une hauteur de 16 centimètres, près de 60 centimètres de long. Il s'agit donc d'un décor peint monumental destiné à être vu de loin⁸¹⁷. Ainsi placée, cette figure n'est d'ailleurs pas sans évoquer les joutes de cavaliers figurées aux pignons des grandes salles des demeures civiles⁸¹⁸.

Ici, la figure de saint Martin est accompagnée par l'inscription de son nom⁸¹⁹ : elle correspond au vocable de cette église paroissiale. Si la pratique d'une peinture ornant l'arc triomphal du chœur était sans doute assez fréquemment utilisée pour des visions théophaniques, comme on le voit à Théméricourt (Val-d'Oise)⁸²⁰, on n'en connaît guère d'exemples illustrant, comme à Puiselet-le-Marais, un thème hagiographique. La rareté de cette association conservée entre la dédicace de l'église et l'iconographie de la peinture qui l'orne mérite donc d'être soulignée.

Enfin, la présence de ce décor permet de reconsiderer l'analyse archéologique du monument à laquelle elle apporte des éléments essentiels. L'existence de cette grande fresque pourrait, bien sûr, correspondre à l'ampleur de la nef unique de l'époque romane. Cependant, une étude plus attentive montre qu'il n'en est rien. Le décor conservé sur le mur-pignon a la forme d'un large panneau rectangulaire⁸²¹ s'interrompant, du côté sud, sur une trace d'arrachement placée au droit du mur de séparation de la nef et du bas-côté sud. Au-delà, ce même décor de faux-joints se prolonge sur le mur-pignon du bas-côté sud. Or, tout indique que ce bas-côté sud, séparé de la nef par une file de colonnes, ne date pas de la construction primitive. Le décor des chapiteaux, la mouluration des tailloirs et des bases, ainsi que le décor du portail, témoignent au contraire d'une construction de la fin du XII^e siècle. La mise en place du décor peint qui nous intéresse appartient donc sans doute à cette campagne d'agrandissement de l'édifice comprenant la création d'un vaste bas-côté sud, avec son portail d'entrée et sa chapelle orientée ouvrant sur le chœur roman, également modifié à cette époque⁸²². Ces reconstructions de la fin du siècle ont donc probablement été immédiatement suivies par la réalisation d'un décor de faux-joints et de la grande figure de saint Martin.

Le style de cette peinture pourrait en effet très bien correspondre à ces hypothèses chronologiques. Le visage du saint apparaît, en première

analyse, tout à fait disproportionné et ses yeux démesurément agrandis. Mais ces caractéristiques étaient adaptées à une vision lointaine. Les quelques indications conservées de l'anatomie du cheval et de son harnachement, le tracé de la jambe tendue en avant sur l'étrier, savamment opposée aux plis rectilignes du bliaud s'envolant vers l'arrière ont, dans le détail, une certaine élégance et témoignent d'une grande maîtrise de dessin. Les coloris, bien qu'entièrement à base d'ocres, sont aussi très subtils puisque le peintre



a su jouer avec le fond blanc de la chaux, des ocres jaune et rouge ainsi qu'un mélange de blanc et d'ocre rouge pour rendre la robe presque mauve du cheval. Ce raffinement des détails, allié à une simplification des effets en vue de conférer à la peinture un caractère monumental, est assez singulier.

Puiselet-le-Marais,
église Saint-Martin.
Peinture murale représentant
saint Martin. État en 1993.

En raison de la disparition quasi totale de peintures murales de même époque en Île-de-France⁸²³, des comparaisons stylistiques ne peuvent guère être effectuées qu'avec des œuvres plus lointaines comme, par exemple, les cavaliers peints sur la paroi nord de la chapelle Sainte-Radegonde à Chinon⁸²⁴. On observe, en effet, dans ces peintures du début du XIII^e siècle, le même hiératisme des visages, avec une manière tout aussi rigide de marquer le nez, la bouche et le menton. Ainsi, tant dans le traitement des



Puiselet-le-Marais,
église Saint-Martin.
Buste de saint Martin,
peinture murale. État
en 1993.

visages que dans celui des poses encore très raides des cavaliers accompagnés, là aussi, par de longs pans de biauds tombant tout droit par-dessus la selle, le traitement stylistique paraît proche de celui du saint Martin de Puiselet-le-Marais et se rattache très directement aux traditions romanes.

Ces archaïsmes stylistiques se mesurent mieux encore par le biais de quelques comparaisons iconographiques. Le thème de la Charité de saint Martin est représenté, dans le même département de l'Essonne, vers 1225, dans la rose de Saint-Germain de Corbeil⁸²⁵. Mais l'attitude des personnages est plus souple, saint Martin est légèrement penché en avant et le mendiant placé devant lui. Cette comparaison, tout comme celle que l'on peut effectuer avec la sculpture de la Charité de saint Martin au tympan du portail sud de Notre-Dame de Chartres⁸²⁶ ou bien encore avec d'autres peintures murales du milieu du XIII^e siècle⁸²⁷, souligne l'attitude particulièrement hiératique du saint Martin de Puiselet-le-Marais. Cette imposante figure est présentée presque de face et dans une pose beaucoup plus conventionnelle que dans ces exemples plus tardifs, elle pourrait donc être située au tout début du XIII^e siècle.

Ces quelques comparaisons avec le vitrail et les peintures murales mettent également en évidence l'absence, à Puiselet-le-Marais, d'auréole du saint. Cet « oubli » permet d'évoquer l'éventualité d'un modèle non pas peint mais sculpté. Car c'est, en effet, une sculpture monumentale que l'on a probablement cherché à évoquer ici, rappelant par sa position élevée, au-dessus d'un arc en plein-cintre, l'emplacement des Charités de saint Martin aux tympans, par exemple. Mais il est possible également que des groupes de bois ou de pierre sculptés sur le même thème⁸²⁸ aient été fixés en avant des parois, comme on le pratiquait pour les calvaires. Si cette forme de statue équestre illustrant la Charité du saint a pu guider le peintre, elle justifierait pleinement cette grande figure totalement isolée et placée en avant d'un décor uniforme de faux-joints imitant le mur contre lequel une sculpture monumentale était effectivement susceptible d'être appliquée.

La collégiale Notre-Dame d'Étampes

L'église Notre-Dame d'Étampes était certainement ornée de très nombreuses peintures murales dont nous n'avons conservé que des vestiges, désormais dispersés dans ce grand édifice.

Le tympan peint du portail sud

À l'extérieur, tout d'abord, sur le côté sud se trouve, au-dessus d'un petit portail du XII^e siècle aujourd'hui muré, un très remarquable tympan

peint que P. Deschamps et M. Thibout ont décrit en 1963⁸²⁹. Il n'est actuellement plus qu'à peine lisible tant la couche picturale est dégradée et encrassée. On y devine cependant encore, de part et d'autre d'une Vierge à l'Enfant trônant, quatre personnages. Deux d'entre eux sont debout auprès de la Vierge, deux autres agenouillés derrière occupent les côtés du tympan. Déjà dans de mauvaises conditions, en 1912, L.-E. Lefèvre⁸³⁰ croit y avoir vu deux anges debout et derrière ceux-ci, deux donatrices à genoux, les mains jointes, qu'il pensait pouvoir identifier à différentes reines ou princesses de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e. En effet, sur un cliché de 1943⁸³¹, on distingue encore le corps des donatrices agenouillées, et en particulier celle placée à la gauche de la Vierge, à la tête recouverte d'un voile, le visage encadré d'une guimpe. Cette coiffure, devenue particulièrement fréquente au XIV^e siècle, indique peut-être une veuve ou une moniale. Le deuxième personnage n'était déjà plus guère visible.

L.-E. Lefèvre avait également pu noter la préciosité de l'exécution de cette peinture au fond orné d'un semis de fleurs de lis, mais n'a su en préciser la datation. Or, d'après la photographie ancienne, le traitement en perspective du trône, comme la chute des longs plis souples des robes des deux anges, ne nous paraît pas antérieur au deuxième quart du XIV^e siècle. On observe en effet un trône qui semble tout à fait comparable à celui-ci dans le manuscrit de Guillaume de Saint-Pathus sur la vie et les miracles de Saint Louis, réalisé à Paris vers 1330-1340⁸³².

Le Martyre de sainte Julienne

À l'intérieur de l'église apparaissent des peintures murales d'une date nettement postérieure.

Dans le bras sud du transept, entre deux chapelles formant une forte saillie, se trouve le chartrier dont la tourelle d'escalier a été rhabillée à la fin de l'époque gothique. Sur le pan nord de cette tourelle est peinte, directement sur la pierre, une scène de martyre. L.-E. Lefèvre⁸³³ y a reconnu un miracle advenu à sainte Julienne, lorsque, plongée dans une chaudière de plomb fondu, le métal se refroidit soudain.

Si l'identification de la scène représentée ne pose pas de problèmes, L.-E. Lefèvre s'interroge cependant sur la rareté des témoignages du culte de sainte Julienne à Notre-Dame d'Étampes. Ce culte semble pourtant assuré par la présence même de cette peinture aux dimensions d'un petit tableau⁸³⁴ qui se dressait très probablement à

Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Apôtre saint Matthieu, croix
de consécration, en 1993.



Étampes, collégiale Notre-Dame.
Vaisseau central, Martyre de sainte Julienne. État en 1976, avant restauration.



proximité d'un autel en l'honneur de la sainte. En effet, une crédence sculptée, placée juste au-dessous de la peinture sur le même côté de la tourelle, témoigne de l'utilisation liturgique de cet espace. De plus, si, comme l'affirme au XIX^e siècle l'abbé Bavon⁸³⁵, l'église Notre-Dame possédait bien une châsse de sainte Julienne, on peut penser, même « en l'absence d'archives faisant mention d'une chapelle Sainte-Julienne à Notre-Dame⁸³⁶ », qu'un culte était réellement rendu à cette sainte et qu'il se déroulait à proximité immédiate de la peinture. Sans doute ce tableau n'était-il d'ailleurs pas isolé. D'autres scènes le complétaient peut-être sur la paroi orientale du chartrier.

Cette œuvre, très certainement exécutée à l'huile, comme l'a bien remarqué Lefèvre⁸³⁷, présente quelques maladresses stylistiques, en particulier dans le traitement de trois quarts du bourreau agenouillé. Il n'est donc pas aisé de préciser, par l'étude de cette seule peinture, sa place dans la première moitié du XVI^e siècle.

Les croix de consécration

Sont aussi conservées sur les murs de l'église, à environ 3 mètres du sol, quatre croix de consécration (l'église devait en contenir douze à l'origine). Celles-ci, inscrites dans un cercle de 0,60 mètre de diamètre, présentent des apôtres tenant les branches d'une croix aux extrémités fleurdelisées. L'une figurant un apôtre accompagné d'une équerre, probablement Matthieu⁸³⁸, est située dans le bras sud du transept, deux autres, beaucoup plus abîmées, se font face sur les murs nord et sud à l'entrée du sanctuaire, une dernière est encore visible dans le bras nord du transept.

Deux de ces croix de consécration ont fait l'objet de relevés à demi-grandeur réalisés en 1909 par Marcel Magne⁸³⁹.

Malgré de très lourdes restaurations, des rapprochements de technique et de style nous paraissent pouvoir être tentés avec la peinture voisine du martyre de sainte Julienne. En effet, placés environ à la même hauteur du sol, ces différents décors ont tous été vraisemblablement exécutés à l'huile. Dans les deux cas, les poses et attitudes des personnages ne sont pas très habiles et l'on retrouve, outre l'utilisation d'un même fond noir, des visages comparables au gros nez et aux paupières supérieures soulignées de noir comme par exemple sur l'apôtre à l'équerre dont le visage peut être rapproché de celui du bourreau de droite. Ces croix sont donc très probablement contemporaines de la peinture représentant sainte Julienne.

C'est également en faveur de leur datation au XVI^e siècle que milite une comparaison que l'on ne peut manquer de faire avec une croix de consécration d'un type identique peinte sur le chevet de l'église Saint-Basile, édifice qui n'est pas achevé avant l'extrême fin du XV^e siècle⁸⁴⁰.

Ces différentes constatations, alliées à un rapide examen de croix de consécration de la fin du Moyen Âge ou du début de la Renaissance répondant aux mêmes caractéristiques⁸⁴¹, permettent donc d'en proposer une datation beaucoup plus tardive que celle avancée par L.-E. Lefèvre⁸⁴². L'auteur place en effet ces peintures au temps de Jean de Berry sans apporter d'autre argument que leur style rappelant « de très près maintes représentations soit sculptées, soit peintes de la fin du XIV^e siècle ou du commencement du XV^e siècle ». Cette hypothèse nous paraît fantaisiste, non seulement du point de vue stylistique, mais également pour des motifs d'ordre archéologique. On observe, en effet, que la dernière croix de consécration, celle du bras nord du transept, est peinte en partie sur l'appareil du XII^e siècle et en partie sur le mortier de bouchage de cet ancien arc. Or, l'obturation de cette baie est contemporaine de l'édification de la chapelle du Sépulcre de 1513 à 1515⁸⁴³.

Une telle observation permet donc de réfuter définitivement les hypothèses chronologiques de L.-E. Lefèvre, et de proposer désormais pour ces croix de consécration une date d'exécution voisine de celle de l'érection de la chapelle du Saint-Sépulcre.

La chapelle du Saint-Sépulcre

La dernière peinture qui nous intéresse dans l'édifice est le décor du portail de la chapelle du Saint-Sépulcre⁸⁴⁴. C'est ici une majestueuse composition peinte qui a été conservée tout entière.

Dans l'axe du portail, l'arc surbaissé est surmonté d'un motif végétal et de deux monstres sculptés terrassant des serpents. Au-dessus, un socle, aujourd'hui moderne, était destiné à recevoir une statue⁸⁴⁵. Pour intégrer cette sculpture dans la composition peinte sur la paroi, le peintre a représenté une margelle inclinée au centre de laquelle elle pouvait prendre place. Sur cette margelle fictive s'appuient également les bases des deux pilastres peints supportant un arc en plein-cintre de couleur orangée qui épouse les contours préexistants de la véritable arcade. Ainsi, la scène peinte est-elle inscrite dans une composition architecturale fictive visant à établir

un lien visuel avec la disposition du portail sculpté. La liaison entre ces deux niveaux de la composition, c'est-à-dire entre les véritables reliefs sculptés du portail et la perspective architecturale peinte du registre supérieur s'ouvrant comme une fenêtre, était réalisée par la statue centrale qui prenait ainsi toute son importance.

La scène peinte ne peut d'ailleurs se comprendre que si l'on restitue à cet emplacement une sculpture d'*Ecce Homo*⁸⁴⁶. On voit, en effet, sur la droite de la scène, des soldats et deux personnages élégamment vêtus, dont l'un est Caïphe, tournés vers le centre de la composition. De l'autre côté, Pilate apparaît sur les marches de son palais, tout au fond duquel on aperçoit une flagellation du Christ. Une inscription « Ecce homo » court au-dessus de la tête de Pilate, à laquelle répond, de l'autre côté, celle sortant de la bouche de l'homme au manteau rouge : « Crucifige eum. » Seul manque le principal protagoniste, un Christ en *Ecce Homo* attendant le supplice, au centre de cette scène que l'on pourrait baptiser, à la suite d'une étude de Panofsky⁸⁴⁷, *Ostentatio Christi*.

Nous savons, grâce au compte de fabrique conservé pour les années 1513-1515, que le sculpteur Claude Chantereau avait fourni deux « ymaiges » d'*Ecce Homo*, dont une, « estoffée » par le peintre Henri Requin, est dite se trouver « encore dans sa maison »⁸⁴⁸. Cette précision, jointe aux observations faites sur la peinture, permet donc de restituer, avec certitude, une représentation sculptée de l'*Ecce Homo* à cet emplacement.

Cette sculpture, que nous savons avoir été peinte par Henri Requin, pouvait donc se fondre parfaitement avec la composition « à plat » du même peintre⁸⁴⁹ qu'elle était destinée à compléter. Une telle utilisation de la sculpture dans la peinture n'était certainement pas rare⁸⁵⁰, mais peu d'exemples aussi documentés, montrant à l'œuvre le même peintre, tant sur les parois à « historier » que sur la polychromie des sculptures, nous sont parvenus.

Cette importante peinture présente une seconde particularité permettant de mieux cerner les processus de la création artistique du début du XVI^e siècle. Il s'agit de l'utilisation d'un modèle gravé. Nous avons en effet pu retrouver très exactement dans la *Grande Passion*, gravée par Dürer vers 1498⁸⁵¹, le groupe des personnages placés à droite de l'*Ecce Homo*. Dans cette gravure, on observe en effet la pose très particulière de

l'homme d'armes placé de dos en léger *contraposto*, une main sur la garde de son épée, l'autre sur une hallebarde. Et c'est jusqu'à sa tenue vestimentaire qui est aussi reproduite, avec le détail des crevés des manches, des rubans et des plumes de sa coiffure. D'autres éléments proches de la gravure pourraient être relevés dans la foule, mais ce sont surtout les deux principaux personnages qui retiennent l'attention car ils reproduisent, eux aussi, très exactement les costumes, les poses et les caractéristiques corporelles des deux personnages de la composition de Dürer.

L'on sait désormais que de tels emprunts faits à la gravure ont été beaucoup pratiqués par les maîtres verriers du xvi^e siècle⁸⁵². L'on peut donc s'attendre à en trouver également de nombreux dans la peinture murale contemporaine. Mais aucune enquête systématique n'a encore été tentée en ce domaine et le cas d'Étampes est, à ce sujet, fort révélateur. Tout d'abord, par sa chronologie bien établie, cette peinture apporte un témoignage sur la rapidité à laquelle était susceptible de circuler un modèle gravé. Réalisée dans les dernières années du xve siècle, la gravure a pu être utilisée une quinzaine d'années plus tard à Étampes. D'autre part, la peinture nous renseigne sur le mode d'utilisation de la gravure. Comme cela se passe très fréquemment dans le vitrail⁸⁵³, on s'aperçoit que ce n'est pas la composition entière de la gravure qui est recopiée, mais bien au contraire un motif isolé. Ici, ce sont les personnages condamnant le Christ qui, seuls, ont été utilisés et réintégrés dans une composition beaucoup plus vaste. Cependant, même si nous n'avons pu retrouver de sources aussi précises ni pour les figures de Ponce Pilate, ni pour cette grande galerie un peu maladroite clôturant la composition, de nombreux détails ont aussi été empruntés à l'œuvre de Dürer. La situation de Barabbas placé derrière les barreaux de sa prison, sous les marches du palais, reprend un motif cher à Dürer⁸⁵⁴, tout comme le font l'architecture du palais et sa toile tendue au-dessus de la tête des deux personnages⁸⁵⁵, ou encore le détail des bâtons entrelacés agrémentés de petits grotesques qui forment le décor des deux pilastres encadrant la composition et de l'arc qu'ils soutiennent⁸⁵⁶.

Ainsi le peintre s'est-il grandement inspiré de ces œuvres gravées afin de composer, avec quelques maladresses, la peinture qui lui avait été commandée par le chapitre de la collégiale pour orner l'entrée de la nouvelle chapelle du Saint-Sépulcre. Le thème choisi constituait une par-

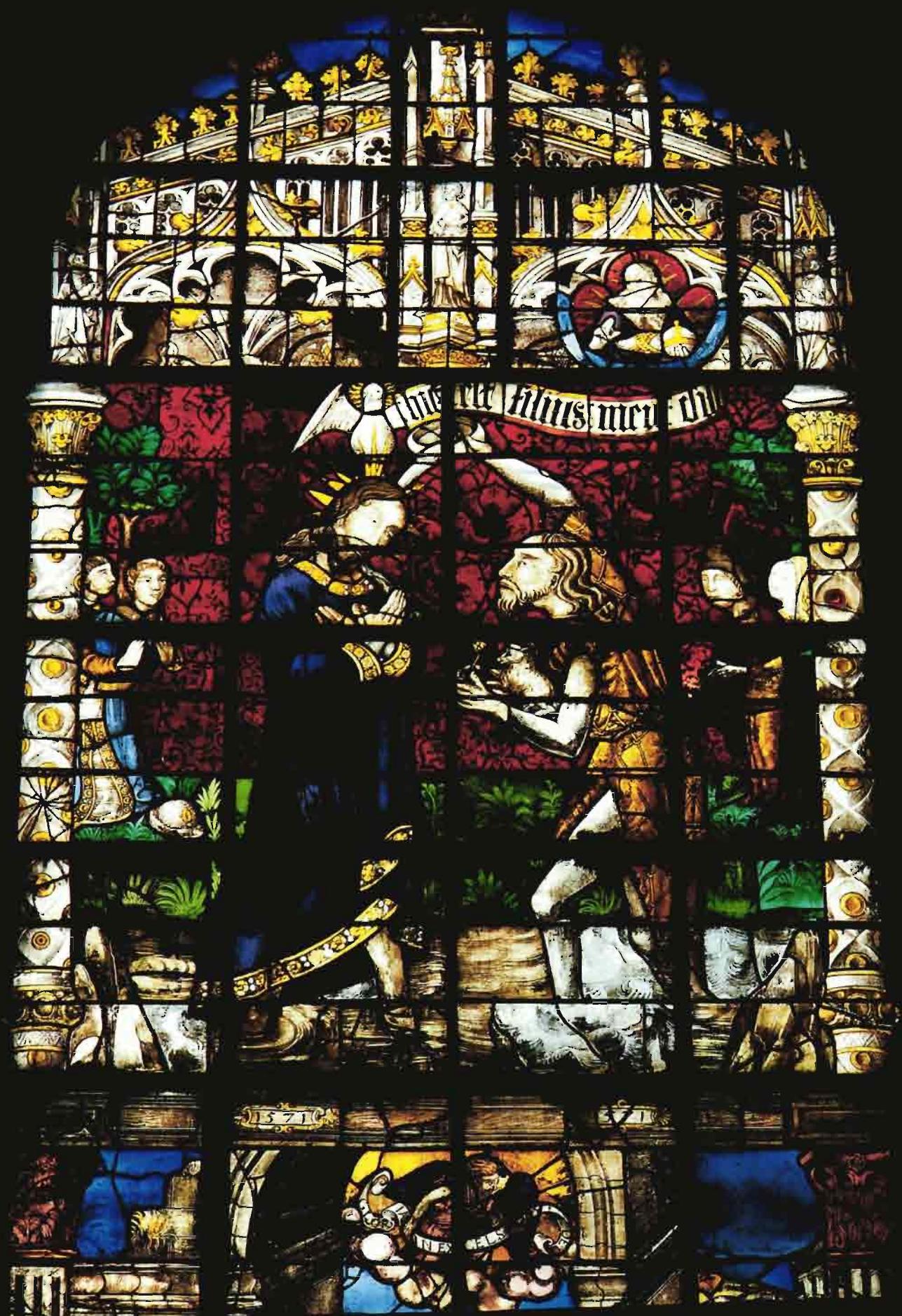
faite introduction aux monuments sculptés exécutés dans le même temps et illustrant à l'intérieur de cette chapelle, non seulement le « Sépulcre de la Résurrection », mais aussi le Calvaire et les Enfers⁸⁵⁷.

Enfin, quatre écus armoriés complétaient cette composition peinte. À droite de la porte se plaçait le blason du roi de France d'azur à trois fleurs de lis d'or, et celui du comte d'Étampes « d'azur à trois fleurs de lis d'or au bâton composé d'argent et de gueules, chaque compon d'argent chargé d'une moucheture d'hermine ». À gauche, deux écus, plus difficiles à identifier, ont été formellement reconnus par M. Popoff⁸⁵⁸, comme ceux de Claude de France⁸⁵⁹ et Jean de Foix⁸⁶⁰.

Claude de France hérita du comté d'Étampes dès le mois de janvier 1515, à la mort d'Anne de Bretagne, et Jean de Foix le posséda de 1475 jusqu'à sa mort, en novembre 1500⁸⁶¹. Il y a donc un hiatus chronologique entre ces deux possesseurs du comté que quinze années séparent. Seule, Claude de France est susceptible d'être contemporaine de la réalisation de la peinture telle qu'elle est donnée par les comptes entre 1513 et 1515. Si ses armes ont peut-être été ajoutées ou repeintes lors de son accession au trône de France⁸⁶², il semble certain que l'écu de Jean de Foix ne figure ici qu'à titre posthume⁸⁶³.

Ainsi, l'église Notre-Dame d'Étampes a-t-elle conservé d'importants témoignages historiques à travers ses diverses peintures murales. À la réalisation de ce décor destiné à orner la chapelle du Sépulcre, il convient sans doute de rattacher l'exécution des croix de consécration dont nous avons vu que l'une d'entre elles prend place sur des modifications architecturales du début du xvi^e siècle liées précisément à la transformation de cette chapelle. Il est aussi probable, en raison des rapprochements stylistiques constatés avec les croix de consécration, que la peinture de sainte Julienne soit également à placer à la même époque.

C'est sans doute à l'occasion de ces importants travaux d'architecture et de la réfection des enduits qu'ils entraînèrent qu'a été réalisé cet ensemble de peintures. Seuls subsistent aujourd'hui d'infimes fragments du décor peint de l'église Notre-Dame d'Étampes au xvi^e siècle. Nous proposons, cependant, de les regrouper dans le temps, non pas forcément sous une même signature, mais au moins en une campagne décorative correspondant, en ce premier quart du xvi^e siècle, à une époque de prospérité de la collégiale.



Objets d'art et mobilier religieux

Julia Fritsch

L'étude des objets religieux du canton d'Étampes confirme une diversité qui avait déjà été observée en Île-de-France, notamment dans trois départements du sud et de l'ouest (Yvelines, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine). Disparités chronologiques d'abord, puisque l'œuvre la plus ancienne daterait du XIII^e siècle et que la plus récente – des vitraux réalisés par Sylvie Gaudin à Notre-Dame d'Étampes – a été créée en 1986-1987. Variété des techniques ensuite, et des catégories d'objets qui sont ici abordées (vitrail, mobilier, peinture, sculpture, objets et vêtements liturgiques). Différences qualitatives et quantitatives, enfin, entre le contenu des églises de la ville et celles des villages environnants.

Alors que les comptes de fabrique pour l'Ancien Régime semblent avoir presque tous disparu⁸⁶⁴, les inventaires révolutionnaires établis entre 1790 et 1792⁸⁶⁵ concernent essentiellement l'orfèvrerie et les ornements. Les réponses au questionnaire adressé par les autorités du district aux conseils de fabrique sont plutôt stéréotypées : à Boutervilliers, on ne mentionne « aucune argenterie autre que les vases sacrés », il en est de même à Bouville ou à Morigny. Pour Chalo-Saint-Mars, on possède l'état de l'envoi

fait à la trésorerie nationale du 22 brumaire an II (12 novembre 1793) et une liste récapitulative dressée un an plus tard ; les objets confisqués à Saint-Basile d'Étampes sont également connus⁸⁶⁶. Enfin, à propos de l'abbaye de Morigny, on sait que « pour ce qui concerne le brûlement des effets de la paroisse et des chapelles consistant en tableaux, sculpture, missel, graduel, antiphoniers, processionnaux, rituel, lutrin et plusieurs autres effets et livres ont été brûlés... » (réponse à une lettre d'avis du 16 nivôse an III – 5 janvier 1795). Il n'est donc guère étonnant qu'assez peu d'objets antérieurs à la Révolution soient parvenus jusqu'à nous.

Vitrail

La disparition quasi intégrale des verrières médiévales ou de la Renaissance est également due aux circonstances historiques. Trois communes du canton d'Étampes gardent des vitraux antérieurs à la Révolution. À Boissy-le-Sec, deux panneaux, un médaillon et quelques autres fragments sont datables de 1525 environ. Leur pose est sans doute liée à la reconstruction du collatéral de l'église à la fin du XV^e ou au début du

xvi^e siècle. Une des baies est ornée d'une *Nativité* directement inspirée d'une gravure de la *Vie de la Vierge* de Dürer. Les autres verrières ont été restaurées et complétées. À Bouville, une petite figure de martyre (sainte Barbe ?) date vraisemblablement du premier quart du xvi^e siècle. Les autres verrières anciennes ornent les églises d'Étampes. Elles se trouvent à Notre-Dame et à Saint-Basile. Il s'agit ici d'une *Crucifixion* posée dans la baie d'axe à la fin du xvi^e siècle, après les destructions huguenotes. De la composition d'origine subsistent essentiellement la tête et le torse du larron de gauche, la tête du Christ et celle du mauvais larron. La scène du *Portement de croix*, dérivée d'une œuvre de Pierre Mignard, a été exécutée en 1844 par le peintre-verrier Martinet⁸⁶⁷.

**Les verrières de Notre-Dame d'Étampes :
le Baptême du Christ et la Nativité ;
l'Arbre des sibylles**

Le *Baptême du Christ* et la *Nativité*, situés dans le bras sud du transept, sont traditionnellement attribués à la générosité de Jehan Hüe (mort en 1488 ou en 1489), chanoine de Reims et de Notre-Dame de Paris, doyen du chapitre de Sens, chancelier de l'Université, originaire d'Étampes⁸⁶⁸. Ce vitrail rassemble en fait deux compositions sans lien chronologique ni iconographique.

La partie supérieure est occupée par un *Baptême du Christ* (vers 1480), développé sur toute la largeur de la baie. Cette vaste scène prend place dans un espace clos par une somptueuse tenture damassée rouge aux larges motifs indiqués à la grisaille noire ; elle est couronnée d'un baldaquin d'architecture gothique à deux pans, clair, traité en grisaille et jaune d'argent sur verre blanc, porté par de solides colonnes. Cette disposition est parfaitement adaptée à la structure de la baie du xii^e siècle qu'occupe la verrière, large mais sans meneau. À l'évidence pourtant, le *Baptême du Christ* n'occupe pas son emplacement d'origine. Les pinacles tronqués du dais, comme les parties de verre bleu modernes qui le complètent prouvent son inadéquation à la forme en arc brisé de la baie. Par ailleurs, la « couture » verticale en verre rouge moderne entre le Christ et les personnages situés à gauche de la composition, que fait apparaître l'étude critique sommaire⁸⁶⁹, traduit un élargissement de la scène. Initialement destinée à une baie un peu plus étroite, elle a vraisemblablement été agrandie lors de son installation à son emplacement actuel. Comme

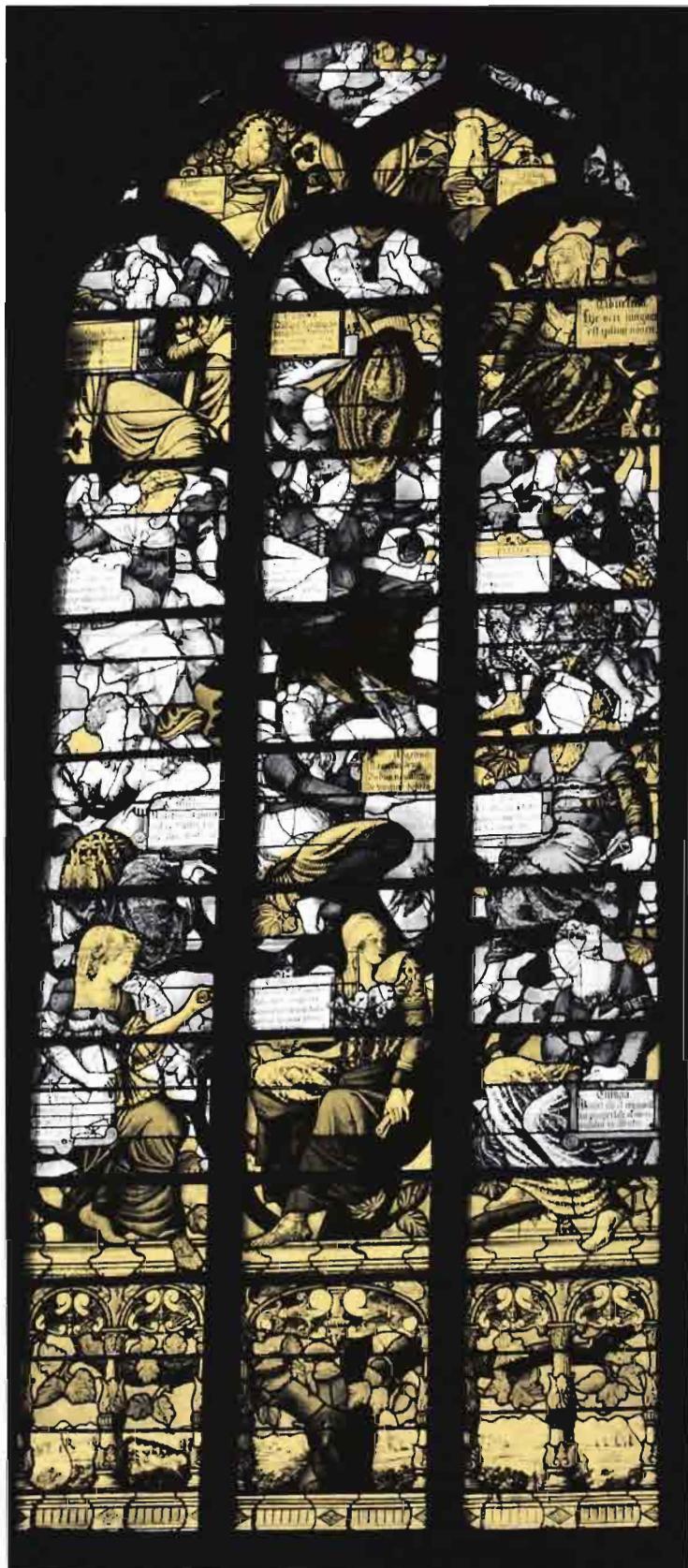
aujourd'hui cependant, elle surmontait une autre composition monumentale : les colonnes de l'en-cadrement architectural, tronquées vers le bas, en apportent la preuve.

Malgré les transformations subies, le *Baptême du Christ* possède une proportion largement satisfaisante de pièces d'origine, qui assurent l'authenticité de l'iconographie⁸⁷⁰. Celle-ci est remarquable par quelques caractères particuliers. La présence de la colombe au-dessus du Christ et de Dieu le Père, liés par un phylactère, correspond à la traditionnelle manifestation de la Trinité. En revanche, on remarque avec intérêt la robe pourpre du Christ, signe de royauté, qui remplace le simple périzonium des représentations habituelles. Cela explique l'absence de l'ange portant les vêtements, auquel se sont substitués quatre personnages, dont l'interprétation est sujette à discussion. Il s'agit à gauche d'un couple et à droite de deux jeunes hommes, chapeaux posés à terre, tous d'échelle plus petite que les personnages sacrés et en costume du xv^e siècle. On ne peut guère les identifier comme donateurs de la verrière. Ces personnages ne ressemblent en rien aux traditionnels priants et parmi eux ne peut figurer le chanoine Jehan Hüe, commanditaire supposé de la verrière. Ne s'agirait-il pas tout simplement de « spectateurs », comme on en rencontre, par exemple plus tard à Paris, dans les vitraux de Jehan Chastellain⁸⁷¹ ?

Il reste encore à s'interroger sur la date et le lieu d'exécution possible de ce monumental *Baptême du Christ*. Ces questions n'ont pas jusqu'à ce jour été abordées. Cependant, les caractères du décor architectural nous situent d'emblée dans le dernier quart du xv^e siècle. Un parallèle avec les séries les plus tardives du chœur de Saint-Séverin pourrait être envisagé avec profit⁸⁷². En tout état de cause, le vitrail d'Étampes semble antérieur à la rose ouest de la Sainte-Chapelle de Paris (après 1485) et pourrait être daté vers 1480. Une telle proposition est parfaitement compatible avec ce que nous savons de Jehan Hüe, le donateur supposé, mort à la fin de 1488 ou au début de l'année 1489⁸⁷³. Elle confirmerait ainsi une tradition qui repose principalement sur le rapport du prénom Jehan et de saint Jean-Baptiste, patron du donateur⁸⁷⁴.

La grande scène de la *Nativité* (1571) associée au *Baptême du Christ* suscite moins de commentaires. L'importance considérable des restaurations rend ici toute analyse délicate⁸⁷⁵. On peut

Ci-contre,
**Étampes, collégiale
Notre-Dame.**
Verrière de l'Arbre des
sibylles. Critique
d'authenticité établie sur
place en 1993 avant déposé
en 1999.
Éléments restaurés.



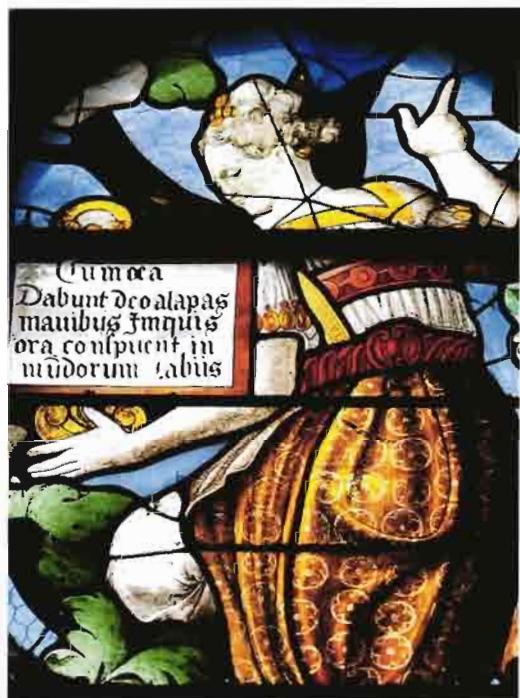
cependant accepter la date de 1571 répétée sur l'architrave, qui situe la réalisation de cette partie de verrière après le sac de l'église par les huguenots en 1562. Mais occupe-t-elle sa baie d'origine ? Peut-on la considérer comme un complément ancien de la verrière de Jehan Hüe, mutilée par les protestants ?

Les quelques parties authentiques témoignent par ailleurs d'une iconographie traditionnelle de la Nativité. Sans éclat, au voisinage direct du *Baptême du Christ*, la scène est traitée principalement en verre blanc, le peu de verre de couleur étant réservé aux costumes des personnages et au ciel. On note encore l'exécution très classique à la grisaille et au jaune d'argent, sans l'intervention d'émaux, au service d'une œuvre bien difficile à situer du fait même de sa naïveté : perspective approximative du décor de ruines, disproportion affirmée entre l'âne, le bœuf et l'échelle plus naturelle des autres personnages.

L'Arbre des sibylles (vers 1550, baie 9), qui fait face côté nord au vitrail de Jehan Hüe, est à juste titre la verrière de Notre-Dame d'Étampes la plus célèbre. Jugée très restaurée, elle n'a cependant pas encore fait l'objet d'une véritable étude approfondie⁸⁷⁶.

Qu'en est-il réellement ? François de Guilhermy, évoquant *l'Arbre des sibylles* dans ses notes de 1844, le signale « fort gâté » et mentionne lacunes et désordres⁸⁷⁷. Le vitrail avait alors vraisemblablement déjà subi de nombreuses interventions, qu'il est possible de déceler par la présence de quelques pièces de réparations anciennes, comme la tête de la sibylle de Tibur. Mais la disposition actuelle est fixée lors d'une restauration anonyme réalisée en 1873⁸⁷⁸ : un soubassement entièrement moderne est mis en place, les lacunes sont comblées par des restitutions et les parties en désordre réorganisées. Les interventions postérieures ont pour objet la simple conservation de la verrière⁸⁷⁹. Ainsi s'explique par exemple la disparition de l'inscription du soubassement mentionnant la restauration de 1873. L'étude critique sommaire réalisée depuis échafaudage en 1993⁸⁸⁰ situe les parties restaurées et assure les fondements d'une analyse possible, car sept des douze sibylles possèdent encore leur tête ancienne, tout comme la Vierge : les parties d'origine sont donc majoritaires et l'on peut vraisemblablement se fier à la disposition générale de la verrière.

Son iconographie mérite une particulière attention. Les représentations des sibylles, figures du monde païen annonçant la venue du Christ par la Vierge, sont abondantes à la fin du Moyen Âge et au temps de la Renaissance. Le parti choisi pour Étampes, cependant, calqué sur celui de l'*Arbre de Jessé*, apparaît fort original, n'ayant pas, semble-t-il, d'équivalent en matière de vitrail. L'arbre monumental qui forme la trame de la verrière porte ainsi douze sibylles, puis deux prophètes de l'Ancien Testament, David et Isaïe⁸⁸¹, qui font le lien avec la Vierge à l'Enfant sommitale. On note aussi que les



sibylles ne portent aucun attribut distinctif. Elles sont seulement identifiables par les inscriptions latines des cartouches qui les accompagnent⁸⁸². On y relève leur nom, mais aussi les textes de leurs prophéties, empruntés aux ouvrages de Lactance et de Barbieri⁸⁸³. Ceux-ci sont portés en caractères gothiques, mais le lien avec le livre imprimé et l'importance donnée au texte, pour une iconographie « bavarde », relèvent du courant humaniste.

Ce vitrail est également considéré comme l'une des plus remarquables manifestations du courant bellifontain dans le domaine du vitrail. Aucun modèle précis cependant, dessin ou gravure utilisés par le peintre-verrier, n'a pu jusqu'à

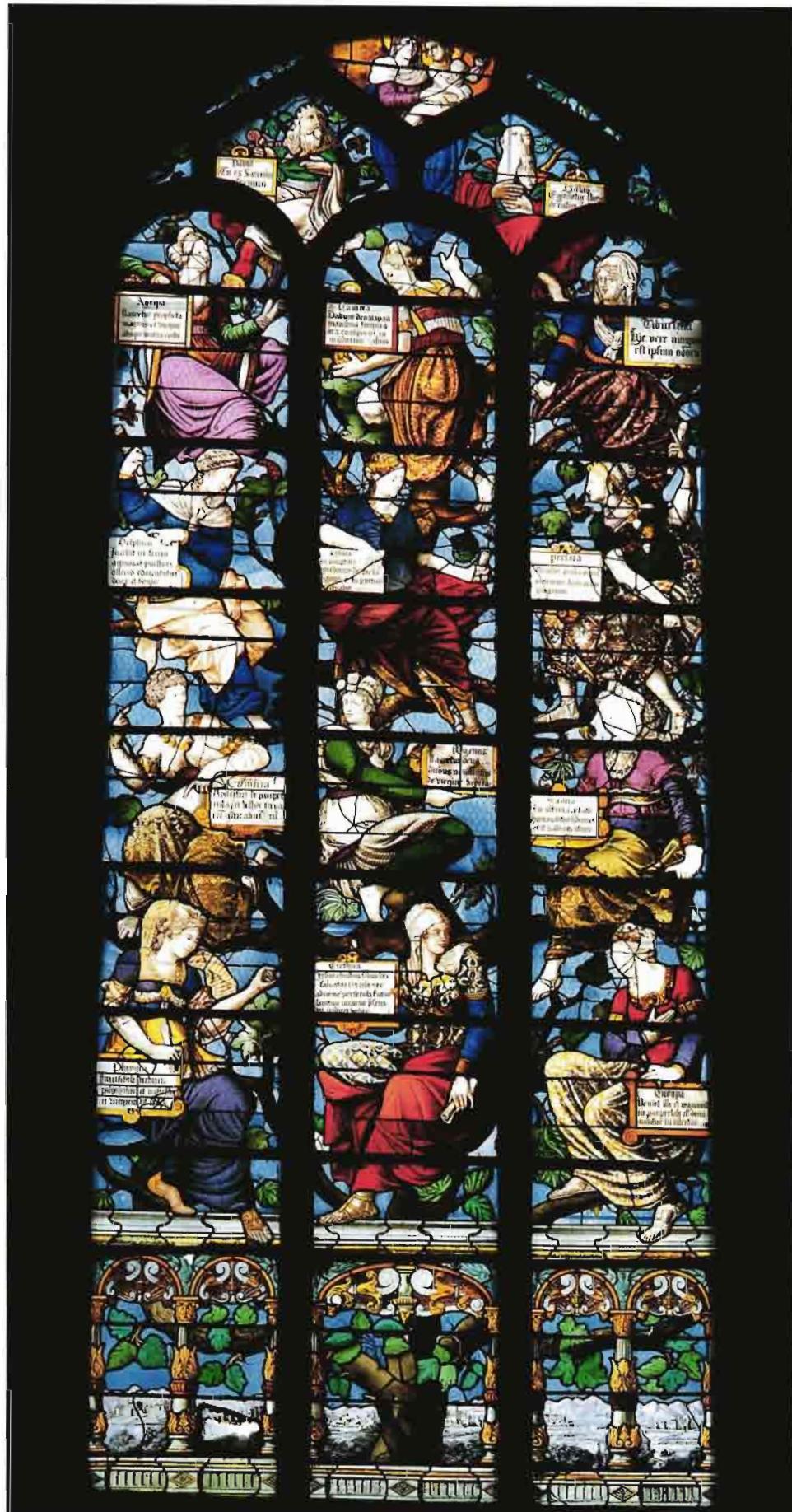
ce jour être reconnu. En revanche, on observe d'évidentes analogies de forme ou de langage avec de nombreuses œuvres caractéristiques de l'École de Fontainebleau. On peut ainsi tenter un parallèle entre la femme qui occupe la partie droite du concert peint par le Maître de Flore et la sibylle libyque, que l'on retrouve à peu de choses près dans la même attitude, mais inversée. De la même manière, la sibylle de Cumès est proche parente de la Polymnie du Primatice à la galerie de Fontainebleau. Mais sans qu'il soit bien utile de multiplier ces essais de rapprochement, la sibylle de Cumès, entre autres, apparaît comme un bel exemple du langage bellifontain appliquée au vitrail : pose maniérée de trois quarts arrière, gestes contournés, mains aux doigts ouverts, visage allongé au profil droit, coiffure haute, bouclée et disposée avec recherche autour d'un diadème. Ces références permettent de situer la réalisation du vitrail d'Étampes non loin de 1550, dans un atelier placé à la source des nouveautés, vraisemblablement parisien⁸⁸⁴.

Cet atelier n'était pas des moindres, croyons-nous, car les modèles utilisés sont ici assimilés à la perfection et transposés dans un esprit différent. Les monumentales sibylles d'Étampes se distinguent des références citées par leurs drapés souples ou par leurs expressions vivantes et pleines de fantaisie. Ces qualités sont servies par une peinture très homogène, remarquable par les subtils modèles du traitement des visages. Les techniques traditionnelles de la grisaille et du jaune d'argent, maîtrisées à la perfection, font l'essentiel, mais elles sont complétées par les ressources relativement nouvelles des émaux. Les entrelacs qui décorent une partie du costume de la sibylle d'Érythrée sont ainsi rendus à l'aide d'émail bleu, et l'on observe de l'émail vert en ton local pour le buste de la sibylle persique. Rarement les nouveautés bellifontaines ont été aussi subtilement assimilées par un peintre-verrier, qui les nourrit de sa personnalité et d'une technique vivifiante.

Le vitrage de Notre-Dame d'Étampes

Les deux grandes verrières d'Étampes s'inscrivaient autrefois parmi un vaste ensemble de verrières colorées. Nous pouvons en apprécier l'ampleur au début du XVI^e siècle, grâce au compte de la fabrique de 1513-1515, publié par Maxime Legrand⁸⁸⁵. Une importante campagne de réparation, alors confiée au peintre-verrier Jehan Lefèvre, mentionne en effet la présence

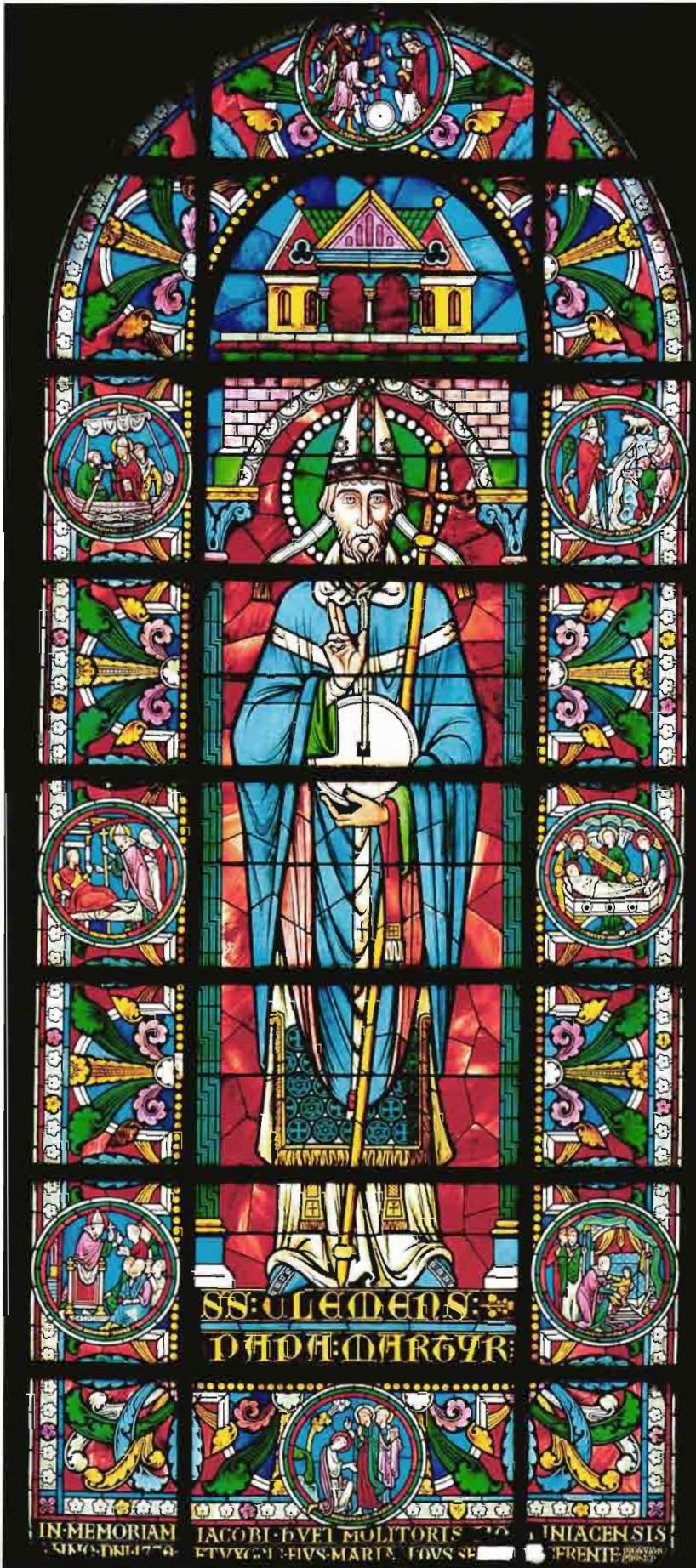
*Étampes, collégiale Notre-Dame.
Verrière de l'Arbre des sibylles. La sibylle de Cumès, en 1978.*



Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Vérière de l'Arbre des
sibylles, en 1992.

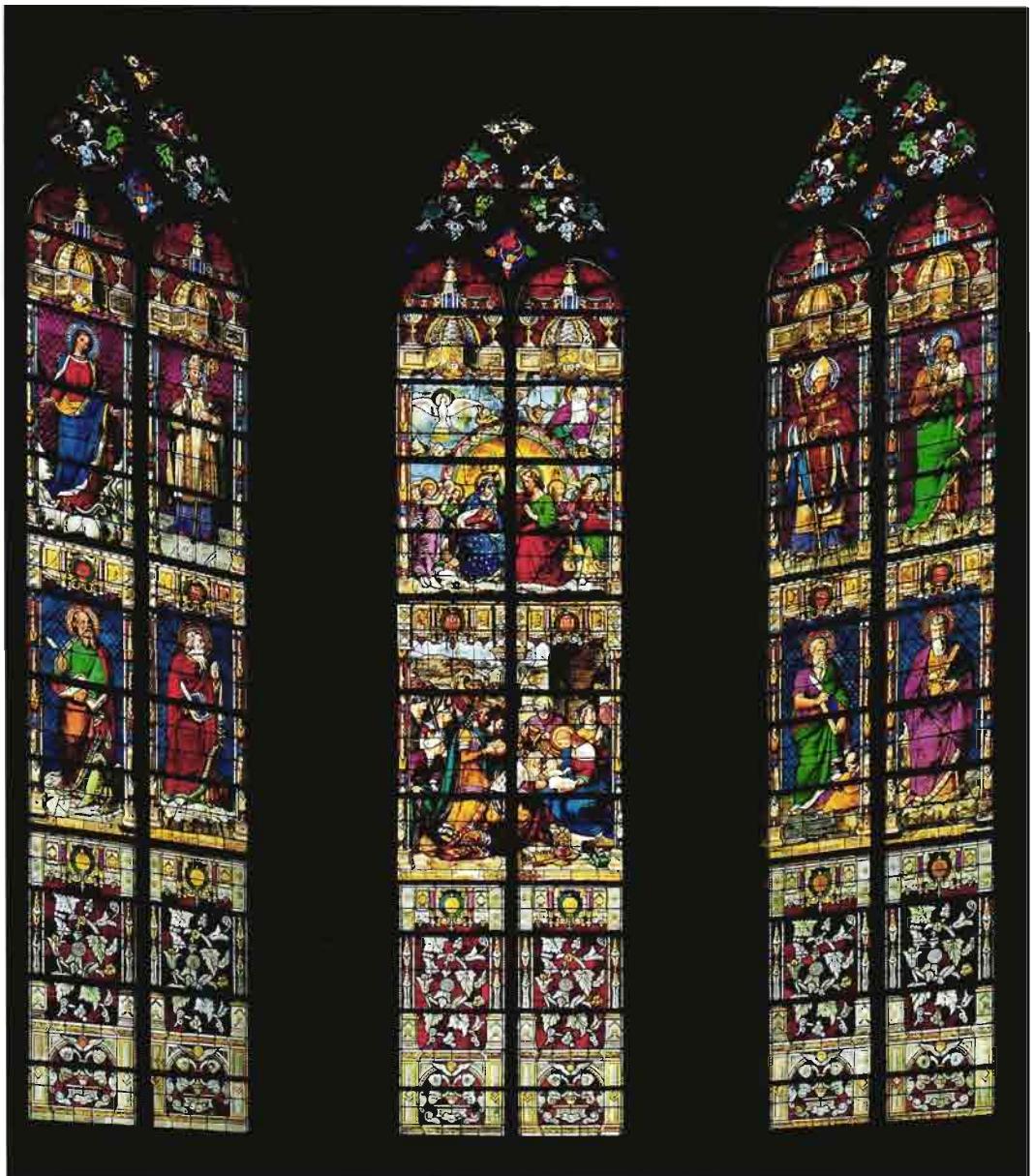
de nombreux vitraux figurés dans les baies basses de l'édifice. On connaît ainsi le vitrail des Tisserands, celui de la *Transfiguration*, peut-être placé dans l'une des baies ouvertes sur le cloître, les vitraux de saint Michel, de la Madeleine, de saint Sébastien, de l'autel saint Étienne, de la Vierge et des trois saints et la verrière de Jehan Hüe, seule partie conservée du vitrage antérieur au début du XVI^e siècle. L'*Arbre des sibylles* témoigne ensuite du besoin d'augmenter, ou de renouveler le décor de l'église, car il est installé dans une baie du XII^e siècle, cependant dotée d'un remplage en accord avec la verrière nouvelle. La scène de la *Nativité* du bras sud du transept, datée 1571, traduit le même souci, mais dans le contexte particulier des années qui suivent le sac de l'église par les protestants en 1562. Au XVII^e siècle encore, le vitrage s'enrichit d'une verrière, aujourd'hui détruite, dédiée à l'Assomption. Elle prend place dans la baie axiale haute et semble clore, jusqu'au XIX^e siècle, la suite des verrières neuves destinées à l'église.

Au XIX^e siècle, on fit appel à des peintres-verriers de renom tels que Champigneulle, ou Alfred Gérante. La verrière de saint Clément, posée en février 1869, fut dès le mois suivant l'objet d'une longue chronique dans le journal local⁸⁸⁶. Il s'agit d'une des dernières œuvres d'Alfred Gérante (1821-1868), restaurateur des verrières de Notre-Dame de Paris et de la basilique de Saint-Denis. Pour les Étampois, elle présente surtout l'intérêt d'être dédiée à la mémoire d'un meunier de Morigny, or l'on sait que la meunerie constituait encore au XIX^e siècle la principale industrie de la ville. La présence du saint patron des meuniers s'imposait. Aussi l'instrument du martyre de saint Clément (une ancre) fut-il ici remplacé par une meule de moulin. Des scènes illustrant la vie du saint et ses miracles s'inscrivent dans les médaillons de la bordure. De bas en haut et dans le sens des aiguilles d'une montre, les inscriptions permettent de reconnaître *Saint Clément recevant les leçons et la bénédiction des apôtres saint Pierre et saint Paul, la Prédication, la Guérison de l'aveugle Sisinus, le Départ pour l'exil, le Travail dans les carrières de Chersonèse, le Prodigie de la source, l'Ensevelissement du martyr, l'Enfant retrouvé vivant au fond de la mer*. Alfred Gérante, frère du peintre-verrier Henry Gérante, avait eu l'occasion de participer à la restauration des vitraux de Saint-Denis. C'est sans doute là qu'il copia le



motif de la bordure à grandes feuilles d'acanthe, tandis que les médaillons s'inspirent plutôt des fresques de Saint-Clément à Rome que l'on venait de découvrir⁸⁸⁷. Ainsi cette verrière illustre-t-elle parfaitement le courant archéologique⁸⁸⁸ qui marque l'art du vitrail à partir du

portance de la restauration religieuse au XIX^e siècle dont participent, par exemple, les vitraux narratifs de Morigny ou de Boissy-le-Sec, offerts par les châtelains locaux. Les commanditaires s'adressent à des ateliers de la région : Lorin de Chartres pour Chalo-Saint-Mars



Morigny-Champigny,
abbaye de la Trinité.
Trois verrières dans le
chœur, en 1984.

Ci-contre,
Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Verrerie de saint Clément,
en 1985.

milieu du XIX^e siècle et dont Henry Gérente, « qui réunissait en sa seule personne la science de l'archéologue au talent pratique de l'artiste⁸⁸⁹ », avait été l'un des principaux promoteurs.

Grâce au témoignage précieux des inscriptions portées par les vitraux, on perçoit bien l'im-

en 1876 et 1895, vers 1868 pour Morigny, Champigneulle de Paris en 1890 pour Saint-Martin d'Étampes et en 1905 pour Notre-Dame. Le rôle fondamental de Didron dans le renouveau du vitrail est illustré, à Saint-Martin, par une verrière signée « Didron Fecit »⁸⁹⁰.



Mobilier

Seuls quelques éléments épars sont encore susceptibles de rendre compte de ce qui constituait le décor liturgique des églises. Le retable de Valpuiseaux fut vraisemblablement édifié à la fin du XVI^e siècle ou dans les premières années du XVII^e. On peut en effet le rapprocher d'un dessin, projet pour un retable d'une chapelle de Saint-Eustache, daté de 1589⁹¹. À Brières-les-Scellés, la disposition du retable est analogue, mais chaque travée comporte son propre couronnement. Dans le courant du XVIII^e siècle, cette église reçut successivement des lambris de hauteur, un confessionnal, proche des modèles gravés de F. Cornille (1740-1756) ou de certains exemples parisiens (Saint-Gervais, Saint-Sulpice, Saint-Roch), et un lutrin qui se caractérise par un socle orné de « chutes » d'objets du culte et d'instruments de musique. Quant au retable et au maître-autel de Bouville, également de la première moitié du XVIII^e siècle, l'hypothèse selon laquelle ils proviendraient du château de Farcheville s'appuie sans doute sur leur revendication par les châtelains en 1906⁹².

De nouveau, les sources font défaut sur les conditions et les circonstances qui entourent l'acquisition et l'installation de certains grands ensembles, comme le retable qui sert de tambour de porte à Notre-Dame d'Étampes. Provenant de l'abbaye Notre-Dame de Villiers-aux-Nonnains (Essonne), détruite à la Révolution, il aurait été transféré là à la même époque. Ce retable, qualifié par Guilhermy de « considérable », orna le maître-autel jusque vers le milieu du XIX^e siècle⁹³ avant d'être installé à son emplacement actuel. De part et d'autre de la porte, deux colonnes corinthiennes cannelées, rudentées dans le tiers inférieur, encadrent une niche abritant une statue en chêne. À gauche, saint Jean-Baptiste montrait du doigt un agneau aujourd'hui disparu ; à droite, saint Laurent, en diacre, tient l'évangile. Sur la corniche, une Vierge à l'Enfant est entourée de deux anges. Même si cette disposition correspond bien encore à l'arrangement originel, les anges ne datent que du dernier quart du XIX^e siècle⁹⁴ ; ils ont remplacé ceux d'origine, actuellement dispersés de part et d'autre du maître-autel. Ce retable aurait été réalisé en 1642 ou 1643, sous l'abbatiat de Marie-Dorothée d'Argouges dont le monogramme (MA et DD) figure sur les socles.

Si l'on connaît précisément la provenance du tambour de porte de Notre-Dame d'Étampes, le

cas des tambours de Saint-Basile pose le problème de la provenance de leurs dix panneaux monumentaux richement décorés. La date de 1846 inscrite du côté gauche correspond très vraisemblablement au remontage, après leur acquisition par le curé Buffet, desservant de Saint-Basile de 1826 à 1876. Selon la tradition, ils proviendraient du château d'Andonville (Loiret) qui fut détruit en 1841⁹⁵, mais aucune source n'a permis de vérifier cette indication⁹⁶. Les trophées composés d'une « chute » d'objets sacerdotaux, que l'on peut dater vers 1745-1750, pourraient se situer dans la continuité des stalles de Sainte-Croix d'Orléans, longtemps admirées comme « les plus belles de France », ou les boiseries du noviciat des Jacobins à Paris⁹⁷. Quant aux « deux autres petits tambours voisins, ils ont été aussi acquis au XIX^e siècle d'une église de Provins⁹⁸ ». Fortement restaurés, ils sont aujourd'hui en grande partie modernes.

Comme on vient de le voir, il est rare que le mobilier nous soit parvenu intact et dans sa disposition d'origine. Ainsi, pour le banc de Boissy-le-Sec, alors que les deux accotoirs datent incontestablement de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e, le siège est sans doute du XIX^e siècle de même que la majorité des balustres. On ne connaît pas non plus l'histoire de la chaire à prêcher et du banc d'œuvre de Chalo-Saint-Mars ; l'examen permet juste d'observer que des éléments du XVIII^e siècle (dorsal et panneaux latéraux de la chaire, devanture du banc) furent remployés et complétés au XIX^e siècle. En revanche, certaines informations concernant le réaménagement de ces églises au cours du XIX^e siècle sont assez précises : à Boissy-le-Sec, comme en témoigne une inscription, quarante-deux bancs furent installés en 1877 ; tout à fait comparables, ceux de Chalo-Saint-Mars datent de 1891⁹⁹. Un an auparavant, l'église de Morigny s'était dotée d'une chaire provenant de la maison Jacquier à Caen¹⁰⁰. Quant au siège de célébrant de Notre-Dame d'Étampes, présenté à l'Exposition universelle de 1855, il fut remarqué par les auteurs des *Annales archéologiques* : « Monsieur Kreyenbiehl, de Paris, a exécuté pour l'église Notre-Dame d'Étampes, sur les dessins du R. P. Martin, une chaire d'officiant qui repose un peu des bois tourmentés de la Belgique et de la Hollande. Cette “cathedra” du XIII^e siècle, garnie d'un haut dossier et abritée sous un dais, nous montre de bons profils et une sculpture vigoureuse et souple. Seulement le dais octogone est un peu

Étampes,
église Saint-Basile.

Tambour de porte provenant
du château d'Andonville (?),
en 1974.



Brières-les-Scellés,
église Saint-Quentin.
Lambris en bois sculpté,
en 1984.

Ci-dessous,
détails du lambris en bois
sculpté, en 1973.





Étampes,
église Saint-Basile.

Ci-contre, à droite,
cathèdre, début du xx^e siècle.

Ci-contre, à gauche,
tambour de porte
provenant du château
d'Andonville (?), angelots
au-dessus de la porte latérale
droite, en 1976.



lourd⁹⁰¹. » Enfin, apparemment copiée en 1907 sur un original du xve siècle, la cathédrale de Saint-Basile constitue à ce titre une étonnante prouesse technique ainsi qu'une œuvre particulièrement réussie⁹⁰². Le même goût pour le Moyen Âge retrouvé se manifeste dans le confessionnal de Notre-Dame d'Étampes ou dans celui de Chalo-Saint-Mars, ainsi que dans le maître-autel de cette église.

Les confréries, congrégations et associations pieuses se multiplient vers le milieu du xix^e siècle : alors qu'une « Congrégation des enfants de Marie » existe à Puiselet-le-Marais en 1830, une « Association du Saint-Cœur de Marie pour la conversion des pêcheurs » est fondée en 1843 à Chalo-Saint-Mars. À Bouville, en 1906, les dames de la « Confrérie Sainte-Julienne » revendentiquent un tableau offert au cours de la seconde moitié du xix^e siècle. À côté des saints patrons d'Étampes dont le culte ne s'éteint qu'au début de notre siècle⁹⁰³, il faut noter dans la campagne étampoise une ferveur particulière pour sainte Julienne de Nicomédie dont le crâne, conservé dans l'église du Val-Saint-Germain, attira pendant des siècles un grand nombre de pèlerins⁹⁰⁴. Plusieurs témoignages de la dévotion pour cette sainte orientale subsistent à Bouville (une peinture et un vitrail offert par la confrérie en 1936), à Puiselet-le-Marais (un grand tableau figurant son martyre, signé de Barré et daté de 1863) et à Boissy-le-Sec (l'un des deux bustes reliquaires offerts en 1879).

Peinture

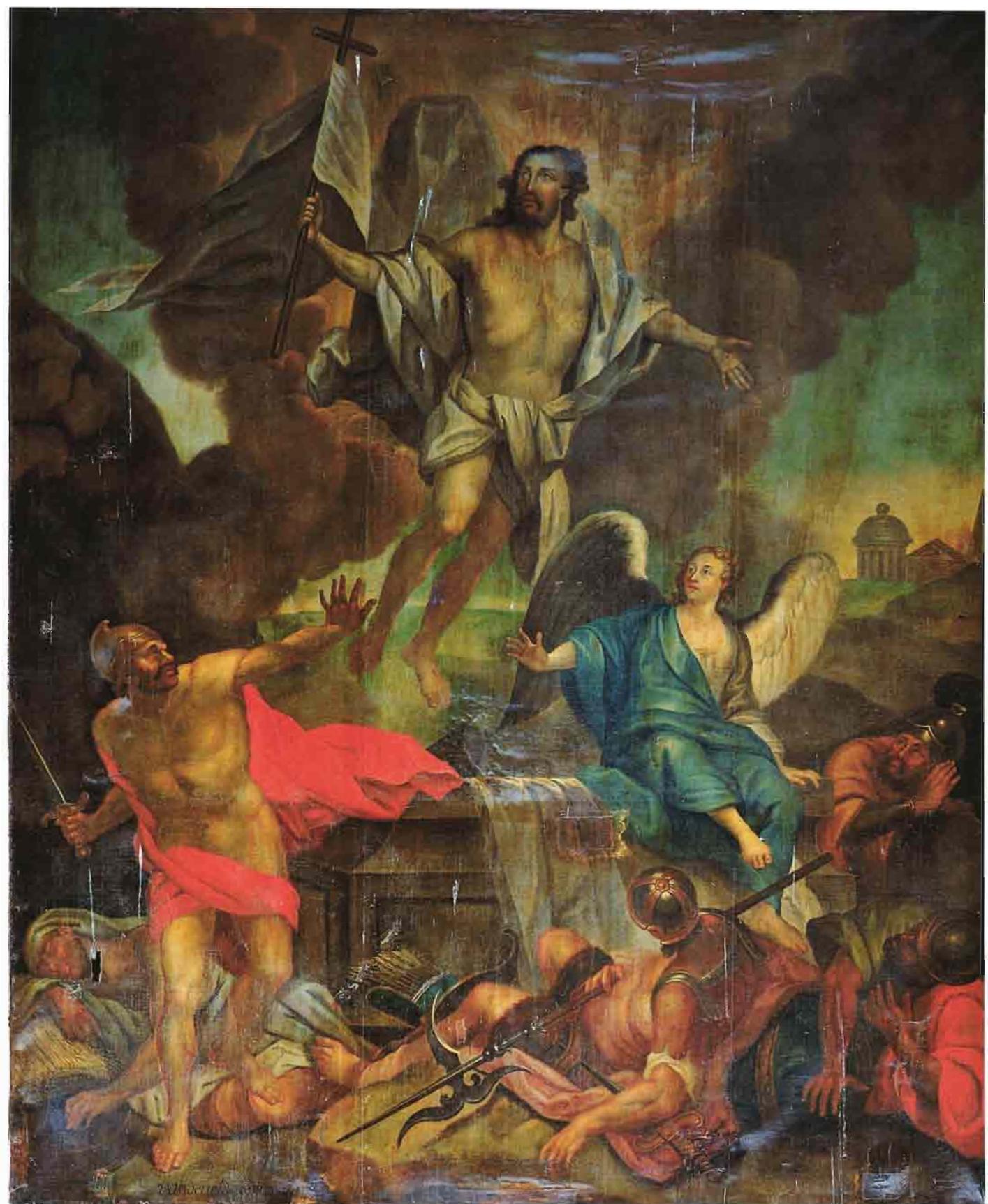
Parmi les peintures conservées figure une très forte majorité de copies, souvent anciennes. On peut citer, par exemple, une *Annonciation* à Ormoy-la-Rivière, exécutée d'après le tableau de François Lemoyne peint pour Saint-Sulpice à Paris⁹⁰⁵, ou, dans la même église, la copie d'après la petite *Sainte Famille* de Raphaël du Louvre. Quant à l'*Éducation de la Vierge* dont il existe deux exemplaires à Bouterville, elle s'inspire de l'œuvre attribuée à Michel Corneille, aujourd'hui à Notre-Dame de Clignancourt⁹⁰⁶.

L'ensemble que contient la chapelle de l'hôtel-Dieu d'Étampes est assez représentatif d'une telle pratique : les gravures d'après les tableaux célèbres sont souvent à l'origine de variations ou d'interprétations plus ou moins libres. La transformation en chapelle de cette partie de l'ancien dortoir s'effectua en 1632. Toutefois, si l'on en juge par le style des boiseries qui encadrent les

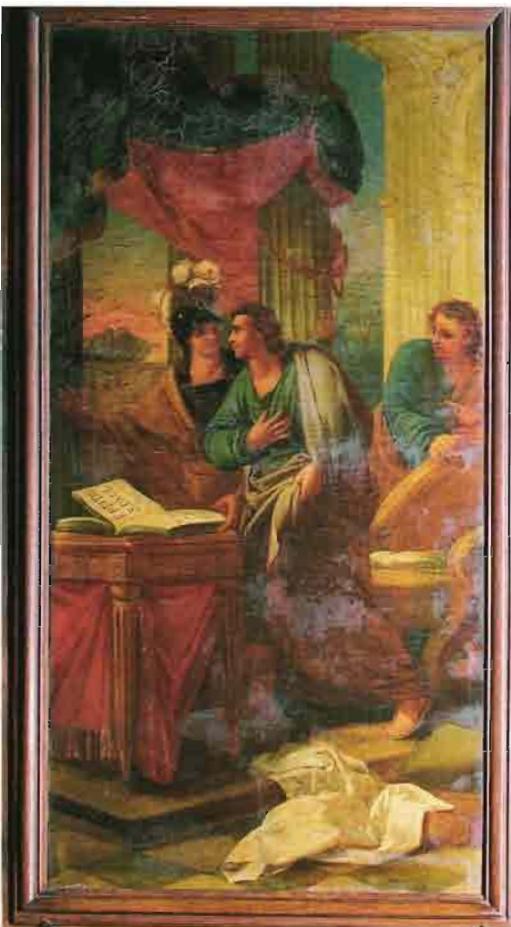


Puiselet-le-Marais,
église Saint-Martin.
Martyre de sainte
Julienne, 1863.

peintures et qui datent de 1740 environ, il semble probable que les peintures soient de la même époque ou, du moins, de la première moitié du xviii^e siècle. Peut-être même faut-il les relier à l'activité de Catherine de La Fayolle, « pensionnaire séculière audit Hôtel-Dieu », citée en 1739 pour son « travail dans l'art de la peinture »⁹⁰⁷. Dans l'inventaire de la chapelle de la Trinité, dressé en 1791⁹⁰⁸, il est fait état de « treize tableaux représentant différents sujets de piété » ainsi que du lambris dans lequel ils sont encastrés. À cette époque, les peintures étaient protégées par des rideaux. Entre 1800 et 1860, les treize œuvres sont restaurées et la facture de certaines d'entre elles, comme le *Christ au jardin des Oliviers*, laisse penser qu'elles ont alors été totalement repeintes. Pour six des treize tableaux, un modèle a été identifié⁹⁰⁹. Il est intéressant d'observer qu'à l'instar du *Christ et la Cananéenne*, le *Christ et la Samaritaine* s'inspire d'une œuvre d'Annibal Carrache, mais la version d'Étampes est inversée par rapport à l'original et réduite aux deux personnages principaux⁹¹⁰. *Jésus chez Marthe et Marie*, *Saint Augustin*, *Saint Roch* et le *Christ chassant les marchands du Temple* copient des œuvres françaises du xvii^e siècle. Dans le premier cas, c'est une gravure d'après la peinture d'Eustache Le Sueur⁹¹¹ qui a servi de modèle, mais les proportions de l'original







Étampes, chapelle de l'hôtel-Dieu. Ensemble de treize peintures.

De gauche à droite et de haut en bas,
le Christ et la Cananéenne ;
le Christ et la Samaritaine ;
Saint Roch ;
le Christ chassant les marchands du Temple.

Ci-contre,
Saint Augustin lisant les Épîtres de saint Paul.

ont été sensiblement modifiées en fonction de l'emplacement prévu à la chapelle de l'hôtel-Dieu. Il en est de même pour le *Saint Augustin* d'après Charles Le Brun⁹¹² et le *Saint Roch* d'après Étienne Villequin⁹¹³. Enfin, pour le *Christ chassant les marchands du Temple*, il existe une esquisse de Louis de Boulogne⁹¹⁴ qu'il est possible de rapprocher du tableau. Pour les six autres peintures (la *Résurrection de Lazare*, *Saint Augustin et sainte Monique*, *Saint Mathurin*, *Saint Hubert*⁹¹⁵, *Saint Augustin lisant les Épîtres de saint Paul* et la *Vocation de saint Augustin*), datables de la même époque, aucune source d'inspiration précise n'a pu être retrouvée.

Pour en terminer avec les copies, on peut évoquer la très belle *Assomption* d'après Annibal Carrache, aujourd'hui à Saint-Basile d'Étampes⁹¹⁶. L'œuvre romaine, créée vers 1600-1601 pour la chapelle Cerasi à Santa Maria del Popolo, fut immédiatement admirée. Une copie, qui faisait partie des collections de Louis XIV, fut gravée, dans le même sens que l'original, par Guillaume Chasteau en 1673⁹¹⁷. Il est donc impossible de déterminer si le tableau d'Étampes

a été peint d'après la gravure ou d'après la copie, voire d'après l'original. Un tableau sur ce sujet, exécuté par Michel II Corneille⁹¹⁸, fut envoyé à Étampes en 1811. Il est très douteux qu'il puisse s'agir de l'*Assomption* de Saint-Basile car les dimensions notées dans le registre des tableaux accordés aux départements⁹¹⁹ sont très nettement inférieures à celles de la toile d'Étampes et il n'est pas non plus précisé qu'elle dérive de Carrache. Certes, les Corneille, père et fils, s'inspirèrent fréquemment de l'artiste bolonais, mais le nom de Carrache est associé à l'*Assomption* d'Étampes dès 1797, c'est-à-dire bien avant l'envoi de 1811.

La grande *Résurrection du Christ* de Notre-Dame d'Étampes date sans doute de la fin du XVII^e siècle ou de la première moitié du XVIII^e. Signée « vandevelde », cette composition très mouvementée conjugue inspiration italienne – dans la figure du Christ ou celle du soldat de gauche qui reprend directement Raphaël – et influence française – l'ange, le coloris. Sa paternité revient soit à Justus Van de Velde, mentionné à Paris entre 1686 et 1695, soit à son fils Jean-Juste, né en 1689⁹²⁰. En tout état de cause, l'artiste connaissait la *Résurrection du Christ* qu'Antoine Coypel peignit, peu après 1691, pour la chapelle Louvois de l'église des capucines à Paris⁹²¹. Peut-être faut-il y reconnaître l'une des « six grandes toiles » provenant de la collégiale Sainte-Croix signalées vers 1790⁹²².

Pour le XIX^e siècle, peu d'œuvres retiennent l'attention, sauf un grand *Ecce Homo* signé Jouy, identifiable au tableau présenté par l'artiste au Salon de 1841. Son acquisition pour Saint-Basile d'Étampes revient sans doute encore à l'initiative du curé Buffet. Joseph-Nicolas Jouy, né à Paris en 1809, fut un élève d'Ingres. D'une composition et d'une facture très académiques, son tableau s'inscrit dans cet extraordinaire essor de la peinture religieuse que la France connut au cours du XIX^e siècle⁹²³.

Sculpture

De l'époque médiévale ne subsistent que quelques éléments dont la rareté s'explique sans doute par la violence des guerres de Religion à Étampes et aux alentours, notamment des pillages de 1562 et 1567. Deux fragments, provenant peut-être d'un jubé ou d'une clôture de chœur, furent découverts devant l'église de Morigny en 1855⁹²⁴. Aujourd'hui très mutilés, ces hauts-reliefs, scandés par des colonnettes, représentent



Brières-les-Scellés,
église Saint-Quentin.
Vierge à l'Enfant, tête de la
Vierge, en 1994.



Morigny-Champigny,
abbaye de la Trinité.
Haut-relief des Élus et les
damnés, les Élus.

Brières-les-Scellés,
église Saint-Quentin.
Autel latéral avec statue de
Vierge à l'Enfant, en 1994.



les élus et les damnés. Stylistiquement proches des anges de Poissy conservés au Louvre, les visages joufflus et le dessin des yeux rappellent aussi la tête du gisant de Philippe Dagobert à Saint-Denis, antérieur à 1253⁹²⁵. Ces sculptures sont attribuables à un atelier d'Île-de-France actif au cours du dernier tiers du XIII^e siècle.

Du Moyen Âge encore, une série de dalles funéraires à Puiselet-le-Marais et à Valpuiseaux mérite d'être mentionnée, ainsi que la pierre tombale de la famille Magnant à Morigny. Cette œuvre de belle qualité présente les effigies de Guillaume, François et Jeanne Magnant, accompagnées des dates 1353, 1358 et 1359. Pour sa disposition générale, elle est assez proche de la pierre tombale de Jacques d'Andrie, de sa femme et de Jacques de Saint-Benoit, autrefois dans l'église Sainte-Croix de la Cité à Paris⁹²⁶.

Une Vierge à l'Enfant en calcaire polychrome du XIV^e siècle, à Brières-les-Scellés, est manifestement l'œuvre d'un sculpteur de la région parisienne. On peut rapprocher certaines statues de Seine-et-Marne des traits réguliers du visage de la Vierge, du traitement des drapés, mais surtout de cet enfant « casqué de courts cheveux frisés formant pointe sur le front avec une frimousse ronde au nez pointu⁹²⁷ » qui se retrouvent à Cucharmoy, à Rampillon ou à Varennes-sur-Seine, dans des Vierge à l'Enfant du deuxième quart du XIV^e siècle.

La statuaire de la fin du Moyen Âge est généralement en bois, parfois recouvert de couches de peinture d'époque moderne pour les plus superficielles. Sur la vingtaine d'œuvres connues, trois sont datables du XV^e siècle. Aujourd'hui en très mauvais état et d'une qualité difficile à apprécier, elles représentent les saints patrons des églises (saint Étienne et saint Martin, respectivement à Ormoy-la-Rivière et à Étampes) et peut-être sainte Véronique (à Boissy-le-Sec) qui fit l'objet d'une grande vénération à cette époque.

À Notre-Dame d'Étampes, le sauvetage fournit du compte de la fabrique pour les années 1513 à 1515⁹²⁸ permet de mieux documenter deux vestiges d'ensembles importants, le *Christ* d'une mise au tombeau et la *Vierge* d'un calvaire. L'auteur du premier, Claude Chantereau, a tra-

Il est tout aussi regrettable que seulement trois dalles de calcaire à décor héraldique et deux écus armoriés nous soient parvenus des tombeaux de Galeas de Salazar (mort en 1522) et de son épouse, commandés par Jean de Salazar, leur fils, élu abbé de Morigny en 1525. Au milieu du $XVII^e$ siècle, dom Fleureau fournit une description sommaire de l'ensemble, alors déjà mutilé : « Dans la chapelle de Saint Laurens qui est au côté gauche du Chœur sont deux beaux tombeaux, l'un à droit, et l'autre à gauche, tous deux élévez contre les murailles, et avancez au dedans de la Chapelle, de pareille structure. Les Tombes sont de marbre noir élevées de terre environ de deux pieds, sur lesquelles reposent deux figures à demy rompuës, l'une d'un homme, et l'autre d'une femme avec



*Morigny-Champigny,
abbaye de la Trinité.
Tombeau de Galeas
de Salazar, 1525. État
en 1976.*

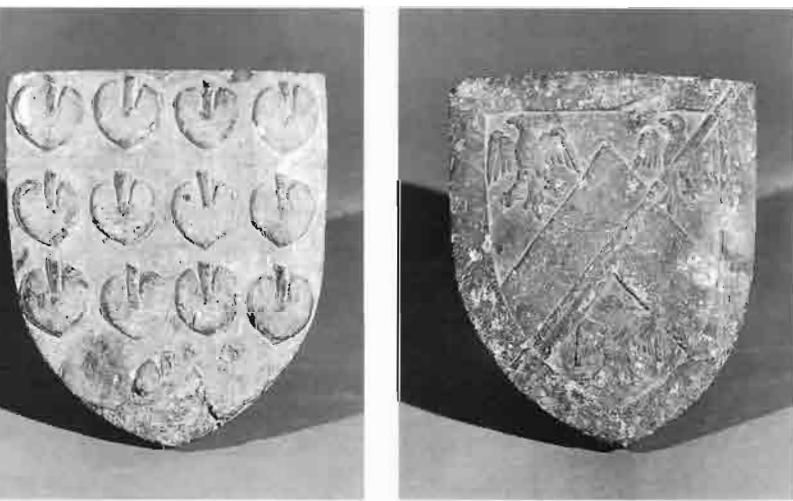
vaillé dans cette église pendant environ quinze mois, à partir de Pâques 1514, et fut payé 40 livres 16 sols parisis à raison de 3 sols tournois pour chaque jour ouvrable⁹²⁹. Hormis deux *Ecce Homo* documentés mais disparus, ce *Christ* est l'unique œuvre de ce sculpteur dont, par ailleurs, on ne connaît rien. Seuls le torse du Christ, un fragment de chacun des pieds et un morceau du linceul sont conservés ; le reste de la figure a été complété en plâtre. Quant à la *Vierge*, elle provient sans doute du calvaire sculpté par Jehan Champenoys après que le charpentier Alain Tixier eut « équarry quatre tranches de noyer dont l'on a faict les ymajes du crucifix, notre Dame, Sainct Jehan et Mont-Calvaire⁹³⁰ ».

un chapiteau, ou couverture au dessus en forme de voûte. Au frontispice du tombeau de la main droite, qui est celui de l'homme, sont écrits ces mots, *Miserere nostri Deus, secundum magnam misericordiam tuam*, et au dessous de l'arcade pour devise *In viridi virius, et gloria [...] Les* armes qui sont au tombeau de Galeas sont écartelées. Il porte au premier cinq molettes d'espérone en sautoir, et au second cinq feuilles de figuier, aussi en sautoir, qui est de Salazar, au troisième un Aigle au vol éploié, et au quatrième une gerbe de bled. Au dessous de la tombe qui couvre le corps sont trois ronds vides des armes de ses alliances, autour desquelles est écrit, *de Salazar, de la Trimoüille, de Bracque*.

« Quant au tombeau qui est de l'autre côté, on tient que c'est celuy de la femme de Galeas, ce que l'on ne peut connoître ; à cause que l'Epitaphe qui étoit sur une lame de cuivre, a été arrachée. Ces mots suivants sont écrits au chapiteau.

« *Secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem nostram : Et au dessous pour devise, Me moriens advitam vocat.*

« Les armes de cette Dame sont des chevrons renversez sans nombre, accompagnez chacune d'une sonnette, dont on ne peut connoître le blason. Ces armes ont du rapport avec celles de la maison d'Anglure [...] Au dessous de la tombe sont cinq ronds vides des armes des alliances de cette Dame, que l'on connoît par l'écriture qui reste autour, selon l'ordre suivant. *De Choiseul, de Vergey, de Marlou, de Bar, et de Grancey*⁹³¹. »



Écus armoriés.
Étampes, musée municipal.

Victimes une première fois des guerres de Religion, les deux tombeaux furent définitivement démantelés à la Révolution. Il est difficile aujourd'hui de se figurer leur disposition d'origine mais on peut supposer qu'elle ressemblait, pour l'architecture, à celle du tombeau d'Aimé de Balay, de Jeanne Couthier et de Jeanne Basan, jadis aux cordeliers de Dole, alors que le socle orné de médaillons armoriés surmonté d'une dalle de marbre noir sur laquelle devait reposer le gisant fait penser au tombeau de Gui de Rochefort à l'abbaye de Cîteaux⁹³². Ces deux exemples datent également de la première moitié ou du début du XVI^e siècle.

Enfin, hormis les quelques exemples médiévaux déjà cités, la grande majorité des nombreuses dalles funéraires date également du XVI^e siècle. L'ensemble de Saint-Gilles d'Étampes

se caractérise par plusieurs tombes à personnages « en façon de bourgeois » : les mains et les visages sont d'albâtre blanc⁹³³. Celle de Jean Gillet et de sa femme, morts respectivement en 1608 et 1583, ainsi que celle du marchand Oudin Hacte illustrent ce type d'œuvres. On connaît par ailleurs, pour une tombe de Saint-Basile, un marché passé en 1524 avec Pierre Brisé, tombier à Paris, indiquant une technique similaire, mais l'œuvre a disparu. À Saint-Martin, la dalle de Marie Cuissart et de Jean Perrot, datée de 1548, est signée : « F.[AIT] A. P[AR]JIS P[RE]S LA PORTE ST MICHEL P[AR] LE MOINE TU[M]BIER⁹³⁴. » Dans cette production stéréotypée où les ateliers parisiens détenaient une sorte de monopole⁹³⁵, on ne peut pas réellement parler de portraits, ces plates-tombes étant gravées presque en série.

Pour la sculpture du XVI^e et du XVII^e siècle, il est possible de réunir quelques exemples autour de la *Vierge de pitié* de Bouterville, probablement de la même main que la *Sainte de Bouville*. Ces œuvres du XVI^e siècle se caractérisent, notamment, par un canon assez élancé, une robe à l'encolure ronde, nouée à la taille, des mains lourdes aux doigts détachés et surtout un visage triangulaire avec un front haut, un nez long et des yeux légèrement bridés. Le bas-relief de la *Charité de saint Martin*, conservé également à Bouville, doit aussi être rattaché à cet ensemble⁹³⁶.

La *Vierge à l'Enfant* de Bouterville et le *Calvaire* de Puiset-le-Marais, d'une facture rustique et d'un style proche, n'appartiennent pas à ce groupe. Certes, ces statues ne sont pas dues à des artistes de renom, mais elles témoignent pourtant d'un artisanat local, proche de la ferveur populaire⁹³⁷. Un autre exemple isolé, lui aussi du XVI^e siècle, mérite d'être cité : le *Saint Michel* qui se trouve à Saint-Gilles d'Étampes depuis une période indéterminée et dont la cuirasse à l'antique évoque la Renaissance.

Pour le XVII^e siècle, il convient de noter deux œuvres de nature assez différente : la *Vierge à l'Enfant* d'Ormoy-la-Rivière, peut-être antérieure à 1660, et, à Saint-Martin d'Étampes, un médaillon en bronze figurant l'*Assomption*. De dimensions modestes, ce bas-relief, pour lequel on ne connaît pas de modèle, est difficile à attribuer précisément. La production de ce type d'objets, généralement destinés à orner le mobilier religieux, est en effet relativement abondante au cours du XVII^e siècle.





Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Calice vue d'ensemble
en 1985.

Pied du calice
représentant le Christ
devant Pilate, en 1985.

À gauche,
Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Nœud du calice
représentant Élie, en 1985.



Objets et vêtements liturgiques

Dans le domaine de l'orfèvrerie, l'objet le plus ancien est une croix de procession en cuivre repoussé, peut-être argenté à l'origine. Dataable de la fin du XV^e siècle, elle est ornée d'un agneau pascal au centre et des symboles des évangélistes inscrits dans un quadrilobe à chaque extrémité. Le décor de rinceaux fleuris pourrait rappeler les filigranes en usage au XIII^e siècle.

Rien n'a été conservé des commandes adressées à des orfèvres parisiens, mentionnées par Lefèvre⁹³⁸. On connaît en revanche le premier marché, de 1506, passé avec Lambert Hotman à l'occasion de l'avènement de Gaston V de Foix comme comte d'Étampes. Douze ans plus tard, la « coupe d'argent bien doré d'or » que reçoit Artus Gouffier⁹³⁹ est également de fabrication parisienne. Un seul calice portant une lettre-date d'Ancien Régime (le S couronné, en vigueur à Paris en 1663-1664)⁹⁴⁰ a été étudié. Aucun modèle pour les trois figures de prophètes sur le nœud ou pour les scènes de la Passion sur le pied n'a pu être précisément identifié. Cependant, le style classique et élégant des personnages évoque les créations de l'atticisme parisien, celles d'un Jacques Stella par exemple, diffusées par les gravures de sa nièce, Claudine Bouzonnet-Stella (1636-1697). L'ensemble rappelle aussi un calice de la cathédrale de Noyon, daté d'avant 1674⁹⁴¹.



Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Détails de la chasuble
ci-dessous à droite, en 1976.



Étampes, collégiale
Notre-Dame.
Chasubles en tissus du
XVII^e siècle dans un
montage du XIX^e siècle,
en 1985.

La croix d'autel de Brières-les-Scellés, peut-être du XVII^e siècle, une patène datable de 1787-1788 et deux chandeliers pascals du XVIII^e siècle, à Saint-Gilles et à Notre-Dame d'Étampes, méritent d'être cités.

L'antependium de Puiselet-le-Marais, en cuir repoussé, polychromé et doré, est, semble-t-il, un des rares objets de ce type parvenus jusqu'à nous en région parisienne⁹⁴². D'autres objets, des XVII^e et XVIII^e siècles, subsistent ici ou là, mais les destructions et les dispersions, lors de la Révolution, furent importantes et, à la restauration du culte, les fabriques s'attachèrent particulièrement à remeubler les églises et à les orner de nouveau. On put parfois réutiliser d'anciens éléments, comme les deux cloches de Chalo-Saint-Mars rescapées des fontes révolutionnaires, provenant l'une de la chapelle désaffectée de Saint-Hilaire (datée 1658) et l'autre de Saint-Basile d'Étampes (datée 1672).

Pour conclure, on rappellera que la sélection présentée ici ne reflète plus guère la richesse passée des églises d'Étampes et que nous ne connaissons quasiment rien de la situation dans l'arrière-pays avant la Révolution. Notre-Dame, Saint-Martin ou l'abbaye de Morigny, par exemple, possédaient, semble-t-il, d'importants trésors évoqués par Lefèvre.

Faut-il pour autant rechercher à Étampes un véritable foyer de création ? La proximité de Paris n'a-t-elle pas souvent incité les commanditaires à faire appel à des artistes de la capitale ? L'exemple des pierres tombales, évoqué plus haut, le confirme, de même que les commandes adressées à des orfèvres parisiens, mentionnées par Lefèvre. Dans ce contexte, il n'est pas aisés de situer les créateurs locaux, généralement demeurés anonymes, par rapport à l'évolution de la production artistique de leur époque. En effet, le grand nombre d'œuvres



Puiselet-le-Marais,
église Saint-Martin.
Devant d'autel en cuir
de Cordoue, en 1976.

C'est sans doute au curé Buffet que Saint-Basile doit de conserver également une remarquable série d'ornements liturgiques, des tissus du XVIII^e siècle dans un montage du XIX^e. La vingtaine de pièces présente une forme et des galons en fils d'or caractéristiques de cette époque. Probablement offerts par des notables, ces beaux tissus anciens, bien peu religieux d'inspiration, étaient sans doute destinés à l'origine à un usage civil.

déplacées et de celles, énumérées par Louis-Eugène Lefèvre en 1912, mais que nous n'avons pas retrouvées ne contribue pas à donner une image fiable de ce patrimoine. Pourtant, quelques éléments remarquables se détachent de cet ensemble disparate, tels la verrière de l'*Arbre des sibylles* de Notre-Dame d'Étampes ou le rare antependium de Puiselet-le-Marais. Ils suggèrent, incomplètement mais avec éclat, ce que put être la richesse des églises d'Étampes et de sa région.

Annexe

Le Jardiniste moderne

Guide des propriétaires qui s'occupent de la composition de leurs jardins, ou de l'embellissement de leur campagne, par M. de Viart, propriétaire et créateur des jardins pittoresques (ou parc) de Brunehaut.
Paris : Petit, 1819 (extrait).

Les constructions sont dans l'art des jardins, ce que dans les tableaux de paysages les peintres nomment *fabriques*, expression dont se sert quelquefois le jardiniste, quand il veut désigner les divers édifices qu'il lui est permis d'ajouter aux matériaux de la nature, pourachever de décorer les tableaux qu'il doit aussi composer.

I. Habitations

Dans la classe des constructions, les *bâtiments d'habitation* tiennent le premier rang. Les jardins, même les plus étendus, étant créés pour leur agrément, ils se trouveront donc placés dans une des situations les plus favorables, soit que la nature l'ait formée, ou qu'elle ait été rendue telle par les travaux de l'art qui l'aura imitée.

Le caractère des bâtiments en général doit toujours être en rapport avec celui du paysage qui les environne ; noble, élégant, simple ou champêtre.

Que les bâtiments d'habitation aient été construits pour les jardins, ou les jardins projetés pour les bâtiments, ils devront se prêter des charmes réciproques. C'est de leur association, bien ménagée, que peuvent naître des scènes de différents genres, et dont aucune ne doit être sans intérêt.

Les bâtiments d'habitation situés au centre de vastes parcs ou de jardins d'une grande étendue, qui seraient entourés de tableaux en relation avec eux, prendront la forme et le caractère noble des châteaux.

Un espace moins considérable, qui n'a qu'un ou deux côtés intéressants à présenter, ne comporte qu'une maison de campagne, dont la simplicité est un des traits caractéristiques.

L'habitation d'un jardin encore plus concentré, où tout est sacrifié à l'agrément, se fera remarquer par l'élégance. Son effet rejoindra sur tout l'ensemble, dont il est le principal ornement.

Le caractère champêtre des bâtiments convient à ceux situés dans des lieux retirés, qui ne laissent entrevoir autour d'eux rien qui leur soit opposé ; et aussi aux grandes parties de paysages d'un genre simple et naturel.

II. Monuments

Il est d'autres constructions qui concourent, avec les bâtiments d'habitation, à la constitution comme à l'agrément des jardins, et parmi lesquelles beaucoup peuvent avoir un but d'utilité réel ou apparent. Des édifices qui ne sont souvent érigés que pour l'effet pitto-

resque pourraient produire une double impression, s'ils étaient animés par le souvenir de quelques sentiments tendres ou généreux, par celui de quelque événement qui fit éprouver à l'âme de fortes sensations, ou qu'ils rappellassent quelques faits historiques. Les *temples*, les *pavillons*, les *obélisques*, les *colonnes*, les *statues*, les *ruines*, et même les *tombeaux*, peuvent y trouver place ; mais c'est avec beaucoup de discernement qu'on doit faire usage de ces objets ; car ils deviennent nuisibles, s'ils ne contribuent sensiblement à déterminer le genre de la scène où ils sont placés.

Ces diverses constructions, pour procurer une impression désirable et satisfaire le spectateur, doivent au dedans, comme au-dehors, indiquer le but de leur création ; car étant particulièrement destinées à fortifier le caractère d'un paysage, elles produisent le contraire quand le rapport entre toutes leurs parties n'est pas exactement observé.

Un temple sera donc un asile consacré à rappeler des temps héroïques, des vertus antiques offertes comme modèle, où dans une longue promenade on peut prendre quelques instants de repos.

D'autres bâtiments seront plus particulièrement destinés à la méditation et à l'étude ; ce qui exige qu'ils soient à l'abri des influences de l'air, et fournis d'objets qui invitent à s'y fixer quelque temps. L'intérieur comme l'extérieur de ces édifices devront avoir de la dignité ou de l'élégance.

III. Fabriques utiles

Les constructions qui naissent du besoin ont beaucoup moins d'inconvénients à prévenir, et sous telles formes qu'elles se montrent, elles plaisent presque toujours, si elles se trouvent où la nécessité semble les exiger, et si elles sont d'un genre conforme au canton sur lequel s'étend leur influence.

Les *bâtiments rustiques* et les chaumières serviront d'abris à des objets simples et champêtres comme eux ; ils offriront des retraites aux troupeaux, où seront le dépôt des filets et autres ustensiles nécessaires à la pêche, et par ces moyens, ou bien d'autres encore, procureront des jouissances qui se rattachent au jardinisme.

L'agréable se réunissant à l'utile, ne peut s'offrir plus avantageusement que sous l'aspect d'un *moulin* mû par un courant d'eau limpide. Tous les bâtiments nécessaires à son exploitation y seront disposés d'une manière pittoresque ; leur forme peut acquérir beaucoup de grâce et de variété, sans l'éloigner du caractère qui

leur convient. La partie particulièrement consacrée à l'usine doit s'élever et se faire remarquer au milieu des autres, qui n'en sont que les accessoires. La vue des vannes et des différents ponts attachés à l'établissement, le bruit cadencé du moulin, le mouvement des roues (bien disposées pour laisser jouir de tout l'effet que les eaux leur procurent) : tous ces objets adroitement combinés composeront un tableau peu commun, qui captivera longtemps.

Les bâtiments des *basses-cours* et des fermes peuvent, comme ceux des moulins, produire la double impression d'utilité et d'agrément, quand leur position permet de les faire entrer dans l'ensemble de quelque paysage. Ils seront alors plus ou moins rustiques, suivant le caractère du site où ils se trouveront placés, et ils devront toujours s'offrir à l'œil sous une forme pittoresque. La disposition d'un abreuvoir, des bassins à laver, l'érection d'une fontaine dans un bocage peu éloigné, seront des coups de pinceau précieux à ajouter à ces autres tableaux en réalité.

IV. Ponts

Parmi les fabriques que l'architecture fournit à l'art des jardins, les *ponts* sont une des constructions la plus multipliée dans la plupart des parcs. La variété dont ils sont susceptibles, et l'effet qu'ils doivent produire dans une perspective, pourraient quelquefois entraîner, même des gens de goût, à en placer sans nécessité. Ce n'est cependant que de cette seule cause qu'ils doivent tenir leur existence.

Les différentes formes sous lesquelles les ponts peuvent être établis, jointes à la multiplicité de leur caractère, les rendent susceptibles d'entrer dans la composition de scènes de tout genre, et de s'offrir dans toutes sortes de positions. Quelle distance, en effet, d'un pont d'une belle architecture construit en pierres d'appareil entremêlées de matériaux brillants et d'une couleur tranchante, surmonté d'une élégante balustrade, servant à traverser une rivière calme et limpide qui en refléchit l'image, en se développant au milieu d'un beau gazon ou sur les limites d'un bosquet ; à cet autre pont composé de deux chênes non équarris, dont les branches forment les garde-fous, jeté d'un rocher élevé à un autre sur le torrent qui tombe en cataracte, et dont le bruissement des eaux fait retentir les échos de la forêt et des grottes voisines ?

Les nuances entre ces deux extrêmes fourniront des ponts pour toutes les situations, et pour toutes les

scènes différentes qui peuvent être réunies dans le *jardin-paysage* le plus varié, et même le plus étendu.

Un pont gothique trouverait convenablement sa place au centre, ou sur les confins d'un bocage élevé et majestueux, qui porte à la méditation.

Un autre, de plusieurs arches en plein cintre ou peu surbaissées, paraîtrait avec avantage dans un espace plus ouvert, procurant la vue d'une belle rivière traversée par un chemin fréquenté qui animerait la perspective, et qui pourrait être une des avenues du manoir.

Un pont en pierres brutes serait un des attributs d'un paysage sauvage, comme un autre en bois rustique suffirait à la décoration d'une scène pastorale.

Les *ponts en bois* conviennent généralement mieux aux intérieurs des jardins et aux points de vue rapprochés. La diversité de leurs formes, la combinaison de leurs assemblages, la disposition de leurs culées, et le ton de leur couleur (qui doit toujours être assorti à celui de la scène), produisent un grand nombre d'effets opposés qui peuvent, chacun, trouver leur application. Le choix en sera déterminé par l'homme de goût qui rejetera, sans doute, ces formes asiatiques, qui eurent tant de succès dans le premier âge des jardins pittoresques.

Il est beaucoup d'autres observations à faire sur cette matière, qui ne seraient peut-être pas sans intérêt pour celui qui se voue à l'art des jardins, comme pour celui qui sait en jouter : essayons donc de les détailler.

D'abord, il est une proportion à garder entre la longueur et la largeur des ponts. Leur longueur, pour qu'ils soient agréables, doit au moins être double de leur largeur, et peut même s'étendre beaucoup au-delà de cette dimension.

Quel aspect, en effet, offrirait dans un jardin un pont situé sur un petit ruisseau qui aurait en largeur autant ou plus que sa longueur ? Si cette circonstance a quelquefois lieu sur les routes publiques, on ne saurait s'en autoriser : car la prévoyance seule les établit ainsi, pour la sûreté des voyageurs, sans que jamais des idées pittoresques aient eu la moindre part à leur construction. Si donc le peu d'étendue d'un ruisseau, ou d'une petite rivière, sur lesquels on aurait à disposer un pont, ne permettait pas, en le mettant dans les proportions convenables, d'avoir une largeur suffisante à son usage, on y suppléerait en étendant le pont au-delà des rives du courant, jusqu'à ce qu'il ait acquis des dimensions satisfaisantes.

La hauteur des arches d'un pont ne doit pas être non plus abandonnée à l'arbitraire. C'est l'espace

qu'elles auront à franchir qui déterminera leur élévation : à moins que des causes extraordinaires, comme des rivages très élevés, ou des masses de rochers qui serviraient de bases au pont, ne le fissent sortir de ces règles qui sont particulières aux ponts situés sur des terrains unis, et où l'on arrive par des rampes pratiquées à leurs extrémités. Cependant, lorsque les courants sont assez larges et assez profonds pour procurer l'espèce de navigation qu'on peut espérer dans un parc, il faudra que ces arches aient une hauteur suffisante pour que les personnes de la plus grande taille, assises dans un bateau, puissent passer facilement dessous.

Le degré d'élévation des arches dépendra encore de la masse de l'édifice, et aussi du point de vue principal pour lequel il a été calculé, et dont la situation peut être plus ou moins dominante. Tous ces motifs engageront donc, avant d'entreprendre la construction d'un pont, à chercher les moyens d'en prévoir tous les effets d'avance.

L'arrivée sur les ponts sera toujours facile, en ayant soin de prendre la pente de leurs culées d'assez loin pour y monter insensiblement ; ce qui préviendra en même temps, et le désagrement que fait éprouver un pont trop rapide, et l'obstacle qu'il oppose à la vue qui cherche ordinairement à se porter sur les objets qui se trouvent au-delà. La hauteur des parapets et garde-fous sera aussi proportionnée à la largeur des ponts, si l'on veut qu'en y passant on n'y soit pas trop enfermé.

L'aspect sous lequel les ponts se présenteront dans un paysage ne sera pas regardé comme une chose indifférente par le jardiniste, jaloux de quelque succès, s'il veut qu'ils y produisent tout l'effet dont ils sont susceptibles. Pour y réussir, ils devront, autant qu'il sera possible, être posés de manière à marcher avec la perspective, étant observés des principaux points de vue, particulièrement de celui de l'habitation, c'est-à-dire, que leur entrée, ou partie la plus rapprochée, doit s'appuyer à la vue sur un des côtés du tableau ; et l'autre extrémité, se diriger vers le fond de la composition. Cette situation fera mieux juger de leur forme, en laissant voir une de leurs faces, et permettra à l'œil de pénétrer sous leur voûte, de jouir des coups de lumière et des ombres que les différentes heures du jour leur procurent, et aussi de distinguer les deux côtés de leurs parapets au point où le chemin entre dessus ; ce qui les fera alors remarquer comme des corps solides : impression beaucoup plus favorable à l'effet pittoresque, que s'ils étaient vus exactement en face ou dans la direction de leur passage.

Il est des occasions où le jardiniste exercé jugera si des ponts en pierres, qui conviennent à quelques parties de paysages, ne seraient pas trop lourds pour d'autres points de vue qu'ils serviraient aussi à décorer, soit qu'ils y fussent trop rapprochés ou qu'ils y offrissent une masse qui ne fût plus en rapport avec le tableau. On parviendrait, dans ce cas, à les alléger [sic] beaucoup en employant dans leur construction des matériaux de couleurs différentes, disposés en compartiment, qui, tout en diminuant leur volume, contribueraient à leur décoration, ainsi qu'on en a déjà cité un exemple.

L'observation convaincra aussi que ces ponts doivent être placés de préférence à des expositions où le soleil puisse les éclairer longtemps, vus des lieux où ils sont le plus souvent aperçus ; car, s'ils étaient trop dans l'ombre, leur construction, paraissant encore plus massive, obstruerait la scène, et ils n'y produiraient peut-être qu'un effet désagréable au lieu de l'embellir.

Les ponts construits en bois peuvent tirer avantage de la position contraire ; le jour en passant à travers toutes leurs parties les faisant suffisamment distinguer, et en même temps ressortir plus favorablement sur les eaux et le terrain qu'on aperçoit au-delà, qui sembleront eux-mêmes s'éloigner davantage.

Malgré la grande variété que présentent les ponts, depuis le plus simple jusqu'au plus magnifique, il est cependant des circonstances qui ne permettront pas toujours d'en établir dans les jardins ou dans les parcs, partout où ils paraîtraient nécessaires. Par exemple, dans les scènes qui exigeraient des ponts d'une structure ou riche, ou élégante, et où la trop grande largeur des eaux à franchir pourrait jeter dans une énorme dépense ; alors on pourrait y suppléer, très avantageusement, par la construction d'une espèce de bac, sur lequel on établirait un plancher un peu cintré, semblable à celui d'un pont en bois, ayant de chaque côté des

garde-fous d'une forme et d'une teinte convenables au caractère de la scène. La partie du bateau qui porterait ce *pont volant* étant d'une couleur obscure, cette construction se détacherait agréablement sur les eaux, et en établissant, au moyen d'un câble bien tendu d'un côté à l'autre, une communication sûre, elle procurerait peut-être une jouissance d'un nouvel intérêt.

Les *ponts*, enfin, étant une des fabriques qui se rencontrent le plus fréquemment dans les paysages heureusement situés, sont un des apanages le plus étendu du jardinisme, sous le rapport des constructions.

V. Ruines

Il est un autre genre d'édifices qui peut ajouter beaucoup à l'expression d'une scène solitaire : ce sont les *ruines*, qui, du sein du silence, parlent toujours à l'âme. On les rencontrera le plus souvent sous ces formes gothiques que nos pères donnaient jadis à leurs constructions : les monuments érigés plus anciennement par les Romains, d'après les règles de l'architecture grecque ou toscane, étant trop rares dans nos contrées pour que l'imitation des ruines de leurs palais, ou de leurs temples à colonnades, puisse y avoir même l'air vraisemblable. Mais les restes d'un vieux couvent, d'un ancien château, d'un point gothique, sont des objets qui se rencontrent quelquefois dans nos compagnies ; et le temps les eût-il presque anéantis, l'art restaurant adroitement quelques parties de ces ruines, devenues méconnaissables, pourra faire revivre l'édifice à notre imagination, qui suppléera facilement à ce qui manque, et même ira souvent au-delà de la réalité.

Les restes des monuments religieux font particulièrement une vive impression : et la pierre inanimée peut encore y servir à rappeler à l'homme la grandeur et la toute-puissance du Créateur.

Orientation bibliographique

Alliot, Abbé J.-M. « Le clergé pendant la Révolution dans le district d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1916-1917*.

Alliot, J.-M. « Le clergé pendant la Révolution dans le district d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1922*.

Association Étampes-Histoire. *Étampes en Révolution. Le Mée-sur-Seine : Amattéis, 1989*, p. 31-36.
— *Le Pays d'Étampes au XIX^e siècle. Le Mée-sur-Seine : Amattéis, 1991*.

Beaulieu, Michèle. « Essai sur l'iconographie des statues-colonnes de quelques portails du premier art gothique », *Bulletin monumental*, t. CXLI, 1984, p. 273-307.

Beaumont, abbé. *La Congrégation de Notre-Dame à Étampes : aperçu historique*. Versailles : L. Ronce, 1890.

Bigault de Fouchères, M. de. *Tablettes historiques d'Étampes*

et de ses environs. Étampes : Allien, 1876.

Billot, Claudine. *Étampes, Atlas historique des villes*. Paris : Éditions du CNRS, 1989.

Boncerf, Claude-François. *Topographie médicale de la ville d'Étampes*, 1785 (Paris, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, Archives de la Société royale de médecine : carton 177, dossier 1, pièce 3).

Bonvoisin, abbé. *Notice historique sur le culte des reliques des saints martyrs Can, Caen et Cantianille, patrons de la ville d'Étampes*. Versailles, 1866.

Caillet, Armand. « Le vitrail de Saint-Clément à l'église Notre-Dame d'Étampes », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1947, p. 15-18.

— *Puisset-le-Marais, village de France. Largentière : Humbert, 1951*.

Chronique de Morigny (La) (1095-1152), publiée par Leon Mirot. Paris, 1912.

Crocy, Jean-Philippe. « L'hôtel-Dieu d'Étampes, de 1695 à 1789 », *Mémoires et Documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, t. XIV, 1988.

Delhumeau, Herveline. « Farcheville, un château méridional en Île-de-France. Quelques données nouvelles sur la construction médiévale », *Bulletin monumental*, t. CLI-1, 1993, p. 279-292.

Di Matteo, Colette ; Lablaude, Pierre-André. « Le portail polychrome de Notre-Dame d'Étampes », *Monuments historiques*, n° 161, janvier-février 1989, p. 86-90.

Didron, Adolphe. « Le portail de Saint-Basile à Étampes », *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments*, t. II, 1842, p. 112.

Dinet, Dominique. « L'archidiaconé d'Étampes aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'après les procès-verbaux de visite pastorale », *Paris et Île-de-France, Mémoires*, t. XXXIX, 1988, p. 275-277.

Dupieux, Paul. *Les Institutions royales au pays d'Étampes (comté puis duché : 1478-1598)*. Versailles : Mercier, 1931.

Essonne (L), *l'Ancien Régime et la Révolution* ; 2^e Colloque d'histoire départementale, Mennecy, 1990. Comité du Bicentenaire de la Révolution en Essonne, 1990.

Fleureau, dom Basile. *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Étampes*. Paris : Coignard, 1683.

Forneau, Charles. « Notes sur la congrégation de Notre-Dame à Étampes », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1902, p. 4-23.

— *Étampes ancien : éclairage public, plaques indicatrices des rues, numérotation des maisons à la fin du XVIII^e siècle*. Étampes : Leccsne-Alien, 1911.

— *L'église Saint-Basile pendant la Révolution : caserne, prison, salpêtrière*. Étampes : Dormann, 1911.

Fourquin, Guy. *Les Campagnes de la région parisienne à la fin*

du Moyen Âge. Paris : PUF, 1964.

Fritsch, Julia. « Élias Robert au musée d'Étampes », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1985 (1987), p. 243-253.

Guibourgé, Léon. « Église Notre-Dame d'Étampes : la fresque de sainte Julienne, martyre » *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 54^e année, 1948, p. 12-18.

— « L'Abbaye de Morigny », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, t. XXXIII, 1963.

Guilhermy, François de. *Description des localités de la France*, BNF, Ms, Nouv. acq. fr. 6100.

Guillerme, André. *Les Temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques*. Seyssel : Champ Vallon, 1983.

Hemard, René. *Les Restes de la Fourquin, Guy. Les Campagnes de la région parisienne à la fin*

- Henriet, Jacques. « Recherches sur les premiers arcs-boutants. Un jalon : Saint-Martin d'Étampes », *Bulletin monumental*, t. CXXXVI, 1978, p. 309-323. *
- Immel, Jean-Jacques. *La Reconstruction des églises rurales après la guerre de Cent Ans dans le sud-ouest du Hurepoix*, Mémo. EHESS, mai 1994, 2 vol.
- J. D. « Le vitrail de saint Clément dans l'église de Notre-Dame d'Étampes », *L'Abbe d'Étampes*, 13, 20, 27 mars et 24 avril 1869.
- Jacquart, Jean. « La Fronde des princes dans la région parisienne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VII, 1960, p. 257-290.
— *La Crise rurale en Île-de-France, 1550-1670*. Paris : Librairie Armand Colin, 1974.
- Jeanson, Bernard ; Saint-Périer, Raymond de. « La porte Bressault », *Bulletin des Amis d'Étampes*, n° 12, 1965, p. 31-32.
- Jousset, Pierre. *Bruneau et la famille de Viart*. Étampes, 1938.
- Lassus, Simone de. « Quelques détails inédits sur Méréville », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1976, p. 273-287 ;
- Lecomte, Maurice. « Un conflit religieux à Étampes au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXIII, 1905, p. 129-153.
- Lefèvre, Eugène. « Les inscriptions prophétiques dans le vitrail des Sibylles de l'église Notre-Dame d'Étampes », *Revue de l'Art chrétien*, 1910, p. 259-264.
— « Note biographique sur maître Jean Hüe d'Étampes au XVI^e siècle » *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1913, p. 44-60.
— « La verrière de maître Jean Hüe dans l'église Notre-Dame d'Étampes et la nudité traditionnelle du Christ dans la scène du Baptême », *Revue de l'Art chrétien*, t. LXIII, p. 237-242.
- Lefèvre, Louis-Eugène. « À propos de la peinture historique d'Étampes : Note sur les reines écuylères », *Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise*, vol. XXXI, 1911, p. 185-190.
— « L'ancien palais royal d'Étampes et sa peinture historique », *Bulletin de la Commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, 1909, p. 121-162.
— « Le parement d'autel de la comtesse d'Étampes au trésor de Sens (XIV^e siècle) : Étude comparative avec la peinture historique du Palais royal d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXVIII, 1910, p. 1-44.
— « Caves anciennes d'Étampes », *Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise*, t. V, 1909, p. 253-262.
— « La Grande-Boucherie de Philippe Auguste et l'hôtel Saint-Yon à Étampes », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 15^e année, 1909, p. 32-46.
— « La peinture historique du Palais royal d'Étampes (1307) », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXVI, 1908, p. 1-36.
— « Peinture murale dans l'église Notre-Dame d'Étampes, Le martyre de sainte Julienne (XV^e-XVI^e siècle) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1912, p. 37-43.
— « Peintures décoratives du temps de Jean de France, duc de Berry, à Étampes », *Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise*, t. I, 1902, p. 194-199.
— *Étampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles*. Paris : Picard, 1907.
— *La démolition du jubé de l'église Notre-Dame d'Étampes : 16 mai 1791*. Paris : Picard, 1923.
— *Le Portail royal d'Étampes et la doctrine de saint Irénée sur la Rédemption*. Paris, 1915.
— *Le Portail royal d'Étampes*. Paris : Picard, 1908.
— *Nom contesté et nom contestable : La Porte Dorée*, la
- Tour de Guinette. Étampes, 1914.
— *Œuvres d'art diverses disparues ou existantes dans les églises d'Étampes*. Paris : Picard, 1912.
- Lefèvre-Pontalis, Eugène. « L'église Saint-Martin d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, t. LXXXII, Paris, 1919, p. 32-40.
— « L'église de Notre-Dame d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, t. LXXXII, 1919, p. 6-29.
— « Saint-Basile d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, t. LXXXII, 1919, p. 3-6.
- Legrand, Maxime. « Les fouilles de la butte de Guinette à Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XV, 1897, p. 125-135.
— « Notes pour servir à l'histoire de la collégiale Sainte-Croix », *Annales de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1901, p. 44-50 et 240-290.
— *Étampes pittoresque*. Étampes : Droz, 1897-1907.
— « Comptes de recettes et dépenses de la fabrique de l'église collégiale Notre-Dame d'Étampes 1513-1515 », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXV, 1907, p. 72-116.
- Legrand, Maxime ; Marquis, Léon. *Les Trois États du bailliage d'Étampes aux États généraux*. Étampes, 1882.
- Lehr, Henri. « La Réforme aux environs d'Étampes », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XLIV, 1895, p. 547-554 et 669.
- Lenoir. *Rapport présenté sur quelques monuments de la ville d'Étampes*. Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, t. II, 1882.
- Levèvre, Simone. *L'Aménagement du sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècle*. Mémoires et Documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, t. XVI, 1993.
- Longnon, Auguste. *Pouillés de la province de Sens*. Paris, 1904.
- Marquis, Léon. « Les caves d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. II, 1884, p. 229-242, voir p. 233-234.
— *Étampes, la ville et ses environs*. Paris : Aubry, 1873.
— *Les Rues d'Étampes et ses monuments*. Étampes : Brière, 1881, p. 2-3.
- Mont-Rond, Maxime de. *Essais historiques sur la ville d'Étampes*. Étampes : Fortin, 1836-1837.
- Moriceau, Jean-Marc. *Les fermiers de l'Île-de-France (XI^e-XVIII^e siècle)*. Paris : Fayard, 1994.
- Morin, Dom Guillaume. *Histoire générale des pays de Gâtinais, Sénonois et Hurepoix*. Paris : Chevalier, 1630.
- Musée municipal. *Livret-catalogue des objets d'art et de curiosité*. Étampes : Allien, 1877. au musée municipal d'Étampes.
- Nolan, Kathleen. « Narrative in the Capital Frieze of Notre-Dame d'Étampes 1513-1515 », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXV, 1907, p. 166-184.
- Oudiette, Charles. *Dictionnaire topographique des environs de Paris*. Paris : Dentu, 1812, p. 127.
- Philipponneau, Michel. *La Vie rurale de la banlieue parisienne : Essai de géographie humaine*. Paris, 1956.
- Pinson, Paul. « Description de l'hôtel-Dieu d'Étampes en 1785 » *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, t. VI, 1900, p. 30-37.
— « Description de l'Hôtel-Dieu de la ville d'Étampes en 1785 » *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, t. VI, 1900, p. 30-37.
- Coutume d'Étampes, Paris, 1556. Bourdot de Richebourg, C.-A. *Nouveau Coutumier général*. Paris, 1724, t. III.
- Plisson, Pierre. « La rapsodie de maître Pierre Plisson... », éditée par Charles Fortea. *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXVII, 1909.
- Prou, Maurice. « Une ville marché au XII^e siècle », dans *Mélanges Picenne*. Bruxelles, 1926, p. 279-289.
- Renoux, Christian. *Étampes et ses élites 1594-1789*. DEA, université de Paris I, 1985.
- Saint-Paul, Anthyme. « Notre-Dame d'Étampes », *Gazette archéologique*, 1884, p. 211-223.
- Saint-Périer, René de. *Nicolas Glasson, vicaire de Saint-Germain-lès-Étampes (1602-1637)*. Étampes : Terrier frères, 1921.
- Sanoner, G. « Analyse de la porte méridionale de l'église Notre-Dame du Fort à Étampes », *Revue de l'art chrétien*, 1903.
- Stein, Henri. « La Maison de Diane de Poitiers à Étampes », *Bulletin monumental*, t. LVI, 1890, p. 30-34.
- Travers, Émile. « Épitaphes d'hôteliers dans l'église Saint-Gilles », *Bulletin monumental*, t. 63, 1898, p. 407-432.
- Viart, Charles de. *Promenade dans le parc de Bruneau*. Paris : Le Normant, 1827.

Sources

AD Yvelines : JII Q 25 : Inventaire de Notre-Dame, 1790.

AN : R¹* 954, inventaire des titres du duché d'Étampes.

Sources imprimées

Carulaire de Notre-Dame d'Étampes, publié par J.-M. Alliot. Paris : Picard, 1888.

275

Coutume d'Étampes, Paris, 1556. Bourdot de Richebourg, C.-A. *Nouveau Coutumier général*. Paris, 1724, t. III.

Notes

- 1 Sur cet important lignage, voir Boussard, Jacques. *Paris de la fin du siège de 885-886 à la mort de Philippe Auguste*. Paris : Nouvelle histoire de Paris, 1976.
- 2 Levèvre, Simone. *L'Aménagement du sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècle*. Mémoires et Documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, t. XVI. 1993.
- 3 Marquis, Léon. *Les Rues d'Étampes et ses monuments*. Étampes : Brière, 1881, p. 2-3.
- 4 Dupieux, Paul. *Les Institutions royales au pays d'Étampes (comté puis duché : 1478-1598)*. Versailles : Mercier, 1931, p. 3.
- 5 Exposé général dans Fourquin, Guy. *Les Campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*. Paris : PUF, 1964.
- 6 Billot, Claudine. *Étampes, Atlas historique des villes*. Paris : Éditions du CNRS, 1989.
- 7 Aubrun, Michel. *La Paroisse en France des origines au XI^e siècle*. Paris : Picard, 1986, p. 17-18.
- 8 Voir les mentions tardives de la maison dite « le palais royal » face au clocher de Saint-Martin (Fleureau, dom Basile. *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Étampes*. Paris : Coignard, 1683, p. 464) et du carrefour voisin dit « carrefour du puits du palais » (Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 106).
- 9 En l'absence de fouilles archéologiques, les limites est et ouest du faubourg Saint-Martin ne sont connues par des textes qu'au XVIII^e siècle.
- 10 *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XI. Paris, 1767, p. 579.
- 11 Renoux, Anne. « Évocation morphologique des palais normands et capétiens à la fin du X^e siècle et au début du XI^e siècle », dans *Le Roi de France et son royaume*. Paris, 1992.
- 12 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 399.
- 13 *Ibid.*, p. 28.
- 14 Guillerme, André. *Les Temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques*. Seyssel : Champ Vallon, 1983, p. 50.
- 15 Voir note 6.
- 16 Pour la localisation de ces moulins médiévaux, se reporter à Guillerme, A. *Les Temps de l'eau...*, p. 51, fig. 16 (Étampes vers 1250). Voir aussi Genthou, Muriel. *Dossier d'Inventaire : Moulins*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1989.
- 17 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 453-454 ; Luchaire, Achille. *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*. Paris, 1890, n° 290.
- 18 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, acte édité p. 406.
- 19 *Ibid.*, p. 28. Rédigé entre 1662 et 1668, année de la mort du savant barnabite, l'ouvrage fut publié en 1683 (Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 353-354).
- 20 *Ibid.*, p. 118 ; Luchaire, A. *Louis VI...*, n° 160.
- 21 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 463.
- 22 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 104.
- 23 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 134.
- 24 *Ibid.*, acte édité p. 128.
- 25 *Ibid.*, acte édité p. 129.
- 26 Lefèvre, Louis-Eugène. « La Grande-Boucherie de Philippe Auguste et l'hôtel Saint-Yon à Étampes », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 15^e année, 1909, p. 32-46, en particulier p. 35.
- 27 Voir *infra*, note 655.
- 28 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, acte édité p. 126-127.
- 29 Luchaire, A. *Louis VI...*, n° 227.
- 30 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 454-455 et 460-461.
- 31 Guillerme, A. *Les Temps de l'eau...*, p. 54-58 et fig. 18.
- 32 Marquis, Léon. « Les caves d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. II, 1884, p. 229-242, voir p. 233-234. Sur ces caves voir aussi *infra*, II, chap. 3 et notes 45-46.
- 33 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 279-381.
- 34 *Ibid.*, acte édité p. 95-96 ; *Ordonnances des rois de France*, t. XI, p. 183 ; Luchaire, A. *Louis VI...*, n° 333 et p. CXC ; Prou, Maurice. « Une ville marché au XIII^e siècle », dans *Mélanges Pirene*. Bruxelles, 1926, p. 279-289.
- 35 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 94.
- 36 Voir note 6.
- 37 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, acte édité p. 405 ; Prou, Maurice. *Recueil des actes de Philippe IV*, Paris, 1908, p. 378-379.
- 38 Prou, Maurice ; Vidier, Alexandre. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*. Paris, 1900-1937, t. I^{er}, p. 6.
- 39 *Ibid.*, t. I^{er}, p. 250, n° XCVII (1103) et p. 329, n° CXLVII (1146).
- 40 Voir dans Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 404 le partage des paroisses entre Notre-Dame et

- Saint-Basile en 1226.
- 41 Voir *infra* l'étude de Nicolas Faucherre chap. 3.
- 42 Cailleau, Denis. « L'implantation des frères mineurs dans le diocèse de Sens », dans *Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes*, Dijon, 1984 (Paris : CTHS, 1987), Histoire médiévale, t. II, p. 263-302, voir p. 267-268, 274-275 et fig. p. 281.
- 43 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 412.
- 44 *Ibid.*, p. 424-425 ; Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 145.
- 45 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, actes édités p. 453-454 et 460-461.
- 46 Compte transcrit dans Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 147.
- 47 Cet ordre ne possédait en France que trois autres commanderies dans le Sud-Ouest et un couvent-hôpital à Marseille.
- 48 AN R^{1*} 1019, n^o 186 et R^{1*} 1020. Voir Chatenet, Monique. *Dossier d'inventaire : Étampes, Établissements hospitaliers*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1985.
- 49 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, acte édité p. 465 ; Prou, M. *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, p. 287, n^o CXIV.
- 50 Fossier, Robert. *Le Moyen Âge*, t. 1^{er} : *L'œil de l'Europe 950-1250*, Paris : Armand Colin, 1982, p. 6.
- 51 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 25.
- 52 Helgaud, « Vita Roberti regis », dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. X. Paris, 1760, p. 100 et 115.
- 53 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 79, 96, 109, 295.
- 54 AN : R^{1*} 1124.
- 55 AN : R^{1*} 1125.
- 56 AN : R^{1*} 1020.
- 57 Ms, AD Yvelines : E sup. 803.
- 58 AN : R^{1*} 954.
- 59 Voir par exemple le sens du mot « donjon » à la fin du Moyen Âge aux châteaux de Blois et
- d'Amboise : Cosperc, Annie. *Blois. La forme d'une ville*. Paris : Imprimerie nationale, 1994, col. « Cahiers du patrimoine » n^o 35 ; Thomas, Évelyne. « Les logis royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n^o 100, 1993, p. 45. Voir aussi Mesqui, Jean. *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t. 1^{er} : *Les organes de défense*. Paris : Picard, 1991, p. 89-90.
- 60 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 27. L'édifice est également appelé sous l'Ancien Régime le « domaine » et, d'après Fleureau, le « palais des quatre tours ».
- 61 AD Yvelines : 4 N 177.
- 62 AD Yvelines : 4 Q 21 et 92 ; 4 N 43.
- 63 AD Yvelines : 4 N 43.
- 64 AD Yvelines : 1 Q 86, 4 Q 21, 41, 43.
- 65 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 26.
- 66 *Ibid.* Dans la description de Fleureau, « joint à » signifie *occupé par* et non *accolé à* comme l'a cru Lefèvre.
- 67 Le remplage a été restitué.
- 68 AN : R^{1*} 954, inventaire des titres du duché d'Étampes. Mention d'une « requête des religieux capucins en 1628 aux fins d'être autorisés à faire démolir un vieil escalier dans la maison du Séjour d'Étampes ». Voir aussi Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 26.
- 69 Il nous semble, cependant, que le poinçon actuel n'est pas celui d'origine. On peut d'ailleurs observer qu'un poinçon existait avant la mise en place de la peinture. Derrière l'actuel poinçon se distingue en effet la double limite de l'enduit qui n'a pu être appliquée sur la paroi tout entière, en raison de la présence de cette pièce de bois verticale. Ainsi peut-on affirmer que le décor peint a été exécuté après la réalisation de la charpente.
- 70 En l'absence d'analyses, il est difficile de préciser s'il
- s'agit d'une peinture à la colle, à la chaux ou encore à la caséine. Elle a, en tout cas, un aspect très mat qui conduit à éliminer l'hypothèse d'un liant huileux ou à l'œuf, du moins pour la pose de la couche colorée d'ensemble.
- 71 Lefèvre, Louis-Eugène. « La peinture historique du palais royal d'Étampes (1307) », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXVI, 1908, p. 1-36, voir p. 18-23.
- 72 Une première restauration a probablement été exécutée par Marcel Magne au début du siècle, à l'occasion du classement au titre des Monuments historiques. Mais les archives de la direction du Patrimoine ne conservent qu'un mémoire de R. Baudouin du 24 juin 1971, concernant les travaux de « remise en état » (dépoussiérage, nettoyage, refixation, consolidation, bouchage des lacunes, restauration) de cette peinture murale déjà signalée comme extrêmement fragile et pulvérulente. La dégradation était déjà si avancée au début de ce siècle que ni les deux relevés exécutés par Marcel Magne en 1909 (médiathèque du Patrimoine, Centre de recherches sur les Monuments historiques, n^o inv. MH 13299 et 13300 ; la peinture a en effet été classée Monument historique le 26 août 1909), ni les photographies de 1943 (photos MH : 12.8089, 12.8092 et 12.8097) ne nous fournissent le témoignage d'une peinture en meilleur état. Simplement ces documents peuvent-ils aider à la lecture de quelques détails de ces scènes énigmatiques.
- 73 Lefèvre, L.-E. « La peinture historique... » ; *Id.*, « L'ancien palais royal d'Étampes et sa peinture historique », *Bulletin de la Commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, 1909, p. 121-162 ; *Id.*, « Le parement d'autel de la comtesse d'Étampes au trésor de Sens (XIV^e siècle) : Étude comparative avec la peinture historique du palais royal d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXVIII, 1910, p. 1-44.
- 74 Lefèvre, L.-E. « L'ancien palais royal... », p. 14-19. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir clairement identifié, dans la scène de droite, un roi assis, ils hésitent tous deux sur « un objet blanc placé aux pieds du roi et suggérant une patte d'animal », alors qu'il ne fait pas de doute que c'est là l'extrémité de la jambe royale repliée et croisée sur son genou.
- 75 Lefèvre, L.-E. « La peinture historique... », p. 8. Voir aussi Lefèvre, L.-E. « À propos de la peinture historique d'Étampes : Note sur les reines écuées », *Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise*, t. XXXI, 1911, p. 185-190.
- 76 Cependant, L.-E. Lefèvre remarque un peu plus loin (p. 15) que « le dessin laisse parfois beaucoup à désirer. Ainsi, le coude de la reine tombe beaucoup trop bas [...] par rapport à la dimension de la tête, le corps paraît tout à fait disproportionné ». Et pour cause !
- 77 Deschamps, Paul ; Thibout, Marc. *La Peinture murale en France au début de l'époque gothique*. Paris : CNRS, 1963, p. 235.
- 78 Enlart, Camille. *Manuel d'archéologie française*, t. III : *Le costume*. Paris : 1916, p. 219-220. La figure 226 de ce même ouvrage reproduit une effigie funéraire féminine des premières années du XIV^e siècle dont la coiffe peut être comparée à celle d'Étampes.
- 79 Mais nous n'excluons pas, cependant, la possibilité d'expliquer la forme, pour le moins curieuse, de cette coiffure, en y distinguant peut-être la pointe d'un pennon de couleur ocre qui viendrait se superposer à une simple coiffe de mailles de ce second cavalier. Cette hypothèse, bien que très ténue, ne peut être entièrement rejetée.
- 80 Lefèvre, L.-E. « Le parement d'autel... », p. 32, note 1.
- 81 *Ibid.*, p. 34.
- 82 Plutôt que de penser à une « selle d'homme », sans doute vaudrait-il mieux préciser que ce type de selle aux brettes élevées correspond au harnachement d'un cheval sur lequel on utilise la lance. On peut noter de plus que si, d'habitude, les brettes de la selle se recouvrent l'une vers l'autre, ici la brette de devant présente une forme tournée vers l'extérieur. Eugène Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, Paris, 1875, fig. 17, présente un exemple de ce type de selle particulier mais sans en préciser la fonction.
- 83 Demay, Germain. *Le Costume au Moyen Âge d'après les sceaux*. Paris : 1880, p. 117, fig. 66 et 68.
- 84 Je tiens à remercier M. Popoff de cette indication qu'il a bien voulu me donner.
- 85 Demay, G. *Le Costume...*, p. 131-134.
- 86 Viollet-le-Duc, E. *Dictionnaire...*, t. III, p. 313, fig. 8, donne deux exemples de couronnes appartenant à la fin de la première moitié du XIII^e siècle auxquelles s'apparente tout à fait celle peinte à Étampes.
- 87 Lefèvre, L.-E. « La peinture historique... », p. 24-27.
- 88 Richard, Jean. *Saint*

- Louis. Paris : Fayard, 1983, p. 33-34.
- 89 Deschamps, P. ; Thibout, M. *La Peinture murale...*, p. 206-241.
- 90 *Ibid.*, p. 228.
- 91 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 24-25.
- 92 AD Yvelines : J 2093.
- 93 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 276.
- 94 Mont-Rond, Maxime de. *Essais historiques sur la ville d'Étampes*. Étampes : Fortin, 1836-1837, t. I^{er}, p. 182.
- 95 Helgaud, « Vita Roberti regis... », p. 100 et 115.
- 96 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 344.
- 97 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 347-348.
- 98 « Gestes de Philippe Auguste », dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XVII, Paris, 1818, p. 380.
- 99 Plisson, Pierre. « La rapsodie de maître Pierre Plisson... », éditée par Charles Fortea. *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXVII, 1909, p. 33-34.
- 100 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 317.
- 101 AD Yvelines : J 2093.
- 102 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 24.
- 103 *Ibid.*, p. 259.
- 104 *Ibid.*, p. 275.
- 105 *Ibid.*, p. 25 et AN : R^{1*} 954.
- 106 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 196 et 342.
- 107 *Ibid.*, p. 325-326 et AD Yvelines : 1 Q 42, n° 670.
- 108 AC Étampes : M 1206.
- 109 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 332.
- 110 *Ibid.*, p. 345.
- 111 *Ibid.*, p. 343 et archives de la direction du Patrimoine : rapport du 13 février 1881.
- 112 Legrand, Maxime. « Les fouilles de la butte de Guinette à Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XV, 1897, p. 125-135.
- 113 Archives de la direction du Patrimoine : rapport Chauliat, 18 janvier 1945.
- 114 Lefèvre, L.-E. *Nom contesté et nom contestable : La Porte Dorée, la Tour de Guinette*.
- Étampes, 1914, p. 16.
- 115 AD Yvelines : J 2093.
- 116 Lefèvre, L.-E. *Étampes et ses monuments aux X^e et X^{IX} siècles*. Paris : Picard, 1907, p. 312.
- 117 Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 3.
- 118 Voir au chap. précédent la notice de Monique Chatenet sur « le Donjon ».
- 119 Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 12 et 13.
- 120 *Ibid.*, p. 4.
- 121 Mesqui, J. *Châteaux et enceintes...*, t. II.
- 122 Legrand, Maxime. *Étampes pittoresque*. Étampes : Droz, 1897-1907, t. I^{er}, p. 42.
- 123 Marquis, L. « La tour de Cenive », *Bulletin monumental*, 1868, p. 556-560.
- 124 Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 13-16, 23 et 25.
- 125 *Ibid.*, p. 16. Ce principe s'applique encore en 1472 lorsque Louis XI donne le fief de Villemartin à Baugeois de Wicardel après l'avoir confisqué au premier donataire, Guyon du Rié.
- 126 Fritsch, Julia. *Dossier d'Inventaire : Boissy-le-Sec, Château*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1987.
- 127 BNF, Ms. Cabinet des Titres, Carrés d'Hozier n° 484, fol. 170 et suiv.
- 128 21 juin 1481. AN, Minutier central : étude XCI, liasse 1914 : « Érection de la grosse tour de Jeurre en comté de Barre », 2 janvier 1699. La désignation perdure jusqu'en 1751.
- 129 AN, Minutier central : étude XCI, liasse 1914 : vente du 8 octobre 1760.
- 130 AD Essonne : 31 J : « Chartrier de Vaudouleurs ».
- 131 Genthou, M. ; Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Brières-les-Scellés, Manoir*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1988. Voir aussi Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 42.
- 132 Archives privées.
- 133 Archives privées.
- 134 Voir *infra*, II, chap. 2.
- 135 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 608.
- 136 *Ibid.*
- 137 *Ibid.*
- 138 *Ibid.*
- 139 Cailler, Armand. *Puiset-le-Marais, village de France*. Largentière : Humbert, 1951.
- 140 Longnon, Auguste. *Pouilliés de la province de Sens*. Paris, 1904.
- 141 Timbal, Pierre-Clément. *La Guerre de Cent ans vue à travers les registres du Parlement*. Paris : CNRS, 1961, p. 433 ; Luce, Siméon. *Histoire de Bertrand Du Guesclin*. Paris : Hachette, 1876, p. 502.
- 142 Du Chesne, André. *Histoire de la Maison de Chastillon-sur-Marne...*, Paris, 1621, p. 524 v°.
- 143 AN, Minutier central : étude CXVII, liasse 503 ; voir aussi archives privées de Farcheville, chap. I, art. CXXIV.
- 144 Archives privées de Farcheville. Voir aussi Fritsch, Julia. « À propos de l'abolition des signes de féodalité », *Paris et Île-de-France, Mémoires*, t. XLI, 1990, p. 223-233.
- 145 Archives privées de Farcheville.
- 146 [...] location, réparation, reconstruction et démolition des arcades de la chapelle » ; serrurerie pour les croisées et l'œil-de-bœuf et scellement des vitres ; menuiserie : 11 toises de plancher, « emmarchement de l'autel », « réparation de la voûte » et « démontage et reposage de la vieille boiserie » ; les vitraux de la chapelle sont réparés en 1834 (Archives privées de Farcheville).
- 147 Archives privées de Farcheville.
- 148 En 1845, le « mur de clôture séparant la cour du château d'avec la basse-cour » en moellons hourdés de terre nécessite un dépavage sur 34,45 mètres ; une cave neuve est attestée en 1846 et la même année on bâtit une bergerie « dans les fossés attenant la basse cour » (Archives privées de Farcheville). Enfin, en 1845 et 1846, on livre 1166 « écoinçons en grès » dont 132 « de grands ». Leur destination n'étant pas précisée, faut-il établir un rapport avec le mur d'enceinte ? (*Ibid.*)
- 149 *Ibid.*
- 150 Mesqui, J. *Île-de-France gothique*, t. II : *Les demeures seigneuriales*. Paris : Picard, 1988, p. 187-196. Sauf indication contraire, toutes les citations qui suivent sont empruntées au même article. voir aussi Mesqui, J. *Châteaux et enceintes...*, t. II, ainsi que Delhumeau, Herveline. « Farcheville, un château méridional en Île-de-France. Quelques données nouvelles sur la construction médiévale », *Bulletin monumental*, t. CLI-1, 1993, p. 279-292.
- 151 Albrecht, Uwe. *Von der Burg zum Schloss*. Worms : Wernersche Verlagsgesellschaft, 1986, p. 45-46 et p. 112 note 84.
- 152 Howard, Maurice. *The Early Tudor Country : Architecture and Politics, 1490-1550*. Londres : 1987, p. 81.
- 153 Mesqui, J. *Châteaux et enceintes...*, t. II, p. 113.
- 154 Les archives notariales ont disparu entre 1939 et 1944.
- 155 Inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 21 décembre 1984.
- 156 Voir Jalabert, Denise. *La Flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France*. Paris : Picard, 1965, en particulier chap. XI et pl. 76.
- 157 AN, Minutier central : étude LVIII, liasse 219 : vente du 13 décembre 1702 devant Meunier et Huet.
- 158 AN, Minutier central : étude XCIX, liasse 729 : vente du 19 mai 1791 devant Gondouin.
- 159 Aucune source concernant cette transaction n'a été retrouvée.
- 160 Par exemple à Saint-Jean-de-Beauregard (Essonne).
- 161 Blondel, Jacques-François. *De la distribution des maisons de plaisance*. Paris, 1737, t. I^{er}, p. 146, pl. 31.
- 162 AD Yvelines : plan par masse et nature de cultures.
- 163 Notamment l'ancienne bergerie, le fournil ainsi que la grange aux champarts, relativement remaniée aujourd'hui. L'écurie pourrait dater du début du XV^e siècle. La plupart des autres bâtiments furent réalisés ou transformés au cours du XIX^e siècle.
- 164 Il n'a pas été possible de déterminer s'il y avait à Boissy-le-Sec un prieuré indépendant de la cure de l'église ou si celle-ci est un vestige de ce prieuré (Saulnier-Pernuit, Lydwine ; Pérouse de Montcelos, Jean-Marie. *Dossier d'Inventaire : Boissy-le-Sec, Église*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1974).
- 165 Concernant le prieuré de Chalo-Saint-Mars cité dès 1149 comme une possession de l'abbaye bénédictine Notre-Dame-de-Josaphat, il est possible qu'à l'époque carolingienne il ait fait partie des biens de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (*Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés rédigé au temps de l'abbé Irminon*, publié par Auguste Longnon. Paris : Honoré Champion, 1886-1895, t. II, p. 79).
- 166 Voir Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 44.
- 167 Cahn, Walter. *The "Typanum" of Saint-Pierre at Étampes : a New Reconstruction*. Gesta, t. XXV/1, 1986, p. 119-126.
- 168 Dossier d'inv. sur Saint-Hilaire.
- 169 Voir *supra*, I, chap. 2.
- 170 Les pouilliés constituent la principale source dont on dispose. Voir Longnon, A. *Pouilliés...*
- 171 Sur cette église voir *infra*, IV, « Les peintures murales ».

- 172 La partie historique de cette notice a été en grande partie rédigée à partir des dossiers de l'Inventaire général constitués par Lydwine Saulnier-Pernuit, Claire Vignes-Dumas et Jean-Marie Pérouse de Montclos en 1974-1976. À part le court article d'Eugène Lefèvre-Pontalis remontant à 1919 (« L'église de Notre-Dame d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, t. LXXXII 1919, p. 6-29), il n'existe actuellement aucune étude exhaustive consacrée à Notre-Dame d'Étampes. Nous souhaitons vivement que les recherches menées pendant de nombreuses années par le regretté Pierre Rousseau soient un jour diffusées.
- Cette crypte, unique vestige de l'église fondée en 1022, a été attribuée à un atelier lombard par comparaison avec celle de Saint-Jean-de-Maurienne. Hubert, Jean. « La crypte de Saint-Jean-de-Maurienne et l'expansion de l'art lombard en France », *Atti del Convegno internazionale di studi medioevali di storia e d'arte*. Pistoia : 1964.
- 173 Helgaud de Fleury. *Vie de Robert le Pieux*, éditée et traduite par Robert-Henri Bauthier et Gillette Labory. Paris : Éditions du CNRS, 1965, p. 131.
- 174 *Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes*, publié par J.-M. Alliot. Paris : Picard, 1888, p. 145.
- 175 Billot, C. *Étampes, Atlas historique...* voir aussi *infra* « Saint-Basile d'Étampes » par J.-M. Pérouse de Montclos.
- 176 *Cartulaire de Notre-Dame...*, n° XXVII et LIX.
- 177 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 349-354.
- 178 *Ibid.*, p. 412-413.
- 179 Lefèvre-Pontalis, E. « L'église de Notre-Dame... », p. 26.
- 180 *Ibid.*
- 181 Archives de la direction du Patrimoine, dossier 3263, lettre adressée au maire d'Étampes : « Dans l'origine les premiers constructeurs avaient l'intention de continuer les mêmes arcades, et ce qui le fait croire c'est qu'en démolissant, on a trouvé la naissance d'une troisième arcade engagée dans le pilier, composée de quatre voussoirs disposés perpendiculairement à la croix. »
- 182 *Ibid.* Voir aussi le rapport de Pierre Magne en date du 12 décembre 1840.
- 183 Voir Saulnier-Pernuit, L. ; Pérouse de Montclos, J.-M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Collégiale Notre-Dame*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1974-1976. Une photographie montrant l'arc complet avant sa restauration avait été déposée au service de l'Inventaire général d'Île-de-France par P. Rousseau.
- 184 Le seul problème est de savoir s'il s'agissait d'une véritable voûte d'arête ou plutôt d'un berceau longitudinal à pénétration au droit des baies hautes comme sur la nef de la Madeleine de Vézelay. Voir Vassas, Robert. « Travaux à la Madeleine de Vézelay, voûtes de la nef », *Monuments historiques de la France*, n° 14, janvier-mars 1968, p. 56.
- 185 Centre de recherche sur les Monuments historiques : Rapport, 1984-1985.
- 186 Blanc, Annie ; Lorenz, Claude. « Identification d'une pierre », *Lithiques*, n° 4, 1987, p. 13-30 ; voir p. 24.
- 187 Lefèvre, L.-E. *Le Portail royal d'Étampes*. Paris : Picard, 1908, p. 15.
- 188 Sanoner, G. « Analyse de la porte méridionale de l'église Notre-Dame-du-Fort à Étampes », *Revue de l'art chrétien*, 1903, p. 226.
- 189 Ramée, Daniel. *Manuel d'histoire générale de l'architecture*. Paris : Amyot, 1860-1862, t. II, p. 202-203.
- 190 Di Matteo, Colette ; Lablaude, Pierre-André. « Le portail polychrome de Notre-Dame d'Étampes », *Monuments historiques*, n° 161, janvier-février 1989, p. 86-90.
- 191 Picard, Denis. « Aux couleurs des Écritures », *Connaissance des Arts*, n° 445, mars 1989, p. 128-135.
- 192 Concernant les statues-colonnes, l'étude la plus récente est celle de Beaulieu, Michèle. « Essai sur l'iconographie des statues-colonnes de quelques portails du premier art gothique », *Bulletin monumental*, t. CXLI, 1984, p. 273-307. En dehors de Lefèvre et Sanoner déjà cités (voir notes 187 et 188), il faut aussi mentionner l'étude de Stoddard, Whitney S. *The West Portals of Saint-Denis and Chartres*. Cambridge : Harvard University Press, 1952. Voir aussi Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Collégiale Notre-Dame : Portail sud*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1989.
- 193 Une analyse très approfondie de l'iconographie des chapiteaux a été publiée par Nolan, Kathleen. « Narrative in the Capital Frieze of Notre-Dame d'Étampes », *The Art Bulletin*, vol. LXXI, n° 2, juin 1989, p. 166-184. Nous parvenions à des conclusions très proches au même moment (voir note 192).
- 194 On y a généralement reconnu les douze apôtres avec saint Jean-Baptiste, à gauche pour le spectateur et la Vierge, à droite (L.-E. Lefèvre et W. S. Stoddard) ; ou bien la Vierge et saint Luc, qui ne figure pas parmi les apôtres (Sanoner) ou bien les douze apôtres – la Vierge et saint Jean l'Évangéliste au centre, identifiés par leurs numéros au décor particulier – et, de part et d'autre, Énoch et Elie,
- témoins de l'Apocalypse (Lapeyre, André. *Des façades occidentales de Saint-Denis et de Chartres aux portails de Laon*. Mâcon : Protat, 1960, p. 53-66).
- 195 Lefèvre, L.-E. *Le Portail royal d'Étampes et la doctrine de saint Irénée sur la Rédemption*. Paris, 1915.
- 196 Sauerländer, Willibald. *La Sculpture gothique en France, 1140-1270*. Paris : Flammarion, 1972, p. 80.
- 197 Baratte-Bévillard, Sophie. « La sculpture monumentale de la Madeleine de Châteaudun », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n° 8, 1972, p. 105-125.
- 198 Sauerländer, W. *La sculpture...*, p. 80.
- 199 Vöge, Wilhelm. *Die Anfänge des monumentalen Stils im Mittelalter*. Strasbourg : 1894.
- 200 Sauerländer, W. *La sculpture...*, p. 80.
- 201 Voir note 197.
- 202 *Ibid.*, p. 114.
- 203 *Ibid.*
- 204 *Ibid.*, p. 117 et Sauerländer, W. *La sculpture...*, fig. 14.
- 205 Helgaud, « Vita Roberti regis... », p. 115.
- 206 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 399.
- 207 *Cartulaire de Notre-Dame...*, n° XXVIII, p. 579 ; Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 292-293.
- 208 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 399-400.
- 209 *Cartulaire de Notre-Dame...*, n° XVI.
- 210 *Ibid.*
- 211 Saint-Paul, Anthyme. « Notre-Dame d'Étampes », *Gazette archéologique*, 1884, p. 211-223.
- 212 Lefèvre-Pontalis, E. « Saint-Basile d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, t. LXXXII, 1919, p. 3-6. Saulnier-Pernuit, L. ; Pérouse de Montclos, J.-M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Église Saint-Basile*. Paris : service régional de l'inventaire général Île-de-France, 1974.
- 213 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 400.
- 214 *Ibid.*, p. 408.
- 215 *Ibid.*, p. 400.
- 216 AD Essonne : G 1130. L'inventaire est daté du 15 décembre 1781.
- 217 Alliot, J.-M. « Le clergé pendant la Révolution dans le district d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1922, p. 62.
- 218 AD Yvelines : III Q 25 : Inventaire de Notre-Dame d'Étampes, 1790.
- 219 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 255.
- 220 AD Yvelines : III Q 25.
- 221 AD Yvelines : 2 F 32.
- 222 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 252-260.
- 223 Lenoir, *Rapport présenté sur quelques monuments de la ville d'Étampes*. Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, t. II, 1882, p. 83.
- 224 Didron, Adolphe. « Le portail de Saint-Basile à Étampes », *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments*, t. II, 1842, p. 112.
- 225 BNF, Ms. Nouv. Acq. fr. 6100 : Guilhermy, François de. *Notes sur diverses localités...*, t. VII, f° 107-110.
- 226 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 252, 260-261.
- 227 Guilhermy, F. de, *Notes...*, f° 110.
- 228 Marquis, L. *Étampes, la ville et ses environs*. Paris : Aubry, 1873, p. 273.
- 229 Archives de la direction du Patrimoine, dossier Saint-Basile : Devis Petitgrand, 1883 ; AN : F194751, dossier 34.
- 230 Cette notice a été en grande partie rédigée à partir des dossiers constitués par L. Saulnier-Pernuit et J.-M. Pérouse de Montclos, pour l'Inventaire général d'Île-de-France 1974, et de l'article de Jacques Henriet « Recherches sur les premiers arcs-boutants. Un jalonn Saint-Martin d'Étampes », *Bulletin*

- monumental, t. CXXXVI, 1978, p. 309-323. Sur cet édifice, voir aussi E. Lefèvre-Pontalis, « L'église Saint-Martin d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, t. LXXXII, Paris, 1919, p. 32-40 ; Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 7. Sur la topographie d'Étampes, voir *supra*, I, chap. 231 Luchaire, A. *Louis VI...* Paris, 1890, n° 37.
- 232 *La Chronique de Morigny (1095-1152)*, publiée par Léon Mirot. Paris : 1912, Introduction, p. II. Voir *infra* en fin de chap. la notice de J.-M. Pérouse de Montclos.
- 233 Luchaire, A. *Louis VI...*, n° 76.
- 234 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 511.
- 235 Luchaire, A. *Louis VI...*, n° 105.
- 236 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 521-524.
- 237 Lefèvre-Pontalis, E. « L'église Saint-Martin... », p. 33.
- 238 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 8. Nous ne connaissons aucune date de consécration antérieure à 1526.
- 239 Henriet, J. *Recherches...*, p. 319 et 320.
- 240 Sur les références à Vézelay, voir *ibid.*, p. 316-318.
- 241 Sur la cathédrale de Sens au XII^e siècle, voir Henriet, J. « La cathédrale de Sens au XII^e siècle. Le parti du premier maître et les campagnes du XII^e siècle », *Bulletin monumental*, t. CXL, 1982, p. 81-174.
- 242 Sur les arcs-boutants primitifs de Saint-Martin d'Étampes, voir Henriet, J. *Recherches...* Notons que dans le dossier de l'Inventaire général (1974), J.-M. Pérouse de Montclos avait également restitué ces arcs-boutants au XII^e siècle. Sur les caractères des arcs-boutants du XII^e siècle, voir aussi Prache, Anne. « Les arcs-boutants du XII^e siècle », *Gesta*, 15, 1976, p. 31-42.
- 243 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 379.
- 244 *Ibid.*, p. 381.
- 245 *Ibid.*, p. 395.
- 246 *Ibid.*, p. 378-389.
- 247 *Ibid.*, p. 97 et AD *Yvelines* : III Q 25.
- 248 Plisson, P. « La rapsodie... », p. 218-219 ; Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 238-240, 280.
- 249 AD *Yonne* : G 48, n° 3 ; G 53 n° 4 ; AD *Yvelines* : III Q 25.
- 250 AD *Yvelines* : I Q 53.
- 251 AD *Essonne* : matrices cadastrales. Voir aussi Legrand, M., « Notes pour servir à l'histoire de la collégiale Sainte-Croix d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1901, p. 44-50 et 240-290.
- 252 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...* (pl. hors texte).
- 253 Plans aux AD *Yvelines* : I Q 53 ; *Ibid.* : III Q 25 : Inventaire (13 a 20 octobre 1790).
- 254 Musée de l'Île-de-France (Sceaux), centre de documentation. Legrand, M. *Notes pour servir à l'histoire...*
- 255 Branner, Robert. *La Cathédrale de Bourges et sa place dans l'architecture gothique*. Paris : Tardy, 1962, p. 165, 167, 181, 188.
- 256 *La Chronique de Morigny...*, Introduction, p. I-II.
- 257 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 572-573 ; Saint-Périer, Raymonde de. « Notice sur la grille de Morigny », *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, p. 7.
- 258 Oise, arrondissement de Beauvais, canton du Coudray-Saint-Germer.
- 259 *La Chronique...*, Livre II, p. 10 ; Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 471 ; *Gallia Christiana nova*. Paris, 1770, t. XII, col. 176 ; Mont-Rond, M. de, *Essais historiques...*, p. 97 ; Legrand, M. *Étampes pittoresque...*, t. IV, p. 815. La date exacte de la fondation est 1082 : d'après Lefèvre, L.-E. *Étampes et ses monuments...*
- 260 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 474.
- 261 *La Chronique...*, Introduction, p. I, note 2.
- 262 Voir la lettre de l'abbé Thomas à l'archevêque de Sens, dans Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 487-488 : « [...] tum propiter parvulum ac novitiam Maurigniacensem Ecclesiam quae vestra est, et a vestro decessore piae memoriae Richerio fundata. »
- 263 *La Chronique...*, Livre II, p. 11.
- 264 *Ibid.*, p. 11, note 1.
- 265 Texte dans Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 475-476.
- 266 *La Chronique...*, Livre II, p. 19, 40, 41.
- 267 Lefèvre, L.-E. *Oeuvres d'art diverses disparues ou existantes dans les églises d'Étampes*. Paris : Picard, 1912, note 2, p. 2 et 3.
- 268 Église de Saint-Martin-les-Vieilles, Étampes.
- 269 *La Chronique...*, Livre I^{er}, p. 4-5.
- 270 *Ibid.*, Livre II, p. 11.
- 271 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 499-500.
- 272 *La Chronique...*, Livre I^{er}, p. 5.
- 273 *Ibid.*, Introduction, p. III-IV.
- 274 *Ibid.*, Livre II, p. 31.
- 275 *Ibid.*, Introduction, p. XI.
- 276 *Ibid.*, Livre II, p. 13-14.
- 277 *Ibid.*, Livre III, p. 65.
- 278 *Ibid.*, Livre II, p. 38.
- 279 *Ibid.*, Livre II, p. 31.
- 280 Lefèvre, L.-E. *Étampes et ses monuments...*, surtout p. 118-119.
- 281 *La Chronique...*, Livre II, p. 38.
- 282 *Ibid.*, Livre II, p. 39.
- 283 *Ibid.*, Livre II, p. 47.
- 284 *Ibid.*, note 1, p. 47.
- 285 *Ibid.*, Livre I, p. 53.
- 286 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 512.
- 287 *La Chronique...*, Livre III, p. 81.
- 288 *Ibid.*, Livre III, p. 82.
- 289 *Ibid.*, p. 85, note 3.
- 290 *Ibid.*, Livre III, p. 85.
- 291 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 513.
- 292 Lefèvre, L.-E. *Étampes et ses monuments...*, p. 118.
- 293 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 513.
- 294 Lefèvre, L.-E. *Étampes et ses monuments...*, p. 119.
- 295 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 638.
- 296 Longnon, A. *Pouillés...*, p. 95.
- 297 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 545.
- 298 « Supplique des religieux de Morigny » publiée par Joseph Depoin. *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1902, p. 48-50.
- 299 *Ibid.*, p. 50.
- 300 Fleureau, B. *Les Antiquités...*, p. 545.
- 301 *Ibid.*, p. 546.
- voir aussi le fonds Saint-Périer au château de Morigny : le 7 mars 1475, Louis, évêque de Meaux, « ordonne à tous les établissements de religieux de son diocèse de recevoir les moines de Morigny portant leurs reliques et recueillant des offrandes pour relever leur abbaye ruinée » – d'après des notes prises aux archives de l'ancienne Seine-et-Oise, à Versailles.
- 302 *Ibid.*
- 303 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 547.
- 304 *Ibid.*, p. 548.
- 305 *Ibid.*
- 306 *Ibid.*
- 307 Aubert de La Chesnaye des Bois, François-Alexandre ; Badier. *Dictionnaire de la noblesse*. Paris : 1863-1876, t. XVIII, col. 215 ; Jougl de Morenas, Henri. *Grand Armorial de France*. Paris, 1934-1949, t. VI, p. 151.
- 308 Lefèvre, L.-E. *Oeuvres d'art...*, note 3, p. 17.
- 309 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 548.
- 310 *Ibid.*
- 311 *Ibid.*
- 312 *Ibid.*, p. 549.
- 313 Saint-Périer, René de, « L'écu des Hurault... », p. 124.
- 314 Delisle, Léopold. « Communication sur Adrien Lempereur », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1883, p. 37-39.
- 315 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 550-552.
- 316 *Ibid.*, p. 552.
- 317 Saint-Périer, René de, « L'écu des Hurault... », p. 124.
- 318 Beaunier, H., Besse, J.-M. *Recueil historique...*, p. 31.
- 319 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 554.
- 320 Saint-Périer, Raymond de. « Morigny et son abbaye », *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*, n° 9, 1965, p. 16.
- 321 Menault, Dr Ernest. *Essais historiques sur les villages de la Beauce*. Paris : 1867, p. 175.
- 322 *Ibid.*, p. 175-180.
- 323 AD *Yvelines* : 10 H 4, procès de l'abbé Claude le Bègue de Majainville.
- 324 Saint-Périer, Raymond de, « Morigny... », p. 17 ; Menault, E. *Essais historiques...*, p. 189-191 : bail de Mgr Drouas de Boussey.
- 325 *Ibid.*, p. 185-187 ; AD *Yvelines* : 10 H 4.
- 326 AD *Yvelines* : 10 H 1.
- 327 *Ibid.* : Lettre de Chanchard, 24 mars 1746.
- 328 *Ibid.* : Lettre de celui-ci à Valiton, 30 mai 1747.
- 329 *Ibid.* : Lettre de Layné à

- Valiton, 4 avril 1749.
- 330 *Ibid.* : Lettre à Valiton, 14 juillet 1746.
- 331 AD Yvelines : 10 H 4.
- 332 AD Yvelines : 10 H 1 : Lettre de Layné, 20 octobre 1748.
- 333 Fonds Saint-Périer au château de Morigny.
- 334 Fonds Saint-Périer au château de Morigny : extrait du registre de délibérations du directoire du cy-devant district d'Étampes, 16 mars 1791 ; AD Yvelines : 1 Q 38 ; Saint-Périer, Raymonde de, « La grille romane... », p. 8.
- 335 Archives de la direction du Patrimoine, troisième dossier.
- 336 Quatre dessins au musée d'Étampes, dont l'un porte la date 1848. Dans le catalogue d'une exposition publique de l'œuvre d'Auguste-Joseph Magne, établi par Lucien Magne en 1886, sont signalés huit dessins faits de 1848 à 1850.
- 337 AD Yvelines : Monographie communale, 1899, p. 27.
- 338 Saint-Périer, René de, « L'écu des Hurault... », p. 124.
- 339 AD Yvelines : Monographie communale, 1899, p. 27.
- 340 Saint-Périer, René de, « L'écu des Hurault... », p. 124.
- 341 AD Yvelines : Monographie communale, 1899, p. 27.
- 342 Fonds Saint-Périer au château de Morigny.
- 343 Riestap, Jean-Baptiste. *Armarial général*, 2^e éd. Gouda : G.-B. van Goor Zoonen, 1884-1887, t. 1^{er}, p. 464.
- 344 AD Yvelines : Monographie communale, 1899, p. 28.
- 345 Archives de la direction du Patrimoine : Rapport de Garrez ; AD Yvelines : Monographie communale, 1899, p. 33.
- 346 AD Yvelines : Monographie communale, 1899, p. 29.
- 347 *Ibid.*, p. 34.
- 348 Pour toute la période étudiée : Fleureau, B. *Les Antiquitez...*
- Morin, dom Guillaume. *Histoire générale des pays de Gastinois, Sénonois et Hurepoix*. Paris : Chevalier, 1630 ; Marquis, L. *Étampes et ses environs*. Orléans : Herluisson, 1881 ; Dupieux, P. *Les Institutions royales...* ; Fourquin, G. *Les Campagnes...* ; Jacquart, Jean. *La Crise rurale en Île-de-France, 1550-1670*. Paris : Librairie Armand Colin, 1974.
- 349 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 31.
- 350 Calcul d'après Dupaquier, Jacques. *Statistiques démographiques du Bassin parisien, 1636-1720*. Paris : Bordas, 1977.
- 351 Des listes de nobles tenant fief peuvent être dressées grâce : – à un rôle de ban et d'arrière-ban de 1544, publié par Henri Stein, dans *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XII, 1894, p. 28-38 ; – au procès-verbal de la rédaction de la Coutume en 1556 publié par Bourdot de Richebourg, Charles-Antoine. *Nouveau Coutumier général*. Paris : 1724, t. III, p. 106 et suiv. ; – à un rôle de taxation de 1635 (AD Yvelines : 5 B 1699) et à un « Estat de tous les nobles possédans fiefs... » (*Ibid.* : 5 B 1700), de la fin du XVII^e siècle.
- 352 Pinson, Paul. « Recherches sur la navigation... », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, t. V, 1899, p. 119-158.
- 353 Lehr, Henri. « La Réforme aux environs d'Étampes », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XLIV, 1895, p. 547-554 et 669 ; voir aussi Guérin, Paul. « Délibérations [...] et arrêts criminels du parlement de Paris », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XL, 1913, p. 7, 64 et 85.
- 354 Sur le déroulement des guerres de Religion voir Jacquart, J. *La Crise rurale...*, p. 171-187.
- 355 Voir Marquis, L. *Étampes...*, p. 17.
- 356 Chatenet, Monique. *Dossier d'Inventaire : Étampes, commanderie Saint-Jacques*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1985.
- 357 Chatenet, M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Établissements conventuels*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1985.
- 358 Bonne présentation par Émile Couard, dans l'introduction de *l'Inventaire sommaire de la série D des Archives départementales de Seine-et-Oise*, t. I, Versailles, 1904, p. VII-XIX d'après Fleureau, Paul Pinson, etc.
- 359 Chatenet, M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Établissements conventuels...*
- 360 Vincent de Paul. *Correspondance* (éd. Coste). Paris : 1922-1925, t. III, p. 402, 406, 411, 416.
- 361 Sur toute la crise de la Fronde, voir Jacquart, Jean. « La Fronde des princes dans la région parisienne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VII, 1960, p. 257-290, avec nombreuses références.
- 362 La Fontaine, Jean de. *Oeuvres complètes*. Paris, 1883-1893, t. IX, p. 231.
- 363 Hemard, René. *Les Restes de la guerre d'Étampes*, édité par Paul Pinson. Paris : 1880.
- 364 Dupaquier, J. *Statistiques démographiques...*, p. 386
- 365 Immel, Jean-Jacques. *La Reconstruction des églises rurales après la guerre de Cent Ans dans le sud-ouest du Hurepoix*, Mém. EHESS, mai 1994, 2 vol., t. I, p. 8.
- 366 Fourquin, G. *Les Campagnes...*, t. X, p. 428.
- 367 Alliot, J.-M. *Visites archidiaconiales de Josas*. Paris : Picard, 1902.
- 368 AD Essonne : E 3770.
- 369 AN : R^{1*} 1125, fol. 120-121 et R^{1*} 1126, fol. 371. Voir *infra*, III, chap. 4.
- 370 BNF, Ms. Carrés d'Hozier 608, fol. 183.
- 371 Le problème de la datation par une mention documentaire a été abordé par Françoise Boudon. *Le Site et ses châteaux*. Rapport d'étude du CRHAM (CNRS), manuscrit, 1983, p. 134.
- 372 AD Essonne : E 3773 : « Ventilation de l'acquisition du Bourgneuf », s. d. (après le 24 mars 1655). Voir Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Château du Bourgneuf*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1990. Ce château fut entièrement détruit après la Révolution.
- 373 Voir Boudon, F. *Le Site et ses châteaux...* voir aussi Boudon, F. « Château vieux/Château neuf : pour une étude des stratégies de modernisation du château », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 26, 1990, p. 59-67.
- 374 Passé devant Pierre Jutet, notaire à Étampes, le 2 août 1613 (Archives privées).
- 375 On s'est posé la question de savoir si une butte d'environ 20 mètres de diamètre située dans le jardin à proximité du château pouvait correspondre aux vestiges d'une implantation plus ancienne. Nicolas Faucher ne le pense pas.
- 376 La pierre semble récente, mais il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité des informations qu'elle comporte.
- 377 Sartre, Josiane. *Châteaux à brique et pierre : en France*. Paris : Nouvelles Éditions latines, 1981, p. 154.
- 378 Mesqui, Jean. *Le Château de Romefort à Civron*. Congrès archéologique de France, 1984 (Bas-Berry). Paris : 1987, p. 82.
- 379 AD Yvelines : 57 J 27 : « Dépouillement de l'inventaire fait après le
- décès de M. Claude Louis Victor de Vigny par M. Vénard, notaire à Étampes, en date du 14 janvier 1808. »
- 380 *Ibid.*
- 381 Lorsque la recherche a été faite, les archives notariales n'étaient pratiquement pas consultables. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, le fonds de l'étude Latournerie ayant été versé en 1990 aux Archives départementales de l'Essonne.
- 382 Maison à tourelle en surplomb sur rue 10, rue Louis-Moreau. En 1511, date de la construction de la tourelle, elle appartenait à Guillaume Du Camel « procureur et praticien en cour laye à Estampes ». Elle relevait de trois censives : celle des religieuses de Maubuisson, celle des célestins de Marcoussis et celle du comté d'Étampes. AD Yvelines : 72 H 107. AN : R^{1*} 1124 ; S 3945.
- 383 Puis sous-préfecture, actuellement conservatoire de musique.
- 384 Actuellement 5, rue Louis-Moreau.
- 385 Emplacement des 4 à 8, rue Louis-Moreau (cadastre 1970, section AN, parcelles 55 à 62).
- 386 Actuellement résidence du sous-préfet.
- 387 L'hôtel du Petit-Mesnil-Girault, attesté dès 1227 (Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 404 : « domum Sanctae Crucis Aurdianensis »), était le siège étempois de la seigneurie de Mesnil Girault qui appartenait au chap. de Sainte-Croix d'Orléans. L'appellation de Mesnil Girault apparaît dans le terrier du comté d'Étampes en 1527. L'édifice, qui consistait essentiellement en un auditoire et une prison, est connu avec précision grâce au procès verbal d'estimation révolutionnaire (AD Yvelines : 1 Q 52, n° 250). Transformé en salle de spectacle au début du XIX^e siècle, il

- était situé en face de l'hôtel Saint-Yon, à l'emplacement de l'actuelle place de l'Ancienne-Comédie, à côté de l'auberge du Coq en Pâtre (détruite). Voir aussi la notice de J. Fritsch sur le théâtre, *infra*, III, chap. 2.
- 388 Voir *infra*, III, chap. 2, « De la Grande Boucherie aux abattoirs ».
- 389 Ancien palais royal ; voir *supra*, I, chap. 3.
- 390 La maison apparait en 1511 dans le terrier du comté d'Étampes, AN : R¹ 1124 fol. 94 v^o : « Jehan de Courcelles de Saint Gilles pour sa maison, court, jardin, estables cave, piliers et appartenances, assise aud. marché de Saint Gilles, tenant d'une par à la rue au Lart [rue du Lard, puis de l'Etape au vin, actuellement rue Simonneau] d'autre part à Louis Saillart, d'un bout aud. marché et d'autre part aux hoirs Marquet Lebeuf et feu sa femme. » Une déclaration de cens des héritiers de Jean de Courcelles en 1527 contient une description plus précise de la maison : « Heritaige et manoir manable ouquel a deux corps de maison et estables, le tout couvert de thuille et ou pend pour enseigne le saulmon, piliers cave, court, jardin et appartenances » (AN : R¹ 1125, fol. 202 v^o). L'édifice est sûrement antérieur au XVI^e siècle. Il est difficile d'en préciser la date, les chapiteaux des « piliers » étant vraisemblablement des remplois. Le portique de la partie gauche « où est de présent baty et construit deux piliers au bout des piliers » (AN : R¹ 1177, fol. 131 v^o, 3 mai 1671) a été ajouté entre 1527 et 1671.
- 391 Demeure acquise par les célestins de Marcoussis en plusieurs lots les 20 octobre 1491, 26 avril 1492 et 14 avril 1508, 31 janvier 1509 (AN : S^{*} 3922). On connaît ses dispositions par un état des lieux précédent sa vente comme bien national le 21 février 1791 (AD Yvelines : I Q 51, n^o 1). L'hôtel, qui servait à engranger les revenus des célestins, contenait d'immenses greniers. Il a été entièrement remanié ou reconstruit au XIX^e siècle, à l'exception du corps situé à l'angle des rue et petite rue du Coq, bâtiment à pignon sur rue reconstruit au début de XVI^e siècle, qui abritait la « salle » et le « sellier où l'on met les tonneaux » (AN : S^{*} 3922, 14 avril 1508).
- 392 L'hôtel dit de la Commanderie appartenait à la commanderie de Chalou la Reine, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui, vers 1311, avait reçu les biens des templiers d'Étampes. On ne sait quand a été acquise cette demeure qui apparaît dans les textes au début du XVI^e siècle avec l'appellation d'« hôtel la commanderie » (AN : R¹ 1125, fol. 144 v^o). On le connaît aussi par sa description dans le registre terrier de la commanderie dressé en 1644 (AD Yvelines : 81 H 2, fol. 8 v^o). Il servait aux receveurs du domaine et se composait à la veille de la Révolution de deux bâtiments : un grand logis entre cour et jardin flanqué au sud d'une grange aux champs (AD Yvelines : I Q 52, 19 novembre 1792). Les superstructures ont été reconstruites après 1824 (cadastre), mais il subsiste un magnifique sous-sol du XIII^e ou du XIV^e siècle, voûté d'ogives reposant sur des culots en forme de colonne coulée que les propriétaires ne nous ont pas autorisés à photographier.
- 393 AN : S 3887 B, 7 janvier 1440 (n. st.). Ce tribunal, situé 146, rue Saint-Jacques, devint ensuite l'auberge des Trois Marchands.
- 394 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 97.
- 395 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, I C 1. Un titre de la maison du chapelain de l'hôtel-Dieu en 1543 mentionne le « cloastre de ladite église Nostre-Dame autrement appelé le cimetière des chappellains ».
- 396 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, I B 114, I C 1 : mars 1543. Il y avait aussi de ce côté deux autres maisons canoniales attestées en 1634 et 1653.
- 397 AN : R¹ 1019.
- 398 *Ibid.* et R¹ 1020 (1605). La chantier changera de place en 1697, pour occuper celle qu'on lui connaît à la Révolution, lors de son rachat par l'hôtel-Dieu. Voir *infra*, III, chap. 2.
- 399 AD Yvelines : I Q 40 ; I Q 52, n^o 281-283, 291, 310 ; I Q 184, n^o 85 ; I Q 215 n^o 1340. Voir aussi le plan cadastral de 1824 et les dossiers d'achat des maisons par l'hôtel-Dieu (AD Essonne : Hôpital d'Étampes).
- 400 Plisson, P. « La rapsodie... », p. 237-239.
- 401 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 439 et 440.
- 402 *Ibid.*, p. 94-96 ; Bonvoisin, abbé. *Notice historique sur le culte des reliques des saints martyrs Can, Cantien et Cantianille, patrons de la ville d'Étampes*. Versailles : 1866, p. 99 ; Luchaire, A. *Louis VI...*, n^o 133, p. 155 ; Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 8.
- 403 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 440.
- 404 *Ibid.*, p. 440 et 555.
- 405 *Ibid.*, p. 443.
- 406 Alliot, abbé J.-M. « Le clergé pendant la Révolution dans le district d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1916-1917, p. 239.
- 407 AD Yvelines : III Q 25 : Inventaire de la fabrique de Saint-Gilles, 29 mai 1791.
- 408 Bigault de Fouchères, M. de. *Tablettes historiques d'Étampes et de ses environs*. Étampes : Auguste Allien, 1876.
- 409 Alliot, J.-M. « Le clergé... », 1922, p. 62.
- 410 AC Étampes : Dossier Saint-Gilles, septembre 1950.
- 411 Archives de la direction du Patrimoine : État descriptif dressé par G. Pasturaud, le 9 août 1944.
- 412 Archives de la direction du Patrimoine : Devis par R. Camelot, octobre 1946, révisé en juillet 1948.
- 413 Archives de la direction du Patrimoine : Devis par R. Camelot, 13 avril 1951.
- 414 Saint-Gilles fut classé Monument historique le 21 mai 1970.
- 415 Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 114-116.
- 416 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 213-214.
- 417 *Ibid.*, p. 216.
- 418 AC Étampes : Fonds ancien, cote 80. 1522 (n. st.), 14 février : Distribution des deniers issus de la vente par décret d'une maison acquise par les échevins pour y installer l'hôtel de ville.
- 419 Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 117-118 d'après un acte de 1519 disparu. L'existence de ces greniers est confirmée par P. Plisson, qui a relevé à la recette du compte de la ville de 1534-1535 le « loyer des greniers de la maison de ville » (« La rapsodie... »).
- 420 AC Étampes : Fonds ancien, 1^{er} juin 1538.
- 421 Un mémoire de 1834 (AD Yvelines : J 2895) précise que les archives communales possédaient alors un « titre de propriété de partie dud. hôtel de ville » concernant un terrain acquis le 12 avril 1608.
- 422 Les deux bâtiments subsistant sont contemporains et les marches palières de l'escalier montrent que la petite aile en équerre détruite était contemporaine du reste.
- 423 On la retrouve notamment à l'hôtel du Plateau (maison Anne de Pisseeu).
- 424 Le corps principal conserve apparemment quatre baies anciennes : la porte de la tour avec son gâble à crochets, deux fenêtres côté est, une côté ouest. Le bâtiment situé derrière conserve trois fenêtres anciennes : une demi-croisée sur cour et deux croisées sur rue.
- 425 Les échauguettes dites « tourelles » sont mentionnées dans plusieurs délibérations (5 mai 1768, 25-26 août 1779). Pierre Magne, dans le devis du 1^{er} août 1850 (AC Étampes : 1 M 1.6) fait état de trois échauguettes anciennes. L'échauguette (par exemple à Beaugency, Loiret) est un « signe » du petit hôtel de ville à cette époque.
- 426 La remise figure sur un plan de Pierre Magne daté de février 1847 (AC Étampes : 1 M 1.21).
- 427 « Bail à loyer dud. hôtel avec les greniers et magazins à sel, cour et jardin en dépendant [...] sans rien en réservoir sinon les grandes et petite salles d'en bas où se font les assemblées générales et particulières [...] et le logement du clerc » (AC Étampes : Fonds ancien, cote 103, 1708). Voir aussi les baux de 1699, 1711, 1722, 1771, 1785, 1789 (*ibid.*).
- 428 AN : S 3705, lettres patentes de Henri III, juin 1580.
- 429 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 422 ; AC Étampes : Fonds ancien : Lettres de Charles IX, 15 décembre 1565.
- 430 AC Étampes : Fonds ancien : Lettres de François II, 25 avril 1560.
- 431 *Ibid.* : Procès verbal de visite et d'estimation des travaux à faire au collège d'Étampes, 14 juillet 1561.
- 432 *Ibid.* : Registre des comptes de la ville d'Étampes, du 1^{er} septembre 1564 au

- 30 septembre 1566.
- 433 Acruellement 17, rue Saint-Antoine et 2, rue Magne. L'édifice, propriété de la famille Magne depuis le début du XIX^e siècle, a été considérablement remanié vers 1835 et doté d'une façade à beau décor de plâtre, vraisemblablement œuvre de Pierre Magne.
- 434 Musée d'Étampes, lavis de Narcisse Berchère, 1889. Arch. photogr. MH, 48568, photographié avant 1927.
- 435 Marquis, L. « Les caves d'Étampes... », p. 344-364 ; Lefèvre, L.-E. « Caves anciennes d'Étampes », *Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise*, t. V, 1909, p. 253-262 ; et « Vieille chronique d'actualité : caves voutées étaimpoises », *L'Abbeille d'Étampes*, 22 avril 1933, p. 1. On en a trouvé quatre, dont deux dans des maisons (4, rue Sadi-Carnot et 23, rue des Cordeliers) et deux dans des auberges (ancienne auberge de la Mule, 11, rue Louis-Moreau, et auberge du Dauphin, 164, rue Saint-Jacques). Il en existe aussi une au château de Boissy-le-Sec. On retrouve ce type de cave en Seine-et-Marne et dans les Yvelines. Généralement du XIII^e ou du XIV^e siècle, il pourrait correspondre à une certaine catégorie de maison.
- 436 Lefèvre, L.-E. « La Grande-Boucherie... », p. 33.
- 437 AD Yvelines : I Q 312. La maison appartenait à Jacques-Auguste Poilloüe de Saint Mars, émigré, et fut rachetée le 22 nivôse an IX comme bien national par son frère Jean-Baptiste Poilloüe de Bierville qui la possédait encore en 1824 (cadastre). La matrice cadastrale mentionne en 1868 une augmentation de construction (propriétaire docteur Justin Bourgeois) qui doit correspondre à une réfection des communs.
- 438 Faute d'avoir reçu l'accord du propriétaire je n'ai pas pu visiter la maison, et je ne suis pas sûre que la double profondeur soit d'origine.
- 439 Voir *supra* dans le même chap. « Les établissements d'enseignement ».
- 440 Il faut aussi mentionner l'hôtel de l'Écu d'Orléans (5, rue Louis-Moreau), reconstruit peu avant 1590, mais fortement remanié.
- 441 Elle est propriétaire de l'hôtel de l'Écu d'Orléans.
- 442 AN : R^{1*} 1020 : « Les héritiers et ayans cause de dessunt Ferry Alleaume, pour un corps de logis assis devant et a l'opposite de la maison de ladicte Jacquette Mabon, un autre corps de logis au-dessous tirant à la rivière fait en appentil sur rue et ung autre appentil et jardin encore au-dessous, le tout tenant d'une part à ladicte riviere, d'autre au carrefour devant ladicte maison du Lyon [puis le carrefour du Lion ou du Pont-Dore], d'un bout sur lesdits heritiers Ferry Alleaume et d'autre bout sur la rue descendant de l'eglise Sancte Croix à lad. riviere passant par la ville d'Étampes [plus haut appelée « rue près le pont doré, aujourd'hui rue du Pont doré »]. »
- 443 Coutume d'Étampes, Paris, 1556. Bourdot de Richebourg, C.-A. *Nouveau Coutumier général...*, t. III, p. 106 et suiv.
- 444 Lefèvre, L.-E. « La Grande-Boucherie... », p. 32-36.
- 445 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 175.
- 446 *Ibid.*
- 447 Lefèvre a publié une photo de la façade surélevée. La façade sur jardin avant restauration a été représentée par Bizot.
- 448 D'après le propriétaire, la suppression est postérieure à 1940.
- 449 Mont-Rond, M. de. *Essais historiques...*, t. II, p. 81-
- 83, est apparemment le premier à utiliser cette appellation.
- 450 AN : S¹ 3945, fol. 397. La maison tient aussi d'un bout à la « ruelle dite Marionnette ».
- 451 Sur le montant de gauche de la dernière fenêtre à droite, dans un cartouche.
- 452 Vitry, Paul ; Brière, Gaston. *Hôtels et maisons de la Renaissance française*. Paris : Émile Lévy, s. d., t. II, p. 15 et pl. XXX.
- 453 L'hôtel a été inscrit sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 10 mai 1926, et classé le 8 décembre 1980. Les restaurations de 1966-1972 ont été conduites par E. Delaunay, architecte des Bâtiments de France. De sa double restauration, l'hôtel a hérité de quelques « améliorations » malheureuses, en particulier le décor des lucarnes, avec des colliers de l'ordre de Saint-Michel apparemment inventés et, au milieu de la façade, un buste en médaillon, création du sculpteur Mainponte (1970).
- 454 Archives photographiques de la direction du Patrimoine ; BNF, Est., Topographie ; musée de l'Île-de-France (Sceaux) : Centre de documentation.
- 455 Il subsiste une partie du montant droit d'une porte cochère couverte d'un arc, le décor de l'imposte dateable du XVI^e siècle.
- 456 À Fontainebleau, les escaliers de la cour ovale projetés dans le célèbre devis de 1528 adoptaient la même structure.
- 457 Gebelin, François. *Les Châteaux de la Renaissance*. Paris, 1927.
- 458 Notamment à Étampes dans la maison 16, rue Van-Loo.
- 459 Il est difficile de se prononcer sur les lucarnes, qui étaient extrêmement mutilées avant leur réfection en 1969-1972.
- 460 Le croissant et le monogramme H apparaissent en trois endroits : corps sur rue, porte intérieure ; aile sur cour, lucarne de droite ; aile postérieure, fenêtre de droite. La date de 1554 est gravée sur la lucarne de gauche de l'aile.
- 461 Excepté les armoiries du plafond de plâtre du passage posé peu après l'achat par la Caisse d'Épargne (1884).
- 462 Stein, Henri. « La Maison de Diane de Poitiers à Étampes », *Bulletin monumental*, t. LVI, 1890, p. 30-34. Il avait découvert que Jean Goujon avait été emprisonné à Étampes en 1555. Stein en conclut : « De bonne foi, que serait venu faire Goujon à Étampes si ce n'était pour exercer son art ? » C'est oublier qu'à défaut d'être la capitale des arts, Étampes constituait à cette époque une étape hôtelière obligatoire entre Paris et Orléans. L'appellation « maison de Diane de Poitiers » apparaît en 1837, sous la plume de M. de Mont-Rond (*Essais historiques...*), comme celle de « maison d'Anne de Pisseleu ».
- 463 Puis sous-préfecture ; AN : S 3945 : Terrier des célestins de Marcoussis et voir *infra* « Les auberges », III, chap. 2.
- 464 Maison attenante à l'auberge de l'Écu de Berry, relevant de la censive des célestins de Marcoussis.
- 465 AN : R^{1*} 1020 et AP Notre-Dame d'Étampes.
- 466 Coutume d'Étampes, 1557 : Procès verbal de l'assemblée du 2 septembre 1556. Pour les notables d'Étampes, voir aussi Renoux, Christian. *Étampes et ses élites 1594-1789*. DEA, université de Paris I, 1985.
- 467 Legrand, M. *Étampes pittoresque...*, t. I, p. 104-107 ; Jousset, Pierre. *Bruneau et la famille de*
- Viart. Étampes : 1938. Les renseignements sont confirmés par le terrier des célestins de Marcoussis (AN : S 3945).
- 468 AC Étampes : 2 D 11 : Vente du 5 août 1827. Le plan de Letavernier du 14 août 1882 est conservé aux AC d'Étampes. On connaît aussi le bâtiment par une photographie de la façade sur rue avant sa restauration (Archives photographiques de la direction du Patrimoine : MH 7188).
- 469 AC Étampes : 2 D 11 : Promesse de vente passée devant Me Masson, notaire à Étampes. La vente définitive est passée devant le même notaire le 6 novembre suivant (*Ibid.*).
- 470 AC Étampes : 1 D 31 et 1 D 32 : Délibérations des 29 mai 1884, 20 mars 1885, 26 juillet et 5 août 1886, 11 octobre 1887. Le nom de Sandrier apparaît dans l'article de Stein, Henri, « Jean Goujon et la maison de Diane de Poitiers à Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. VII, 1889, p. 296-305 ; voir p. 297.
- 471 L'hôtel a été inscrit sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 10 mai 1926, inscription étendue le 19 mai 1939.
- 472 Musée de l'Île-de-France (Sceaux) : Centre de documentation.
- 473 Photo avant restauration montrant le départ de la façade et la lucarne de l'aile avant sa réfection : BNF, Est., Topographie.
- 474 Une photographie conservée à la Bibliothèque nationale, au Département des estampes (Topographie) montre l'extrémité du bâtiment avant la surélevation de 1886 ainsi qu'une lucarne de l'aile latérale.
- 475 Au-dessus, une grande table rectangulaire qui pourrait venir d'ailleurs -

- couvrement d'une galerie ou d'un palier d'escalier – est ornée de larges entrelacs et d'un écu plain surmonté d'un croissant, à l'origine sans doute de l'appellation. Pour Serlio, voir aussi note 478.
- 476 Jeanson, Bernard ; Saint-Périer, Raymonde de. « La porte Bressault », *Bulletin des Amis d'Étampes*, n° 12, 1965, p. 31-32.
- 477 La porte de Fontainebleau est couronnée par un fronton ; celle d'Étampes n'en a pas (remaniement ?). L'architrave bellifontaine présente deux fasces, alors que celle d'Étampes est nue. L'une des quatre bagues des colonnes du Grand Ferrare est lisse, alors qu'à Étampes, les quatre bagues sont rustiques. Enfin, les proportions des colonnes de Bressault paraissent plus lourdes que celles des originaux.
- 478 Babelon, Jean-Pierre. « Du "grand Ferrare" à Carnavalet : naissance de l'hôtel classique », *Revue de l'Art*, t. XL-XLI, 1978, p. 96. Frommel, Sabine. *Sebastiano Serlio architecto*. Milan : Electa, 1998. La porte a été gravée par Serlio en 1551 dans le *Livre extraordinaire*.
- 479 AD Yvelines : 52 H 1.
- 480 *Ibid.*
- 481 *Cartulaire de Notre-Dame*..., n° LXIX.
- 482 Mont-Rond, M. de. *Essais historiques*..., t. I, p. 125.
- 483 Fleureau, B. *Les Antiquités*..., p. 98.
- 484 Mont-Rond, M. de. *Essais historiques*..., t. I, p. 215.
- 485 Delisle, L. *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, n° 571. Voir aussi *supra*, I, chap. 5 la monographie de P. Plagnieux sur Notre-Dame d'Étampes.
- 486 Fleureau, B. *Les Antiquités*..., p. 97.
- 487 AN : S* 3922.
- 488 AD Yvelines : E Sup. 803.
- 489 Fleureau, B. *Les Antiquités*..., p. 23.
- 490 AD Yvelines : E Sup. 803.
- 491 La tour a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1961 et restaurée en 1973 (étanchéité des couronnements et des joints de parement, reprise d'appareil dans le bœuf).
- 492 AC Étampes : *Registre 1 D 4 : Délibérations municipales (1745-1760)*, fol. 2-5, avril-octobre 1746.
- 493 AC Étampes : 1 D 4 : fol. 18 v°.
- 494 AC Étampes : 1 D 4 : fol. 70.
- 495 Pinson, P. « Relation de la réception faite à Louis XIV à son passage à Étampes (septembre 1668) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1897, p. 73-79.
- 496 AC Étampes : 1 D 3 (1724-1745), fol. 54-58, février 1745.
- 497 Boncerf, Claude-François. *Topographie médicale de la ville d'Étampes*, 1785 (Paris, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, Archives de la Société royale de médecine : carton 177, dossier 1, pièce 3).
- 498 Forteau, Charles. *Étampes ancien : éclairage public, plaques indicatrices des rues, numérotation des maisons à la fin du XVIII^e siècle*. Étampes : Lecesne-Allien, 1911.
- 499 AC Étampes : 1 D 4. Nombreuses références aux aménagements des promenades publiques. Voir aussi Boncerf, C.-F. *Topographie médicale*... ; Bourgeois, J. *Quelques recherches sur le port d'Étampes*. Étampes : A. Allien, 1860.
- 500 Gélis, Jacques. « Les "Corps-Saints" d'Étampes : la fin d'un culte populaire », dans *Le Pays d'Étampes au XIX^e siècle*. Le Mée-sur-Seine : Amattéis, 1991, p. 183.
- 501 Voir l'introduction du chap. suivant.
- 502 Sur le milieu scientifique étampois et sur Guettard, voir de Wever, Patrick et Marie-José ; Duclos, Jean-Louis. « Jean-Étienne Guettard, un savant du XVIII^e siècle », *Cahier du Lions Club d'Étampes*, n° 1, 1991. Voir aussi Saint-Périer, Raymonde dc. « Jean Guettard », *Bulletin des Amis d'Étampes*, 19^e année, n° 12, 1965, p. 9-13.
- 503 AD Essonne : E 3770 à 3832 : Fonds de Valory ; Marquis, L. *Les Rues d'Étampes*..., p. 190. Voir aussi Fritsch, J. *Dossier d'inventaire : Étampes, Château du Bourgneuf*...
- 504 AC Étampes : 1 D 4, fm 28-32 : 2 septembre 1739.
- 505 Association Étampes-Histoire. *Étampes en Révolution*. Le Mée-sur-Seine : Amattéis, 1989, p. 31-36.
- 506 Crocy, Jean-Philippe. « L'hôtel-Dieu d'Étampes, de 1695 à 1789 », *Mémoires et Documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, t. XIV, 1988, p. 135.
- 507 Topographie de l'hôpital d'Étampes, publiée par Pinson, Paul. « Description de l'hôtel-Dieu de la ville d'Étampes en 1785 », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, t. VI, 1900, p. 30-37.
- 508 Crocy, J.-P. « L'hôtel-Dieu... », p. 99.
- 509 Voir au chap. suivant « Les édifices publics ».
- 510 Crocy, J.-P. « L'hôtel-Dieu... », p. 120.
- 511 Gélis, J. « Une épidémie à Champmotteux en 1778 », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, 1991, p. 81-86.
- 512 Il n'existe malheureusement pas d'études sur le jansénisme étampois. Mais les turbulences de « la secte » au cours du siècle n'en sont pas moins perceptibles. Sur la pénétration janséniste dans le diocèse de Sens, voir Dinet, Dominique. « L'archidiaconé d'Étampes aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'après les procès-verbaux de visite pastorale », *Paris et Île-de-France, Mémoires*, t. XXXIX, 1988, p. 275-277.
- 513 Maire, Catherine-Laurence. *Les Convulsionnaires de Saint-Médard : miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII^e siècle*. Paris : Gallimard-Julliard, 1985.
- 514 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes*..., p. 23 et note 11 ; Josse, Raymond. *Étréchy, notes d'histoire*. Paris : 1984, p. 217-218 ; Lecomte, Maurice. « Un conflit religieux à Étampes au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXIII, 1905, p. 129-153.
- 515 L'ordre venait d'être créé par Pierre Fourier, curé de Mattaincourt en Lorraine. Voir *Saint Pierre Fourier en son temps*, études réunies par René Tavenneaux. Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1992.
- 516 Forteau, Charles. « Notes sur la congrégation de Notre-Dame à Étampes », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1902, p. 4-23.
- 517 Sur Nicolas Glasson, voir le manuscrit anonyme conservé aux archives communales d'Étampes ; Saint-Périer, René de. *Nicolas Glasson, vicaire de Saint-Germain-lès-Étampes (1602-1637)*. Étampes : Terrier frères, 1921. Voir aussi Bigault de Fouchères, M. de. *Tablettes historiques*..., p. 47-48. Sur les pratiques populaires sur le tombeau : Gélis, J. « Les pèlerinages pour les petits enfants dans la Beauce et le Hurepoix », dans *Patrimoine historique et archéologique de l'Essonne* ; Actes édités par Dominique Mangin. Évry : Association pour le développement de la lecture publique en Essonne, 1985, p. 17-32.
- 518 Beaumont, abbé. *La Congrégation de Notre-Dame à Étampes : aperçu historique*. Versailles : L. Ronce, 1890. Cet auteur, tout à ses sentiments antirévolutionnaires avivés par le contexte de l'époque, réussit le tour de force de ne pas écrire une ligne sur cet épisode majeur dans la vie de la communauté.
- 519 Association Étampes-Histoire. *Étampes en Révolution*..., p. 158-160 ; et surtout Durand, Jean-Pierre. *La Vente des biens nationaux de première origine dans le district d'Étampes (1790-1801)*. Mémoire de maîtrise, université de Paris I : Institut d'histoire de la Révolution française, 1981.
- 520 Excellente évocation des paysages de la région à la veille de la Révolution par C.-F. Boncerf dans son manuscrit : *Suite de la topographie médicale de l'hôtel-Dieu d'Étampes ou Observations topographiques et médicales d'une partie du Hurepoix, du Gâtinais et d'une partie de l'Orléanais et du pays chartrain*, 1788 (Paris, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine : Archives de la Société royale de médecine).
- 521 Sur la Révolution à Étampes, on retiendra : Legrand, Maxime ; Marquis, L. *Les Trois États du bailliage d'Étampes aux États généraux*. Étampes : 1882 ; Dramard, M. « Épisodes de la Révolution française dans le département de Seine-et-Oise : la disette de 1789 à 1792 jusqu'à la loi du Maximum », *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, t. IX, 1873 ; Association Étampes-Histoire, *Étampes en Révolution*....
- 522 Parmi les travaux les plus récents consacrés à l'affaire Simonneau : Ferre, Georges. *L'Affaire Simonneau*. DEA, université de Paris I : Institut d'histoire de la

- Révolution française, 1986 ; Dorigny, Marcel. « La mort de Simonneau : un révélateur des conflits politiques au printemps de 1792 », dans *L'Essonne, l'Ancien Régime et la Révolution*, 2^e Colloque d'histoire départementale, Mennecy, 1990. Comité du Bicentenaire de la Révolution en Essonne, 1990, p. 155-161 ; Gélis, Jacques. « Émeute de marché et pouvoir local : le cas Simonneau, 1792 », dans *L'Essonne, l'Ancien Régime*..., p. 145-154.
- 523 Association Étampes-Histoire, *Étampes en Révolution*..., p. 149-184.
- 524 Forteau, Charles. *L'Église Saint-Basile pendant la Révolution : caserne, prison, salpêtrière*. Étampes : Dormann, 1911.
- 525 Lefèvre, L.-E. *La Démolition du jubé de l'église Notre-Dame d'Étampes : 16 mai 1791*. Paris : Picard, 1923.
- 526 Bianchi, Serge. « Le Musée et le jardin botanique d'Étampes », 89 en Essonne, n° 11, juin-juillet 1991, p. 59-61 ; voir aussi Durand, J.-P. *La Vente des biens nationaux*..., chap. 5.
- 527 Durand, Jean-Pierre. « Utopie agraire ou force des choses ? Le cas du district d'Étampes », 89 en Essonne, n° 10, janvier-février 1991, p. 40-47.
- 528 Robinot, Claude. « 1870-1871 : L'année terrible vue d'Étampes », dans *Le Pays d'Étampes*..., p. 107-127.
- 529 Une première approche par Carenton, Christian ; Douchin, Jocelyne. « Sociétés d'agriculture et modernisation des campagnes », dans *Le Pays d'Étampes*..., p. 45-66.
- 530 AC Étampes : Fonds local, FLM 82 et 102. Voir aussi Carenton, C. ; Douchin, J. *Sociétés d'agriculture*..., p. 50-52.
- 531 *Ibid.*, p. 60-64.
- 532 AC Morigny-Champigny : état civil, registres du xixe siècle.
- 533 Hébert-Roux, Françoise. «... Et le train arriva à Étampes ! », dans *Le Pays d'Étampes*..., p. 11-43.
- 534 Durand, Jean-Pierre. « Presse locale et esprit public à Étampes (1893-1906) », dans *Le Pays d'Étampes*..., p. 197-217.
- 535 Magot, Marie-José. « Étampes à la Belle Époque », dans *Le Pays d'Étampes*..., p. 219-237.
- 536 Feret, Romuald. « Le théâtre d'Étampes au xixe siècle », dans *Le Pays d'Étampes*..., p. 67-87.
- 537 *Le Pays d'Étampes*..., p. 9.
- 538 Voir les travaux en cours du groupe Étampes-Histoire sur la mémoire de la ville.
- 539 AD Yvelines : I Q 182, I Q 194, I Q 220 (26 prairial et 9 fructidor an IV, 9 frimaire an V) ; Archives de la Guerre : Ms 1288-1289. Ce bâtiment a été récemment remplacé par des constructions neuves.
- 540 Vente révolutionnaire le 25 mai 1791 (AD Yvelines : I Q 51), puis le 11 thermidor an IV (I Q 188). Voir aussi AD Yvelines : III Q 25 (13 vendémiaire an VII) et 2 V 110.
- 541 AC Étampes : Devis de Pierre Magne, 10 juin 1844 ; Marquis, L. *Les Rues d'Étampes*..., p. 121-124 ; Legrand, M. *Étampes pittoresque*..., p. 80.
- 542 *L'Abeille d'Étampes*, 17 et 24 mai 1856.
- 543 Le projet figure sur le plan d'alignement de 1828 révisé en 1831 (avec le nom de place Royale). Mais les terrains, composés de deux parcelles appartenant à des particuliers, ne furent acquis que beaucoup plus tard : le premier en 1838, le second en 1877 (matrices cadastrales).
- 544 Son seul goulot d'étranglement (la ruelle d'Enfer) avait été supprimé en 1769 grâce au percement de la rue Neuve-Saint-Gilles.
- 545 Destruction de la collégiale Sainte-Croix et des églises des cordeliers et de la Congrégation.
- 546 Fleureau, B. *Les Antiquitez*..., p. 412. Voir supra « Les établissements hospitaliers », I, chap. 2.
- 547 Fleureau, B. *Les Antiquitez*..., p. 413-414.
- 548 *Ibid.* et AD Essonne : Hôtel-Dieu d'Étampes, I B 114.
- 549 Fleureau, B. *Les Antiquitez*..., p. 413. La construction avait été financée par un legs de Jacques Petau, lieutenant général du bailliage.
- 550 Un registre de comptes de 1545-1547 (AD Yvelines : Hôpital d'Étampes, I B 11) donne une idée générale des bâtiments qui s'ordonnaient autour de deux cours.
- 551 Morizé ou Morize : AD Essonne : Hôpital d'Étampes, Registres des délibérations.
- 552 *Ibid.* Le clocher du chœur des religieuses fut réparé en 1740 et 1749 (*Ibid.*, 3 janvier 1740 et 25 février 1749).
- 553 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, Registres des délibérations 1705-1723, fol. 5-7.
- 554 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, Registres des délibérations 1705-1723, fol. 5-7.
- 555 *Ibid.*
- 556 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, I B 31 (acquisition en 1746) ; Registres des délibérations, 5 juillet 1757.
- 557 *Ibid.*, 29 avril 1783.
- 558 Pérouse de Montclos, J.-M. « Charles-François Viel, architecte de l'hôpital général », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1966, p. 257-269.
- 559 Plusieurs documents du xixe siècle montrent qu'on installait encore deux malades par lit à cette époque.
- 560 Pinson, Paul. « Description de l'hôtel-Dieu d'Étampes en 1785 », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, t. VI, 1900, p. 30-37.
- 561 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, Registres des délibérations, 27 mars 1791.
- 562 *Ibid.* : III O 1 et II B 24.
- 563 Plans : AN : F²¹ 1904, pièce 36 ; AD Essonne : Hôpital d'Étampes, II E 21.
- 564 AD Essonne : Hôpital d'Étampes, Délibérations.
- 565 Il faut mentionner aussi les travaux de G. Clément en 1902-1909 (pavillon des aliénés, rue Baugin et passage sur rue ; bâtiment des incurables) et E. Martin en 1911-1913 (adjonctions aux constructions de Magne, réfection des bâtiments de la rue Baugin).
- 566 L'attique et le fronton ont été fortement restaurés ou refaits. La date est manifestement moderne.
- 567 Trois pièces au rez-de-chaussée, une à l'étage.
- 568 On passera sous silence les constructions pseudo-brique et pierre d'Anjubert.
- 569 Fleureau, B. *Les Antiquitez*..., p. 424 et AD Yvelines : D 39, pièce 48.
- 570 AD Yvelines : D 40, pièce 8.
- 571 Voir *supra*, II, chap. 3, « Les établissements d'enseignement ». Ce fut la maison natale de Pierre et Auguste Magne.
- 572 AD Yvelines : D 2. La cession de l'hôpital est confirmée par l'archevêque de Sens Octave de Bellegarde (*Ibid.* : D 3).
- 573 AD Yvelines : D 7, pièce 2 ; D 8, 10, 11.
- 574 AD Yvelines : D 50 : Testament de Marie-Élisabeth Fleureau Jolly, sœur de dom Basile Fleureau.
- 575 *Ibid.* : D 17, pièce 5 : État des revenus et des dettes des barnabites 11 janvier 1719 : « Nota que les barnabites ont été obligés de rebâtir à neuf leur maison de Saint-Antoine en 1718 et qu'il se sont endectez... »
- 576 AD Yvelines : D 7.
- 577 AD Yvelines : 3 Q 24. AD Essonne : série O : Étampes ; AC Étampes : Fonds ancien, cote 210.
- 578 AN : F 17 8377 et AD Yvelines : 42 T 1. La chapelle est néanmoins réduite d'une travée en 1810 pour installer une sacristie, une tribune et un garde-manger.
- 579 AC Étampes : 1 D 20 : Délibérations, 13 janvier, 9 et 12 mai 1828, 22 mai et 26 août 1829.
- 580 AC Étampes : 1 D 27 : Délibérations, 19 août et 14 octobre 1867, 20 décembre 1869.
- 581 *Ibid.* : 11 juillet 1883 et 31 mars 1884 ; AD Essonne : série O : Étampes.
- 582 Une réfection complète de l'édifice a commencé en 1984. Elle s'accompagne du prolongement du corps en bordure de la rue Brunard et de l'établissement de salles de classe en sous-sol dans la cour.
- 583 AC Étampes : 4 M 5.3, 5 juin 1827.
- 584 Voir *supra*, II, chap. 3.
- 585 Il s'agissait principalement de la construction d'un vestibule à la place de l'ancienne petite cour. AN : F¹³ 1807 A, 4 juin, 4 et 7 octobre 1811, 29 avril 1816 ; AC Étampes : 1 D 17 : Délibérations, 1807-1811, fol. 42. Devis : AC Étampes : 1 L 5 : Dossier du budget de 1810.
- 586 AC Étampes : 1 M 1.21 ; 1 D 23 : Délibérations.
- 587 Pierre Magne a été architecte de la ville d'Étampes de 1826 environ à 1855, son fils Auguste, beaucoup plus connu, ne l'a en revanche jamais été (voir note 595). Pierre, originaire d'Étampes, était fils d'un entrepreneur des travaux publics : Joseph Magne. Pierre porte aussi le titre d'architecte diocésain (à l'occasion de la réfection du clocher de Boissy-le-Sec, 1826). AD Essonne : série O : Étampes.
- 588 AC Étampes : 1 D 23 : Délibérations, 24 mai, 14 juin et 23 août 1847 ; 1 M 1.20 : Devis du 15 août 1847.
- 589 *Ibid.*
- 590 AC Étampes : 2 D 4 : Dossiers des délibérations, 1843-1849, lettre de P. Magne du 24 juin ; 1 D 24 : Délibérations, 26 juin 1849.
- 591 AC Étampes : 1 D 24 :

- Délibérations, 10 août 1849 ; 1 M 1.4 : Lettre de P. Magne du 28 août.
- 592** *Ibid.* : 2 D 4 : Dossiers des délibérations, 1843-1849 ; Lettres de P. Magne et de Daniel Ramée ; 1 D 24 : Délibérations, 18 septembre 1849.
- 593** AC Étampes : 1 D 24 : Délibérations, 22 mars 1850.
- 594** *Ibid.*
- 595** *Hôtel-de-Ville d'Étampes. Mémoire adressé à M. le maire de la ville d'Étampes par A. Magne, architecte, membre correspondant du comité des arts et monuments, inspecteur voyer de la ville de Paris. Paris, mars 1850 (BNF, 4^e Lk⁷ 25671). Voir aussi : École nationale des beaux-arts. Exposition publique des œuvres de A.-J. Magne, architecte, inspecteur général des travaux de Paris. Notice et catalogue. Paris, 1886 (BNF, 8^e pièce 20045).*
- 596** AC Étampes : 1 D 24 : Délibérations, 22 mars, 2 et 16 août 1850 ; 1 M 1.6 : Rapport et devis, 1^{er} août 1850.
- 597** AN : F²¹ 1870, 28 octobre 1850. Plans : AN : F²¹ 1904, pièce 58 ; AC Étampes : 1 M 1.6 : Adjudication du 27 janvier 1851.
- 598** Voir *infra* « Le décor de l'hôtel de ville ».
- 599** AC Étampes : 1 D 25 : Délibérations, 14 juin 1852 ; 1 M 1.6 : Devis du 11 juillet 1852.
- 600** AD Essonne : série O : Étampes.
- 601** AC Étampes : 1 D 25 : Délibérations, 17 mai 1854. Le vœu de la municipalité fut exaucé en deux temps, mais après plus d'un siècle, les 30 avril 1982 (inscription façades et toitures) et 30 septembre 1986 (décor intérieur).
- 602** Construit par Letavernier dans l'aile nord en 1883 (AC Étampes : 1 M 1.14).
- 603** AC Étampes : 1 M 1.7.
- 604** *Musée municipal. Livret-catalogue des objets d'art et de curiosité. Étampes : Allien, 1877. (B10 à B12, B14 à B16, B18).*
- 605** *Ibid.*, B17, B13 et B19. Le titre du catalogue *La Beauce, allégorie paraît erroné, car il s'agit semble-t-il plutôt d'une allégorie de la ville d'Étampes représentée coiffée d'une couronne crénelée et tenant des clefs. La vue à l'arrière-plan ainsi que l'inscription « Castellym Stamps » (sic) confirment cette hypothèse.*
- 606** AC Étampes : 1 M 1.6.
- 607** AD Yvelines : 4 N 76 ; AN : F³ II Seine-et-Oise 14.
- 608** AC Étampes.
- 609** AN, Minutier central : Érude XVII, liasse 147, fol. 515, 8 novembre 1608.
- 610** AC Étampes : Fonds ancien, cote 243. 15 janvier 1646 : achat de la maison par Charles Godin ; AN : S¹ 3945, fol. 408 : Terrier des célestins de Marcoussis, 16 octobre 1716, déclaration à cens de Louis Texier.
- 611** AD Yvelines : I Q 203, n° 807. Voir aussi l'inventaire mobilier : *Ibid.* : 4 Q 220.
- 612** AD Yvelines : 4 N 76 ; AN F¹³ 1855.
- 613** BNF, Ms, Nouv. acq. fr. 6100.
- 614** AD Yvelines : 4 N 76 : Rapport de Blondel, architecte du département, 2 mai 1853 : « La maison [...] qui sert à l'hôtel de la sous-préfecture [...] d'une construction ancienne, présente partout le caractère de la vétusté arrivé à un tel degré que la reconstruction totale de l'édifice paraît nécessaire. »
- 615** *Ibid.* : Rapport de Pierre Magne, 20 juillet 1853.
- 616** AN : F¹³ 1855 ; F²¹ 418, 4871.
- 617** AN : F¹³ 1855 ; F²¹ 418, 4871.
- 618** Voir le sous-chap. suivant, « Le théâtre ».
- 619** AN : F²¹ 1772 : « La salle est toujours louée pour un mois ; elle appartient à un particulier d'Étampes à qui elle est payée 432 f. de loyer par mois. » Une description de la salle de spectacle et de la salle de bal se trouve dans l'acte de vente du 19 avril 1825 (voir Chatenet, M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Hôtel du Petit-Mesnil-Girault*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1983 ; voir aussi Feret, R. « Le théâtre d'Étampes au xixe siècle... »).
- 620** AD Yvelines : série O : Étampes.
- 621** S'agit-il de Désiré Charles Jules Joseph Duquesne, né à Lille en 1815 qui fut élève à l'École des beaux-arts pendant les mêmes années qu'Auguste-Joseph Magne, fils de Pierre ?
- 622** Blandin, Patrick ; Boisnard, Patrick. « Les théâtres au xix^e siècle », *Monuments historiques*, n° 183, 1992, p. 73-76. Plus récemment, voir un exemple comparable à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) : le marché couvert construit en 1936 par L. Grossard sur lequel G. Auzolle éleva en 1939 la salle des fêtes (voir Boulmer, Catherine. *Dossier d'Inventaire : Gennevilliers, Marché*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1993).
- 623** AC Étampes : 1 D 22 : Délibérations.
- 624** Chatenet, M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Hôtel du Petit-Mesnil-Girault...*
- 625** *L'Abeille d'Étampes*, 26 avril 1851.
- 626** *Ibid.*, 17 janvier 1852 : article d'Abel Dufresne.
- 627** Exposition : *Gabriel Davioud, architecte de Paris*. Paris : Délégation à l'Action artistique de la Ville de Paris, 1981-1982. Pour le théâtre d'Étampes voir p. 21-24.
- 628** AC Étampes : 1 D 46-47 : Délibérations.
- 629** Les plâtres originaux de certaines d'entre elles sont conservés au musée municipal d'Étampes. Voir Fritsch, Julia. « Elias Robert au musée d'Étampes », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1985 (1987),
- 630** Ducouret, Bernard, Fritsch, Julia. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Monument à Geoffroy Saint-Hilaire*. Paris : Service régional de l'Inventaire général, 1984.
- 631** *Ibid.*
- 632** AC Étampes : 1 D 26 : Délibérations, 1857-1862, fol. 24 v°.
- 633** *Statue de Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire à Étampes : Compte rendu de la commission chargée de l'érection de la statue*, 1857, p. 8.
- 634** AN : F²¹ 1514, dossier n° 6 : Autorisation d'exposer la statue « entre les deux jardins ».
- 635** Éloge funèbre prononcé par M. Dumas, doyen de la faculté des sciences.
- 636** Alliot, abbé J.-M. « Le Clergé pendant la Révolution... », p. 198-199.
- 637** « Inauguration de la statue de Geoffroy Saint-Hilaire, à Étampes », *Le Moniteur du Loiret*, n° 2231, 12 et 13 octobre 1857, p. 3.
- 638** L'histoire détaillée de l'édifice est présentée dans le dossier d'Inventaire établi par Monique Chatenet en 1985.
- 639** AN : F²¹ 19043.
- 640** AC Étampes : 1 D 6 et 1 D 7 : Délibérations, 19 juin 1774, 21 mai 1775, 14 mars 1776, 7 février 1777, 13 juin et 25 novembre 1779, 11 octobre 1781, 21 février et 20 juin 1782.
- 641** AD Yvelines : 57 Y 12 ; lettre du sous-préfet 5 juillet 1811 accompagné de deux plans de Michau pour la reconstruction *a novo*.
- 642** AD Yvelines : 4 N 177, 13 avril 1836.
- 643** Terrains vendus comme bien nationaux et qui appartenaient alors à MM. Venard et Hamouy.
- 644** AD Yvelines : 4 N 177.
- 645** *Ibid.*
- 646** Jardin, André. *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*. Paris : Hachette, 1984. Le voyage de Tocqueville date de 1831-1832.
- 647** AD Yvelines : 4 N 177.
- 648** *Ibid.*, 7 novembre 1844.
- 649** *Ibid.*
- 650** AN : F²¹ 1871 et F²¹ 1904.
- 651** AD Yvelines : 57 Y 1.
- 652** *L'Abeille d'Étampes*, 22 décembre 1849, p. 1.
- 653** La construction semble avoir été légèrement remaniée en 1875 par l'architecte municipal Letavernier.
- 654** *La République du Centre*, 25 août 1978.
- 655** AC Étampes : Fonds ancien, cote 173.
- 656** *Ibid.* Une ordonnance de police de 1752 (*Ibid.*) mentionne « la boucherie scise au petit marché Notre-Dame ou telle autre qui pourroit par nous être établie par la suite ».
- 657** *Ibid.*
- 658** AC Étampes : Fonds ancien, cote 177. Les plans sont attachés à l'acte d'adjudication.
- 659** AD Yvelines : I Q 205.
- 660** Cadastre de 1824-1825, section I, parcelles 425-426.
- 661** Les documents concernant la localisation des deux boucheries de l'Ancien Régime sont sans ambiguïté aucune. C'est donc par erreur que L.-E. Lefèvre (*La Grande Boucherie de Philippe Auguste...*) a situé la grande boucherie d'Étampes à côté de l'hôtel Saint-Yon.
- 662** AC Étampes : 1 D 21 : Délibérations.
- 663** *Ibid.*
- 664** *Ibid.* : 3 janvier 1838.
- 665** AN : F³ II Seine-et-Oise 14 ; AD Essonne : série O : Étampes ; AC Étampes : 1 D 21 : Délibérations, 10 novembre 1838.
- 666** AC Étampes : 1 D 22-23 : Délibérations.
- 667** AC Étampes : 1 D 23 et 1 D 24 : Délibérations, 22 juin 1846, 4 juin et 19 novembre 1849.
- 668** AC Étampes : 1 D 26 : Délibérations ; 1 M 11.5.
- 669** AC Étampes : 1 D 26 :

- Délibérations, 22 février 1858.
- 670 AD Essonne : série O : Étampes.
- 671 AC Étampes : 1 M 11.7.
- 672 AC Étampes : 1 D 26 : Délibérations, 6 janvier 1862.
- 673 AC Étampes : 1 D 27 : Délibérations, 28 décembre 1863.
- 674 En particulier l'arc en plein-cintre à claveaux très marqués, les ouvertures rectangulaires à petits piliers carrés et les volumes aux proportions nettement néoclassiques qui rappellent l'entrée de la prison et le portique de l'hospice.
- 675 Chatenet, M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Auberge de la Mule et Dossier d'Inventaire : Étampes, Couvent des Barnabites*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1985.
- 676 La principale difficulté, pour l'Ancien Régime, a été de distinguer les auberges des autres maisons à enseigne. Les auberges sont heureusement clairement identifiées par le titre de « grande hostellerie » dans le terrier des célestins de Marcoussis. Cette étude a été fondée en particulier, pour l'Ancien Régime, sur les registres conservés des trois censives principales : collégiale Notre-Dame (AN : R^{4*} 1019, 1020), comté et duché d'Étampes (*Ibid.* : R^{4*} 1124, 1125, 1130, 1176, 1177), célestins de Marcoussis (*Ibid.* : S^{*} 3945). Pour le début du XIX^e siècle, on a retrouvé les registres de patentes conservés aux archives communales pour la période 1805-1820. Enfin on a fait appel à l'ouvrage essentiel de L. Marquis, *Les Rues d'Étampes...* Voir aussi Travers, Émile. « Épitaphes d'hôteliers dans l'église Saint-Gilles », *Bulletin monumental*, t. LXIII, 1898, p. 407-432 ; Legrand, M. *Étampes pittoresque...*
- 677 Actuellement 11 et 19, rue Louis-Moreau. Voir *supra* « La sous-préfecture ».
- 678 On a fait le choix, à l'époque, de ne pas intégrer au repérage puis à l'analyse les édifices construits après 1824-1825, date du cadastre dont les plans ont fourni d'utiles références. C'était le parti adopté pour la plupart des enquêtes d'inventaire antérieures à 1985. Il faut noter d'ailleurs que les demeures construites *a novo* dans les deux derniers tiers du XIX^e siècle sont peu nombreuses et que leurs formes, très traditionnelles, ne changent guère des usages du début du siècle.
- 679 Le « mortier de terre », attesté dans plusieurs documents du XVIII^e siècle, ne se rencontre plus aujourd'hui qu'aux voûtes des caves.
- 680 On a relevé une cinquantaine d'exemples dans la ville. Les plus anciennes, en anse de panier ou en arc déprimé, paraissent remonter au XVI^e siècle ou au début du XVII^e (16, rue Sainte-Croix ; 17, rue de la Tannerie). Le plein-cintre apparaît au milieu du XVII^e (34, rue Paul-Doumer) et se prolonge au XVIII^e siècle (20, rue de la République). Le XVIII^e siècle marque une préférence pour l'arc segmentaire. Les portes cochères en arcade sont beaucoup plus rares.
- 681 Les deux exceptions sont antérieures à la Fronde.
- 682 Hôtel Houmain de Courbeville.
- 683 Les couvertures de chaume sont mentionnées sur deux plans d'alignement des faubourgs Saint-Martin et Saint-Pierre du début du XIX^e siècle : AN : F¹⁴ 14383 et AC Étampes. La tuile mécanique et l'ardoise, aujourd'hui fréquentes, ne sont apparues qu'au XIX^e siècle.
- 684 On n'a tenu compte que du nombre d'étages d'origine en faisant abstraction des surélévations.
- 685 Par exemple : type 1A : 23, rue Evezard ; 15, rue de la Tannerie ; 4, rue Sadi-Carnot ; type 1B : 8, rue Aristide-Briand ; 4, rue Évezard ; 43, rue Paul-Doumer ; type 1C : 8, rue Magne.
- 686 Type 2A : 8 bis et 12, rue des Cordeliers ; 19, place Saint-Gilles ; 3, rue de la Roche-Plate.
- 687 Type 2B : 23, rue Louis-Moreau.
- 688 Type 2C : 6 bis, rue de la Plâtrerie ; 9, rue Saint-Mars ; 13 et 16, rue Van-Loo.
- 689 Les quinze édifices dont la façade a moins de quatre travées sont en réalité des cas particuliers : logis très anciens à façade peu percée (2 exemples), édifices dont la fonction d'origine est difficile à préciser (habitat, artisanat, agriculture ?) et dont l'accès est plutôt, à vrai dire, une porte charretière.
- 690 Type 3 : 21, rue de la Juiverie ; 5, rue Sainte-Croix ; 200, rue de la République ; 4, rue Sainte-Croix.
- 691 Voir les états des lieux des ventes révolutionnaires, par exemple la demeure de Noël Auguste Viart des Francs, émigré, 26, rue Saint-Antoine (AD Yvelines : I Q 55, n° 1116, 12 pluviose an II).
- 692 Type 4A : 1 ter, rue Édouard-Béliard.
- 693 Type 4B : 5 et 11, rue Louis-Moreau, hôtel du Plateau, hôtel Saint-Yon.
- 694 Type 5 : 10, rue Rose-Chéri.
- 695 AN : S^{*} 3945, fol. 12 v°, 22 août 1713 (ancienne auberge des Trois Rois 150, rue Saint-Jacques, vestiges). L'auberge, attestée depuis 1634, est au XVII^e siècle la plus luxueuse de la ville. Elle accueille notamment la duchesse de Vendôme et la future reine du Portugal en 1666, puis le
- roi en 1688.
- 696 Ancien hôtel des Carneaux puis auberge du Petit Paris, 2 ter, rue Louis-Moreau.
- 697 On en a trouvé également deux sous des maisons (4, rue Sadi-Carnot et 23, rue des Cordeliers) dont les superstructures, relativement récentes, ont peut-être remplacé des auberges ou des « cabarets ». Celui de la rue Sadi-Carnot est particulièrement spectaculaire. Voir aussi *supra*, note 435.
- 698 Voir *supra*, II, chap. 1.
- 699 Les comparaisons peuvent être établies en consultant : Genthon, M. *Dossiers d'Inventaire : Cantons de Chevreuse ; Saint-Arnoult-en-Yvelines ; Rambouillet (Yvelines), Dossiers collectifs maisons-fermes*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1983, 1985, 1988. Ainsi que : Fiches de préinventaire des cantons d'Étréchy, Saint-Chéron, Dourdan, Méréville. Paris : Centre régional de documentation du Patrimoine, DRAC, 1972-1976.
- 700 Voir *supra*, I, chap. 3 et 5 et Jacquot, J. *La Crise rurale...*, p. 67-85.
- 701 Voir *supra*, I, chap. 4 et II, chap. 2.
- 702 Moriceau, Jean-Marc. *Les Fermiers de l'Île-de-France (XIV^e-XVIII^e siècle)*. Paris : Fayard, 1994.
- 703 Jacquot, J. *La Crise rurale...*, p. 69. L'auteur souligne l'extraordinaire morcellement des fiefs et aussi le nombre et l'importance des domaines et des droits possédés en mainmorte par l'Église (p. 72).
- 704 Genthon, M. *Dossier d'Inventaire : Canton d'Étampes, Dossier collectif moulins*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1989. L'auteur a repéré quarante-deux moulins répartis pour les deux tiers sur la commune d'Étampes et pour un tiers sur le reste du canton.
- 705 *Ibid.* : Observations générales, Historique, p. 3.1. En dehors d'Étampes, trois moulins situés sur la Louette (Chaufour, Branleux-en-Haut et Branleux-en-Bas) font partie du domaine royal ; deux autres sont sur la Chalouette : la Roche et l'Hospice, bien de la maladrerie Saint-Lazare au XIII^e siècle.
- 706 *Ibid.*
- 707 AD Yvelines : I Q 353. Villesauvage est une seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, une censive et 450 arpents de labours. Lhumery est formé de trois fiefs (du Pavillon, Frouville, Malicorne). Dans AN : S 3888², on trouve l'indication que Villesauvage fait partie de la donation primitive des célestins, accordée en 1406 par Jean de Montagu ; on a un arpantage de 1407 de cette terre et seigneurie qui indique 598 arpents 77 pour hôtel, bois, terres et friches. Nous remercions Jean Jacquot de nous avoir communiqué ces renseignements.
- 708 AD Yvelines : J 2 73. Elle semble être vendue en 1760 (AD Essonne : 2 E 48/199 : Inventaire après décès de Mme de Viart, 9 décembre 1780).
- 709 AN : Série P : Hommages, t. II, p. 99, n° 776 (P 8, n° 63) et n° 777 (P 8, n° 64).
- 710 Sur la famille de Vigny, voir *supra*, II, chap. 2, « Le château du Tronchet ».
- 711 Genthon, M. *Canton d'Étampes : Dossier collectif moulins...*, p. 3.3 et tableau 2 : chronologie des moulins.
- 712 Archives privées des Mazis : II, 70, 28 août 1586, fol. 3 r°.
- 713 AN : N III Seine-et-Oise 179, 225, 231, 372. AD Yvelines : Plans parcellaires de l'Ancien Régime.
- 714 Genthon, M. ; Hervier, Dominique. *Dossier d'Inventaire : Canton d'Étampes, Dossier collectif maisons-fermes*. Paris :

- Service régional de l'Inventaire général Ile-de-France, 1975. On a noté : Boissy-le-Sec, ferme 52 ; Brières-les-Scellés, maison 438 ; Chalo-Saint-Mars, ferme de la Grange-aux-Moines et moulin des Carneaux ; Valpuiseaux, le Petit Frenneville, fermes 229 et 230.
- 715 *Ibid.* Sur la « ferme du Château » à Brières-les-Scellés, voir archives privées des Mazis : II, 70, 28 août 1586, fol. 2, fief des Carneaux « maison, granges établies coulombier pressouer court jardin aisance le tout tenant 7 arpens ou environ tenant d'une part à la grande rue tendant l'église dudit Brière d'autre ».
- 716 Ce qui s'explique par la longue stagnation visible dans tout le Bassin parisien de 1660 à 1730, évoquée par Jean Jacquot : voir *supra*, II, fin du chap. 1.
- 717 AD Yvelines : Monographie communale, 1899, Morigny-Champigny. L'instituteur indique qu'une grande sucrerie est construite en 1842, conséquence de l'extension de la culture de la betterave apparue dans le canton vers 1850. C'est l'unique cas dans le canton.
- 718 Genthon, M. *Canton d'Étampes : Dossier collectif moulins...*, p. 3.4. Les perfectionnements techniques créent des établissements importants : Darnatal, la Trinité, Chauffour, l'Hospice, Bruneau.
- 719 Ailleurs, l'activité attestée en 1899, sans être arrêtée, semble réduite à la production de farine nécessaire au seul propriétaire : Ézaux, Guerville.
- 720 La création de l'Office du blé en 1936 et les contingements de farine qu'il a institués ont porté un coup fatal aux plus petits moulins. La dernière guerre a fourni à certains l'occasion de pallier les pénuries énergétiques mais même les plus gros s'arrêtent : Darnatal en 1943, Chauffour, Branleux-en-Haut et Bourgneuf se sont arrêtés, selon la tradition orale, vers les années 1965-1970.
- 721 Genthon, M. ; Hervier, D. *Canton d'Étampes, Dossier collectif maisons-fermes...* Sur un corpus total de 900 constructions (hors la ville d'Étampes) on a noté 214 maisons de plaisance construites fin XIX^e, début XX^e siècle. Leur étude n'a pas été abordée dans ce canton.
- 722 Chalo-Saint-Mars : 65 maisons de villégiature ; Morigny-Champigny : 56. Ailleurs la moyenne est d'une quinzaine.
- 723 Jacquot, J. *La Crise rurale...*, p. 325.
- 724 *Ibid.*, p. 485-540.
- 725 *Ibid.*, p. 305-313. La vigne est attestée au XVII^e siècle sur les communes d'Étampes et de Brières-les-Scellés. À Puisellet-le-Marais, Bouville, Boissy-le-Sec, Brières-les-Scellés, Chalo-Saint-Mars, Saint-Hilaire, Ormoy-la-Rivière et Valpuiseaux, elle semblait avoir dans la première moitié du XIX^e siècle une place importante. Le vin d'Ormoy-la-Rivière était réputé (AD Yvelines : Monographie communale, 1899). Lachiver, Marcel. *Vin, vigne, vigneron*. Pontoise : Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, 1982, p. 68 et 215, indique des méthodes de culture assez sommaires au cours du XIX^e siècle et le lent déclin perceptible comme ailleurs dans la région. En 1920 cependant, on cultivait encore 90 hectares de vigne.
- 726 Philipponneau, Michel. *La Vie rurale de la banlieue parisienne : Essai de géographie humaine*. Paris, 1956, p. 466. La culture du haricot chevrier se répand à partir de 1875. Le chanvre est attesté en 1817 à Chalo-Saint-Mars (Oudiette, Charles. *Dictionnaire topographique des environs de Paris*. Paris : Dentu, 1812, p. 127).
- 727 Genthon, M. *Canton d'Étampes, Dossier collectif moulins...*, p. 4.1. Un tiers des moulins repérés (14) sont situés à Morigny (6), Chalo-Saint-Mars (7), Ormoy-la-Rivière (1).
- 728 Genthon, M. ; Hervier, D. *Canton d'Étampes, Dossier collectif maisons-fermes...*, Chalo-Saint-Mars, Boinville, ferme 1.
- 729 *Ibid.*, p. 2.2. Si la meunerie fut l'activité la plus importante, la première attestée fut le tissage des draps ; voir Fleurcau, B. *Les Antiquitez...*, p. 126. Les quatre moulins à foulon étaient situés à Étampes. L'élevage du mouton ayant engendré des tanneries et des mégisseries, quatre moulins à tan ont été repérés dans le canton : La Louette, Chamois, Pirouette, le Vieux Moulin à Morigny qui abritait une manufacture de peau en 1900.
- 730 *Histoire de l'Île-de-France et de Paris*. Toulouse : Privat, 1971, p. 463-465.
- 731 Genthon, M. ; Hervier, D. *Canton d'Étampes, Dossier collectif maisons-fermes...* Dossiers des maisons n^o 25 et 26.
- 732 *Ibid.*, sept cas ont été rencontrés dans le canton.
- 733 *Ibid.*
- 734 *Ibid.*, Morigny-Champigny, maison n^o 20.
- 735 *Ibid.*, Étampes, Le Chesnay, maison n^o 2.
- 736 Voir *supra*, I, chap. 4, Boissy-le-Sec et Facheville ; II, chap. 2, le Tronchet.
- 737 À Chalo-Saint-Mars, la ferme de la Grange-aux-Moines possédait une grange de ce type qui a brûlé en 1972.
- 738 Billy-Christian, Francine de ; Raulin, Henri. *L'Architecture rurale française : Ile-de-France, Orléanais*. Paris : Berger-Levrault, 1986, p. 30-33.
- Les mécanismes de formation de la cour sont traités du XV^e au début du XX^e siècle à la fois en Île-de-France et dans l'Orléanais. Les cas étudiés dans la région d'Étampes corroborent ces observations générales.
- 739 Morigny-Champigny, ferme de Beauvais.
- 740 Brières-les-Scellés, les Poèles Vieux.
- 741 Genthon, M. ; Hervier, D. *Canton d'Étampes, Dossier collectif maisons-fermes...*
- 742 Ce phénomène s'observe aussi au moulin-ferme de Vaujouan où depuis 1814 l'adjonction de bâtiments a déterminé la formation d'une cour fermée.
- 743 Lorsque la cour est pavée, on peut repérer l'aménagement d'écoulements pour les eaux pluviales reliées à une citerne comme à Brières-les-Scellés, ferme 454. À Bouville, ferme de Nonserve, les abords de la mare, pavés, sont bordés d'un petit muret.
- 744 Estienne, Charles ; Liebault, Jean. *L'Agriculture et maison rustique*. Lyon : Noël André, 1698, p. 14-15.
- 745 Young, Arthur. *Voyages en France en 1787-88-89 et 90*. Paris : Buisson, 1793, p. 24.
- 746 Le logis de la ferme n^o 1, au Chesnay (Étampes) est situé parallèlement à la rue (5 cas en tout), ailleurs il est perpendiculaire. À Boutervilliers, ferme 323, il est isolé de la rue.
- 747 35 cas ; 9 logis plutôt carrés, un seul en équerre (les Poèles Vieux à Brières-les-Scellés).
- 748 Logis de la ferme dite du Château à Brières-les-Scellés dont nous avons vu qu'il s'agissait d'un ancien manoir.
- 749 Déjà au moment de l'enquête en 1972-1975, peu d'éléments subsistaient : 9 laiteries, 9 buanderies, 24 fours à pain repérés *in situ*, confirmés par la lecture du cadastre napoléonien (1814-1824) ou signalés par la tradition orale.
- 750 Ces entrées sont dans l'ensemble récentes, plutôt du XIX^e siècle et consécutives à la tendance à l'enfermement de l'espace vide central, c'est-à-dire à la création de cours.
- 751 Ils sont fermés par deux vantaux en bois qui peuvent tourner sur des pivots placés dans une dalle : Valpuiseaux, le Pothy, ferme 79. Voir Genthon, M. ; Hervier, D. *Canton d'Étampes, Dossier collectif maisons-fermes...*
- 752 La gerbière est plus répandue dans les granges accolées au logis telles qu'on peut en observer dans la vallée de Chevreuse (ferme de Champ-Garnier à Saint-Lambert-des-Bois) et d'une façon générale dans les « blocs à terre ».
- 753 Trois colombiers isolés sont encore en place (Brières-les-Scellés, ferme du Château ; Facheville à Bouville ; château du Tronchet à Chalo-Saint-Mars). Plusieurs sont attestés par des plans anciens (Brières-les-Scellés, ferme dite des Poèles Neufs ; Morigny-Champigny, ferme de Beauvais ; Saint-Hilaire, ferme des Ardennes, n^o 101 ; Boissy-le-Sec, ferme du Château ; Chalo-Saint-Mars, Longuetaise ; Étampes, le Bourgneuf).
- 754 Boutervilliers, ferme 323 ; Brières-les-Scellés, ferme des Poèles Neufs. Dans les cantons voisins de Saint-Arnoult-en-Yvelines, Chevreuse et Rambouillet (Yvelines) il en subsiste encore une dizaine. Voir Estienne, C. ; Liebault, J. *L'Agriculture et maison rustique...*, p. 16.
- 755 Dans les villages ou écarts situés sur les plateaux, les puits privatifs sont rares ; on trouve de 1 à 4 puits communaux par agglomération. Sur 41 fermes et maisons observées, on a repéré 37 puits répartis sur 19 propriétés.
- 756 Leur aire de diffusion s'étend jusqu'à la vallée

- de Chevreuse comme en témoigne une aquarelle d'Alfred Capaul : *Entrée du château de la Madeleine à Chevreuse* (AD Yvelines : série Fi). Sur les plateaux, les puits dépassent parfois 50 mètres de profondeur car la nappe phréatique est abaissée autour d'Étampes par le drainage des rivières. L'eau est si rare à Boissy-le-Sec que le propriétaire du château entreprend en 1802 la construction d'une importante citerne (Oudiette, C. *Dictionnaire topographique...*, p. 79-80). L'usage des citernes est d'ailleurs attesté à partir de 1900 et se généralise (Bouville, ferme de Nonserve).
- 757 Pour Étampes, voir *supra*, I, chap. 2.
- 758 Moulins d'Ézeaux, la Ferté, Valnay, La Roche à Chalo-Saint-Mars, l'Ouche, Vauroux, les Fontaines et Vieux-Moulin.
- 759 Aucune vanne motrice n'a été repérée sur place. La crémallière ou sa trace sur le mur sont seules visibles. Leur manœuvre pouvait se faire comme au moulin de Chauffour à l'aide d'une vis sans fin.
- 760 Quatre roues en dessus sont mentionnées dans les textes et quatorze moulins ont compté ou comptent encore deux roues.
- 761 Guerville, de la Roche, des Carneaux, de Cheru, de Vaujouan, de Sclas, du Port, de la Planche à Ormoy-la-Rivière, Pirouette et Villemartin.
- 762 Bien d'autres moulins-fermes ont été repérés dans les campagnes voisines, à Senlis (Yvelines), le moulin d'Aulne ; à Villiers-le-Bâcle (Essonne), le moulin neuf.
- 763 Dix-sept moulins soit 40 % du corpus repéré : Badran, Baïldar, Braban, de la Trinité, de l'Hospice, à Tan, de Chauffour, Branleux-en-Haut, Darnatal, de l'Île-Maubuille, de Bruneau, Baccanal, de Coquerive, de Girofesse,
- de Bourgneuf, Intermédiaire, Vieille-Maison.
- 764 Voir *supra*, II, chap. 1 et 3.
- 765 AD Essonne, E 3773, 24 mars 1655 : « Ladite maison du Bourneuf estoit antiernement une petite maison qui estoit bornée de plusieurs rues et en laquelle il n'y avoit aucun jardin attenant à icelle, celuy qui estoit y... une rue entre deux, et en... estat elle relevoit comme... Monsr l'abbé de St Benoist sur Loire. Icelle n'estant a présent [?] considérable qu'à cause des acquisitions qu'a faictes feu Mr. Le Ragoix qui ne relev... n'y ne sont... Et ce qui rend lad. maison considérable c'est les augmentations qui a faictes led. feu Sr Le Ragoix, qui a enfermé [?] deux rues dans son enclos ainsi qu'il se recognoist, le vestibule estoit une desd. rues et les places que led. Le Ragoix a acquises. Il y a fait bastir la grande salle, la galerie et la basse court qui sont de la censive de fief de Longs [?] » (*Ventilation de l'acquisition du Bourneuf*). Voir Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Château du Bourneuf...*
- 766 Voir *supra*, I, chap. 4.
- 767 Voir en annexe l'extrait du *Jardiniste moderne* de C. de Viart. Voir Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Bouerville, Château*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1990.
- 768 Voir *supra*, II, chap. 2.
- 769 Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Saint-Hilaire, Prioué*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1989.
- 770 Oudiette, C. *Dictionnaire topographique...* À cette époque, le domaine appartient à M. de Brun des Beaumes, chevalier de Saint-Louis, ancien major de cavalerie et docteur de la faculté des sciences. C'est lui qui y « avait planté des végétaux des quatre parties du monde :
- de Bourgneuf, Intermédiaire, Vieille-Maison.
- 771 Derasse, Jean. « Notice sur la chapelle de Chalo-Saint-Mars édifiée par Mr. E. Méhu, architecte, en 1897 », *Bulletin paroissial de Chalo-Saint-Mars et Saint-Hilaire*, n° 669 à 672, octobre 1981.
- 772 AD Essonne : 31 J (« chartrier de Vaudouleurs »). Le nouveau propriétaire s'installe sur un domaine attesté dès le milieu du xv^e siècle. Voir Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Morigny-Champigny, Château de Vaudouleurs*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1990.
- 773 Voir *Clisson ou le retour d'Italie*. Paris : Imprimerie nationale, 1990, col. « Cahiers de l'Inventaire » n° 21, p. 61-63 (notice de M. Chatenet, partiellement reproduite *infra*), ainsi que Chatenet, M. ; Fritsch, J. *Dossier d'Inventaire : Morigny-Champigny, Château de Jeurre*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1983-1988.
- 774 AN : Minutier central, étude LXXVI, lassie 527.
- 775 Archives privées : Acte de foy et hommage rendu à « noble homme maître Jean Le Verrier, seigneur de Villemartin, conseiller du Roi », le 10 août 1588.
- 776 AN : S 3916^b.
- 777 AN : Minutier central, étude LXXIII, lassie 832.
- 778 *Ibid.*
- 779 AN : Minutier central, étude XXIX, lassie 537 : Acte du 24 novembre 1768. Voir aussi AN : T 1617.
- 780 *Ibid.*
- 781 AN : Minutier central, étude LXXVI, lassie 527. Sur Collart-Dutilleul et Dufresne-Saint-Léon, voir Bruguière, Michel. *Gestionnaires et profitiers de la Révolution*. Paris : Olivier Orban, 1986, p. 63-64 et p. 250-252.
- 782 AD Yvelines : IV Q 91.
- 783 Archives du château de Jeurre.
- 784 Pérouse de Montclos, J.-M. « De la villa rustique au pavillon de banlieue », *Revue de l'Art*, n° 32, 1976, p. 35, note 19. Ces dessins semblent avoir aujourd'hui disparu.
- 785 Cette déduction a été faite grâce aux superpositions de plans et aux observations dans les combles et le sous-sol.
- 786 Gallet, Michel. *Paris Domestic Architecture of the 18th Century*. Londres : Barries and Jenkins, 1972, fig. 40.
- 787 Blondel, Jacques-François. *Architecture françoise*. Paris : Jombert, 1752, t. I, p. 273 et quatre planches. Voir aussi Gallet, M. *Paris Domestic Architecture...* (Armand Claude Mollet) et *Commission du Vieux Paris : Procès-verbaux*, 1905, p. 10-11.
- 788 Gallet, M. *Paris Domestic Architecture...* (Robert de Cotte).
- 789 AN : Minutier central, étude XCI, lassie 1914.
- 790 Voir note 769.
- 791 Parmi les récentes publications, voir : Lassus, Simone de. « Quelques détails inédits sur Méréville », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1976, p. 273-287 ; Cayeux, Jean de. « Les jardins d'Hubert Robert » dans *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*. Paris : Flammarion, 1991, p. 336-339 et Cayeux, Jean de. *Hubert Robert et les jardins*. Paris : Herscher, 1987, p. 102-112. Sans doute faut-il également signaler la maîtrise de Bernard Grebel présentée à l'université de Munich en 1991 (« *Le jardin de Méréville : Der Entwurf François-Joseph Bélangers für den Marquis de Laborde* ») ainsi que l'article de John D. Bandiera. *Form and Meaning in Hubert Robert's Ruin Caprices : from Paintings of Fictive Ruins for the Château de Méréville*. The Art Institute of Chicago Museum Studies, 1989, vol. 15, n° 1, p. 21-36 et 82-85. Ces deux références figurent dans la « Bibliographie » du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, 97^e année, 1991, p. 123 et 132.
- 792 « Mr Robert [...] avait travaillé avec Mr Barré relativement à tous les détails du temple en question et qu'on en remet tous les dessins au net » (Lassus, S. de. « Quelques détails... », p. 280). Il est néanmoins probable qu'un temple ait été déjà projeté par Bélanger. L'intérêt de ce dernier pour les jardins paysagers s'exprime dès le voyage qu'il effectua en Angleterre, vraisemblablement au cours des années 1772-1774. Voir les « Croquis de M. Bellanger [sic] pendant son voyage en Angleterre », carnet conservé à la bibliothèque de l'École des beaux-arts de Paris, inv. n° 1762. Ce recueil a été publié par Woodbridge, Kenneth. *Journal of the Society of Architectural Historians of Great Britain*, vol. XXV, 1982, p. 8-19. Le fol. 13, sans doute inspiré par les jardins de Hagley Hall (Worcestershire), présente une rotonde, deux ponts et deux cascades. D'autre part, « compared with Bagatelle, the scale (of Méréville) is closer to that of an English landscape garden. Méréville is the result of Bélanger's mature reflection on the subject » (*Ibid.*, p. 14).
- 793 Ganay, Ernest de. « Dans les jardins de Jeurre », *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XLIV, 1923, p. 314.
- 794 Lassus, S. de. « Quelques détails... », p. 278.
- 795 Cayeux, J. de. *Hubert Robert...*, p. 110-111.
- 796 *Ibid.* Élevé au centre du bassin des Tuilleries en 1794, le tombeau provisoire de Rousseau dériverait également de ce modèle (Cayeux, J. de.

- « Les jardins... », p. 338).
- 797 Lassus, S. de. « Quelques détails... », p. 281.
- 798 *Ibid.*, p. 285-286.
- 799 Lettre de Daniel Meyer, conservateur au château de Versailles, dans le dossier de la conservation régionale des Monuments historiques d'Île-de-France, DRAC. À propos de Guillaume Cadaine, voir Lami, Stanislas. *Sculpteurs de l'école française sous le règne de Louis XIV*. Paris : Honoré Champion, 1906.
- 800 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 293. Voir aussi *La Chronique...*, Livre I, p. 12 : « Brunehildis turris ».
- 801 AD Yvelines : J 264 : Marie Jacquet, veuve de Pierre Delambon, cède le domaine à ses fils cadets (acte passé devant Julien Delimoges, notaire à Boissy-le-Sec, le 18 mai 1688). Il n'est pas été possible d'établir un lien entre les restes vus par Fleureau et ce pavillon neuf bâti dessus.
- 802 Jousset, P. *Brunehaut et la famille de Viart...*, p. 39-40.
- 803 Archives de l'étude Bachelez à Paris, 21 avril 1902 et jours suivants.
- 804 AD Essonne : 1118 W 49, n° 35 : Vente par la veuve d'Amédée vicomte de Viart à Lady Tufton, 23 mai 1783.
- 805 AN, Minutier central : étude XCIV, liasse 487 : Partage et succession de M. et Mme de Viart, 25 décembre 1786.
- 806 Voir *Le Jardiniste moderne* en annexe. C'est également au propriétaire de Brunehaut que l'on attribue la description publiée par Pierre Villiers en 1802 dans le *Manuel du voyageur aux environs de Paris*, t. 1^{re}, p. 133-144. Ce texte fut réédité à plusieurs reprises, notamment par Alexandre de Laborde. *Description des nouveaux jardins de la France*. Paris : Delalain, 1808, p. 119-122. Voir aussi *Clisson...*, p. 59-61.
- 807 *Clisson...*, p. 60.
- 808 *Le Jardiniste moderne...*, p. 84-85.
- 809 Voir note 765.
- 810 Viart, Charles de. *Promenade dans le parc de Brunehaut*. Paris : Le Normant, 1827, p. 10.
- 811 *Ibid.*, *passim*.
- 812 *Ibid.*, p. 23.
- 813 Voir l'inventaire après décès de Mme veuve Tufton (1902). Étude de M^c Bachelez, notaire à Paris : « Le château qui existait au moment où Mme Tufton a acheté la propriété de Mme la vicomtesse de Viart a été démolie. Sur le même emplacement et sur une partie des vestiges de l'ancien château, Mme Tufton a fait élever un château de style moderne. »
- 814 Caillet, A. *Puisset-le-Marais...*, p. 52.
- 815 Paris : Centre de recherches sur les monuments historiques (Neury, A. *Inventaire dactylographié des peintures murales par départements*); clichés MH 267.261 et 267.202 (1944).
- 816 Deschamps, P. ; Thibout, M. *La Peinture murale...*
- 817 La perception en est aujourd'hui entièrement faussée, puisqu'on ne peut plus l'observer qu'en se glissant, dans les combles, sur le lambrius de la fin du Moyen Âge venu couper cette imposante figure dans son tiers inférieur.
- 818 Voir, par exemple, le mur-pignon du logis de La Vauguyon, près de Chinon, dans *Canton de Chinon (Eure-et-Loir)*. Orléans : Inventaire général, Région Centre, 1990, col. « Images du Patrimoine » n° 81, p. 38-39.
- 819 Il ne subsiste de celui-ci que les trois premières lettres, ce qui rend difficile l'étude de la graphie.
- 820 Deschamps, P. ; Thibout, M. *La Peinture murale...*, p. 36-38.
- 821 L'enduit orné de faux-joints est conservé sur une hauteur de 2,15 m et une largeur de 4,60 m.
- 822 On préserva, en effet,
- l'abside romane et son cul-de-four, mais on jeta, en cette fin du XII^e siècle, une voûte d'ogive sur la travée droite du chœur. Celle-ci conserve d'ailleurs, tout comme l'arc la faisant communiquer avec la chapelle sud, non seulement des joints rubanés, typiques des techniques de construction de cette époque, mais aussi un décor de faux-joints ocre rouge, visible à travers quelques sondages. Ce décor est donc probablement contemporain de celui placé au-dessus de l'arc triomphal.
- 823 Une enquête exhaustive restera à mener.
- 824 *Canton de Chinon...*, p. 26.
- 825 *Les Virraux de Paris, de la région parisienne, de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. Recensement des virraux anciens de la France*, vol. 1^{er}, Corpus Vitrearum, France. Paris : CNRS, 1978, pl. XIV.
- 826 Sauerländer, W. *La Sculpture gothique...*, ill. 119.
- 827 Nous pensons en particulier à la peinture du tympan de la porte occidentale de Brette-les-Pins (Sarthe) et à la peinture d'Étigny (Yonne), qui sont toutes deux voisines du milieu du XIII^e siècle. Voir Deschamps P. ; Thibout, M. *La Peinture murale...*, p. 104, 112.
- 828 Bureau, Pierre. « Le symbolisme vestimentaire du dépouillement chez saint Martin de Tours à travers l'image et l'imaginaire médiévaux », dans *Le Vêtement : histoire, archéologie et symbolique vestimentaires au Moyen Âge*. Cahiers du Léopard d'or, 1, Paris, 1989, p. 35-71.
- 829 Deschamps, P. ; Thibout, M. *La Peinture murale...*, p. 157. Pour l'étude architecturale, voir *supra*, I, chap. 5 la monographie de Philippe Plagnieux.
- 830 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 84-87.
- Cet auteur signale en effet qu'au moment de la découverte, vers 1900, de ce tympan « des retouches ont été faites avec modération, mais par un homme dont l'incompétence notoire nous fait pourtant craindre de fâcheuses erreurs. Des bleus ont été repassés sur le fond, quelques restaurations même ont été tentées avec une maladresse visible ».
- 831 Cliché MH 128.109 (1943).
- 832 BNF, Ms, Latin 5716. Voir catalogue d'exposition : *La France de Saint Louis*. Paris, 1970, p. 23.
- 833 Lefèvre, L.-E. « Peinture murale dans l'église Notre-Dame d'Étampes, Le martyre de sainte Julienne (XV-XVI^e siècle) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1912, p. 37-43.
- 834 0,88 m de hauteur et 0,85 m de largeur.
- 835 Guibourge, L. « La fresque de sainte Julienne et le culte de cette sainte », *Les Amis d'Étampes et de sa région*, n° 5, décembre 1948-janvier 1949, p. 87-89. Du même auteur, voir aussi l'article « Église Notre-Dame d'Étampes : la fresque de sainte Julienne, martyre », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 54^e année, 1948, p. 12-18.
- 836 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 41.
- 837 *Ibid.*, p. 40.
- 838 Cet instrument peut être l'attribut de trois apôtres, Matthieu, Thadée et Thomas.
- 839 Paris, musée des Monuments français : relevé MH n° 13561. Ces précieux documents permettent de mesurer l'ampleur des restaurations. C'est ainsi que pour l'apôtre placé sur la paroi sud du chœur, toutes les fleurs de lis des extrémités de la croix, qui avaient disparu, ont été refaites et le visage – probablement celui du jeune saint Jean – a été considérablement alourdi par le remplissage d'une ancienne lacune. On y voyait également, au centre de la croix, un piton forgé destiné à recevoir l'éclairage. Ces éléments, ainsi que des zones colorées en bleu ou en vert, ont disparu, tout comme les inscriptions qui subsistaient à l'état de traces sur la bordure circulaire rouge encadrant chacune de ces figures.
- 840 Voir *supra*, I, chap. 5.
- 841 Une interrogation de la base Palissy (Inventaire général) a en effet permis de repérer en Bourgogne, à l'église de Bure-les-Templiers (Côte-d'Or), dans la chapelle Saint-Renobert, des croix de consécration d'un même type accompagnées d'armoiries permettant de les situer dans la première moitié du XVI^e siècle.
- 842 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 87-89. Voir aussi Lefèvre, L.-E. « Peintures décoratives du temps de Jean de France, duc de Berry, à Étampes », *Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise*, t. 1^{er}, 1902, p. 194-199.
- 843 Lefèvre-Pontalis, E. « Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Étampes », *Bulletin monumental*, t. LXXIII, 1909, p. 29-30.
- 844 Sur l'histoire de cette chapelle et de son mobilier sculpté, voir Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 27-32.
- 845 La statue qui y est actuellement placée est une Vierge de Douleur en bois, aujourd'hui peinte en blanc, qui peut avoir fait partie du calvaire sculpté vers 1515.
- 846 Sur les caractéristiques de l'*Ecce homo*, voir Male, Émile, *L'Art religieux de la fin du Moyen Âge en France*. Paris : 1922, p. 94-95.
- 847 Sur ce thème, voir

- Panofsky, Erwin. « Jean Hey's "Ecce Homo", Speculations About its Author, its Donor and its Iconography », *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles*, 1956, t. V, p. 95-138.
- 848 Legrand, M. « Compte de recettes et dépenses de la fabrique de l'église collégiale Notre-Dame d'Étampes, 1513-1515 », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. XXV, 1907, p. 107. L'original est conservé aux Archives communales d'Étampes : Fonds ancien, cote 178.
- 849 Le même compte nous indique (*Ibid.*, p. 107) un paiement au même Henri dit Requin « pour avoir estoffé le portail de la chapelle du dit sépulcre, ensemble les ystoires qui sont au dessus d'iceluy ».
- 850 On conserve, par exemple, un témoignage de cette association étroite entre composition peinte et sculpture dans l'église Notre-Dame de Dijon où, dans une grande scène du Calvaire, le Christ en croix était une sculpture rapportée en avant de la composition. Voir *D'ocre et d'azur, peintures murales en Bourgogne*, Dijon, 1992, p. 130-133.
- 851 Panofsky, E. « Jean Hey's "Ecce Homo" », p. 108-109, fig. 13. Voir aussi Kurt, Dr Willi. *The Complete Woodcuts of Albrecht Dürer*. Dover Edition, p. 123.
- 852 Voir en particulier les travaux de F. Perrot et de M. Hérold. Hérold, Michel. « Dans les coulisses de l'atelier : modèles et patrons à grandeur », dans *Les Vitraux parisiens de la Renaissance*, Paris : Délégation à l'Action artistique de la Ville de Paris, 1993, p. 172-177 ; Perrot, Françoise. « Les peintres-verriers et l'estampe », dans *Actes du XXIV^e Congrès international d'histoire de l'art*. Bologne, 1979, p. 31-37.
- 853 Je tiens à remercier M. Hérold des informations qu'il a bien voulu me fournir à ce sujet.
- 854 On peut voir une utilisation comparable de « cage » sous l'escalier dans une Annonciation. Voir Kurt, W. *The Complete Woodcuts...*, pl. 181.
- 855 *Ibid.*, pl. 179.
- 856 *Ibid.*, pl. 180.
- 857 Legrand, M. « Compte de recettes et dépenses... », p. 109-110.
- 858 Je tiens à remercier ici Michel Popoff de sa collaboration. Je lui suis entièrement redevable des données héraldiques avancées dans cette notice.
- 859 Claude de France, fille d'Anne de Bretagne, portait écartelé de France et de Bretagne, armes qu'elle mit au 2 d'un parti des armes de son époux (le futur François I^r). Ici le blasonnement se lit « d'azur à trois fleurs de lis d'or mi parti écartelé aux 1/4 d'azur à 3 fleurs de lis d'or, aux 2/3 d'hermine plain ».
- 860 « Parti, au I écartelé, au 1 de gueules au rais d'escarbouche d'or (Navarre), au 2 d'or à deux pals de gueules (Foix), au 3 d'or à deux vaches de gueules clarinées et colletées d'azur (Béarn), au 4 d'azur à 3 fleurs de lis d'or au bâton componé d'argent et de gueules (Évreux), sur le tout d'or à deux lions passants de gueules (Bigorre), au II coupé, au 1 parti de gueule à la tour d'or (Castille) et de gueules au pal d'or (Aragon), au 2 palé de six pièces d'or et de gueules (Aragon), embrassé à senestre et brochant d'argent du lion de pourpre (Léon). » Il s'agit très probablement, précise M. Popoff, d'une mauvaise interprétation des armoiries portées par les « issus d'Aragon ». À son avis, ces armoiries sont celles de Jean de Foix, fils d'Éléonore d'Aragon et non celles de Gaston de Foix qui, étant fils de Jean de Foix et de Marie d'Orléans, aurait placé dans ses armoiries les lis royaux au lambel d'argent.
- 861 Dupieux, P. *Les Institutions royales...*, p. 27-35.
- 862 Michel Popoff a bien voulu me préciser, en effet, qu'il n'y a apparemment pas de trace de lambel sur les armes de France, ce qui implique une exécution après l'accession de François I^r au trône en 1515. Mais le mauvais état de conservation de la peinture ne lui permet pas d'être absolument affirmatif sur ce point.
- 863 En effet, à sa mort en 1500, son fils Gaston de Foix hérita du comté jusqu'à sa propre mort, sans héritier, en 1512. Le comté revint alors à la couronne de France. En mai 1513, c'est Anne de Bretagne qui est déclarée comtesse d'Étampes.
- 864 À l'exception d'un document bien connu relatif à la construction de la « chapelle du sépulchre » à Notre-Dame d'Étampes en 1513-1515. Voir Legrand, M. « Compte de recettes et dépenses... », p. 96.
- 865 AD Yvelines : III Q 9 (Boissy-le-Sec) ; III Q 10 (Bouterville, Bouville, Brières-les-Scellés) ; III Q 13 (Chalo-Saint-Mars) ; III Q 25 (Étampes) ; III Q 55 (Morigny-Champigny) ; III Q 57 (Ormoy-la-Rivière) ; III Q 68 (Puiselet-le-Maraïs) ; III Q 85 (Saint-Hilaire) ; III Q 92 (Valpuiseaux). Voir aussi Lefèvre, L.-E. *Oeuvres d'art diverses...*, p. 52-53.
- 866 Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 255 : Cité « Une croix, les feuilles couvrant le bâton ; deux chandeliers d'argent ; deux encensoirs, une navette avec sa cuiller et sa chaîne ; une petite croix d'argent ; une croix d'argent en reliquaire ; une vierge d'argent ; un Saint-Basile en vermeil ; deux burettes et un plat d'argent ; une tasse. »
- 867 Nous remercions Laurence de Finance et Michel Hérold pour leur aide amicale avant la dépôse des verrières du Baptême du Christ et de l'Arbre des sibylles en 1999.
- 868 Lefèvre, Eugène. « Note biographique sur maître Jean Hué d'Étampes au XV^e siècle », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1913, p. 44-60.
- 869 Réalisée depuis échafaudage par Julia Fritsch et Michel Hérold.
- 870 Lefèvre E. « La verrière de maître Jean Hué dans l'église Notre-Dame d'Étampes et la nudité traditionnelle du Christ dans la scène du Baptême », *Revue de l'Art chrétien*, t. LXIII, p. 237-242.
- 871 C'est le cas à Saint-Étienne-du-Mont à Paris ou à Nemours. On pourrait encore envisager l'hypothèse de panneaux provenant d'une Prédication de saint Jean-Baptiste disparue, mais de même facture que le Baptême du Christ, « recousus » ensemble.
- 872 Reynaud, Nicole. « Les vitraux du chœur de Saint-Séverin », *Bulletin monumental*, 1985, p. 25-40 ; Gatouillat, Françoise et Lautier, Claudine. « De la Sainte-Chapelle à la Sainte-Chapelle », *Les Vitraux parisiens de la Renaissance...*
- 873 Lefèvre, E. « Note biographique... », p. 44-60.
- 874 On sait aussi que Jehan Hué fut enterré dans le chœur de l'église Notre-Dame et qu'il y avait fondé avant 1477 un salut solennel en l'honneur de la Visitation et de l'Annonciation et une cérémonie pour son anniversaire. Voir Lefèvre, E. « Note biographique... », p. 44-60.
- 875 Voir l'étude critique sommaire de la verrière.
- 876 *Les vitraux de Paris, de la région parisienne...*, p. 70, 76, 80-81.
- 877 Guilhermy, François de. *Description des localités de la France*, BNF, Ms., Nouv. acq. fr. 6100, f° 96-98.
- 878 Cette date est donnée par Guilhermy, *op. cit.* Elle était présente dans le vitrail sous la forme « RESTITUTUM ANNO MDCCCLXXIII », signalée par Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 337 et visible sur la photographie qui accompagne l'article de Lefèvre, E. « Les inscriptions prophétiques dans le vitrail des sibylles de l'église Notre-Dame d'Étampes », *Revue de l'Art chrétien*, 1910, p. 259-264. L. Marquis, *op. cit.*, p. 282-285, signale que le vitrail a été restauré grâce à une initiative privée, ce qui expliquerait le mutisme des archives des Monuments historiques.
- 879 On ne connaît pas le détail des restaurations menées sous la responsabilité du service des Monuments historiques en 1910, 1941 ou 1959.
- 880 Par J. Fritsch et M. Hérold.
- 881 Restaurés à l'exception de leurs jambes.
- 882 On relève ici des restaurations importantes et des désordres dont ne fait pas suffisamment état le travail de Lefèvre, E. « Les inscriptions prophétiques... ».
- 883 Lactance (vers 260-vers 320) est l'auteur de *l'Institutiones divinae*, publié en 1465. Les textes de Filippo Barbieri sont empruntés à l'ouvrage *Dicordantiae monnidae inter sanctum Hieronymum et Augustinum*, paru en 1481.
- 884 Lafond, Jean. *Le Vitrail français*. Paris : 1958, p. 214 et 255, reconnaît en elle l'une des œuvres majeures des ateliers parisiens entre 1550 et 1560 et relève la discrépance de l'usage des émaux.
- 885 Toutes les informations concernant les verrières disparues sont tirées de

- 292
- Legrand, M. « Compte de recettes et dépenses... », p. 72-116.
- 886 J. D. « Le vitrail de saint Clément dans l'église de Notre-Dame d'Étampes », *L'Abeille d'Étampes*, 13, 20, 27 mars et 24 avril 1869. Voir aussi Caillet, Armand. « Le vitrail de Saint-Clément à l'église Notre-Dame d'Étampes », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1947, p. 15-18.
- 887 Voir Wey, Francis. « Rome », *Le Tour du monde*, vol. XVIII, 1868, p. 368.
- 888 voir aussi Suau, Jean-Pierre. « Alfred Gérante et le « vitrail archéologique » à Carcassonne au milieu du XIX^e siècle », *Congrès archéologique de France*, 1973 (Aude), p. 629-645.
- 889 Lasteyrie, Ferdinand de. « La peinture sur verre au dix-neuvième siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, 1861, p. 129-142 ; ici p. 134.
- 890 Voir Brisac, Catherine ; Leniaud, Jean-Michel. « Adolphe-Napoléon Didron ou les médias au service de l'art chrétien », *Revue de l'Art*, n° 77, 1987, p. 33-42 ; Costa, Vanina. *Adolphe Didron (1806-1867)*. Mémoire de l'École du Louvre, 1987.
- 891 Grodecki, Catherine. *Documents du Minutier central des notaires de Paris : Histoire de l'Art au XVI^e siècle*, t. I^{er}, 1985, p. 190-191, n° 241 et pl. V.
- 892 AD Yvelines : I V 598.
- 893 La date exacte du déplacement n'a pas pu être déterminée, elle doit se situer entre les deux visites effectuées par Guilhermy en 1844 et en 1871 (BNF, Ms, Nouv. acq. fr. 6100, p. 96). Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 42-45.
- 894 Dans sa description de 1844, Guilhermy mentionne seulement trois statues (Vierge, saint Laurent et autre saint) ; il n'évoque pas plus les anges en 1871.
- 895 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 45. La date de destruction du château est donnée dans une notice communale (AD Loiret : G 206, vers 1942).
- 896 L'état des lieux dressé les 25 et 26 novembre 1822 mentionne simplement pour la chapelle d'Andonville des « lambris dans tout le pourtour en bois de chêne, en bon état » (AD Loiret : 3 E 37669).
- 897 Pons, Bruno. *De Paris à Versailles, 1699-1736*. Strasbourg : Association des Publications près les universités de Strasbourg, 1986, p. 195 et 166.
- Nous remercions Bruno Pons† pour son avis sur cet ensemble.
- 898 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 45. Aucune indication plus précise n'a pu être obtenue.
- 899 Ils « sont l'œuvre de MM. Pommery et Déjoux, menuisiers à Chalo » (*Bulletin paroissial* n° 405, 29 août-5 septembre 1976).
- 900 *La Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Versailles*, n° 626, 1890, p. 5.
- 901 Darcel, Alfred. « L'ecclésiologie à l'Exposition », *Annales archéologiques*, t. XV, 1855, p. 362. Voir aussi *Exposition universelle de 1855 : Rapports du Jury mixte international*, p. 1151-1152.
- 902 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 46. Voir aussi plusieurs lettres de Lucien Magne, inspecteur général des Monuments historiques, du mois de janvier 1907 (ministère de la Culture et de la Francophonie, direction du Patrimoine : Bureau des objets mobiliers).
- 903 Voir Gélis, J. « Les « Corps-Saints » d'Étampes... », p. 168-195.
- 904 Guibourgé, L. « Église Notre-Dame d'Étampes : la fresque de sainte Julienne... », p. 12-18.
- 905 Bordeaux, Jean-Luc. *François Le Moyne and his* *Generation, 1688-1737*. Paris : Arthéna, 1984, n° 66, p. 107. Cette notice précise que l'original, peint en 1725-1727 et connu par plusieurs gravures, est aujourd'hui perdu et remplacé par une copie dans la sacristie de l'église.
- 906 Auzas, Pierre-Marie. « Précisions sur Michel Corneille et ses fils », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1961. Paris, 1962, p. 45-58. Voir p. 54.
- 907 Chatenet, M. *Dossier d'Inventaire : Étampes, Hôtel-Dieu*. Paris : Service régional de l'Inventaire général Île-de-France, 1984.
- 908 AD Essonne : II-D-3 (carton 23), *Inventaire...*, 1791, p. 8.
- 909 Nous tenons à remercier A. Brejon de Lavergnée, conservateur général du Patrimoine, chargé du musée des Beaux-Arts de Lille, pour son aide et ses conseils, de même que Jacques Foucart, conservateur général du Patrimoine au musée du Louvre.
- 910 Exposition : *Annibale Carracci e i suoi incisori*. Rome : École française de Rome, 1986, p. 88-91 (« Le Christ et la Samaritaine ») et p. 59-62 (« Le Christ et la Cananéenne »).
- 911 L'original est à la Pinacothèque de Munich.
- 912 Wildenstein, Daniel. « Les œuvres de Charles le Brun d'après les gravures de son temps », *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-août 1965, p. 17, n° 99.
- 913 On ne connaît pas l'original de ce tableau, mais plusieurs gravures dans les deux sens (BNF, Est. : H 180756, 180757, 180758).
- 914 Rouen, musée des Beaux-Arts. Voir Rosenberg, Pierre. *Rouen - Musée des Beaux-Arts : Tableaux français du XVII^e siècle*. Paris : RMN, 1966, p. 36 n° 8.
- 915 Les toiles représentant « Saint Mathurin et saint Hubert » sont citées par Guilhermy, *Description...*, 1844, 1871, 1875, fol. 111.
- 916 Le tableau a été classé au titre des Monuments historiques en 1962.
- 917 Brejon de Lavergnée, Arnauld. *L'Inventaire Le Brun de 1683 : La collection des tableaux de Louis XIV*. Paris : RMN, 1987, p. 327, n° 306 ; *Annibale Carracci e i suoi incisori...*, p. 224. Voir Loire, Stéphane. « Le Salon de 1673 », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1992, Paris, 1993, p. 51.
- 918 Auzas, P.-M. « Précisions sur Michel Corneille... », p. 51. Voir Archives des musées nationaux : I DD 11, fol. 147A. A sa séance du 22 fructidor an V (8 septembre 1797), le jury avait mis en réserve « L'Assomption de la Vierge par Michel Corneille » (Cantarel-Besson, Yveline. *Musée du Louvre (janvier 1797-juin 1798) : Procès-verbaux du Conseil d'administration du « Musée central des Arts »*. Paris : RMN, 1992, p. 150).
- 919 Archives des musées nationaux : I DD 19, fol. 108 : hauteur : 2,54 m, largeur : 2,14 m.
- 920 Jal, Augustin. *Dictionnaire critique de biographie*. Paris : 1872, p. 1237-1238. L'auteur précise que Jean-Juste signait Vandeuil et qu'en 1716 il épousait Geneviève Madeleine Dauphin de Sainte-Marie, fille d'un sculpteur connu pour des travaux à Versailles.
- 921 Voir Garnier, Nicole. *Antoine Coyse (1661-1722)*. Paris : Arthéna, 1989, n° 42, p. 110-111 et fig. 54.
- 922 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 98, note 1. Dans une lettre « à Messieurs du Directoire du district d'Étampes » datée du 29 décembre 1790, le curé de Notre-Dame propose de placer dans le chœur de cette église « les tableaux de Sainte-Croix pour décoration » (AD Yvelines : III Q 25). Selon toute vraisemblance, la *Résurrection* faisait partie des huit tableaux « d'environ onze à douze pieds, sur différentes largeurs, représentant divers sujets » (AD Yvelines : III Q 25, publié par Legrand, M. « Notes pour servir à l'histoire de l'église collégiale Sainte-Croix », p. 269-270). Aucun compte qui aurait permis de connaître éventuellement les détails d'une commande n'a été retrouvé.
- 923 D'après Marquis, L. *Les Rues d'Étampes...*, p. 262, ce tableau a été donné vers 1832 par Alexandre de la Borde, aide de camp de Louis-Philippe. Étant donné l'erreur manifeste sur la date, que doit-on penser du donateur ? Ici encore, une source fait cruellement défaut. Voir aussi Foucart, Bruno. *Le Renouveau de la peinture religieuse en France (1800-1860)*. Paris : Arthéna, 1987.
- 924 Saint-Périer, Raymonde de. « Morigny et son abbaye... », p. 17.
- 925 Erlande-Brandenburg, Alain. *Le roi est mort*. Paris : Arts et Métiers graphiques, 1975, p. 164 et fig. 117.
- 926 Adhemar, Jean. « Les tombeaux de la collection Gaignières », *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-septembre 1974, n° 903, p. 162. Cette dalle porte les dates 1372, 1385 et 1349.
- 927 Exposition : *Tresors sacrés, trésors cachés : Patrimoine des églises de Seine-et-Marne*. Paris, musée du Luxembourg, 1988, p. 170 (notice de Françoise Baron sur la Vierge et l'enfant de Rampillon ; pour Cucharmoy et Varennes-sur-Seine voir du même auteur, *ibid.*, p. 172 et 176).
- 928 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 23-31. Voir note 1.
- 929 *Ibid.*, p. 26-27. On sait en outre que le proviseur de la fabrique,

- le drapier « Jehan Pâris et Claude Chantereau, tailleur d'ymaiges, furent aud. lieu de Paris veoir et visiter les sépulchres dud. lieu pour mieux conduire l'affaire de lad. chapelle dud. sépulchre » (Legrand, M. « Compte de recettes et dépenses... », p. 96).
- 930 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 29. Alors que M. Legrand la considérait comme moderne, nous pensons qu'il s'agit bien de la sculpture réalisée en 1513-1515. Elle est aujourd'hui couverte d'un badigeon gris.
- 931 Fleureau, B. *Les Antiquitez...*, p. 557-560. Voir aussi Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 16-17.
- 932 Adhemar, Jean. « Les tombeaux de la collection Gaignières », *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, juillet-août 1976, n° 1572 et n° 1408, p. 56. Voir aussi n° 1393, p. 53 : tombeau de Guillaume de Guéguen (mort en 1505)
- à Saint-Pierre de Nantes ; n° 1351, p. 46 : tombeau de Marie de Savoie (morte en 1500) aux Cordeliers de Dijon, où la défunte est représentée agenouillée et non pas gisante ; n° 1242, p. 29 : tombeau de Jean de Plessis et de sa femme (morts en 1476 et 1479) à l'église de Parnay ou encore le n° 1212 p. 24 : tombeau de Jean de Mongroy et de sa femme (morts en 1458 et 1472) à la chapelle du château d'Épagny ainsi que le tombeau de Pierre de Brezé (mort en 1465) et de sa femme à Notre-Dame de Rouen (n° 1189 p. 20).
- 933 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 11-23. Voir plus particulièrement p. 12-13.
- 934 voir aussi Grodecki, Catherine. *Documents du Minutier central des notaires de Paris : Histoire de l'Art au XVI^e siècle*. Paris : Archives nationales, t. II, 1986, p. 149, n° 709. Il s'agit d'une déclaration de Félix Lemoine, « maître tombier sous la porte Saint-Michel » à propos d'un marché de fontaine pour Claude d'Aligre (31 décembre 1555). Sans doute fait-il partie d'une dynastie, car un Jean Lemoine, tombier à Paris, aurait signé une pierre tombale datée 1526 (Male, É. *L'Art religieux de la fin du Moyen Âge en France*. Paris : Armand Colin, 1949, p. 425).
- 935 Male, É. *L'Art religieux...*, p. 425-426.
- 936 Selon une inscription au revers, le groupe fut « remis à neuf » en 1886. Il est probable que l'on ait alors ajouté aux trois figures préexistantes l'arbre ainsi que le socle.
- 937 Voir à ce sujet Fritsch, J. « L'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Quelques exemples dans le canton d'Étampes », dans Association Étampes-Histoire. *Le Pays d'Étampes au XIX^e siècle...*, p. 276-284.
- 938 Lefèvre, L.-E. *Œuvres d'art diverses...*, p. 49 et suiv.
- 939 *Ibid.*, p. 47-48.
- 940 Ce poinçon fut insculpé le 27 juin 1663 (Carré, Louis. *Les Poinçons de l'orfèvrerie française*. Paris : Louis Carré, 1928, p. 131).
- 941 Plouvier, Martine ; Hérold, Michel. *La Ville de Noyon*. Amiens : Inventaire général AGIR, 1987, p. 156. Nous tenons à remercier Mme Bimbenet-Privat qui a bien voulu nous signaler que l'absence de poinçon de maître s'expliquait sans doute par la réfection de la coupe, de la fausse coupe et du pied, alors que le nœud – datable du début du XVII^e siècle – fut conservé.
- 942 Attesté dans l'église en 1790 : « devant d'autel de cuir doré » (AD Yvelines : III Q 68).

Index

Pour les monuments et les sites d'Étampes, se reporter aux monographies mentionnées dans la table des matières, p. 305. L'italique signale les noms de lieux ou d'édifices, le romain les noms communs et les noms propres. Les noms de lieux non suivis d'une mention de département sont situés en Essonne.

A

Adam, Alphonse, architecte 197.
Albert, abbé de Morigny 101.
Alençon, comtesse d' 62.
Alleaume, Ferry, maire d'Étampes 142.
Alleaume, Jacques, fils de Ferry 142.
Ambleny, donjon d' (Aisne) 58.
Androuet Du Cerceau, Jacques 118, 120.
Angers, David d', sculpteur 192, 193.
Angot, Pierre 98.
Anjubert, architecte municipal 68, 150, 180.
Anne de Bretagne 47, 245.
Anseau, membre de la famille des Garlande 101, 102.
Ardenne, ferme d' (Saint-Hilaire) 216.
Arpajon 29.

Audren, Guillaume, prévôt d'Étampes 145.
Aumônerie Notre-Dame (Étampes) 176.

B

Barbier, Julien, architecte 227.
Barnabites, couvent des (Étampes) 35, 114, 135.
Baron, procureur de l'abbaye de Morigny 104, 106.
Barré, Frédéric, maire-adjoint d'Étampes, peintre amateur 187, 189, 258.
Barré, Jean-Benoît-Vincent, architecte 232.
Bartaumieux, Édouard Victor, commissaire-priseur 68.
Beauvais, fermes de (Valpuiseaux 216, Morigny-Chamigny 217, 219).
Béguines 37.
Bélanger, François-Joseph, architecte 232.
Bénard, Pierre-Nicolas, architecte 230.
Bénédictines 74.
Berchère, Narcisse, peintre 189.
Berthelot, entrepreneur 68.
Bizot, peintre 143.
Blanche de Castille 47.
Blondel, architecte 194.
Boileau, Louis-Charles, architecte 192.
Bois-Bourdon, chevalier de 47.

Bois-Regnault, ferme (Chalo-Saint-Mars) 216.
Boissy-le-Sec 62, 73, 74, 118, 217, 218, 221, 247, 253, 255, 258, 264.
Boncerf, Claude-François, médecin 164, 169, 177.
Bonnard, Jacques-Charles, architecte 230.
Bonnelles, seigneur de 113.
Bonnes (Chamardane) 114.
Bouraine, Marie, veuve Poillouë de Saint-Périer 189.
Bourges, cathédrale de (Cher) 99.
Bourgneuf, château du (Étampes) 118, 161, 175, 221.
Boutarvilliers, famille 64.
Bouterville 73, 217, 247, 258, 265.
Bouville 75, 114, 118, 217, 218, 248, 255, 258, 265.
Bouville, famille de 61.
Bouzonnet-Stella, Claudine 267.
Boyetet de Boissy, Charles Hector François, lieutenant de cavalerie 71.
Boyeret de Mérouville, Charles 71.
Brie française 215.
Brières-les-Scellés 64, 73, 74, 104, 117, 216, 217, 219, 255, 263, 269.
Brisé, Pierre, tombier à Paris 265.

Broillart, Jeanne de, épouse de Jean des Mazis 104.
Brunehaut (Morigny-Chamigny) 118.
Buffet, Alexis-Louis, abbé de Saint-Basile 93, 255, 269.
Bruval ou Brizerval, hôpital (Étampes) 37.

C

Cailloux, entrepreneur 68.
Calixte II 102.
Camelot, Robert, architecte 48, 131.
Can, Cantien et Cantienne, saints 172.
Capétiens 61, 62.
Capucins, couvent des 37, 114, 135.
Célestins de Marcoussis 106, 165, 216.
Chalo-Saint-Mars 64, 73, 74, 118, 216, 217, 218, 224, 247, 253, 255, 258, 269.
Chalouette (rivière) 31, 32, 34, 37, 41, 132, 153, 155, 216, 217.
Chamenoys, Jehan, sculpteur 264.
Champigneulle, peintre-verrier 252, 253.
Chanteloup, château de (Arpajon) 29.
Chantereau, Claude, sculpteur 264.
Chardin, G., lieutenant de la prévôté d'Étampes 189.
Charles d'Anjou 46.

Charles III de Chastillon 64.
Charles le Chauve 31.
Charles le Téméraire 117.
Charles VII 29.
Charles, duc de Berry 47, 63.
Charolais, comte de 47.
Chartres, cathédrale 57, 86, 87, 89, 97, 241.
Chartres, diocèse de 73.
Chastillon, famille de 66.
Château, ferme dite du (Brières-les-Scellés) 216, 218, 221.
Château-Gaillard (Les Andelys, Eure) 56.
Châteaudun, donjon de 56, église de la Madeleine de 87, (Eure-et-Loir).
Châteaufort, donjon de (Yvelines) 58.
Châtelain, Jean, maçon et couvreur 195.
Châtillon, famille 112, 114.
Chauflat, architecte 48.
Chéron, François 149.
Chevreuse, donjon de (Yvelines) 58.
Chevreuse, vallée de (Yvelines) 215.
Chinon, chapelle Sainte-Radegonde de 241, tour du Moulin de 59 (Indre-et-Loire).
Clartan, Armand, maire d'Étampes 170.
Claude de France 41, 47, 245.
Clifford, tour (York, Grande-Bretagne) 58.
Clozier, apothicaire 161.

- Collart-Dutilleul, Étienne-Louis 229.
- Compiègne, tour Beauregard de (Oise)* 41, 59.
- Compton Wynyates (Warwickshire, Grande-Bretagne)* 68.
- Condé, prince de 113, 115.
- Constance, reine 32, 41, 46, 153, 172.
- Constans, Nicolas, charpentier 195.
- Corbeil, Michel de, archevêque de Sens 176.
- Cordeliers 36, 37, 114.
- Corpechot, Flore Pauline 68.
- Cotte, Robert de, architecte 230.
- Couturier, Guillaume, ancien fermier général 71.
- Coysevox, Antoine, sculpteur 230.
- D**
- Darblay, Robert, mègissier 142.
- Davioud, Gabriel, architecte 191, 192.
- Debergue, Antoine, sculpteur 187.
- Delorme, Philibert, architecte 151.
- Desmazis, Anne-Charlotte Henriette 121.
- Dezallé, Joseph, menuisier 187.
- Diane de Poitiers 92, 112.
- Didron, peintre-verrier 253.
- Dourdan* 29, 102, 215.
- Drouas de Boussey, abbé de Morigny 106.
- Dufresne-Saint-Léon, Louis César Alexandre 230.
- Dujonquoy-Langevin, Auguste, maire adjoint d'Étampes 142.
- Dupré de Saint-Maur, François Joseph 145.
- Dupuis, Claude, mègissier 142.
- Duquesne, architecte 190.
- Durand, Marie 144.
- Duris, Jacques, secrétaire des finances 144.
- E**
- Écouen (Val-d'Oise)* 145.
- Édouard III 29.
- Essonne (rivière)* 112.
- Estrées, Gabrielle d' 112.
- Étréchy* 93, 101, 104, 215.
- Eudes, roi 27.
- Évezard, Janbourg (Étampes)* 37, 135, 201.
- Évezard, porte (Étampes)* 161.
- Evraud, seigneur du Puiset 101.
- Évreux, Louis d' 44.
- F**
- Farcheville, château de, (Bourville)* 61, 62, 114, 118, 218, 221, 255.
- Farcheville, Châtillon de 114.
- Fécamp (Seine-Maritime)* 31.
- Filière, ruisseau de la (Étampes)* 155.
- Fleury, abbaye de (Saint-Benoit-sur-Loire)* 74.
- Foix, comtes de 112.
- Fontainebleau, hôtel du Grand Ferrare (Seine-et-Marne)* 152.
- Fosse, la, manoir de (Chalo-Saint-Mars)* 118.
- François I^e 133.
- François II 135.
- Frenneville (Valpuiseaux)* 115.
- Fréteval, donjon (Loir-et-Cher)* 58.
- G**
- Gallardon (Eure-et-Loir)* 58.
- Garrez, Pierre-Joseph, architecte 106.
- Gaston V de Foix, comte d'Étampes 267.
- Gaudin, Sylvie, peintre-verrier 247.
- Gaultier, Guillaume, maître charpentier 195.
- Gayet, Jean, maître charpentier 47.
- Geoffroy Saint-Hilaire, Étienne, savant naturaliste 169, 176.
- Gérante, Alfred, peintre-verrier 252.
- Gérante, Henry, peintre-verrier 252, 253.
- Gerôme, Jean-Léon, peintre 192.
- Girard, Augustin, maçon 194.
- Gisors, tours d'enceinte (Eure)* 57, 59.
- Godin, Jean, maître maçon 47.
- Gouffier, Artus 267.
- Grand Saint-Mars (Chalo-Saint-Mars)* 227.
- Grandmaison, Auguste de 48.
- Grange-aux-Moines, la, ferme (Chalo-Saint-Mars)* 217.
- Guettard, naturaliste 161.
- Guinette, tour (Étampes)* 36, 41, 46, 155, 170, 176.
- Guyenne, duc de 47.
- H**
- Hacte, famille 149.
- Hardouin Mansart, Jules, architecte 233.
- Hedingham, donjon de (Grande-Bretagne)* 58.
- Hémard, René, notable d'Étampes 115, 116.
- Hémard, René, seigneur de Danjouan 142.
- Henri de France 78.
- Henri I^r Beauclerc 31, 59, 77.
- Henri II 92.
- Henri III 113, 114.
- Henri IV 148, 155.
- Hermand, Joseph, sculpteur 232.
- Hochereau des Grèves, maire d'Étampes 162.
- Hotman, Lambert, orfèvre 267.
- Houdan, donjon de (Yvelines)* 58.
- Hudebert, Jean, maître juré 47.
- Hugues II de Bouville 64.
- Hugues le Grand, roi 27.
- Hugues, seigneur du Puiset 101.
- Hurault III, Jean, abbé de Morigny 105.
- I**
- Innocent II 28, 102, 173.
- J**
- Jacquier, maison, ébénisterie 255.
- Jappin, Étienne, secrétaire du roi 66.
- Jappin, Jean-François, chanoine de Verdun 66.
- Jean sans Peur 29.
- Jean, comte de Foix et d'Étampes 63, 91, 132, 245.
- Jean, duc de Berry 29, 62.
- Jeanselme Ainé, ébéniste 189.
- Jeurre (Morigny-Champigny)* 63, 221.
- Jollivet, architecte 177.
- Jouy, Joseph-Nicolas, peintre 261.
- Juine (rivière)* 34, 36, 48, 112, 131, 132, 216, 217.
- Juineteau (rivière)* 36.
- Julienne de Nicomédie, sainte 258.
- K**
- Kreyenbichl, ébéniste 255.
- L**
- La Fayolle, Catherine de 258.
- La Forêt-le-Roi* 115.
- La Grange Bléneau (Seine-et-Marne)* 68.
- La Roche-Guyon (Val-d'Oise)* 58.
- Lalande, Pierre, maître maçon 47.
- Languet de Gergy, archevêque de Sens 165.
- Laon (Aisne)* 104.
- Lassus, Jean-Baptiste, architecte 187.
- Lastier, Jean, maître charpentier 47.
- Laurent-Gsell et Cie, manufacture de vitraux 189.
- Le Bégué de Majainville, abbé de Morigny 106.
- Le Gras, Simon, abbé de Morigny 104.
- Le Moine, tombier 265.
- Le Tellier, Marie-Magdelaine 69.
- Leceur, Charles-Justin, architecte 235.
- Lefèvre, Jehan, peintre-verrier 250.
- Lempereur, Adrien, maître fondeur 105.
- Lenoir, receveur municipal à Étampes 93.
- Leprince, L.-F., sculpteur 233.
- Le Ragois, Bénigne 118.
- Les Andolys (Eure)* 41.
- Letavernier, architecte municipal 150, 183.
- Leveux, Lucien, sculpteur 232.
- Lhunery, ferme (Chalo-Saint-Mars)* 216.
- Loches (Indre-et-Loire)* 41.
- Londres, tour de (Grande-Bretagne)* 55.
- Lorin, atelier de vitrail 253.
- Lorme, Caroline de, vicomtesse de Venancourt 107.
- Loucette (rivière)* 31, 32, 131, 132, 155, 217.
- Louis VI le Gros 28, 32, 35, 37, 47, 57, 59, 95, 102, 172.
- Louis VII le Jeune 35, 37, 95, 172.
- Louis VIII 46.
- Louis XI 34, 117.
- Louis XII 47, 133.
- Louis, saint 46, 62.
- Loup, tour du (Étampes)* 155.
- Lucius III 47, 97.
- Lucheuix (Somme)* 68.
- M**
- Macaire, abbé de Morigny 102.
- Magasin de subsistances* 175.
- Magne, Auguste-Joseph, architecte 107, 184, 187, 189.
- Magne, Marcel, architecte 41.
- Magne, Pierre, architecte municipal, architecte de la ville 42, 78, 79, 93, 131, 134, 177, 182, 183, 184, 187, 190, 193, 194, 197.
- Maladrerie de Saint-Lazare (Étampes)* 32, 35, 37.
- Marguerite de Provence 35.
- Mathurins 36, 37.
- Mathurins, couvent des (Étampes)* 115.
- Maurepas, donjon de (Yvelines)* 58.
- Maynon, Vincent François, secrétaire du roi et surintendant des finances du duc de Berry 66.
- Maynon, Vincent-Michel, président au Parlement 66, 67.
- Mazis des, ou Desmazis, famille 112.
- Mazis, Gédéon des 118.
- Mazis, Jean ou Jehan des 64, 74, 104.
- Mazis, Pierre des 229.
- Méhu, Eugène, architecte 227.
- Méault, Pierre, seigneur de Bonnes 114.
- Mézières* 213.
- Mézières, ferme de (Puiset-le-Marais)* 221.
- Mézières, sculpteur 232, 233.
- Michau, Pierre-Toussaint, architecte municipal 183, 190, 193.
- Millet, Guillaume 63.
- Moissac, abbaye de (Tarn-et-Garonne)* 58.
- Mollien, comtesse de 107, 230.
- Mollien, famille 230.
- Montfort, sire de 56.
- Montgommery, tour (Paris, palais de la Cité détruit)* 59.
- Morigny, abbaye de* 27, 28, 32, 73, 74, 95, 128, 132, 247, 253, 269.
- Morigny-Champigny* 118, 216, 217, 224.
- Morin, Jean, seigneur des Carneaux 118.
- Morize, Antoine, maître maçon 177.
- N**
- Namouillet (Seine-et-Marne)* 145.
- Navarre, roi de 113.
- Neanfles-Saint-Martin (Eure)* 58.
- Nemours (Seine-et-Marne)* 55.
- Nicolas I^r, abbé de Morigny 104.
- Niort (Deux-Sèvres)* 68.
- Noncourt, ferme de (Bouville)* 221.
- Notre-Dame de Villiers-aux-Nonnains, abbaye* 216, 255.
- O**
- Orléans (Loiret)* 97.
- Ormoy-la-Rivière* 217, 224, 258, 264, 265.
- P**
- Pajou, Augustin, sculpteur 233.
- Paviot, famille 62, 63, 112.
- Paviot, Jean de 69.

- Pernes, tour Ferrande de (Vaucluse) 46.
- Pertit-Ducoudray, Thomas, premier échevin 162.
- Petau, Jacques, conseiller du roi, bailli 92.
- Petau, Nicolas, lieutenant général du bailliage 115.
- Petit Saint-Mars, résidence du (Chalo-Saint-Mars) 62.
- Petit, Germain 229.
- Petitbon, Guillaume 64.
- Petites Poëles, ferme des (Brières-les-Scellés) 216.
- Petitgrand, Louis, architecte 93.
- Philippe Auguste 32, 35, 36, 46, 47, 53, 57, 59, 78, 97, 123, 153, 194.
- Philippe de France 78.
- Philippe I^{er} 35, 37, 95, 101, 104.
- Philippe Le Bel 44.
- Picart de Noir-Épinay, maire d'Étampes 162.
- Pierre IV, abbé de Motigny 104.
- Pisseleu, Anne de 112, 114.
- Poëles Vieux, ferme des (Brières-les-Scellés) 216.
- Poilloüe de Saint-Mars, marquis 48.
- Poilloüe de Saint-Périer, César Joachim 189.
- Poitiers, Diane de 140.
- Pommeret, Michel, maître maçon 195.
- Ponnille, Pierre 142.
- Pons, donjon de (Charente-Maritime) 54.
- Port-Royal (Yvelines) 115.
- Porterolles, bastille des (Étampes) 32, 132, 155.
- Presbytère Notre-Dame (Étampes) 126.
- Provins, donjon de (Seine-et-Marne) 58.
- Puisellet-le-Marais 217, 218, 258.
- Puisellet-le-Marais, église de 74, 117, 216, 217, 218, 239, 258, 263, 265, 269.
- Pussay, seigneur de 113.
- R**
- Rabier, François, épicer 145.
- Rambouillet (Yvelines) 215.
- Ramec, Daniel, architecte 183, 184.
- Refuge, Henri de, abbé de Morigny 105.
- Regnault, abbé de Morigny 102.
- Regnault, Adrien Constant Esprit, comte de Barres 229.
- Requin, Henri, peintre 244.
- Richer, archevêque de Sens 101.
- Rivière des Prés (Étampes) 132, 155.
- Robert le Pieux 31, 32, 37, 39, 40, 77, 78, 89, 128, 173.
- Robert, Alfred Émile 68.
- Robert, comte de Leicester 47.
- Robert, Hubert, peintre, paysagiste 232.
- Robert, Louis-Valentin-Élias, sculpteur 192, 193.
- Robert, roi 27, 172.
- Rochechouart, Anne de 118.
- Rochester, donjon de (Kent, Grande-Bretagne) 58.
- Roguet, F., restaurateur 142.
- Roiger, François 118.
- S**
- Saclay 115.
- Saint-Chéron 215.
- Saint-Cloud, château de (Hauts-de-Seine) 233.
- Saint-Cyr-la-Rivière, donjon de 58.
- Saint-Denis, abbatiale de (Seine-Saint-Denis) 57, 79.
- Saint-Germain de Corbeil 241.
- Saint-Germain-des-Prés (Paris) 74, 79.
- Saint-Germain-les-Étampes, église paroissiale 102, 106.
- Saint-Germer-de-Fly (Oise) 101.
- Saint-Hilaire 74, 115, 216, 217.
- Saint-Jacques de Béziers 32.
- Saint-Jacques de l'Épée, commanderie de l'ordre castillan de 37, 112, 114, 132.
- Saint-Jacques, faubourg (Étampes) 35.
- Saint-Jacques, porte (Étampes) 160, 161.
- Saint-Jean du Haut-Pas, hôpital (Paris) 37.
- Saint-Laurent, chapelle du château d'Étampes 57.
- Saint-Martin de Bouville, église de 75.
- Saint-Martin, faubourg (Étampes) 31, 32, 34, 36, 37, 115, 155, 201.
- Saint-Martin-des-Champs (Paris) 78, 79.
- Saint-Médard, prieuré (Chalo-Saint-mars) 74.
- Saint-Pierre de Montmartre (Paris) 78.
- Saint-Pierre, faubourg (Étampes) 31, 32, 35, 36, 37, 49, 155, 201.
- Saint-Sauveur-en-Puisaye, donjon de (Yonne) 58.
- Saint-Seurin, chapelle (Étampes) 77.
- Salazar, Galeas de 264.
- Salazar, Jean de, abbé de Morigny 104, 105.
- Salazar, Tristan de 91.
- Sandrier, sculpteur 93, 150.
- Saponay (Aisne) 68.
- Saulay, Louis-François, marchand de biens 98.
- Saulx-Tavannes 115.
- Senlis (Oise) 41.
- Sens (Yonne) 37, 73, 79, 97, 128.
- Sens, archevêque de 115.
- Serlio, Sebastiano, architecte 152.
- Simoneau père, maître maçon 230.
- Simonneau, maire 166, 167.
- Société d'agriculture de l'arrondissement d'Étampes 169.
- Souzy-la-Briche 107.
- Stella, Jacques, peintre 267.
- Suger, abbé 47.
- T**
- Tabart, serrurier 93.
- Talaru, César Marie de 229.
- Talaru, Louis de 229.
- Thévin, abbé de Morigny 102, 103.
- Thion d'Étampes 27.
- Thirouin, Jacques Henri, négociant en farine 68.
- Thomas, abbé de Morigny 102.
- Thuillier, Baptiste, peintre décorateur 187.
- Tixier, Alain, charpentier 264.
- Tours, Grégoire de 131.
- Toussi, Hugues de, archevêque de Sens 128.
- Trinité, couvent de la (Étampes) 36.
- Troyes (Aube) 41.
- Turenne, vicomte de 115.
- V**
- Val-Saint-Germain, église du 258.
- Valory, marquis de 161.
- Valpuiseaux 75, 115, 117, 217, 219, 255, 263.
- Vaudremer, Joseph Auguste Émile, architecte 183.
- Vauroux, architecte 229.
- Velde, Jean-Juste van de, peintre 261.
- Velde, Justus van de, peintre 261.
- Venancourt, vicomte de 107.
- Vendôme, famille de 112.
- Vézelay (Yonne) 97.
- Viart, Amédée de 235.
- Viart, Charles de 233.
- Viel, Charles François, architecte 177, 180.
- Vigny, Claude-Louis-Victor de 121.
- Vigny, Guy-Victor de 121.
- Villesauvage, ferme (Étampes, paroisse Saint-Martin) 216.
- Villemarin, manoir de (Morigny-Champigny) 118, 216.
- Vincent de Paul, dit « monsieur Vincent » 115, 116.
- Viollet-le-Duc, Eugène Emmanuel, restaurateur, architecte 51, 55, 56, 57.
- Voisot, sieur 48.
- Vulgrin, chambellan de Philippe I^{er} 101, 102.
- Y**
- Yveline, forêt d' 95.

Résumé

Summary

Introduction

Les enquêtes de l'Inventaire général dans le canton d'Étampes ont donné lieu à des expérimentations méthodologiques depuis les années 1970. Elles mettent en évidence les fortes disparités observées entre Étampes et les dix communes rurales qui entourent la ville royale mais également les similitudes de mise en œuvre de l'architecture ordinaire. Les contributions des nombreux historiens et historiens de l'art qui ont accepté de collaborer à cet ouvrage ont été rédigées au début des années 1990.

I Du xie siècle à la guerre de Cent Ans

I, 1 Repères historiques

Au ix^e siècle, le comté d'Étampes, plus vaste que l'actuel canton, est un des éléments essentiels de la puissance naissante des premiers Capétiens qui, jusqu'en 1240, y résident souvent. Un système féodal complexe et le réseau de paroisses qui s'instaurent de 1100 à 1200 soutiennent le développement de l'agriculture et des échanges économiques.

La prospérité des campagnes au xii^e siècle encourage les fondations religieuses dont l'importante abbaye bénédictine de Morigny. Les V^e et VI^e conciles se déroulent à Étampes.

Au xiv^e siècle, récoltes médiocres, épidémies de peste et épisodes de la guerre franco-anglaise ruinent le pays qui demeure jusqu'en 1436 sous influence anglo-bourguignonne. Si bien que vers 1450, la région, exsangue, doit faire appel à des migrants pour assurer le repeuplement et la reconstruction.

Introduction

The surveys conducted by the Inventaire général in the canton of Étampes have allowed methodological experimentation since the 1970s. They show the important differences observed between Étampes and the ten rural communes that surround the royal city as well as the similarities in ordinary architecture. The contributions by the many historians and art historians who agreed to take part in this work were written in the early 1990s.

I From the 11th Century to the Hundred Years' War

I, 1 Historical reference points

During the 9th Century, the county of Étampes, which was larger than the present day canton, was a highly important element in the emerging power of the first Capetians who until 1240 often resided there. A complex feudal system and the network of parishes established between 1100 and 1200 supported agricultural and economic development.

During the 12th Century the countryside's prosperity encouraged religious foundations including the large Benedictine abbey at Morigny. The fifth and sixth Councils were held at Étampes.

In the 14th Century, poor harvests, epidemics of plague and the events of the Anglo-French wars ruined the countryside which remained under Anglo-Burgundian control until 1436. In about 1450, the region, which had been brought to its knees, had to call on migrants for its repopulation and reconstruction.

I, 2 Étampes, formation et développement de la ville et de ses faubourgs

Le long de la route de Paris à Orléans, entre Étampes-les-Vieilles localisé autour de Saint-Martin d'origine mérovingienne et Étampes-les-Nouvelles ou Étampes-le-Châtel, constituée autour du palais de Robert le Pieux dans le premier quart du XI^e siècle, le marché neuf Saint-Gilles se développe à partir de 1123 grâce à une charte de franchise.

Un axe secondaire nord-sud se constitue de part et d'autre du Perray à partir de la fondation, au début du VIII^e siècle, du prieuré Saint-Pierre, dépendant de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

Entre 1015 et 1025, la « rivière forcée », dérivation de la Juine peuplée de moulins, structure sur un kilomètre un espace urbain en expansion. La Grande Boucherie est reconstruite par Philippe Auguste. On sait à présent qu'elle se situait place du Marché-Notre-Dame. Des foires sont concédées par le roi aux établissements religieux en 1117, 1147 et 1160.

Le tracé de la première enceinte médiévale reste mal connu. Toutefois, la construction de la tour Guinette entre 1130 et 1150 et la fortification de la collégiale Notre-Dame, au début du XIII^e siècle, indiquent l'importance stratégique d'Étampes pour le pouvoir royal. Si le faubourg Saint-Martin a végété durant le haut Moyen Âge, Étampes, composé de cinq paroisses, fort d'environ 5 000 habitants au début du XIII^e siècle, accueillant des ordres mendiants pourvus depuis le XI^e siècle d'établissements hospitaliers, participe au « siècle du grand progrès » (1010-1150) grâce à l'essor démographique et à l'esprit d'initiative artisanal et économique.

I, 3 Les résidences royales d'Étampes

L'histoire des résidences royales d'Étampes est bien plus complexe qu'on ne l'a cru longtemps. Le palais de Robert le Pieux, construit à la fin du XI^e siècle à proximité de l'église Saint-Basile, comportait un donjon dont on a retrouvé des traces dans un registre terrier du XVI^e siècle et cumulait des fonctions résidentielles et militaires.

Quant au palais du « Séjour », affecté aujourd'hui au tribunal, il en demeure une salle basse à file de colonnes et salle haute lambrissée ainsi qu'une peinture murale à l'iconographie rare qui représenterait Saint Louis enfant accompagné de Blanche de Castille.

Du château fort qui comprenait trois corps de logis organisés autour d'une cour centrale, une chapelle et une grosse tour, il subsiste essentiellement un donjon – appelé depuis la fin du XVIII^e siècle tour Guinette – et deux pans de l'enceinte. Cet édifice majeur de l'architecture militaire médiévale et qui ne saurait être le palais de la reine Constance, peut être daté entre 1137 et 1147, date du départ à la croisade de Louis VII. Le caractère unique de son plan quadrilobé s'inscrit dans un mouvement de réaction aux donjons de tracés quadrangulaires amorcé à la fin du XI^e siècle.

I, 2 Étampes, formation and development of the city and its suburbs

Along the Paris Orléans road, between Étampes-les-Vieilles localised around Saint-Martin, which was of Merovingian origins, and Étampes-les-Nouvelles or Étampes-le-Châtel, built around the palace of Robert le Pieux in the first quarter of the 11th Century, the marché neuf Saint-Gilles (new market) grew from 1123 onwards under a franchise chart.

A secondary north-south development expanded from the direction of Perray, following the foundation, early in the 8th Century, of the priory of Saint-Pierre, a dependency of the abbey of Saint-Benoît-sur-Loire.

Between 1015 and 1025, the *rivière forcée* (forced river), a diversion of the Juine and its tributaries bordered by mills, structured an expanding urban area a kilometre long.

The Grande Boucherie (Large Slaughter House) rebuilt by Philippe Auguste was from then on situated at the place du Marché-Notre-Dame. The king permitted religious establishments to hold fairs in 1117, 1147 and 1160.

We do not have much information about the layout of the first medieval wall, however, the construction of the tour Guinette between 1130 and 1150 and the fortification of the collegiate of Notre-Dame in the beginning of the 13th Century indicate the strategic importance of Étampes for the royal power.

Although the suburb of Saint-Martin vegetated during the Early Middle Ages, Étampes, composed of five parishes, numbering about 5,000 inhabitants at the beginning of the 13th Century, taking in begging orders who had been given hospitals from the 11th Century and participated in the “century of great progress” (1010-1150) through the growth of its population and a spirit of craft and economic initiative.

I, 3 The royal residences of Étampes

The history of the royal residences of Étampes is much more complex than it was for a long time thought.

The palace of Robert le Pieux, built at the end of the 11th Century near to the church of Saint-Basile included a donjon known to us through a 16th Century *registre terrier* and combined residential and military functions.

The “Séjour” palace, today part of the law courts, had a lower columned hall and an upper panelled hall, as well as a wall painting with unusual iconography that might show the infant Saint Louis accompanied by Blanche de Castille.

Two sides of the surrounding wall and a donjon, known since the late 18th Century as the tour Guinette, are the principal remains of the fortified castle which originally included three groups of buildings around a central courtyard besides a chapel and a thick tower. This major edifice of medieval military architecture, that could not have been queen Constance's palace, can be dated between 1137 and 1147, the date of Louis VII's departure on crusade. Its unique quadrifoil plan is part of

I, 4 « Habergements », manoirs et châteaux aux alentours d'Étampes

La très forte présence des Capétiens puis celle des Valois explique l'absence de grandes familles. Aux côtés de modestes vestiges – résidence du Petit Saint-Mars, tours de Cenive et de Jeurre, hôtel de La Fosse et manoir du Tronchet à Chalo-Saint-Mars, hôtel de Jean des Mazis à Brières-les-Scellés – le singulier château de Farcheville, demeure de la puissante famille des Bouville, attesté en 1321, fortement restauré à plusieurs reprises au cours du xixe siècle, fait figure à tous égards d'exception.

Quant au château de Boissy-le-Sec, véritable palimpseste architectural, il doit sa longévité aux familles Paviot (habergement attesté en 1349, salle basse voûtée et caves) et Boyetet de Mérouville (agrandissement, transformations et dessin remarquable du parc entre 1710 et 1754) ; une ferme mitoyenne, attestée dès le xvi^e siècle possédait un colombier jusqu'en 1824.

I, 5 Architecture religieuse

Sur ce territoire, partagé entre les diocèses de Chartres et de Sens, s'opposent des édifices insignes concentrés à Étampes et à Morigny et de simples prieurés et églises paroissiales répartis sur les communes environnantes.

La collégiale Notre-Dame d'Étampes, fondée par Robert le Pieux, gardienne des reliques des saints protecteurs de la ville, résulte de trois campagnes de constructions : la nef en 1135, le chœur en 1145 et le transept en 1150. Seule la crypte subsiste du début du xii^e siècle et l'ensemble complexe reflète trois jalons différents des premières expériences gothiques. Fortifié au début du XIII^e siècle, il présente dans la nef un riche décor sculpté, typique du premier art gothique, à rapprocher des chevets de la cathédrale de Sens, de Saint-Denis ou de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

La localisation inhabituelle au flanc sud du portail royal s'explique par la proximité avec le palais du Séjour. Composé d'un ébrasement à quatre ressauts (statues-colonnes et chapiteaux avec scènes de l'Ancien Testament et de la vie du Christ), surmonté d'un tympan (l'Ascension) et arc brisé avec trois rouleaux de voussoires (les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse et les quatorze prophètes), il est daté « des environs de 1140 » par Willibald Sauerländer. Une récente campagne de restauration a fait apparaître une riche polychromie (rouge, bleu, jaune et vert) enrichie d'or et d'argent. L'auteur clarifie les attributions des différentes parties au « Maître d'Étampes » (actif aussi à Chartres) et à deux voire trois autres sculpteurs responsables des voussures.

L'église Saint-Basile, également fondée par Robert le Pieux d'abord comme chapelle du palais puis vouée au service paroissial, est reconstruite au xii^e siècle (importants vestiges du transept dans les combles, dont un escalier en vis à berceau hélicoïdal). Elle date pour l'es-

the reaction that began at the end of the 11th Century against donjons with a four-sided layout.

I, 4 Dwelling, manors and castles around Étampes

The very strong Capetian presence and then that of the Valois explains the absence of important families. Beside modest remains – the residence of Petit Saint-Mars, the towers of Cenive and Jeurre, the town house of La Fosse and the manor of Le Tronchet at Chalo-Saint-Mars, Jean des Mazis' town house at Brières-les-Scellés – the remarkable château of Farcheville, home of the powerful Bouville family, recorded in 1321 and heavily restored on several occasions during the 19th Century, is in every respect an exception.

As for the château of Boissy-le-Sec, a true architectural palimpsest, it owes its long existence to the Paviot family (dwelling recorded in 1349, low vaulted hall and cellars) and the Boyetet de Mérouville family (enlargement, modifications and the remarkable design of the park between 1710 and 1754). An adjacent farm, mentioned in the 16th Century possessed a dovecote until 1824.

I, 5 Religious architecture

On this land, spread between the dioceses of Chartres and Sens were to be found a contrast between the remarkable buildings concentrated at Étampes and Morigny and simple priories and parish churches spread across the surrounding communes.

The collegiate of Notre-Dame d'Étampes, founded by Robert le Pieux, guardian of the relics of the saintly protectors of the city, was built in three stages: the nave, around 1135, the choir, around 1145 and the transept around 1150. The crypt is the only part remaining from the early 11th Century and the overall building, architecturally complex, reflects three different milestones in early Gothic experimentation. Fortified at the beginning of the 13th Century, the nave has elaborate sculptural decoration, typical of early Gothic art that can be compared with the apses of the cathedrals of Sens and Saint-Denis or the abbey of Saint-Germain-des-Prés.

The unusual placing of the royal portal in the south wall is explained by the proximity of the palais de Séjour. Composed of an *ébrasement* and four projections (statue-columns and capitals with scenes from the Old Testament and the life of Jesus), topped by a tympanum (showing the Ascension) and a Gothic arch with three scrolled mouldings (showing the twenty four old men of the Apocalypse and the fourteen prophets), it is dated “around 1140” by Willibald Sauerländer. A recent restoration revealed elaborate polychromy (red, blue, yellow and green) enriched by gold and silver. The different parts are attributed to the “Master of Étampes” (also active at Chartres) and to two or possibly three other sculptors responsible for the mouldings.

The church of Saint-Basile, also founded by Robert le Pieux first of all used as the palace chapel and then

sentiel de la fin du xv^{e} siècle (consécration en 1497 par Tristan de Salazar, archevêque de Sens, après reconstruction du chœur) et du xvi^{e} siècle (passage des pilastres de la nef Première Renaissance à un ordre corinthien plus classique, date portée au chevet de 1559). À partir de 1842, Pierre Magne entreprend la restauration du portail sculpté recouvert jusqu'alors de plâtre, le sculpteur Sandrier refait les clefs de voûte des collatéraux de la nef et du chœur.

La fondation de l'église Saint-Martin d'Étampes remonte à l'époque mérovingienne. La reconstruction par le chevet se fit probablement à partir de 1142 ; la tour-clocher, penchée en raison des tassements du terrain, fut achevée en 1537. La travée occidentale et la façade ont été entièrement reconstruites au xix^{e} siècle. Le plan du chevet, les piles de la nef et de la croisée évoquent l'architecture romane (chevet de Chartres, vers 1030 ; supports de la Madeleine de Vézelay). L'élevation rappelle celle de la cathédrale de Sens, notamment avec les arcs-boutants externes dont il subsiste un spécimen primitif du xii^{e} siècle bien mis en lumière par l'enquête d'inventaire.

La collégiale Sainte-Croix, comme Sainte-Croix d'Orléans, est fondée sur les ruines d'une synagogue en 1183 et possède des reliques de la vraie Croix. Vendue comme bien national en 1793, elle est démolie et il ne subsiste plus que deux fragments d'abside et le parement externe de la sixième travée retrouvée lors de l'enquête dans une maison de la rue Sainte-Croix. Dépourvu de transept, le vaisseau central de huit travées à collatéraux aboutissait au rond-point pourvu d'un déambulatoire et de trois chapelles rayonnantes. Certains points de l'interprétation du voûtement que propose Léon Marquis puis Robert Branner sont discutés.

Les débuts de l'abbaye bénédictine de la Sainte-Trinité à Morigny sont connus par la *Chronicon Mauriniacense*, jusqu'ici partiellement lue, qui permet de les situer aux environs de 1095. L'église contient des vestiges de la fin du xi^{e} et du début du xii^{e} siècle (piliers avec noyau cruciforme), et fut augmentée au $xiii^{\text{e}}$ siècle (voûtement du vaisseau central pourvu d'un triforium, transept gauche inachevé). Ruinée par la guerre de Cent Ans, restaurée dans la première moitié du xvi^{e} siècle par l'abbé Jean de Salazar (reconstruction du chœur achevée en 1542, logis abbatial, dortoir et réfectoire), la décadence commence dès le $xvii^{\text{e}}$ siècle. En 1743, l'archevêque de Sens décide l'extinction et la suppression de la conventualité de Morigny dont les revenus sont partagés entre Sainte-Croix et le Grand Séminaire de Sens. Les bâtiments de l'abbaye sont en partie démolis ; après la Révolution, l'église devient paroissiale en remplacement de Saint-Germain-les-Étampes, détruite. En 1848, Auguste-Joseph Magne présente un projet de restauration. Aujourd'hui, l'emplacement des premières travées de la nef ruinée est compris dans la place publique.

devoted to parish services, was rebuilt in the 12th Century (important remains of the transept in the roofing including a winding staircase with helical barrel vaulting). It mostly dates from the end of the 15th Century (it was consecrated in 1497 by Tristan de Salazar, archbishop of Sens, after the rebuilding of the choir) and from the 16th Century (early Renaissance pilasters in the nave and others of a more classical Corinthian order, the date 1559 in the apse). From 1842 on, Pierre Magne undertook the restoration of the sculpted portal which had, up until then, been covered by plaster, the sculptor Sandrier reworking the keystones of the side aisles of the nave and choir.

The foundation of the church of Saint-Martin d'Étampes dates back to the Merovingian period. The rebuilding of the apse was probably done after 1142; the bell tower, leaning because of ground subsidence, was completed in 1537. The western bay and façade were entirely rebuilt in the 19th Century.

The plan of the apse, the columns of the nave and the casement evoke Romanesque architecture (the apse at Chartres, about 1030; the supports of the Madeleine at Vézelay). The elevation is similar to the elevation of the cathedral of Sens, particularly in the external flying buttresses of which an early 12th Century example remains, clearly shown by the inventory survey.

The collegiate of Sainte-Croix, like Sainte-Croix d'Orléans, was founded in 1183 upon the ruins of a synagogue and contained the relics of the True Cross. Sold as state property in 1793, it was demolished and only two fragments of the apse and the external facing of the sixth bay discovered during a survey of a house in the rue Sainte-Croix still exist. The central nave, which does not have a transept, with its eight side bays culminates in a round area with an ambulatory and three radiating chapels. Certain points concerning the interpretation of the vaulting raised by Léon Marquis and Robert Branner are discussed.

The origins of the Benedictine abbey of the Sainte-Trinité at Morigny are known through the *Chronicon Mauriniacense* which so far had only been partially read and which makes it possible to date them around 1095. The church contains remains from the late 11th and early 12th Centuries (pillars with a newel in the form of a cross), and was enlarged in the 13th Century (vaulting of the central nave with the addition of a triforium, the uncompleted left transept). Ruined by the Hundred Year's War, restored in the first half of the 16th Century by the abbot Jean de Salazar (rebuilding of the choir completed in 1542, the abbey building, dormitory and refectory), it began to fall into decay during the 17th Century. In 1743, the archbishop of Sens decided to put an end to the monastic life of Morigny, the proceeds being shared between Sainte-Croix and the Grand Séminaire at Sens. The abbey buildings were partially demolished; after the Revolution, the church became a parish church and replaced Saint-Germain-les-Étampes

II De la fin de la guerre de Cent Ans au premier tiers du XVIII^e siècle

II, 1 Une histoire pleine de contrastes

De 1450 à 1730, l'Étampois connaît quatre périodes. 1450-1560 – Restauration campagnarde et prospérité citadine. En 1518, la ville, vivifiée et dominée par les besoins de la capitale, obtient une « municipalité » avec un maire et quatre échevins tandis que le comté devient duché en 1537 pour honorer Anne de Pisseleu.

1560-1595 – Le temps des guerres civiles. Place fortifiée sur la route de Paris au val de Loire, riche d'un marché de grains, Étampes devient un enjeu pour les factions qui de 1562 à 1590 l'occupent tour à tour. L'époque voit les terres changer de mains, les paysans endettés vendent leur petit bien, l'Église aliène au roi une partie de ses domaines et de ses droits.

1595-1660 – D'une crise à l'autre. Une prospérité fragile règne dans les campagnes et à la ville (épidémies, pression fiscale, mauvaises récoltes). Les conséquences du concile de Trente introduisent de nouvelles communautés religieuses (capucins, cordeliers, barnabites, Congrégation Notre-Dame), les églises paroissiales présentent les témoignages d'une ferveur renouvelée. Puis la crise économique et sociale latente depuis 1630 atteint son apogée avec les malheurs de la Fronde (été 1652) que Monsieur Vincent, ses frères et ses sœurs s'efforcent d'atténuer (Valpuiseaux), mais la mortalité en Hurepoix touche plus de 10 % de la population.

1660-1730 – Une longue stagnation. Étampes ne retrouve au XVIII^e siècle ni sa population ni son activité économique d'antan, Paris se tournant davantage vers la Brie et le pays de France.

II, 2 La reconstruction dans les campagnes

Les églises sont presque toutes reconstruites dès la seconde moitié du XV^e siècle (Valpuiseaux, Puiselet-le-Marais, Brières-les-Scellés, Bouville) dans un style gothique flamboyant très discret.

Aucune reconstruction de château n'est à signaler sauf celles du château du Bourgneuf et surtout du Tronchet, à Chalo-Saint-Mars (entre 1613 et 1623) qui s'inspire du *Livre d'architecture [...] pour [...] bastir aux champs* de Jacques Androuet Du Cerceau (1582). Exemple exceptionnel d'un manoir peu transformé, il présente un plan en quadrilatère, fermé, des communs adossés au mur d'enceinte et le logis, au sud, précédé d'un fossé dominant le plateau. Un colombier encore en place fut construit en 1720.

II, 3 Étampes au XVI^e siècle

La physionomie de la ville peut être reconstituée par les nombreux registres terriers et censiers conservés. Composée de quartiers bien différenciés, la paroisse Saint-Basile avec son grand parcellaire d'hôtels, les deux

which had been destroyed. In 1848, Auguste-Joseph Magne presented a restoration project. Today, the first bays of the ruined nave are part of the public square.

II From the Hundred Years' War to the first third of the 18th Century

II, 1 A history full of contrasts

Between 1450 and 1730, the inhabitants of Étampes went through four periods.

1450-1560 – Restoration of the countryside and urban prosperity. In 1518, the city, revived and dominated by the needs of the capital, became a "municipality" with a mayor and four magistrates while the county became a duchy in 1537 to honour Anne de Pisseleu.

1560-1595 – The period of the civil wars. A fortified site on the road from Paris to the Loire Valley, enriched by its grain market, Étampes became a stake for the factions who successively occupied it between 1562 and 1590. During this period land changed hands, indebted peasants sold their small holdings and the Church transferred a part of its properties and rights to the king.

1595-1660 – One crisis after another. Fragile prosperity prevailed in the countryside and city (epidemics, tax pressure, bad harvests). The council of Trent resulted in the introduction of new religious communities (capuchins, cordeliers, barnabites, the Congregation Notre-Dame), the parish churches saw renewed religious fervour. Then the economic and social crisis which had been latent since 1630 reached a climax with the tragedies of the Fronde (summer 1652) that Monsieur Vincent attempted to lessen. The death rate in Hurepoix attained over 10% of the population.

1660-1730 – A long stagnation. Even by the beginning of the 18th Century Étampes had not regained its previous level of population and economic activity, Paris turning more towards Brie and the Pays de France.

II, 2 Rebuilding in the countryside

During the second half of the 15th Century nearly all the churches (Valpuiseaux, Puiselet-le-Marais, Brières-les-Scellés, Bouville) were rebuilt in a very plain flamboyant Gothic style. No châteaux were rebuilt, except for the château at Bourgneuf and above all the château du Tronchet, at Chalo-Saint-Mars (between 1613 and 1623) influenced by Jacques Androuet Du Cerceau's *Livre d'architecture [...] pour [...] bastir aux champs* (1582). This exceptional example of a manor that has hardly been altered, has an enclosed four-sided plan, outbuildings against the surrounding wall and the dwelling on the south side, behind a moat that dominates the plateau. A dovecote built in 1720 still stands.

II, 3 Étampes during the 16th Century

The appearance of the city can be pieced together from the numerous *registres terriers* and *censiers* that have been

places des marchés Notre-Dame et Saint-Gilles entourées d'un petit parcellaire, enfin, le cloître Notre-Dame, espace libre, bordé par les maisons des chapelains « en forme d'hôtel », demeures modestes, entre cour et jardin dont deux subsistent (le presbytère et la maison des prédicateurs).

L'église Saint-Gilles présente d'importants vestiges d'une construction du XII^e siècle consécutive au développement de la ville neuve, sa tour de croisée n'est pas antérieure au XIII^e siècle mais elle date pour l'essentiel de la seconde moitié du XV^e et du XVI^e siècle. Les peintures du lambris de la voûte en berceau, dont la date portée de 1596 ne peut être prise en compte pour la chronologie, ont été cachées par une voûte en brique en 1868. C'est le bombardement des collatéraux et des chapelles latérales de la nef qui a permis leur redécouverte en 1944. Leur reconstruction s'est achevée en 1956 et l'ensemble a été complété de 1960 à 1970 (charpentes, vitraux, vantaux, clocher, etc.).

Le premier port, signalé en 1180 en aval de la ville sur la Chalouette, est reconstruit en 1490 en contrebas de la porte Évezard (construction de la vanne fortifiée des Portereaux) et intégré au programme de l'enceinte urbaine différée tout au long du XVI^e siècle. Servant de fossé à la ville, il est progressivement comblé à partir de 1727 pour créer la promenade dite du duc de Bordeaux, achevée en 1828.

L'hôtel de ville s'installe à partir de 1518 à l'emplacement actuel dans deux vastes maisons achetées par les échevins avec l'autorisation de François I^r. Les dépendances comprenaient deux greniers à sel loués au receveur des gabelles.

Le développement de l'enseignement marque fortement la topographie par l'acquisition de grands terrains au centre et au sud de la ville : petit collège reconstruit en 1565, les barnabites en 1629, la congrégation Notre-Dame en 1630.

Il subsiste des éléments fragmentaires des demeures de la fin du XV^e et du XVI^e siècles (important escalier rampe sur rampe de 1527, portail seconde Renaissance d'une maison détruite au faubourg Bressault, réplique exacte de l'entrée du Grand Ferrare de Fontainebleau). Seules deux maisons (15, rue de la Tannerie et 23, rue Louis-Moreau) constituent les meilleurs témoins de l'habitat ordinaire. Trois beaux hôtels – Saint-Yon, du Plateau (dit maison d'Anne de Pisseleu) et l'hôtel dit de Diane de Poitiers – témoignent pour les deux premiers (1520 et 1538) d'interprétations architecturales encore vernaculaires tandis que le troisième (1554) révèle une bonne connaissance de la théorie des ordres antiques.

L'enceinte de 3 500 mètres de circonférence, construite à partir de 1491, comprend huit portes et une vanne fortifiée, unique en France, la bastille des Portereaux qui commande toujours l'entrée des eaux dans la ville.

preserved. It was composed of very different quarters: the parish of Saint-Basile with its large parcel of town houses, the two market squares Notre-Dame and Saint-Gilles surrounded by a small parcel, the “cloister of Notre-Dame”, an unbuilt area, with at its edges the chaplains' town houses *en forme d'hôtel*, modest houses, between courtyard and garden, two of which still survive (the presbytery and the preachers' house).

The church of Saint-Gilles contains important remains of a 12th Century edifice built during the development of the new city. The casement tower does not pre-date the 13th Century and mainly dates from the second half of the 15th Century and the 16th Century. The painted panelling on the barelled vaulting, for which the visible date of 1596 should not be considered for the dating, was covered up by brick vaulting in 1868. It was rediscovered in 1944 after the bombing of the side and lateral chapels of the nave. Its restoration was completed in 1956 and that of the rest of the building (frames, stained glass windows, doors, bell tower, etc.) between 1960 and 1970.

The earliest port, recorded in 1180 downstream from the city on the Chalouette was rebuilt in 1490, below the Évezard gate (with the construction of the fortified sluice of Portereaux) and integrated in the programme of the surrounding wall postponed throughout the 16th Century. Used as the city's moat, it was gradually filled in after 1727 to create a walk known as the Duke of Bordeaux's walk that was completed in 1828.

The city hall occupied its present day site from 1518 onwards, filling two large houses bought by the magistrates with the permission of François I. The outbuildings included two salt granaries rented to a salt tax collector.

The development of education strongly marked the city's topography with the acquisition of large sites in the centre and south of the city: the small school rebuilt in 1565, the barnabites in 1629, the Congregation Notre-Dame in 1630.

Fragmentary remains exist of late 15th and 16th Century houses (an important *rampe sur rampe* staircase of 1527, the late Renaissance portal of a house destroyed in the suburb of Bressault, an exact copy of the entrance to the Grand Ferrare at Fontainebleau). Only two good examples survive of ordinary housing (15, rue de la Tannerie and 2, rue Louis-Moreau). Three fine town houses – the hôtels Saint-Yon, du Plateau (known as the maison d'Anne de Pisseleu) and the hôtel known as hôtel Diane de Poitiers – testify in the first two cases (1520 and 1538) to architectural styles that are still vernacular while the third (1554) shows thorough knowledge of the theories of classical orders.

The city wall, 3,500 metres long, built after 1491, has eight city gates and a fortified sluice, unique in France, the fortress des Portereaux which still commands the water entrance to the city.

III Du siècle des Lumières à la Première Guerre mondiale

III, 1 Paix retrouvée et nouveaux troubles

À partir de 1730, Étampes et ses campagnes connaissent un âge d'or et retrouvent à partir de 1750 un équilibre démographique. Assistance et hygiène se développent grâce aux médecins Boncerf et Filleau et à la présence de l'hôtel-Dieu.

La mort brutale du maire Simonneau au début des troubles révolutionnaires traumatisé la région dont les monuments souffrent de vandalisme. Entre Versailles, choisie comme siège administratif de la Seine-et-Oise, et la capitale, Étampes prend acte de son déclin et ne fait plus guère parler d'elle au début du XIX^e siècle. L'arrivée de migrants qui contribue à l'équilibre démographique, celle du chemin de fer en 1843 facilitent le réveil économique qui reste cependant très modeste. Les élites vont à Paris ou se replient sur un passé idéalisé. Elles contribuent à la restauration des églises et se consacrent à des publications érudites qui tissent une histoire recomposée.

III, 2 La ville d'Étampes

Les XVIII^e et XIX^e siècles voient les édifices publics se reconstruire : l'hôtel-Dieu (1701, 1783, 1792, hospice des vieillards par Pierre Magne en 1834, aile de chirurgie en 1894, maternité par Anjubert en 1905), le collège (interventions de Pierre Magne en 1828, d'Émile Vaudremer en 1885), l'hôtel de ville, son décor et son mobilier encore en place (Pierre puis Auguste Magne de 1847 à 1853), la sous-préfecture (maison transformée par Pierre-Toussaint Michau puis par Pierre Magne, achevée en 1860), le théâtre (première œuvre conservée de Gabriel Davioud, inauguré en 1852), le monument au naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, une des gloires étampaises, par Élias Robert, inauguré en 1857, le tribunal et la prison optant pour le « système cellulaire de Pennsylvanie » (Pierre Magne, 1846-1848, détruite en 1978), la Grande Boucherie, disparue en 1824 et les abattoirs (1863, Pierre Magne et Alphonse Adam).

On assiste également à un renouvellement considérable de l'habitat qui tire son homogénéité de matériaux locaux et d'une mise en œuvre vernaculaire qui se prolonge tard dans le XIX^e siècle. L'enquête de l'Inventaire met en évidence cinq catégories, du semi-rural en rez-de-chaussée dans les faubourgs à l'hôtel sur grand parceraire pourvu d'un riche décor. Les auberges, peu nombreuses à subsister, sont bien localisées et connues par les textes (cent trente-cinq maisons à enseigne dont soixante-quinze « grandes hostelleries ») ; elles se répartissaient principalement le long de la route de Paris à Orléans, au faubourg Saint-Martin.

III, 3 Architecture ordinaire du territoire rural

La construction vernaculaire, solide et soignée mais d'une grande austérité, offre des caractères très homo-

III From the Age of Enlightenment to the First World War

III, 1 Peace renewed and further troubles

From 1730 on, Étampes and its surrounding countryside went through a golden age and by 1750 the population was once again stable. Health care and hygiene developed thanks to the doctors Claude-François Boncerf and Filleau and the existence of the hôtel-Dieu. The region was traumatised by the violent death of the mayor, Simonneau, at the start of the revolutionary troubles. Many monuments suffered from vandalism. Located between Versailles, chosen as the administrative seat of the Seine-et-Oise and the capital, Étampes observed its decline and in the early 19th Century was hardly mentioned any longer. The arrival of migrants contributed to the stabilising of the population, that of the railway in 1843 enabled a modest economic upsurge. The elites went to Paris or withdrew into an idealised past. They contributed to the restoration of the churches and devoted themselves to erudite publications which wove a reconstructed history of the city.

III, 2 The city of Étampes

The 18th and 19th Centuries saw the rebuilding of public edifices: the hôtel-Dieu (1701, 1783, 1792), the old people's home by Pierre Magne in 1834, the operating wing in 1894, the maternity wing by Anjubert in 1905, the school (work carried out by Pierre Magne in 1828 and Émile Vaudremer in 1885), the city hall, which still has its decoration and furnishings (Pierre and then Auguste Magne from 1847 to 1853), the subprefecture (a house converted by Pierre Toussaint Michau then by Pierre Magne, completed in 1860), the theatre, the earliest preserved building by Gabriel Davioud, opened in 1852, the memorial to the naturalist Geoffroy Saint-Hilaire, one of the glories of Étampes by Élias Robert, inaugurated in 1857, the law courts and the prison which chose the "Pennsylvanian cell system" (Pierre Magne, 1846-48, destroyed in 1978), the Grande Boucherie, demolished in 1824 and the slaughter house (Pierre Magne and Alphonse Adam, 1863). Much of the residential housing was also replaced and a homogeneous effect was produced through the use of local materials and a vernacular style which lasted late into the 19th Century. The inventory's survey draws attention to five categories, from the semi-rural one storeyed house in the suburbs to the elaborately decorated town house on large parcels of land. The whereabouts of the inns, few of which have survived, are well known from written documents (135 signed taverns including 75 "large country inns"); they were located mainly along the Paris Orléans road, in the suburb of Saint-Martin.

III, 3 Ordinary rural architecture

Vernacular building was solid and neat and of considerable austerity with highly homogeneous characteristics, both in the case of the small rural house, the

gènes aussi bien dans la petite maison rurale, le « bloc à terre », que dans la ferme à cour fermée. On constate une grande stabilité d'implantation des maisons, toujours groupées en village et des fermes isolées ou en village. L'étude a mis en évidence, par l'analyse de fermes du XVII^e siècle, la régularisation et la clôture progressive des cours au XIX^e siècle. Trois groupes de moulins sont répartis à Étampes, Morigny-Champigny, Chalo-Saint-Mars et Ormoy-la-Rivière (type artisanal, moulin-ferme, type industriel).

III, 4 Demeures et résidences d'agrément

À part quelques chantiers à Chalo-Saint-Mars et la demeure de Vaudouleurs, les deux principaux domaines sont à Morigny-Champigny : Jeurre (architecture à l'italienne édifiée de 1809 à 1814 par les Mollien et conservatoire de fabriques provenant de Méréville, de plusieurs hôtels parisiens et du château de Saint-Cloud) et Brunehaut (dessiné pour Charles de Viart par Constant Bourgeois en 1808 et repris en 1873 par Charles-Justin Leceur).

IV Décor, objets d'art et mobilier religieux

IV, 1 Les peintures murales

Deux ensembles de peintures murales à Puiselet-le-Marais (*Charité de saint Martin*, fin XII^e ou début XIII^e siècle, rare et intéressante iconographie redécouverte) et à la collégiale Notre-Dame d'Étampes (*Vierge à l'Enfant*, *Martyre de sainte Julienne*, quatre croix de procession, *Ostentatio Christi*, premier quart du XVI^e siècle) permettent de renouveler les datations, de mieux comprendre les mécanismes de création et les liens entre peinture et sculpture (chapelle du Sépulcre).

IV, 2 Objets d'art et mobilier religieux

L'étude des objets religieux (vitrail, mobilier, peinture, sculpture, objets et vêtements liturgiques) confirme une diversité qui a déjà été observée en Île-de-France : disparités chronologiques du XIII^e siècle à 1987 (vitraux de Sylvie Gaudin à Notre-Dame d'Étampes), différences qualitatives et quantitatives entre la ville et les villages environnants. La sélection présentée ne peut refléter la richesse d'avant la Révolution sur laquelle nous ne possédons que peu d'indices. Entre les artistes venus de la capitale et l'existence qu'on peut soupçonner à l'époque médiévale d'un foyer de création, il faut signaler deux œuvres remarquables : la verrière de l'*Arbre des sibylles* de Notre-Dame d'Étampes et le rare antependium de Saint-Martin de Puiselet-le-Marais. Ils suggèrent avec éclat ce que put être la richesse des églises d'Étampes et de sa région.

“earthen block”, and that of farms with their enclosed courtyards. There is a noticeable constancy in the siting of the houses, always grouped in a village and the farms which are isolated or also in a village. The study, which analyses 17th Century farms, discusses the gradual putting in order and enclosing of farm courtyards in the 19th Century. Three groups of mills are to be found at Étampes, Morigny-Champigny, Chalo-Saint-Mars and Ormoy-la-Rivière (craft, farm-mill, industrial).

III, 4 Homes and country houses

Apart from a few sites at Chalo-Saint-Mars and the house of Vaudouleurs, the two principal properties are at Morigny-Champigny: Jeurre (Italianate architecture built between 1809 and 1814 by the Mollien and a repository of *fabriques* from Méréville, several Parisian town houses and the château de Saint-Cloud) and Brunehaut (designed for Charles de Viart by Constant Bourgeois in 1808 and subsequently continued with the work of Charles-Justin Leceur in 1873).

IV Decoration, objets d'art and religious furniture

IV, 1 Wall paintings

Two groups of wall paintings at Puiselet-le-Marais (*Charity of Saint Martin* painted in the late 12th or early 13th Century, an unusual and interesting iconographical rediscovery) and at the collegiate of Notre-Dame d'Étampes (*Virgin and Child*, *Martyr of Saint Julienne*, four processional crosses, *Ostentatio Christi*, first quarter of the 16th Century) make it possible to give more accurate dating, and to have a better understanding of the creative mechanisms and the links between paintings and sculptures (the chapel of the Sepulchre).

IV, 2 Objets d'art and religious furniture

The study of religious objects (stained glass windows, paintings, sculpture, liturgical objects and clothing) confirms a diversity already remarked on in the Île-de-France. Chronological disparities from the 13th Century to 1987 (the stained glass windows by Sylvie Gaudin at Notre-Dame d'Étampes), differences in quality and quantity between the city and the surrounding villages. The selection presented can not reflect the elaborateness of work before the revolution about which we know little. Amongst the work of artists from the capital and the existence that can be supposed of a medieval creative centre, two remarkable works should be mentioned: the stained glass window of the *Tree of sibyls* in Notre-Dame d'Étampes and the unusual antependium in Saint-Martin at Puiselet-le-Marais, brilliant examples of the former richness of the churches of Étampes and its region.

Table des matières

13	Avant-propos Michel Berson
15	Préface Jean-Marie Pérouse de Montclos
17	Introduction Dominique Hervier
I. Du XI^e siècle à la guerre de Cent Ans	
27	Chapitre 1 Repères historiques <i>Julia Fritsch, Jean Jacquart</i>
31	Chapitre 2 Étampes : formation et développement de la ville et de ses faubourgs <i>Claudine Billot</i>
31	Étampes-les-Vieilles
31	Étampes-les-Nouvelles
32	La rivière forcée
32	L'essor économique : les moulins
35	Le marché neuf intermédiaire Saint-Gilles
35	Le faubourg Saint-Pierre
36	Le rôle défensif
36	L'installation des ordres mendiants
37	Les établissements hospitaliers
39	Chapitre 3 Les résidences royales d'Étampes <i>Monique Chatenet, Nicolas Faucherre, Marie-Pasquine Subes</i>
39	Le <i>palatium</i> de la reine Constance (M. C.)
39	« Le donjon » (M. C.)
41	Le palais du « Séjour » (M. C.)
43	La peinture murale du palais du « Séjour » (M.-P. S.)
43	Iconographie

46	Le château fort (N. F.)
46	Historique
48	Le site
49	La structure
51	Circulation et distribution
53	L'ordonnance intérieure
56	L'enceinte et le château
57	Datation de l'édifice et place dans l'architecture militaire de son temps

61 **Chapitre 4**

« Habergements », manoirs et châteaux aux alentours d'Étampes

Julia Fritsch, Dominique Hervier

61	Vassaux sans puissance, vestiges architecturaux sans consistance (J. F., D. H.)
64	Le puissant seigneur de Bouville et son singulier château de Farcheville (J. F.)
69	Les Paviot à Boissy-le-Sec ou la permanence d'un site architectural (J. F.)

73 **Chapitre 5**

L'architecture religieuse

Monique Chatenet, Julia Fritsch,

Dominique Hervier,

Jean-Marie Pérouse de Montclos,

Philippe Plagnieux

73	Une flagrante inégalité (J. F., D. H.)
77	La collégiale Notre-Dame d'Étampes (Ph. P.)
85	Le portail sud de Notre-Dame d'Étampes (J. F.)
89	L'église Saint-Basile d'Étampes (J.-M. P. de M.)
89	L'église du xii ^e siècle
91	L'église de la fin du xv ^e et du xvi ^e siècle
92	Les restaurations du xix ^e et du xx ^e siècle
95	L'église Saint-Martin d'Étampes (Ph. P.)
97	La collégiale Sainte-Croix d'Étampes (M. C.)
101	L'abbaye de la Sainte-Trinité à Mornay (J.-M. P. de M.)
101	Fin du xi ^e et début du xii ^e siècle
103	Deuxième période de construction : xiii ^e siècle
104	Du xiv ^e siècle à la première moitié du xvi ^e siècle
105	Du milieu du xvi ^e siècle à nos jours

II. De la fin de la guerre de Cent Ans au premier tiers du XVIII^e siècle

- 111 **Chapitre 1**
Une histoire pleine de contrastes
Jean Jacquart
- 111 Restauration campagnarde et prospérité citadine (1450-1560)
113 Le temps des guerres civiles (1560-1595)
114 D'une crise à l'autre (1595-1660)
116 Une longue stagnation (1660-1730)
- 117 **Chapitre 2**
La reconstruction dans les campagnes
Julia Fritsch, Dominique Hervier
- 117 Les églises (J. F., D. H.)
118 Les châteaux (J. F., D. H.)
118 Le château du Tronchet à Chalo-Saint-Mars (J. F.)
- 123 **Chapitre 3**
Étampes au XVI^e siècle
*Monique Chatenet, Nicolas Faucherre,
Jean-Marie Pérouse de Montclos*
- 123 La ville (M. C.)
126 Le cloître de la collégiale Notre-Dame (M. C.)
126 L'église Saint-Gilles d'Étampes (J.-M. P. de M.)
128 L'église du XII^e siècle
128 L'église du XV^e et du XVI^e siècle
130 L'église de la Révolution à nos jours
131 Le port (N. F.)
133 L'architecture publique : l'hôtel de ville (M. C.)
135 Les établissements d'enseignement (M. C.)
135 Le collège (M. C.)
137 Les demeures (M. C.)
140 Maison, 15, rue de la Tannerie
141 Maison, 23, rue Louis-Moreau
141 Les hôtels (M. C.)
142 L'hôtel dit de Saint-Yon, 17, rue de la Tannerie
144 L'hôtel du Plateau dit maison d'Anne de Pisseleu, 16, rue Sainte-Croix
148 L'hôtel dit de Diane de Poitiers, 4, rue Sainte-Croix
152 La porte de Bressault (M. C.)
153 Les fortifications d'agglomération : une enceinte médiévale à l'âge classique (N. F.)

III. Du siècle des Lumières à la Première Guerre mondiale

159 Chapitre 1

Paix retrouvée et nouveaux troubles

Jacques Gélis

- 159 Le siècle des Lumières ou le bonheur d'être en paix
- 159 Le Prince honoré
- 160 Une ville plus « passante » que jamais
- 160 Le nouveau visage de la ville
- 161 Une société diversifiée
- 162 Une ville sous influence
- 164 Assistance et hygiène publique
- 164 Les tourments du jansénisme
- 165 Le poids des campagnes
- 166 La crise révolutionnaire
- 167 Le xix^e siècle : le temps des occasions manquées
- 167 Les marchés, centres de gravité de la région
- 169 Le creuset étempois
- 170 L'arrivée du chemin de fer
- 170 L'amorce d'un changement ?
- 171 Les blocages
- 172 Un passé idéalisé

175 Chapitre 2

La ville d'Étampes

Monique Chatenet, Julia Fritsch

- 175 La ville d'après le cadastre de 1824 (M. C.)
- 176 Les édifices publics (M. C.)
- 176 L'hôtel-Dieu (M. C.)
- 182 Le collège (M. C.)
- 183 L'hôtel de ville (M. C., J. F.)
- 187 Le décor de l'hôtel de ville (M. C., J. F.)
- 189 La sous-préfecture (actuellement conservatoire de musique) (M. C.)
- 190 Le théâtre (J. F.)
- 192 Le monument à Geoffroy Saint-Hilaire (J. F.)
- 193 Le tribunal et la prison (M. C.)
- 194 De la Grande Boucherie aux abattoirs (M. C.)
- 197 L'architecture privée : maisons, hôtels, auberges (M. C.)
- 197 Le tissu urbain
- 202 Les maisons et les hôtels
- 209 Les auberges

215 Chapitre 3

L'architecture ordinaire du territoire rural

Dominique Hervier

- 215 Les fondements historiques d'une architecture sans âge
- 217 Les facteurs croisés de répartition des constructions
- 218 De la maison à la ferme : représentativité et rareté

- 218 La ferme à cour fermée, invention du XIX^e siècle ?
 219 Le logis et les bâtiments d'exploitation
 224 Du moulin artisanal au moulin industriel
- 227 **Chapitre 4**
Demeures et résidences d'agrément
Julia Fritsch
 227 La physionomie générale
 229 Le domaine de Jeurre à Morigny-Champigny
 232 Le parc et les fabriques
 233 Le domaine de Brunehaut à Morigny-Champigny
- IV. Décor, objets d'art et mobilier religieux**
- 239 **Chapitre 1**
Les peintures murales
Marie-Pasquine Subes
 239 L'église Saint-Martin à Puiselet-le-Marais
 241 La collégiale Notre-Dame d'Étampes
 241 Le tympan peint du portail sud
 242 *Le Martyre de sainte Julienne*
 243 Les croix de consécration
 244 La chapelle du Saint-Sépulcre
- 247 **Chapitre 2**
Objets d'art et mobilier religieux
Julia Fritsch
 247 Vitrail
 248 Les verrières de Notre-Dame d'Étampes :
 le Baptême du Christ et la Nativité ; l'Arbre des sibylles
 250 Le vitrage de Notre-Dame d'Étampes
 255 Mobilier
 258 Peinture
 261 Sculpture
 267 Objets et vêtements liturgiques
- 270 **Annexe**
 Charly de Viart, *le Jardiniste moderne*, Paris, 1819, extrait
- 274 Orientation bibliographique
 276 Notes
 294 Index
 297 Résumé en français et en anglais



L'Île-de-France aux Éditions du patrimoine

Cahiers du patrimoine

Paris

Le Faubourg Saint-Antoine, un double visage
Sous la direction de
D. Hervier, par M.-A. Férault,
F. Bourdon
Paris, APPIF, 1998
21 x 27, broché, 195 pages,
212 illustrations, cartes, 195 F,
29,73 €

L'Hôtel de Vigny

F. Hamon, C. Mignot *et alii*
Paris, Inventaire général, 1985
21 x 27, broché, 64 pages,
48 illustrations, 60 F, 9,15 €

Val-de-Marne

Architectures d'usines en Val-de-Marne, 1822-1939
Sous la direction de
D. Hervier, par O. Cinqualbre,
F. Hamon *et alii*
Paris, APPIF, 1988
21 x 27, broché, 144 pages,
122 illustrations, cartes, plans,
140 F, 21,34 €

Architectures du sport, 1870-1940

Val-de-Marne, Hauts-de-Seine
Sous la direction de
D. Hervier, par A. Le Bas,

F. Hamon, *et alii*
Paris, APPIF, 1991
21 x 27, broché, 128 pages,
154 illustrations, 195 F,
29,73 €

Yvelines

*Le Vésinet, modèle français
d'urbanisme paysager,
1858-1930*

Sous la direction de
D. Hervier, par S. Cueille,
D. Hervier *et alii*
Paris, Imprimerie nationale
Éditions, APPIF, 1989
21 x 27, broché, 144 pages,
145 illustrations, cartes, 150 F,
22,87 €
Version reliée 198 F, 30,18 €

Maisons-Laffitte, parc, paysage et villégiature, 1630-1930

Sous la direction de
D. Hervier, par S. Cueille,
L. de Finance *et alii*
Paris, APPIF, 1999
21 x 27, relié, 238 pages,
illustrations couleur et noir et
blanc, 230 F, 35,06 €



Images du patrimoine

Hauts-de-Seine

Boulogne-Billancourt, ville d'art et d'essai, 1800-2000
Sous la direction de D. Hervier, par A. Le Bas, photographies P. Ayraut, B. Foucart
Paris, APPIF, 1997
21 x 30, broché, 116 pages, illustré en noir et en couleurs, 100 F, 15,24 €. Version reliée, 150 F, 22,87 €

Clamart, une ville à l'orée du bois
Sous la direction de D. Hervier, par L. de Finance, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1997
21 x 30, broché, 82 pages, illustré en noir et en couleurs, 75 F, 11,43 €
Version reliée, 140 F, 22,87 €

Cent ans de patrimoine industriel, Hauts-de-Seine, 1860-1960
Sous la direction de D. Hervier, par H. Jantzen, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1997
21 x 30, broché, 102 pages, 110 F, 16,77 €

Essonne

Canton de Bièvres
Sous la direction de D. Hervier, par D. Letourneur, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1990
21 x 30, broché, 56 pages, 98 illustrations, 70 F, 10,67 €

Yvelines

Canton de Rambouillet
Sous la direction de D. Hervier, par C. Waltisperger, M. Genthon, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1986
21 x 30, broché, 48 pages, 100 illustrations, cartes, 70 F, 10,67 €

Cantons de La Celle-Saint-Cloud et Marly-le-Roi
Sous la direction de D. Hervier, par A. Lebas, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1987
21 x 30, broché, 48 pages, 96 illustrations, cartes, 70 F, 10,67 €

Chauvigny, Croissy-sur-Seine, villégiatures en bordure de Seine
Sous la direction de D. Hervier, par Robert Laurent, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1994
21 x 30, broché, 44 pages, illustré en couleurs, 75 F, 11,43 €

Les Communes du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse
Sous la direction de D. Hervier, par C. Waltisperger, M. Genthon, *et alii*, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1987
21 x 30, broché, 80 pages, 128 illustrations, 150 F, 22,87 €

De la vallée de la Seine à la forêt de Marly

Le Pecq, Fourqueux, Mareil-Marly
Sous la direction de D. Hervier, par S. Cueille, photographies C. Décamps
Paris, APPIF, 1995
21 x 30, broché, 48 pages, illustré en couleurs, 75 F, 11,43 €

Canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Sous la direction de D. Hervier, par J. Fritsch, M. Garapin-Boiret, photographies C. Décamps
Paris, APPIF, 1992
21 x 30, relié, 72 pages, illustré en couleurs, 150 F, 22,87 €

Saint-Germain-en-Laye, le passé recomposé, 1800-1940

Sous la direction de D. Hervier, par R. Bussière, photographies C. Décamps
Paris, APPIF, 1997
21 x 30, relié, 96 pages, illustré en noir et en couleurs, 150 F, 22,87 €

Val de Gally, Saint-Nom-la-Bretèche

Sous la direction de D. Hervier, par I. Duhau, photographies J.-B. Vialles
Paris, APPIF, 1994
21 x 30, broché, illustré en couleurs, 75 F, 11,43 €

Val-de-Marne

Cantons de Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Villecresnes, Villiers-sur-Marne
Sous la direction de D. Hervier, par M.-A. Férault, D. Hervier, photographies C. Décamps
Paris, APPIF, 1985
21 x 30, broché, 48 pages, 100 illustrations, cartes, 60 F, 9,15 €

Val-d'Oise

En pays de France, cantons de Luzarches, Gonesse et Goussainville
Sous la direction de D. Hervier et C. Olivereau, par C. Crnokrak, I. Lhomel *et alii*, photographies de J.-Y. Lacôte
Paris, APPIF, 1997
21 x 30, broché, 104 pages, illustré en noir et en couleurs, 150 F, 22,87 €

La Vallée du Sausseron, Auvers-sur-Oise

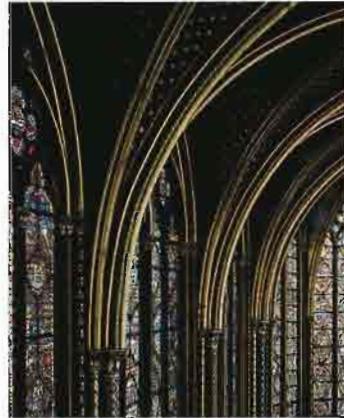
Sous la direction de D. Hervier et C. Olivereau, par A. Somers, C. Crnokrak, photographies J.-Y. Lacôte
Paris, APPIF / Conseil général du Val-d'Oise, 1992
21 x 30, relié, 80 pages, illustré en couleurs, 150 F, 22,87 €

Seine-et-Marne

Noisiel, la chocolaterie Menier
Sous la direction de C. Cartier et D. Hervier, par C. Cartier, H. Jantzen, *et alii*, photographies P. Fortin
Paris, APPIF, 1994, 2^e éd. 1995
21 x 30, broché, 72 pages, illustré en couleurs, 120 F, 18,29 €

Quatre sites industriels d'Île-de-France sont présentés dans :
Patrimoine industriel
Cinquante sites en France

Sous la direction de J.-F. Belhoste et P. Smith
Paris, Éditions du patrimoine, 1997
21 x 30, broché, 128 pages, illustré en noir et en couleurs, 190 F, 28,97 €



Itinéraires du patrimoine

Paris

La Sainte-Chapelle de Paris
L. de Finance
Paris, Éditions du patrimoine, 1999
11 x 22,5, broché, 64 pages, illustré en noir et en couleurs, 39 F, 5,95 €
Versions allemande, anglaise, italienne, espagnole, japonaise

À paraître

L'Arc de triomphe de l'Étoile
G. Plum, I. Rouge et alii
Paris, Éditions du patrimoine

La Conciergerie, palais de la cité
M. Delon
Paris, Éditions du patrimoine

Le Palais d'Iéna
J. Abram
Paris, Éditions du patrimoine

Le Domaine national des Tuilleries
E. Jacquin
Paris, Éditions du patrimoine

Le Panthéon
Paris, Éditions du patrimoine

L'Hôtel de Sully
Paris, Éditions du patrimoine

Hauts-de-Seine

Saint-Cloud, le domaine national
H. Sueur
Paris, Éditions du patrimoine, 1998
11 x 22,5, 56 pages, broché, illustré en couleurs et en noir et blanc, 39 F, 5,95 €

À paraître

Le Domaine de Sceaux
Paris, Éditions du patrimoine

Seine-Saint-Denis

La Basilique de Saint-Denis
P. Plagnieux
Paris, Éditions du patrimoine, 1998
11 x 22,5, 48 pages, broché, illustré en couleurs et en noir et blanc, 39 F, 5,95 €

Montreuil, patrimoine horticole

Sous la direction de
D. Hervier, par A. Auduc
Paris, Victor Stanne, 1999
11 x 22,5, 42 pages, broché, illustré en couleurs et en noir et blanc, 30 F, 5,95 €

Le Château de Maisons

Yvelines

Monfort-L'Amaury, les verrières de l'église paroissiale Saint-Pierre
Sous la direction de
D. Hervier, par L. de Finance, M.-H. Hadrot
Paris, APPIF, 1994
11 x 22,5, broché, 16 pages, illustré en couleurs, 20 F, 3,05 €

Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Le parc et la forêt
Sous la direction de
D. Hervier, par R. Bussière
Paris, APPIF, 1994
11 x 22,5, broché, 16 pages, illustré en couleurs, 15 F, 2,29 €

La Villa Savoie, Poissy

G. Morel-Journel
Paris, Éditions du patrimoine, 1997, réédition 1998
11 x 22,5, broché, 48 pages, illustré en couleurs et en noir et blanc, 39 F
Version anglaise, 1998, 39 F, 5,95 €

Le Château de Maisons-Laffitte

C. Mignot
Paris, Éditions du patrimoine, 1998

11 x 22,5, broché, 48 pages, illustré en couleurs et en noir et blanc, 45 F, 6,80 €

Val-d'Oise

La Renaissance en Val-d'Oise, les églises
Sous la direction de D. Hervier et C. Olivereau, par H. Oursel, A. Creté et alii
Paris, APPIF, 1998
11 x 22,5, broché, 31 pages, illustré en noir et en couleurs, 39 F, 5,95 €

Essonne

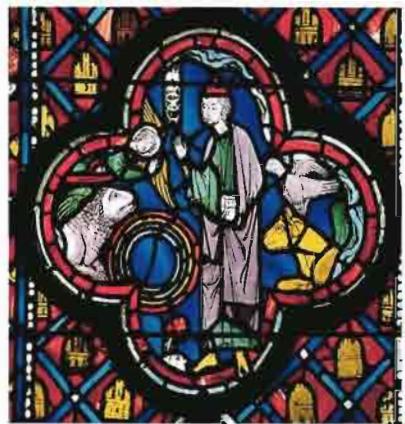
À paraître
Le Canton de Montrésor
Le Canton d'Arpajon
Paris, Victor Stanne

La Cathédrale Notre-Dame d'Évry

E. Lavigne
Paris, Éditions du patrimoine

Seine-et-Marne

À paraître
Le Château de Champs-sur-Marne
J.-C. Menou
Paris, Éditions du patrimoine



Indicateurs du patrimoine

Val-de-Marne

Cantons de Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Villecresnes et Villiers-sur-Marne
Paris, Inventaire général, 1986
10,5 x 27, broché, 62 pages, illustrations, cartes, plans, 30 F, 5,95 €

358 édifices protégés du XX^e siècle en Île-de-France sont présentés dans :
Mille monuments du XX^e siècle en France
Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques
Sous la direction de B. Toulier
Paris, Éditions du patrimoine, 1997
10,5 x 27, broché, 420 pages, illustré en noir et en couleurs, 130 F, 19,82 €

Le Guide du patrimoine

Sous la direction de J.-M. Pérouse de Montclos
Paris, coédition Éditions du patrimoine/Hachette
13,3 x 24,8, relié, atlas en couleurs, cartes thématiques

Île-de-France
1992
768 pages, 500 illustrations, 239 F, 36,44 €

Paris
1994
608 pages, 400 illustrations, 239 F, 36,44 €

Catalogues d'exposition

Les Saintes Chapelles royales et principales
C. Billot
Paris, Éditions du patrimoine, 1998
15 x 21, broché, 80 pages, 100 cartes et illustrations en couleurs, 85 F, 12,90 €

Le Musée des Plans-Reliefs
I. Warmoes
Paris, Éditions du patrimoine, 1997
15 x 21, broché, 72 pages, illustré en noir et en couleurs, 79 F, 12,04 €
Version anglaise, 1999

Les Grands Hommes du Panthéon
Sous la direction de J.-F. Chanet
Paris, Éditions du patrimoine, 1996
15 x 21, broché, 72 pages, illustré en noir et en couleurs, 65 F, 9,91 €

Peintures et sculptures du Panthéon
F. Macé de Lépinay
Paris, Éditions du patrimoine, 1997
15 x 21, broché, 64 pages, illustré en noir et en couleurs, 79 F, 12,04 €

Crédits photographiques et cartographiques

Tous clichés © Inventaire général, J.-B. Vialles/ADAGP, sauf mention contraire.

b. : bas ; d. droite ; g. : gauche ; h. : haut ; m. : milieu.

Abbaye Sainte-Marie, rue de la Source (Paris) 62 h. d., 99 g., 153 h., 176 h. d., 189, 191 b., 208 m.

AC Étampes 118, 133 d., 148 d., 182, 184 b., 186 b. d., 191 h., 195 h.

AD Essonne 125 g.

AD Yvelines 194, 217, 228 h. d.

Arch. photogr. Lefèvre-Pontalis 50.

Arch. photogr. MH 135 b., 142 h., 145 2^e g., 146.

B. Acloque/CNMHS 312 d., 313 d.

Bibliothèque nationale de France, Topo VA 176 h. g.

Collection musée de l'Île-de-France, château de Sceaux/DR 28-29, 134, 143, 151 m. et d.

Collections particulières 36, 64, 66, 71 d., 135 h., 186 h., 232 g., 234 h.

Documents conservés au Centre historique des Archives nationales 41, 42 g., 62 h. g. et b. d., 124 b., 153 b., 174 b., 176 b., 179 b. d., 190.

La Documentation française/Interphothothèque. Photo Verney 65.

© Giraudon/musée Condé de Chantilly 37.

© Inventaire général, B. Emmanuelli/ADAGP 74 d., 80-81, 94.

© Inventaire général, C. Décamps/ADAGP 312 g., 313 m.

© Inventaire général, C. Décamps/Bibliothèque Forney 55, 180 b. d.

© Inventaire général, D. Lebée/ADAGP 313 g.

© Inventaire général, J.-B. Vialles/musée municipal d'Étampes 35, 62 b. g., 106, 141, 154-155 b., 158, 163, 168, 172-173, 185, 212 g., 235 b., 265.

© Inventaire général, P. Corbier/ADAGP 44-45, 63, 72, 75, 76, 77 d., 82-84, 86 h., 90 h., 91-93, 95, 96 h., 101 h., 102, 104, 107, 110, 113, 117, 128 g., 129-131, 179 h., 221 m. et b., 229 b., 243, 250, 254, 257 h. d., 258, 263 h., 264, 268 h., 269.

© Inventaire général, P. Fortin/ADAGP 214, 218, 222-223.

Tous plans, relevés, cartes et schémas © Inventaire général, P. Pissot, sauf mention contraire.

b. : bas ; d. droite ; g. : gauche ; h. : haut ; m. : milieu.

© Inventaire général, infographie H. Bureau 71 g., 101, 135 h., 235 h. g.

© Inventaire général, P. Pissot, B. Emmanuelli, restitution P. Manucci 180 b. g.

© Inventaire général, relevés F. Doutrewe/infographie H. Bureau 77 g.

© Inventaire général, relevés M. Genthon/infographie H. Bureau 90 b., 96, 128 d.

© Inventaire général, relevés M. Maumont/infographie H. Bureau 85.

Coordination éditoriale : Éléonore de Greef
avec la collaboration de Marianne Fernel
Saisie : Natacha Deville
avec la participation de Claude Gault,
service régional de l'Inventaire général
Conception graphique : Sophie Costamagna
Maquette : Marie-Christine Gaffory/Callipage
Fabrication : Carine Merse

Photogravure : Trame Ouest (Nantes)
Impression : Mame (Tours)

Dépôt légal : novembre 1999

Les Cahiers du patrimoine accueillent les synthèses des recherches faites par les meilleurs spécialistes sur un thème, une aire géographique, un quartier, une ville, un monument ou un type d'objet.

De nombreuses illustrations, souvent inédites, plans, relevés, reconstitutions, documents d'archives viennent éclairer les textes qui s'adressent tant aux chercheurs qu'aux amateurs d'art et d'histoire désireux de mieux connaître le patrimoine de leur région ou un aspect thématique du patrimoine français.



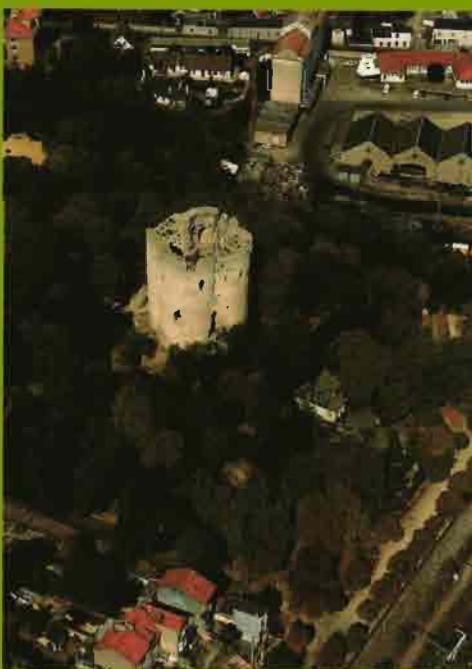
25 mars 1969

Ce n'est pas seulement le goût qui, dans les inventaires, ajoute les statues romanes aux statues romaines, et les œuvres gothiques aux œuvres romanes avant de leur ajouter les têtes d'Entremont. Mais ce ne sont pas non plus les découvertes, car les œuvres gothiques n'étaient point inconnues : elles n'étaient qu'invisibles. Les hommes qui recouvrent le tympan d'Autun ne le voyaient pas, du moins en tant qu'œuvre d'art. Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit devenue visible. Et elle n'échappe pas à la nuit par la lumière qui l'éclaire comme elle éclaire les roches, mais par les valeurs qui l'éclairent comme elles ont toujours éclairé les formes délivrées de la confusion universelle. Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs ; il n'est pas le résultat d'une énumération, mais d'un filtrage.

Si bien que nous ne tentons plus un inventaire des formes conduit par la valeur connue : beauté, expression, etc. qui orientait la recherche ou la résurrection, mais, à quelques égards, le contraire : pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à découvrir, l'objet d'une question fondamentale. Et c'est pourquoi nous espérons mener à bien ce qui ne put l'être pendant cent cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit.

André Malraux

Ville royale des Capétiens, Étampes, aux confins de la plaine de la Beauce et des vallons du Hurepoix, est située au cœur d'un canton de l'Essonne au patrimoine remarquable. Le canton, héritier du maillage révolutionnaire, a été le cadre choisi par André Malraux en 1964 pour faire arpenter la France aux chercheurs et lancer cette ambitieuse entreprise, *l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Cet ouvrage, issu des premières enquêtes réalisées, décrit l'histoire de la ville et des campagnes environnantes du Moyen Âge au xix^e s. : l'architecture religieuse et civile, les résidences royales et seigneuriales comme l'architecture ordinaire du territoire rural sont présentées par les meilleurs spécialistes. Ces textes, éclairés par une iconographie inédite, apportent une contribution décisive à l'histoire de l'Île-de-France.



Prix : 290 FF (44,21 €)

ISSN 0762-1671
ISBN 2-85822-301-7



9 782858 223015

éditions
du patrimoine